
HARVARD COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
HOHENZOLLERN COLLECTION
IN COMMEMORATION OF THE VISIT OF
HIS ROYAL HIGHNESS
PRINCE HENRY OF PRUSSIA
MARCH SIXTH, 1902
ON BEHALF OF HIS MAJESTY
THE GERMAN EMPEROR
PRESENTED BY ARCHIBALD CARY COOLIDGE PH.D.
ASSISTANT PROFESSOR OF HISTORY



ŒUVRES CHOISIES

DE

LOUIS SPACH

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

TOME PREMIER

BIOGRAPHIES ALSACIENNES

PREMIÈRE SÉRIE

Vᵉ BERGER-LEVRAULT & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
RUE DES SAINTS-PÈRES, 8

STRASBOURG
RUE DES JUIFS, 26

1866

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE VEUVE BERGER-LEVRAULT

LOUIS SPACH



BIOGRAPHIES

ALSACIENNES



TOME PREMIER



Ve BERGER-LEVRAULT & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS — RUE DES SAINTS-PÈRES, 8
STRASBOURG — RUE DES JUIFS, 26

1866

PRÉFACE

Les *Biographies alsaciennes*, que je livre au public, réunies en deux volumes, ont successivement paru, depuis une quinzaine d'années, soit dans les recueils périodiques des deux départements du Rhin, soit sous forme de monographies isolées. Les unes ont un caractère purement historique, les autres touchent au domaine de la littérature, de l'archéologie et de l'administration. Quelques-unes de ces esquisses s'appliquent à des hommes qui ne sont point nés dans notre province, mais qui ont passé une partie considérable de leur vie dans les murs de Strasbourg ou de Colmar, et qui doivent leur développement et leur influence au contact de l'Allemagne, notre voisine immédiate. Je pouvais donc, sans encourir le reproche de l'inexactitude ou d'un amour-propre provincial, appliquer à tous les noms qui figurent dans ces volumes, l'épithète empruntée à notre sol alsacien. Les hommes illustres ou distingués auxquels je fais allusion, avaient fait de l'Alsace leur pays d'adoption. Lezay-Marnésia, Louis Sers, Ozaneaux, Génin, étaient devenus nos concitoyens; si tous ne reposent point dans cette terre, qu'ils ont aimée comme leur terre natale, leurs regards, en mourant, se sont encore tournés vers l'horizon des Vosges et du Rhin.

La collection présente était, dans l'origine, calculée à ne former qu'un seul volume; elle ne devait contenir qu'une *première série*. Peu à peu, à mesure que l'impression avançait, l'éditeur et l'auteur se sont convaincus que les matériaux déborderaient, et ils se sont décidés à publier immédiatement une seconde série de récits biographiques et d'analyses littéraires. Dans l'un et l'autre volume, on a établi un ordre chronologique, sinon rigoureux, du moins approximatif; tous les siècles, presque à partir de l'entrée du moyen âge, sont représentés dans cette double galerie.

Si le public consent à porter un jugement favorable sur ce recueil de biographies alsaciennes, et si la carrière de l'auteur de ces esquisses ne touche pas, du jour au lendemain, à son terme, d'autres célébrités, qui font la gloire de notre province rhénane, auront leur tour.

Au surplus, plusieurs des personnages qui figurent dans cette collection modeste, ont depuis longtemps conquis un renom européen. Il ne m'appartient pas d'établir ici un rang d'ordre et de louer les uns aux dépens des autres. Je rappellerai seulement que l'histoire de l'Église revendique Léon IX comme un modèle de sainteté; que Godefroi de Strasbourg occupe sur le Parnasse allemand l'une des places les plus élevées; que les noms des deux Dietrich se rattachent aux époques les plus mémorables de l'histoire de France au dix-septième et au dix-huitième siècle, et que le souvenir d'Oberlin est béni par les âmes évangéliques de tous les cultes dans les deux hémisphères.

L'auteur de ces biographies s'est adonné, avec une pieuse affection, à l'étude des nobles intelligences et des beaux caractères qu'il avait l'ambition d'offrir, à titre de

modèles, au respect et à la vénération de ses compatriotes. Mais son culte des souvenirs ne l'a point aveuglé; toujours et partout il croit être demeuré juste, étranger à tout esprit de parti politique ou religieux; il n'a point caché les défectuosités ou les défaillances des hommes dont il s'appliquait à retracer la vie et les travaux. Même dans celles de ces notices qui ont plus particulièrement le caractère d'*éloges*, à raison des circonstances qui les ont vues naître, on ne trouvera point de panégyrique sans restriction. Sur le terrain difficile de l'histoire et de la biographie contemporaine, où il s'agit de respecter la juste susceptibilité, la piété filiale des familles, l'auteur n'a cependant pas voilé sa pensée sur le fond des caractères. Ce n'est pas le moyen, il le sait bien, de satisfaire tout le monde; mais, concevoir cette espérance, ou avoir cette prétention, ce serait courir à la recherche de l'absolu, et devenir infidèle au devoir élémentaire du biographe et de l'historien.

Strasbourg, octobre 1865.

L. S.



BIOGRAPHIES ALSACIENNES



SAINT LÉON IX

LE PAPE ALSACIEN.



Le 8 août 1048, le pape Damas II mourut subitement, empoisonné, dit-on, par Benoît IX, après vingt-trois jours de pontificat, qu'il avait passés hors des murs de Rome, dans l'antique cité de Préneste ou de Palestrine. Au moment de son décès, l'empereur d'Allemagne, patrice de Rome, exerçait une influence majeure sur les élections papales. Les députés romains se rendirent à Freisingen, auprès de Henri III, pour le prier de leur désigner un candidat. Le choix de l'empereur tomba sur son parent Bruno, évêque de Toul.

En ceignant la tiare, Bruno prit le nom de Léon IX, qu'il immortalisa par l'éclat de ses vertus.

Léon IX est un pape alsacien. Avant de raconter l'histoire de son pontificat, il est indispensable de rappeler son origine, et de retracer en quelques lignes la situation du clergé, de l'Église et de l'Europe centrale, au moment où le précurseur de Grégoire VII monta sur le saint-siége.

Je n'apporte point de documents nouveaux et inédits à cette esquisse. Schœpflin a publié trois chartes concernant le voyage de Léon IX en Alsace; nos archives du Bas-Rhin conservent deux de ces titres. J'aurai soin de les encadrer dans mon

récit; ils en formeront, sinon le point culminant, du moins un épisode, qui aura quelque chance d'intéresser, puisqu'il y est question de l'église d'Altorf et du couvent de Hohenbourg, c'est-à-dire de deux localités chères aux archéologues alsaciens et aux fidèles.

Si j'entreprends la tâche téméraire de faire revivre cette sainte figure, sans légitimer mon dessein par une révélation trouvée dans quelque document inédit du onzième siècle, j'espère du moins conquérir l'indulgence de mes lecteurs par la sincérité de mon admiration pour cet illustre pontife; admiration qui n'exclut point, — on le verra tout à l'heure, — un jugement impartial. A défaut de sources inconnues, j'ai pu trouver, pour le respect que m'inspire Léon IX, des points d'appui dans plusieurs auteurs modernes, qui ont voué, comme moi, un culte à ce grand réformateur. Des écrivains catholiques et protestants ont été également émus, en liant connaissance à travers les âges, avec ce représentant de toutes les vertus évangéliques, avec l'intrépide lutteur, qui avait voué au vice une implacable haine, et qui sacrifia bravement sa vie dans une guerre à mort contre les méchants.

Bruno est né, le 21 ou le 22 juin 1002, dans le comté de Dabo, selon les uns; dans le château mérovingien d'Éguisheim, selon les autres; *in finibus dulcis Elizatiæ,* sur les confins de la douce Alsace, dit Wibertus; cette expression pourrait s'appliquer à la rigueur aux deux localités. Dabo ou Dagsbourg, le pays où naquit Heilwigdis, la mère de saint Léon, est situé près des frontières de l'Alsace, mais sur le versant occidental des Vosges. Éguisheim, où résidait Hugues IV, comte du Nordgau et père du futur pontife, se trouvait aussi près des frontières de la province, en admettant que le Sundgau ou Sudgau fût considéré, à l'époque dont nous nous occupons, comme un district indépendant de l'*Elizatia* de Wibertus.

La question, au surplus, est oiseuse, aussi longtemps qu'un document positif n'aura point précisé le lieu de naissance de

Bruno. Par sa mère, il rattachait son origine aux anciens comtes de Dabo, et par une tante maternelle il se trouvait parent de l'empereur Conrad le Salique. — S'il m'était permis de hasarder une hypothèse, je pencherais à placer son berceau plutôt à Dagsbourg qu'à Éguisheim. Son père, le comte Hugues, se trouvait incessamment impliqué dans les guerres locales qui, pendant la première moitié du onzième siècle, infestaient la vallée du Rhin. Reginbald, l'un des seigneurs de Rappoltstein, avait dévasté ses domaines; dans l'une de ces rencontres, Gérard, le frère aîné de Bruno, avait péri. N'est-il point probable que pendant ces troubles Heilwige, la fille de Louis de Dabo, ait cherché temporairement un abri dans la maison paternelle, et que pendant l'une de ces pérégrinations forcées elle ait donné le jour à l'enfant qui devait valoir à sa maison une éclatante renommée?.... Ce qui semble venir à l'appui de ma thèse, c'est qu'à l'âge de cinq ans déjà, l'éducation de Bruno fut confiée à un prélat lorrain, à l'évêque Berthold de Toul, qui avait deviné, dans le caractère studieux et méditatif de cet enfant précoce, une des gloires futures de l'Église. La mère de Bruno était un modèle de piété; elle avait, de concert avec son mari, fondé le couvent de Sainte-Croix, près Woffenheim, et l'Œlenberg, dans le Sundgau. De huit enfants, issus de son mariage avec le comte Hugues, deux filles, Odile et Gebba, prirent le voile, et devinrent, l'une, abbesse de ce même couvent de Woffenheim, et l'autre abbesse de Neuss. Les traditions de la famille — peut-être des documents aujourd'hui perdus — plaçaient parmi les gloires de la maison, à l'extrême limite de l'âge mérovingien, une abbesse de Hohenbourg, dont le nom allait être inscrit par Léon IX dans le calendrier chrétien.

Les premières leçons, données par une pieuse mère, avaient déposé dans le cœur de Bruno le germe des bonnes pensées et des fortes résolutions. Jeune homme, il partageait ses journées entre l'étude des sciences ecclésiastiques, la visite des

hôpitaux et des prisons. Journellement il donnait des preuves de son humilité, en pratiquant des œuvres d'abnégation; sa pureté angélique devenait, pour un monde dépravé, un modèle idéal. Autour de lui le vice marchait le front levé; la majeure partie du clergé était engagée dans des liens illicites; les charges ecclésiastiques étaient vendues au plus offrant; les princes et les seigneurs en disposaient pour leurs créatures, pour leurs parents, pour leurs enfants illégitimes. Sans aucun doute, les passions mauvaises sont de tous les temps et de tous les pays; mais il est des époques exceptionnelles où le frein de toute discipline est brisé, où le masque de l'hypocrisie même est jeté de côté comme une gêne inutile. Ce sont les époques des grandes rénovations qui se préparent et s'accomplissent, soit par la violence, soit par quelque main ferme, qui porte le fer et le feu sur la gangrène sociale. On a toujours remarqué qu'en face de la corruption, à côté des caractères criminels, se développent, par la force même du contraste, les vertus les plus éclatantes. Les martyrs chrétiens sont nés au milieu d'une société en décomposition. Je m'explique parfaitement le caractère de Bruno par la haine vigoureuse que devait lui inspirer l'aspect d'un siècle violent, sensuel, cherchant à oublier dans les orgies les frissons que la crainte de la fin présumée du monde venait de lui donner.

L'empereur Conrad le Salique avait appelé le jeune lévite à sa cour. Bruno resta, sans affectation, austère au milieu des plaisirs, recueilli au milieu de la vie dévorante des affaires. Dans ses loisirs, il sacrifia au culte des muses latines : très-jeune déjà il avait célébré son aïeule Odile. Lorsqu'en 1026, Herrmann, évêque de Toul, vint à mourir, l'empereur jeta les yeux sur son parent et lui conféra cet évêché. Bruno ne se refusa point à une tâche dont il ne soupçonnait peut-être pas toutes les difficultés. A peine âgé de vingt-quatre ans, il n'avait pas encore acquis la triste expérience de la vie, qui apprend à l'homme à se méfier de ses propres forces, et à se

voiler la tête en face du mal. Bruno, selon le témoignage de plusieurs auteurs contemporains, avait adopté, pour sa vie intime, la règle de Saint-Benoît; il conserva, sur le siége épiscopal, toutes ses austérités premières; en face de son clergé, il développa une sévérité, une fermeté, qu'on ne s'était point attendu à trouver dans ce jeune homme doux et humble, qui s'était constamment effacé devant les autres et qui avait paru poursuivre une sanctification purement personnelle. Comme évêque, il essaya les forces dont il devait trouver l'emploi près de trente ans plus tard sur une scène infiniment plus vaste. Il entama avec son clergé prévaricateur ou impudique une lutte incessante, chassant les abbés incapables ou infidèles, rétablissant la discipline à Senones, à Saint-Dié, à Estival, à Moyenmoutier; composant des hymnes dans ces moments qu'on appelle perdus; opposant le silence du mépris et la sérénité d'un front pur aux calomnies qui osaient s'attaquer à son irréprochable existence; descendant des hauteurs de la méditation, lorsque les ordres de l'empereur lui confiaient des soins politiques, et alliant, dans ces rares occasions, la prudence du serpent à la simplicité de la colombe.

Ainsi, il était parvenu à réconcilier Conrad le Salique et Robert, roi de France; il avait rétabli la paix en Lorraine, après la mort d'Eudes, comte de Champagne, et nous allons le voir, comme pape, proclamer en Alsace la trêve de Dieu. Peu de temps avant sa grande élévation, il avait (en 1045) restauré le couvent de Hohenbourg, détruit par un incendie, et, dans cette existence toute vouée à son Sauveur, il aspirait plutôt à descendre qu'à monter, plutôt à entrer dans un couvent de Bénédictins qu'à réunir sur sa tête de nouvelles dignités ecclésiastiques, lorsque l'empereur lui annonça, dans les derniers jours de 1048, que la diète de Worms l'appelait, par un vœu unanime, à la chaire pontificale vacante.

L'effroi de Bruno fut sincère; il entrevit du premier coup d'œil l'immense responsabilité qui allait peser sur lui; il de-

manda à se recueillir, passa plusieurs jours dans le jeûne et la prière, et, au sortir de cette retraite, il déclara qu'il se sentait incapable de porter le fardeau qu'on voulait lui imposer; il confessa publiquement devant la haute assemblée ses faiblesses, ses péchés, son indignité personnelle. Mais cette humilité, qui n'était que l'expression et le résultat de ses convictions chrétiennes, lui gagna d'autant plus le cœur de tous les assistants; sa componction fut plus éloquente que ne l'aurait été un discours cicéronien. Les instances de l'empereur, son ami et son maître, finirent par ouvrir les yeux du modeste candidat sur le danger que courait la chrétienté, si l'on renvoyait les députés romains soit avec une réponse négative, soit avec la nomination d'un pontife moins apte à prêcher d'exemple à cette Rome plongée dans les excès de l'anarchie et de la débauche. Lorsque les délégués des nobles, du clergé et du peuple de Rome s'étaient présentés à la cour de l'empereur d'Allemagne, à Freisingen, les Allemands s'étaient d'abord détournés avec un mouvement d'effroi et d'horreur; personne n'osait aspirer à cette tiare, qui portait la mort avec elle. Et si jamais une assemblée délibérante avait été bien inspirée, ce fut cette diète convoquée par l'empereur à Worms; car, de l'aveu de tous les contemporains — et ce jugement premier a été ratifié par la postérité — le choix qu'on y fit d'un pape ne pouvait tomber sur un prêtre plus digne que ne l'était l'évêque de Toul.

Bruno, à la fin convaincu qu'un appel d'en haut lui arrivait dans l'unanimité de cette réunion diétale, Bruno accepta, sous condition qu'une élection canonique confirmerait, à Rome, l'élection improvisée à Worms. Avec lui, la papauté ruinée va se relever rapidement, et devenir une puissance véritablement universelle. Le règne de Léon IX ouvre une ère féconde en soudaines et salutaires métamorphoses.

Au moment où le nouveau pape s'acheminait vers la cité éternelle, le bâton du pèlerin à la main, comme les apôtres

ses prédécesseurs, Rome sortait d'un état anarchique, dont j'oserai à peine indiquer quelques contours.

De même qu'à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle la puissante famille des Crescentius avait disposé de la tiare, ce fut, dans les temps un peu antérieurs à l'époque où nous sommes arrivés, la famille ambitieuse des comtes de Tusculum, qui tyrannisait le municipe de Rome et qui pourvoyait ses membres de toutes les dignités lucratives de l'Église, sans en exempter la papauté. La politique impériale favorisa, pendant assez longtemps, un état de choses qui assurait sa prépondérance sur les affaires de l'Italie du centre; il fallut que le scandale arrivât à un degré inouï, pour mettre un terme à cette coupable incurie, ou à cette inintelligente connivence. Un enfant de douze ans, le fils du comte Albéric, avait été placé, en 1033, sur le trône pontifical; l'un de ses frères, Grégoire, fut pourvu de la dignité de patrice. A partir de ce moment, un mystérieux nuage descend sur l'Église de Rome et enveloppe la ville sainte d'une sinistre obscurité, sillonnée par moments d'éclairs plus sinistres encore. Benoît IX, à mesure qu'il grandissait, semblait réunir dans sa nature démoniaque les vices de Caligula et d'Héliogabale. Les péchés capitaux régnaient impunément sous ses auspices et sous son égide; l'antique palais du Latran avait été transformé par lui en un lieu de plaisirs mondains. Lorsque, excédée de tant d'insolence, la partie saine du clergé et du peuple essayait d'y porter remède en procédant à l'élection de pontifes moins indignes, ces essais n'aboutissaient qu'à une confusion plus grande; il y eut un moment où trois papes siégeaient à Rome, l'un au Vatican, le second à Sainte-Marie-Majeure, un troisième au Latran. Des luttes à mort ensanglantaient les rues de la ville; Benoît IX, tantôt fugitif, tantôt triomphant, finit par céder la tiare à prix d'argent, et continua, dans une retraite profane, hors des murs de Rome, sa vie de débordements. Telle était la situation de l'Église au centre de la chrétienté,

telle avait été Rome au moment où Léon IX allait frapper aux portes de Saint-Pierre.

Sa marche, de Toul à travers l'Allemagne et l'Italie, avait été une marche triomphale. Peuple, prêtres et nobles accouraient sur le passage de l'évêque qui marchait nu-pieds, comme le dernier des pèlerins, mais qui portait sa mission régénératrice écrite sur son front. Son cortége était aussi simple que lui-même; mais au nombre des amis qui s'étaient attachés à sa nouvelle destinée, et qui allaient courir avec lui tous les dangers d'un combat à outrance, se trouvait un simple moine, qui valait une légion d'adhérents. J'ai nommé Hildebrand, le moine de Cluny, le chapelain de Grégoire VI, de l'un des concurrents de Benoît IX, Hildebrand, qui avait puisé dans le spectacle même des infamies romaines la volonté et le courage de réformer et de relever cette Église déchue. Ce sont les orgies de Benoît IX qui ont provoqué, qui ont légitimé les rigueurs de Grégoire VII; la mission providentielle de ce pape, préparée par les pontificats de Léon IX et de Nicolas II, avait été révélée à ce génie incomparable sur les bords mêmes de l'abîme, où menaçaient d'être englouties les traditions des premiers papes martyrs et des pontifes contemporains de Constantin et de Charlemagne. Hildebrand était l'homme d'une nouvelle époque, encore caché aux yeux du monde, mais intronisant déjà, sous le nom de Léon IX, un nouveau système.

Léon IX fit son entrée à Rome, au chant des hymnes, entouré par le clergé et par le peuple. Il alla en droite ligne prier sur le tombeau de l'apôtre saint Pierre, puis il déclara, devant un immense concours de fidèles, n'avoir accepté qu'à contrecœur la dignité pontificale et être prêt à retourner dans sa patrie [1], si le choix préalable de la diète allemande n'était pas ratifié par les habitants de la ville éternelle.

Évidemment, la confirmation populaire que réclamait Léon IX

1. Il ne s'était point démis de ses fonctions d'évêque.

était une affaire de pure forme; mais le principe même, énoncé par le pape, lui gagnait l'affection du peuple; il semblait, en réclamant l'assentiment des Romains, condamner lui-même la dictature de l'empereur[1]. A partir de ce moment, l'Église s'appliqua nécessairement à reconquérir la liberté du choix dans les élections papales.

Le 2 février 1049, jour de la Purification, il fut consacré par les trois cardinaux-évêques, et de ce jour, l'Église sentit le souffle vivifiant d'un air de réforme; c'était la bise du nord qui venait enlever les miasmes marécageux de la campagne romaine.

Les annales ecclésiastiques mettent en lumière l'activité dévorante du nouveau pape, qui convoqua concile sur concile, et parcourut incessamment l'Europe centrale, pour extirper la simonie et le concubinage, pour relever l'épiscopat amoindri, et imprimer une vie nouvelle à des règlements oubliés ou méconnus. Le pape Victor III a dit de lui, avec toute raison : *Ab eo omnia ecclesiastica studia renovata, novaque lex visa est exoriri.* A peine assis sur le siége pontifical, il émet une bulle en faveur de l'église de Saint-Pierre, et attribue à la restauration et à l'ornement de cette basilique tous les dons faits par les fidèles. Dès le mois de mars 1049, il se rend à l'église de Saint-Michel, sur le mont Gargano qui domine l'Adriatique. Sa pensée pieuse et ardente erre au delà de cette mer jusqu'à Byzance et appelle la lumière d'en haut sur les Grecs schismatiques; de là, il se rend au couvent du Mont-Cassin, fondé par saint Benoît, le guide spirituel de son enfance et de sa jeunesse. Il croyait devoir à ce protecteur invisible sa guérison dans une maladie mortelle, et il venait maintenant s'acquitter d'un devoir de reconnaissance dans le sanctuaire même où Benoît avait vécu. Le pape, quoique pompeusement reçu par l'abbé Richerius, dîna dans le réfectoire à la table des moines,

1. Gregorovius, *Histoire de Rome au moyen âge*, t. IV, passim.

et gagna les cœurs par cette humilité qui chez lui semblait une grâce d'état. Il éprouvait instinctivement le besoin de s'appuyer sur quelque affection, puisqu'il allait être obligé de froisser les intérêts et les passions.

Dès le premier concile qu'il convoqua à Rome en avril 1049, il put se convaincre que s'il voulait agir avec une vigueur extrême, renverser tous les obstacles, frapper tous les coupables, les églises de Rome resteraient sans prêtres. Hildebrand, maintenant son sous-diacre et recteur de Saint-Paul, le dirigeait à la fois avec énergie et modération. Kilian, évêque de Sutri, accusé de plusieurs vices, avait cherché à se défendre en faisant admettre de faux témoins; mais à la voix du pape, il était tombé, frappé d'apoplexie, comme Ananias, sous l'impression d'une terreur panique qui s'était emparée de tous les assistants. Léon prétendait établir la règle que tous les prêtres qui auraient été consacrés par un évêque simoniaque seraient privés de leur dignité. L'effroi fut universel. C'est alors que Hildebrand intervint et fit établir, comme règle normale, les ordonnances moins sévères de Clément II. Mais Léon IX se montra implacable contre les mariages incestueux et contre les ecclésiastiques concubinaires.

Pur, lui-même, de tout péché charnel, il s'indignait contre les coupables qui avaient violé le vœu de chasteté. Les femmes convaincues d'avoir cohabité avec des prêtres furent privées de leur état civique et condamnées à l'état de serves du palais de Latran. Cette antique demeure des papes, qui, sous Benoît IX, avait été un lieu de débauches, fut exorcisée par le saint pontife et rendue à sa destination première; les admirables hymnes de l'Église primitive retentirent de nouveau sous ces voûtes purifiées.

Dès son entrée en fonctions, le pape reçut, de la part de saint Pierre Damiani, un livre, fruit d'une longue et terrible expérience, un volume portant le titre significatif et néfaste de *Gomorrhianus*, qui signalait au père des fidèles les vices

hideux dont laïques et cléricaux se souillaient, et qui le sommait d'extirper ces excroissances du corps social. Le pape répondit catégoriquement au jeune anachorète pour le remercier de ses tristes révélations et prit l'engagement d'y porter remède dans la mesure de ses forces. A l'un des successeurs de Léon IX, au pape Alexandre II, l'œuvre de Damiani parut offrir des sujets de scandale tels, qu'il crut devoir l'enfermer dans une cassette sous triple clef. L'Église, depuis ce temps, a permis l'impression de cette anatomie du vice; car la morale publique n'est point engagée dans les publications de cette nature, et elle ne court point de danger par des crudités physiologiques. C'est la poésie du crime qui fausse les intelligences et pervertit les cœurs.

Dès le début de son pontificat, Léon IX avait à lutter avec d'autres difficultés matérielles; les caisses des églises avaient été vidées par le monstrueux Benoît IX; dès lors comment nourrir la petite cour pontificale? Il songeait déjà à vendre jusqu'au dernier de ses ornements, et ses amis d'Allemagne étaient sur le point de mettre leurs vêtements en vente, afin de pouvoir retourner dans leur patrie, lorsqu'un don inespéré arriva de la cour lombarde de Bénévent. On a remarqué que pendant les soixante-dix années qui ont précédé le pontificat de Léon IX, et sous son règne même, on ne frappa point de monnaie papale. Le peuple romain cependant vivait d'aumônes, comme il vit aujourd'hui du produit des étrangers; par une coïncidence heureuse, dans cette détresse publique, on vit se présenter à Rome un roi d'Écosse, illustré bien plus par la tragédie shakespearienne que par les annales contemporaines. Macbeth, meurtrier de son prédécesseur Duncan, avait à se faire pardonner cet assassinat, et il répandit avec profusion des aumônes et des largesses de toute nature. Le peuple fut satisfait et attribua ce secours inattendu à l'influence du pape.

En général, la ville de Rome resta calme sous Léon IX, qui s'appliquait à ne pas attaquer les formes de la constitution ur-

baine. La piété réelle du pape inspirait aux habitants un respect involontaire, et l'union intime qui régnait alors entre l'empire et la papauté contribuait aussi au maintien de la paix dans les rues de la ville et dans les châteaux de la campagne. Mais Léon ne parvint jamais à se sentir à l'aise dans une cité qui avait été récemment souillée par tant de meurtres perfides et de combats publics. Le séjour de Rome lui inspirait une involontaire répugnance; en additionnant les mois qu'il a passés au Latran, on n'arriverait probablement pas au quart des années de son pontificat.

Déjà pendant l'automne de 1049, nous trouvons le pape en route pour le Nord. A Passignano, en Toscane, il est rejoint par saint Jean-Gualbert, ce chevalier-moine, fondateur du couvent de Vallombreuse, et l'un des lieutenants les plus actifs du pape dans l'œuvre de la réforme. Il traverse Pavie, passe le Saint-Bernard et se rend à Clugny, partout conciliant, confirmant ou concédant des priviléges. Puis il entre un instant à Cologne, où un accueil magnifique l'attend; à Aix-la-Chapelle il reçoit la soumission de Godefroi, duc de Lorraine, qui avait saccagé et incendié la ville de Verdun, et qui maintenant faisait amende honorable sur le théâtre même de ses méfaits, en se laissant frapper de verges et en consentant à faire l'office de manœuvre pour la reconstruction de l'église qu'il avait brûlée.

Un synode avait été convoqué à Reims pour le 3 octobre 1049; Henri Ier, roi de France, circonvenu par des évêques simoniaques, avait voulu détourner le pape de son projet d'entrer en Champagne. Léon IX persista dans son dessein; un immense concours de tous les points de l'Europe centrale et de l'Angleterre lui prouva qu'il n'avait pas trop présumé de son influence morale. — La foule des pèlerins dans l'église de Saint-Remy, où l'on avait exposé les reliques du saint, fut telle qu'il y eut des malheurs à déplorer. Le pape fut obligé de se réfugier dans un couvent contigu à l'église, que l'on évacua de

force pour pouvoir célébrer les cérémonies de la consécration.

Le synode fut tenu dans le temple, qui venait d'être restauré et livré au culte; une longue série de mesures disciplinaires marqua chaque jour de cette active assemblée. L'archevêque de Reims, accusé de simonie, mais habilement défendu par l'évêque de Senlis, fut assigné à comparaître, en 1050, devant un concile à Rome. D'autres dignitaires inculpés furent moins heureux; l'abbé de Pothières (dans le diocèse de Langres) qui s'était refusé de payer le denier de Saint-Pierre et s'était rendu coupable d'actes honteux, fut solennellement déposé. L'évêque de Langres, accusé de crimes multiples, crut devoir se soustraire par la fuite au prononcé du jugement, qui le mettait hors du sein de l'Église.

Cette terrible sentence de l'excommunication fut prononcée, dans le même synode, contre plusieurs prélats prévaricateurs; les anciennes prescriptions contre la chasse et le mariage des prêtres furent renouvelées, et lorsque, après une étonnante activité déployée pendant le concile, le pape fit ses adieux à Reims, il put se rendre le témoignage d'avoir, sur le sol de la France, et en face d'un roi malveillant, déployé la même énergie qu'à Rome, en face d'une faction de puissants dynastes.

Un concile était convoqué à Mayence, pour le 11 octobre, et l'empereur d'Allemagne devait s'y rencontrer avec le pape. Avant de s'y rendre, Léon IX consacra l'église de Sainte-Madeleine à Verdun, et versa des larmes sur les ruines des temples et des demeures qui avaient été saccagés par Godefroi de Lorraine. On vit à Mayence se produire des scènes analogues à celles de Reims. Un évêque de Spire, Sibico, accusé d'adultère, essaya de se défendre; sa mâchoire fut subitement paralysée, et, de ce moment, l'assistance ne douta plus de l'influence irrésistible d'un pontife, qui était visiblement assisté par le Seigneur.

De Mayence, le pape retourna sur ses pas en Lorraine, et

arriva en novembre à Moyenmoutier, « cette pépinière de saints; » du fond de la vallée lorraine, il se dirigea vers Andlau, en Alsace. Je laisse à penser quelle dut être son émotion, lorsqu'il toucha ce sol, où il avait sans doute plus d'une fois passé comme jeune lévite pour visiter soit Hohenbourg, soit le monastère d'Altorf, fondé par ses ancêtres. Le couvent de Saint-Fabien et Sainte-Félicité à Andlau le reçut dans son enceinte; il y consacra le maître-autel dans l'église nouvellement reconstruite par l'abbesse Mathilde, et y plaça les reliques de sainte Richarde. Les droits et les priviléges de l'abbaye furent renouvelés à cette occasion, sous réserve d'une redevance de trois pièces de toile pour étoles, que l'abbesse aurait à envoyer annuellement au saint-siége. Le souvenir de la sainte impératrice devait être sympathique à Léon IX, qui cultivait, comme sainte Richarde, les muses latines, et qui aimait, sans doute, comme elle, ce pittoresque vallon. J'ai tout lieu de penser que le pape ne passa point au pied de Hohenbourg, dont il avait restauré le couvent quatre ans auparavant, sans faire une courte station au haut de la montagne; toutefois, le document qui constate d'une manière officielle sa sollicitude pour le saint asile et pour le nom de son aïeule, n'a été émis qu'un an plus tard, en 1050; nous aurons à y revenir.

Arrivé à l'église de Saint-Cyriaque, à Altorf, où ses parents étaient enterrés, le pape consacra le maître-autel, y déposa une grande quantité de reliques, entre autres le bras de saint Cyriaque, et resta plongé dans un long recueillement sur la pierre sépulcrale des auteurs de ses jours. Quels eussent été les transports de la pieuse Heilwige, si elle avait vécu assez longtemps pour voir le cortége qui accompagnait le pape dans son pèlerinage et si elle avait pu recevoir des mains d'un fils la bénédiction de l'un des plus dignes successeurs de saint Pierre!

Pour le coup, le pontife laissa un témoignage officiel de son séjour temporaire dans le couvent de Saint-Cyriaque. Une

bulle datée du 28 novembre 1049[1] rappelle les origines du couvent fondé par les parents du pape, qui veut « baser l'avenir de ce lieu vénérable sur des privilèges apostoliques, en retirer pour lui-même des moyens de salut et assurer aux moines un appui tutélaire. » Répondant aux vœux de son cousin (*patruelis*) Adalbéron, chanoine de l'église de Toul, il reproduit les premiers actes de la fondation de ce monastère, et prescrit les premiers défrichements dans les alentours. Le comte Eberhard, un ancêtre du pape, y venant fréquemment, l'avait déjà trouvé propre à la fondation d'un couvent; mais il avait été arrêté dans ses projets par la maladie et par la mort. Son fils, Hugues l'Enroué (*aliquantulum raucus*), connaissant les intentions du comte, commença dans cette localité à construire une église en l'honneur de saint Barthélemy et de saint Grégoire. Sur la demande du même Hugues, l'évêque Erkenbold consacra l'église, et Hugues fit don à cette jeune fondation des dîmes d'Altorf, et en même temps des dîmes de la campagne située autour du *Burcberck*[2], avec celles de Mollkirch, Grendelbruch, Schirmeck et Bærenbach. La consécration a lieu en présence de l'abbé de Clugny et de plusieurs prélats. Léon IX, dans cette même bulle, confirme les dons et les privilèges accordés par ses parents à l'église d'Altorf; par exemple, le droit de battre monnaie, le droit de péage, et celui d'un marché, autrefois octroyé par l'empereur Othon[3].

1. Voy. Schœpflin, *Als. dipl.*, t. I, p. 164 à 165.

2. Burgberg, montagne du château, probablement de Guirbaden.

3. Il n'est point dit si c'est Othon I, II ou III, qui avait accordé cette faveur. La bulle n'existe point en original dans notre collection du Bas-Rhin; nous ne possédons qu'un simple *Vidimus* de l'officialité de 1462. Schœpflin ne connaissait pas plus que nous la charte primitive; il a travaillé sur le *Vidimus*.

On lisait sur le dos de la charte, que l'évêque Werner attribua, lors de la consécration de cette église, à l'autel de Saint-Cyriaque les dîmes de dix-sept manses (*terra salica* — *Selegelende*) provenant soit du comte Eberhard, soit du comte Hugues, soit de leurs frères Gérard et Waffrid;

Le premier voyage du pape Léon IX en Alsace est encore marqué par une bulle, émise le 17 novembre 1049[1] en faveur du monastère de Sainte-Croix fondé par ses parents à Woffenheim, dans le Haut-Rhin.

Après une invocation à l'instrument du martyre du Sauveur, Léon rappelle que l'église en question a été fondée par ses parents Hugues et Heilwigdis; il dit qu'en souvenir d'eux et de ses deux frères Gérard et Hugues, déjà décédés, et pour son propre salut, il soumet l'église en question à l'autorité et à la protection du saint-siége. A l'avance, il réprouve toute usurpation éventuelle, même si elle avait lieu dans un but religieux; il permet à l'évêque du diocèse d'y faire gratuitement des consécrations d'autels ou de religieuses, mais sous aucun prétexte il ne saurait admettre qu'un roi, empereur, archevêque ou évêque y fasse un acte impliquant une autorité domaniale ou d'advocatie. Il rappelle avoir confié l'advocatie à son neveu Henri, possesseur du château d'Égensheim (*Éguisheim*), et lui confère, à ce titre, l'usufruit des rentes d'Orbeis. Après sa mort, le plus âgé des copropriétaires d'Éguisheim succédera à l'advocatie, aux mêmes conditions. A leur défaut, l'abbesse et la congrégation des religieuses de Sainte-Croix pourront au besoin élire l'avoué parmi les copropriétaires

---

puis les dîmes de l'Osternforst, à Dereberde et Demosand (*sic*); enfin les dîmes de la forêt de Berenbach et Grendelbach (*Grendelbruch*), commençant par le cours d'eau de Rotabo (*la Bruche à Rothau*), et se terminant à Surebac (*Sauerbach?*).

La même note contient encore d'autres renseignements sur les mutations survenues dans ces rentes. Ce sont des détails passablement confus; ils se rapportent à des biens sis à Torolfesheim (*Dorlisheim*), donnés par Gontram, fils de Hugues, pour le salut de son âme et une partie des dîmes sur des terres que Mefrid (*sic*), l'oncle de ces seigneurs, avait données à l'autel de Saint-Étienne, à Metz. La comtesse Berthe, épouse d'Eberhard, avait livré et donné à l'autel de la Sainte-Vierge à Strasbourg une partie des dîmes, attribuées dans le principe à l'église d'Altorf par Gontram.

1. Schœpflin, *Als. dipl.*, t. I, p. 163 et suiv.

d'Éguisheim. S'il n'y a point d'héritier à Éguisheim, les religieuses choisiront dans la famille ou parenté du fondateur, de manière à prendre toujours de préférence le plus proche parent, et à maintenir l'avouerie dans la famille (*in genere*).

Suit une réglementation de ce que l'avoué pourra percevoir, si les domaines du monastère allaient augmenter; c'est toujours, indépendamment des revenus du fermage d'Orbeis, la douzième partie des nouveaux revenus; mais il faudra pour cela attendre que le couvent ait acquis douze nouvelles manses. Si l'avoué percevait plus qu'il ne lui est dû, sur les biens meubles et immeubles du couvent, l'abbesse, après une admonestation et un délai de douze semaines, aura droit d'en appeler au saint-siége.

« Après la mort de l'abbesse, que le pape lui-même venait de bénir, les religieuses devaient être libres dans leur choix; elles devront de préférence en prendre une dans leur propre sein, capable et douée de bonté; dans le cas où ces conditions ne se trouveraient pas, on aurait à en choisir une, hors du rayon du couvent. Il réserve au saint-siége seul la bénédiction ou la consécration de l'abbesse élue.

« *En retour de toutes ces faveurs, l'abbesse enverra tous les ans à Saint-Pierre de Rome une rose d'or de la valeur de deux onces romaines*, ou bien la valeur même, pour en faire confectionner une; et ceci aura lieu en temps de carême, le dimanche d'Oculi. »

Le pape institue formellement « ce mémorial des immunités accordées au couvent de Sainte-Croix, pour qu'à Rome même, où tout acte religieux prend son origine, et où, *malgré moi*, j'ai accepté les fonctions de vicaire de l'apôtre, le monastère situé sur mes domaines paternels et largement doté par moi, ne tombe point en oubli. »

« Fait le 14 des kalendes de décembre. » — Au bas de l'acte, conservé aux archives de Colmar, se trouve le visa de Conrad, évêque de Strasbourg.

Le pape s'était-il rendu lui-même à Woffenheim, en venant de Moyenmoutier, et avant d'aller à Andlau, ou après cette tournée? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer ou de préciser maintenant. En tout cas, il ne semble guère probable que Léon IX, une fois en Alsace, n'ait pris quelques jours pour visiter les fondations de ses parents, d'autant plus que Woffenheim était dans le voisinage d'Éguisheim et de son château paternel[1].

Au sortir d'Alsace, nous trouvons le pape dans le comté de Calw, en Souabe, tenu par son neveu Adalbert. — Aux environs de Calw, les ruines du couvent de Hirschau attirèrent son attention; il y fit faire des fouilles et découvrit les reliques de saint Aurèle. A la suite de cette heureuse trouvaille, il enjoignit à son neveu et à la comtesse Viltrude de relever les murs du couvent et de le remettre entre les mains des Bénédictins.

Vers la fin de novembre 1049, il arrive à Reichenau, dont il avait soutenu l'abbé contre l'évêque de Constance; dans cette île aux anciennes basiliques, il célèbre la fête de saint Clément. De là il se rendit à Augsbourg, puis passa au cœur de l'hiver par les Alpes du Tyrol, et fut de retour à Rome vers le commencement du carême de 1050. Je ne saurais mieux exprimer l'immense changement qui venait de s'opérer dans la situation générale, qu'en traduisant les paroles d'admiration qu'inspire à C. Hœfler cette rentrée du pape dans les États de l'Église, après la première excursion apostolique en France et en Allemagne:

« En moins d'un an, le pape avait réussi à arracher l'Église

---

1. L'abbé Hunkler place, à cette même époque, une tournée du pape au monastère de Saint-Sigismond à Rouffach, de plus, la consécration des églises de Bergholzzell, d'Œlenberg et d'Ottmarsheim. Je ferai aussi remarquer que les chartes concernant Sainte-Croix et Altorf ne sont point datées de ces localités mêmes; c'est probablement en route pour l'Italie que le pape les a fait expédier.

à un état de détresse et à la relever de son abaissement. Le partisan le plus enthousiaste des promesses divines n'aurait pu espérer un semblable résultat. L'Espagne se trouvait rattachée au saint-siége ; en France, l'esprit d'opposition du roi et des évêques était brisé ; l'Église d'Angleterre était plus intimement que jamais unie à l'Église de Rome; en Allemagne, les germes d'une dissolution prochaine étaient étouffés; en Italie, la transformation était complète ; dans l'Occident tout entier, l'esprit apostolique primitif était rajeuni, les préceptes canoniques fortifiés. Plus avait été grand à Rome l'esprit de perdition, plus brillant était aujourd'hui le modèle qui montrait à tous les peuples le chemin de la vie et du salut. Les princes de la terre rendaient hommage de nouveau au successeur de l'apôtre; les évêques de tous les pays de l'Occident entendaient de nouveau sa voix.

« Beaucoup d'évêques avaient été pourvus d'excellents pasteurs ; les moines et les prêtres étaient ramenés à la vie disciplinaire, les laïques bridés, les récalcitrants punis ; et ce résultat était obtenu sans l'emploi de la violence, malgré l'opposition et l'inimitié des puissants de la terre; sans conseil, sans assistance, par un seul homme faible et désarmé, mais pénétré de l'esprit de Dieu, de la foi apostolique, de l'espérance dans le secours d'en haut, et de l'amour qui le poussait à laisser sa vie pour son troupeau. »

A peine descendu à Saint-Jean de Latran, le pape préside le concile qui décida la condamnation de la doctrine de Béranger de Tours[1], sur l'Eucharistie, et ce jugement fut confirmé quelques mois plus tard par le concile de Vercelli.

Jusqu'ici, Léon IX, absorbé par les soins de la réforme du clergé, n'avait pu s'occuper de la situation politique et territoriale du saint-siége ; mais maintenant il éprouva l'impérieux besoin de faire honneur aux traditions de Rome pontificale;

---

1. Il niait la présence réelle.

pour lui, comme pour quelques-uns de ses grands prédécesseurs du huitième siècle, le pape devait être un pontife-roi; l'humilité de son cœur n'obscurcissait point sa vue comme homme d'État; peut-être aussi puisait-il, pour cette partie de son activité, toutes ses inspirations chez le moine Hildebrand, dont nous avons vu l'austère figure au milieu du cortége qui avait suivi l'évêque de Toul à Rome. Depuis Charlemagne, la curie romaine convoitait la Pouille et la Campanie, et faisait remonter ses prétentions ou ses droits jusqu'à la donation de Constantin. Le pape avait de grands desseins sur l'Italie méridionale, qui offrait à cette époque un singulier aspect[1]. Les empereurs d'Orient et d'Occident aspiraient à y dominer; les princes lombards continuaient à régner en maîtres souverains dans plus d'une ville; les cités maritimes étaient à peu près indépendantes, et à travers ce dédale de seigneuries, les Normands, récemment arrivés, se mettaient au service de tous les partis pour les tromper les uns après les autres.

Dans cet état à peu près anarchique, le pape devait apparaître comme une providence. A Salerne, il fut accueilli avec déférence par le prince Guaymar IV; à Melfi, il eut une conférence avec les princes normands, et dans le duché de Bénévent, que l'empereur Henri III avait en partie accordé aux Normands, le pape prépara la voie à une conquête pacifique. La ville de Bénévent chassa l'année suivante ses maîtres lombards, et se donna aux souverains ecclésiastiques de Rome (25 juin 1051).

Dans l'automne de 1050, Léon IX s'achemina de nouveau vers les contrées du Nord, qui lui étaient si chères; le 19 octobre il visita Toul, et employa quinze jours à revoir, dans les environs, toutes les localités, où, pendant son enfance studieuse et sa jeunesse active, il avait déjà vécu de cette vie de sainteté, qui faisait maintenant l'orgueil et l'admiration des

1. Voy. Gregorovius, t. IV, p. 77-78.

peuples catholiques. Il y eut une affluence considérable de pèlerins et de dignitaires de l'Église, qui vinrent du fond de la Hongrie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, porter leurs hommages à ce pape, redresseur des torts et digne héritier de la succession de saint Pierre.

Pendant son séjour dans son ancienne résidence épiscopale, Léon IX honora les reliques de saint Gérard, dont le corps avait été trouvé intact après cinquante-six ans, écoulés depuis son ensevelissement. De Toul, il se rendit sur les confins de la Lorraine, au couvent de Hesse, près Sarrebourg, dont il confirma les priviléges; puis il redescendit, dans l'arrière-saison, en Alsace. Ce fut pendant cette seconde tournée pontificale qu'il émit le remarquable document, dans lequel il constate la présence des reliques de sainte Odile au couvent de Hohenbourg. Ici, je ne puis mieux faire que de traduire textuellement une charte qui constitue pour le monastère, situé au sud-ouest de Strasbourg, sur une sommité des Vosges, un véritable titre de noblesse[1] :

« Léon, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au nom du Seigneur, à l'église de Sainte-Marie, mère de Dieu, à Hohenburch, où repose le corps de la sainte vierge Odile et, par son entremise, salut aux religieuses qui à tout jamais y feront le service divin.

« Pendant que nous parcourions, poussé par un pieux devoir, la contrée d'Alsace, il nous arriva de visiter Hohenburch, et puisque nous portons une pieuse sollicitude à toutes les églises, une dévotion spontanée nous aurait porté vers ces lieux, sans compter que le souvenir de nos parents, qui dévotement y ont servi le Christ et y reposent en paix, nous a poussé à consacrer de nouveau, comme résidence du Saint-Esprit, ladite église, que nous avons trouvée pour ainsi dire

---

1. Cette bulle est placée improprement par Schœpflin (*Als. dipl.*, t. I, p. 166-169), en 1051, au lieu de 1050.

abandonnée. Et nous l'avons fait ainsi qu'il convient. Or, à ce temple dédié à la sainte Vierge, mère de Dieu, et à saint Nicolas, la vénérable abbesse Berthe a livré un bien avec des serfs qu'elle possédait près d'Arcenheim (*Artzenheim*) et près de Meinoldesheim (*Mænolsheim*), Sahsenheim, Uhresheim (*Ursheim*), Gersheim (*Gerstheim*). Nous avons de plus statué que sur les deux autels, dont l'un est placé au-dessus de la tête de sainte Odile, et l'autre dans l'église principale, personne ne célèbre la solennité de la messe, si ce n'est l'évêque du diocèse même, et les semainiers attitrés de l'église même; et, en outre, toute personne capable qui se présenterait, mais toujours avec l'autorisation et l'assentiment de l'abbesse ou de la congrégation dans le cas où l'abbesse ne serait pas présente. On aura de plus soin de se pourvoir d'un prêtre religieux qui desservira journellement l'autel de sainte Odile et remplira dignement l'office de chapelain auprès de l'abbesse. Et puisqu'il convient à nos devoirs de régent apostolique de porter une bienveillance compatissante à qui brille dans l'exercice de la piété, ainsi que le portent les lettres-priviléges accordées par nos prédécesseurs, il nous a semblé aussi juste et convenable de nous rendre aux désirs de cette église et des religieuses qui s'y vouent au service du Seigneur. Or donc, nous concédons en vertu de notre autorité, et à tout jamais, ledit privilége, statuant sous réserve de la censure apostolique, et en invoquant le jugement de Dieu, que ladite église devra inviolablement posséder le bien susmentionné, et tous ceux qui ont déjà été concédés par les fondateurs de l'église ou par d'autres fidèles serviteurs du Christ; par exemple : Rodesheim (*Rosheim*), Torolfesheim (*Dorlisheim*), Avelsheim (*Avolsheim*), Sahsolsheim (*Sæssolsheim*), Bladensheim (*Blæsheim*), Scaffersheim (*Schæffersheim*), Ehnenheim (*Obernai*), Illenkirchen (*Illkirch*), Ingemarsheim, Ehenheim (*sic, Niedernai*), Egensheim (*Eguisheim*), Sigolsesheim (*Sigolsheim*), Alege (*Ehl*), Sunthausen (*Sundhausen*), Argersheim (*Ergersheim*), Scopf-

heim (*Schopfheim*), Gersheim (*Gerstheim*), Bircheim (*Bergheim, Mittelbergheim ?*), Tullingen. Quant à la terre salique de Saint-Nabor, et de tout ce qui serait ultérieurement concédé, que personne ne se permette dorénavant d'en enlever ou de lâcher une parcelle; mais que le tout demeure intégralement aux religieuses vouées en ce lieu au service du Seigneur.

« Nous avons aussi résolu de confirmer auxdites religieuses la faculté d'élire, toutes les fois qu'une abbesse viendra à décéder, sans contradiction, une abbesse qui prendra la direction du couvent. Ordonnons aussi qu'elles élisent de préférence dans leur propre sein, si elles peuvent y trouver une digne et religieuse abbesse, sinon qu'elles acceptent la meilleure qu'elles pourront trouver autre part et qu'elles amènent l'élue devant l'évêque, pour qu'il la consacre, et que l'abbesse, à son tour, fasse régulièrement consacrer par l'évêque les religieuses soumises à son régime.

« Nous décrétons aussi que toute la superficie (*area*) de la montagne, qui, du temps de sainte Odile, était possédée par les religieuses seules, ainsi qu'il est constaté par une ancienne tradition, soit soumise à l'abbesse, de telle manière que personne ne s'avise, sans son assentiment, de cultiver ou d'occuper la montagne qui s'étend au-dessous de l'enceinte du mur païen (*infra septa gentilis muri*) et que personne ne se hasarde d'enfreindre et de violer, de quelque façon que ce soit, la paix qui doit, selon notre volonté, régner perpétuellement en ces lieux. Décrétons en outre que pas une personne, de quelque condition qu'elle soit, n'exige quelque chose de ladite église par force ou par violence, mais qu'elle puisse toujours, calme et tranquille, vaquer aux louanges de Dieu; voulons aussi que l'abbesse ne dissipe point les biens du couvent avec une prodigalité insouciante, mais que, fidèle dispensatrice du suprême empereur, elle s'applique à conserver diligemment et à garder prudemment tous les revenus qui devront servir aux pauvres du Christ et à l'avantage de l'église,

non à la vanité du monde, de manière que les brebis du Christ, qu'elle doit paître selon l'esprit et la chair, ne manquent jamais de pâturage temporel et puissent s'appliquer sans souci à la recherche et à l'acquisition des choses de l'éternité. Si elle contrevenait à ses devoirs, et si, avertie une, deux ou trois fois, elle ne venait pas à résipiscence, nous prescrivons qu'elle soit déposée selon les règles canoniques, et devant l'église, en vertu d'une censure judiciaire.

« Or donc, en vertu de l'autorité qui nous compète comme successeur de saint Pierre, nous décidons irrévocablement qu'il ne sera permis à aucun empereur, roi, archevêque ou personnage quelconque, grand ou petit, d'agir, de quelque façon que ce soit, à l'opposite de cette lettre confirmative. Quiconque y contreviendrait, nous voulons qu'il demeure frappé de notre anathème apostolique, jusqu'à ce que, humblement, il vienne à s'en repentir. Mais celui qui gardera (*ces préceptes*), nous voulons qu'il participe de la vie éternelle. Frappé sera du même anathème tout semainier ou tout autre prêtre qui se hasarderait à accabler l'église de Hohenburch par des contestations ou des violences. Les semainiers aussi ne posséderont sur la montagne que les maisons nécessaires à leur habitation, qui leur auront été concédées par l'abbesse à titre de bénéfice.

« Fait, le 16 des kalendes de janvier (*le* 17 *décembre* 1050), de la main d'Odon III, primicerius de Toul, chancelier et bibliothécaire du siége apostolique, pendant la seconde année du règne de Léon IX, pape, indiction IVe. »

Je pense que tout commentaire pâlirait à la suite de ce document, témoin de la sollicitude du saint pontife pour l'Alsace et pour ses illustrations religieuses. Mes lecteurs auront été saisis, sans que j'insiste sur cette circonstance, par les termes affectueux qui révèlent l'attachement du pape pour le pays de ses ancêtres. Ils doivent aussi être frappés de la description des localités, et des termes relatifs à l'enceinte celtique

témoin muet d'un long passé, qui, à l'époque de saint Léon déjà, exerçait sur l'imagination du peuple une mystérieuse influence.

Un historien d'Alsace, que nous avons tous connu et apprécié, feu Strobel, place ici la visite de saint Léon dans le Haut-Rhin et à Strasbourg. — Dans la capitale de l'Alsace, le pape visita la cathédrale romane, dont la reconstruction, commencée sous l'évêque Wernher, avançait alors rapidement. Léon approuva les plans qu'on lui soumit. Puis il consacra l'église de Saint-Pierre le Jeune, et, à la demande des fidèles, il y laissa son couvre-chef, que l'on montrait pendant longtemps à titre de relique, le mercredi de la semaine sainte. — Cependant, au milieu des soins donnés aux églises et aux monastères, il ne perdit point de vue le but majeur de son voyage dans le Nord, *la pacification du pays*.

Depuis que l'empereur Conrad II avait déclaré les fiefs héréditaires, il s'était formé dans les pays rhénans, comme dans l'Allemagne centrale, un nombre considérable de petites seigneuries indépendantes, souche et origine de la noblesse inférieure. Le premier effet de cette mesure, dictée par des circonstances impérieuses, fut de donner lieu à des frottements constants de seigneur à seigneur, et de seigneur à ville; la paix publique était journellement troublée; le pape avait lui-même, pendant son jeune âge, éprouvé, par les malheurs de sa propre famille, les terribles suites de cet état anarchique. Le trouble qui régnait dans l'Église s'était communiqué à toutes les relations politiques et civiles. Pour lutter avec le mal, le pape s'appliqua de son mieux à faire adopter en Alsace la paix de Dieu, qui avait déjà obtenu force de loi dans d'autres parties de l'Europe centrale.

Une convention, jurée en 1051, par les seigneurs et les villes, couvrit de sa protection, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, les ecclésiastiques, les femmes, les marchands, les chasseurs, les pèlerins, les agriculteurs allant aux

champs ou revenant de leur labour. Tous les participants à ce traité s'engageaient à ne point porter des armes pendant les jours fériés, et pendant les jours de la semaine, fixés par la trêve sainte. La peine de mort était prononcée contre la personne libre qui violait le traité; le serf coupable perdait la main. Toute provocation violente était punie; tout accusé subissait l'épreuve de l'eau froide. On plaça la paix de Dieu sous la surveillance du clergé, et lecture publique était donnée des articles de la convention, chaque dimanche, dans les églises. Le son des cloches annonçait, le soir du mercredi, que toute hostilité devait cesser pendant quatre jours.

Ce fut un immense bienfait; dans les campagnes, on dut bénir le nom de Léon IX, qui valait à son pays natal cet armistice régulier et qui permettait aux opprimés de respirer un peu plus librement.

Au commencement de 1051, le pape se rend à Trêves, puis, pour la seconde fois, à Augsbourg. Dans cette ville, un pénible devoir l'attendait : il avait cité à comparaître devant lui l'archevêque de Ravenne, accusé de machinations séditieuses contre la personne même de Léon. Sur les instances des évêques présents, le pape pardonna et donna au pénitent hypocrite l'absolution dans la mesure de sa contrition. Un sourire sardonique, infernal, effleura la figure du prêtre rebelle; il retourna impunément à Ravenne; mais il y mourut d'une mort subite, et la croyance populaire attribua cette fin soudaine à la main vengeresse de Dieu.

Pour la célébration des fêtes de Pâques (1051), Léon IX fut de retour à Rome; il y guérit pendant le service divin, par la seule influence de sa parole et de son regard, une pauvre possédée; des faits analogues se répétèrent dans plusieurs circonstances et servirent plus tard de preuves à l'appui de la canonisation du pape.

Pendant cette année 1051, Léon IX se rendit de nouveau dans le sud de l'Italie, où les Normands continuaient à com-

mettre des cruautés inouïes. Pour y arriver, il suivit d'abord la route de Subiaco, et visita, dans cette belle vallée alpestre, les monastères illustrés par saint Benoît. Il usa de rigueur envers l'abbé du *Sacro Speco*, qui, se sentant coupable, s'était réfugié à Trevi; puis il examina les documents des habitants de Subiaco, et fit impitoyablement brûler les titres apocryphes. Je cite cette circonstance, parce qu'elle jette rétrospectivement quelque lumière sur la manière de procéder qu'a dû employer le pape pour le couvent de Hohenbourg. Il est évident que, avant de faire cette consécration, son examen s'était porté sur les titres de famille que le monastère avait conservés, et que l'acte solennel, qu'il accomplit pour constater la vénération séculaire dont jouissait sa sainte aïeule, n'avait été décidé qu'après un consciencieux recueillement.

En arrivant dans l'Italie méridionale, il reçut définitivement la soumission de Bénévent; il fit son entrée dans cette ville, le jour même de l'Assomption. Alors les instances les plus vives lui arrivèrent du catapan grec Argyroüs, qui représentait le reste de l'influence byzantine dans la Pouille. Le pape commença, en effet, à faire des préparatifs et des armements pour châtier les chevaliers-bandits de la Normandie; mais, abandonné dès ce moment par Guaymar, prince de Salerne, il résolut de s'adresser à l'empereur Henri III, avoué de l'Église de Rome; car en s'appuyant sur l'Allemagne, il pouvait espérer d'en finir avec les Normands, abriter contre leurs attaques Bénévent, sa nouvelle acquisition, et sauver les habitants de la Pouille, torturés, mutilés par les bandes des fils de Tancrède de Hauteville.

Pour décider l'empereur à lui fournir des secours efficaces, il fallut, une troisième fois, s'acheminer vers le Nord. Il se rend en Allemagne, en 1051, et commence par intervenir dans la lutte engagée entre Henri III et les rois André et Bela de Hongrie. Ses efforts sont couronnés de succès; puis il passe à Ratisbonne, y rend les honneurs dus aux reliques de l'évêque

Wolfgang, qui, d'après la tradition, avait rendu la vue à sainte Odile, consacre le couvent de Saint-Emeran, transporte à Bamberg les ossements du pape Clément II, et arrive à Worms en décembre. Son séjour dans cette ville est marqué par la promesse d'un secours contre les Normands, qu'il arrache à l'empereur, auquel il cède l'évêché de Bamberg et l'abbaye de Fulde contre la propriété définitive de Bénévent.

Aucun document ne conserve la trace d'une visite que le pape aurait faite à sa chère Alsace, maintenant qu'il se trouvait non loin de cette province, pour la troisième fois depuis son avénement au trône pontifical. En 1052, nous le trouvons à Padoue, confirmant les priviléges des églises et consacrant, dans celle de Sainte-Justine, la découverte des corps de trois saints[1]; puis à Mantoue, où il avait convoqué un concile pour donner suite à ses actes de rigueur contre des mœurs dissolues. Ici, il rencontra pour la première fois une résistance à main armée de la part du clergé et du peuple, et se vit obligé de faire un pas rétrograde. Il doit être permis de proclamer que l'œuvre légitime, entreprise par Léon IX, fut entravée et échoua devant l'aveugle opposition d'une société corrompue. Le mal devait encore progresser et provoquer la venue du grand moissonneur Hildebrand, qui allait extirper, d'un seul coup, la mauvaise herbe dont l'Église était couverte.

De retour à Rome, le pape eut la douleur de perdre, par un empoisonnement, Halynard, archevêque de Lyon, et Hugues, évêque de Langres. A la même époque (7 mai 1052), Boniface, marquis de Toscane, le soutien et le conseiller du saint-siége, mourut assassiné à Salerne; le prince Guaymar succombait à la suite d'une conspiration; mais il restait à Léon IX, pour l'accomplissement de sa sainte mission, une phalange de pieux anachorètes; il avait saint Pierre Damiani à Ponte-Avellana; près de Vicence, saint Théobald le Champe-

1. Saint Julien, saint Maxime et sainte Félicité.

nois; à Vallombreuse, saint Romuald; entre les golfes de Salerne et de Tarente, cent vingt couvents abritaient trois mille disciples de saint Alfer...., que de motifs d'espérance et de confiance dans l'avenir! Les Pisans, protégés et encouragés par lui, venaient de conquérir la Corse et la Sardaigne sur les Sarrasins; le pape crut y voir la main de Dieu qui l'invitait à chasser les Normands de l'Italie méridionale.

En juin 1053, il se met en campagne avec une petite armée, commandée par Rodolphe, recteur de Bénévent, et par Werner, un chevalier souabe, qui lui amenait le secours si longtemps attendu du fond de l'Allemagne. Le pape se dirigea d'abord sur le mont Cassin, de là à San-Germano et à Capoue, avec un brillant cortége clérical et laïque. Sur les bords du Volturno, il tient une cour de justice; mais déjà de sinistres présages commencent à circuler. Jean, archevêque de Salerne, avait eu, dans son église, sur le tombeau de l'apôtre Matthieu, une vision qui lui annonçait que la Pouille et la Calabre resteraient aux Normands. On comprend que ce songe, qui pouvait aussi n'être qu'une hallucination ou une inspiration de l'esprit du mal, ne détourna pas le pape d'un projet longuement médité. La position des chevaliers normands était cruelle; excommuniés par le pape, détestés par les populations, en proie à la famine, en face d'une levée générale du pays, ils devaient se montrer prêts à tous les sacrifices. Lorsque les deux armées se trouvèrent en présence dans la Capitanate, près de Civitella, ils demandèrent instamment à négocier. Mais les chevaliers allemands, forts et d'une taille élevée, méprisaient les Normands, petits et grêles; ils comptaient en avoir facilement raison, et rapporter au delà des Alpes des dépouilles opimes.

Léon IX se confiait dans la supériorité du nombre : il comptait dans son armée au moins sept mille combattants, à pied et à cheval; les Normands ne comptaient que trois mille cavaliers; mais c'étaient, selon l'expression de Gregorovius, autant de démons incarnés, de vrais Centaures, prompts à l'attaque

et redoutables même en fuyant. A leur tête se trouvaient trois braves : Richard, comte d'Averse, le comte Humfroi et Robert Guiscard, l'Ulysse de ces temps héroïques.

La bataille qui allait se livrer entre Civitella et Dragonara, le 18 juin 1053, est l'un des faits guerriers les plus remarquables dans les annales de la papauté temporelle ; involontairement on est porté à faire un parallèle entre cette rencontre et le combat de Castelfidardo.

Le pape, du haut des créneaux de Civitella, bénit son armée, ne doutant pas un seul instant de la victoire.

Les chevaliers et les soldats allemands, couverts de leurs boucliers et armés de leurs glaives, repoussèrent facilement l'attaque de Humfroi, de ses tireurs d'arc et de ses lanciers ; mais les troupes italiennes se débandèrent à la première attaque de Richard d'Averse ; alors Robert Guiscard se mit à entamer immédiatement le flanc des Allemands. Ces braves se formèrent en carré et tombèrent un à un, jusqu'au dernier. C'est un des sacrifices les plus héroïques de l'histoire du moyen âge.

Les vainqueurs se précipitèrent contre les murs de Civitella ; ils voulaient s'emparer du pape. Le faubourg de Civitella est en feu ; l'assaut est donné contre les remparts. Dans l'intérieur de la petite forteresse, les bourgeois, mobiles et infidèles, se mettent à piller les bagages pontificaux et à chasser le pape lui-même hors des murs.

Dans cette extrémité, le pape envoie des négociateurs vers les chefs normands, et se met à couvert sous le bouclier invisible de l'apôtre saint Pierre ; il échange le rôle d'un chef d'armée inhabile et malheureux contre celui du bon berger [1]. Les guerriers victorieux et sauvages sont apprivoisés, miraculeusement convertis ; ils s'agenouillent devant leur prisonnier, baisent humblement les sandales apostoliques, enveloppent le

1. Gregorovius.

pape de leur escadron chevaleresque et promettent de lui faire escorte fidèle jusqu'à Bénévent, au besoin jusqu'à Rome.

Pendant deux jours, Léon IX resta plongé dans une douleur profonde et dans la prière pour l'âme des combattants qui venaient de se sacrifier pour l'indépendance temporelle du saint-siége. Puis il les fit enterrer solennellement. L'aspect du champ de bataille de Dragonara brisa son cœur sympathique : il ne se releva plus de ce coup funeste, et, sans aucun doute, dans le silence des nuits d'insomnie qu'il passait maintenant, il devait s'adresser quelque reproche d'avoir laissé sacrifier le sang des fidèles pour une cause politique. Il déclina visiblement; sa carrière était terminée.

Lorsque, sous l'escorte des chevaliers vainqueurs, il fit son entrée à Bénévent, les sanglots de la population répondirent aux larmes qu'il versait lui-même. La nouvelle de la défaite pontificale s'était répandue avec une effrayante rapidité dans toute l'Europe chrétienne; le blâme et la critique ne firent pas défaut. Bruno de Segni, saint Romuald, le chroniqueur d'Amalfi, Saint-Pierre Damiani lui-même sont unanimes dans le jugement qu'ils portent sur cette campagne contre les Normands; car, à cette époque, l'idée du domaine temporel du pape n'avait pas encore atteint le degré de certitude qu'on semble lui accorder de nos jours, où des hommes d'État protestants se sont rangés au nombre de ses défenseurs.

Les Normands venaient d'obtenir, par leur éclatant succès, un titre qui légalisait leurs conquêtes. Le pape leva l'interdit qui pesait sur eux; il promit très-probablement de reconnaître leur conquête; les prétentions de la papauté, d'exercer une suzeraineté complète sur le royaume de Naples, datent de cette défaite de Dragonara.

De quelques soins que les chefs normands entourassent le pape, il resta inconsolable[1]. Une seule pensée l'obsédait en-

1. Les *Annales de Lambert* portent: *cunctos dies quibus supervixit tantæ calamitati in luctu et mœrore egit.*

core, celle d'avoir trop vite cédé à la force et de n'être pas mort à côté ou au milieu de ses fidèles défenseurs. De sa prison splendide de Bénévent, il envoya les cardinaux Frédéric de Touraine et Humbert à Constantinople, avec mission de sommer l'empereur Constantin Monomaque de se concerter avec Henri III, empereur d'Allemagne, à l'effet de reconquérir au profit de l'Église l'Italie méridionale. Était-ce une impulsion spontanée, ou suivait-il, en cela, les conseils de Hildebrand? Qui peut le savoir, à la distance où nous sommes de la catastrophe de Dragonara, et dans la pénurie de documents précis? Nous possédons toutefois la lettre du pape à l'empereur de Byzance; pour le pousser à intervenir en Italie, il s'appuie surtout sur la donation de Constantin le Grand, il ajoute: « *Tu juxta nominis tui etymologiam constanter adjuva recuperare, retinere et defendere....* Fais honneur à ton nom, aide-nous vaillamment à reconquérir, à conserver et à défendre notre héritage. »

Lorsqu'il écrivait cette épître pressante, ses jours étaient déjà comptés; vers les derniers temps de son séjour à Bénévent, il ne prenait plus de nourriture; une fois encore, se ranimant, il y célébra la messe en public. Puis, il se mit en route pour Rome. C'était le 12 mars 1054, un peu plus de huit mois après la fatale bataille. Son état d'épuisement le força de s'arrêter douze jours à Capoue. Humfroi l'avait accompagné jusque dans cette ville; ici, le pape le congédia ainsi que son escorte normande. Il arriva à Saint-Jean de Latran, dans la société du fidèle abbé du Mont-Cassin.

De plus en plus brisé, il sentit approcher sa fin et se fit transporter à Saint-Pierre, à la date du 13 avril 1054. A peine les habitants de Rome eurent-ils appris cette nouvelle, qu'une partie de cette hideuse populace, habituée depuis de longues années au désordre des rues et au carnage, se précipita vers le palais de Latran, avec l'intention de le piller; puis elle s'arrêta tout à coup, frappée d'une mystérieuse terreur, au pied

des escaliers. La sainte figure de Léon IX protégeait, invisible, ce séjour d'une longue série de ses prédécesseurs.

En attendant, le pape luttait avec la mort. Il avait fait placer, près de son lit de repos, le sarcophage qui devait recevoir sa dépouille mortelle; appuyé sur ses serviteurs, il s'approcha de ce dernier asile, et dit aux assistants à haute et intelligible voix: « Voyez, mes frères, combien est misérable et transitoire la grandeur humaine! Que chacun de vous, s'il est destiné à jouir des honneurs de ce monde, me prenne pour exemple! Voici que, élevé du néant jusqu'au faîte des grandeurs humaines, je suis de nouveau réduit à néant; la cellule que j'ai habitée comme moine, je la retrouve dans l'étroitesse de ce cercueil. Tout à l'heure j'y serai couché, recouvert, au lieu d'ornements, du fil de l'araignée; en ce moment déjà, je suis une pâture préparée pour les vers. » — Puis il bénit le sarcophage, en prononçant encore des paroles qui arrachèrent des sanglots à toute l'assemblée. Pendant cette lente agonie de quatre à cinq jours, on l'entendit plusieurs fois faire sa prière en allemand; il demandait à Dieu de l'enlever rapidement, si telle était sa volonté, ou de le guérir par un miracle.

Léon IX était alors dans sa cinquante-deuxième année. Un plus long avenir lui semblait garanti; mais les soucis du pouvoir spirituel et temporel usent vite. — Le 19 avril, de bon matin, sentant décidément approcher sa fin, il se fit porter vers l'autel de Saint-Pierre, se jeta contre terre, pria en silence pendant une heure, prit le sacrement des mourants, et puis se recoucha pour s'endormir paisiblement du dernier sommeil. C'était la neuvième heure du jour.

La cloche de Saint-Pierre commença à tinter sans qu'une main d'homme l'eût ébranlée, à ce que rapporte la tradition contemporaine.

L'ensevelissement se fit le jour même, selon la volonté du pape. Des guérisons nombreuses s'opérèrent sur sa tombe, et

l'Église reconnaissante couronna de l'auréole de la sainteté le front du pieux réformateur.

Victrix Roma dolet nono viduata Leone,
Ex multis talem vix habitura patrem[1].

Des églises furent élevées en son honneur : à Toul, dont il avait administré le diocèse pendant vingt-deux ans; à Bénévent, qu'il avait conquis pour le saint-siége. Les témoignages contemporains exaltèrent la bonté de son cœur, sa pureté, son abnégation, son humilité, sa soumission aux décrets divins, son désir de répandre le règne de Dieu sur terre. Les papes Victor III et Grégoire VII, Lanfranc, le primat d'Angleterre, Bruno, évêque de Segni, se firent les organes éloquents de leur siècle. Pour Léon IX, la canonisation n'était que le verdict d'un jury d'élite, qui lui-même avait puisé son jugement dans un écho de la voix publique.

Je n'ai point cherché à effacer ni à dissimuler l'ombre que l'expédition contre les Normands jette sur cette noble figure. Mais ses qualités et ses vertus évangéliques rayonnent d'un éclat tel qu'il demeure, en tout état de cause, l'un des ornements du saint-siége. L'Alsace revendique avec fierté cette gloire de l'Église; les noms de Hohenbourg et de sainte Odile ne sont point prononcés sans que le souvenir de Léon IX s'y rattache. Ce pape a délivré les lettres patentes qui constatent et consacrent les origines du pittoresque monastère, de cet asile placé au-dessus des nuages et des bruits de la terre. Il a pour ainsi dire frayé le chemin que devait suivre un siècle plus tard Frédéric de Hohenstauffen, et que devaient prendre pendant huit siècles après lui, des princes, des prélats, des hommes illustres et des pèlerins obscurs, femmes, enfants et vieillards, qui allaient chercher, à travers ces forêts de sapin, dans l'air pur des montagnes et dans la chapelle sépulcrale de

1. Rome victorieuse s'afflige d'être veuve de Léon IX, car dans une longue suite de pontifes, elle retrouvera difficilement un père qui lui ressemble.

la sainte abbesse, des secours spirituels et matériels, la santé de l'âme et du corps, le charme des souvenirs historiques et légendaires [1].

---

1. J'ai fait usage pour cette esquisse, indépendamment des chartes, relatives à saint Léon, et éditées par Schœpflin : de l'*Histoire d'Alsace*, par Strobel, t. I[er], p. 271 et suiv.; je lui dois la traduction de la trêve de Dieu; de l'*Histoire des saints d'Alsace*, par l'abbé Hunckler; de l'ouvrage capital de Constantin Hœfler : *Les Papes allemands*, 2[e] *section : Léon IX, Victor II, Étienne IX, Nicolas II.* Ratisbonne, 1839; de Gregorovius, *Histoire de la ville de Rome*, au moyen âge, vol. IV, p. 71 et suiv. Cet auteur protestant se distingue par son impartialité, l'élévation de ses vues, ses aperçus ingénieux, sa diction à la fois simple et éloquente.

Constantin Hœfler, en traitant l'histoire spéciale de Léon IX, pouvait se donner libre carrière; il a usé d'un nombre infini de chartes, que Gregorovius a probablement négligées de propos délibéré, car le pontificat de Léon IX n'est pour lui qu'un épisode très-court dans un ouvrage qui embrasse plus de dix siècles.

Ces deux écrivains se complètent; l'auteur catholique est plus détaillé, plus précis, plus enthousiaste; l'auteur protestant plus incisif, plus entraînant; tous les deux professent pour ce saint pontife une admiration sympathique qui se transmet naturellement au lecteur.

GODEFROI DE STRASBOURG

LE MINNESINGER

(MEISTER GOTFRIT VON STRASBURC)

Mémoire lu en novembre 1861 dans la Société littéraire de Strasbourg.

Vers la fin du douzième et dans la première moitié du treizième siècle, on vit se produire en Allemagne un mouvement poétique d'une exubérance, d'une richesse telle que peu d'époques, dans l'histoire littéraire des autres nations de l'Europe, offrent un spectacle pareil. Dans le vaste corps de l'Empire germanique, ce sont les vallées du Rhin, du Danube, de la Thuringe et des Alpes qui participent surtout à cette vie intellectuelle ou qui fournissent les artistes de cet immense concert. A voir surgir à une seule et même époque, en si grand nombre, les poëtes épiques, didactiques et lyriques, l'observateur cherche à remonter à la source de cette productivité, de cette fécondité merveilleuse. Ce printemps et cet été splendides, ces innombrables alouettes qui s'élèvent tout à coup dans les airs et disent leur chant matinal sur tous les points de l'horizon, ces rossignols qui modulent leurs accents plaintifs sur la lisière de toutes les forêts de la Germanie, n'auraient-ils point appris leurs accords dans des pays plus fortunés, plus méridionaux? Les tapis de fleurs, qui couvrent subitement le fond des prairies, des vergers et des clairières, ne seraient-ils point le produit de graines transportées sur l'aile invisible des vents du sud et de l'ouest?

Il faut certainement, dans ce remarquable essor du génie littéraire allemand sous la dynastie des Hohenstauffen, faire

la part des influences provençales, italiennes, normandes et anglaises; mais, indépendamment de cette inspiration mixte, il faut reconnaître en Allemagne, à l'époque privilégiée dont nous parlons, une source purement nationale; dans beaucoup de productions littéraires circule un sang généreux, pur de tout alliage; toute une série de poëmes est basée sur des traditions scandinaves, franques, bourgondes et gothiques; même les compositions, dont le sujet est emprunté au cycle carlovingien et à celui de la Table ronde, se transforment complétement sous la main des hommes de talent ou de génie, qui, au pied des Vosges, sur les rives du Rhin et du Danube, et sur la lisière des pays slaves, ont célébré les mystères du Saint-Graal, ou les amours des chevaliers de la cour d'Arthur.

Dans le cadre que je me trace en ce moment, il ne peut être question de suivre cette filière des origines respectives, de fixer la ligne de démarcation entre les domaines de la littérature purement allemande et ceux où elle confine et se mêle à la littérature de ses brillants voisins. J'ai annoncé mon désir de vous initier ici dans les œuvres des plus éminents poëtes de cette ère des Minnesinger, qui offre bien quelque ressemblance avec celle des troubadours et des trouvères, mais qui s'en écarte dans la plupart de ses représentants, et fait éclater, dès ces temps reculés, la diversité du génie septentrional et de l'esprit du Midi.

Quelques centaines de noms se trouvent inscrits en caractères plus ou moins visibles dans les annales de la poésie allemande du treizième siècle; mais il en est quatre surtout qui brillent d'un éclat sans pareil.

Walther von der Vogelweide, le vrai type du chevalier errant et chantant, le poëte à la fois patriote et élégiaque, passionné pour la gloire de l'empire romano-germanique et de ses princes, épris de la beauté de son pays natal et des chastes femmes qui habitent ses châteaux, Walther, le croisé, qui place la terre promise, la terre de Canaan au-dessus de sa

belle patrie allemande, et qui redit, comme l'Ecclésiaste ou comme Caldéron, le néant du « songe de la vie, » Walther est le représentant le plus complet de la poésie lyrique de cette époque fortunée; il est, d'après l'expression de Godefroi de Strasbourg, le chef d'orchestre dans ce chœur de rossignols.

Hartmann von Aue, le conteur naïf des peines du « pauvre Henri, » consigne dans ce récit charmant les douleurs de la résignation et les ineffables jouissances de l'amour désintéressé, du sacrifice volontaire, du rachat par l'amour. S'il était permis d'associer, sans blesser des susceptibilités légitimes, un nom propre mal famé avec une épithète dont on a souvent abusé, je dirais que Hartmann von Aue est un La Fontaine chrétien; peut-être me sera-t-il permis de justifier bientôt mon assertion.

Wolfram von Eschenbach, le chantre mystique de Parcival, profond comme la mer, qui recèle des perles dans le sein inexploré de ses grottes sous-marines, en reflétant sur le miroir de sa surface toutes les splendeurs du ciel et toutes les richesses du rivage, Wolfram d'Eschenbach, à qui la tradition populaire attribue même la facture des *Niebelungen* dans leur forme actuelle, est pour l'Allemagne de 1220 ce que fut, cent ans plus tard, pour l'Italie, Dante Alighieri, et ce qu'avait été cent ans plus tôt, pour la France et pour l'Angleterre, le moine Théroulde, le chantre de Roland.

Puis, à côté de Wolfram, de Hartmann, de Walther, tous trois poëtes-chevaliers, vient se placer un poëte-bourgeois, originaire de la vieille cité municipale que nous habitons.

Maître Godefroi de Strasbourg, évidemment plus lettré, et probablement moins pauvre que ses trois illustres émules, rachète l'obscurité de son origine roturière par une renommée conquise à force de labeur et de souffrances morales.

L'auteur de *Tristan et Iseult* ne nous est connu que par son œuvre. Aucune circonstance biographique précise n'a révélé à la postérité le point de départ de sa carrière et la cause de sa fin prématurée. Il résulte seulement du témoignage de quel-

ques-uns de ses contemporains et des poëtes qui lui ont succédé, qu'il avait conquis une gloire méritée, et que la destinée des deux amants, célébrée par lui, faisait les délices des cours princières et des châteaux. C'est donc dans l'œuvre même de Godefroi qu'il faut étudier l'homme et deviner les influences qui ont développé les germes de son rare talent.

Selon toutes les probabilités, l'enfance et la première jeunesse de Godefroi tombent dans les dernières années du douzième siècle. A cette époque, l'Alsace était journellement traversée par les chevaliers et les bandes armées qui, du Nord, se rendaient en Italie, ou de l'Ouest vers l'Orient. Le grand mouvement des croisades commençait bien à s'amoindrir, mais il n'était pas encore arrêté. Les poétiques figures du vieux Frédéric-Barberousse et du jeune Richard Cœur de lion avaient dû frapper l'imagination de Godefroi; la cour des Hohenstauffen, si souvent fixée à Haguenau, avait déroulé ses pompes devant les yeux éblouis du chantre novice, qui entrevit d'abord, à travers un voile, ce monde d'enchantements et d'amour, dont il allait devenir l'un des plus éloquents et des plus dangereux interprètes.

Wattrich, appréciateur ingénieux et tout récent de Godefroi de Strasbourg[1], suppose que ce poëte à la fois si limpide, si élégant et si passionné, a fait une partie de son éducation littéraire à Paris. Je ne serais point éloigné d'admettre cette hypothèse; Walther von der Vogelweide et le chroniqueur Otton de Freisingen ont bien suivi la même route. Ce serait donc à Paris qu'il aurait puisé, dans quelques manuscrits latins et français, la première idée de son vaste poëme. Les vers français, intercalés dans son œuvre, ne laissent subsister aucun doute sur la source primitive de *Tristan und Yseult*[2].

---

1. *Gottfried von Strassburg, ein Sænger der Gottesminne, von* Dr Wattrich, Leipzig, 1858.

2. L'auteur du manuscrit français (*die britannischen Bücher*), qui a servi de point de départ à Godefroi, avait probablement puisé dans Thomas

Avant Godefroi de Strasbourg, Eilhart d'Obergen avait déjà traité en vers allemands le sujet de Tristan, et puisé dans un manuscrit anglo-normand[1]. Mais, je le répète, les prédécesseurs de notre poëte indigène n'ont fourni qu'une matière indigeste, dont lui, le premier, a démêlé et mis en saillie les éléments psychologiques.

Plusieurs passages du *Tristan* de Godefroi laissent entrevoir les fréquentes tournées du poëte, qui a certainement visité le cours du Rhin depuis le lac de Constance jusqu'au pittoresque Siebengebirge, et qui s'est rencontré très-probablement à la cour de Thierry de Misnie avec Walther von der Vogelweide. Comme ce dernier, qui lui était congénial sous plus d'un rapport, il a sans aucun doute, suivant les mœurs du temps, promené sa lyre de château en château; bien accueilli pour ses vers, mais tenu à distance à raison de son origine bourgeoise, et faisant, dans cette position ambiguë, la dure épreuve de la vie des salons, tour à tour gracieuse ou blessante pour son amour-propre d'homme et de poëte. Le secret des douleurs personnelles de Godefroi, qui perce dans plus d'une strophe de sa vaste composition, se trouve probablement dans cette existence précaire, qui le rapprochait journellement des grands de ce monde, sans le mettre sur le pied d'une égalité complète ni avec les distributeurs des grâces, ni avec les princesses ou les châtelaines. Quant à ces dernières, il devait en être aimé et redouté; car, sous le voile de la fiction, il racontait leurs doux péchés, leurs amertumes cachées, leurs ruses, leur repentir et leurs rechutes.

---

de Bretagne, non pas dans Thomas d'Ercyldoune, qui est postérieur. Voy. van der Hagen, *Minnensinger*, t. IV, p. 559 et suiv. — Francisque Michel a recueilli tout ce qui reste des poëmes primitifs (du douzième siècle) sur les amours de Tristan et d'Iseult. Les poëmes ont précédé la rédaction en prose commencée sous Henri II d'Angleterre, par Luce de Gast.

1. Le poëme d'Eilhart a servi à fabriquer le roman populaire en prose, que Hans Sachs a dramatisé vers 1553.

Le poëme de Godefroi a été très-diversement jugé. Justifié, exalté par les uns [1] comme le miroir de l'amour chevaleresque, et à titre d'analyse complète et délicate de la passion malheureuse, il a été sinon dénigré, du moins flétri ou blâmé par d'autres [2], comme une œuvre éminemment immorale, dangereuse, comme le réceptacle de tous les sophismes de la passion illégitime.

Pour ma part, je dirai que le poëme de Tristan ne me paraît ni une fleur pure et sans tache, ni un code de perdition. C'est tout simplement le tableau fidèle, quoique légèrement idéalisé, des mœurs des grands seigneurs et des cours au treizième siècle; à ce titre, il a une valeur à la fois historique et littéraire. Je ne mettrai point le *Tristan* de Godefroi, comme un livre moral, entre les mains des adolescents; je chercherai encore moins à justifier les données premières de ce poëme, où le charme d'une diction naïve et fleurie semble demander grâce pour quelques situations hasardées; mais j'affirme hardiment qu'il n'y a pas un seul roman moderne, à partir de *Werther* jusqu'aux œuvres contemporaines les plus admirées et les mieux accueillies, qui n'offre cent fois plus d'attraits et de dangers à de jeunes imaginations que l'œuvre du poëte des Hohenstauffen. Si, de plus, vous faites entrer en ligne de compte les difficultés philologiques qui entravent la lecture de ces poëmes allemands du douzième et du treizième siècle, et qui en rendent les abords pour le moins aussi difficiles que ceux des poëtes grecs ou latins, ce serait, en vérité, une affectation puérile et ultrapuritaine d'insister sur les périls d'une étude réservée à quelques érudits et à quelques littérateurs intrépides [3].

---

1. Par van der Hagen, par Wattrich et par Simrock.

2. Par exemple, par Gervinus, dans son admirable *Histoire de la littérature nationale d'Allemagne*.

3. Cette difficulté du texte a passé même dans l'excellente traduction de Charles Simrock; voy. son *Tristan und Isolte*. Leipzig, 1855, 2 vol. in-12.

Voici l'analyse condensée de cette vaste composition [1], dont les données premières remontent, d'après van der Hagen, jusqu'aux légendes poétiques de l'Iran ou de la Perse, et ont été reproduites, soit avant, soit après Godefroi, sous toutes les formes, et avec des variantes infinies, dans des poëmes anglais, français, espagnols, italiens, néerlandais, scandinaves et slaves [2].

Dans une espèce de préface ou de préambule versifié, le poëte fait une profession de foi : « Je me suis proposé un acte « nouveau, pour la jouissance des nobles cœurs, pour l'amour « du monde. Mais ce monde, ce n'est pas celui des plaisirs; « c'est le monde qui donne asile à la douce peine, au plaisir « amer, au bonheur et aux anxiétés du cœur. » Puis, en véritable complaisant, il recommande aux âmes malades la lecture des récits passionnés : « Venez à moi, vous qui sentez les bles- « sures d'amour; j'ai pour vous un conte, le conte d'un noble « couple qui s'est livré tout entier à l'amour pur. »

Nous verrons tout à l'heure ce qu'il entend par le pur amour. Voici, en attendant, comment il glorifie la passion terrestre : « L'amour est si riche en bonheur, ses souffrances mêmes « rendent si heureux, que, sans l'enseignement qui en découle, « personne n'a ni honneur ni vertu.

« ....Et quoique Tristan et Iseult soient morts depuis long- « temps, leur doux nom vit toujours; partout la poésie fait « connaître leur fidélité, leur constance, et elle transforme ces « données en pain nourricier des nobles cœurs. »

Vous le voyez, il n'y va point de main morte. Pour lui, la passion est transformée en vertu. C'est le mot d'ordre de l'époque.

---

1. Voir aussi la première édition complète des *Œuvres de Godefroi de Strasbourg et de ses continuateurs*, par van der Hagen. Breslau, 1823, 2 vol. in-8° avec un glossaire, et avec les poëmes anglais et français sur le même sujet.

2. Le poëme de Godefroi contient 19,374 vers, celui d'Ulrich de Türheim, 3,728, et celui de Henri de Friberg, 18,162; total : 41,264 vers.

Nous touchons maintenant à l'origine du héros; elle n'est pas moins curieuse que l'histoire même des gestes du chevalier et des douleurs de l'amant.

Rivalin, feudataire du duc Morgan en Parménie, avait toutes les qualités du noble, mais il n'avait ni mesure ni prudence; il vivait au jour le jour, brillant comme l'étoile du matin, et souriant à la terre, comme cet astre, convaincu que ses rayons ne pouvaient jamais pâlir. Il commence par faire la guerre à son suzerain, le réduit à peu près à néant, puis avec douze de ses fidèles, il va visiter Marke, le roi de Cornouailles et d'Angleterre. Il est admirablement accueilli au château de Tintaïeule. Nous assistons à des fêtes de cour, au mois de mai, sur des prairies émaillées de fleurs; cette saison, chère aux poëtes de tous les pays et de toutes les époques, fournit à Godefroi l'occasion de déployer toute la richesse de son imagination. On croit lire en vers allemands d'une étonnante sonorité les premiers essais de l'Arioste ou du Tasse, célébrant *il dolce aprile*, « le doux avril ». Le rossignol, à la tête des chantres des bois, entonne devant les chevaliers et les dames ses enivrantes mélodies; le soleil et l'ombre, le calme et la douce haleine des vents alternent dans les vers du poëte, et le murmure des fontaines qui coulent sous le dôme des tilleuls marie sa douce voix à celle des oiseaux et des jeunes femmes.

De toutes les dames de la cour, Blanchefleur, la sœur du roi, est, de fait et de droit, la plus belle. Blanchefleur a remarqué Rivalin, qui attirait déjà tous les regards; d'après l'expression du poëte, mainte noble femme vantait son attitude impériale : la louange de Rivalin était sur toutes les lèvres; on se la renvoyait, comme les raquettes renvoient le volant.

Godefroi donne une analyse ingénieuse de la passion qui s'empare des deux jeunes cœurs. Bientôt ce bonheur fugitif est troublé. Le royaume de Marke est envahi par un ennemi, et Rivalin revient blessé à mort. Cet incident tragique rapproche les deux amants. Blanchefleur, à l'aide d'une confidente, —

elles sont de tous les temps, — s'introduit auprès du malade, « pose sa joue contre sa joue, » et le guérit par la force magique d'une affection mutuelle; « car il devait en être ainsi, » dit le poëte fataliste.

En attendant, le roi Morgan d'Irlande a envahi la Parménie, terre de Rivalin; il faut bien que celui-ci aille au secours de ses vassaux. Blanchefleur quitte furtivement le royaume de son frère Marke, pour suivre son amant. A peine arrivé en Parménie, Rivalin, suivant le bon conseil de son ministre *Rual-li-foi-tenant*, épouse la belle Anglaise; il en était temps; car dans la lutte avec Morgan, le seigneur de Parménie succombe, et, cette fois, pour ne pas se relever. Blanchefleur s'affaisse dans une douleur muette, donne le jour à « Tristan, » et meurt.

Je vous prie de remarquer le nom de cet enfant, conçu dans les larmes et la douleur, et cause de la mort de sa mère. Il est élevé comme fils de Rual-li-foi-tenant et de sa femme Fleurette, pour sauver l'honneur posthume de Blanchefleur et pour échapper aux embûches de Morgan, resté maître du pays.

L'éducation de Tristan est sévère et sérieuse; on le bourre de science. — « Il entre dans le cercle fatal des soucis créés « par les hommes. Au moment où il commence à s'épanouir, « une gelée blanche tombe sur lui et flétrit la fleur de sa jeu- « nesse. » Une éducation chevaleresque fait toutefois de ce bel enfant un modèle de courtoisie.

Un incident funeste vient mettre à néant les bonnes intentions du loyal précepteur. Des marchands normands prennent terre en Parménie; on visite leurs vaisseaux. Tristan aperçoit un bel échiquier en ivoire, incrusté de pierres précieuses; il se met à jouer avec l'un des étrangers; il les captive tous par ses manières, son esprit, son savoir, ses connaissances polyglottes; mais la vue de cet enfant prodige fait naître dans leur âme adonnée au lucre une pensée d'enfer; ils lèvent subitement l'ancre et emmènent Tristan.

Pendant sept jours et sept nuits, le bâtiment normand ou norwégien subit une grosse tempête; les marchands reconnaissent la main de Dieu, s'humilient et font vœu de rendre la liberté à leur prisonnier. Placé dans un canot, Tristan aborde dans une terre à lui connue; c'est Cornouailles, le royaume de son oncle Marke. Le jeune étranger rencontre deux pèlerins; avec une habileté digne d'Ulysse, il apprend, sans se découvrir lui-même, sur quel sol il marche, se fait bien venir à la cour du roi Marke, par ses talents en vénerie, son jeu sur la harpe et son parler courtois. Marke, chez qui la voix du sang commence à parler, élève Tristan, le jeune inconnu, au rang de grand-veneur.

En attendant, Rual-li-foi-tenant a parcouru le monde à la recherche de son pupille, et il finit, comme de raison, par le retrouver en Cornouailles. La scène de reconnaissance entre le jeune et beau courtisan et le vieillard affublé des haillons de la misère, est d'une simplicité et d'une grandeur homériques.

Maintenant le roi Marke sait qu'il a donné asile à son propre neveu, il l'adopte comme son fils et prend l'engagement de ne point se marier, pour pouvoir transmettre son royaume au rejeton de Rivalin et de Blanchefleur.

De brillantes fêtes signalent la première prise d'armes de Tristan (*die Schwertleite*). A cette occasion, le poëte passe en revue ses éloquents devanciers, qui ont décrit et célébré de semblables solennités. Il prodigue l'éloge à Henri de Veldeck, à Hartmann von Aue, à Walther von der Vogelweide, à Blicker de Steinach, au grand inconnu de Haguenau [1]; il attaque, sans le nommer, Wolfram d'Eschenbach, dont le génie religieux et le langage mystique devaient, à cette époque de son développement, être antipathiques à Godefroi, qui aimait le jour écla-

1. *Der von Haguenaue:* peut-être Berthold de Seewen, peut-être Reinmar le Vieux.

tant, la vie printanière, les passions mondaines et les vers faciles.

A peine armé chevalier, Tristan s'apprête à réclamer le duché de son père, que détient Morgan, le roi d'Irlande. Par des dispositions habilement prises, mais dont je vous épargne les détails, il arrive avec trente de ses affidés en face de l'usurpateur et redemande son fief. Une altercation violente s'engage entre les deux adversaires. C'est une scène éloquente et dramatique, digne d'un poëte classique ou de l'école de Corneille. Vous me permettrez de laisser parler eux-mêmes les deux princes.

« Sire, sachez que je suis venu pour réclamer mon fief; « qu'il vous plaise m'en donner l'investiture et ne pas me re- « fuser ce que je dois posséder en toute justice; et, ainsi, agi- « rez courtoisement. »

Morgan dit : « Sire, faites-moi connaître qui vous êtes et « quel est votre nom? »

Tristan répliqua sans détour : « Sire, Parménie est le pays « où je suis né; mon père s'appelait Rivalin et je m'appelle « Tristan.

« — Sire, vous venez ici, dit Morgan, avec un récit telle- « ment malencontreux que vous auriez mieux fait de le taire « plutôt que de le produire céans. Je n'ai pas longtemps à « réfléchir. Si vous aviez sur moi quelque droit, je ne vous le « refuserais point; il ne vous en manquerait pas une parcelle. « Si, pour le réclamer, vous étiez un homme d'un honneur « parfait, je serais bien obligé de vous l'accorder; mais tous, « nous savons bien, et tous les pays sont remplis de cette « aventure, nous savons de quelle manière Blanchefleur a « quitté sa maison avec votre père, à quel honneur elle a été « promue, et comment ont pris fin ses amours.

« —Ses amours, Sire, comment l'entendez-vous?

« —Je ne le répéterai pas une seconde fois; mais ce que « j'en ai dit, reste dit.

« — Sire, reprit Tristan, si j'ai bien senti le dard de votre « langue, il vous est advis que je ne suis pas né en légitime « mariage, et que pour cela j'aurais perdu et fief et droit au fief.

« — Oui, vraiment, oui, dit-il, bon varlet; c'est là mon ad-« vis, et celui de maint galant homme.

« — Vous parlez donc méchamment, dit Tristan; je pensais « pourtant que c'était agir conformément au devoir et à l'hon-« neur que de retenir sa langue et respecter les lois de la cour-« toisie, les us et les coutumes, après avoir tant fait que de « porter dommage à autrui. Si courtoisie et bon usage étaient « hébergés en vous, vous auriez retenu par devers vous ces « paroles qui réveillent en moi un chagrin endormi et cicatrisé, « et qui me rappellent une vieille dette. C'est bien vous qui « avez tué mon père; mais en ceci, vous avez pensé ne pas « mal agir. Vous dites que la mère qui m'a porté dans son sein, « portait un bâtard. De ceci, je m'en plaindrai à Dieu qui est au « ciel. Je connais maint gentilhomme que je ne puis nommer « ici qui a déjà joint ses mains, en suppliant, devant moi. Ah! « s'il avait reconnu en moi le déshonneur dont vous parlez, « pas un n'aurait mis ses mains dans les miennes. Ceux-là sa-« vaient bien, conformément à la vérité, que mon père Riva-« lin a toujours tenu ma mère pour son épouse légitime; si je « devais l'affirmer et le prouver sur votre corps, en vérité, je « le prouverais facilement.

« — Allez, dit Morgan, allez-vous-en, avec la haine de Dieu! « Vos preuves, que valent-elles? Vous n'êtes point fait pour « entrer en lutte avec un homme quelconque, admis à prouver « ses droits en cour plénière.

« — Nous allons voir, » dit Tristan et, tirant son épée, il l'attaque, lui pourfend de haut en bas crâne et cervelle jusqu'à sa langue maudite. Puis, d'un second coup, il lui enfonce le glaive au fond du cœur. Et, en ceci, le fait, clair comme le jour, porta témoignage en faveur du proverbe : « La dette est « enterrée, mais n'entre point en pourriture. »

A la suite de cet acte de vengeance, légitime suivant les idées admises en droit féodal, Tristan est assiégé par les barons bretons, puis libéré par Rual-li-foi-tenant. De retour en Parménie, il donne son pays, à titre de fief, à son fidèle gouverneur et va rejoindre son oncle le roi Marke.

Maintenant nous allons nous trouver en face d'un tableau, image vivante de ce droit féodal, si complexe, que nos yeux habitués à la simplification administrative moderne ont peine à s'y retrouver.

Lorsque Tristan aborde en Cornouailles, il trouve le pays plongé dans la stupeur. Morolt le Fort était venu réclamer un tribut que Cornouailles et Angleterre devaient à Gourmoune l'Africain, roi d'Irlande, lequel tenait ce pays au nom des Romains. — Vous avez déjà là trois ou quatre échelons de la hiérarchie féodale. — Veuillez aussi retenir en passant que Gourmoune, en arrivant en Irlande, avait épousé Ysolte ou Iseult, la sœur de Morolt.

De cinq ans en cinq ans, le pays de Cornouailles était tenu de donner trente enfants nobles, pour être les serviteurs de Gourmoune, à moins qu'un champion ne vînt, en combat singulier, racheter et annuler ce servage. Personne n'osait affronter Morolt. Vous devinez que Tristan relève les courages abattus et déclare, dans une allocution chaleureuse, sans bravade, qu'il lutterait avec le duc irlandais.

« Mes Sires, a dit Tristan en arrivant à Tintaïeule, qui que « vous soyez, qui êtes ici, tout prêts à voir tirer au sort et à « vendre vos nobles enfants, ne rougissez-vous point de cette « honte qui par vous arrive à tout le pays? Vaillants comme « vous l'êtes, et l'avez été en tout temps, vous devriez mener « à prospérité et honneur ce pays et cet empire; et maintenant « vous voulez, comme feraient des lâches, mettre votre liberté « aux pieds de vos ennemis et leur payer un vil tribut! Et vos « nobles enfants, qui devraient être votre joie, votre félicité, « votre vie, vous les avez donnés et les donnez en vil servage

« et orphelinage, et ne pouvez cependant fournir la preuve « que la nécessité vous y force; car ici il ne s'agit que d'un « duel et d'un seul homme.... Et dans tout le royaume vous ne « pouvez trouver personne qui veuille mettre sa vie en balance « contre ce seul homme! Le père ne doit-il pas donner sa vie « pour son enfant; car les deux ne font qu'une seule vie : c'est « ainsi que Dieu le veut! Celui qui songe à livrer son enfant, « né libre, à un tyran, se joue de la volonté de Dieu. Cherchez « un champion, et priez pour que le Saint-Esprit lui donne gloire « et bonheur. »

Tous s'écrient : « Personne ne peut lutter avec Morolt! »

Alors Tristan s'offre lui-même et rappelle que Dieu et le bon droit sont pour lui.

« — Sire, s'écrie toute la chevalerie, que la sainte force de « Dieu qui a créé le monde vous rende la consolation, et le « conseil que vous nous donnez, et cette illusion d'une bonne « espérance que vous ranimez en nous! »

Le défi de Tristan a été accepté par Morolt, le combat singulier a lieu, à cheval, dans une île et non loin du rivage. Les deux champions s'y sont rendus, chacun dans une nacelle particulière. Morolt avait pris terre le premier et attaché sa barque, tandis que Tristan, arrivé après lui, abandonne son embarcation à la merci des flots. Morolt lui en demande la raison : « — Voici pourquoi : il suffira d'un seul bateau pour ramener « en terre ferme le survivant; car l'un de nous doit périr dans « cet îlot. »

Morolt regarde son adversaire d'un air de compassion; il est affligé de devoir le tuer. Aucun chevalier jusqu'à ce jour ne l'a ému au même point que Tristan. Celui-ci est blessé en premier lieu; Morolt lui offre la vie. « Mon épée est empoisonnée, lui dit-il, ma sœur Iseult a seule le secret du contrepoison; viens, rends-toi; elle te guérira.

« — Dieu et le bon droit, où sont-ils maintenant? s'écrie le « poëte, où sont ces compagnons de Tristan?.... Il serait temps

« qu'ils se montrassent! » Après cette feinte oratoire, le poëte reprend la description du combat. La victoire finale reste à Tristan; mais un fragment imperceptible de son glaive est demeuré dans le crâne pourfendu de Morolt, dont le cadavre haché est ramené par les siens en Irlande. Iseult découvre cette parcelle d'acier, et la conserve dans un écrin.

La douleur, en Irlande, est immense. Gourmoune, le seigneur suzerain de Morolt, émet un ordre cruel: « Tout Breton ou Anglais qui abordera désormais en Irlande, sera mis à mort, impitoyablement. »

En Cornouailles, la douleur du parti victorieux n'est pas moins grande que celle des Irlandais (Gaëls ou Kymris) vaincus. La blessure envenimée de Tristan met ses jours en péril; il s'affaisse; il est envahi par un mal pénible à endurer, qui met au défi même l'affection dévouée des siens. Sachant qu'Iseult peut seule le guérir, il se confie à son oncle Marke, et part, en faisant répandre le bruit qu'il se rend à Salerne[1], la ville des savants docteurs. Il n'emporte que sa harpe.

Aux approches de Déveline (Dublin), il congédie les matelots de Cornouailles et son fidèle Courvenal (*fidus Achates*); seul dans un canot, il joue de la harpe et chante une complainte qui attire irrésistiblement les gardiens du port. A eux, il leur dit avoir été ballotté depuis quarante jours en pleine mer, abandonné par des pirates qui avaient pris le bâtiment sur lequel il faisait le commerce avec un sien compagnon. Émus de pitié, les Irlandais le transportent à terre, chez un docteur qui ne parvient pas à le guérir. Un moine le visite; ce moine a été le précepteur de la jeune Iseult, fille d'Iseult, reine ou princesse d'Irlande. Il parle, dans le palais, de ce malheureux chantre qui ne peut guérir, mais qui conserve, la veille de sa mort, un esprit calme et serein. La reine-mère

1. Salerne joue un grand rôle dans ces poëmes du moyen âge.

fait porter Tristan dans sa demeure royale; bientôt elle a reconnu les effets du poison, elle promet à Tristan de le guérir, mais demande à entendre, à titre de récompense, le chant qui a séduit les gardiens du port. Alors Tristan se met à jouer de la harpe si merveilleusement qu'il gagne le cœur de la reine et de sa fille, et qu'il guérit dans vingt jours, grâce au contre-poison de la reine. Pour la payer de ses soins, il se fait le précepteur de la jeune Iseult, qui déjà parlait plusieurs langues et jouait de la lyre.—Et, maintenant, je vous prie de remarquer la spirituelle, que dis-je, la sanglante ironie du poëte. Savez-vous ce que Tristan va enseigner à la belle Iseult?... « La mo« rale, cette nourrice des cœurs nobles, qui puisent la vie dans « ses doctrines.... Pur était le cœur d'Iseult, haut placé son « courage; son savoir de plus en plus étendu, grâce à l'ensei« gnement de Tristan. » Désormais toute la cour est placée sous un vrai charme, lorsque Iseult se fait entendre. — « A qui « la comparerai-je, si ce n'est à l'une de ces sirènes qui atti« rent avec un aimant caché les carènes des vaisseaux? Au sur« plus, les pensées des hommes sont en tout temps pareilles à « des vaisseaux sans ancre, ballottés par les flots.

« ....La jeune et douce princesse attirait les pensées et les « cœurs, comme l'aimant attire la barque sur l'écueil. »

Les chants d'Iseult pénétraient dans le cœur, ouvertement par l'oreille, et en secret par la porte des yeux. Tristan, guéri, embellit de jour en jour; mais il craint d'être reconnu par l'un ou l'autre des guerriers de Morolt; il demande congé à la reine, qui refuse de le laisser partir avant l'année révolue. Tristan insiste; il se dit marié; il est rappelé dans ses foyers par l'irrésistible amour qu'il porte à son épouse, qui pourrait le croire mort et convoler à de secondes noces. Lui, il en mourrait. Alors les deux Iseult le congédient.

Tristan, de retour en Cornouailles, raconte imprudemment toutes ses aventures à Marke; il fait un tableau séduisant des charmes de la jeune Iseult. « Iseult est pure comme l'or d'Ara-

« bie; non, jamais le soleil de la beauté ne s'est à tel point « levé sur la Grèce et sur Mycènes! Celui qui regarde Iseult en « face sent épurés son cœur et son courage; car le feu épure « l'or. La vie n'acquiert de prix que pour celui qui a vu Iseult; « sa beauté embellit de son reflet les dames placées à ses « côtés; de ses vertus elle couronne le nom de toutes les « femmes. »

Vous le voyez, Tristan est frappé au cœur; mais il l'ignore ou veut l'ignorer lui-même. Et à ces premiers symptômes d'un mal caché vient se joindre la sourde persécution des courtisans, qui portent envie à sa faveur croissante. On insinue au roi Marke que les succès de Tristan sont dus à la magie, qu'il serait urgent que le roi se mariât pour avoir un héritier direct. Tristan lui-même s'applique généreusement à vaincre les scrupules de son oncle; il ne veut pas subir plus longtemps la malveillance et la haine des grands; il préfère rester « sans terre. » Marke cède à une double impulsion; il convoque le conseil des grands barons, qui caressent ses désirs secrets et votent pour une alliance matrimoniale avec la belle Iseult; par ce mariage serait mise à néant la discorde entre l'Angleterre et l'Irlande.

Tristan accepte témérairement le rôle d'ambassadeur matrimonial auprès d'Iseult. Vous vous rappelez l'interdiction qui écarte tout Anglais des ports de l'Irlande. Lorsque Tristan s'approche avec son vaisseau du rivage irlandais, il s'en tient assez écarté pour que les flèches ne puissent l'atteindre. Le commandant de Wisefort descend sur la plage, et questionne Tristan sur sa provenance. Celui-ci a recours à une ruse analogue à celle qui l'a servi et sauvé une première fois; il prend terre, sans être connu, et va combattre un monstrueux dragon, qui dévastait en ce moment une partie de l'Irlande. La main d'Iseult avait été promise par le roi à qui délivrerait de ce monstre le pays terrifié. Tristan sort victorieux de la lutte, et, comme preuve à l'appui, il coupe la langue envenimée du

dragon, qui l'infecte de ses exhalaisons malsaines. Pour calmer l'ardeur fiévreuse qui le dévore instantanément et le pousse presque à la folie, il s'enfonce dans un lac ou étang et perd connaissance.

Sur ces entrefaites, le grand-écuyer tranchant (Truchsess), l'un des prétendants à la main d'Iseult, avait épié les allures de Tristan, s'était glissé à sa suite auprès du dragon et avait coupé la tête du monstre. Une scène véritablement comique met en relief la frayeur de ce faux brave, placé en face de la bête abattue. Il appelle des amis en témoignage de ses hauts faits et court demander la main d'Iseult.

La reine, un peu magicienne et devineresse, rassure sa fille qui n'est point d'humeur à épouser l'abominable Truchsess. Mère et fille et Brangaine, la nièce de la reine, vont avec un page, à la recherche du dragon; elles découvrent Tristan toujours privé de connaissance, sur les bords de l'étang. La reine ranime le jeune héros par une sage et efficace médicamentation. L'étonnement de Tristan, lorsqu'il se voit entouré de trois femmes adorables, est extrême. « Ah! bon Dieu, s'écrie-t-il, « tu as pensé à moi; trois lumières brillent à l'entour de moi, « les plus belles qui se puissent voir sur terre...., la félicité des « yeux! la consolation et le conseil de plus d'un cœur! Iseult le « soleil éclatant, Iseult l'aurore, et Brangaine, la douce lune à « son apogée. » Vous conviendrez que l'on ne saurait être plus courtoisement poëte. Les dames aussi ont reconnu Tristan, ou plutôt Tantris, car c'est ainsi qu'il lui avait plu se nommer lors de son premier séjour au palais de Déveline.

Le roi d'Irlande, fort empêché, a recours aux bons conseils de son épouse, qui lui promet de dévoiler l'imposture.

Dans une scène toute féodale, devant le roi, le Truchsess continue à maintenir hardiment la véracité de son dire; il oppose aux dénégations de la reine, des raisons empruntées à sa susceptibilité cachée. — « Les femmes, s'écrie-t-il, aiment et « recherchent ceux qui les haïssent.... fol est celui qui sans cau-

« tion vient porter son corps au marché pour l'amour d'une « femme! » Vous avez entendu un devancier de François Ier, seulement moins chevaleresque et moins heureux que le roi brillant. La reine d'Irlande retorque toutes les paroles du Truchsess; elle lui démontre que lui aussi n'a rien d'un caractère viril; que lui, comme une femme, recherche aussi qui le déteste.

Le roi décide qu'un combat, en champ clos, aurait lieu à trois jours de date; la reine fera descendre dans la lice le véritable vainqueur du dragon.

En attendant cette épreuve décisive, la jeune Iseult commence à laisser errer avec bonheur ses regards sur Tristan; elle trouve qu'il serait fait pour commander aux autres, pour diriger un royaume, au lieu de faire le négoce de pays à pays. Et son cœur parle plus haut encore; elle visite, avec un irrésistible attrait, la chambre où l'on prépare l'armure et les armes de Tristan. Elle y découvre la brèche presque imperceptible du glaive qui a abattu son oncle Morolt; l'éclat d'acier, conservé dans un écrin, s'y adapte. Plus de doute, Tristan est le meurtrier de son oncle.

Alors, avec la mobilité d'une jeune fille ardente, elle passe ou croit passer de l'amour à la haine; elle se précipite, poussée par les furies de la vengeance, vers le cabinet de Tristan.

Pour la situation, nous sommes en face d'une scène analogue à celle de Charlotte Corday et de Marat, avec cette énorme différence, qu'à la place du monstre révolutionnaire se trouve l'Antinoüs du moyen âge, et qu'au moment de frapper, Iseult est arrêtée par sa mère, qui lui rappelle que le coupable est sous la sauvegarde des lois de l'hospitalité.

Le cœur d'Iseult est ballotté entre la colère et les plus doux penchants de la jeune femme. Elle finit par jeter loin d'elle l'épée, lorsque sa mère lui rappelle que le Truchsess ne peut être abattu que par le jeune héros, vainqueur de Morolt. — Vous devinez les détails que j'ose à peine indiquer; il faut pour

en trouver d'aussi naïfs remonter au chant de l'Odyssée, lorsque Ulysse, en Sicile ou Trinacrie, rencontre la jeune et belle Nausicaa.

Tristan, pardonné et habillé, remplit fidèlement auprès de Gourmoune et des princesses le message dont il est chargé par le roi Marke, et obtient, pour son oncle vieillissant, la main de la jeune Iseult.

J'ai sauté à pieds joints sur les scènes un peu burlesques de la confusion de Truchsess, qui est conspué par l'assemblée au moment d'entrer en lice.

Avant que Tristan ne s'embarque avec la fiancée de son oncle, la reine-mère, devinant, sans trop de peine, la passion fatale qui va s'emparer de ces deux jeunes cœurs, donne à sa nièce Brangaine un philtre qu'elle devra verser à Marke et à Iseult le jour ou le soir des noces.

Pendant une longue et pénible traversée, Tristan prodigue ses consolations respectueuses à Iseult. Pour donner quelque repos aux dames et à l'équipage, il fait relâcher le bâtiment dans une anse solitaire. On s'est dispersé sur la plage. Tristan et Iseult, demeurés sur le vaisseau, demandent à boire, et, en l'absence de Brangaine, l'une des filles d'honneur, par une méprise irrémédiable, donne aux deux amants le philtre destiné à Marke. Brangaine entre, aperçoit la fiole vidée, pâlit comme une morte, et jette à la mer le vase de malédiction.

Ainsi, sur une pente douce et par des gradations insensibles dont je n'ai pu qu'indiquer les linéaments les plus indispensables, le poëte a amené les deux amants jusque sur les bords de l'abîme; puis, cruel et implacable interprète ou narrateur de l'amour illégitime, il les précipite au fond, j'allais dire d'un gouffre, mais non, c'est au fond d'une vallée couverte de fleurs, où les tourments alternent avec les jouissances.

Au treizième siècle on croyait aux philtres; cependant j'ai tout lieu de soupçonner la bonne foi du poëte; évidemment la potion magique n'est pour lui qu'un subterfuge, soit pour

amoindrir ou effacer aux yeux des lecteurs la culpabilité de Tristan et d'Iseult, soit pour symboliser l'irrésistible influence d'une affection passionnée, fille de la pitié et de l'admiration.

Que dirai-je de la description admirable, de l'analyse psychologique de cette passion naissante, pudique d'abord, puis impatiente de tout frein, de toute contrainte. « Dame Vénus, « la conciliatrice, avait si bien purifié de toute haine les sens « des deux amants, que l'un était devant l'autre, s'y reflétant « tout entier comme dans une glace. Tous deux n'avaient qu'un « seul cœur; le chagrin d'Iseult causait à Tristan la douleur la « plus vive : la douleur d'Iseult navrait Tristan; ils étaient unis « tous les deux dans le bonheur comme dans la souffrance, et « cependant tous les deux se le cachaient. » Vous entrevoyez la lutte de Tristan entre l'honneur et l'amour, la lutte d'Iseult entre l'amour et la pudeur, et sans que je le dise, vous devinez aussi quelle est la fin de ce combat.— « Tout ce que je « vois, dit Tristan, me trouble et me peine; rien dans le monde « ne m'est cher comme vous. » — Et Iseult répond : « Sire, il en « est ainsi de vous à moi. »

Le système philosophique développé à cette occasion par le poëte Godefroi est curieux au dernier point. Je ne cacherai nullement que quelques-uns de ses raisonnements nous sembleraient entachés d'afféterie, et que les sorties de Godefroi contre le matérialisme ne semblent pas toujours dictées par les intentions les plus droites. — « Nous avons enchâssé une « pierre fausse, dit-il quelque part, dans l'or pur de notre « bague, et nous nous trompons ainsi nous-mêmes. » — Je soupçonne fort que la partie morale du poëme n'a été qu'une espèce de passe-port, ou de pavillon neutre, couvrant une marchandise suspecte.—Peut-être aussi — et la charité devrait me pousser dans cette voie — peut-être aussi Godefroi sentait-il, très-jeune déjà, tout le néant des joies terrestres, et goûtait-il une amère volupté à montrer sur le premier plan même du

tableau destiné à la glorification de l'amour, le serpent caché sous l'herbe fleurie.

Ainsi, à la peinture même du bonheur des deux jeunes amants, il mêle l'avant-goût des soucis qui s'emparent d'eux, lorsqu'ils vont prendre terre en Cornouailles.

Je renonce à vous dire les moyens employés pour tromper Marke. La fidèle Brangaine se fait la complice des deux amants et se sacrifie pour sauver l'honneur d'Iseult.

Ici vient se placer une scène, qui de prime abord ne semble que romanesque et arbitrairement inventée, mais qui est, de fait, le produit d'une profonde observation du cœur humain.

Dans son poëme, Godefroi s'applique partout à présenter la jeune Iseult comme un modèle de grâces, de pureté, de fidélité, de vertu; car les articles du Code de la chevalerie ont cela de particulier qu'ils assimilent l'amour à la piété; et qu'un homme, épris d'amour, est par cela même vertueux, à peu près comme chez les anciens, l'idée de la vertu et de la valeur était rendue par un seul et même terme. Mais en dépit de cette interprétation pour ainsi dire obligée du Code de la passion, Godefroi n'est pas dupe de son dire : il sait parfaitement où peut conduire l'amour illégal, et il ne se fait point faute de le proclamer par les incidents mêmes de son drame. Ainsi, cette belle et affectueuse Iseult, cet être idéal, ce modèle de la fidélité, non pas conjugale, mais de la constance en amitié et en amour, cette angélique Iseult se laisse aller à un soupçon qui est un véritable crime de lèse-amitié, et qui m'oblige de souffler sur l'auréole dont le poëte a décoré cette tête d'ailleurs si charmante.

Iseult craint d'être trahie par son amie d'enfance, par sa cousine Brangaine; elle ne veut plus avoir de *complice* et de *confidente*, et—*horrenda refero*—elle donne mission à deux écuyers d'emmener la malheureuse femme au fond d'une forêt, où elle devra être mise à mort. —En face de tant de beauté,

de jeunesse, de pureté, une irrésistible pitié s'empare des meurtriers; au lieu d'exécuter textuellement les ordres de la femme de Marke, ils attachent Brangaine au haut d'un arbre — ressource mise en pratique depuis des temps immémoriaux, depuis les temps mythologiques de la Grèce, par les assassins repentants. La reine est trompée par un faux rapport. Irritée, affligée d'avoir été trop bien servie, Iseult veut à son tour éconduire les meurtriers, ne pas délivrer la récompense promise aux écuyers, qui finissent par lui découvrir toute la vérité. Brangaine est et demeure sauvée, et ce qui est plus merveilleux encore, elle se réconcilie avec la reine.

Vous ferez la part des circonstances romanesques ou impossibles de ce récit; mais en quoi le poëte a frappé juste, c'est lorsqu'il nous montre l'épouse infidèle rompre du même coup les liens d'honneur, d'affection et de gratitude qui eussent dû la rattacher d'une manière indissoluble à une amie dévouée jusqu'à la mort. — Quelle est la morale à tirer de cet incident? Quelle a dû être la pensée intime du poëte? Évidemment celle de fournir une preuve à l'appui d'une loi éternelle. Le pied, placé en dehors de la voie régulière, glisse dans le sang et dans la boue. Les puissances infernales, qui, d'après l'expression d'un grand poëte moderne, guettent dans l'obscurité toutes nos démarches[1], franchissent, dès qu'elles en trouvent l'occasion, l'imperceptible barrière qui les sépare de nous et entraînent avec elles les hommes fourvoyés.

Je ne pourrais, sans étendre à l'infini cette analyse, mettre à découvert ou suivre toutes les ruses employées par les amants pour tromper le vieux roi. Boccace, La Fontaine, Arioste et Wieland ont emprunté à cet arsenal bien fourni quelques-uns de leurs engins; passés maîtres en fait de récits érotiques, ils ont rajeuni, au grand détriment des bonnes mœurs et des bons sentiments, les intrigues, fruits de la vie

1. Schiller, dans le prologue de *Jeanne d'Arc*.

oisive des cours et des richesses; mais avec une habileté consommée, ils ont abrité leurs plagiats sous le voile d'une diction gracieuse et de bon goût; ils sont presque parvenus à faire amnistier le vice, tant le fard qui sert à le recouvrir ressemble aux couleurs naturelles empruntées aux fleurs printanières des champs et des prairies.

C'est à dessein que j'établis ce parallèle entre le poëte du siècle des Hohenstauffen et les conteurs des temps plus récents. Quelques-uns d'entre vous ont goûté de ce fruit défendu, et ont dès lors, sans en prendre une connaissance directe, une idée assez nette des incidents qui diversifient la trame du poëme de Tristan. Une seule différence fondamentale subsiste entre l'inventeur du treizième siècle et ses successeurs: Godefroi emploie des moyens que les poëtes modernes dédaigneraient comme peu vraisemblables, ou qu'ils mettent en œuvre, *ironiquement*, pour sauver ainsi leur réputation d'hommes instruits et sans préjugés.

L'un des épisodes les plus dramatiques et les plus ingénieux du poëme de Godefroi est celui du Concile convoqué à Londres par Marke et l'épreuve du fer chaud, à laquelle se soumet Iseult pour prouver son innocence. A cet effet, elle a usé d'un subterfuge que je ne puis convenablement reproduire ici et qui entraîne le poëte à un blasphème, dont il a dû rougir plus tard, lorsqu'un revirement complet dans ses pensées et ses actes eut fait de lui le chantre inspiré, le psalmiste de l'amour céleste, après avoir été le musagète païen de l'amour profane.

Au milieu de ces mines et de ces contre-mines, au milieu de cette stratégie savante employée tour à tour par le vieux roi débonnaire et par les jeunes et intéressants criminels, le lecteur rencontre un asile, une espèce d'Élysée, la plus gracieuse invention de ce poëte si fertile en ressources et si habilement créateur, à une époque où les lecteurs n'avaient point les exigences du public blasé du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

Tristan, un moment fugitif et exilé, était rentré en grâce auprès du roi, et les deux amants vivaient de nouveau en bonne et secrète intelligence, ne pressant aucune entrevue, sachant attendre, et prenant, selon l'expression de Godefroi, la bonne volonté pour le fait. Cependant des yeux jaloux continuent à veiller autour d'eux; Marke surtout, soupçonneux, surprend les regards des jeunes amants noyés dans les larmes ou dans les délices d'une entente mutuelle. Marke, malgré les preuves presque patentes de l'infidélité d'Iseult, ne pouvait cesser de l'aimer. Et c'est là encore un de ces faits, éternellement vrais, et basés sur une infaillible observation du cœur. Le roi aimait sa jeune femme plus que sa propre vie, mais des tortures furieuses le plongeaient aussi dans une telle rage d'amour qu'il ne voyait plus rien au delà de cet horizon voilé et qu'il s'abreuvait de colère.

Bref, Marke, pour en finir, exile les deux amants; il ne veut pas les mettre à mort; mais, dans un discours qui ne manque pas de dignité, il déclare les abandonner à leur propre conscience, et être fatigué de cette communauté à trois.

Les deux amants se prennent par la main et quittent la cour, où Brangaine, leur amie, reste à l'effet de plaider éventuellement leur cause.

A quelques journées de distance de Tintaïeule se trouve, sur des hauteurs solitaires, la grotte aux Amants, ou, comme l'appelle le vieux poëme anglo-normand, la *fossure aux amants*, creusée dans des temps antédiluviens par une race gigantesque. L'intérieur de cette grotte aux parois de marbre, plus agréable qu'un palais, reçoit la lumière d'en haut; des tilleuls en ombragent et en voilent l'entrée. Au-dessous de cet asile, des bois à perte de vue encadrent des parterres de fleurs naturelles, et le concert des oiseaux du ciel retentit tous les jours sous le feuillage.

Comment les deux exilés se nourrissent-ils dans cette solitude? Le poëte affirme hardiment « qu'ils se regardaient l'un

« l'autre, que la fidélité et l'affection, épurées par le malheur, « leur servaient de boire et de manger. Ils se suffisaient l'un « à l'autre, et n'auraient pas donné une fève pour conquérir « une meilleure existence. Leurs serviteurs et leur cour, c'é- « taient les oiseaux; leurs fêtes, c'était l'abandon mutuel; « toute la table ronde d'Arthur, avec ses magnificences et ses « enchantements se trouvait pour eux dans leurs yeux et leurs « cœurs. »

Pendant leurs promenades dans les bois et sur les prairies, et près de la fontaine aux Trois-Tilleuls, ils remémorent les légendes des amants d'autrefois, « l'histoire de Phillis de « Thrace, de Canacée, de Biblis, de Didon, la reine Sido- « nienne, tant célébrée par le magicien Virgile. »

Mais ce bonheur parfait ne devait point durer, pas plus que celui de la grotte aux Aigles qui a fourni à un poëte contemporain le sujet d'une fiction aussi séduisante et au fond aussi peu vraisemblable que celle de Godefroi de Strasbourg. Pendant une partie de chasse, le roi Marke découvre l'asile des deux bannis; il entrevoit à travers l'ouverture du plafond de la grotte « cet homme placé sur une couche de cristal, à côté d'une déesse, mais avec une épée nue qui les sépare, symbole et preuve pour lui (!) de leur chaste innocence dans cette dangereuse intimité. »

De retour à Tintaïeule, Marke tient conseil, et, dans cette circonstance, les hauts-barons, conseillers complaisants, font comme les sages de ce monde : ils ont deviné la secrète pensée du roi et ne vont point à l'encontre de ses vœux. Les deux exilés sont rappelés à la cour de Cornouailles. « Marke était « volontairement aveuglé par le désir; il aimait tant se rap- « procher d'Iseult, qu'il lui passait tous les torts qu'il en « éprouvait. » — Mais à partir de ce jour, la difficulté de se voir devenant de plus en plus grande pour Tristan et Iseult, le fardeau de la surveillance pesait sur eux « comme une mon- « tagne de plomb. » A ce propos, le poëte, en parfait moraliste,

se permet une excursion fort instructive sur l'impossibilité de garder les femmes qui veulent pécher. — « Dans un pays, dit-« il, où les femmes sauraient se défaire de la légèreté fémi-« nine, de l'esprit féminin et ressembler à l'homme, en pareil « pays, le sapin porterait du miel, la ciguë produirait du « baume, l'ortie qui brûle se couvrirait de roses. » — Mais Godefroi ne demande pas à la femme de changer de nature; il désire seulement qu'elle préserve sa dignité contre les assauts du dehors. « Celle qui se conserve pure, doit être « honorée du monde entier et couronnée journellement de « fleurs. Heureux celui auquel, un jour, elle s'engage, car il a « le paradis caché dans son cœur. »

Cette glorification de la vertu féminine sert, par amour du contraste, d'introduction à une scène de trahison conjugale désormais irrémédiable. Je m'interdis de vous en donner les circonstances aggravantes. Tristan et Iseult se font des adieux éternels, en se promettant, par compensation, une éternelle fidélité. — « Vous et moi, s'écrie le héros du poëme, nous « ne sommes plus qu'une seule et même chose, une seule et « même personne, en amour et en douleur. Jusqu'à la mort je « reste à vous et vous à moi. »

Il s'enfuit en Normandie, puis il va faire la guerre en Allemagne pour échapper à une douleur qui touche au délire.

Iseult ne pouvait ni vivre ni mourir.

Nous ne sommes point au terme de ces aventures; une révolution inattendue s'opère dans la situation.

Dans le pays d'Arundel, près de la Bretagne, — je vous prie de vous arranger comme vous pourrez de cette topographie du treizième siècle, — Tristan vient au secours du roi, et se fait aimer de la fille de ce souverain; elle se nomme Iseult « aux blanches mains. » Grâce au nom qu'elle porte, Tristan s'attache insensiblement à elle; il pense, tout en se reprochant son infidélité à l'endroit d'Iseult d'Irlande, que le fardeau de son cœur pourrait bien être allégé, et qu'il y aurait

moyen d'échapper aux tortures de l'amour en greffant sur l'ancienne passion une passion nouvelle. « Je veux en faire « l'épreuve, » dit-il dans un monologue où domine le sophisme; « si le bonheur doit encore me sourire, il est temps que je « commence; car l'amour et la fidélité que j'ai conservés à « l'endroit de ma dame ne me profitent guère; je prodigue « mon corps et ma vie, et n'arrive point à consoler ma vie et « mon corps. » Il accuse en pensée Iseult d'Irlande; il la suppose réconciliée, heureuse avec le roi son époux; elle aurait dû lui donner de ses nouvelles!.... Quelle profonde vérité psychologique! Bien entendu, cela n'est point conforme au Code de la morale amoureuse, — je ne parle point du Code de la morale éternelle, — mais c'est bien là le fruit vénéneux et gangrené de l'arbre défendu. A son insu, ou de propos délibéré, le chantre de Tristan et d'Iseult est l'interprète de la science du bien et du mal, et le vengeur involontaire du devoir outragé. Dans cette charmante corbeille de fleurs qu'il présente à vos yeux fascinés, et dont les parfums montent à votre cerveau, il a placé la vipère du doute; elle a mordu le cœur de cet amant, « modèle de la fidélité; » comme des châteaux de cartes, tombent les grandes résolutions prises au moment des adieux.

C'est ici que s'arrête le poëme de Godefroi; il termine par une plainte douloureuse, par un retour sur lui-même. « Elle a « peu de soucis de moi, celle que j'aime plus que ma vie et mon « âme, celle pour qui j'évite toute autre femme. Je dois renon- « cer à elle; je ne puis lui demander ce qui, sur cette terre, me « donnerait bonheur et vie joyeuse; je vieillis, je vois s'écouler « mes jours et mes années dans d'inexprimables regrets. »

Avant de chercher à pénétrer le secret de cette mystérieuse interruption d'un travail qui a valu à Godefroi les éloges unanimes de ses contemporains, disons quelques mots des poëtes qui ont continué et terminé son œuvre. Il faut bien que nous sachions la destinée des deux amants, dont le nom a eu un

retentissement immense au moyen âge et dans les temps modernes.

Des deux poëtes ou chroniqueurs en vers allemands qui ont repris le fil interrompu, soit par la mort, soit par la volonté de Godefroi, l'un, *Ulrich de Türheim*, n'est qu'un versificateur passablement sec, privé du souffle poétique, et cherchant par moments à captiver l'attention du lecteur en flattant sa sensualité. *Henri de Friberg*, au contraire, est heureusement inspiré par son illustre devancier. Il est imitateur, sans doute, mais il a aussi des mouvements spontanés; il ne se borne pas, comme Ulrich de Türheim, à mettre en vers les épisodes que lui fournissent les manuscrits latins ou français; il motive psychologiquement les incidents; il est par moments plein de grâce et de fraîcheur; on le lit sans trop de fatigue après l'épopée chevaleresque et érotique de Godefroi.

Cependant je ne crois pas devoir analyser son poëme. Il suffira de dire qu'il raconte avec une simplicité navrante la fin de Tristan blessé à mort, et trahi par son épouse même. Sur son lit de douleur, il avait envoyé au delà du détroit un messager fidèle à Iseult d'Irlande, pour la prier d'accourir auprès de lui et de le guérir. Ce délégué avait la mission d'annoncer son retour par une voile symbolique, blanche ou noire, selon qu'Iseult consentirait à l'accompagner ou s'y refuserait. Une voile blanche, signe de l'arrivée prochaine de la belle Iseult, apparaît à l'horizon; mais la femme légitime, jalouse comme elles le sont presque toutes, Iseult aux blanches mains, annonce au malade moribond une voile noire. Le cœur de Tristan se brise, et l'amante n'arrive que pour embrasser un corps inanimé, et s'affaisser sans vie sur le lit de mort de son ami. On enterre les deux amants côte à côte, dans des cercueils séparés. Un cep de vigne et un buisson de rose, qui germent et fleurissent sur les deux tombes, entrelacent leurs tiges et leurs feuilles, symbole touchant de cette alliance tardive et indissoluble dans le royaume des ombres.

Il est certes regrettable, au point de vue esthétique, que le poëte créateur n'ait point achevé lui-même son œuvre, et qu'il ait laissé ce soin à des intelligences de second et de troisième rang ; mais ces regrets seraient largement compensés, si l'hypothèse d'un ingénieux critique (Wattrich) avait quelque fondement, et si Godefroi de Strasbourg avait réellement expié ou racheté les erreurs de sa jeunesse et de son âge viril par une miraculeuse conversion.

En tout cas nous touchons ici à une phase neuve et inattendue du talent de Godefroi.

Le poëme de Tristan et d'Iseult avait été probablement composé de 1212 à 1215. Il est permis, non pas de préciser, mais de deviner cette date à l'aide de quelques données éparses dans l'œuvre de Godefroi; telles sont, par exemple, les allusions hostiles à la grande épopée de Wolfram d'Eschenbach, qui appartient incontestablement à la première décade du treizième siècle.

A la date du 25 juillet 1215, l'empereur Frédéric II fut sommé par Innocent III de prendre la croix ; les préparatifs de cette expédition impériale se firent, pendant les deux années suivantes, surtout le long du Rhin, et nous savons par une poésie lyrique, attribuée avec raison à Godefroi, que le poëte strasbourgeois, entraîné par le mouvement général, s'était croisé.

Il existe enfin deux poésies religieuses, qui reviennent presque à coup sûr à Godefroi : l'une didactique, sur la pauvreté volontaire; l'autre lyrique, en l'honneur *du Christ, de la Vierge et de l'amour divin.*

Quelques fragments, empruntés à la poésie didactique, serviront à mettre en relief la révolution intérieure qui a dû, vers cette époque, se faire dans l'âme du poëte jusqu'alors voué au culte de la beauté terrestre, de la gloire et des richesses.

— « Enfant, si le bonheur t'évite, si Dieu daigne t'accorder

« pauvreté de corps et de biens, tu dois l'endurer avec pa-
« tience, tu ne dois pas t'en affliger dans ton âme; tu lui en
« rendras grâces de cœur et de pensée, et ne te laisseras point
« ébranler. Car, vois-tu bien, il te promet par là les joies
« éternelles.

— « Enfant, cher ami, sois-en bien sûr, et crois à mes
« paroles, la pauvreté, lorsque volontairement on la subit, la
« pauvreté sauve des abîmes de l'enfer; elle seule peut enlever
« à tout péché ton corps et ton âme. La pauvreté est, vis-à-vis
« de la colère divine, la meilleure médiatrice; entre Dieu et
« nous elle place l'amour, qu'aucun ange même, sache-le bien,
« ne pourrait y placer.

— « Enfant, la pauvreté a été le partage volontaire de l'être
« par excellence, de celui qui a été de toute éternité et qui ne
« finira point. Lorsque sa douce mère l'eut enfanté dans ce
« monde hostile, la pauvreté a été son début; il a souffert la
« pauvreté nuit et jour; avec elle il est parti d'ici; c'est par la
« pauvreté qu'il nous a rachetés; aime la pauvreté, si tu veux
« te sauver de l'enfer....

— « Enfant, Dieu a dit de sa propre bouche que le royaume
« du ciel appartient aux pauvres volontaires. Conserve ces pa-
« roles, toujours et partout, dans ton cœur; ne laisse point
« réchauffer et attirer ton âme par l'amour des trésors. Les
« biens de la terre engendrent dommage démesuré pour le
« salut éternel; ils séduisent l'homme; détourne d'eux ton
« cœur si tu veux être heureux là-haut..... »

Le poëte moraliste développe ensuite les raisons qui font dévier le riche; ce n'est point un sermon; c'est le cri de désespoir d'une âme qui a trop sacrifié au monde, et qui en reconnaît le néant. Il recommande l'humilité, la douceur, la pureté du cœur, la chasteté, la patience envers hommes et femmes; il flétrit les vieillards qui se cramponnent aux biens et renoncent, dans leur folle illusion, aux bonnes œuvres; il montre leur cœur, corrompu, paresseux, tombant en pourri-

ture sous le fardeau des richesses, et le Dieu, mort sur la croix, le Dieu qui, du sang de son cœur, nous a rachetés, chassé hors de ces âmes flétries.

Ces indications doivent suffire pour prouver que le chantre de Tristan avait été visité par la grâce, et que son cœur était renouvelé.

Le système, construit par Wattrich à l'aide de ces données chronologiques et psychologiques, n'a pas le caractère de la certitude, mais celui d'une probabilité, qui, aux yeux de beaucoup de lecteurs habitués à se contenter de raisons bien moins plausibles, doit équivaloir à la réalité des choses.

Notre poëte, qui s'est lui-même exclu, dans sa jeunesse, du cercle des poëtes moraux, et qui termine sa vie en prêchant la pauvreté et en chantant un psaume magnifique, rempli d'élans vers le ciel, doit avoir subi une métamorphose radicale, une conversion peut-être subite.

Wattrich suppose que cette révolution s'est opérée dans l'âme de Godefroi, au milieu de la croisade, pendant laquelle il se serait rencontré avec saint François d'Assise, soit en Italie, soit au siége même de Damiette.

En effet, saint François a prêché, d'exemple et de parole, la pauvreté volontaire, presque dans les mêmes termes que Godefroi dans les vers dont j'ai cité quelques passages. Bien plus, l'hymne de Godefroi offre une grande analogie avec les inspirations poétiques du saint fondateur de l'ordre des moines mendiants. La rencontre de ces deux illustrations n'est nullement impossible; et elle n'aurait pas eu lieu, qu'il suffirait, je pense, des sentiments développés, pendant la croisade, dans le cœur du poëte repentant, pour expliquer sa conversion à l'amour divin, après les agitations d'une jeunesse vouée à la déesse des amours profanes.

Une grave objection toutefois s'élève contre le système de Wattrich; ce sont les vers de l'un des continuateurs de Godefroi. Henri de Friberg dit expressément avoir repris en sous-

œuvre le poëme de Tristan, interrompu par la mort de l'illustre poëte strasbourgeois[1].

Mais Henri de Friberg n'a écrit que vers la fin du treizième siècle, et il ne précise nullement l'époque de la mort du chantre de Tristan. D'ailleurs, si Godefroi s'est fait affilier, en Italie, à l'ordre des Franciscains, il aura par cela seul effacé le souvenir de son existence antérieure; pour le monde frivole et oublieux, pour ses amis même, il était mort et enterré. A une époque où le journalisme ne propageait pas avec la rapidité de l'étincelle électrique les événements généraux et les aventures isolées, individuelles, l'auteur le plus illustre de France et d'Allemagne pouvait s'enfermer en toute sécurité, et sans qu'on en sût rien, dans un couvent du Midi; au bout de quelques années, les compagnons du poëte croisé, absous ou disparu, ne parlaient plus que de ses vers; le froc couvrait, mieux que n'aurait fait le gazon du tombeau, le souvenir de ses amours, de ses exploits et de ses malheurs.

Cette hypothèse d'une conversion intime de Godefroi prend plus de consistance, lorsqu'on lit avec attention les strophes du chant sublime auquel j'ai déjà fait allusion.

Le poëte parle (strophes 3 et 4) du temps passé de sa vie comme d'un temps perdu pour son salut, comme d'une existence vide et dénuée de jouissances réelles. — « Ébloui par le charme de l'amour terrestre, il a négligé d'aspirer à l'amour céleste, à la vie éternelle (strophe 6); il était plongé dans le péché sans fond comme le lac Bodman; il ne peut songer à ce honteux passé, sans craindre de rester muet et de ne pas trouver un seul accent pour chanter la louange de Dieu; mais il espère dans la miséricorde de Dieu et dans la prière des fidèles. »

Dans d'autres passages de l'hymne, il y a des allusions

---

1. *Got unser Schepfer das Gebot*
Daz in genomen hat der tot
Hie von dirre snæden Welt. (Vers 31 à 34.)

presque directes et palpables à une prise d'habit. Le poëte se révèle comme un être dont l'âme est la fiancée de Dieu, et qui a fait le vœu d'une chasteté éternelle.

Quelle scène saisissante, tragique, s'il était vrai que Godefroi de Strasbourg, bourrelé de remords, poursuivi par la pensée que sa muse a été la muse des voluptés païennes, se fût trouvé en face du saint apôtre de la pauvreté et de l'amour divin! s'il était vrai que ce doux messager de paix lui eût présenté le breuvage qui devait à jamais étancher sa soif dévorante! qu'il l'eût arraché aux liens d'un terrestre servage, pour l'entraîner sans réserve dans un servage divin! Alors un nouveau printemps aurait commencé pour cette âme malade, et à la place de la poursuite incessante d'un bonheur, qui jusqu'alors lui avait toujours échappé, comme, dans la fable, l'épouse du maître des dieux échappait à Ixion, il aurait attaché immuablement ses yeux sur le modèle et l'idéal de toute sainteté.

L'hymne qui marque l'époque morale dans la vie de Godefroi de Strasbourg, se partage en trois parties, que Wattrich a ingénieusement analysées et traduites en vers allemands modernes avec un rare bonheur d'expression. C'est le panégyrique du Christ, celui de Marie, enfin celui de l'amour divin. Le poëte a conquis cet amour, après de grandes souffrances, non pas devant le tribunal d'un juge terrestre, mais en face des anges eux-mêmes qui se sont penchés sur lui du haut des nuages. L'hymne de Godefroi — je me sers de l'expression de Wattrich — est le couronnement, la transfiguration des chants d'amour (*Minnelieder*) de l'Allemagne. C'est un psaume entonné par une âme que remplit le souffle divin.

Van der Hagen[1] a des expressions tout aussi enthousiastes pour caractériser une partie de ce sublime fragment — car, pas plus que le *Tristan*, ce psaume n'est parvenu intégralement jusqu'à nous. — L'érudit éditeur des *Niebelungen* et des

1. *Minnesinger*, t. IV, p. 622.

Minnesinger compare les strophes en l'honneur de Marie à une statue de la sainte Vierge, placée au-dessus du maître-autel, entourée de gloires, du chœur des anges et des saints, effleurant de son pied aérien le globe de la lune, et s'élançant avec l'enfant divin vers le séjour de l'éternelle béatitude, vers la magnificence du Père et du Saint-Esprit.

Si vous me demandiez de justifier les allégations de Wattrich et de van der Hagen et mes propres sympathies par des citations traduites de ce poëme, je serais bien obligé de me retrancher derrière mon impuissance. Je craindrais avec raison de vous donner de l'hymne de Godefroi une idée incomplète. Comment voulez-vous rendre, dans une prose faible et décolorée, ces élans vers l'infini, ces tableaux, dont les magnificences sont empruntées à tout ce que la terre abrite de grand, de gracieux et de beau ; comment reproduire ce langage pur, ces paroles tantôt douces, tantôt majestueuses, qui révèlent les chastes secrets d'une vie identifiée avec Dieu; comment, sans tomber dans une désespérante monotonie, rendre avec les nuances indispensables ces métaphores similaires qui reflètent les faces diverses d'une seule et même pensée; comment de ma faible voix ferais-je retentir à vos oreilles les sons d'orgue de ce *Te Deum* solennel, célébré par le psalmiste alémanique, la veille de sa mort ? Comment suivre dans son vol cet aigle des Alpes, élancé vers l'empereur d'amour (*den Kaiser der Minne*)?.... Là, bien loin au-dessus des nuages de la terre, se perdent les derniers accords de cette harpe sacrée en laissant deviner dans leurs dernières vibrations les joies de l'éternité.

Les circonstances de la mort de Godefroi de Strasbourg sont tout à fait inconnues; il est donc loisible, selon que l'on adopte ou que l'on rejette les hypothèses de ses commentateurs, traducteurs et interprètes modernes, de penser qu'il a succombé pendant la croisade ou qu'il s'est éteint lentement dans un couvent italien, ou qu'il a encore salué, sur les bords

du lac de Constance, le Rhin, ce fleuve de ses premières amours, qui lui fournit à plusieurs reprises des points de comparaison et des tableaux brillants. Cette existence a dû être de bonne heure usée par les émotions les plus diverses. C'était bien aussi l'opinion la plus répandue parmi ses contemporains et ses compatriotes.

Dans le célèbre manuscrit des *Minnesinger*, de Manesse, conservé à la bibliothèque impériale de Paris, Godefroi est représenté dans tout l'éclat de sa jeunesse, imberbe, coiffé d'un chaperon, qui pose à peine sur sa belle chevelure bouclée; il est vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau bleu. Il n'a point d'armoiries; les tablettes et le style qu'il tient dans ses mains lui en tiennent lieu. Il a ses titres de noblesse inscrits dans le livre d'or du Parnasse allemand, et son pardon dans le cœur de plus d'un de ses lecteurs[1].

---

1. Cette amnistie a été proclamée par Charles Simrock; en sa qualité de traducteur, il s'est tellement épris de son poëte favori qu'il s'est fait de cette justification un devoir de piété. Ses regrets portent surtout sur l'état fragmentaire du poëme; il est convaincu que l'œuvre complète aurait plaidé en faveur des intentions de l'auteur, et que Tristan et Iseult se seraient placés, de droit, à côté de Pyrame et de Thisbé, de Héro et de Léandre, de Roméo et de Juliette, que les moralistes n'ont point relégués jusqu'ici au nombre des créations d'une fantaisie impure. Aux yeux de Simrock, Godefroi n'a pas voulu prêcher le mépris du mariage et de la fidélité conjugale; son seul but tendait à montrer l'irrésistible penchant des cœurs, dominés par la loi de la passion et en guerre avec le monde officiel. Godefroi, d'après Simrock, ennoblit l'amour illégitime par la fidélité; le mariage même que Tristan conclut avec Iseult aux blanches mains, ne rompt pas la promesse faite à la belle Iseult d'Irlande, parce que l'union légitime ne s'accomplit pas d'une manière intime.

Ce plaidoyer, quelque habile qu'il soit, me semble inadmissible. Ce qui empêche l'assimilation de Tristan et d'Iseult avec les autres couples cités par Simrock, c'est que ces derniers, en s'unissant, ne blessent aucune convention antérieure; ils sont, il est vrai, en lutte avec des convenances de famille, avec la loi civile, mais nullement avec la loi religieuse ni avec leur conscience.

DANIEL SPECKLÉ

L'ARCHITECTE-INGÉNIEUR DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le nom de Daniel Specklé est dans la mémoire de toutes les personnes qui ont une connaissance même superficielle de l'histoire d'Alsace; mais, à moins de s'occuper spécialement de la matière, on ignore les mérites multiples de ce précurseur du grand ingénieur hollandais, et de l'illustre ingénieur de Louis XIV.

Aux qualités éminentes de l'artiste, Specklé joignait le talent de l'écrivain, l'amour passionné du sol alsatique, le désir de donner à son nom quelque durée, en léguant à ses concitoyens des œuvres destinées à la défense et à l'embellissement de la cité natale.

Daniel Specklé est né à Strasbourg, en 1536, au milieu du mouvement de la réforme; mais lui-même, comme homme, ne fut guère imbu de l'esprit de puritanisme, qui régnait alors dans nos mœurs. Sa jeunesse fut plus qu'orageuse : je ne le calomnie pas; les protocoles du grand sénat en font foi. Specklé était querelleur, bretteur et grand ami des dames à tous les degrés de l'échelle sociale. Il était, de son métier, sculpteur en bois et brodeur en soie; en d'autres termes, il errait aux abords du temple de l'art, sans pouvoir entrer dans le sanctuaire, et cependant il sentait la vocation de destinées plus hautes. Poussé par le démon inné, il se mit à parcourir l'Europe en artiste désireux de voir, d'étudier, d'arriver à une existence plus large; c'est ainsi qu'il visita la Scandinavie, l'Allemagne sur toute sa lisière orientale; il vit le croissant

suspendu, menaçant et terrible, sur les frontières de la chrétienté. Son esprit passionné pour la civilisation de l'Occident tressaillit; il se promit d'employer les facultés que Dieu lui avait départies, à élever des boulevards contre cet ennemi de notre civilisation. A Vienne, où il arriva sous le règne du bon Maximilien II, l'architecte impérial Solizer devina les ressources infinies de cet homme encore jeune, et le fit nommer aux fonctions de directeur du musée d'artillerie. C'est dans cette position qu'il sut, pendant cinq ans, se concilier l'affection de son protecteur, la bienveillance impériale, et amasser en même temps des connaissances scientifiques très-variées, qu'il voulut appliquer au service de sa ville natale. De retour à Strasbourg vers 1574, il confectionna, pour la maison d'Autriche, une carte d'Alsace (1574 à 1577), excellente, si l'on tient compte de l'état des sciences mathématiques à cette époque, et bonne même à côté de celle de Cassini. Ce qui peut nous donner la mesure de la valeur de l'œuvre de Specklé, c'est que le savant Schœpflin, pendant ses longues pérégrinations archéologiques en Alsace, s'en servait constamment, et rendait justice à cette production d'un labeur consciencieux. Mais l'activité de Specklé ne devait point se borner à celle de l'ingénieur géographe. En relations suivies avec les archiducs d'Autriche, avec Albert, duc de Bavière, avec l'excellent évêque de Strasbourg Jean de Manderscheid, avec Lazare de Schwendi, sieur de Hohenlandsperg, avec Philippe V, comte de Hanau-Lichtenberg, avec les comtes palatins du Rhin, avec les villes libres et impériales d'Alsace, il était constamment consulté, convoqué, mis en réquisition par les princes, les grands seigneurs, les magistrats, pour la pratique d'un art, auquel il avait, depuis son séjour à Vienne, appliqué toute l'énergie de sa volonté, et les ressources de son esprit fécond. Par ses études obstinées, il était parvenu à se faire architecte et ingénieur civil, au point de confondre les hommes du métier; ainsi il fortifia successivement toutes les villes d'Alsace en plaine, sur les

montagnes, et plusieurs villes d'Allemagne, telles que Ulm, Ingolstadt, etc. Et comme on ne prête qu'aux riches, la tradition s'applique à orner sa biographie, en prétendant que, dans ses courses lointaines, il avait accompagné Charles-Quint en Afrique, et construit les fortifications de Gibraltar.

L'époque de la grande activité de Speckle date de son retour à Strasbourg, où il fut, dès 1577, nommé architecte de la ville. Comme tel, il confectionna un modèle en bois de la cité; mais son véritable titre de gloire est celui d'avoir considérablement augmenté et amélioré les fortifications de Strasbourg, et d'avoir consigné le résultat de ses études et de son expérience dans un ouvrage théorique, intitulé *Architectura*, publié en 1589, c'est-à-dire, l'année même de sa mort. Je dois mettre quelque peu en relief les qualités de cet étonnant travail, mis à contribution par les ingénieurs contemporains de Specklé, et par ceux du grand siècle de Louis XIV.

Le titre complet, à lui seul, donne un aperçu général de la matière telle que l'architecte-ingénieur de Strasbourg entendait la traiter: « L'architecture, c'est-à-dire l'art des forti« fications, telles qu'elles doivent être appliquées de nos jours « aux villes, châteaux, forteresses, sur eau, sur terre, sur « les hauteurs et dans les vallées, avec leurs boulevards, cava« liers, fossés et contre-escarpes, ainsi que du mode régulier « et utile de s'en servir en guise de défense contre les enne« mis, avec l'artillerie nécessaire; le tout représenté avec « fondements, vues et dessins par feu Daniel Specklé, archi« tecte de la ville de Strasbourg[1]. »

1. Le tout revu à neuf, corrigé avec soin, et augmenté de quelques vues. Imprimé à Strasbourg et en vente chez Lazare Zetzner, 1609; c'est la troisième édition; la première est de 1589; elle a été publiée, encore du vivant de l'auteur, chez Bernard Jobin. La deuxième parut le 10 février 1595 à Strasbourg, chez Lazare Zetzner, avec préface de l'éditeur, portrait de l'auteur par De Bry, et une biographie de Specklé par Lanz de Kaysersberg.

Dans une préface curieuse, l'auteur énumère lui-même les raisons qui le décidaient à composer et à publier cet ouvrage. « Le magistrat, dit-il, doit construire des fortifications, pour remplir ses devoirs envers Dieu; car nous avons, par nos vices et péchés, offensé et irrité le Tout-Puissant, de sorte qu'il aurait bien le droit de nous visiter par la guerre, la famine, la peste, et d'autres plaies encore, voire même de nous plonger dans l'abîme de la damnation, si le Christ ne nous avait rachetés, en tant que nous nous convertissons à lui par repentance sincère et amélioration de notre vie; ce qui serait la meilleure reconstruction basée sur Dieu; car lorsque Dieu ne protége pas les villes, c'est en vain que le gardien se met sur la défensive. »

Cette introduction semblerait, pour le moins, bizarre et inopportune, si l'on ne se rappelait que Specklé lui-même avait à expier de graves péchés de jeunesse, et qu'arrivé à l'âge de raison, vivant au milieu d'une ville où le langage théologique était à l'ordre du jour, il pouvait se permettre cette alliance des idées de conversion avec les préceptes de l'art de fortifier les places sans crainte de provoquer le moindre sourire. Je dirai même qu'il y a quelque chose de touchant dans cette intime corrélation qu'il établit entre son art et les pensées qui s'élèvent au-dessus de ce monde. « Dieu a lui-même, continue-t-il, Dieu a lui-même disposé certaines localités, certaines hauteurs qui sont déjà fortifiées par la nature, afin de servir d'asile, de refuge dans les calamités, et d'aider à proclamer la bonté céleste. »

C'est toujours l'ennemi du christianisme, le Turc, auquel Specklé fait allusion. Il faut bien se rappeler que Vienne avait déjà subi un siége de la part des infidèles, et que précisément cent ans après la publication de l'*Architectura*, la capitale de l'Autriche allait, une seconde fois, courir les mêmes dangers. Élever, même sur les bords du Danube supérieur, sur le Rhin moyen et dans les Vosges, des boulevards contre ces Maho-

métans, ce n'était donc pas une précaution superflue, et si les bastions, construits par Speckle, autour de sa ville natale, n'ont pas été mis à l'épreuve par un sultan ou un grand-vizir, ils ont été de bon emploi pendant la guerre de Trente ans, et ont sans doute contribué à maintenir Strasbourg intacte, à la faire respecter dans son imposante neutralité.

C'est donc l'honneur germanique, et son âme à lui, que Specklé tenait à sauver par ses travaux; il le dit en termes explicites. Il voulait à la fois faire une œuvre religieuse et mondaine; travailler pour la Jérusalem céleste, et pour les villes où l'Évangile et le crucifix n'avaient pas encore disparu devant le Coran. Si quelque circonstance devait, en dépit des improbabilités chronologiques, plaider en faveur de la présence de Specklé à l'expédition africaine de Charles V, c'est bien cette haine indomptée du Mahométan, qu'on retrouve dans plus d'une page de ses écrits.

Dans son *Architectura* il pose d'abord les principes généraux de l'art, puis il passe aux constructions de défense sur les bords des rivières et de la mer, sur les hauteurs et au pied des montagnes; il trace les règles pour la conduite de l'eau à travers les forts; il parle de l'établissement des portes, des ponts-levis, des citernes, des poudrières, et décrit l'artillerie de défense.

Au moment où Specklé fit paraître son travail, le système italien était en usage, système défectueux, en ce que les fossés de défense étaient trop peu garantis. L'architecte-ingénieur de Strasbourg fit cesser cet inconvénient; les fossés, tels qu'il les établit, sont battus et défendus par les canons des bastions *à oreillons;* mode qui fut adopté par Vauban; du moins Cœhorn affirme-t-il que son illustre rival a emprunté le système de Specklé, et n'a fait qu'altérer l'épaisseur de l'oreillon.

Une autre réforme radicale, opérée par Specklé dans le système de fortification, c'est d'avoir changé l'emplacement des ravelins, qui jusqu'à lui était trop rapproché de la cour-

tine, au point d'empêcher que les fossés de la place ne fussent défendus par les flancs. Dans son *Architectura*, il prouve jusqu'à l'évidence qu'à l'aide du ravelin construit et posé, comme il l'entend, une forteresse devient à peu près inexpugnable.

Je dois abandonner aux hommes de l'art l'appréciation complète et détaillée du mérite de Specklé. S'il n'a point, de son vivant, fait prévaloir son système dans toute l'Europe, et s'il a laissé cueillir la palme par Vauban, c'est qu'il était entré trop tard dans la carrière, et que les ingénieurs, ses contemporains, jaloux, obstinés et ignorants, se méfiaient systématiquement du savoir d'un homme qui avait débuté comme artisan, comme architecte, et était arrivé, sans avoir couru la carrière militaire, ni assisté à de grandes campagnes, à se faire un système qui heurtait toutes les idées reçues.

Les dessins, les plans, qui accompagnent l'ouvrage capital de Specklé, sont faits avec une netteté exquise, et ne manquent pas d'un certain degré d'élégance, sans arriver au léché, à la précision des plans modernes.

Pour toute personne curieuse d'étudier les anciennes forteresses des Vosges et de la plaine, l'*Architectura* de Specklé est un indispensable auxiliaire. Le fort de Lichtenberg, carrément assis sur les montagnes au nord de Bouxwiller, conserve encore des traces nombreuses de sa puissante activité; mais à Strasbourg, Vauban et le génie militaire moderne, ont presque partout effacé son souvenir; sans l'intervention de la Société pour la conservation des monuments historiques la porte d'entrée du faubourg Blanc disparaissait naguère pour toujours.

La capitale de l'Alsace conserve un autre témoin du temps de Specklé; et il ne faut rien moins que le voisinage de l'œuvre d'Erwin, pour repousser dans l'ombre une construction, remarquable par sa solidité, le bon goût qui a présidé à son ornementation extérieure, et le bon sens qui a dirigé les dis-

tributions de l'intérieur de l'édifice. Nos lecteurs ont deviné que je fais allusion à l'ancien hôtel de ville, saccagé, en juillet 1789, par des hordes pillardes, mais restauré depuis cette époque.

L'ancien hôtel de ville, avec ses deux étages et ses élégantes croisées, qui laissent circuler largement le jour et la lumière dans les salles; avec sa magnifique porte d'entrée, et son ornementation de l'arrière-renaissance, rappelle sans effort les palais municipaux des grandes villes flamandes, dont les tendances et les mœurs républicaines étaient d'ailleurs les mêmes que celles des villes libres et impériales d'Alsace.

Mais la véritable gloire de Specklé est d'avoir renouvelé pour nos cités l'œuvre de Hetzel, qui sous les Hohenstauffen avait, le premier, entouré de murs les bourgades de la plaine. Si le landvogt de Frédéric II a été surnommé par Schœpflin le Thésée de l'Alsace, il est permis de revendiquer, pour Specklé, sans trop de prétention, le surnom du Vauban alsatique. C'est une réhabilitation un peu tardive; car on s'est contenté jusqu'ici de lui accorder, sur parole, un certain degré de considération, sans se rendre compte de l'étendue et de la qualité de son mérite[1].

---

1. Je suis moins tenté d'admirer Specklé comme chroniqueur et historien, à en juger du moins par la manière dont il raconte le fait de l'invention de l'imprimerie. Il fait de Gutenberg, qu'il nomme simplement Jean Gensfleisch, le serviteur de Mentel, et affirme qu'après avoir volé le secret de cet inventeur, il se serait enfui à Mayence, où le gentilhomme Guttenberg en tira parti. Gensfleisch serait mort, frappé de cécité, et Mentel aurait terminé ses jours, consumé par la douleur. Ces indications ou ces assertions, contraires aux faits réels, donnent une idée médiocre de la critique de Specklé. — *Non omnia possumus omnes.* — Le manuscrit de la chronique fut acheté par Osée Schad, diacre de Saint-Pierre le Vieux, des mains de Lazare Zetzner, pour le prix de 30 florins; il passa, en 1815, aux archives de la ville et de là à la bibliothèque. Specklé est aussi le premier qui ait indiqué les moyens de faire écouler l'eau des terrains humides (*Architectura*, p. 70). Il serait donc en quelque sorte l'inventeur du drainage.

Sa noble physionomie porte l'empreinte de la réflexion et de l'austérité. Les épreuves de la vie avaient mûri son caractère en même temps que son génie; le sourire du jeune homme heureux avait disparu de ses lèvres; son large front, sillonné par des rides précoces, semblait ne plus donner asile qu'à deux pensées: faire son salut personnel, et abriter ses concitoyens chrétiens contre l'éventualité d'une invasion tartare.

Les événements ont, en partie, donné tort aux prévisions craintives de l'architecte de Strasbourg : les murs de Haguenau, Benfeld, Schlestadt, Ensisheim, élevés par lui, ont été battus en brèche, et renversés tour à tour non par les Turcs, mais par des hordes qui se disaient chrétiennes; et quant à ses destinées au delà du tombeau, elle est dans les secrets de Dieu.

DOMINIQUE DIETRICH

L'AMMEISTRE DE STRASBOURG

Vous souffrez? .. Ce n'est rien; je suis fait pour souffrir.
PONSARD.

Lorsqu'on parle de haines traditionnelles et de vengeances accomplies par devoir, la pensée se porte involontairement dans les villes d'Italie du moyen âge ou dans les montagnes de la Corse. Les factions de Florence sont devenues proverbiales, et l'expression même de *vendetta* indique l'origine méridionale de ces actes de fureur calculée, qui frappent une victime, uniquement parce qu'elle appartient à une famille ennemie.

Mais de semblables faits, quoiqu'ils se présentent moins fréquemment dans le nord de l'Europe, ne sont pas étrangers pour cela à nos annales. Sous une enveloppe diverse, les passions, qui agitent le cœur de l'homme non régénéré, sont les mêmes partout. Je vais initier mes lecteurs dans un de ces drames, dont l'histoire locale de Strasbourg fournira les acteurs.

Dans la biographie de Fréderic de Dietrich, premier maire de Strasbourg, j'ai déjà eu[1] l'occasion de parler de ses deux ancêtres, tous deux portant le prénom de Dominique; l'un, arrivant fugitif de Saint-Nicolas en Lorraine à Strasbourg, dans la seconde moitié du seizième siècle, et conquérant un foyer dans cette ville hospitalière; l'autre, petit-fils du premier Dominique, jouant un grand rôle dans les négociations qui précédèrent l'acte du 30 septembre 1681.

---

1. La biographie du maire de Strasbourg a été composée et publiée avant celle de l'ammeistre Dietrich.

C'est de l'ammeistre Dominique Dietrich, né à Strasbourg le 30 janvier 1620, que traitera la présente notice. Il n'a point reçu en partage les qualités brillantes de son arrière-petit-fils; mais la place qu'il occupe dans l'histoire de sa ville natale, n'est pas moindre; et sa destinée a été presque aussi tragique que celle du maire de 1790. Dans sa longue carrière, la question confessionnelle se trouve mêlée à la politique; les souffrances du père de famille et du chrétien, étroitement liées aux persécutions qu'endure l'homme d'État. Je chercherai à expliquer comment il a pu se faire que le citoyen qui a contribué à préserver sa ville natale des horreurs d'un siége, n'a recueilli au fond que l'ingratitude, tandis que des rivaux, plus heureux, mais moins délicats que lui, ont été comblés de grâces royales.

Les événements, au surplus, racontés sans passion, parleront d'eux-mêmes et fourniront une nouvelle preuve à l'appui du principe décourageant pour le scepticisme historique ou religieux, que la solution de plus d'un problème ne se trouve pas toujours en ce monde.

Le père de Dominique Dietrich (né le 6 septembre 1582[1]) était commerçant et membre du Comité des XV; il avait épousé une fille de l'ammeistre Meyer, et s'était ouvert, par cette alliance, le chemin des honneurs dans la petite république de Strasbourg. Il mourut pendant la guerre de Trente ans (le 12 janvier 1639).

Son fils Dominique n'avait pas encore, à cette époque, atteint sa majorité; mais il était évidemment bien appuyé par sa famille maternelle; à l'âge de vingt-sept ans, et simple licencié en droit, au moment où les négociations de Münster et d'Osnabrück laissaient entrevoir une solution pacifique et une ère nouvelle, il épousa Ursule Wencker, la fille d'un ammeistre

1. Il existe une note écrite de la main même de Dominique Didier, le réfugié lorrain, qui fixe l'époque précise de la naissance et du baptême de Jean Dietrich. Voir la pièce justificative.

(le 10 août 1647), membre des XIII et scolarque, c'est-à-dire inspecteur ou directeur de l'université.

A cette époque, au sortir d'une longue guerre qui avait appauvri toutes les familles, le luxe était chose inconnue et les grands capitaux n'existaient plus que dans les cités commerçantes de l'Italie et de la Hollande. Rien de plus curieux que le contrat de mariage de Dominique Dietrich, qui apporte, à titre de douaire à sa fiancée, la somme de deux cents rixdalers, et reçoit, à titre de dot à verser dans la communauté, la somme de trois mille florins. Même en tenant compte de l'énorme différence que deux siècles ont apportée dans les valeurs monétaires, et en *décuplant* les chiffres indiqués, nous n'arriverons qu'à une mise de fonds assez modeste pour l'une des premières familles de Strasbourg.

Mais Dominique Dietrich avait la qualité souvent reprochée aux habitants de la Lorraine: il était économe; il était, de plus, intelligent et désireux de conquérir une place honorable dans la société. En 1654, il fait déjà partie du grand Conseil, et monte successivement d'échelons en échelons, aux XXI, aux XV, aux XIII, enfin en 1660, au moment où il entrait dans sa quarantième année, il est nommé *ammeistre.*

Ainsi, vingt et un ans avant la capitulation, il avait déjà atteint le point culminant des honneurs auxquels il pouvait aspirer à Strasbourg; il était le père de huit enfants, sans avoir eu jusqu'alors une seule perte à déplorer au sein de cette nombreuse famille; la considération publique l'entourait, et dans les rapports fréquents de la vieille république strasbourgeoise avec les autorités françaises que le traité de Westphalie avait amenées en Alsace, Dominique Dietrich, qui parlait et écrivait avec facilité la langue de son grand-père, servit presque toujours d'intermédiaire; il était, par sa position et ses antécédents, en relation avec le Résident, que le gouvernement de Louis XIV avait établi à Strasbourg, et fut de bonne heure initié dans les intérêts graves et complexes que cette ville,

jetée entre deux puissances hostiles, avait à concilier et à ménager. Le principe de la neutralité, autant que le permettaient les circonstances, devint pour lui, dès ce moment, un article de foi; et si, plus tard, il pencha du côté de la France, ce fut évidemment moins le souvenir de son origine première, que l'impérieuse nécessité et une juste appréciation des choses qui décidèrent de son choix.

Dès les premiers froissements entre Louis XIV et l'Empire germanique, la politique de Strasbourg devait forcément consister en un système de bascule, et les chefs de ce petit gouvernement, dans leur attitude vis-à-vis du peuple, devaient souvent avoir cet air gêné et emprunté que contractent les hommes d'affaires, lorsqu'ils sont maîtrisés par des événements majeurs. Parler avec autorité au nom d'un grand État, c'est chose assez facile, et l'ambassadeur ou le ministre d'une grande puissance n'a qu'à mettre dans son rôle officiel un peu de dignité personnelle, pour obtenir d'éclatants succès; une position moins enviable est celle de directeur d'un gouvernement destiné à fléchir et même à crouler; ici l'habileté la plus consommée ne parvient pas toujours à sauver les apparences et à conserver, au milieu des ruines, une attitude nette et décidée. Le peuple, quoique peu diplomate et peu versé en histoire, a le sentiment instinctif des situations politiques; à Strasbourg, les habitants étaient essentiellement attachés à l'Allemagne : langue, religion, mœurs, traditions du passé, tout les y conviait; ils devaient surveiller d'un œil jaloux les allures de leurs magistrats, et les suspecter facilement d'être gallophiles, dès qu'ils n'épousaient pas avec passion, à tout hasard, les intérêts de l'Empire. Cette disposition naturelle, instinctive de l'esprit, explique la facilité avec laquelle un méchant pamphlétaire parvint, déjà dix ans avant la capitulation, à fausser l'opinion sur le compte de Dominique Dietrich et à ébranler les fondements solides sur lesquels sa fortune semblait assise.

Je touche à l'un de ces faits pénibles que l'on aimerait nier, pour être dispensé de flétrir les hommes qui provoquent la vindicte publique, et de blâmer les magistrats qui appliquent sans miséricorde des lois sanguinaires.

Dans le courant de septembre 1672, la ville de Strasbourg fut mise en émoi par des pamphlets diffamatoires, répandus par une main inconnue[1]; ces libelles contenaient les imputations les plus graves contre le magistrat en général et l'ammeistre Dietrich en particulier. Dans le premier moment, l'effet ne fut point défavorable aux personnes attaquées; mais le pamphlétaire anonyme revint à la charge, et cachant son œuvre démoniaque sous le voile de l'amour de la patrie, il affirma que l'ammeistre, adultère et parjure, infidèle dans la gestion des deniers publics, était sur le point de livrer Strasbourg à la France. Pour donner plus de crédit à son dire calomnieux, il répandit sous main le bruit que le stettmeistre Bernold lui-même était l'auteur de ces écrits, et dévoilait, par cette voie détournée, ne le pouvant d'une manière directe, les trames de son collègue.

L'ammeistre Dietrich, si méchamment diffamé et dédaignant de réfuter des faits absurdes, que sa vie tout entière démentait, Dietrich perdit du terrain; la considération publique qui l'avait presque entouré d'une espèce d'auréole, s'amoindrit, puis s'éclipsa; de fait, se disait-on, pourquoi Dietrich, Français d'origine et descendant de parents catholiques, ne serait-il pas tenté de trahir une ville allemande protestante, où il n'a pas encore jeté de très-profondes racines?

Le magistrat de Strasbourg prit fait et cause pour l'ammeistre outragé; il convoque les citoyens par tribus, fait démontrer dans ces assemblées l'inanité des libelles et promet cinq cents rixdalers de récompense à qui découvrirait et dénoncerait le pamphlétaire.

1. Quelques circonstances de ce fait odieux sont empruntées au récit de Friese et de Strobel.

Mais pas un indice ne trahit la source de ces calomnies. L'effervescence publique augmentait; déjà la trahison de Dietrich semblait un fait acquis; peu s'en fallut qu'une émeute ne vînt prouver au gouvernement de Strasbourg à quel point les esprits étaient exaspérés.

Un incident fortuit vint mettre au jour la véritable cause de cette odieuse intrigue. Dans le courant de janvier 1673, la servante d'une brasserie, située dans le quartier de la Krutenau, fut chargée par ses maîtres de reconduire, une lanterne à la main, l'un des habitués de ce lieu public, le docteur George Obrecht, qui s'était attardé. En passant devant la maison du stettmeistre Bernold, cette pauvre fille, qui marchait à quelques pas en avant, crut entendre la chute d'un paquet de papiers sur le pavé; elle se retourna et dit au sieur Obrecht: « Monsieur le docteur, vous avez laissé tomber une lettre. » — « Vous vous trompez, ce n'est pas moi, » répliqua le docteur. La servante, congédiée à la porte du sieur Obrecht, suivit, pour rentrer chez ses maîtres, les mêmes rues qu'elle venait de traverser; poussée par une curiosité pardonnable, elle ramassa le paquet jeté ou tombé devant la maison Bernold. Le contenu était en langue française; elle remit le tout au maître-brasseur, qui reconnut, non sans effroi, que c'était un pamphlet de la même nature que ceux dont on se préoccupait depuis six semaines. « C'est une bien méchante lettre, que vous me donnez là, » dit le brasseur à la servante interdite; « vous mentez en affirmant que vous l'avez ramassée dans la rue; elle peut vous coûter la tête. » La malheureuse persista dans son dire; elle fut renvoyée de la maison.

Le brasseur, quoique parent éloigné d'Obrecht, se crut obligé de remettre le pamphlet entre les mains de l'ammeistre Dietrich, qui questionna la servante et provoqua une confrontation de ce témoin avec le docteur Obrecht; ce dernier opposa la dénégation la plus vive à ce témoignage qu'il appelait calomnieux; mais la servante ne se montra ni intimidée, ni

passionnée ; elle persista dans sa première déposition. L'ammeistre Dietrich la fit mettre en état d'arrestation et consigna le docteur Obrecht dans le bâtiment du tribunal des tutelles... Le jurisconsulte jouissait à Strasbourg d'une assez mauvaise réputation : intrigant, dépensier, père de onze enfants et sans fortune, il faisait flèche de tout bois, plaidait toutes les causes véreuses et usait de moyens peu délicats pour faire « une bonne affaire ». Tout récemment, l'ammeistre Dietrich avait fait casser judiciairement un testament qui contenait un legs considérable au profit d'Obrecht. La rancune de l'avocat outragé fut profonde ; mais le moyen dont il usait pour se venger de l'un des chefs de la République, était dangereux ; la loi prononçait la peine de mort avec des raffinements barbares contre le diffamateur-pamphlétaire. Il n'était guère probable qu'un homme versé dans l'étude des lois locales se laissât aveugler à ce point par la haine et courût le risque d'une punition capitale, pour le seul plaisir de vexer un ennemi puissant.

Le docteur Obrecht, fort de ce raisonnement, que pouvait faire le premier venu, continua à se dire la victime ou d'une odieuse calomnie ou d'une hallucination, à laquelle la servante avait été en butte. Mais l'ammeistre Dietrich devinait instinctivement son ennemi ; toute la honteuse carrière d'Obrecht était dévoilée devant lui. Irrité de voir une fille innocente, dont les dires portaient le cachet d'une entière sincérité, compromise par un drôle audacieux, il fit transférer l'avocat inculpé dans la prison de ville. Cette seule démonstration suffit pour troubler le coupable. On avait remis entre ses mains un exemplaire du Nouveau Testament ; il ouvrit les Actes des apôtres, la conversion de saint Paul (chap. 9 des Actes) frappa ses esprits et opéra dans son cœur l'une de ces émotions soudaines qui tiennent du miracle, mais qui sont plus fréquentes que ne le pense un monde frivole. George Obrecht demande à faire des aveux : « Il est le seul auteur des pamphlets répandus depuis

décembre 1672 ; il supplie le magistrat d'être indulgent ; une haine atroce l'a égaré ; il se repent ; il recommande à la ville sa femme et sa nombreuse famille. » Mais le tribunal demeure inexorable ; la ville entière avait été induite en erreur ; un ammeistre, la gloire de la République, avait failli perdre une bonne réputation, acquise par une vie sans tache ; une fille innocente avait été emprisonnée et avait couru le risque d'une grave condamnation ; on crut qu'il fallait user de rigueur et statuer un exemple. Obrecht fut condamné à avoir la main droite coupée, puis à être décapité et son cadavre écartelé. Lecture lui fut donnée de cet arrêt barbare le 7 février 1673.

L'ammeistre Dietrich intervint avec le ferme désir de le sauver ; il n'obtint qu'une réduction de la peine. Le tribunal criminel fit grâce au condamné de la mutilation préliminaire et de la stupide vengeance destinée à flétrir le corps du supplicié. Si le malheureux Obrecht avait, dans le cours de sa vie, mérité plus d'une punition pour des actes que réprouve l'honnêteté la plus élémentaire, si le fait d'une diffamation raffinée devait lui valoir une peine correctionnelle assez forte pour lui faire passer à jamais l'envie de recommencer, il est hors de doute que la peine capitale n'était pas applicable à son délit, et que le souverain collectif de Strasbourg devait commuer la punition au risque de torturer la loi. Les effroyables détails de l'exécution d'Obrecht donnèrent doublement tort à des juges, qui assumaient en cette circonstance sur leur tête une responsabilité analogue à celle qui pèse sur la mémoire de l'inquisition de Venise.

Obrecht prouva la profondeur de sa conversion en marchant avec sérénité vers le lieu du supplice. Cependant il laissait sur cette terre, et au milieu d'une population irritée contre lui, une veuve et onze enfants : il la confiait au père de tous les orphelins. Il questionna le bourreau sur la manière de se comporter pour lui faciliter sa terrible tâche ; ce fut précisément ce calme inusité du patient qui troubla l'exécuteur

des hautes œuvres. Obrecht s'était agenouillé et attendait le coup fatal; le bourreau tremblant frappe, non le cou, mais le milieu de la tête. Obrecht, torturé, se roule par terre, en poussant des cris de douleur. Alors le bourreau s'approche, s'empare du malheureux supplicié, et pour l'achever.... mais ma plume se refuse à tracer ces horribles détails; à deux siècles de distance, un frisson de terreur parcourt mes veines et alterne avec la fièvre de l'indignation, à penser que le pavé de ma ville natale a été ensanglanté légalement par une scène empruntée aux procédés sauvages de l'Orient et de la Numidie.

De ce jour, le bonheur tourna le dos à l'ammeistre Dietrich; non qu'il eût assumé sur sa tête la responsabilité de la condamnation si cruellement subie par son ennemi; tout autorise à croire qu'il déplora du fond de son cœur la rigueur inusitée du tribunal, qui se constituait le vengeur de l'un des chefs de l'État. Sans avoir à ce sujet des données précises, je suis convaincu que la protection tutélaire de Dominique Dietrich et de ses collègues couvrit les enfants du supplicié; mais une loi mystérieuse et fatale règle la destinée des familles comme celle des nations. Dominique Dietrich expia par des malheurs inouïs le tort de n'avoir pas, dès les premiers indices, jeté le voile de l'oubli sur les méfaits d'un ennemi personnel. Il fallait pour cela une vertu surhumaine, il fallait le courage de braver l'opinion publique, et Dominique Dietrich ne parvint que plus tard à conquérir cette force d'âme et cette fermeté de croyance qui ont fait de lui un véritable martyr.

Le supplice d'Obrecht fut, sinon oublié, du moins bien vite relégué sur l'arrière-plan; car, au moment même où il expirait, les affaires publiques prenaient un aspect de plus en plus grave. La guerre de Hollande avait éclaté; l'Europe allait s'immiscer dans la lutte entre Louis XIV et les États généraux : l'Alsace était destinée à devenir le théâtre, sinon principal, du moins partiel de ce grand conflit, et la ville de Strasbourg, prise

entre les deux parties belligérantes, comme dans un étau, semblait dès ce moment ne pouvoir sortir saine et sauve de cette compression que par un miracle.

Le miracle ne s'opéra point, et Strasbourg, après huit où neuf années d'hésitations, de pourparlers, de faux-fuyants, de complaisances forcées, tantôt pour la France, tantôt pour l'Empire, Strasbourg finit, de guerre lasse, par se jeter dans les bras du plus fort. La capitulation de Strasbourg est un fait assez simple; elle s'explique par la force des choses, seulement il fallait une habileté peu commune pour l'obtenir aussi favorable, d'un vainqueur peu habitué à ménager les faibles, et pour y aboutir sans exaspérer une population soupçonneuse.

Mais avant de raconter les circonstances dernières qui ont amené ce résultat et de dire la part que prit Dominique Dietrich aux négociations officieuses et officielles, je ne puis me dispenser de faire le récit de cette époque intermédiaire qui s'écoula entre la mort de George Obrecht (1673) et la paix de Nimègue (1679), dernier répit dont profita Strasbourg, la cité républicaine, pour maintenir encore un peu son existence soi-disant indépendante. Cette agonie a été longue et pénible outre mesure; car elle commence de fait avec la paix de Westphalie; c'est plus d'un quart de siècle, ce sont trente-trois années bien comptées (1648 à 1681). Toute la carrière active de Dominique Dietrich tombe dans cette époque de transition affligeante; son enfance et sa jeunesse sont contemporaines de la guerre de Trente ans; les tortures de sa vieillesse coïncident avec la révocation de l'édit de Nantes et le ravage du Palatinat. Il n'a pas eu d'autre répit dans sa longue existence, que les années qui s'écoulèrent entre son mariage (1647) et la mort de sa première femme (1662). C'est la période ascendante pendant laquelle il monte de grade en grade jusqu'à la dignité suprême.

J'ai déjà indiqué que Dominique Dietrich était et devait être

aussi longtemps que possible le partisan d'une sérieuse neutralité. Mais ce palladium de l'indépendance strasbourgeoise courait chaque jour de nouveaux risques. L'Empire disait à la ville : Vous nous appartenez ; le traité de Westphalie n'a rien changé à votre situation antérieure ; tous les précédents historiques et juridiques vous lient à l'Empire ; c'est à lui que vous devez, en tout état de cause, aide et obéissance.

Strasbourg répondait à l'Empire : Protégez-nous ! nous sommes vos enfants ! soyez en tout état de cause notre défenseur paternel !

La France disait à Strasbourg, lorsque les armées touchaient aux portes de la ville : Prenez garde de ne point favoriser l'Empire à nos dépens ; je veux bien respecter votre neutralité, mais il faut qu'elle soit sincère ; sinon, je brûle vos villages, j'arrête vos bateaux sur le Rhin et vos convois de marchandises sur les grandes routes ; si vous poussez trop loin votre partialité envers l'Autriche, le Brandebourg ou le Palatin, je tâcherai de vous prendre vous-mêmes, et ce sera chose facile.

Strasbourg, en face de la France, aussi longtemps que ses bataillons vainqueurs étaient dans le voisinage immédiat de la ville, Strasbourg se faisait humble et suppliante ; elle affirmait qu'elle ne donnait rien aux généraux de l'Empire, tout au plus quelques légumes verts et de bonnes paroles.

Mais la France n'était point dupe ; elle envoya, à partir de 1660, dans les murs de Strasbourg une série de résidents, tous habiles et rusés, ne se payant pas de promesses et relevant avec amertume les moindres infractions au système des neutres. Dominique Dietrich, qui était ammeistre régent, prévenait les froissements ; il parlait avec art et interprétait ou adoucissait les faits ; sous les dehors d'une parfaite bonhomie, il se maintenait dans une réserve prudente. Le premier envoyé de Louis XIV avec lequel il se trouva en rapports, fut Frischmann (père), qui annonça la naissance d'un dauphin

(1661). A cette occasion, la ville donna de grandes fêtes; mais, pour rétablir la balance, quelques années plus tard, lors de la naissance d'un prince impérial, on se mit aussi en frais de réjouissances, de festins, de Te Deum et d'illuminations. Pour peu que le peuple fût disposé à raisonner, il devait se moquer de ces actes de courtisans ou les critiquer amèrement.

En attendant, pour être prêt à toute éventualité, le magistrat avait fait réparer et agrandir les fortifications (1668 à 1671) et augmenté la garnison. Malgré des forces très-respectables[1], on laissa incendier (le 14 novembre 1672) le pont du Rhin par des brûlots que le gouverneur français de Brisach avait fait préparer et qu'il avait lancés en aval du fleuve, remorqués par des bateaux qui contenaient des soldats et des bateliers décidés à tout braver. A Strasbourg on sonna en vain le tocsin d'alarme, lorsque le désastre était consommé. Aux plaintes fondées que la ville fit parvenir à Louis XIV, le monarque répondit : « Qu'on me sache gré d'avoir détruit le pont. Les troupes de Brandebourg ne pourront venir ravager les environs de la ville! » C'était ajouter l'ironie à la violence. Un pont volant rétablit la communication interceptée; Kehl fut immédiatement entourée de palissades et flanquée de deux bastions; un *Blockhaus* fut construit près du passage du Rhin; puis la ville rétablit le pont même malgré l'opposition du gouvernement français. Le magistrat de Strasbourg crut devoir recourir à l'appui de l'empereur Léopold; Sa Majesté Impériale renvoya la demande de secours au directoire de l'Empire à Mayence; c'était se déclarer incapable d'arrêter les projets du monarque français. Aussi la ville de Strasbourg, intimidée par l'arrestation de ses bâtiments marchands au passage de Philippsbourg, se hâta-t-elle de défaire le pont de Kehl à peine rétabli (avril 1673).

1. 1,500 hommes de garnison suisse indépendamment de la milice bourgeoise.

Pour le coup, l'exaspération fut grande parmi le bas peuple; une bande d'émeutiers se porta devant la maison de l'ammeistre régent (en ce moment le sieur Wencker), qui fut obligé de se barricader; de sa forteresse improvisée il donna de bonnes paroles aux mécontents, qui allèrent exhaler leur mauvaise humeur devant la maison du résident français, et se portèrent ensuite sur les bords du Rhin, probablement avec l'intention d'incendier le pont volant; ce bac se trouvait, à leur grand déplaisir, amarré sur la rive droite; lorsque la bande des émeutiers voulut rentrer dans les murs de la ville, elle trouva les portes fermées; le commandant de la garnison avait pris des mesures de défense. Leurs camarades de l'intérieur, ne pouvant forcer les postes, cassèrent les vitres de la maison du résident français, et de Brackenhoffer, membre des XV. Ce fut là le terme de ces démonstrations. Le résident Fleischmann porta ses plaintes devant le magistrat, et obtint une satisfaction partielle; deux soldats, convaincus d'avoir tiré des coups de fusil contre la maison du représentant de la France, furent emprisonnés pendant un mois, puis attachés, en public, une main et un pied en l'air au moyen d'une chaîne de fer. Ce supplice barbare, qui pouvait coûter la vie aux coupables, parut suffisant à Fleischmann; il se déclara satisfait et écrivit dans ce sens à M. de Pomponne. (Kentzinger, t. I, page 347.)

Cette même année (1673) Louvois vint faire en août une visite à Strasbourg; on le reçut avec de grandes démonstrations de déférence; le ministre redouté d'un monarque tout-puissant venait évidemment inspecter la forteresse, qu'il comptait bien, à la première occasion favorable, prendre au nom de son roi.

L'année 1674 fut néfaste entre celles qui précédèrent la reddition définitive de la ville. C'était le moment où l'empereur d'Allemagne entrait en lice pour soutenir les États généraux de Hollande. L'armée de Turenne descendit en Alsace; et

bientôt ce grand guerrier vint lui-même camper dans la Robertsau. Il s'agissait pour lui de s'emparer de gré ou de force du passage de Kehl. Cette fois, Strasbourg, sommée de livrer les forts du Rhin, fit bonne contenance, elle renvoya le résident Fleischmann, le drapeau rouge fut arboré au haut de la cathédrale; le tocsin appela les citoyens aux armes, et la milice bourgeoise se réunit à la garnison pour défendre ses foyers menacés. La redoute du péage du Rhin se défendit vaillamment contre un corps de troupes du marquis de Vaubrun; et puisqu'on avait tant fait de rompre le principe de la neutralité, on rétablit aussi le pont du Rhin, et on appela le secours des Impériaux qui entrèrent dans la ville, et se répandirent dans la campagne d'alentour (septembre 1674). Sur tous les points de l'horizon, les villages incendiés par incurie ou par vengeance annonçaient aux citadins et aux paysans, réfugiés dans l'enceinte de la ville, l'invasion de la guerre avec tous ses fléaux. Bientôt la cherté des vivres se transforma en disette; les maladies pestilentielles décimèrent les populations rurales et urbaines, la garnison de Strasbourg et les armées. Après la bataille d'Entzheim (4 octobre) où Turenne parvint à arrêter les Impériaux qui voulaient pénétrer en Lorraine, les campagnes se trouvèrent si bien ravagées, que les troupes allemandes, pour subsister, se replièrent sur le Haut-Rhin, et que Turenne prit poste à Dettwiller.

Je n'ai point à raconter ici les détails de la marche du maréchal, qui, passant sur le revers occidental des Vosges, et traversant la Lorraine, rentra par le col de Bussang en Alsace, où il prit à revers l'armée de l'Empire. Cette manœuvre hardie, couronnée par la bataille de Türckheim (5 janvier 1675), décida la retraite définitive des alliés. Strasbourg revint au système de la neutralité enfreinte pendant un moment; le gouvernement français avait d'ailleurs fait les premières ouvertures pour amener une réconciliation; le magistrat décida que dorénavant le passage du Rhin serait interdit aux deux parties

belligérantes, et se déclara prêt à renvoyer les troupes des cercles, pour les remplacer par des auxiliaires suisses. Le résident Trémont d'Ablancourt vint occuper l'hôtel Fleischmann. L'influence de Dominique Dietrich triomphait de nouveau dans les conseils de la cité.

A côté de lui commençait à s'élever toutefois, dès ce moment, une autre notabilité locale. Le syndic de la ville, Güntzer, homme habile et prévoyant, et possédant, comme Dietrich, les deux langues, pressentait que la France sortirait triomphante de cette lutte, et finirait par arborer le drapeau blanc sur les remparts de Strasbourg. En mai 1675, il eut l'adresse de se faire donner une mission auprès de Turenne, qui tenait alors son quartier général à Schlestadt. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Nous l'ignorons; mais ce qui est certain, c'est que Güntzer rapporta la parole du maréchal que, de sa part, la neutralité serait respectée; de fait, elle profitait surtout à la France.

L'empereur le sentait parfaitement; dès le mois de mars, il avait écrit une lettre sévère, mais déraisonnable, à Strasbourg et aux dix villes de la préfecture de Haguenau; il leur reprochait de donner des vivres à l'ennemi dans un moment où cet ennemi occupait sans contrôle presque toute l'Alsace. Montecuculli, le général des troupes de l'Empire, campait à Willstett sur la rive droite du Rhin. Il avait réclamé en vain le passage du Rhin, puis il s'était contenté de venir seul à Strasbourg jeter un coup d'œil sur les fortifications.... Bientôt après, il eut à tenir tête à Turenne, qui s'était porté sur la rive droite par un pont de bateaux jeté sur le Rhin entre Rhinau et Plobsheim....

Il ne m'appartient pas non plus de redire, dans cette esquisse biographique d'un magistrat de Strasbourg, les savantes manœuvres du maréchal français, qui tomba, frappé à mort à Sasbach (le 27 juillet 1675), au moment où il allait terminer la campagne par un coup d'éclat. L'armée française, privée

de son illustre chef et commandée par deux généraux qui se jalousaient mutuellement (Vaubrun et Delorges), se replia; le cercueil de Turenne passa le Rhin, et les troupes qu'il avait naguère conduites à une victoire certaine le suivirent silencieuses et consternées. Montecuculli vint camper à Kehl, et fit recevoir à Strasbourg ses soldats blessés.

C'était de la part de Strasbourg, dans l'espace de moins d'un an, une seconde infraction au principe de la neutralité. On alla saluer Montecuculli à Kehl, et lui ouvrir le passage du pont. Si je me résigne à montrer à nu cette conduite sans dignité, c'est qu'il ne m'appartient pas de voiler les faits, quelque désavantageux qu'ils soient pour notre cité!... Mais ces faits doivent servir à mettre en relief la nécessité fatale où se trouvait en fin de compte Strasbourg, de baisser la tête devant le vainqueur, à moins d'aspirer à la gloire de Sagonte.

En automne 1675, le prince Louis de Condé vint prendre le commandement de l'armée, veuve de Turenne. C'était un digne successeur du héros, dont la mort prématurée avait plongé dans le deuil la France entière, et arraché, non des larmes, mais quelques témoignages de sympathie officielle à l'impassible demi-dieu qui trônait à Versailles.

Montecuculli reçut l'ordre du cabinet de Vienne de se replier vers le Palatinat. On peut juger de l'empressement de Strasbourg à apaiser, autant que possible, celui qui restait maître du terrain. Déjà le 21 août, dans une séance du grand conseil, le syndic Fried avait cru devoir appeler l'attention du gouvernement républicain sur la possibilité d'un conflit, dans les murs mêmes de la ville, si des soldats français et impériaux venaient à s'y rencontrer en qualité de visiteurs. Triste et humiliante situation des faibles, qui se rendent compte de leur détresse, sans pouvoir y remédier!

L'année 1676 se passa pour la ville sans incident majeur. Le résident Verjus avait demandé la démolition du pont du Rhin, mais le magistrat s'y était refusé; il avait même accordé

le passage du pont aux Impériaux (le 10 juin), et un an plus tard, en juin 1677, le duc de Saxe-Weimar-Eisenach avait fait suivre cette route à ses troupes, sans s'arrêter aux remontrances de Strasbourg, qu'intimidaient les menaces du général français (Montclar). En septembre, après le combat de Willstett, le duc de Saxe vint se réfugier sous les batteries de Kehl et dans la grande île du Rhin. La position de Strasbourg se compliquait de plus en plus; le peuple, allemand de cœur, et exaspéré contre ses chefs, voulait les forcer à se déclarer une bonne fois contre les Français qui ravageaient en ce moment les bailliages de la ville. Le magistrat se vit obligé de donner une sauvegarde au résident Dupré, menacé par la fureur populaire qui avait débuté par la démonstration habituelle contre les fenêtres de l'envoyé français. Voici en quels termes cet agent avait rendu compte à son gouvernement de l'agitation de Strasbourg: « Les affaires de la ville sont brouillées, parce que les troupes du Roi ont fourragé et pillé Wasslenheim; la population, excitée par les commissaires (impériaux), veut forcer le magistrat à rompre la neutralité. Les affaires de Sa Majesté n'en souffriront pas; je ne vois pas ce que ces gens pourront faire de plus que ce qu'ils font pour les ennemis. »

Dupré fut remplacé le 27 février 1678 par M. de Laloubère, dont l'arrivée est annoncée par une lettre royale où Louis XIV parle en souverain maître: « Nous verrons avec plaisir que votre conduite réponde dans les occasions à la bienveillance que *nous conservons* pour vous. » (Voir Coste, *Preuves*, page 39.)

En accréditant M. de Laloubère à Strasbourg, au moment décisif de cette lutte prolongée entre la France et l'Empire, Louvois comptait évidemment sur l'habileté du nouveau résident, dont la correspondance, publiée par M. Coste, révèle les embarras croissants de Strasbourg et l'attitude de Dominique Dietrich au milieu de ces conjonctures délicates.

C'est avec lui que Laloubère s'abouche de préférence. « J'ai

donné ma lettre de créance et parlé plus de deux heures, en allemand, au chef du Conseil, qui est l'ammeistre Dietrich, «*homme d'esprit et de réputation.*» (Lettre du 31 mars 1678.)

Dans cette même lettre, l'envoyé de France affirme «qu'il n'y a pas encore un seul homme de gagné dans l'armée ennemie, ni dans la ville;» il voit «que cela est difficile à faire, et qu'il en coûterait cher!» — «Ce poste-ci est d'une grande fatigue; qu'un seul homme n'y saurait suffire. Il faut voir du monde, et il faut beaucoup écrire, et quitter la besogne pour le premier bourgeois qui a un passe-port à demander...»

...«L'ammeistre ou consul régent de cette ville, qui se nomme Dietrich, a un valet suédois, ami de mon laquais; j'en tirerai quelque chose... C'est de là que j'ai su que l'empereur paye deux cents hommes de la garnison de cette ville, sous le titre de dédommagement...»

Nous apprenons par cette même pièce qui contient en somme peut-être la révélation la plus curieuse de cette inappréciable correspondance, que «*les gros bourgeois sont français, mais que les autres gardent les choses de la ville...*» que «M. de Hann, grand bailli de Hanau, qui a servi trente-six ans en France, et qui a bien aidé son prédécesseur Dupré, en fera autant pour lui.»

Quelques jours plus tard, M. de Laloubère rend compte d'une conversation qu'il a eue avec la noblesse de la Basse-Alsace; il la traite avec le souverain dédain d'un agent qui tient le dernier mot de son gouvernement, et qui respecte à peine les convenances. Les nobles alsaciens descendants ou parents de ces dynastes qui marchaient de pair avec les princes souverains de l'Empire germanique, insistent sur leur immédiateté et leur neutralité. «Je crois, leur dit-il, que des gentilshommes, qui tiennent des fiefs du Roi, lui doivent autre chose que de la neutralité.» — Les nobles d'Alsace protestent, en affirmant que beaucoup d'entre eux n'ont aucun fief du Roi. — On ne sait, en vérité, ce qui doit, dans cette entrevue, inspirer

plus d'étonnement, l'outrecuidance de l'envoyé français qui ignore les premiers éléments du traité de Westphalie, et la position que cette convention internationale a faite à l'ancienne noblesse d'Alsace, ou la bonhomie de cette noblesse qui cherche encore son point d'appui dans la teneur d'un traité que le maître des destinées de l'Europe allait interpréter à sa guise par les Chambres de réunion.

Dans le même rapport à son ministre, M. de Laloubère ajoute qu'il a eu, le 3 avril, une grande conversation avec l'ammeistre Dietrich. « C'est un habile homme, et assez poli, et pas méchant, ce me semble; mais messieurs de Strasbourg craignent l'Empereur, et point du tout le Roi. » — Cette dernière assertion est en contradiction formelle avec d'autres comptes rendus du même agent; on dirait qu'il veut irriter Louvois contre le gouvernement de Strasbourg, ou que c'est une lettre destinée à être mise sous les yeux du Roi, pour le pousser à un parti extrême. Laloubère était courtisan, et savait de quel point de l'horizon soufflait le vent.

A la date du 7 avril, M. de Laloubère adresse à Louvois un nouveau rapport sur une conversation qu'il vient d'avoir avec Dominique Dietrich. (Coste, *Preuves*, page 45.) L'attitude de l'ammeistre régent est celle d'un homme qui voit les nuages s'amonceler sur l'horizon de Strasbourg, et qui sent la fatalité peser sur les affaires de la ville. Il cherche avec beaucoup d'esprit à donner le change à son interlocuteur; à toutes les plaintes du résident, il a des répliques et des excuses toutes prêtes; mais comme il se trouve en face d'un diplomate consommé qui rétorque tous les arguments, Dietrich finit par soupirer, par hausser les épaules; avec un grand air de franchise, il remercie le résident des avis charitables qu'il lui donne, et dont il se serait bien passé.

— « Songez, lui dit-il, que nous sommes État de l'Empire, que nous ne pouvons refuser aux Impériaux les choses dont vous vous plaignez. »

— «C'est de ce que vous agissiez en État de l'Empire que je me plains,» répond Laloubère.

Dietrich, pour expliquer la position ambiguë de Strasbourg, cite l'exemple de l'électeur de Hanovre, «qui avait donné sa *cotte* (*sic*) à l'armée de l'Empire, et qui avait néanmoins une pension du Roi de France comme neutre.»

L'agent français répond: «Il y a en cela une grande différence... Monsieur de Hanovre a une bonne armée!»

On croit voir le sourire insolent qui a dû accompagner ces paroles de M. de Laloubère, et servir de commentaire muet, mais éloquent, à cette apothéose cynique de la force matérielle.

Le langage diplomatique du résident de Louis XIV, traduit en style vulgaire, aurait été formulé ainsi: «Vous n'êtes que de pauvres petits bourgeois (M. Dupré et les autres prédécesseurs de M. de Laloubère les appelaient sans déguisement de la canaille); si nous usons de quelques ménagements, c'est que nous ne sommes pas encore maîtres complets du terrain; mais laissez venir une bonne paix, qui écarte les derniers bataillons de l'Empire, et nous vous donnerons des leçons de neutralité.»

Il s'applique au surplus à persuader officiellement à Dominique Dietrich que le Roi n'en veut pas à l'Allemagne, mais simplement aux Pays-Bas; puis il insiste sur la nécessité de s'abstenir de toute faveur à faire aux armées impériales... «Ne trouvez pas étrange, ajoute-t-il, que M. le maréchal (de Créquy) vous traite de même, et vous pince quelquefois...»

Dominique Dietrich comprend tout le poids des paroles du résident; «jamais Strasbourg n'a eu le dessein d'offenser le «plus puissant Roi du monde, devant qui il n'y a plus de «grandes ni de petites places...»

«Nous nous séparâmes fort bons amis, ajoute Laloubère, après une conversation de deux heures, moitié française, moitié allemande; et il est venu aujourd'hui me faire un hon-

neur que mes prédécesseurs n'ont jamais reçu, à ce que les gens de céans m'assurent... »

Dans le courant du même mois d'avril, et dans les premiers jours de mai, M. de Laloubère, pour donner plus de poids à ces paroles officieuses, remet une série de mémoires officiels à messieurs de la république de Strasbourg. Ce sont de véritables notes diplomatiques très-sévères, très-catégoriques, dont les éléments ont été évidemment fournis par Versailles. Laloubère enveloppe ces remontrances dans quelques phrases bienveillantes à l'adresse du personnel de la magistrature strasbourgeoise; mais au fond, ce sont les leçons données par un maître sévère à ses disciples indisciplinés:

« Ne livrez point aux ennemis de Sa Majesté vos magasins, ni de quoi mettre en sûreté ses bateaux, ni des équipages de guerre; ne lui prêtez ni vos moulins, ni vos fours; prenez-y garde, M. de Créquy (qui commandait alors en Alsace) a l'ordre de vous surveiller. Sa Majesté fera moins attention aux réponses que vous me donnerez, qu'à la conduite que vous tiendrez; vous avez moins à consulter sur vos paroles que sur vos actions... »

« Toutes les fois que vous vous montrez un peu partiaux pour les ennemis du Roi, vous blessez le Roi; *et c'est chose assez délicate de savoir au juste jusqu'à quel point il voudra souffrir d'être blessé.* »

Ici la menace est si peu déguisée, que Strasbourg, dès ce moment, devait sentir la pointe du glaive toucher les cheveux de sa tête.

Dans un autre mémoire (du 25 avril), le résident se plaint d'une députation que la ville de Strasbourg, sans le prévenir, avait envoyée au duc Charles (V) de Lorraine, commandant une partie des armées de l'Empire; et dans une troisième note, il cherche à démontrer à la ville que l'Empire fait tout pour la compromettre, et rien pour la sauver. Ceci n'était plus de la diplomatie, mais l'exacte vérité.

Pendant cette année mémorable de 1678, Strasbourg courut, en effet, de grands dangers, par suite de son attitude, cette fois plus prononcée en faveur des Impériaux. La ville avait, au moment de l'ouverture de la campagne, à peu près dix mille hommes de garnison[1] en y comprenant la milice bourgeoise; des arsenaux parfaitement fournis, et des magasins bien approvisionnés au point de pouvoir ravitailler quatre-vingt mille hommes. Mais, comme dans les campagnes précédentes, c'était moins la ville que les forts et le passage du Rhin, qui préoccupaient les généraux des deux armées ennemies. On consentait à respecter, de part et d'autre, la neutralité de Strasbourg, pourvu qu'elle voulût livrer le pont et les bastions qui le défendaient.

Le duc de Lorraine et le comte de Kœnigseck étaient établis en été entre Offenbourg et Kehl; le marquis de Créquy, venant du Brisgau, prétendait enlever le pont. Lorsqu'à la date du 24 juillet 1678, le baron de Montclar se présenta devant le fort de Kehl, qu'il somma de se rendre, des pourparlers s'établirent entre le général français et un secrétaire-greffier de la ville, envoyé auprès de lui. On ne parvint point à s'entendre; M. de Laloubère fit à la hâte ses paquets, et quitta Strasbourg.

Huit cents hommes occupaient le bastion de Kehl. L'ammeistre régent, pour encourager cette petite garnison, se transporta sur les lieux; peut-être espérait-il reprendre les négociations; mais il était trop tard; l'ordre de livrer l'assaut était donné; la milice à la solde de Strasbourg se défendit vaillamment; deux cent cinquante hommes (le tiers de la garnison) avaient déjà succombé, et Simmler, le commandant suisse, avait été fait prisonnier sur la brèche, lorsque les Français impétueux pénétrèrent dans l'intérieur du fortin. Les survivants parvinrent à se sauver en partie. Dominique Dietrich revint avec

1. Trois mille Impériaux, douze cents Suisses et six mille bourgeois.

eux en ville. Il pouvait dire, après avoir dirigé pendant deux jours cette défense obstinée contre des soldats de l'armée de Turenne et de Condé : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Le baron de Montclar, irrité de cette résistance inattendue, livra le village de Kehl au pillage et aux flammes. Le pont du Rhin fut brûlé. Le marquis de Créquy se hâta toutefois d'écrire au magistrat de Strasbourg une lettre, portant en substance : « Nous avons détruit le pont, parce qu'il appartient à l'Empire; nous n'en voulons pas à la ville, si elle consent à rester neutre, *et si elle cède le passage du Rhin.* »

Le gouvernement de Strasbourg cédait en ce moment à une double pression, qui l'empêchait de prêter l'oreille au commandant en chef de l'armée française : le peuple exalté par le récit de la défense du fort de Kehl, où s'était trouvé un fort détachement de la milice bourgeoise, le peuple demandait à grands cris la guerre avec la France; de plus, l'Empire, en ce moment représenté à Strasbourg par le baron de Mercy et par le comte Énée Silvius Piccolomini, promettait des services efficaces; ces secours ne tardèrent pas à arriver en effet; mais déjà le maréchal de Créquy s'était emparé des ouvrages avancés dans les îles du Rhin; dans les environs immédiats de Strasbourg, il faisait brûler les mêmes villages qui subirent, en 1815, la vengeance des alliés; et, à la date du 25 août, il lançait de son camp d'Obermodern un manifeste à la fois habile et éloquent contre la république de Strasbourg qui avait de toutes manières rompu la neutralité. La ville répliqua dès les premiers jours de septembre par une proclamation écrite en allemand : « Elle n'a fait que se mettre en état de défense ; l'armée du maréchal a mis à sac le bourg de Wasselonne qui relève de Strasbourg ; il a dépassé, sans aucun doute, les instructions de son souverain, qui ignore les méfaits de ses généraux. »

En attendant, les hostilités continuèrent, on essaya en vain de traiter de l'échange des prisonniers ; une correspondance

vive et moqueuse s'engagea entre le commandant du fort de Kehl et la ville. Peut-être l'ammeistre Dietrich, en ce moment entraîné et dominé par le parti de la guerre, en était-il lui-même le rédacteur. Au mois d'octobre, les Impériaux reprirent les îles du Rhin sur les Français qui furent obligés de battre en retraite et qui lancèrent, en guise d'adieu, quelques boulets sur Strasbourg. L'un de ces projectiles tomba sur le chœur de la Cathédrale et fut apporté, comme une espèce de trophée, à l'ammeistre Dietrich; mais lui, doué en fait d'affaires politiques d'une espèce de seconde vue, ne partagea probablement pas l'enivrement de ses compatriotes, qui voyaient, du haut des murs, l'armée du maréchal de Créquy s'écouler vers le Nord. Les dernières années avaient beaucoup trop révélé à l'ammeistre l'impuissance de l'Empire fractionné et les ressources inépuisables de la France monarchique pour qu'il eût pu se faire illusion sur un avenir très-prochain. Mais ignorait-il qu'aux yeux de la foule c'est un tort irrémissible de ne point partager ses haines, ses espérances, son enthousiasme irréfléchi? La figure soucieuse de l'ammeistre fut peut-être plus tard interprétée comme l'indice du déplaisir qu'il avait éprouvé à l'occasion de la retraite des Français. S'il avait pu tomber le 26 juillet dans le bastion de Kehl, à côté des Suisses, des paysans alsaciens et des milices bourgeoises qui défendaient, pour la dernière fois, l'étendard de la cité impériale, il vivrait aujourd'hui dans la mémoire de ses descendants, à l'instar de ces héros de la Grèce ou de l'Helvétie qui moururent pour la liberté. Dominique Dietrich a mieux fait cependant; il est mort pour ses convictions religieuses; mais, ni amis ni ennemis ne lui en ont tenu compte, parce que l'heure propice était passée, et qu'il s'est endormi sur sa couche après une longue agonie et une obscure vieillesse, au lieu de tomber frappé par le glaive du bourreau ou touché par la main de l'ange des batailles.

La paix de Nimègue avait été arrêtée dans les derniers mois de 1678, et ratifiée en février 1679. Strasbourg restait osten-

siblement dans la position où le traité de Westphalie l'avait placée. Mais ce n'était pas l'intention de Louis XIV qu'elle y restât longtemps. Je pense même que dans les alentours du Roi, l'occupation prochaine de l'ancienne capitale de l'Alsace était le secret de la comédie. Un nouveau résident français est envoyé à Strasbourg (21 juin 1679) dans la personne de M. Frischmann, le fils de l'agent du même nom, qui avait eu vingt ans auparavant des relations diplomatiques avec l'ammeistre Dominique Dietrich. Sur les vives instances du maréchal de Créquy, le reste des troupes de l'Empire qui occupaient encore Strasbourg, évacuèrent la ville. Le maréchal écrivit à Paris pour proposer de fortifier *Hochfelden* dans la vallée de la Zorn, point qui assurerait les abords du Rhin et les communications par les Vosges avec Phalsbourg : à moins, ajoute le maréchal, qu'on n'ait l'intention d'occuper bientôt Strasbourg. Il ne reçut point l'ordre de fortifier Hochfelden. Le résident Frischmann établit une chapelle catholique dans son hôtel à Strasbourg; quelques conversions à la religion dominante en France s'opéraient de loin en loin, sans éclat. Le grand-vicaire de l'évêque de Strasbourg se rendait de temps à autre auprès du résident à Strasbourg. L'évêque lui-même, François-Égon de Fürstenberg, et son frère, Guillaume de Fürstenberg, chanoine du grand-chapitre et son successeur futur, étaient depuis plusieurs années gagnés à la cause du Roi. Tous les intérêts spirituels et temporels les conviaient à abandonner la cause de l'Empire ; ils attendaient avec confiance les événements qui devaient leur rouvrir les portes de la basilique de Clovis, de Dagobert et de l'évêque Werner de Habsbourg.

Le magistrat fit réparer les fortifications et envoya, pour en récupérer les frais, des collecteurs d'impôt à domicile. Cette contribution perçue en vue de la défense commune et conforme aux vœux si souvent manifestés par la population antifrançaise, fut cependant mal accueillie et payée à regret.

L'heure du danger était passée : on voulait bien être défendu, mais non payer la défense.

Ce n'étaient là, toutefois, que des symptômes partiels, des indices qu'un observateur attentif et bien informé pouvait seul recueillir. Mais un fait bien plus significatif se passait dans les hautes régions politiques ; je veux parler des Chambres de réunion, établies par le Roi à Metz, à Besançon et à Brisach.

Ces tribunaux avaient pour mission spéciale d'interpréter, dans le sens le plus large et le plus favorable aux intérêts du Roi, les articles des deux traités de Westphalie et de Nimègue qui lui attribuaient les Pays-Bas, la Franche-Comté et l'Alsace. Quelles étaient les terres relevant des fiefs situés dans ces pays ? C'est ce que des juges, unilatéralement nommés et pris au sein de la magistrature française, allaient décider ; et les armées du Roi qui restaient à l'état de guerre, même après la paix récemment conclue, allaient dans la campagne dite des incamérations (1683 et 1684) appuyer de leurs baïonnettes le prononcé de ses juges. Dès le premier moment, cette prétention exorbitante de Louis XIV éleva de vives réclamations au sein des diètes de l'Empire. Strasbourg fit entendre ses plaintes, car les troupes françaises avaient occupé militairement les bailliages de la ville, et la République fut sommée, par la Chambre de réunion siégeant à Brisach, de prêter serment au Roi. On opposa, bien entendu, un refus péremptoire ; mais le président de la Chambre répliqua : « Vous ne devez point le serment comme ville ; vous le devez comme propriétaire de bailliages ; on saura bien vous y forcer. »

Strasbourg s'émut de plus en plus ; elle envoie auprès de l'empereur Léopold le syndic Joachim Frantz, qui n'obtient à Vienne que de vagues promesses de secours. Les Turcs menaçaient les États héréditaires de l'Autriche. Louis XIV le savait ; le monarque très-chrétien avait excité les ennemis implacables de la chrétienté à fondre sur les frontières orientales de l'empire d'Allemagne.

Nous touchons à l'année fatale pour la république de Strasbourg (1681). Le résident Frischmann, de plus en plus actif, insiste sur le renvoi des troupes suisses auxiliaires. On lui obéit aveuglément, sous l'empire de cette fatalité qui précipite la chute des États, grands et petits, lorsque leur jour est marqué. Renvoyer les Suisses, c'était d'ailleurs ménager les finances obérées de la ville; et douze cents hommes ne seraient point, en cas d'attaque à main armée de la France, une force suffisante pour opérer une résistance efficace. Frischmann, qui correspond directement avec le Roi, rend compte des conférences qu'il entame avec le préteur, M. de Zedlitz, « *un des premiers, des plus intelligents et des plus zélés du Conseil.* » (Lettre du 7 juillet 1681 au Roi.) « On a voulu lui offrir, à lui Frischmann, un cadeau en argent, qu'il a refusé. C'est Güntzer, le syndic, qui lui a fait cette ouverture. »

Je ferai remarquer que, dans ces derniers mois qui précédèrent la reddition de la ville, l'ammeistre Dietrich n'est plus nommé parmi les personnes qui sont en rapport fréquent et direct avec la France. Son influence réelle et celle qu'on lui attribuait peut-être gratuitement, ressortent plutôt des événements qui suivirent la capitulation, que des négociations officielles et secrètes qui préparaient cet acte historique.

C'est un fait incontestable pour moi, et tout lecteur de la correspondance de Frischmann en demeurera également convaincu, que si Dominique Dietrich désirait la reddition de sa ville natale, il n'a rien fait pour hâter ce moment, que Zedlitz et Güntzer y prêtèrent la main, mais qu'en dernière analyse les hommes furent en cette circonstance les instruments de la destinée. Louvois, en attendant, préparait en silence, avec activité et avec une exactitude scrupuleuse jusque dans les moindres détails, les mesures qui devaient faire tomber Strasbourg entre les mains du Roi sans coup férir et sans brûler, pour ainsi dire, une seule amorce. Sa conscience d'homme d'État ne devait guère être inquiète; à ses yeux, Strasbourg

relevait du souverain domaine que son maître exerçait en Alsace en vertu des derniers traités. Strasbourg, d'ailleurs, avait fourni, pendant les dernières guerres, des vivres et des munitions à l'ennemi de la France; elle avait à plusieurs reprises ouvert le passage du Rhin; c'était plus qu'il n'en fallait pour justifier la ruse bien connue au moyen de laquelle il sut s'emparer de « la clef de l'Allemagne méridionale ». Des troupes nombreuses avaient été acheminées sous divers prétextes et par petits détachements vers la Lorraine et la Franche-Comté, et enfin vers l'Alsace même; les approvisionnements étaient dirigés sur le Haut-Rhin dans des caisses et des colis portant la suscription : « Armes pour Brisach. » On sait que l'une de ces caisses se rompit sur la grande route et mit à jour son contenu de farines.

Le magistrat de Strasbourg fut averti, et ceux de ses membres qui ne se trouvaient point initiés dans le secret des affaires, s'alarmèrent avec raison. A la date du 27 septembre, le baron de Montclar avait réuni 30,000 hommes aux environs de Strasbourg. Une rumeur sourde circulait déjà dans la foule, lorsqu'on apprit, le 28, que la redoute du péage du Rhin avait été enlevée, dans la nuit, par des forces supérieures. C'était le baron d'Alfeld qui venait de s'en emparer.

Le tocsin sonna; des prières publiques furent ordonnées; la milice bourgeoise se précipite sur les places de rassemblement et sur les remparts; la populace profère dans les rues des vociférations contre le résident français, qui est averti, par les amis qu'il comptait au sein du gouvernement, de ne pas quitter sa maison pour ne pas être insulté. Le parlementaire envoyé à M. d'Alfeld dans la redoute du Rhin reçoit une réponse catégorique: « C'est un acte de précaution contre le passage des Impériaux. » Le sénat, peu satisfait de cette explication, qui ressemblait fort à une raillerie, délégua Güntzer, pour conférer avec le commandant français. Güntzer, je l'ai déjà dit, s'exprimait convenablement en français, et l'on

n'était pas fondé à suspecter son patriotisme strasbourgeois. Il joua fort bien son rôle officiel : « Vous n'ignorez pas, Monsieur le baron, dit-il à d'Alfeld, qu'à 50 milles de distance il n'y a pas un soldat de l'Empire. »

— « Que voulez-vous, Monsieur, j'exécute des ordres; adressez-vous à M. de Montclar et à M. de Louvois qui sont attendus aux avant-postes. » ....

Güntzer vint, le front en apparence soucieux, rendre compte au magistrat réuni en grand conseil. La défense fut résolue; comment affronter la colère de la foule, sans faire au moins une démonstration officielle. Les milices des bailliages allaient être sommées de se rendre à l'appel de la ville, et un messager, chargé de prévenir la diète de Ratisbonne, fut expédié avec des dépêches confidentielles, qui révélaient la détresse du magistrat et le peu de forces dont il disposait pour la défense. Mais déjà les communications étaient interceptées sur tous les points par les troupes françaises; pas un ordre ne put être transmis ni à Barr ni à Wasselonne; le courrier dirigé sur l'Allemagne fut arrêté aux environs de Schiltigheim; en un mot, Strasbourg était bloquée; on eût dit qu'un coup de baguette avait fait surgir, comme de dessous terre, les soldats qui cernaient la forteresse.

Les gouvernants décidèrent qu'une députation serait envoyée au baron de Montclar. Dominique Dietrich fut du nombre. Ce qu'il avait prévu depuis neuf ans peut-être, et ce qu'il avait dû prédire dans l'intimité depuis trois ans, arrivait sans qu'il pût apporter à la défense de sa ville natale d'autre secours que celui de sa parole, et les ressources infinies de son esprit, pour sauver, dans ce naufrage de la liberté politique, les franchises municipales et la liberté des consciences. La capitulation de Strasbourg est si adroitement rédigée, elle énumère si bien tous les points vulnérables de la fortune publique et les couvre de précautions si minutieuses, qu'on est porté à croire, avec quelque raison, que ce document n'est

pas le produit d'une improvisation à laquelle les événements auraient nécessairement imprimé le cachet du trouble et de la précipitation. En face du baron de Montclar, général en chef de l'armée du siége, la discussion fut impossible; les paroles du militaire étaient ironiques et hautaines: « Strasbourg a été cédée par les traités de Münster et de Nimègue; le Roi veut l'occuper.... Soumettez-vous, Messieurs; si vous me mettez dans le cas d'employer la force, j'ai l'ordre de vous traiter comme des sujets rebelles. »

Ceci était parfaitement clair: on avait à choisir entre le sac de la ville ou la conclusion d'un pacte qui assimilait les habitants de Strasbourg à ceux du reste de l'Alsace. Or, dans cette province, tous les vestiges du passé n'avaient point été effacés à la suite des traités de paix auxquels M. de Montclar faisait allusion; il était donc permis d'espérer, qu'en baissant bénévolement la tête, on serait dispensé de passer sous les fourches caudines.

Louvois devait arriver à Illkirch le 29 septembre; c'est avec lui, avec le véritable fondé de pouvoir de Louis XIV, qu'il s'agissait de traiter.

Mais les grandes difficultés étaient à l'intérieur. Toutes les corporations des tribus étaient réunies, exaspérées; tous les hommes capables de porter les armes (ils montaient au plus à 3,000) étaient à leur poste, et le résident de l'empereur, M. de Neveu, excitait les esprits à la résistance: « Les secours allaient arriver de Francfort, de Ratisbonne, du Palatinat. » Il ne lui en coûtait rien de promettre. Le sieur de Jenneggens, commandant militaire, déclarait, en attendant, qu'avec les forces dont il disposait, il ne pourrait point garnir les bastions et les remparts; son devoir, il le ferait, mais le succès était impossible.

Dans la matinée du 29 septembre, la députation du magistrat s'était rendue auprès du marquis de Louvois, qui tint le même langage que M. de Montclar, et donna un délai jusqu'au

soir, pour réfléchir et pour lui soumettre les bases d'une capitulation.

La rentrée des délégués et leur morne contenance firent connaître aux citoyens armés et aux représentants des tribus, qu'il n'y avait d'autre salut à espérer que dans la reddition instantanée de la ville. La désolation fut grande; elle se traduisait chez quelques-uns en cris de colère; mais le magistrat, décidé à capituler dès le 28, avait pris la sage précaution de laisser les canons des remparts privés de munitions.

Cependant la soirée du 29 s'était passée, sans que l'on fût en mesure d'apporter à Louvois le projet de charte qui devait sauvegarder les intérêts de la ville. Le respect des formes légales fut maintenu, à tout hasard, dans cette circonstance critique où chaque minute de retard pouvait entraîner d'incalculables conséquences.

Le magistrat avait voulu consulter loyalement les tribus, ne rien leur cacher, et obtenir du libre consentement de tous ses concitoyens l'acquiescement à une soumission honorable, commandée par le bon sens et la nécessité, suprême loi des individus et des peuples.

La folie seule aurait pu conseiller de tirer quelques coups de canon contre des forces décuples, et de livrer l'honneur des familles à des soldats déchaînés. Les tribus donnèrent plein pouvoir au grand conseil de la ville, et celui-ci remit son autorité entre les mains des délégués qui signèrent l'acte de capitulation, le mardi 30 septembre, à Illkirch[1]. La signa-

---

1. La capitulation de Strasbourg a été si souvent imprimée, que je puis me dispenser de la reproduire ici. (Voy. Strobel, t. V, p. 131; c'est un simple résumé. — Kentzinger, t. II, p. 297. — Piton, *Strasbourg illustré*, t. II, p. 59 et suiv.; il en donne un *fac-simile*. — Coste, p. 108.)

Laguille ne donne, comme Strobel, qu'une analyse de l'acte de soumission de Strasbourg. — Friese, t. III, p. 249. — *Der Verrath Strassburgs an Frankreich*, von Scherer. (Raumer, *Historisches Taschenbuch*, année 1843.) — L'œuvre de Scherer est dirigée avec passion contre Louis XIV, et desti-

ture de Dominique Dietrich figure entre celles du préteur Zedlitz et de Frœreisen. Louvois put à peine contenir l'expression de son bonheur. Il avait, sans difficulté, accordé les vingt-quatre heures de répit, que le magistrat avait fait demander la veille; les dispositions des esprits lui étaient connues; il doutait si peu d'une soumission pacifique, qu'il avait fait avertir le marquis de Chamilly, nommé gouverneur de la place de Strasbourg, de se rendre à son poste.

Dans la soirée du 30 septembre tout fut consommé; l'armée française prit possession de la ville. Aucune acclamation ne salua son entrée; mais le mécontentement aussi fut voilé sous des dehors assez calmes; à tel point que M. de Vissac put écrire dès le 1er octobre à M. de Louvois qui résidait encore à Illkirch :

« Strasbourg n'a jamais été si tranquille que cette nuit; il l'est encore; j'ose vous assurer que cela continuera, s'ils ne s'enivrent pas ce soir avec leurs hôtes. »

Cette assertion, peut-être un peu gratuite, rappelle involontairement les vers de l'auteur des *Messéniennes*, qui montre le soldat autrichien s'enivrant avec les Napolitains. « au pied du laurier de Virgile. »

J'ai quelque peine à croire que la réaction fut aussi prompte, quoique les événements contemporains nous aient donné le droit de ne pas rejeter parmi les fables ces revirements soudains au cœur des populations. La capitulation modifiée avait été lue aux échevins, dans leurs tribus respectives, dès le 1er octobre, et cette lecture avait été accueillie dans un morne silence : c'était la seule protestation possible. Le serment de fidélité fut prêté le 4 octobre, sans opposition, par le préteur,

---

née à flétrir la lâcheté de l'Empire, qui laissa enlever la clef de l'Allemagne. Scherer semble ignorer l'influence de Dominique Dietrich sur les destinées de Strasbourg; il ne met en scène que Güntzer, Stoes et Frantz. Au surplus, il traite plutôt la question de la politique générale que celle des individualités strasbourgeoises.

les ammeistre et stettmeistre, et par le sénat; Louvois put annoncer le même jour à son maître que des écuries et des casernes splendides seraient construites aux frais de la ville. A défaut de bon vouloir, l'intimidation opérait, et déliait la bourse municipale. Des forts intérieurs (le Fort-Blanc et le Fort de Pierres) furent immédiatement élevés pour contenir au besoin les mécontents, et à côté de la compression matérielle, l'œuvre de la transformation religieuse fut entamée, le lendemain même de l'entrée des troupes françaises. Le 28 septembre on avait célébré pour la dernière fois un service protestant sous les voûtes de la cathédrale; l'évêque Égon de Fürstenberg rentra dans son domaine légitime, en vertu même de l'acte de capitulation, dès le 20 octobre; il put, quatre jours plus tard, recevoir à la tête de son chapitre, et sur le seuil du temple purifié du contact de l'hérésie, l'heureux monarque qui venait prendre possession de sa nouvelle conquête. Que l'abattement ait été grand à Strasbourg, dans les premiers mois qui suivirent la capitulation, rien de plus simple; il fallait quelque temps aux esprits troublés pour se plier à un ordre de choses diamétralement opposé à des habitudes séculaires. Tout allait changer, on le pensait du moins : langue, mœurs, religion; car si le pacte de cession conservait aux luthériens le libre exercice de leur culte, le Roi et son ministre, l'évêque et son clergé espéraient bien que des conversions éclatantes suivraient de près cette grande commotion politique; ils comptaient sur l'influence des controversistes habiles qui allaient élire domicile à Strasbourg; ils comptaient sur l'ambition des uns, sur l'entraînement ou la faiblesse des autres, enfin sur les inspirations providentielles qui ouvriraient des yeux non prévenus « à la vérité éternelle dont l'Église catholique est dépositaire. »

Avec les premiers mois de 1682, les ordres religieux rentrèrent à Strasbourg, et le 15 août la procession en l'honneur de la sainte Vierge traversa les principales rues de la ville. On

avait intimé au magistrat l'ordre d'y assister; mais ici l'opposition ne put être vaincue; l'article 3 de la capitulation, qui garantissait le libre exercice de la religion protestante, fut invoqué, et la cour n'insista pas davantage. J'ignore si la résistance inattendue, que l'on rencontra sur ce terrain, fut attribuée à l'influence occulte de quelques personnes de la haute magistrature locale. Je serais tenté de le croire; les procédés cavaliers dont on usa quelques années plus tard envers Dominique Dietrich doivent être ramenés peut-être à cet incident. La soumission politique était complète; mais les convictions établies par un siècle et demi d'exercice du culte nouveau, et par les traditions des familles, restèrent fermes. Sur la frontière de l'Allemagne où couvaient de grands mécontentements à la suite de la prise de Strasbourg, et en vue d'un traité à peine signé, les violences matérielles auraient été, sinon impossibles, du moins imprudentes; en tout temps, les gouvernements absolus ont tenu compte de l'opinion publique, et ont essayé de la gagner ou de la pervertir plutôt que de l'affronter en face.

De grands avantages matériels, accordés en fait d'impôt, des espérances de succès dans les carrières publiques, devaient seconder l'ardeur intelligente des membres les plus distingués du clergé catholique, et ramener peu à peu plus d'une famille dissidente au sein de la Mère-Église.

Les conversions qui furent le plus remarquées dans les premiers temps de la domination française sont celles de Güntzer et d'Ulrich Obrecht. Je n'ai point à m'occuper de Güntzer; son nom, assez mal famé, inspire peu d'intérêt, et, sans le calomnier, il est permis d'attribuer à une ambition de bas aloi son passage au culte professé par le pouvoir royal.

Quant à Ulrich Obrecht, je ne me sens pas le droit de le classer parmi les intrigants vulgaires, qui passent du côté de la majorité, uniquement parce qu'elle dispense les honneurs et les richesses.

Il était, comme mes lecteurs ont pu le deviner, l'un des fils du malheureux George Obrecht, qui avait été supplicié pour crime de calomnie. Forcé de se créer une carrière par son travail, et d'effacer, par une existence irréprochable, le souvenir qui se rattachait au nom de son malheureux père, Ulrich se jeta, tête baissée, dans les études de droit, de philologie et d'histoire. On ne fit point peser sur lui la réprobation peu chrétienne, mais instinctive, qui s'attache d'habitude à la famille d'un condamné criminel; George Obrecht avait racheté, par l'énormité de sa peine, l'honneur de ses enfants.

Des détails précis sur la jeunesse d'Ulrich font défaut. L'année même de la capitulation, il avait publié un ouvrage écrit en latin cicéronien, sur l'histoire d'Alsace. J'ai été fort étonné de trouver dans ce beau travail, qui porte le titre de Prodrome des affaires d'Alsace (*Prodromus Rerum alsaticarum*)[1], le germe et, en quelque sorte, le plan de l'Alsace illustrée et diplomatique de Schœpflin. Une remarquable préface révèle un esprit de critique, précurseur de Beaufort et de Niebuhr.

L'auteur annonce le dessein de déblayer le terrain de l'histoire d'Alsace; il veut combattre les opinions et les assertions erronées, élever l'édifice historique après avoir accompli ce travail préliminaire, se hasarder sur le chemin royal, seulement après avoir extirpé les broussailles qui en obstruent les abords. — « S'il est souvent difficile, impossible même, en fait « d'histoire, d'affirmer ce qui est vrai, il est en tout état de « cause possible de découvrir ce qui est faux... La vérité his- « torique court des dangers, pas tant parce que les assertions « fausses et erronées lui font opposition, mais parce qu'elles « lui sont juxtaposées... » Son but est donc bien nettement défini; il va passer au crible les auteurs qui ont écrit sur l'his-

1. Apud Simonem Paulli. Argentorati (1681).

toire d'Alsace, les réfuter, non par amour de la contradiction, ou pour le plaisir de trouver des écrivains estimables en défaut, mais uniquement par la passion de la vérité,... pourvu qu'on arrive face à face de cette pure lumière, peu importe l'instrument qui aura facilité cette apparition, et écarté les nuages... Il prévoit même que ce ne sera pas lui, Obrecht, qui pourra remplir au complet cette mission; il ne laissera probablement après lui qu'un témoignage de bonne volonté; il aura poussé d'autres chercheurs à examiner avec attention l'origine des choses alsatiques.

Puis il trace le programme des quatre volumes qu'il médite, et dont il offre les Propylées au lecteur... Il donnera l'origine des noms, des races et des dominations qui se sont succédé dans la grande vallée du Rhin, au pied des Vosges; il fera l'histoire de l'évêché de Strasbourg, des duchés d'Allemagne et de Lorraine, des deux landgraviats et des deux préfectures d'Alsace; suivront les abbayes, les familles nobles, les villes; enfin, la partie descriptive, la chronologie et les preuves ou pièces justificatives à l'appui.

Obrecht ouvrait évidemment la voie à Schœpflin; mais de ce grand ensemble, il n'a donné qu'une introduction fragmentaire. Il appartient à la classe des écrivains qui se laissent détourner de leur belle vocation intellectuelle par les révolutions politiques. Sans la réunion de Strasbourg à la France, Obrecht aurait occupé de recherches savantes ses paisibles journées; sous Louis XIV, il entrevit le moyen d'arriver aux honneurs, en appliquant la science à la vie pratique. Il était depuis plusieurs années professeur d'histoire et d'éloquence, luthérien sincère et ardent. Son « Prodrome » fut confisqué par ordre du Roi, peu de jours après la reddition de la ville. Dans les premiers temps qui suivirent cet événement, Obrecht songeait si peu à changer de culte, qu'il fit un mémoire adressé à l'intendant contre les chanoines de Saint-Pierre le Vieux qui demandaient à rentrer en possession de leur église. Mais peu à peu

l'atmosphère nouvelle agit sur lui; il vit à ses côtés des intelligences moins bien partagées que lui arriver à des charges qu'elles n'auraient osé ambitionner quelques années plus tôt sans se couvrir de ridicule, ou sans éprouver des refus péremptoires. Dès le 9 novembre 1681, Güntzer avait été installé comme directeur de la chancellerie de Strasbourg; on récompensait l'exactitude qu'il mettait à donner à Louvois des renseignements sur les dispositions des esprits, et sur l'état des choses dans la ville conquise. Lui, Obrecht, se sentait capable de rendre des services plus importants; il tourna le dos «aux Celtes et aux Bourgondes,» et fit des mémoires sur les additions à introduire dans la constitution locale de Strasbourg.

L'intendant d'Alsace, M. de La Grange, et le ministre qui avait signé la capitulation, devaient accueillir avec empressement les ouvertures d'un esprit délié, qui promettait de mettre au service du roi de France le talent d'écrire et de discuter dans les trois langues[1]. Obrecht proposait la création de la charge de préteur royal, ayant pour mission de surveiller la magistrature locale, de faire l'office d'un inspecteur et au besoin d'un censeur; d'être, en un mot, l'organe intermédiaire entre le cabinet de Versailles et la Chambre des XIII et des XV.

Cette proposition fut agréée par Louvois, sous la condition préalable que le futur interprète de la volonté du Roi se trouverait d'accord avec le gouvernement sur tous les points de doctrine civile, politique et religieuse. L'abjuration d'Obrecht était, en un mot, la condition *sine qua non,* attachée à la délivrance du brevet de préteur. Je ne veux nullement suspecter la bonne foi d'Obrecht; il arrive souvent que des esprits, disposés au travail critique à leur point de départ, sentent plus tard le besoin d'une autorité qui puisse régler leur essor. La puissante parole de l'évêque de Meaux avait ébranlé les convictions premières d'Obrecht, et son amour-propre dut se

1. Obrecht avait fait ses études à Montbéliard et à Altorf.

sentir flatté d'être l'objet des attentions d'un homme de génie, moderne père de l'Église. En 1684, Ulrich Obrecht embrassa la foi catholique; il abjura entre les mains de Bossuet, et fit entendre au gouvernement du Roi que plus d'une personne dans la magistrature de Strasbourg serait disposée à suivre son exemple, si tel homme influent sur lequel étaient fixés les regards de ses compatriotes ouvrait la voie. Louvois ne pouvait se tromper sur le sens de cette indication qu'Ulrich Obrecht se permettait dans l'intérêt de son nouveau maître et de sa foi nouvelle. L'ammeistre Dietrich fut mandé à Paris en février 1685.

Le gouvernement du Roi avait attaché quelque valeur à la conversion d'Obrecht; il devait tenir bien plus encore à attirer l'âme des comités de Strasbourg. Dietrich ne payait pas de mine; mais son caractère moral, à l'abri de tout soupçon, et l'ardeur qu'il mettait à professer en toute circonstance la foi protestante, lui assuraient, en ce moment encore, dans la moyenne bourgeoisie et parmi ses collègues, une action incontestable. Il avait bien voulu incliner par son influence prépondérante les esprits en faveur de la France: sa politique était française; mais plus il avait cédé sur le terrain des intérêts matériels, et plus il défendait avec courage les droits de la conscience; il pensait pouvoir rester sujet fidèle, tout en cherchant ses inspirations dans la Bible, qui prescrit de rendre à César ce qui appartient à César.

Peu de temps après la capitulation, le magistrat de Strasbourg présenta une supplique à Louvois, pour obtenir le maintien de tous les articles du traité de Westphalie, concernant la liberté religieuse et les priviléges des protestants en Alsace; il demandait en même temps la restitution des cloches livrées à l'arsenal, et une indemnité pour les particuliers dont les propriétés se trouvaient enclavées ou enlevées par les fortifications de la citadelle.

Cette pétition ne pouvait que déplaire en haut lieu, où l'on

supposa que l'ammeistre l'avait inspirée. Après les conférences qu'il avait eues avec Laloubère, et les facilités qu'il avait apportées à la capitulation, sans doute M. de Louvois avait compté le trouver plus flexible. Le mot d'ordre fut donné pour l'ébranler dans l'opinion de ses concitoyens et de l'étranger. Quoiqu'à cette époque la presse eût une action bien moins grande que de nos jours, les gouvernements ne dédaignaient pas de se servir de ce moyen pour agir sur les esprits. En février 1682 on lut avec quelque étonnement dans la *Gazette de Hambourg* un article daté de Francfort, et donnant l'analyse sommaire d'un discours passablement servile et injurieux pour l'Allemagne, que l'ammeistre Dietrich aurait tenu lors de l'entrée de Louis XIV à Strasbourg.

Il était notoire, à Strasbourg, que Dietrich s'était tenu complétement à l'écart dans la journée du 24 octobre, qu'il avait négligé de se présenter chez le Roi et chez l'évêque. Le magistrat de Strasbourg s'appliqua de son mieux à faire rectifier l'assertion du journal de Hambourg et à connaître l'auteur anonyme de l'article. Mais à Francfort, où des démarches avaient été faites, on refusa péremptoirement de nommer le correspondant, « vu que c'était un personnage haut placé! » Les soupçons se portèrent, à tort sans doute, sur Obrecht; s'il était permis d'en articuler sans avoir des preuves positives en main, on serait plutôt tenté de penser à Güntzer, dont les détestables antécédents autorisaient presque un jugement anticipé[1]. Quoi qu'il en soit, cette insertion calomnieuse porta ses fruits en Allemagne, où Dietrich, dès ce moment, passa pour avoir trahi sa ville natale[2].

A Strasbourg, l'opinion publique continuait à lui être favorable, et lorsque Ulrich Obrecht, entraîné par une ferveur de néophyte et par le sentiment instinctif d'une revanche à prendre

1. Voir dans Coste, p. 150, une notice sur Güntzer, son père et son oncle.

2. Menzel, dans la première édition de son *Histoire d'Allemagne*, avait encore adopté cette version.

sur l'adversaire politique de son père, affirmait que la conversion de Dominique Dietrich serait le signal d'une défection et d'un sauve-qui-peut général dans l'Église luthérienne, il était, plus qu'il ne le pensait lui-même, juge intelligent de la situation.

Lorsqu'à plusieurs reprises, des conversions, sur le point de s'opérer, rétrogradèrent, le vicaire-général de l'évêché, l'abbé Ratabon, et M. de Chamilly en attribuèrent la cause au magistrat, c'est-à-dire, au chef de l'ancienne république. Si de pareils soupçons n'avaient eu cours, rien n'expliquerait, rien ne motiverait l'ordre de Versailles, qui appelait Dominique Dietrich à la cour. Le Roi, était-il dit dans la lettre de cachet du 24 février, voulait s'entretenir avec l'ammeistre sur les revenus de la ville.

Au moment où l'ammeistre Dietrich était mandé à Paris, il entrait dans sa soixante-sixième année. Les infirmités de la vieillesse commençaient à se faire sentir : il était marié depuis longtemps pour la seconde fois avec la sœur de sa première femme; mais de ce second mariage avec Marguerite Wencker aucun enfant n'était issu. Son fils aîné (Jean, né en 1651) gérait avec lui la maison de commerce fondée cent ans auparavant par le réfugié lorrain Dominique Didier; il était initié dans toutes les pensées de son père; c'est à lui que ce dernier confiera les déboires dont il va être abreuvé.

L'ammeistre, quelque contrarié qu'il fût, se hâta d'obtempérer aux ordres transmis par Louvois. Il fut bien accueilli; mais personne ne lui dit un mot sur le motif officiel de sa présence à Paris. On voulait qu'il devinât lui-même les intentions royales. Un mois après son arrivée, il tâtonne encore; il ne touche pas encore du doigt la cause de son pénible voyage et du séjour dispendieux qu'on lui fait faire dans la capitale. Le 5 avril, il écrit à son fils et coassocié, que ce n'est point parce qu'il serait un empêchement pour la religion qu'il a été appelé à Paris; il n'aurait par sa présence à Strasbourg em-

pêché la conversion de qui que ce soit; mais c'est, comme le pense M. Correur, à cause de la nouvelle charge d'Obrecht, dont le brevet n'a pas encore été expédié..... « Qu'il en soit ce « qui voudra, ce voyage est pour moi plus qu'une mortifica- « tion; c'est ma ruine!..... Quelques-uns auront à s'en réjouir; « mais je ne vois pas ce que cela profitera aux autres, à moins « *que l'amour de la vengeance ne soit fort, au point de préférer* « *souffrir, pourvu qu'une personne qu'on n'aime point soit* « *écrasée*..... Que je demande moi-même ma démission, je ne « saurais m'y résoudre. Ce serait contre nos lois fondamentales « *et contre mon devoir. Je sais bien que des hommes politiques* « *riront à gorge déployée (effusissime) de ma simplicité;* mais « je sens d'une manière différente. En second lieu, je suis en « estime auprès de beaucoup de braves bourgeois; mais ceux- « là me trouveraient traître à la patrie.

« Plutôt que de m'attirer pareille infamie, plutôt perdre vie « et fortune! Pourvu que je conserve ma bonne renommée, « c'est tout ce qui me reste.

« Je me suis comporté (*gubernirt*) de telle façon dans mes « charges que personne n'a pu m'attaquer (*dass man mir* « *nicht an die Haut hat können kommen*); car si l'on avait « trouvé en moi quelque chose de répréhensible, on ne s'en « serait pas fait faute; on m'en aurait accusé avec âpreté en « haut lieu, et cherché à me punir.

« *Souffrir le mal, ce n'est ni honteux ni dangereux pour* « *l'âme.* »

« Me priver moi-même de ce qui me revient de la ville, ce « serait ma perte. Je ne sais pas de métier; je ne puis me « rendre en un autre endroit, où je prendrais volontiers l'em- « ploi le plus infime. *Mourir, je le voudrais du fond de mon* « *âme;* mais je n'ai pas le droit de me tuer moi-même; je dois « attendre la volonté de Dieu....

« J'ai permis à Daniel (son second fils) de faire le voyage; « je le presserai même de le faire. Quant à ce qui s'est passé

« à la cour à mon égard, je l'ai écrit en détail à M. Mollinger;
« il vous le dira. »

Il a appris que lorsque son fils Jean n'est point à Strasbourg, les domestiques ouvrent les lettres; il les mettra à l'avenir sous le couvert de Mollinger.

Le reste de cette remarquable lettre est employé à mettre son fils au courant de quelques affaires commerciales qu'il a traitées à Paris; il avait commencé son épître par le compte rendu d'un dîner de carême chez l'un de ses correspondants, qui a fait servir des soles d'une dimension extraordinaire. On reconnaît à cette remarque la naïveté du provincial qui n'a guère mangé de marée à Strasbourg. Il mentionne aussi l'attention qu'a eue la maîtresse de la maison de lui faire cadeau d'une orange de Portugal, qu'il aurait volontiers envoyée à sa famille.

Singulier cadre d'une missive qui traite des intérêts aussi graves, mais miroir d'autant plus fidèle de ce caractère simple et candide, dominé par l'idée de son devoir et ne reculant pas devant toute l'amertume de la coupe qu'on lui présente! Le cri de douleur involontaire qu'il pousse, ce désir de mourir qui s'est emparé de lui, et qu'il ne craint point de confier à son fils; ce découragement profond et incurable des hommes et des choses, inévitable suite des ruines qu'il a vues s'amonceler autour de lui, et des ingratitudes qu'il a recueillies pour prix de ses efforts dans la carrière publique, inspirent dès ce moment une profonde sympathie pour cette âme tourmentée.

Une note écrite de sa main, non datée, mais évidemment des premiers mois de son séjour à Paris, nous initie plus avant dans ses souffrances. L'ammeistre a consigné sur ce papier le souvenir de quelques conversations avec des personnes haut placées. M. de Chamilly a insisté vivement pour qu'il aille voir M. de Meaux; mais il a refusé, et il en appelle encore une fois à la liberté de conscience garantie par la capitulation. M. de Chamilly lui donne l'assurance qu'on ne lui

dira rien sur la religion; « mais, ajoute-t-il, vous n'aurez jamais votre démission, si vous ne faites ce que je vous conseille. »

Les mêmes instances lui sont faites par M. Correur. Dietrich demande : « Le Roi l'a-t-il ordonné, ou bien M. de Louvois? » — « Non, il l'a dit sourdement. » — « Eh bien! je ne me résoudrai à aller voir M. de Meaux, qu'autant que le Roi ou M. de Louvois me l'ordonneront expressément; dans ce cas même je supplierai le Roi de m'en dispenser, car des conférences ne me feront pas changer d'avis. Voici mes raisons..... »

Ces raisons, il les résume méthodiquement en dix points: « il ne pourrait changer de religion sans blesser sa conscience et commettre un péché contre le Saint-Esprit; il connaît les écrits de l'évêque de Meaux; ce n'est point en allant visiter purement et simplement le prélat qu'il pourra rétablir ses affaires. M. de Meaux doit être économe de son temps et ne voudra pas le perdre en discussions avec un homme qui ne peut se laisser convaincre, et qui n'est pas assez maître de la langue française pour ne pas donner lieu à des malentendus. Il se refuse à croire un propos prêté sur son compte à M. de Louvois. Le ministre aurait dit qu'on traiterait l'ammeistre de manière à le fatiguer par l'attente. « Le Roi est trop juste, et la capitulation ne peut être enfreinte. »

Dans un compte rendu qu'il adresse aux membres du magistrat de Strasbourg, il parle d'une audience que M. de Louvois lui a accordée à Versailles. Il a insisté pour connaître l'époque où on lui permettrait de rentrer dans ses foyers. « J'attends les ordres de Votre Grandeur. » — « Je vous les ferai connaître, » réplique le ministre, et il s'éclipse dans la foule des courtisans qui remplissent le salon de réception.

Les premiers commis de M. de Louvois, M. Dufresnoy et M. Correur, lui ont conseillé de ne pas renouveler les démarches avant huit jours. Il demande l'avis de ses anciens

collègues sur ce qu'il aura à faire, et ne peut s'empêcher d'exhaler ses plaintes : il se sent la cause de la ruine de ses fils, *lucro cessante et damno emergente.* Comme s'il pressentait le sort qui l'attend, il renvoie à Strasbourg le jeune Daniel qui jusqu'ici était resté auprès de lui.

De Strasbourg, ses amis lui font parvenir des paroles d'encouragement et de consolation. Le docteur Bebelin le tient au courant des affaires locales, pour régler là-dessus ses démarches et ses discours à Paris. « Les RR. PP. n'agissent guère publiquement, mais par conversations confidentielles (lettre du 23 avril 1685). Obrecht et Güntzer sont très-fervents dans leur foi nouvelle, du moins dans les démonstrations extérieures, tandis que leurs femmes tiennent ferme dans leur foi évangélique..... Que Dieu les fortifie! »

Le docteur annonce qu'Obrecht va être installé en sa qualité de préteur : « Nous verrons bien les suites! On répand des bruits singuliers sur le chapitre de Saint-Thomas... Dieu fasse que ces prévisions ne se réalisent pas! Mme Dietrich est bien affligée; mais elle est un modèle de résignation, et sait porter sa croix[1]. »

« Si vous-même vous persistez dans la foi évangélique, lui dit-il dans une lettre du 17 mai, ce sera l'œuvre du Saint-Esprit qui vous donne ce courage. »

Quant à la visite à faire à l'évêque de Meaux, le docteur est pour la négative (lettre du 24 mai); la chose a été débattue dans un conciliabule d'amis, qui sont d'avis unanime que l'ammeistre doit s'abstenir.

Dans une autre note de la même époque, et qui a servi de minute, comme les précédentes, à quelques lettres de Dietrich, il consigne à titre de memento : « Je n'ai point écrit à Güntzer, parce que j'ai appris avec effroi qu'il veut me persuader de changer de religion. »

1. Même lettre que dessus.

J'aime à penser que, pour d'autres motifs encore, l'ammeistre hésitait à écrire à un homme tel que Güntzer, qui, vers la même époque, exploitait impudemment sa position, en chassant de son château de Plobsheim la veuve de son bienfaiteur, le sieur Bernhold. Obrecht et Güntzer, au surplus, avaient des chagrins domestiques qui devaient singulièrement troubler leur intérieur et amoindrir les jouissances que leur ambition s'était promises. Nous venons de voir, dans une lettre de M. Bebelin, que les épouses de ces nouveaux convertis se refusaient obstinément à suivre l'exemple de leurs maris qui recevaient de Louvois, par l'intermédiaire de l'intendance, des reproches sur le peu de zèle qu'ils portaient à cette affaire de religion. Je dois croire qu'ils réussirent quelque temps après à ramener leurs compagnes, car je ne vois nulle part que la faveur dont ils jouissaient auprès du gouvernement, ait décliné avant leur mort.

Le séjour prolongé de l'ammeistre Dietrich à Paris commençait à produire quelque sensation à l'étranger. La « *Renommée européenne* », journal publié à Vienne, inséra, dans son numéro du 15 juin 1685, la note suivante sous la rubrique de Francfort (9 juin) : « On nous écrit de Strasbourg, que M. l'ammeistre Dietrich a reçu l'avis formel qu'il eût à se faire catholique, ou bien à passer sa vie durant au fond de la Bastille. Nous ignorons quelle déclaration il a donnée. »

Ce n'était peut-être qu'un avis d'intimidation indirecte qu'on faisait parvenir à l'ammeistre ; peut-être aussi la question de l'embastillement a-t-elle été agitée. Dans le courant de juillet, M. de Louvois, d'autres disent M. de Chamilly, interpella l'ammeistre en plein salon, en lui présentant la Bible ouverte au 1er livre des Machabées, ch. II, v. 17, 18 : « Et les capitaines d'Antiochus dirent à Mattathias : Tu es le premier et le plus puissant de cette ville et tu as beaucoup de fils et une grande parenté, fais donc ce que le Roi t'ordonne, et comme ont fait tous les pays, et les gens de Juda, qui sont encore à Jéru-

salem; afin que toi et tes fils vous ayez un Roi gracieux et que vous soyez comblés d'or et d'argent et de cadeaux. »

Mais Dominique Dietrich, sans hésiter, retourna le feuillet et lut ce qui suit (v. 19, 20, 21) : « Et Mattathias répondit : Quand même toutes les terres obéiraient à Antiochus, et que tous vinssent à abandonner les lois de mon père et consentissent à faire les commandements du Roi, moi et mes fils et mes frères nous ne renierons pas les lois de nos pères. Que Dieu nous en préserve! car ce serait mal de faire défection à la parole et à la loi divine. »

Le ministre mortifié envoya le lendemain même à ce bourgeois intraitable et hérétique une lettre de cachet portant qu'il aurait à se rendre directement dans la ville de Guéret. C'était un arrêt moins rigide que celui qui l'aurait consigné à la Bastille; mais pour un vieillard de 66 ans, qui ne s'était point enrichi dans les fonctions publiques et qui allait être révoqué, cet exil, dans une petite bourgade du centre de la France, équivalait à une ruine totale et peut-être à un arrêt de mort.

Dietrich obéit. Une ordonnance royale, datée du 20 juillet, fit connaître à ses anciens collègues qu'il cessait d'être ammeistre de Strasbourg. Trois mois plus tard (le 22 octobre 1685), l'édit de Nantes allait être révoqué; le malheur individuel d'un ancien fonctionnaire républicain de Strasbourg disparaissait dans ce terrible coup d'État, cause première de la ruine des finances françaises et des malheurs qui assombrirent la fin du règne de Louis XIV.

A la date du 12 octobre, Obrecht signalait à Louvois trois libelles diffamatoires, publiés contre le Roi sur la frontière de l'Allemagne; il les a fait saisir et les transmet comme documents de son zèle; il travaillera, lors du renouvellement du magistrat, à faire nommer aux places vacantes des personnes dévouées au service de son maître. Le terrain était décidément déblayé, et l'opposition sourde, que faisait le magistrat local, était amortie par cet éloignement forcé d'un homme de

tête et de cœur, qui ne pouvait comprendre que le souverain d'un grand État n'eût, sur toutes les matières, des idées également larges et grandes.

Il y avait quelque raffinement de sévérité dans le choix du séjour que l'on assignait à Dominique Dietrich. Guéret, à l'époque dont nous parlons, quoique capitale d'une partie de la Marche, n'avait pas l'importance d'un chef-lieu de canton d'Alsace; l'exilé strasbourgeois se trouvait jeté à plus de 200 lieues de ses foyers, dans un pays dont le climat était âpre en hiver et où le peu de ressources intellectuelles et matérielles allaient aggraver la tristesse et les souffrances physiques d'un vieillard infirme.

On lui avait permis d'emmener un fidèle domestique, qui écrivait du fond de cette province des lettres lamentables à la famille de son maître. Soit que ces lettres eussent été ouvertes, soit qu'on eût jugé nécessaire d'isoler complétement l'ancien ammeistre et de le priver des soins d'un coréligionnaire, bref, Dietrich resta bientôt livré à lui-même; et dans les ennuis de cette solitude, il ne reçoit pour toute distraction que des lettres qui devaient empoisonner sa vie et mettre sa patience et sa fermeté à de cruelles épreuves.

Parmi les ecclésiastiques en résidence à Strasbourg avec la mission spéciale d'agir contre le protestantisme par les voies de douceur et de persuasion, sans enfreindre le texte du traité de 1681, on remarquait, en 1685, le père Tarade, esprit souple, réunissant à des convictions fortement assises le talent de les faire valoir, le désir de plaire au Roi et à ses supérieurs religieux, et la ferme volonté d'appliquer, pour parvenir à un but qu'à son point de vue il devait croire parfaitement légitime, tous les moyens que de hautes influences mettaient à sa disposition. Je dois croire qu'il avait été en rapport avec l'ammeistre Dietrich avant que celui-ci ne partît pour Paris, car je trouve une correspondance engagée avec l'exilé dans le courant de novembre et faisant des allusions à des relations anté-

rieures. Par lettre du 15 novembre, le père Tarade invite l'ancien ammeistre à abjurer, sans retard, entre les mains de M. de Tournyot, qui paraît avoir été curé aux environs de Guéret... « Vous êtes vous-même, lui dit-il, maître de votre destinée... J'ai envoyé votre supplique à M. de Louvois... C'est beaucoup que mondit seigneur se soit expliqué sur votre sujet comme il l'a fait, d'autant (*sic*) qu'il vous pouvait arriver d'être encore le reste de vos jours dans une position plus fâcheuse que celle où vous êtes, puisque par votre conduite vous avez eu le malheur de déplaire au Roi. »

A cette lettre se trouve annexée, par extrait, une note que M. de Louvois avait envoyée au père Tarade, à la date du 7 novembre. Je la copie textuellement :

« Le curé de Saunage peut retourner voir le sieur Dietrich quand il le voudra, et lui faire entendre qu'il ne doit pas douter que, s'il se convertissait, le Roi n'oubliât la mauvaise conduite qu'il a tenue[1]. »

Ainsi on imputait, sans nul doute, à l'ex-ammeistre le tort de n'avoir pas répondu par des actes positifs aux espérances qu'on avait fondées sur lui. En effet, il devait sembler bizarre à des hommes élevés à l'école de l'obéissance passive, qu'un fonctionnaire haut placé d'une petite république qui s'est appliqué à ranger cet État sous l'empire du Roi très-chrétien, n'eût pas été à l'avance bien décidé à adopter sur tous les points la politique du maître qu'il se donnait. Rien ne déroute plus les hommes d'État et les directeurs de conscience systématiques que ces esprits indépendants qui, dans la conduite des choses de ce monde, séparent le spirituel du temporel. Là-dessus, le parti de Dominique Dietrich était irrévocablement pris.

En décembre 1685, il est informé, par l'intermédiaire du même ecclésiastique, de la conversion de son propre gendre à la religion de l'État. Il baisse la tête et ne répond pas. Un

1. La note de Louvois est copiée de la main de M. de Tarade.

mois plus tard, le père Tarade reprend sa controverse habile, éloquente, persuasive, où il reproduit, d'une manière souvent incisive, les motifs que l'Église catholique a fait valoir en tout temps en faveur de son infaillibilité.

« Vos aïeux étaient autrefois dans la même Église que nous... Luther leur a persuadé d'en sortir. Mais quelle raison a-t-il pu avoir de faire un schisme dans l'Église? Vous direz que c'est parce qu'il reconnut qu'il s'était introduit divers abus dans l'Église. Mais quels sont ces abus? sont-ils dans la doctrine ou dans la morale? S'ils sont dans la morale, nous en convenons, il y a eu toujours de mauvais catholiques, et l'Église a toujours prêché contre ces déréglements des mœurs et travaillé à les réformer. Si ce sont des abus dans la doctrine, il faut donc avouer que l'Église est tombée dans l'erreur et qu'elle a perdu l'infaillibilité qu'elle avait. Luther a-t-il fait une Église plus infaillible que la nôtre? entend-il mieux l'Écriture que les docteurs de l'Église romaine, et qui nous dit qu'il explique les Écritures d'une manière qui ne peut vous tromper? » ... Puis il discute, au point de vue historique et traditionnel, la question de la communion sous les deux espèces, cherche à prouver à Dietrich que ce n'est point là un empêchement sérieux, un abîme infranchissable entre les deux confessions; enfin il termine par des raisons de prudence humaine : « Prenez la résolution d'un homme sage et faites connaître à Dieu que vous voulez travailler par votre exemple au rétablissement de la véritable religion dans cette ville (Strasbourg). Depuis que vous vivez avec les catholiques, vous êtes désabusé de bien des choses que vous aviez crues contre notre religion. Nous condamnons la simonie, l'idolâtrie, la superstition; faites connaître au Roi que vous voulez seconder son zèle pour ramener ses sujets dans l'Église. Je sais que, si Dieu vous fait la grâce de reconnaître ces choses, vous serez bientôt ici, dans Strasbourg, par votre autorité et votre exemple, l'appui de l'ancienne religion et le plus fidèle magistrat que le Roi ait

en cette province. Je ne vous parle point des avantages que vous et votre famille recevriez par votre conversion; mais l'Évangile dit: Cherchez le royaume du ciel, et toutes les autres choses vous seront données. Je puis vous assurer qu'il y a déjà, selon le dénombrement qu'on a fait, plus de 1,500 familles converties et bons catholiques. Dieu veuille que vous en augmentiez le nombre! Je finis et je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Signé: TARADE.»

Voici la réponse indirecte que fait Dominique Dietrich à cette missive de Tarade:

Profession de foi luthérienne écrite de la main même de Dietrich et munie de son cachet.

«Je, Dominique Dietrich, de Strasbourg, atteste devant Dieu, le Tout-Puissant, que je suis assuré en mon âme et conscience, crois et reconnais que la religion évangélique, confession d'Augsbourg, de la façon dont elle est consignée dans notre Église, est conforme à la Parole de Dieu, qui seule peut donner le salut; que je n'ai aucun scrupule à ce sujet; mais que je suis au contraire dévoué à ladite religion de cœur et d'âme, et suis résolu à rester ferme en cette foi à la vie et à la mort. Par grâce spéciale de Dieu, j'ai appris à l'aide de sa sainte Parole et acquis science certaine (sans vaine gloire) que, si je faisais défection à cette sainte religion, je deviendrais infidèle à mon Dieu et à ma conscience, et serais un vil hypocrite, en conséquence condamné devant le tribunal de Jésus-Christ, d'après sa sentence très-nette (saint Matthieu, 24, 51). Et pour confirmer et corroborer cette ferme résolution, j'ai écrit de ma propre main ce certificat de ma foi et de ma confession, et j'y ai apposé mon cachet ordinaire, pour servir de document certain, comme si je l'avais écrit au dernier moment de ma vie et scellé de mon sang; et ce surtout dans le but, afin que, si je devais mourir en tel lieu où personne de ma religion ne

se trouverait auprès de moi et ne pourrait porter témoignage en faveur de ma constance (vu que déjà on m'a forcé d'éloigner de moi mon domestique, parce qu'il était de ma religion, avec menace de 1,000 fr. d'amende pour moi et des galères pour mon serviteur), cette même constance en la foi évangélique pût être prouvée et notifiée par cet acte, et que toute prétention contraire, que l'on mettrait faussement à mon endroit, pût être déniée et annulée, comme n'ayant aucun fondement.

« Fait à Guéret dans la Marche, le 4 avril 1686.

« DOMINIQUE DIETRICH, de Strasbourg. »

Le récit que je fais à mes lecteurs ne doit point s'égarer sur le terrain de la controverse. Je raconte une vie douloureuse; je ne discute pas des questions de doctrine, mais je ne puis m'empêcher de reconnaître, dans cet acte d'un vieillard infirme, la manifestation d'un esprit sincère, qui puise ses convictions inébranlables dans un ordre d'idées supérieur à des considérations égoïstes et terrestres. Au point de vue catholique, l'ammeistre Dietrich persévérait dans l'erreur; mais il y persévérait de *bonne foi*. S'il était rentré dans le sein de l'Église de ses pères, il n'y aurait point trouvé le calme, puisqu'il y aurait passé comme un hypocrite en vue de ces avantages matériels que le gouvernement tout-puissant laissait entrevoir, et qu'il octroyait libéralement à ceux des anciens collègues de l'ammeistre qui avaient été moins scrupuleux que lui.

Ne pouvant agir sur le chef de la famille, les ecclésiastiques bienveillants qui avaient pris à cœur le salut de ces âmes, s'adressèrent à l'épouse de Dietrich. Le curé Tournyot lui donne (lettre du 9 septembre 1686) des nouvelles de son mari, « qui est un peu sur l'âge, et chagrin de son sort, et dans un lieu fort exposé aux rigueurs du froid... » Puis il continue :

..... « Je vous ai marqué la manière dont j'ai usé avec lui pour l'aider à sortir de là, et comme il m'a toujours rebuté, ainsi que la véritable voie que je lui présentais pour se bien mettre avec Dieu et avec son souverain. Je ne sais ce qui

l'oblige à rejeter tous ces bons moyens, si ce n'est certaine prudence opiniâtre de fausse science, jointe à quelque serment qu'on dit ici qu'il a fait. Cette prudence et cette science sont réprouvées dans l'Écriture-Sainte, et nous nous tenons pour assuré qu'on n'est pas obligé de garder un serment qu'on a fait mal à propos pour une chose mauvaise. »

Dans une lettre précédente du 14 août, M. Tournyot, qui signe « pasteur indigne, » a déjà fait auprès de Marguerite Dietrich les plus vives instances pour qu'elle arrive à convertir son mari, « qui ne veut entendre rien avant qu'il ne soit en liberté avec ses livres et ses écrits. » ..... « Vous ne seriez pas la seule femme dont Dieu s'est servi pour la conversion des maris... » Et il lui cite l'exemple de la mère de saint Augustin, de celle de Constantin et de l'épouse de Clovis. C'est une longue lettre de controverse, écrite dans le but de faire ressortir les qualités distinctives de l'Église catholique et de discuter les points principaux, tels que la communion, le célibat des prêtres, qui éloignent les protestants de l'Église mère. Le curé Tournyot est un esprit moins distingué que le P. Tarade; il est diffus; mais il ne manque point de chaleur d'âme, et je n'ai aucun droit de douter de lui; il a fait ces démarches auprès de la famille de l'exilé, dans le seul but de retirer ce dernier d'une passe dangereuse, de sauver à la fois une existence matérielle digne d'intérêt et une âme digne d'affection compatissante.

Lorsqu'on s'aperçut que les démarches réitérées auprès de la femme de Dominique Dietrich n'amenaient pas le résultat désiré, c'est sur le fils qu'on essaya d'agir. Le R. P. Perrin, recteur du collége de Cahors, qui avait eu l'occasion de voir Jean Dietrich[1] à Strasbourg, lui écrit à la date du 4 février

1. Jean Dietrich, fils aîné de Dominique, naquit le 3 avril 1651; il épousa Marie-Barbe Knirbs, fille d'un stettmeistre et eut d'elle 10 garçons et 6 filles. Toute cette nombreuse descendance a vu le jour de 1683 à 1708.

Jean Dietrich est le grand-père du premier maire de Strasbourg.

1687; c'est une lettre remarquable que je prends la liberté d'insérer textuellement :

«Il y a déjà quelque temps que j'ai quitté l'Alsace, et qu'on m'a arrêté en France pour gouverner le collége de Cahors; mais je ne vous ai jamais abandonné ni de cœur ni d'esprit, et vous avez été présent à toutes mes pensées. Dieu m'a fait espérer que j'apprendrais bientôt le changement que je lui demande pour vous et pour votre famille. Comme j'ai pour vous tous les sentiments d'une amitié sincère, je désire aussi vous procurer les véritables et les solides biens. Vous êtes assez convaincu de la vérité de notre religion, et s'il vous reste quelque difficulté, il vous est aisé de vous éclaircir, et vous êtes sans doute obligé de le faire, pour satisfaire votre conscience. Ne voulez-vous pas enfin écouter la voix de Dieu? Vous aurez l'avantage de faire en cela la volonté de votre Père céleste et même de procurer le salut temporel et éternel du père que Dieu vous a donné sur la terre. Je ne suis pas fort éloigné de celui-ci. Il n'est qu'à une ou deux journées d'ici; je voudrais bien lui faire savoir ou lui porter moi-même la nouvelle de votre conversion. Il en serait sans doute touché, et il ne tarderait pas longtemps à suivre votre exemple. Vous auriez la consolation de le revoir bientôt, et bon catholique et bon serviteur du Roi dans Strasbourg. Souvenez-vous de ce que votre docteur Beble[1] m'en dit souvent, lorsque je lui parlais de sa conversion : Qu'il attendait de voir l'exemple de M. Obrecht. Il l'a attendu; mais il n'en a pas profité, et l'on m'écrit qu'il est mort d'une mort soudaine, qui ne lui a pas donné le loisir de se repentir de son obstination; vous avez l'exemple de tant d'autres; si vous n'en profitez point, Dieu ne vous donnera peut-être pas un plus long terme; pour ce vous (vous) reprocherez un jour, devant le jugement de Dieu, le mépris que vous avez fait de ses inspirations, et je vous dirai que vous

1. Bebelin, le même dont il a été question plus haut.

avez préféré à votre salut la considération d'une femme et de quelques faux amis, et que la crainte des hommes a eu plus de pouvoir sur votre esprit que Dieu et le salut de votre âme. Voilà, Monsieur, les avis préalables qu'un véritable ami vous envoie de loin; s'il y a quelque chose à faire en France pour votre service, vous pouvez m'écrire en toute sûreté par la voie du courrier de Paris, avec ce dessus : au Révérend Père Perrin, recteur du Collége des jésuites à Cahors; par Paris. Vous savez de quelle manière je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur. « PERRIN, jésuite. »

Cette lettre, dont pas un lecteur, au surplus, ne méconnaîtra la simplicité, et qui a été écrite par un homme de cœur, digne d'être compris et entendu s'il avait pu l'être dans une famille exaspérée par des malheurs sans exemple, cette lettre resta sans effet.

Quelques mois plus tard, la belle-mère de Jean Dietrich qui passait à Strasbourg ses tristes journées dans un veuvage anticipé, crut, sans manquer à sa propre dignité ou à ses devoirs envers son mari, pouvoir recourir à une princesse du sang, à une femme, digne de comprendre les douleurs intenses d'une mère de famille.

Lors de la première visite de Louis XIV à Strasbourg, en octobre 1681, la Dauphine[1] avait habité la maison de l'ammeistre Dietrich, et la femme de ce fonctionnaire avait prodigué à la jeune princesse, récemment mariée, les soins respectueux, commandés par les circonstances, mais relevés par la naïve cordialité qui distinguait à cette époque la bourgeoisie des villes libres de l'Allemagne. La Dauphine avait été vivement touchée; elle s'était, sans doute, attendue à voir dans cette ville conquise des visages attristés; elle fut étonnée de trouver dans l'intérieur du chef de la république que son

1. Le Dauphin avait épousé, le 7 mars 1680, à Châlons-sur-Marne, Anne-Marie-Christine-Victoire, fille de Ferdinand, électeur de Bavière.

beau-père venait de détruire d'un souffle de sa volonté, la sérénité confiante, et une soumission nullement servile, mais religieuse, à la volonté de Dieu, manifestée par l'un de ses représentants sur terre. Au moment de partir, la princesse, Allemande d'origine, assura de sa protection la femme allemande de l'ammeistre.

Celle-ci pria l'un des amis de son époux exilé de rédiger une supplique, qui fut adressée en ces termes à Madame la Dauphine :

« Supplie en profonde humilité la femme de Dominique Dietrich de Strasbourg, disant qu'elle a une confiance d'autant plus respectueuse et plus assurée à se jeter à vos pieds, qu'elle a eu l'honneur de vous voir loger chez elle en octobre 1681, bientôt après la réunion de la ville de Strasbourg, et que vous lui fîtes la grâce, Madame, de lui offrir votre puissante protection, de laquelle, comme elle a extrêmement besoin dans la misère où se trouve présentement sondit mari, ci-devant le plus ancien des consuls ou bourguemestres de la ville de Strasbourg, âgé de soixante et sept ans, et qui a passé sa vie en dévotion et en prières et administré la justice avec toute l'intégrité possible, et qu'elle n'a pu apprendre jusqu'à cette heure ce qui lui peut avoir attiré le malheur de se voir relégué à Guéret, en la Haute-Marche du Limousin, depuis l'espace de deux ans, privé de toutes les charges de magistrature, éloigné de sa famille et de tout ce qui peut lui être cher au monde, déchu de santé et réduit à une vie languissante. Elle vous supplie très-humblement, Madame, de lui vouloir faire la grâce de représenter à Sa Majesté le pitoyable état dans lequel se trouve présentement sondit mari, la caducité de son âge, la débilité de son corps, la faiblesse de sa santé, la ruine de sa maison par son absence, l'abîme de tristesse et de douleur où il se trouve plongé, et le comble de grâce et de miséricorde que Sa Majesté lui pourrait faire en lui accordant sa liberté et la permission de s'en retourner à Strasbourg. La

suppliante a d'autant plus d'espérance d'obtenir cette grâce de notre invincible monarque, par votre puissante entremise, qu'elle se repose entièrement sur la bonté et la clémence de Sa Majesté, et qu'elle est assurée de la parfaite obéissance et fidélité que son mari a pour sadite Majesté. Et pour vous témoigner, Madame, le cœur reconnaissant avec lequel elle recevra cette grâce de votre main charitable, elle emploiera tout le reste de ses jours à prier Dieu pour l'affermissement et perpétuité de votre grandeur, prospérité et santé. »

Cette supplique, non datée, dans la copie que j'ai eue sous les yeux, paraît avoir été accueillie favorablement; car à la date du 19 décembre 1687, Dufresnoy, le premier commis de Louvois, annonce à Dominique Dietrich que le ministre lui accorde la facilité de retourner à Strasbourg, *pendant deux mois*, pour y mettre ordre à ses affaires. Le délai expiré, il se rendra à Vesoul, jusqu'à nouvel ordre. Dufresnoy l'attend, sans faute, à Paris, hôtel d'Orléans, rue de la Verrerie.

Dominique Dietrich se prépare à partir pour Strasbourg, mais au lieu de prendre par la grande route de Paris, il manifeste l'intention de se diriger par Moulins et Besançon.

Cette infraction à la consigne lui vaut une sévère admonestation de la part de son protecteur. Le jour de Noël, Dufresnoy lui écrit une lettre pleine de reproches: il a appris avec peine que M. Dietrich passe par Besançon. Il lui réitère l'offre de le recevoir et de le diriger à Paris; il espère que l'avis le trouvera assez à temps encore à Guéret. « Je vous supplie, pour l'amour de vous-même, de prendre le parti de venir ici; je vous assure que vous serez content de votre voyage. »

Dominique Dietrich ne se laisse point fléchir; il est fatigué des obsessions auxquelles il a été en butte, et de plus il est sérieusement malade: il appréhende les fatigues physiques et morales de Paris, et prend décidément par le plus court chemin, en compagnie de son fils, qui est venu lui donner la conduite.

Ce voyage est long et semé d'incidents. Dominique, brisé

par le chagrin, se traîne à petites journées; il reste malade dans plusieurs localités. Le 30 janvier 1688, il est à Moulins et il écrit à M. de Louvois, pour le remercier et donner les raisons les meilleures sur ce changement dans sa feuille de route; son fils écrit dans le même but et à la même date à M. Dufresnoy. Le 18 février seulement il parvient à atteindre Strasbourg, où il entre, de jour, en litière; quelques-uns de ses vieux amis, prévenus de son arrivée, le reçoivent à la porte, lui font cortége, comme le feront, cent cinq ans plus tard, presque jour par jour, les fidèles adhérents du maire de Strasbourg, lorsque ce dernier est renvoyé par la *Convention*, devant le tribunal criminel de Strasbourg.

On lui fait un crime de cette ovation spontanée, modeste; il l'a provoquée! Ce malheureux se sent poussé irrésistiblement à remercier le Seigneur souverain, d'où découle toute grâce; il se rend dans sa paroisse, dans la petite église de Saint-Nicolas; cette visite si simple lui est imputée comme le méfait le plus grave; il reçoit chez lui quelques amis, quelques pasteurs, qui viennent serrer les mains tremblantes du pauvre vieillard, qui a souffert pour sa foi; ce sont des conciliabules contre la sûreté publique.

Dufresnoy écrit à Dietrich fils, dès le 8 février, en réponse à sa lettre de Moulins. Cette missive est trop curieuse pour ne pas motiver et faire admettre avec indulgence l'insertion textuelle de la pièce :

« C'est, Monsieur, la réponse à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire à Moulins le 30 janvier, dans laquelle j'en ai trouvé une incluse pour Monseigneur le marquis de Louvois, de la part de Monsieur votre père. Je la luy ay rendue avant hier, il ne m'a rien dit en la recevant, mais j'ay scu depuis qu'il était mal satisfait de ce que Monsieur votre père, au sortir de son exil de Guéret, n'était pas venu droit icy, et à vous parler franchement, je ne vois pas comment il pourra racommoder cette affaire.

« Je vous ay mandé tant de fois qu'il était désiré icy, et que Monseigneur de Louvois désirait luy parler. *Je vous ay même marqué que sa liberté entière dépendait de se faire voir icy ;* ainsi je n'ay plus rien à y ajouter ; vous verrez par l'événement que je vous ay dit vray.

« Vous me mandez que ces (*sic*) maladies et ces faiblesses l'en ont empesché ; j'ai dit icy la même chose, mais l'on m'a répondu qu'il devait plutôt se faire mettre en litière, et que rien au monde ne pouvait le dispenser de venir de droiture remercier son libérateur, et apprendre de luy ce qu'il avait à faire. Il s'est peut-être persuadé que c'estait pour luy parler de religion, point du tout ; ce n'était point là le sujet qui demandait icy sa présence.

« J'ay fait voir sa lettre et la vôtre par laquelle il paraît qu'il est à la veuille (*sic*) de sa mort ; je prie Dieu qui (*sic*) luy conserve sa santé ; mais vous comprené (*sic*) bien que s'il vient à se bien porter, lorsqu'il sera arrivé à Strasbourg, que ses ennemis ne manqueront pas de tirer avantage, et de publier qu'il n'aurait tenu qu'à luy de se rendre à la cour aussi bien qu'à Strasbourg.

« Je vous avoue que ces contretemps m'ont causé bien du chagrin, car je m'estait (*sic*) fait une grande joye de le recevoir icy, de le conduire à la cour et de vous le renvoyer glorieux et satisfait.

« J'attends, Monsieur, de vos nouvelles sur l'arrivée de Monsieur votre père, et suis, à mon ordinaire, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(Sans signature.)

Adresse : « A Monsieur Monsieur Dietrich, licencié es loys près de la grande église de Strasbourg.

Au bord de l'adresse : « Reçu le 13 février 1688. »

Mais le mois suivant le commis épouvanté écrit à Dietrich fils une lettre véhémente : « Votre père a tout perdu, en allant à Strasbourg. » — Dufresnoy appréhende pour l'ammeistre

des suites très-graves, très-fâcheuses. On a mandé à Paris que la maladie de Dominique Dietrich n'était que feinte, que tout ce qu'il a dit n'était point vrai. Il est allé au prêche avec ostentation; ce qui le rend criminel, c'est le mauvais exemple qu'il donne au peuple; l'empêchement qu'il apporte à sa conversion; les assemblées secrètes qui se tiennent chez lui; ses amis de Paris l'abandonneront; « car dans ce pays-ci, les gens ne veulent pas employer leur crédit en vain.... »

La maladie du pauvre vieillard n'était pas feinte du tout; il approchait de soixante et dix ans, situation qui a elle seule constitue une maladie incurable, puis, il se sentait pris de ces palpitations, de ces spasmes qui torturent les tempéraments débiles, usés par les insomnies, et minés par les tortures morales.

N'osant lui-même s'adresser à l'inflexible Louvois, pour obtenir une prolongation de ces quarts d'heure de grâce, il prie le magistrat, ses anciens collègues et ses successeurs, d'intercéder en sa faveur. « Il n'a pu arriver qu'après le terme fixé pour son voyage; à peine s'il a eu le temps d'entamer les affaires. » Mais je ne trouve point de traces du bon effet produit par cette pétition. Dietrich s'achemine au printemps de 1688 vers son second exil à Vesoul. C'est une amélioration incontestable, car il est beaucoup plus rapproché de sa ville natale et au milieu d'une population qui devait lui être moins antipathique que celle du centre de la France.

Les attaques de sa maladie cependant recommencent; il court de sérieux dangers, et sa famille, au risque d'importuner les puissances de Versailles, recommence à supplier en faveur de son chef.

Après dix-huit mois d'attente la lettre de grâce arrive enfin; cinq ans d'inflexible constance ont prouvé au ministre de Louis XIV, — si ce dernier daignait descendre à ce détail de service et s'occuper du sort d'un bourgeois de Strasbourg, — qu'à moins de tuer d'un coup de massue l'ancien ammeistre,

cette nature opiniâtre résisterait à toutes les injonctions et à toutes les menaces.

A la date du 3 octobre 1689, Louvois permet à Dietrich de rentrer à Strasbourg, sous condition, toutefois, qu'arrivé chez lui, il ne quittera point sa maison et ne verra que les personnes de sa famille.

La signification de cet ordre est claire comme le jour. On voulait, tout en se donnant l'air de la miséricorde, empêcher Dietrich d'exciter les sympathies du public en se montrant au temple, dans les rues ou dans les salles du Conseil. Consigné chez lui, il n'était plus dangereux; c'était une captivité mitigée, mais cruelle au fond, puisqu'elle infligeait au prisonnier le supplice de Tantale; il respirait l'air natal, mais à travers les stores de son cabinet de travail; il entendait sa langue maternelle et les chants de l'église voisine[1], mais affaiblis par la distance; il épiait ses amis dans la rue, mais il ne pouvait leur tendre la main. Cet état de réclusion dura près de deux ans et demi.

Après de nouvelles suppliques réitérées arrive, à la date du 12 janvier 1692, une dépêche de M. de Barbézieux à M. de La Grange, intendant d'Alsace : « Le roi permettra à M. Dietrich de sortir de Strasbourg pour prendre les eaux, lorsque cela sera nécessaire à sa santé. »

Et à la date du 26 mai de la même année, une lettre de M. de La Grange à Jean Dietrich fils contient une pièce annexée; c'est la copie d'une dépêche de M. de Barbézieux, qui permet à Dominique Dietrich de fréquenter le service divin protestant, mais renouvelle et maintient la défense d'assister aux séances du Conseil de la ville de Strasbourg.

Les pensées d'ambition, si jamais il en avait eu, étaient bien éteintes dans son âme, depuis de longues années dé-

---

1. La maison habitée par l'ammeistre Dietrich était située non loin de l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

tachée du monde. On se rappelle les expressions navrantes dont il se sert, lors de son dernier voyage à Paris, pour dépeindre les angoisses dont il est assiégé, et le dégoût dont il est pris pour les choses terrestres. Cette disposition d'esprit n'avait fait qu'augmenter. Il accepta comme une grâce divine la faveur qui lui fut accordée par Louis XIV de professer librement son culte, et, incapable de marcher, à la suite d'une longue réclusion, il se fit porter en litière au pied de l'autel de Saint-Nicolas.

Il prolongea encore près de deux ans cette existence infirme. La méditation de l'Écriture et le culte domestique avaient pris la place des exercices du culte public auxquels il ne pouvait plus assister. Enfin, le 9 mars 1694, il expira au milieu de sa famille, en lui recommandant le pardon et l'oubli des injures.

Les funérailles furent simples et silencieuses. On aurait craint de choquer le pouvoir par une démonstration solennelle.

La carrière de son fils fut terne et calme ; mais comme si le meurtre judiciaire de George Obrecht n'avait point reçu une suffisante expiation par le long martyre moral de Dominique Dietrich, comme si le sang, cruellement répandu, exigeait, d'après la loi mystérieuse du talion, la réparation par le sang, il arriva que l'arrière-petit-fils de l'ammeistre, non réconcilié avec Dieu par la foi dans le sacrifice du Sauveur, expia d'une manière plus cruelle en 1793 le supplice de 1672.

Je sais fort bien que par ce mode d'interpréter les événements, j'encours le soupçon d'être superstitieux ; je n'ai rien à répondre, si ce n'est que des nations entières, aussi longtemps qu'elles n'ont point été corrodées par l'incrédulité, ont partagé et partagent encore cette conviction qui fait la morale de l'histoire, et qui est la digue la plus forte contre le débordement des passions politiques et sociales.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

Copie d'une note, écrite de la main de Dominique Dietrich.

Den 6 September 1582 ist mein Frau uff den Obent umb 6 Uhren genessen mit einem Jungen Sonn, der ist den 7 ditto durch den helffer hern heinrich gedaufft und Johanes genannt worden.

Got der her verliebe und scheinckh Im Seinen guetten heiligen Geist der In Regiere und Firre noch seinem gottlichen Willen.

Ist mein Alterich Niclaus von Durckheim und auch ich 2) Jorg meissner auch Frau Maria zum Oxen pfettern und getell (*sic*) worden. Gott der her verliebe Seinen Segen derzu. Amen.

D'une autre main: Hrn. Johannes Dietrich XVer Geburtsschein. (Ce Jean est père du second Dominique Dietrich.)



SCHŒPFLIN

Discours lu dans la séance du 1er mai 1850, à la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

Je remplis un devoir, ou plutôt je cède à l'impulsion d'une pieuse reconnaissance, en consacrant quelques pages à Schœpflin, au savant et laborieux antiquaire, qui, le premier, a recueilli systématiquement les trésors de nos chartes, et les notices historiques et géographiques qui peuvent intéresser les habitants de la belle vallée du Rhin depuis Bâle jusqu'aux confins du Palatinat et de la Hesse.

Je n'ai jamais feuilleté l'*Alsace diplomatique* ou l'*Alsace illustrée* sans éprouver un vif sentiment de gratitude pour la mémoire de ce bénédictin laïque, dont l'infatigable labeur a déblayé la route, que tous ceux qui s'occupent depuis quatre-vingts ans de l'histoire et des antiquités de notre province ont pu suivre, dès lors, sans fatigue et sans ennui. Quoique la carrière de Schœpflin présente peu ou point d'incidents dramatiques, j'ai pensé cependant que vous prêteriez, sans répugnance, quelques instants d'attention à un récit, destiné à faire passer rapidement sous vos yeux une de nos plus chères illustrations. Tout en empruntant des dates ou des faits matériels aux biographes de Schœpflin, je suis sûr de ne point les avoir copiés; le point de vue, sous lequel se présente un homme distingué, change à mesure que les années s'interposent entre son image et ceux qui la contemplent.

Schœpflin a eu le rare bonheur de voir le jour à une époque favorable aux travaux érudits et de longue haleine. Sa pre-

mière enfance coïncide avec la fin du dix-septième siècle ; sa jeunesse, son âge mûr, sa vieillesse s'écoulent, sans que la guerre, sans qu'un bouleversement européen soient venus troubler la quiétude de son esprit ou ravager son pays d'adoption. Il a pu s'adonner tout entier à ses études, favorisé d'ailleurs par un concours de circonstances heureuses, dont j'essayerai de faire ressortir l'influence sur son développement intellectuel. Mais, si le ciel lui était doux et propice, lui ne s'est pas non plus endormi dans la mollesse; les séductions d'un long état de paix et de calme n'ont point eu prise sur son caractère fortement trempé, et sa volonté s'est dérobée aux charmes que la vie de famille aurait pu exercer sur un esprit honnête comme le sien; il a fait de la science sa religion et son culte; il a cherché dans le travail les jouissances que d'autres trouvent dans le monde sensuel, et, pourquoi le nier? il ne vivait point en temps de république, il ambitionnait un peu la faveur des princes et des rois, les émotions de la vie littéraire, la gloire de l'orateur académique.

Jean-Daniel Schœpflin est né le 24 septembre 1694 à Sultzbourg, petite ville du margraviat de Bade-Durlach. Je suis porté à croire cependant que sa famille était originaire de Strasbourg; on trouve du moins au sein des membres du grand-conseil, en 1367, le nom d'un Berthold Schœpflin, et, en 1395, celui de Wernher Schœpflin, administrateur du grand-hôpital.

Son père était un employé du margrave Frédéric-Magnus, contemporain du margrave Louis-Guillaume de Bade, qui a fondé Rastatt et conquis un nom européen dans les guerres contre les Turcs. A défaut d'un vaste horizon politique, l'existence dans une de ces petites principautés, dont les souverains s'adonnaient soit aux beaux-arts, soit au noble métier de la guerre et souvent à des passions moins nobles, n'était pas sans charmes; un reflet des splendeurs de Versailles ou de Vienne arrivait au pied de la Forêt-Noire, et une éducation

littéraire et libérale était l'apanage de l'enfant d'un fonctionnaire, qui approchait de ces princes et qui devait vouloir que son fils pût jouir à son tour de cette existence privilégiée. Presque au sortir de l'enfance Schœpflin suivit les cours académiques à Bâle; en 1710, il vint à Strasbourg, où il entra comme précepteur dans la maison d'un professeur de belles-lettres, qui se trouvait être, par hasard, le beau-frère du comte autrichien de Bartenstein. Ainsi, à peine âgé de 17 ans, le jeune savant précoce eut, comme on dit vulgairement, le pied dans l'étrier; il se fit accepter, aimer dans sa nouvelle famille, sans perdre de vue ses propres études. Il débuta par quelques dissertations latines; c'était à cette époque la seule manière de se faire connaître dans le monde savant; il n'y avait alors ni journaux, ni revues : la poésie allemande était à naître; et quant à faire usage de la langue française, le jeune Badois n'y pouvait songer; il en était encore à l'étude des principes de la langue. Mais, dans le choix de ses premières thèses académiques, le jeune homme fait déjà preuve de tact, de bon goût, et, permettez-moi d'ajouter, de calcul et d'adresse. Il limite son horizon; il ne va point, de prime abord, construire une histoire universelle ou un nouveau système de philosophie; il écrit quelques modestes monographies; il en consacre une à la mémoire d'un théologien de Strasbourg (Barth); une autre au souvenir de son bienfaiteur *Kuhn*, dont il allait recueillir la chaire (en 1720); il compose un panégyrique sur Germanicus; il établit, dans une thèse lucide, l'origine, la généalogie, les faits et gestes des rois de Navarre, et acquiert par ce travail érudit des droits à la protection du puissant gouvernement qui avait recueilli l'héritage et le nom de ces roitelets pyrénaïques; enfin, il prélude aux grands travaux, qui occuperont son âge mûr, par des recherches sur les antiquités de cette belle Alémanie, dont l'Alsace, Bade, une partie de la Suisse et de la Souabe sont les fragments modernes. Avant l'âge de 30 ans sa réputation littéraire

est déjà établie à Strasbourg, dans les villes savantes de la vallée du Rhin, en Allemagne et dans le Nord; en 1723, Francfort lui offre une chaire d'antiquités; deux ans plus tard, la veuve de Pierre le Grand lui destine des fonctions savantes à Saint-Pétersbourg; mais, attaché à la capitale de l'Alsace par les liens du devoir et de la reconnaissance, retenu par les nouveaux témoignages de la bienveillance du magistrat et de l'Université de Strasbourg, il refuse; sa vocation, d'ailleurs, n'était point dans les glaces du Nord; on ne s'occupe point d'antiquités, sans éprouver un attrait irrésistible vers la ville éternelle et les richesses du sol classique au midi des Alpes; une passion désintéressée entraînait le jeune professeur d'histoire et de littérature vers les grands centres des arts, vers les grandes bibliothèques de Londres, de Paris, de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne. Saint-Pétersbourg, à cette époque, sortait à peine des marais de la Néwa; et Schœpflin, tournant bravement le dos à la Russie, à la Suède, qui l'appelle à Upsal, à la Hollande, qui lui offre une chaire à Leyde, Schœpflin dut s'écrier : *Italiam petimus!*

A cette époque, un voyage en Italie n'était pas une affaire banale; les communications étaient lentes et difficiles; le touriste n'avait point défloré cette terre, où tous les siècles et presque tous les peuples ont laissé la trace de leur passage, les uns parce qu'ils ont fondé, les autres parce qu'ils ont détruit; la science historique et critique, la science des Beaufort, des Niebuhr, des Bunsen, n'avait pas complétement soulevé le voile qui recouvre ces débris du passé. Winckelmann, l'adorateur enthousiaste de la beauté grecque, n'avait pas révélé au monde la filiation de l'art antique; il n'avait pas encore, nouvel Hiérophante, conduit ses disciples aux pieds de Vénus de Médicis; il n'avait pas interprété la physionomie néronienne d'Apollon du Belvédère, ni l'ineffable douleur de Laocoon; son imagination créatrice n'avait pas restauré le torse d'Hercule. Toutes les fouilles n'étaient point faites; les ruines du

Forum attiraient bien l'attention des antiquaires, mais elles gisaient à moitié enterrées sous les décombres amoncelés par douze à quinze siècles de désastres. Mais aussi tout était neuf! le lierre balançait sans contrôle ses guirlandes au-dessus des thermes, des arcs de triomphe, des amphithéâtres et du palais des Césars; les restaurateurs n'avaient point plaqué des murs de soutènement contre ces témoins d'un autre âge, et le scepticisme moderne n'avait point discuté, avec une impitoyable sagacité, les noms qu'une pieuse tradition rattachait à ces ruines. A cette époque, un voyage à Rome était sous bien des rapports un voyage de découverte. C'est dans cette Rome, moins déblayée, plus fruste, si je puis m'exprimer ainsi, que Schœpflin fit sa première entrée, il y a cent vingt-cinq ans. Benoît XIII, de la famille Orsini, occupait le trône pontifical. Il venait de l'archevêché de Bénévent; il avait relevé de ses ruines cette ville dévorée par un incendie pendant le court espace de son règne; à Rome, il s'essaya aussi à des travaux de restauration. Notre jeune compatriote dut assister à plus d'une fouille; il s'appliqua lui-même à faire une provision de vases, d'ustensiles, de statuettes, de monnaies et de médailles antiques; collection fort modeste lorsqu'on la compare aux trésors amassés depuis la découverte de Pompéï, et depuis que de nos jours de vastes nécropoles étrusques ont été rendues à la lumière avec leurs milliers de vases et d'ornements; mais si l'on veut bien réfléchir qu'un jeune homme isolé, sans trop d'argent, a réussi à former ce cabinet d'antiques, à une époque où les secours et les conseils de la science moderne lui faisaient défaut, on ne peut se défendre d'un mouvement de sympathique étonnement. Schœpflin appartient à la petite phalange des précurseurs qui ont préparé l'avénement des archéologues modernes, et si des noms bien plus illustres que le sien occupent aujourd'hui les premières places dans les annales de la science, n'oublions pas de rendre justice à leurs devanciers, surtout lorsqu'ils ont doté notre sol

natal du fruit de leurs recherches et du produit de leurs travaux ; car vous n'ignorez pas que les collections formées par Schœpflin ont été données par lui (acte de 1764) à la ville, en retour de la protection bienveillante que le magistrat lui avait accordée. Schœpflin remboursait avec de gros intérêts le capital prêté.

Quoique protestant et d'origine tudesque, Schœpflin sut conquérir à Rome, de même qu'à Paris et en Angleterre, l'amitié de plus d'un savant illustre. Il fut admis dans la maison du comte de Harrach ; les cardinaux Albani, Gualtieri, Polignac, lui ouvrirent leurs palais ; Stosch, l'auteur d'un ouvrage estimé sur les pierres gravées, se lia d'affection avec le jeune professeur de Strasbourg, qui se recommandait d'ailleurs par sa noble physionomie et son air distingué.

C'est ainsi qu'il passa plus de six mois dans la ville éternelle, infatigable dans ses études et dans ses courses à travers les ruines de la cité et du *Latium*. Il vit Naples, mais alors une couche de cendres recouvrait encore Pompéï, et Schœpflin passa sur ce terrain volcanique sans soupçonner qu'à quelques années de là, par quelques coups de pioche, l'horizon de sa science d'affection s'élargirait à perte de vue. Entre Parthénope et Rome, sur le promontoire de Gaëte, il avait salué la prétendue tour de Roland, en d'autres termes, le monument funèbre de Munatius Plancus, dont il devait raviver la mémoire dans son *Alsace illustrée*.

Il revint par Florence, Gênes et le midi de la France. Avant d'aborder Rome, il avait vu la Lombardie, Vérone et son admirable amphithéâtre, dont le célèbre Maffei lui fit les honneurs ; puis Venise, les légations et les rives de l'Adriatique. C'était une tournée d'Italie presque complète.

Pendant son absence, Schœpflin avait été promu aux fonctions de chanoine de Saint-Thomas ; en 1728, il prit possession de sa charge modeste ; mais ses besoins personnels étaient très-restreints, et dès ce moment, il jeta les fondements de

la belle collection de manuscrits et d'ouvrages historiques et philologiques, qui forme encore maintenant l'une des sections les plus importantes de la bibliothèque de la ville de Strasbourg.

Vers la même époque, il fut aussi nommé membre honoraire de l'Académie de Londres et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Avant son voyage d'Italie, il avait visité ces deux capitales et il y retourna plusieurs fois dans le courant de sa longue carrière, pour y former de nouvelles relations au milieu des corps savants, ou pour raviver de vieilles amitiés, ou pour conquérir à ses travaux des protecteurs dans les régions élevées. Il fit aussi quelques tournées à Lunéville, où résidait alors Stanislas Leczinski, qui aimait beaucoup le talent oratoire et l'aménité de caractère de Schœpflin. Celui-ci avait prononcé, en 1725, devant le roi de Pologne, un discours latin, à l'occasion du mariage de Louis XV et de Marie Leczinska; et le père de la jeune reine, caressé dans son amour-propre, avait comblé d'éloges l'orateur, que nous n'essayerons pas de disculper d'un penchant vers la flatterie des puissants de ce monde.

Mais, en même temps, il continuait par des publications très-graves à préluder à sa grande œuvre historique. Le genre d'érudition qu'il avait su acquérir, le rendait propre à éclaircir des points douteux de l'histoire; les questions litigieuses de chronologie, de critique ou de géographie lui fournissaient l'occasion de déployer à la fois et ses connaissances et sa sagacité. Je ne citerai que ses traités sur l'apothéose des empereurs romains (1730), sur les auspices, sur la Bourgogne cisjurane et transjurane (1731), sur la chute et la restauration de l'empire d'Occident (1726). — Les faits acquis par ces dissertations ont passé maintenant dans le domaine vulgaire; il n'en était pas ainsi, il y a cent vingt ans. Il excellait surtout à débrouiller les généalogies confuses ou conjecturales. A ce titre il eut un grand succès auprès de l'empereur Charles VI, auquel il avait été présenté à Vienne, en 1738. Ce vieux mo-

narque était grand amateur de tout ce qui touchait de loin ou de près à ces questions des descendances princières; c'était à la fois pour lui un penchant instinctif et un calcul de position. Vous n'ignorez point que, dans sa jeunesse, Charles VI avait été mêlé d'une manière très-active à la guerre de la succession d'Espagne, et qu'il avait longtemps tenu en échec, dans la Péninsule, les armées de son compétiteur Philippe d'Anjou; il pressentait que sa mort pourrait donner lieu à des complications analogues sur un autre théâtre. Aussi, le père de Marie-Thérèse et le beau-père de François de Lorraine dut-il prêter une oreille attentive aux développements ingénieux de Schœpflin, qui, remontant, de branche en branche, le vieil arbre généalogique de la maison de Habsbourg et de celle de Lorraine, montrait à son auditeur impérial au sommet de l'arbre, bien au delà de Gérard d'Alsace, et presque perdu dans la brume mystérieuse des siècles mérovingiens, le duc d'Alsace Éticho, dont le souvenir se rattache pour nous à celui d'une Sainte et d'une belle montagne des Vosges.

Aussi l'empereur fut-il enchanté de ce savoir, qui élevait les conjectures au rang des faits positifs, qui éclaircissait pour lui les ténèbres du passé, et donnait à la fois satisfaction à sa vanité personnelle, à son orgueil de souverain et aux espérances qu'il rattachait à l'union de sa fille avec François de Lorraine. Au sortir de cette mémorable audience, Schœpflin reçut de la part du dernier descendant mâle des Habsbourg le portrait impérial, enrichi de diamants. Je cite ce fait, parce qu'à cette époque les princes n'étaient pas très-prodigues de témoignages de cette nature à l'endroit de savants plébéiens; et je ne pense point que Schœpflin ait été insensible à cette faveur.

L'origine de la plus grande puissance des temps modernes occupa aussi quelques-uns des loisirs de Schœpflin. En 1740 et 1741, pour célébrer la troisième fête séculaire de l'imprimerie, dans la ville qui avait temporairement abrité Gutenberg,

il publia deux petits traités, où il revendique pour Strasbourg et en faveur de l'immortel Mayençais, la priorité de l'invention des caractères mobiles. Il n'entre point dans mes projets d'analyser, à cette occasion, les pièces de ce procès, jugé pour nous, mais qui sera longtemps encore en suspens pour les ergoteurs intrépides.

Vers cette même époque, Schœpflin commençait à s'occuper du grand ouvrage qui devait lui assurer un rang honorable dans le monde savant et sauver son nom de l'oubli. En science comme en littérature, en politique ou dans les beaux-arts, c'est une preuve de tact et de jugement, que de mesurer exactement ses forces et de circonscrire le champ que l'on compte exploiter. Schœpflin aurait pu, au besoin, avoir une ambition plus haute que celle d'explorer les annales d'une seule province et de collecter, pendant de longues années, des manuscrits et des diplômes, dans le seul but de former un vaste répertoire géographique et historique pour les localités grandes et petites, pour les fleuves et les ruisseaux, les monts et les vallées, les bourgs, les villages et les villes, pour les personnages princiers, les nobles, les magistrats d'une seule province. En sachant se borner, Schœpflin, qui n'était point à la tête d'une congrégation laborieuse, mais qui travaillait, assisté seulement de quelques jeunes gens dévoués et amis des fortes études[1], Schœpflin fit quelque chose de complet; il ne resta point à moitié chemin; il ne languit point à l'œuvre. Il s'était dit, en parcourant plus d'une fois les belles campagnes sises entre les versants de la Forêt-Noire et des Vosges, que ce serait une œuvre méritoire, d'établir la filiation de tous les dynastes qui avaient passé sur cette terre, et de préciser pour chaque localité, pour chaque clocher d'église, chaque tour de château, chaque porte de ville, les faits historiques qui s'y rattachent depuis l'antiquité gauloise

1. Par exemple Koch, l'auteur des *Révolutions de l'Europe*; Lamey, etc.

jusque sous le règne des Bourbons. Il voulait que chaque ecclésiastique, au fond de son presbytère rural, pût se rendre compte des vicissitudes par lesquelles avait passé le district de sa paroisse, et entretenir au besoin les anciens de son village des temps qui ne sont plus; il voulait épargner des recherches lentes et pénibles à tous les érudits, qui s'occuperaient après lui de l'histoire et de la constitution des villes de notre province; il savait fort bien qu'au point de vue de l'art il ne composait ni une histoire pragmatique, ni une histoire pittoresque; mais dans le monde intellectuel, de même que dans le monde matériel les charges et les vocations sont diverses; les uns réunissent et disposent les matériaux que d'autres façonnent. Schœpflin fut un infatigable collecteur; le temps calme, où il vécut, lui prescrivit de l'être. La longue trêve du dix-huitième siècle, où l'on forgeait seulement les armes pour les combats à venir, lui permit d'aller de bibliothèque en bibliothèque, de visiter les archives des couvents, des abbayes, des chapitres de l'Alsace et du margraviat, d'y remuer avec l'ardeur que donnent le plaisir de la découverte et la chance de l'imprévu, ces vieux diplômes, sur lesquels avaient posé les mains de tant d'empereurs, de rois, d'évêques, de chevaliers et de magistrats. Vous vous rappellerez, Messieurs, qu'à cette époque la science paléographique était dans l'enfance; Schœpflin n'était guère assisté; il lisait, il déchiffrait, il devinait en grande partie lui-même; mais il était dévoré du zèle du néophyte et sut concilier à son œuvre future le chancelier d'Aguesseau (en 1746), qui lui fit décerner le titre d'historiographe du roi. En 1744, Schœpflin visita la Suisse septentrionale et occidentale, dans le but de réunir des matériaux, de conférer avec les savants de Zurich, alors l'Athènes de l'Helvétie et de visiter cette Bourgogne transjurane, à laquelle il avait voué une de ses dissertations. Il s'arrêta pensif sur les ruines d'Aventicum, illustrée par les historiens de Rome et célébrée de nos jours par quelques strophes touchantes, que

Childe Harold consacre au souvenir de la jeune prêtresse, Julia Alpinula, « fille malheureuse d'un malheureux père[1]. »

A quelques lieues de Bâle, il s'arrêta longtemps et à plusieurs reprises sur les bords du Rhin, pour déterminer avec un soin extrême l'emplacement d'une ville romaine, d'*Augusta Rauracorum* (Augst), dont les traces avaient, il y a cent ans déjà, presque disparu du sol. Cependant à l'aide de quelques pans de murs encore debout, à l'aide des fondements et des substructions et en observant attentivement la configuration du terrain, puis à l'aide des recherches déjà faites par les savants du seizième siècle et avec cette sagacité que l'on acquiert par l'étude comparée des textes et des monuments antiques, Schœpflin parvint à lever le plan de cette colonie et forteresse romaine, à donner une idée précise de son vaste théâtre, de son temple, de sa citadelle, de ses remparts, du pont jeté sur le Rhin, du superbe aqueduc, qui amenait des hauteurs du Jura les eaux limpides et salubres de l'Ergolz jusqu'au cœur de la cité. Quelques inscriptions et quelques textes épars lui fournirent les matériaux pour donner une seconde existence à Lucius Munatius Plancus, au fondateur de la colonie, à l'homme adroit et mobile, qui fut tour à tour l'ami de César, de Marc-Antoine, de Lépide et d'Auguste. Dans toutes ces pages qui, dans l'*Alsace illustrée*, sont con-

1. Son père avait été condamné à mort par Aulus Cæcina, pour crime de haute trahison. — L'épitaphe de Julia Alpinula est bien connue:

Julia Alpinula — hic jaceo — infelicis patris infelix proles — deæ Aventiæ sacerdos — exorare patris necem non potui — male mori in fatis illi erat — vixi annos XXIII. — A dix-huit siècles de distance, il n'y a rien de plus émouvant que ces simples paroles. — Le poëte anglais en a tiré un admirable parti :

. . . She died on him she could not save ;
Their tomb was simple and without a bust,
And held within their urn one mind, one heart, one dust.
But these are deeds which should not pass away,
And names that must not wither. . . . etc., etc.

sacrées au souvenir du chef-lieu des Rauraques, dans tous ces paragraphes pleins de faits, de descriptions précises, enfin dans son argumentation lucide et serrée, il est facile de reconnaître le savant qui a vécu parmi les ruines de Rome, et qui applique aux débris d'une ville de province, limitrophe de la Germanie, les notions laborieusement acquises au cœur de l'ancienne capitale du monde[1].

Enfin, après une dizaine d'années de courses, d'études, d'extraits, de recherches de toute nature, il put, en 1751, faire paraître le premier volume de son *Alsace illustrée* et présenter cette œuvre de patience au roi Louis XV, qui, bien conseillé et prodigue cette fois avec intelligence, lui accorda une pension de 2,000 fr., sans compter que l'Université de Strasbourg, sur laquelle rejaillissait la gloire scientifique de Schœpflin, trouvait dans la protection royale une garantie de durée et de nouvel éclat. Les voyages de Schœpflin, dans toutes les parties de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre, l'avaient mis en rapport avec des familles puissantes; les fils de beaucoup de nobles maisons vinrent dès lors, de tous les points de l'Europe centrale et du Nord, faire, sous sa direction, leurs études de droit public à Strasbourg, et ils contribuèrent à donner à notre ville un renom d'hospitalité, de mouvement intellectuel et d'urbanité. Permettez-moi de rappeler que j'ai essayé de présenter le tableau d'ensemble de cette époque, très-différente de celle où nous vivons, dans un travail lu en séance générale du Congrès scientifique[2], le 29 septembre 1842. A moins de me faire mon propre plagiaire, je ne pourrais entrer ici dans de nouveaux détails; je me hâte,

---

1. M. Ravenez, dans sa *Traduction de l'Alsace illustrée*, donne de nouveaux détails très-curieux sur l'état actuel d'*Augusta Rauracorum*. Il a visité les lieux, et donne la description de l'emplacement d'un second temple et de thermes plus considérables que celles de Badenweiler.

2. *La ville et l'Université de Strasbourg, en* 1770. — Voyez t. I[er], p. 65, du *Congrès scientifique de France*. Dixième session.

pour ne point abuser de votre temps, de retracer la dernière période de l'activité littéraire de Schœpflin.

Le second tome de l'*Alsace illustrée* parut en 1762; Schœpflin avait mis quinze ans à composer l'ouvrage, sans compter les études préliminaires qui, directement ou indirectement, tendaient vers le même but. Cinq ans plus tard, en 1767, il publia dans le volume intitulé : *Alsace diplomatique*[1], les chartes qui avaient servi en grande partie à la composition de l'*Alsace illustrée*. Je dirai ici que la transcription de ces titres n'a pas toujours été faite avec une exactitude rigoureuse; mais loin de déverser un blâme sur l'illustre antiquaire, j'ajouterai qu'il n'est pas étonnant que des erreurs de détail se soient glissées dans un travail d'aussi longue haleine. Pour qui connaît les difficultés que présente une seule charte à transcrire consciencieusement, les inexactitudes clair-semées dans un volume in-folio qui renferme au delà de quinze cents titres de toutes les époques, à partir des derniers Mérovingiens jusqu'à la seconde moitié du dix-huitième siècle, paraîtront des péchés très-véniels.

En 1744 déjà, Schœpflin s'était cru obligé de se démettre de sa chaire d'éloquence, pour vaquer sans relâche à ses occupations de paléographe et d'historien; il traitait la science en maîtresse jalouse, qui n'admet point de partage.

Indépendamment de ses travaux sur l'Alsace, sa patrie d'adoption, il en avait aussi préparé sur le pays de Bade, sa patrie primitive. L'*Histoire de la maison de Zæhringen* parut en sept volumes in-4°, successivement publiés de 1763 à 1766[2]. Cet ouvrage est écrit en latin comme l'*Alsace illustrée*, dans un style élégant et lucide; mais, pas plus que le premier ouvrage, il ne répond à ce que les lecteurs du dix-neuvième siècle demandent à un ouvrage historique. Ce n'est point un

1. Une édition augmentée a été publiée en 1772, par Lamey, l'un des disciples les plus actifs de Schœpflin.

2. Koch a été son collaborateur dans cette publication.

travail d'art, mais un travail d'érudition; ce sont les blocs à peine équarris, dont les historiens modernes se servent pour confectionner leurs œuvres élégantes ou populaires.

Je ne citerai que pour mémoire quelques-unes de ses nombreuses dissertations sur des sujets d'histoire, de géographie ou d'antiquités locales. En 1752, il avait publié ses *Recherches sur les origines celtiques*[1]; en 1766, il publia des traités sur le palais impérial de Charlemagne à Ingelheim, près Mayence, et sur quelques découvertes, faites aux environs de Heidelberg, telles qu'un autel à Ladenbourg, un hypogée ou colombaire à Schriesheim. De pareils travaux étaient les délassements de l'infatigable travailleur dans le champ mortuaire du passé.

Dans l'inventaire des œuvres de Schœpflin, inventaire dressé par M. Ring à la suite de son panégyrique en l'honneur de son ami[2], je ne trouve pas moins de cinquante-quatre numéros. Un opuscule de Schœpflin est écrit en français[3]; il n'a rien de saillant en fait de style, mais du moins il est pur de germanismes.

Schœpflin était aussi le collaborateur du *Dictionnaire des Gaules*, édité par d'Expilly, qui rend un éclatant témoignage au concours généreux qu'il a trouvé dans le savant de Strasbourg.

---

1. M. Ravenez a inséré, dans son beau travail, la traduction française des *Vindiciæ celticæ*, faite par M. de Chiniac, l'éditeur de Pelloutier.

2. *Vita Joannis Danielis Schœpflini Franciæ historiographi; scripsit et cum inauguraretur societas latina quæ Carlsruhæ est prælegit Frid. Dominicus Ring, serenissimi principis marchionis Bada-Durlacensis a consiliis aulæ. Carlsruhæ*, 1767, in-12. — Je citerai encore l'*Éloge de Schœpflin*, prononcé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à l'assemblée publique de Pâques, de l'année 1772, par Lancelot. — Ce discours a été inséré en tête de l'*Alsace illustrée de Schœpflin*, traduite par M. Ravenez. — 1re livraison. Mulhouse, 1840.

3. *Les armes du roi, justifiées contre l'apologie de la cour de Vienne.* Strasbourg, 1734, in-4°. — C'est un plaidoyer en faveur des droits de Stanislas, roi de Pologne.

En novembre 1770, l'Université de Strasbourg fêta le jubilé de Schœpflin qui, cinquante ans auparavant, avait fait sa première leçon dans la chaire d'éloquence et de littérature classique. La solennité fut le digne couronnement de cette vie laborieuse. Schœpflin occupait alors une habitation, démolie depuis, presqu'au pied du Temple-Neuf, et bordée d'une vaste terrasse, sur laquelle des tilleuls touffus projetaient leur ombre séculaire. Ce bouquet d'arbres, presqu'au cœur de la cité, servait quelquefois de salon aux élèves universitaires, qui avaient le bonheur d'être admis auprès de l'illustre vieillard; quelquefois on y conviait les poëtes classiques, en récitant, sous ce dôme de verdure, les tragédies de Sophocle ou d'Euripide. C'était le délassement de ces intelligences d'élite, dans un temps où les sociétés politiques, les casinos littéraires, et les cafés ou leurs succursales n'offraient point un asile plus ou moins attrayant, plus ou moins dangereux aux nourrissons des muses. Dans la soirée du 24 novembre 1770, les élèves de toutes les Facultés s'étaient donné rendez-vous sur cette terrasse; ils y arrivèrent en cortége, avec des flambeaux; et du milieu de cette réunion des voix harmonieuses entonnèrent des chants en l'honneur du maître vénéré, la gloire de Strasbourg, et l'un des plus anciens citoyens de la république des lettres.

Schœpflin descendit au milieu d'eux pour les remercier; il était alors âgé de près de 76 ans; mais sa démarche était celle d'un homme à peine sur le seuil de la vieillesse, et les boucles de cheveux blancs qui encadraient sa noble figure prêtaient un charme de plus à ces traits, sur lesquels l'âge avait passé sans y laisser les tristes rides de la décrépitude. Schœpflin était une de ces organisations fortes qui reverdissent lorsque d'autres déclinent et qui se retrempent dans la vie intellectuelle comme dans la fontaine de Jouvence. Il fit à ces jeunes gens une allocution en latin et leur recommanda l'amour des lettres comme la sauvegarde de leurs mœurs pendant l'âge

des passions, et comme la consolation dans les jours d'amertume dont parle le psalmiste, lorsqu'il veut désigner le soir de notre existence passagère. Ce discours improvisé fut l'adieu de Schœpflin à la jeunesse académique; le professeur vénéré ne devait plus se retrouver au milieu d'elle.

Parmi les étudiants qui avaient assisté à cette solennité, se trouvait un jeune homme, inconnu alors, mais qui allait, quatre ans plus tard, conquérir d'un seul trait, par quelques pages de roman, un nom européen, et occuper pendant plus d'un demi-siècle tous les organes de la critique littéraire par ses immortelles créations. Ce jeune homme, c'était Gœthe. Dans ses mémoires, il indique en quelques mots la scène dont je viens de retracer les contours, et il ajoute que tous ses condisciples avaient été électrisés par cette allocution de l'un des patriarches de la science archéologique. L'impulsion que Schœpflin avait donnée à ce genre d'études, dut, sans doute, contribuer à en inspirer le goût au jeune poëte de Francfort; et lorsque Gœthe visita quinze ans plus tard Rome et l'Italie, je suis convaincu que sa pensée se reportait avec gratitude vers le petit cabinet d'antiques, donné avec sa bibliothèque, par l'auteur de l'*Alsace illustrée*, à la ville de Strasbourg.

Si Schœpflin n'avait pas laissé un seul volume de sa composition, à l'adresse du monde érudit, sa mémoire n'en serait pas moins chère aux habitants du chef-lieu du Bas-Rhin, à raison de cette généreuse donation. Pour ma part, je ne franchis pas une fois le seuil de la bibliothèque, je ne traverse pas une fois le vestibule, orné d'inscriptions, d'autels, de cippes et de fragments de statues gauloises et allemandes, je ne prends pas une fois en main un volume de cette vaste bibliothèque historique, fondée par lui, et tenue au courant avec un soin et une intelligence remarquables, je ne pénètre pas une fois dans le cabinet des antiques, sans bénir la mémoire de Schœpflin, et je suis sûr que le sentiment que j'éprouve est partagé par tous ceux qui ont conservé, au

milieu de l'agitation contemporaine, le culte des lettres, des sciences et des arts.

Schœpflin mourut le 7 août 1771. Un sculpteur, Badois d'origine comme lui, et comme lui Strasbourgeois naturalisé, j'ai nommé Ohmacht, composa et exécuta en l'honneur de son compatriote un monument modeste, placé à l'ombre du monument pompeux qui rappelle aussi une gloire d'origine allemande, mais toute française par ses hauts faits guerriers. Si la dépouille mortelle du maréchal de Saxe avait été transférée à l'église de Saint-Thomas, du vivant de Schœpflin, cette imposante cérémonie aurait fourni des accents éloquents à l'orateur, qui, dans sa jeunesse, avait complimenté une autre illustration à la fois étrangère et française[1]. Dans son beau langage cicéronien, il aurait salué le cercueil du vainqueur de Fontenoy, et déposé une couronne de lauriers de plus sur cette tête, fatiguée de combats, de passion et de gloire. Mais j'oublie que les oraisons funèbres n'ont point manqué au prince de Saxe, et que Schœpflin, avant de descendre dans la tombe, avait acquis assez de titres au souvenir du monde savant; un discours académique de plus n'aurait rien ajouté à sa renommée. Je n'exprimerai qu'un seul regret, c'est que Schœpflin n'ait pu exécuter son *Alsace sacrée* et son *Alsace littéraire ;* les matériaux étaient sous sa main, mais il faut bien que la mort trouve quelque chose à briser dans une belle et glorieuse existence; son approche n'inspirerait plus de pensées salutaires, si elle ne venait frapper que des intelligences à moitié éteintes, et des corps déjà dévolus au tombeau.

Je ne vous ai point entretenus de la vie privée de Schœpflin; elle a été calme et simple; il avait confié le soin de ses affaires domestiques à une sœur chérie; et dans cette union pure et sainte, où le cœur n'apprend point à connaître l'amertume

1. Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine.

des passions, s'écoulèrent pour l'un et pour l'autre, sans orage et sans ennui, les journées d'une longue existence. Sophie-Élisabeth Schœpflin survécut de quelques années à son frère, qui lui transmit sa modeste fortune et la protection de son nom vénéré.

Vous le voyez, Messieurs, chez Schœpflin la carrière de l'érudit absorbe l'homme presque tout entier. Gardons-nous de jeter le blâme ou le ridicule sur ces existences monacales; jamais ces exemples ne seront contagieux; et si de loin en loin la science conquiert un adepte qui, pour elle, renonce aux douceurs de la vie conjugale et de la paternité, le monde n'en suivra pas moins son cours, et il aura, sous tous les régimes, des partisans et des adorateurs plus nombreux que la pâle déesse qui préside aux études sévères.

NOTE

SUR LA TRADUCTION DE L'ALSACE ILLUSTRÉE

Par RAVENEZ[1].

M. Ravenez, en traduisant les deux volumes in-folio de l'*Alsace illustrée* de Schœpflin, a fait un travail dont lui saura gré tout amateur de notre histoire locale. Quant à moi, pour lui rendre justice, je n'ai pas attendu le moment actuel. En publiant une notice biographique sur Schœpflin, j'ai parlé incidemment de son traducteur qui n'était alors qu'au début de son œuvre de patience et qui, dans les volumes publiés depuis, a eu plus d'une fois l'occasion d'enrichir de notices curieuses le texte de son auteur.

Je me hâte de dire que je ne regarde pas la traduction de M. Ravenez comme une œuvre parfaite. Pour qu'il en fût ainsi, le traducteur aurait été obligé de mettre à son œuvre de seconde main autant de temps que l'illustre Schœpflin en a employé à compiler les matériaux et à rédiger le texte de son *Alsatia illustrata*. Toute personne qui s'est occupée de recherches et de compositions de cette nature n'ignore point qu'elles absorbent un temps infini, et que, en dernière analyse, on n'arrive point à combler toutes les lacunes, à éliminer toutes les fautes. Soyons reconnaissants envers tout compilateur littéraire et scientifique de ce qu'il veut ou peut nous donner, pourvu qu'il ait mis de la conscience et une sagacité rationnelle à l'accomplissement de sa tâche; il ne faut pas lui demander l'impossible. Gardons-nous surtout de relever avec un persiflage peu charitable la moindre inadvertance qu'il a laissé subsister.

Dans la première partie de l'*Alsace illustrée*, Schœpflin n'est plus au niveau de la science moderne; les recherches récentes sur les origines celtiques ont singulièrement agrandi et modifié le terrain. Je ne pense pas non plus que le traducteur ait fait une étude spéciale de cette branche

1. *L'Alsace illustrée, ou Recherches sur l'Alsace pendant la domination des Celtes, des Romains, des Francs, des Allemands et des Français*, par J. D. Schœpflin. Traduction de L. W. Ravenez. 5 vol. grand in-8°. Mulhouse, chez F. Perrin, libraire-éditeur, 1849 à 1853.

de la philologie et de l'histoire. Il ne pouvait donc ni amplifier ni rectifier le texte de Schœpflin. C'est un inconvénient; mais je suis loin d'insister à ce sujet; car M. Ravenez se serait borné à résumer cette première partie de son auteur et à traduire fidèlement tout ce qui concerne l'Alsace sous les Romains et les conquérants allemands, qu'il aurait tout de même rendu à notre histoire locale un grand service.

Mes lecteurs auront déjà pu s'apercevoir que je procède en sens inverse des critiques soi-disant bienveillants qui commencent par louer leur victime, sauf à lui donner, après l'encens de convention, le coup de grâce destiné à l'achever. J'ai voulu, avant tout, me mettre en règle avec le traducteur dont l'ouvrage fait le sujet de la présente analyse, et avec ceux des lecteurs qui s'intéressent à des conversations littéraires de cette nature; j'ai voulu blâmer d'abord, pour que l'éloge que j'ai à donner ne porte point trace de camaraderie ou de partialité.

Voici maintenant quel est, à mon avis, le grand avantage du travail de M. Ravenez, malgré quelques erreurs et les inexactitudes inévitables dans un ouvrage de cette nature.

Nos habitudes modernes ne sont point favorables aux volumes in-folio. On aura beau se récrier, la chose est positive, et les plus laborieux, les plus résignés entre nous sont ainsi faits. Pour les ouvrages de luxe, les gravures, les lithographies, passe encore; on accepte l'antique format in-folio, lorsqu'il ne s'agit que de regarder et de jouir; mais pour les recherches journalières, les études, les lectures de longue haleine, tout au plus si nous tolérons l'*in-quarto*, tandis que l'usage de l'*in-octavo* semble seul répondre à nos penchants pour le comfort, que nous appliquons même aux travaux intellectuels. Si je ne dis vrai, pourquoi a-t-on fait paraître, par exemple, la moderne édition de *Ducange* dans le format de l'*in-quarto?* Pourquoi l'*Art de vérifier les dates* a-t-il subi la métamorphose de l'*in-folio* en une longue série de volumes *in-octavo?* De grâce, bornons là nos citations... la science tend à s'humaniser et à devenir accessible à tous. Schœpflin, dans son nouveau format, ne perd absolument rien; au lieu de rester confiné, dans ses deux volumes *in-folio*, au fond de la bibliothèque de l'érudit de profession, il passera dans celle de l'amateur, grâce aux cinq volumes de la traduction, et son nom sera familier à un public beaucoup plus nombreux.

Pensez-vous que ce soit un médiocre avantage de trouver le texte latin reproduit en fort bon français? J'ai la prétention de comprendre assez facilement l'*Alsatia illustrata;* mais le calque facile et élégant qu'en a donné le traducteur me soulage, ne serait-ce qu'à raison des équivalents français substitués à l'expression latine nécessairement imparfaite ou

obscure lorsqu'il s'agit des fonctions ou des institutions du moyen âge et de l'histoire moderne.

Ces préliminaires posés, l'ouvrage de Schœpflin est-il, oui ou non, propre à intéresser un public nombreux? M. Ravenez a eu la bonhomie ou la franchise de convenir du contraire. Il s'énonce à ce sujet dans sa préface en termes très-nets et très-résignés:

« Que le lecteur, dit-il, ne s'attende pas à trouver dans l'*Alsace illustrée* une histoire assez attrayante pour être lue avec un intérêt suivi. Si elle contient des détails d'une haute valeur historique, d'une érudition profonde, ces détails sont le plus souvent présentés avec une sécheresse plus grande encore et pour ainsi dire toute mathématique. C'est moins une histoire qu'un dictionnaire géographico-politique. » (Vol. Ier, p. 5.)

C'est contre ce jugement du traducteur que je viens m'inscrire en faux. Je vais défendre Schœpflin contre M. Ravenez lui-même.

Schœpflin n'est certes pas amusant dans le sens vulgaire du mot; il ne l'est pas, si on compare ces pages hérissées de citations, ces paragraphes où la discussion se mêle au récit, si on les compare, dis-je, aux récits des grands historiens de l'antiquité ou des temps modernes. La lecture de Schœpflin ne procure pas une véritable jouissance littéraire, je suis obligé d'en convenir; mais il n'est point sec, c'est-à-dire ennuyeux; seulement il faut savoir s'en servir. Son ouvrage n'est point un arcane; mais il n'est pas non plus à l'usage de tout le monde.

M. Ravenez assimile l'œuvre de Schœpflin à un dictionnaire géographique et politique. Il y a quelque chose de cela, mais vous y trouvez mieux encore, pourvu que vous sachiez chercher ou circonscrire vous-même le cadre du tableau sur lequel vous désirez fixer vos yeux. Je m'explique.

Dans la traduction, le premier volume *in-folio* est réparti entre trois volumes *in-octavo*; le second volume du texte primitif forme les 4e et 5e volumes de l'œuvre de M. Ravenez. C'est dans cette seconde et dernière partie, c'est-à-dire dans les 4e et 5e volumes de la traduction qu'il faut étudier Schœpflin pour l'estimer à sa juste valeur.

Je n'entends pas nier le mérite des pages consacrées à la domination romaine et à la description de notre province pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. A la voix du savant antiquaire, *Augusta Rauracorum* (Augst), *Epomandurum* (Mandeure), *Argentouaria* (Horbourg), *Argentoratum* (Strasbourg) sortent de leurs ruines; les fortifications élevées par les armées du peuple-roi sur la crête ou les contre-forts des Vosges, les voies de communication tracées dans les plaines de l'Alsace entre les montagnes et le Rhin, nous apparaissent

claires et nettes dans les pages de Schœpflin; nous suivons les soubassements des unes, l'indestructible sillon des autres, et de ces dernières presque dans les mêmes directions, où tous les gouvernements se sont appliqués à entretenir la vie et le mouvement. Les restes des monuments civils et religieux, qui portent témoignage du long séjour que les Romains ont fait dans nos régions, reparaissent au grand jour dans l'*Alsace illustrée;* les divinités indigènes et étrangères que vénérait Rome païenne, descendent de leur piédestal et se rapprochent de nous, grâce au moderne hiérophante qui nous conduit sur les ruines de leurs temples détruits. Les magistrats fonctionnent sous nos yeux et nous voyons le savant mécanisme de l'administration qui a été plus ou moins imité par les nations modernes.

Mais encore là, me dira-t-on, la science archéologique contemporaine a fait des pas de géant; Schœpflin est distancé. Je le veux bien; toujours est-il riche en enseignements pour le débutant et même pour les adeptes, ne serait-ce que parce qu'il leur a servi de point de départ.

Même après Niebuhr, après Kreutzer, après tant de noms, l'honneur et la gloire de l'Europe savante, on peut ouvrir avec fruit le volume de l'*Alsace illustrée* sur l'ère romaine en Alsace. Quant à celui qui est destiné à mettre sous nos yeux l'Alsace pendant la période germanique, personne n'en contestera l'impérissable utilité. Cette seconde partie était aussi celle que préférait Schœpflin lui-même; voici comment il s'énonce au moment de la publier :

« Je livre aujourd'hui au public la seconde partie de l'*Alsace illustrée* qui embrasse la période germanique et celle qui suivit la conquête de l'Alsace par Louis XIV. Je termine ainsi l'œuvre que j'ai entreprise; quinze ans se sont écoulés depuis que j'ai présenté au grand-chancelier de France Henri-Fr. d'Aguesseau le plan de mon histoire d'Alsace; c'est lui qui m'a déterminé à entreprendre ce labeur, et je lui dois la bienveillance dont le roi m'a honoré..... qu'il me soit permis aussi en terminant d'exprimer publiquement au célèbre intendant d'Alsace, M. de Lucé, ma vive et profonde reconnaissance pour le précieux concours qu'il a prêté à mes travaux.

« Puisse mon *Alsace illustrée* être un monument durable de la bienveillance sans bornes qu'il m'a témoignée! »

Il est impossible de parler en termes plus simples et plus modestes d'une entreprise de Bénédictins accomplie assez rapidement à l'aide de quelques modestes collaborateurs que Schœpflin avait su s'adjoindre, et qui est attrayante lorsqu'on ne l'aborde que par fragments, sans s'obstiner à une lecture suivie. Il y a moyen, en limitant la tâche journalière,

de parcourir sans fatigue toute la série de ces développements géographiques, depuis le comté de Ferrette, à l'extrême lisière méridionale de l'Alsace, jusqu'à la seigneurie de Fleckenstein et au territoire de la ville libre et impériale de Landau, à son extrême frontière du nord.

Prenez, dans le Haut-Rhin, isolément, chacune des seigneuries de Belfort, de Thann, de Landser, de Bollwiller, de Hohlandsberg; faites une étude spéciale de la propriété épiscopale (le mundat de Rouffach); prenez ensuite les enclaves wurtembergeoises et palatines, c'est-à-dire le comté de Horbourg et Riquewihr, la seigneurie de Ribeauvillé; passez aux bailliages de l'évêché de Strasbourg dans le Bas-Rhin depuis celui de Marckolsheim jusqu'à ceux du Kochersberg et de la résidence épiscopale à Saverne; portez ensuite votre attention sur l'ancien apanage des comtes de Hanau-Lichtenberg, c'est-à-dire sur les bailliages qui se groupent autour de Bouxwiller, résidence du prince de Hesse-Darmstadt qui succéda, il y a un peu plus d'un siècle, aux deux dynastes de Hanau-Lichtenberg; prenez un à un les bailliages qui formèrent en Alsace le domaine d'une branche de la maison Palatine, depuis Bischwiller jusqu'au cœur de la Bavière rhénane; n'oubliez point la seigneurie d'Oberbronn, ce fragment détaché, il y a déjà un peu plus de trois siècles, de la seigneurie de Hanau-Lichtenberg — et vous aurez une idée nette de cette prodigieuse variété de suzerains qui se partageaient l'Alsace avant le traité de Westphalie et en quelque sorte jusqu'au moment même de la Révolution de 1789.

Toute cette partie géographique et politique est tracée dans Schœpflin avec une sobriété, une précision qui n'excluent pas l'intérêt. Je ne veux point dire qu'un étranger y trouverait un grand charme; mais nous qui, dès notre enfance, avons en toute occasion entendu répéter les noms de toutes ces petites villes et bourgades, nous qui, par devoir ou par goût, sommes descendus jusqu'à la nomenclature des villages, des châteaux et des hameaux, nous qui en avons visité une bonne partie le long des grandes routes, et quelquefois le long des chemins vicinaux, nous trouverons, je l'affirme, un sympathique plaisir dans cette description détaillée, qui assigne à chaque clocher sa place sur le terrain de l'histoire locale, et qui indique souvent les phases à travers lesquelles a passé son existence inaperçue au grand jour de l'histoire.

Il serait impossible évidemment, même au savant de profession, de donner autant de temps à l'histoire de chaque province de France ou des autres pays de l'Europe; mais c'est un devoir filial de connaître dans tous ses replis le vallon qui a abrité les jours de notre enfance; cette étude exacte, faite au microscope, n'est point perdue; elle exerce la vue

et la mémoire, et les rend d'autant plus propres à embrasser et à deviner les grandes scènes historiques.

On me permettra, pour rendre ma pensée tout à fait palpable, d'emprunter un point de comparaison à l'étude d'une branche des sciences naturelles.

Comment se formera, par la voie autodidactique, le jeune botaniste? ne sera-ce pas en recueillant, *dans son propre pays,* sur les montagnes et dans les plaines de sa province natale, les plantes *de toute nature,* sur lesquelles il pourra mettre la main?.... il rayonnera d'un point central vers tous les points de l'horizon qui circonscrit sa demeure; il ne dédaignera aucun produit de la végétation sur le terrain où il peut se rendre presque chaque jour et dans toutes les saisons; par là il se rendra propre à parcourir, plus tard, rapidement et avec fruit, de plus grands espaces et les régions les plus éloignées. Le soin pieux qu'il aura mis à analyser le modeste cryptogame de ses forêts natales, le jonc qui borde les rivières de son pays, le bluet de ses champs de blé, non-seulement lui facilitera l'intelligence des formes que revêt la vie organique végétative dans d'autres zones; ce travail aura été pour lui une initiation presque indispensable; car, à moins d'être né ou élevé à côté de ces immenses serres chaudes qui décorent les grandes capitales, ou les jardins des rois, comment le novice ignorant arriverait-il à aimer les plantes, si ce n'est en commençant par celles qu'il peut cueillir lui-même soir et matin?

On peut toutefois arriver à aimer l'histoire détaillée de la province qu'on habite, par une autre voie et pour d'autres raisons encore que celles que je viens d'indiquer.

Supposons que, par devoir ou par goût, un érudit ou un homme du monde se soit occupé d'aborder les grandes phases de l'histoire universelle ou de l'histoire de sa nation. Le moment pourra venir où il descendra aux détails de l'histoire provinciale. Il sera alors dans le cas du voyageur fatigué d'une longue vie vagabonde, qui vient se reposer au pied de son clocher natal, et qui explore les sentiers à travers les vergers et les prairies de son village, après avoir sillonné les mers qui séparent les deux mondes.

Ainsi, par un double procédé, on peut se trouver conduit à aimer ces études historiques au petit pied, qui s'attachent aux vicissitudes d'un dynaste, d'un château sur la montagne, ou d'une église dans la plaine, comme d'autres intelligences aiment à suivre les destinées des empires, et à embrasser, par grandes masses, les faits historiques accumulés depuis bientôt quatre mille ans.

A nous habitants des bords du Rhin et de l'Ill, Schœpflin nous offre les pages de son *Alsace illustrée* comme une galerie de tableaux un peu uniforme, qu'il faut regarder par compartiments, en se reposant de temps à autre par un coup d'œil jeté à travers les croisées sur le ciel qui est le ciel de la patrie.

Et à ceux qui ne sont point des érudits de profession, M. Ravenez ouvre les pages de sa traduction comme le calque fidèle du texte original, à titre de guide complaisant, qui épargne la peine de lire un livret en langue étrangère, et de chercher nous-mêmes le complément de notre instruction dans d'autres volumes *in-folio* aussi difficiles à manier que le Schœpflin *in-folio* de 1760.

Que mes lecteurs me permettent maintenant d'en revenir au corps même de l'ouvrage, sur lequel je n'ai pas tout dit, et dont il me serait difficile d'épuiser l'immense contenu dans les bornes où je suis obligé de me renfermer ici.

Dans la seconde partie de l'*Alsace illustrée*, la description géographique n'est elle-même, comme je l'ai déjà fait remarquer, que l'introduction aux chapitres véritablement historiques, où prédomine le récit des faits systématiquement enchaînés, et présentant, par moments, de véritables tableaux d'ensemble.

Je regarde comme le point culminant de l'œuvre de Schœpflin le paragraphe remarquable consacré aux villes d'Alsace, c'est-à-dire à la capitale même de la province et à celles qui forment la décapole ou l'ancienne préfecture de Haguenau. Chacun de ces paragraphes est une monographie complète, pleine d'intérêt, je ne dirai pas dramatique, mais politique, mais constitutionnel. Oui, Schœpflin, en s'étendant avec prédilection sur l'origine et le développement des constitutions municipales de Strasbourg, de Colmar, de Haguenau, de Mulhouse, de Wissembourg, de Landau, de Kaysersberg, Türkheim, Münster, Obernai, Rosheim, Schœpflin a deviné, soixante et dix ans avant Augustin Thierry, l'immense curiosité qui s'attacherait un jour à ce genre d'études. Il ne met point, comme l'illustre auteur contemporain, il ne met point en relief les péripéties de ces drames intérieurs, il ne cherche point à passionner le lecteur ou à captiver son attention par un langage pittoresque; il se borne à narrer, à exposer, à expliquer le rouage compliqué de ces petits gouvernements; mais un véritable intérêt réside pour nous au fond même de ces faits et dans leur exposé lucide.

J'ouvre au hasard le cinquième volume de la traduction de Ravenez, et je prends les paragraphes consacrés à la ville de Wissembourg (voy. p. 233 et suiv.). « Wissembourg est une des villes les plus remarquables

de l'Alsace; des collines chargées de vignes, de riantes prairies, des champs fertiles, des bois de châtaigniers en font un séjour charmant.... »

Voulez-vous savoir d'où lui vient le nom de Kron-Wissembourg qu'on lui a donné pour la distinguer des autres villes d'Europe qui portent le même nom?.... « D'un grand lustre, en forme de couronne, suspendu dans son église collégiale et que l'on prétend avoir été offert par Dagobert II. »

Et maintenant, voulez-vous connaître l'origine de la ville même?.... « Elle est plus récente que l'église collégiale à laquelle elle est contiguë.... Cette collégiale était d'abord une abbaye bénédictine, et comme elle a été bâtie au septième siècle, il est évident qu'on l'a placée au milieu d'une solitude. La sainteté du lieu attira peu à peu des habitants qui formèrent un hameau. A son tour, le village devint une ville qui prit le nom de l'abbaye, sa mère. Il est possible que l'aspect blanchâtre des ruines de l'ancienne *Concordia* (Altstatt), petit château romain, ait fait donner au monastère, lors de sa fondation, le nom de Château blanc (Weissen-Burg). » (Voy. p. 264.)

L'auteur donne ensuite l'histoire succincte de cette abbaye, « mère de Wissembourg, » et montre à l'horizon les premiers indices de ces libertés que consacrèrent les priviléges impériaux.

L'administration locale forme le sujet de plusieurs paragraphes. C'est surtout le curieux *Staffelgericht* ou *Tribunal sur les degrés*, qui fournit à Schœpflin l'occasion de quelques développements érudits, attachants. « Le nom lui vient, dit-il, des degrés ou marches en pierre par lesquelles on descend vers la Lauter, au quai des pêcheurs, près de la collégiale. C'est là qu'il tenait son siége en plein air. On appelait aussi ce tribunal le *Mundatgericht*, parce que sa juridiction s'étendait sur le *Mundat inférieur*. (Voy. p. 243 et 244.)

« Le tribunal d'appel du *Staffelgericht* était le *Kammergericht*, ou *Justice camérale* (*Tribunal de la Chambre*), qui ne siégeait guère qu'une fois tous les deux ou trois ans. Le nom de ce tribunal lui venait de ce qu'il siégeait dans la chambre ou près de la chambre de l'abbé. » (Voy. p. 45.)

Après l'administration et les lois vient le tour des lettres, et le nom d'Otfried, de ce moine lettré et poëte du neuvième siècle, se place naturellement sous la plume de Schœpflin; puis, il passe aux faits mémorables, à l'histoire proprement dite, à ce que nous appellerions maintenant le roman de l'histoire; à cette guerre des paysans, par exemple (p. 249-250), qui a laissé un sillon rouge sur toutes les pages de nos annales du seizième siècle. La mélancolique figure de Vogelsberger, ar-

rêté par son ami Lazare de Schwendi à Wissembourg même, et décapité plus tard à Augsbourg, apparaît un moment dans cette monographie locale. Enfin, les guerres du dix-septième siècle terminent le récit, et une ligne finale mentionne le roi *Stanislas* qui, par un caprice étonnant de la fortune, retrouva mieux que le trône de Pologne dans son exil sur cette frontière du royaume de France.

Avant de condamner Schœpflin et Ravenez comme un ouvrage de pure érudition, lisez, je vous prie, sans prévention et avec le degré de patience dont tout homme bien élevé doit être capable, lisez le chapitre de Wissembourg, et de toutes ces villes qui relevaient, comme elle, du landvogt ou préfet de Haguenau.

Je demanderai, la main sur la conscience, à notre savant ami et collaborateur Hugot, s'il n'a point puisé la première idée du magnifique travail qu'il prépare sur la décapole alsatique dans ces pages simples, mais substantielles, de Schœpflin.

Quant à la description, à l'histoire politique et municipale de Strasbourg (voy. p. 31-164), elle n'a pas besoin du tribut de mon admiration pour être estimée à sa juste valeur. Schœpflin et Silbermann ont été la base de tous les travaux historiques, statistiques, descriptifs, qui ont paru sur la capitale de l'Alsace; Schœpflin, — je vais me servir d'une expression bien rebattue, mais d'une exactitude matériellement vraie, — Schœpflin a été, il sera la mine inépuisable, où l'on a cherché, où l'on prendra toujours les premières pierres d'assise pour un travail quelconque sur l'histoire locale de Strasbourg et des autres localités entre le Rhin et les Vosges.

Le traducteur de Schœpflin a rendu l'accès de cette minière plus facile; c'est déjà un incontestable mérite. Il a de plus ouvert de nouveaux filons; car, dans la partie très-considérable qui traite des familles nobles d'Alsace, M. Ravenez ne s'est point borné à traduire, il a fait des notes fort utiles concernant la généalogie et la descendance de ces maisons jusqu'à nos jours; il a donné le résumé historique de plusieurs grandes familles qui ont surgi depuis Schœpflin ou qui sont venues s'établir parmi nous dans le courant du dix-septième siècle. Une bonne table de matières ajoute à la valeur de ces notes.

Je ne veux point clore ces indications sans rappeler les traités sur les ducs d'Alsace, le landgraviat et les landgraves de la haute et basse Alsace, sur les landvogts (préfets ou grands-baillis) de Haguenau. J'ai été en mesure, récemment, d'apprécier les paragraphes qui traitent de l'antique préfecture, et qui élucident les diverses phases de cette institution complexe. Le vaste travail diplomatique de M. Hugot ouvrira sans doute de

nouvelles perspectives, mais à Schœpflin appartiendra toujours le mérite d'avoir, le premier, abordé ce terrain hérissé de difficultés.

Les érudits de la trempe de Schœpflin, qui prennent l'initiative d'un immense ouvrage, ont rarement le bonheur de l'achever dans tous ses détails. Même s'ils avaient le bonheur d'atteindre l'âge de Nestor, ils verraient leur but fuir devant eux dans un lointain désespérant. Le champ de toute science s'étend et s'élargit à perte de vue; l'histoire locale, qu'on dirait de prime abord circonscrite et facile à embrasser, n'échappe point à la loi commune. Sans cesse, de nouveaux documents, échappés au ravage du temps, s'amoncellent sur l'extrême frontière et semblent défier les pionniers intrépides qui croyaient leur journée finie. Schœpflin, l'historiographe de l'Alsace, touche à peine au seuil de la terre promise; il nous l'a montrée du doigt, avant de mourir, et nous tous, ses humbles disciples, nous serons longtemps encore occupés à en faire la conquête.



L'ABBÉ GRANDIDIER

Uno avulso, non deficit alter.

Au moment où Schœpflin fermait les yeux, et où son héritage scientifique et littéraire fut remis, selon la volonté du testateur, à la ville de Strasbourg, on devait craindre que les recherches fatigantes auxquelles il s'était livré, pour éclaircir l'origine et les destinées de notre province, ne fussent arrêtées ou du moins interrompues. Heureusement il n'en fut rien. A l'ombre de la cathédrale et abrité par les puissantes institutions de l'Église catholique, vivait alors un jeune ecclésiastique, dont le talent et l'érudition précoces avaient frappé Schœpflin. L'abbé Grandidier (Philippe-André), dont je veux parler, était né à Strasbourg le 29 novembre 1752; il n'avait donc que dix-neuf ans à l'époque de la mort de l'auteur de l'*Alsace illustrée*; mais comme lui, il avait eu, au berceau déjà, l'amour du travail; dans sa jeune mémoire, les faits de l'histoire s'étaient classés comme par enchantement; à dix ans, il avait composé un traité de mythologie et une histoire abrégée de la république romaine. Je ne suis ni partisan ni admirateur d'un développement intellectuel anticipé; mais souvent aussi « la vertu, c'est-à-dire la force, n'attend pas le nombre « des années, » et lorsque la fleur de mars n'est ni flétrie ni étiolée par les gelées d'avril, ou en termes plus simples, lorsque l'âge mûr ne donne point un démenti aux promesses de l'enfance, on ne peut qu'admirer ces organisations privilégiées qui combinent ou qui pensent à un âge où d'autres se livrent aux distractions futiles.

Grandidier appartenait à une famille d'austères magistrats, originaire de Lorraine; son aïeul avait été anobli en 1629 par le duc Charles IV; son père, avocat au parlement de Metz, était venu finir ses jours en Alsace, et put encore jouir des succès littéraires du jeune abbé. A l'âge de quatorze ans, Philippe-André Grandidier avait reçu la tonsure, et dix-huit mois plus tard, il signalait son attachement à l'église de Strasbourg, en publiant le panégyrique des évêques saint Arbogast et saint Amand. A dix-neuf ans, il était nommé archiviste de l'évêché de Strasbourg.

La vie de Grandidier est tout entière dans ses travaux, c'est-à-dire dans les ouvrages érudits qui sont la preuve palpable de l'activité intellectuelle de ce savant, en vain caché dans le sanctuaire, où la renommée mondaine vint le chercher, au détriment peut-être de son calme et de son bonheur.

En essayant de reconstruire la vie de Grandidier, sans connaître de lui autre chose que ses ouvrages imprimés, sans être nanti d'une seule lettre autographe, je suis peut-être téméraire; cependant, j'ai la présomption d'avoir deviné sa pensée, et compris son caractère, en lisant avec attention les révélations intimes qui, sous le titre de préfaces, sont en tête de ses trois ouvrages capitaux. Peut-être aussi m'est-il permis, à raison d'occupations analogues qui ont absorbé huit ou dix ans de ma vie[1], de porter un jugement sur un confrère du siècle dernier; je me hâte de demander pardon d'une expression qui ne me sied point lorsque je parle d'un prédécesseur modèle.

Quelques-uns de mes lecteurs n'ignorent pas, sans doute, que les archives de l'ancien évêché de Strasbourg ont été, à l'époque de nos tourmentes révolutionnaires, fondues dans les archives départementales, et qu'elles en forment la section peut-être la plus importante. Ces nombreux parchemins et ces

1. Ceci est écrit en 1851.

liasses plus volumineuses encore ont été analysés minutieusement par Grandidier, et le résultat de ce labeur se trouve consigné dans vingt-cinq volumes in-folio manuscrits, copiés d'une autre main que celle de l'archiviste, probablement sur des feuilles volantes écrites par lui-même. Dans quel asile, en quel recoin se trouvent aujourd'hui ces minutes, précieuses reliques d'un travailleur infatigable? Je l'ignore et j'en suis réduit aux conjectures[1]. Quoi qu'il en soit, il m'a été donné de jouir de son œuvre et d'y puiser d'utiles enseignements. Les volumes de l'inventaire Grandidier sont reliés et pourvus de registres qui en rendent l'usage facile. Le résumé des titres est fait d'une manière si consciencieuse et si complète que, dans beaucoup de circonstances, il peut dispenser de la lecture du document lui-même. L'ensemble du travail est presqu'au niveau des exigences, quelquefois un peu pédantesque, de la science contemporaine.

Quelle idée dominante a soutenu les forces du jeune archiviste pendant qu'il était à l'œuvre? Car, pour se vouer à ce labeur, le plus souvent monotone et ingrat, il faut un mobile pris en dehors des intérêts matériels. Sans aucun doute, l'abbé Grandidier, appelé avant l'âge de vingt ans à des fonctions austères, mais honorables, soutenu par le patronage du cardinal-évêque, Louis-Constantin de Rohan, et promu peu à peu luï-même à diverses dignités au sein du clergé de Strasbourg, Grandidier éprouva un vif sentiment de gratitude à l'endroit de cette église dont il était l'un des prêtres favorisés; puis, indépendamment de cette impression naturelle que des esprits moins bien doués que le sien auraient pu ressentir, il y avait en lui un désir instinctif de gloire littéraire que la vie ecclésiastique avait amorti peut-être, sans parvenir à l'étouffer. Ainsi dévoré du besoin de travail intellectuel, qui n'est que le

1. La bibliothèque de Strasbourg a fait l'acquisition d'une partie des notes manuscrites de Grandidier, en 1864, dans une vente publique à Leipzig.

besoin d'action refoulé et replié sur lui-même, il dut se dire que pour lui, prêtre, il n'y avait qu'un moyen de rester à la fois fidèle à ses devoirs de renoncement et à sa nature intime, c'était de consacrer en quelque sorte au sanctuaire, aux intérêts et à la gloire même de l'église de Strasbourg, ses forces, sa patience, ses veilles, ses aspirations inquiètes et le don de composition littéraire qu'il possédait à un éminent degré. D'une part, Grandidier analysait et inventoriait des chartes et des pièces de procédure; puis, avec une ambition bien permise, il utilisait ces documents, en reconstruisant à leur aide le passé de l'église; il en était l'archiviste et s'en fit l'historien: abeille ingénieuse, il construisait la ruche, puis, il y déposait le miel.

Schœpflin avait circonscrit le cercle de son activité de collecteur; il rapportait à l'Alsace et au pays de Bade la plupart de ses travaux; Grandidier, en débutant, limita encore davantage le champ de ses recherches; avec un sentiment artistique exquis, il avait deviné que, pour écrire l'histoire d'un pays, il faut un fil conducteur, que l'unité d'action est indispensable dans une œuvre d'art. Or, pour l'Alsace, cette unité n'existe nulle part, si ce n'est dans l'épiscopat de Strasbourg; la série des évêques qui se sont succédé sur ce siége, doit tenir lieu en ce pays, longtemps morcelé et ballotté entre deux grandes nations rivales, de la succession de rois, de ducs ou de comtes qui forment, dans l'histoire d'autres provinces, le lien unitaire. En entreprenant de composer l'histoire de l'église de Strasbourg, Grandidier obéit donc à la fois aux règles élémentaires et intimes des grandes compositions littéraires ou artistiques et à la voix de son cœur, qui lui commandait de glorifier les princes de l'Église, dont il relevait par tous les liens de la reconnaissance et de l'attachement filial.

De 1776 à 1778 parurent les deux premiers volumes de son *Histoire ecclésiastique de Strasbourg;* l'auteur avait alors vingt-cinq ans.

L'exorde de ce bel ouvrage, qui malheureusement ne conduit le lecteur qu'à l'entrée du dixième siècle, est d'une facture grandiose. Je ne résiste pas au désir d'en transcrire un passage qui pourra en même temps faire connaître le style de l'auteur :

« Une antiquité, qui remonte aux temps apostoliques, le « dépôt sacré de la foi conservé pendant plusieurs siècles dans « une suite non interrompue d'évêques, la sainteté des pontifes, « la haute naissance des prélats, la régularité du clergé, la « science cultivée dans des anciens et célèbres monastères, « sont de glorieux titres qui assurent à une église un droit « incontestable à la vénération publique, et celle de Strasbourg « les réunit à tous égards. — Elle nous retrace sans cesse dans « la liste de ses évêques une espèce de nécrologe, où, comme « dans une galerie immense, elle rappelle à l'Allemagne et à « la France les noms des anciennes maisons, par qui elle a « été décorée, les grands services des prélats qui l'ont en« richie et soutenue, et les vertus des saints pasteurs qui l'ont « édifiée.

« Recommandables par leurs vertus, leur mérite, leurs « talents, on a vu les évêques de l'église de Strasbourg s'il« lustrer dans tous les genres. — Les uns ont obtenu les hon« neurs de la sainteté; les autres ont éclairé l'univers par leurs « écrits.... aussi propres aux exercices paisibles du ministère « sacré qu'au métier bruyant des armes, dans les diètes de « l'empire, dans les armées des empereurs, tour à tour mi« nistres de la religion et soutiens de l'État, nos évêques ont « souvent arrêté la chute de l'empire opprimé dans l'anarchie, « ou ébranlé par les guerres du sacerdoce.

« Parcourez la longue suite de ces pontifes, vous compterez « presque autant de fils de nos anciens ducs d'Alsace que « d'évêques.... Fils, frères, neveux d'empereurs, de rois, de « princes, tels sont les titres de noblesse que plus de quatre« vingt-dix évêques ont laissés à l'évêché de Strasbourg, titres

« qui l'ont fait et le feront à jamais passer pour une des plus « anciennes et des plus nobles églises du monde. »

Quelque court que soit ce fragment, il laisse entrevoir les qualités de l'écrivain ; on a pu reconnaître dans cette phrase à la fois ample et limpide, dans cette coordonnance sonore, dans cette allure majestueuse, une réminiscence des grands siècles de notre littérature.

Mais Grandidier n'est pas un rhéteur, la beauté de son langage ne sert point à draper et à cacher le vide ; Grandidier, il peut s'en vanter lui-même, a étudié les chartes. — « Semblables à ces miroirs qui rapprochent les objets qu'ils repré- « sentent, ils en donnent des idées plus vraies et plus justes, « quelquefois même ils découvrent une infinité de petits « ressorts cachés, inconnus aux annalistes ou ignorants ou « partiaux.... C'est avec la plus grande utilité que nous avons « travaillé d'après ces espèces de mineurs infatigables qui « découvrent les métaux, en laissant aux autres le soin de les « polir. »

Dans ce même discours préliminaire, auquel je viens d'arracher quelques lambeaux, il récapitule les points principaux du long récit, dans lequel il va s'engager. Ce n'est pas seulement la vie des évêques qu'il veut raconter ; il analysera leurs statuts ; il dira les révolutions que l'Alsace a éprouvées dans la religion et dans les mœurs, et l'établissement des abbayes, des monastères et des collégiales, et l'origine de toutes les familles nobles d'Alsace qui possèdent des fiefs de l'évêché de Strasbourg ; en d'autres termes, c'est, sous le titre d'*Histoire ecclésiastique*, une histoire presque complète de la province qu'il entreprend.

Et maintenant quel sera son guide dans cette entreprise longue et ardue ? Il le proclame lui-même, son guide sera la *vérité;* et il tient parole. Grandidier est impartial ; l'étude des documents originaux fortifie l'intelligence et assainit le jugement ; c'est l'eau limpide des montagnes qui désaltère la soif

de l'ouvrier. Grandidier applique partout et toujours les règles d'une saine critique aux traditions et aux faits indistinctement transmis par les siècles ; en scrutant les origines de l'Église, il fait la part de l'alliage qui s'est mêlé à l'or pur ; chrétien, il respecte les dogmes, mais il discute la légende, et ne craint point de déclarer que tel fait, réputé certain, est controuvé ; fils soumis et respectueux de l'Église, il ne cache point les fautes commises à l'abri de sa main protectrice ; il flétrit les abus introduits dans des siècles barbares ; c'est une âme candide qui craindrait de ternir sa virginité, si la mission de l'historien n'était pour elle un véritable sacerdoce.

En étudiant et en écrivant, Grandidier a d'ailleurs un autre but encore. Il met son cœur à découvert dans la préface d'un autre ouvrage qui parut une dizaine d'années plus tard ; et je ne crains pas d'anticiper sur les faits, en citant les paroles auxquelles je fais allusion : car elles vont peindre d'un seul trait l'homme et le penseur.

« Nés (*sic*) avec un goût décidé pour l'histoire et surtout pour « celle de notre patrie, nous nous sommes vus, dès nos plus « jeunes années, entraînés par une impulsion irrésistible dans « la carrière des lettres. — C'est en les cultivant que nous « avons cherché le bonheur et le repos, et nous y avons du « moins rencontré le premier, si nous n'y avons pas toujours « trouvé le second. — L'étude est devenue pour nous une « amie éclairée et sensible qui, nous délivrant du joug des « passions, dans un âge où l'on ne se soustrait guère à leur « empire, nous a conduits à cette philosophie religieuse et « tranquille qui nous fait un devoir d'aimer les hommes sans « les craindre et de vivre avec eux sans les haïr. »

D'où viennent cette amertume et la profonde tristesse que respirent ces lignes ? Comment se fait-il que ce jeune prêtre, protégé par un cardinal-évêque et comblé des faveurs de l'Église ; comment se fait-il que ce littérateur-historien qui, à l'âge de vingt-cinq ans, était membre de vingt et une sociétés

savantes et comptait parmi ses amis des hommes illustres dans le monde; comment se fait-il qu'une espèce de désespoir concentré se soit emparé de lui, et qu'il arrive à l'une de ces maximes que Larochefoucault n'aurait peut-être pas reniées? — « *Aimer les hommes, sans les craindre! — Vivre avec eux, sans les haïr!* » — Les hommes ont donc fait bien du mal à ce lévite, et sa robe ne l'a donc pas suffisamment couvert contre les attaques des envieux et des méchants? C'est que Grandidier avait goûté du fruit défendu de la gloire mondaine; il s'était fait homme de lettres, non pas dans l'acception qui s'attache aujourd'hui à cette qualification; mais enfin, il était descendu dans la lice, où s'agitent en tout temps les ambitions les plus élevées et les plus mesquines; il avait glissé sur la pente fatale, où les esprits les meilleurs et les plus forts vont presque toujours se perdre; il était devenu susceptible à raison même des attaques dont il se voyait l'objet; et l'irascibilité, ce fléau des littérateurs, paraît aussi, par moments, s'être emparé de son beau naturel dont la douceur formait la base, et qui dominait en dernière analyse la misanthropie qui aurait voulu surgir.

Peut-être demandera-t-on avec quelque étonnement par quel bout on a pu attaquer un écrivain qui ne traitait aucune question contemporaine, et qui se réfugiait dans les études les plus sévères pour échapper, comme il le dit avec une adorable naïveté, « au joug des passions. » Eh bien, on lui fit la guerre avec des armes peu courtoises, et en portant l'attaque sur un terrain où l'auteur devait se croire parfaitement abrité; on lui reprochait d'embrasser des systèmes trop hardis, de ne point respecter tel ou tel document jusqu'ici réputé authentique. Ses détracteurs ne se montraient point à découvert; ils portaient leurs coups dans l'ombre; ils procédaient par insinuation; pour faire tort au littérateur, pour l'irriter, ils suspectaient sa foi. Le cardinal Constantin de Rohan était mort, et, par un de ces revirements trop communs dans la

vie des auteurs qui s'abritent sous l'aile des grands, son successeur ne lui était plus ni favorable, ni même indulgent. — « Mon cœur m'impose un silence respectueux, » dit-il autre part, « en embrassant la main qui paraissait frapper un ingrat, « tandis qu'elle n'accablait qu'un homme toujours vrai, tou« jours reconnaissant, naturellement timide, et *peut-être trop « modeste.* »

Si l'homme profondément malheureux se peint dans ces premières lignes, l'homme de lettres se peint tout entier dans le dernier trait.

Malheureusement la santé de Grandidier s'altéra au milieu des contrariétés qu'on lui faisait subir. Il n'était point cuirassé contre ces attaques; s'il avait vécu dans un temps d'agitation pareil au nôtre, où l'injure a passé dans le langage journalier des hommes de lettres, peut-être serait-il vite arrivé à comprendre que le silence du mépris est la leçon la plus sévère que le talent et le caractère, injustement attaqués, puissent donner à des adversaires de mauvaise foi. Mais en temps de calme les coups d'épingle sont sensibles. On lui fermait les archives des abbayes et des monastères; on craignait — erreur incroyable et j'allais dire insensée — que ce caractère droit et bienveillant n'abusât de la confiance qu'on aurait en lui. L'argent nécessaire pour continuer l'impression de l'*Histoire de l'église de Strasbourg* vint aussi à manquer; de sorte qu'il arriva que les matériaux étaient prêts, que le troisième volume se trouvait même composé, sans que la publication pût se poursuivre. Chagrin cuisant pour un auteur, voué, de plus, par devoir au célibat, et qui ne connaît d'autre paternité que celle de ses œuvres intellectuelles! Aussi l'archiviste de l'évêché, à mesure qu'il avançait dans cette voie du désillusionnement que nous subissons tous avec plus ou moins de résignation, aussi Grandidier, disons-nous, se fit-il de plus en plus timide et triste; et je ne pense pas qu'il ait trouvé un contre-poids suffisant dans les titres et les emplois honorifiques dont il fut

peu à peu surchargé. Ainsi, après avoir été nommé protonotaire du Saint-Siége, puis grand-vicaire du diocèse de Boulogne, et successivement chanoine de Haguenau, de Neuwiller, du grand chœur de Strasbourg, il obtint aussi, comme son devancier Schœpflin, la qualité d'*historiographe du roi en Alsace.*

S'il m'est permis de deviner à quelle dénomination Grandidier a pu être le plus sensible, je dirai que le titre de chanoine du grand chœur a dû lui sourire plus que tout autre. — La cathédrale, c'était là sa véritable patrie. — On n'a point, pendant une quinzaine d'années, conversé avec les grands caractères historiques qui se rattachent à un établissement religieux, tel que celui de Notre-Dame de Strasbourg, on n'a point épuisé la séve de sa jeunesse au milieu des documents qui constatent un grand passé, sans se fondre dans l'institution et je dirai même dans l'édifice qui en est l'expression la plus complète, le symbole matériel le plus élevé. Chaque fois que Grandidier traversait à pas lents la nef ou que, poussé par le désir de respirer un air plus pur, il montait sur la plate-forme, chaque fois il a dû s'attacher davantage à cet édifice sans pareil et se sentir irrésistiblement entraîné à en être le minutieux annaliste, comme il avait voulu être l'historien de l'église immatérielle de l'antique Argentorat. Aussi, lorsqu'en 1782 il publia son *Essai historique et topographique sur l'église cathédrale de Strasbourg*, peut-il, à bon droit, s'énoncer ainsi dans la préface : « Les recherches que j'ai faites, dès ma plus « tendre enfance sur les antiquités de l'histoire de ma patrie, « les ressources que me présentent les monuments de cette « église dont j'ai l'honneur d'être membre, m'ont mis à même « de donner au public tout ce qu'elle peut offrir de remar« quable. » — Et de même que, lors de la publication de son premier ouvrage, il avait proclamé l'histoire « l'*Écho de la vérité*, » il pouvait répéter ici que « la vérité guidait sa plume. »

Cet opuscule est divisé en deux parties bien distinctes; la première renferme l'histoire particulière de la cathédrale, son

origine et les révolutions qu'elle a subies; la seconde est purement topographique; elle en détaille toutes les parties avec une exactitude assez minutieuse. Cependant, ici Grandidier n'était pas au niveau de sa tâche, et par une raison toute simple : dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les yeux du public n'étaient pas encore ouverts à l'architecture ogivale; un esprit d'élite, tel que Grandidier, devinait bien tout ce qu'une construction, comme celle de notre cathédrale, renfermait de grandeur, de grâce et de beauté; mais le goût était corrompu par le système hybride qui régnait alors dans l'architecture sacrée; la tradition des maîtres-architectes du treizième au quinzième siècle s'était pour ainsi dire perdue; il s'agissait de retrouver et de vulgariser les lois géométriques qui avaient présidé à leur conception; il fallait une espèce d'initiation nouvelle pour comprendre les effets de la voûte gothique et pour suivre avec amour l'agencement mystérieux qui a produit le dôme de Cologne et la flèche de notre cité. Dans la description un peu aride de Notre-Dame de Strasbourg, Grandidier est l'homme de son siècle, qui se débat contre le préjugé vulgaire; il sent fort bien que le grès des Vosges serait plus beau dans son coloris natif que sous la couche de plâtre qui dérobe les délicatesses de l'ornementation; il dit, mais timidement, comme un homme qui craint d'être hué, « qu'en reblanchissant la nef, on lui a fait perdre cette teinte « vénérable et cette obscurité imposante qui augmente dans « les temples le respect religieux; » il passe en revue tous les autels, toutes les chapelles; il indique les sujets représentés dans les reliefs des portails; mais la langue lui fait défaut, lorsqu'il regarde la façade, œuvre merveilleuse d'Erwin, et sa pensée se perd dans ce labyrinthe de colonnettes qui enveloppent, comme un lierre exubérant, le tronc de l'édifice et s'élancent, légères et sveltes, vers le ciel.

En publiant son ouvrage sur la cathédrale, Grandidier avait eu le dessein de renoncer dorénavant à la carrière de l'écri-

vain : « Ces essais, » avait-il dit, « sont le dernier hommage « que je rends à la muse de l'histoire. — Je l'ai servie long« temps avec fidélité et même aux dépens d'une santé qu'un « travail assidu avait altérée. — Je ne l'abandonne cependant « que malgré moi, au milieu de ma carrière. — Quoique « comblé de ses faveurs, je dois sacrifier une ingrate à mon « propre repos pour suivre les traces de muses qui, pour être « plus légères, n'en sont que plus aimables. — Concentré dé« sormais entre les devoirs de mon état et l'attrait d'une vie « douce et tranquille, je rechercherai dans le sein de la divi« nité et de l'amitié, ce bonheur que les lettres ne peuvent « donner lorsqu'elles sont empoisonnées par l'envie et par « l'intrigue. »

Vous le voyez, c'est toujours la même plainte. Combien la blessure, faite à ce cœur aimant, n'a-t-elle pas dû être profonde, à voir ces cicatrices que l'homme, soutenu par la foi divine et par l'amitié terrestre, ne craint point de mettre à nu. « Je suis entré très-jeune, » dit-il autre part, « dans la « carrière littéraire, à l'âge de dix-sept ans; à un âge où je ne « connaissais pas encore les hommes. — Je me les représentais « alors tous bons, justes, honnêtes, reconnaissants; ils m'ont « détrompé. — Je regrette de voir mon illusion détruite, mais « je ne hais point ceux qui ont cherché à me nuire. — Je leur « pardonne la calomnie, et je ne sentirai jamais avec amer« tume que le regret de ne pouvoir leur être utile. »

Il me semble qu'à la lecture de ces aveux aussi simples que naïfs, on ne peut s'empêcher d'aimer l'homme qui les fait, et en même temps de le plaindre.

Grandidier toutefois rompit l'engagement qu'il venait de prendre, de ne plus s'occuper de sujets historiques et de vouer ses loisirs aux muses légères, et il a très-bien fait de ne point tenir parole; car le peu de vers que je connais de lui sont, sinon détestables, du moins médiocres, et puis la reprise des travaux dignes de lui nous a valu un volume de l'*Histoire*

ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace, publiée en 1787 et dédiée au roi Louis XVI, dans les termes suivants :

« J'ose présenter à Votre Majesté l'histoire d'une province « qui fut le berceau de la monarchie et qui a été recomman- « dable dans tous les siècles par son amour et sa fidélité envers « les princes qui lui ont donné des lois.

« L'Alsace, distinguée par les grands événements dont elle « fut le théâtre, a goûté longtemps le bonheur et la paix sous « les ancêtres d'une reine qui fait les délices et l'ornement de « la France. Elle révère encore le sang de ses anciens maîtres « dans l'auguste compagne qui partage avec vous le plus beau « trône du monde. »

Deux ans plus tard, cette princesse, les délices de la France, était obligée de se sauver de nuit de son palais de Versailles; et quatre ans de plus, elle montait sur l'échafaud.

Grandidier ne vit point ces temps de funeste mémoire; occupé de fouiller le passé, il oubliait peut-être le présent et ne croyait sans doute pas que l'orage qui allait emporter « ce plus beau trône du monde, » était déjà tout formé sur les bords de l'horizon.

Je n'ai que peu de choses à dire de l'*Histoire d'Alsace* de Grandidier; ce n'est qu'un beau fragment, une promesse : car l'auteur arrive à peine au commencement du sixième siècle. Comme l'*Histoire de l'Église de Strasbourg*, cet ouvrage est le résultat de recherches et d'études faites aux sources mêmes, et quoique la science contemporaine ait produit sur les antiquités celtiques et sur le séjour des Romains dans les Gaules, des travaux plus complets que celui de Grandidier, le volume de notre auteur n'en forme pas moins, pour l'histoire primitive de notre province, un beau tableau d'ensemble, qui sera lu avec fruit par les érudits et les hommes du monde. Dans le discours préliminaire il retrace le plan de ce travail que la mort devait interrompre; il parle surtout des difficultés d'une

histoire spéciale de notre province, et caractérise avec une haute impartialité ses prédécesseurs, parmi lesquels le père Laguille et Schœpflin occupent sans contredit le premier rang.

Je ne puis m'expliquer l'abandon que fit Grandidier de son *Histoire de l'Église* et l'entreprise de ce nouveau travail, que par son désir d'échapper aux critiques, et par l'invincible dégoût qu'il éprouvait à l'endroit d'un ouvrage qui lui avait valu tant de déboires et qui avait été l'occasion des interprétations les plus malveillantes.

Je ne puis me dispenser de parler sommairement des travaux accessoires de Grandidier, ne serait-ce que pour donner une idée de son activité dévorante. Ainsi, indépendamment de son labeur journalier d'archiviste, il était collaborateur de l'*Art de vérifier les dates*, de la collection de la *Vie des saints*, publiée par Godessard, et de la *Germania sacra*, éditée par Don Gerbert, abbé de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire; il publia une série de vues pittoresques d'Alsace avec commentaire — ouvrage précurseur de celui de Schweighæuser et Golbéry —; puis une série de mémoires historiques, dont je donne ci-joint la nomenclature[1]; il s'occupait de physique, de beaux-arts, de littérature, et payait un tribut au goût du dix-huitième siècle, en faisant, comme je l'ai dit plus haut, des vers, qui n'ajouteront rien à sa renommée.

Tant de travaux, imposés à une organisation frêle et délicate, auraient suffi pour raccourcir une carrière que les nom-

1. *Mémoire sur les francs-maçons. — Mémoire historique sur l'origine des mines d'argent de Sainte-Marie-aux-Mines. — Anecdotes historiques et littéraires sur la canonisation des saints. — Épître de saint Jacques. — Ignorance des siècles de barbarie: le duel. — Nécessité de corriger les anciens bréviaires. — Observations sur deux monuments singuliers de la simplicité de nos pères : Sur le goût des anciens Allemands pour le vin* (*Haut-Rhin*); *Sur les priviléges des Strasbourgeois. — Sur la captivité de Richard d'Angleterre, et sur ses chansons. — Un mémoire historique pour servir à l'histoire littéraire des poëtes érotiques du treizième siècle.*

breux amis de l'homme et du savant auraient voulue longue et heureuse; mais le désenchantement, auquel j'ai plus d'une fois fait allusion dans le cours de ce récit, avait tari la séve de cette existence, et longtemps avant l'âge sa tête était penchée vers la tombe, parce que son cœur s'était brisé, en silence, dans la lutte avec les hommes.

Dans les premiers jours d'octobre 1787 il s'était rendu à l'abbaye de Lucelles, située sur les frontières du Haut-Rhin et de la Suisse, dans un pays agreste, où l'automne amène déjà par moments les frimas d'un hiver anticipé. Grandidier arrivait au milieu de cette communauté de l'ordre de Cîteaux, pour y poursuivre ses recherches laborieuses dans la bibliothèque et les archives du couvent; mais, à peine arrivé, il fut saisi d'une fièvre inflammatoire qui l'enleva au bout de quatre jours de maladie. Ses derniers moments furent ceux d'un chrétien; il rassurait, il consolait les moines consternés, qui entouraient son lit de douleur; il répondait à haute voix aux prières des agonisants; il indiquait lui-même du doigt, dans le rituel, les rubriques que le prêtre ému ne parvenait point à trouver.

J'ai entendu dire, qu'à voir cette maladie, au cours si rapide et si fatal, quelques membres de la famille de Grandidier avaient conçu le soupçon d'un empoisonnement. Je n'articule qu'avec une extrême réserve cette indication, sans y ajouter, pour ma part, la moindre croyance. Le poison qui dévore et qui arrive au même résultat infaillible que le sublimé corrosif, c'est le chagrin; depuis plus de douze ans Grandidier en avait éprouvé les lentes morsures; il avait été blessé à la fois dans son amour-propre d'auteur et dans sa juste susceptibilité d'homme d'Église dont on suspectait la foi. L'homme et le prêtre étaient tous deux frappés au vif; les racines par lesquelles l'arbre tenait à la terre, la cime qu'il élevait vers le ciel, étaient à la fois entamées; un premier souffle glacial de l'hiver fit le reste. En succombant, Grandidier n'avait pas accompli sa trente-cinquième année.

Un citoyen de Strasbourg, collecteur infatigable[1] de toute espèce de documents relatifs à l'histoire d'Alsace et à nos illustrations locales, conserve un portrait authentique de l'auteur de l'*Église de Strasbourg.* J'ai longtemps tenu mes yeux fixés sur ces contours délicats, empreints d'une inexprimable douceur; une profonde émotion s'est emparée de moi, et si le lien mystérieux qui unit deux âmes, n'est point une illusion de nos sens, si ce n'est point de ma part une présomption de penser que ce lien a pu s'établir entre un prédécesseur-modèle et un successeur-élève, j'avouerai n'avoir détaché mes regards de cette gravure, qui exerçait sur moi un empire irrésistible, qu'après m'être bercé de l'espérance que je retrouverai un jour dans Grandidier une âme protectrice et amie.

1. M. Heitz, imprimeur-libraire.



FRÉDERIC DE DIETRICH

LE MAIRE DE STRASBOURG.

Wenn der Menschheit Leiden euch umfangen,
Wenn dort Priams Sohn der Schlangen
Sich erwehrt mit namenlosem Schmerz,
Da empöre sich der Mensch! Es schlage
An des Himmels Wölbung seine Klage,
Und zerreisse euer fühlend Herz!
Der Natur furchtbare Stimme siege,
Und der Freude Wange werde bleich,
Und der heil'gen Sympathie erliege
Das Unsterbliche in euch!

Aber in den heitern Regionen,
Wo die reinen Formen wohnen,
Rauscht des Jammers trüber Sturm nicht mehr.
. . . .

SCHILLER.

Ce n'est pas sans intention que j'ai pris pour épigraphe de cette biographie de Fréderic de Dietrich, les strophes empruntées à l'une des méditations lyriques les plus solennelles et les plus profondes du penseur-poëte, dont l'Allemagne et l'Europe chrétienne s'honoreront toujours. Dans l'existence tourmentée du premier maire de Strasbourg, la douleur a tracé de profonds sillons; après quelques années d'un bonheur fugitif, elle s'est emparée de ce caractère ardent, généreux, dévoré de l'ambition des grandes choses; implacable, ou comme une épreuve envoyée d'en haut, elle a poussé Fréderic de Dietrich vers un abîme, où il est tombé, les yeux ouverts, étendant en vain ses bras vers la rive opposée, vers la terre promise qu'il ne devait pas atteindre.

Fréderic de Dietrich m'a inspiré une profonde sympathie;

je désire la faire partager à mes lecteurs. Je ne me suis point constitué l'avocat passionné de ses croyances politiques; si j'avais été élevé dans le dernier siècle et à la même école que lui, j'aurais éprouvé peut-être les mêmes illusions, sans avoir, comme lui, le courage de leur sacrifier ma vie. Une pareille disposition d'esprit prédispose à l'indulgence et par moments même à l'admiration. Malgré cela je me suis efforcé d'être impartial, et je crois l'avoir été, du moins aux yeux de tous ceux qui ne confondent pas la justice d'appréciation avec l'impassibilité et la dureté.

La famille de Dietrich n'est point d'origine allemande, comme son nom semblerait l'indiquer. Dans la seconde moitié du seizième siècle, un jeune Lorrain, né en 1549 à Saint-Nicolas, vint s'établir à Strasbourg, et échanger son nom de Dominique Didier contre celui de Dominique Dietrich. Quoique étranger, il parvint à s'allier à l'une des familles patriciennes de sa ville d'adoption; il épousa la fille de l'ammeistre Heller, et vécut jusqu'au 28 janvier 1623.

Quelle était la cause de cette émigration? Nous en sommes réduits à ce sujet aux conjectures. Le père de Dominique Didier avait occupé les hautes fonctions de conseiller d'État auprès des ducs de Lorraine; son fils aurait-il perdu la faveur de ces princes, à raison de ses sympathies prononcées ou secrètes pour la cause de la réforme, et aurait-il quitté sa ville natale pour une cité où il allait trouver le luthéranisme maître de l'État?

Cette supposition n'est point gratuite, car Dominique Didier réussit à se faire accepter immédiatement par ses nouveaux concitoyens; il a fondé une famille protestante dont les chefs marquèrent dans les annales de Strasbourg, il est même permis d'ajouter, dans les fastes de la France; deux fois dans l'espace d'un siècle, le nom des Dietrich se trouve mêlé à des événe-

ments d'une haute portée, et conquiert, par des malheurs sans exemple, une illustration historique.

Le petit-fils de l'époux d'Anna Heller fut ce Dominique Dietrich (né le 30 janvier 1620) qui négocia le traité de capitulation de Strasbourg (30 septembre 1681), et qui réussit, en sa qualité d'ammeistre régent de la cité libre et impériale, à faire passer, à des conditions honorables, sa patrie d'adoption sous le sceptre d'un roi de France, devant lequel s'inclinaient alors toutes les têtes couronnées de l'Europe. On peut juger à des points de vue différents ce grand acte politique, accompli sans effusion de sang, à côté d'un empire en détresse, incapable de couvrir de sa protection une ville isolée, abandonnée depuis trente ans, presque comme une enclave au milieu des États d'un souverain tout-puissant; les amateurs du pittoresque peuvent et doivent regretter que Strasbourg n'ait point opposé une inutile mais héroïque résistance aux armées qui avaient humilié les rois descendants de Charles V, et foudroyé la grande république batave...; mais le magistrat qui fut l'intelligent, l'habile médiateur entre quelques bourgeois sans expérience et des diplomates formés à l'école des négociateurs du traité de Westphalie, rompus aux grandes affaires, ce magistrat aurait dû, ce semble, recueillir les témoignages de la reconnaissance publique. Loin de là, Dominique Dietrich est un exemple frappant de l'inconstance et du néant des gloires de ce monde; il subit les fatales conséquences de sa position entre deux partis, que sa prudence consommée et son appréciation de la réalité lui commandaient de concilier. Décrié comme traître par ses concitoyens et coreligionnaires, il ne se concilia pas pour cela les bonnes grâces de Louis XIV; au gré des uns, il avait trop fait, et trop peu au gré de l'autre; sa relégation cruelle dans une petite ville de l'intérieur, des obsessions, qui empiétaient sur le sanctuaire inviolable de la conscience individuelle, des affronts plus cruels que la mort lui infligèrent une lente torture à laquelle il succomba; il

mourut le cœur brisé; car il est des souffrances qui tuent plus sûrement que le poison et le glaive, sans imposer une responsabilité officielle aux agents d'un pouvoir impitoyable.

Et par le pouvoir, j'entends ici celui de l'opinion populaire autant que celui du roi de France.

En infligeant à Dominique Dietrich une flétrissure, que le jugement calme de la postérité n'est pas encore parvenu à effacer complétement, ses anciens collègues, ses parents et les habitants de Strasbourg ont été plus sévères et plus durs que Louvois. Celui-ci, bien informé par ses émissaires, estimait à sa juste valeur le citoyen intègre, qui n'avait point été gagné à la cause de la France par des considérations d'un vulgaire égoïsme; mais Louvois, instrument docile de son maître, voulait non-seulement une soumission politique; il avait compté sur la soumission *morale* de l'ammeistre de Strasbourg, et ne pensait pas que le descendant de catholiques lorrains pût faire difficulté de revenir à la foi de ses pères, dès que cette foi lui serait exposée et expliquée par des docteurs et des orateurs, qui tenaient sous leur tutelle des consciences seigneuriales. De là les vives instances qui troublèrent la solitude forcée de Dietrich à Guéret; de là cette permission tardivement accordée à l'ammeistre malade, de rentrer dans ses foyers et de se cacher dans sa maison, comme un réclusionnaire, sur la tête duquel restait toujours suspendue la menace d'un nouvel exil.

Je n'ai point à raconter ici cette tragique histoire; je crois l'avoir fait[1] avec la sympathie que mérite une grande infortune, avec l'impartialité que donne l'expérience de la vie, et qui sait que le plus sûr moyen de gagner l'indulgence d'un juge, c'est d'établir, dans l'exposé d'un rôle joué sur le théâtre de l'histoire, la juste balance des vertus et des fautes.

J'applique le même principe au récit de la vie de l'arrière-

1. Voir plus haut, page 81.

petit-fils de Dominique Dietrich; car, Philippe-Fréderic de Dietrich, le premier maire de Strasbourg, a subi, comme son bisaïeul, de sanglants outrages en retour de grands services rendus à sa ville natale; et il a payé de sa tête la généreuse illusion, partagée par plus d'un noble cœur, d'avoir voulu fonder trop tôt en France, et avec des éléments incomplets, la monarchie constitutionnelle....

Il est né à Strasbourg le 14 novembre 1748, fils de Jean de Dietrich[1] et d'Anne-Dorothée Hermanni.

Mes lecteurs voudront bien remarquer que la particule nobiliaire figure devant le nom du père de Philippe-Fréderic. En effet, vers le milieu du dix-huitième siècle, la famille Dietrich fut inscrite dans la matricule du Directoire de la noblesse d'Alsace, sous l'empire de circonstances très-heureuses, qui semblaient lui promettre un avenir non interrompu d'honneurs et de prospérités.

Les descendants de Dominique s'étaient adonnés avec succès au commerce; mais leur fortune était restée dans des proportions d'autant plus modestes, que de nombreux enfants se partageaient les capitaux acquis. Jean (né le 3 avril 1651), l'un des fils de Dominique, avait eu dix garçons et six filles; Jean-Nicolas (né le 20 mai 1688), le deuxième fils de Jean, avait eu, à son tour, trois enfants, dont l'aîné, Jean-Nicolas (né le 11 juin 1716), mort le 11 avril 1773, a huit enfants. Jean-Nicolas est le frère de Jean de Dietrich, anobli, et par conséquent, l'oncle du maire. Tous, ils avaient eu le bon esprit de chercher, et le bonheur de trouver des alliances dans les familles de la magistrature patricienne. Le père de Fréderic raconte très-naïvement dans un mémoire autobiographique, comment son excellente mère, restée veuve de bonne heure, lui destinait, longtemps à l'avance, une fiancée dans la fille du banquier Hermanni. Les arrangements, au

1. Jean de Dietrich est né le 23 novembre 1719.

surplus, se firent de la manière la plus délicate et la plus patriarcale, de l'aveu des deux conjoints, qui goûtèrent dans cette union une félicité sans nuage. Le jeune Dietrich avait gagné la confiance de son patron, qui était mêlé à de grandes opérations financières, par l'entremise de M. Paris de Montmartel, garde du trésor royal et banquier de la cour. Pendant la guerre de la succession d'Autriche (1740 à 1748) Hermanni était chargé du payement des armées françaises en Allemagne; en 1745, il s'associa son jeune gendre, qui, pendant la guerre de Sept ans (1756 et années suivantes), resta seul chargé de cet important service. Ce fut alors que Paris de Montmartel sollicita le roi d'accorder des lettres de noblesse au jeune banquier strasbourgeois et de créer pour lui la charge de secrétaire-interprète de *l'ordre du Mérite militaire*. Le gouvernement de Louis XV y consentit[1], et, pour mettre le comble à cette double faveur, il anoblit aussi le frère aîné de Jean de Dietrich. Le lecteur appréciera la délicatesse du nouveau dignitaire, qui n'avait point voulu admettre, de son fait, une inégalité entre les deux branches de sa famille paternelle. Peu de temps après, l'empereur d'Allemagne (François Ier) conféra aux deux frères les titres de baron et de comte de l'empire[2].

Ce n'était point pour Jean de Dietrich une pure affaire de vanité, que cette recherche de titres nobiliaires. Dans un état monarchique, les distinctions de cette nature, quelque futiles ou dangereuses qu'elles soient aux yeux du philosophe ou du chrétien, contribuent à grandir l'influence des familles, et à faciliter la carrière qu'auront à parcourir les enfants sortis de ces maisons nouvellement fondées. Jean de Dietrich voulait de plus donner, par ces parchemins royaux et impériaux, une consécration solennelle à son existence territoriale. Il avait

1. Les lettres de noblesse de Jean de Dietrich sont datées du mois d'août 1761, enregistrées au Conseil souverain d'Alsace le 15 septembre 1761 et au Directoire de la noblesse d'Alsace le 18 septembre 1761.

2. Jean-Nicolas Dietrich fut fait baron, et Jean Dietrich comte de l'empire.

heureusement acquis (de 1760 à 1764), des mains de plusieurs branches de la famille Linange-Dabo, une portion des seigneuries d'Oberbronn et de Niederbronn[1]; le 6 juin 1761, l'empereur François Ier lui avait vendu la ville et la seigneurie de *Reichshoffen*[2] avec toutes ses dépendances; et ces acquisitions avaient une raison d'être; car, sur ces domaines mêmes, le nouveau baron donnait du pain à quinze cents familles ouvrières, employées dans quatre hauts fourneaux, et dans les vastes forêts exploitées pour livrer le combustible à ces forges. Quelques années plus tard (en 1771) Jean de Dietrich acheta sur un autre point des Vosges, et pour un motif analogue, la seigneurie du Ban de la Roche[3] (Steinthal), sans compter quelques fiefs de moindre valeur, obtenus dans le Haut-Rhin, des mains du duc de Deux-Ponts et du duc de Wurtemberg[4].

Ainsi, seigneur de Reichshoffen, d'Oberbronn et Niederbronn, comte du Ban de la Roche, seigneur d'Angeot, etc., Jean de Dietrich pouvait se dire avec quelque orgueil « le « particulier le plus riche en terres dans la province d'Alsace; »

---

1. Un tiers de la seigneurie d'Oberbronn, un sixième de celle de Niederbronn. Les vendeurs étaient : la comtesse Éléonore de Linange-Dabo, le comte Fréderic et le comte Louis-Emich de la même maison.

2. Je dirai aux personnes étrangères à la topographie de l'Alsace que Niederbronn, Oberbronn, Reichshoffen, toutes localités situées dans le Bas-Rhin (arrondissement de Wissembourg), sont contiguës.

3. Depuis le seizième siècle le Ban de la Roche avait passé successivement des Rathsamhausen-zum-Stein à la maison de Veldentz, puis aux ducs de Deux-Ponts, puis à M. d'Angervillers, enfin à M. le marquis de Paulmy d'Argenson, ministre de la guerre (1762), qui vendit cette seigneurie, avec l'agrément du roi, à M. Jean de Dietrich.

4. C'est le 16 août 1764 que Jean de Dietrich obtint du duc de Deux-Ponts un fief relevant du comté de Ribeaupierre (Haute-Alsace), et le 2 janvier 1765 le duc de Wurtemberg lui donna l'expectative du fief de Ramstein dépendant du comté de Horbourg. En 1777 (30 mai) furent expédiées les lettres d'investiture de ce fief. Au mois de mai 1763, il avait obtenu le fief d'Angeot près Belfort.

mais, comme s'il eût été averti par ces pressentiments de détresse, qui s'emparent des âmes les plus fortes au sein même du bonheur, ou comme s'il avait espéré conjurer la destinée, en se montrant humble en face du dispensateur des biens de ce monde, il ajoute: « Dieu veuille que ces belles « possessions se perpétuent dans ma descendance, et que l'édi« fice élevé par mon travail se consolide par leurs vertus. »

Les honneurs dont le gouvernement français et celui de l'empire germanique l'avaient comblé, ne le rendaient ni indifférent, ni négligent à l'endroit des distinctions plus modestes que pouvait conférer le gouvernement municipal de l'ancienne république de Strasbourg. Jean de Dietrich sentait très-bien que les racines premières de son arbre généalogique étaient attachées au sol qui avait donné un asile à l'exilé volontaire ou forcé de Lorraine, et qu'il ne fallait point garder rancune à ses concitoyens des mauvais procédés dont leurs pères avaient usé, soixante-dix ans auparavant, à l'égard de son grand-père, Dominique Dietrich.

Il eut grand soin de briguer les suffrages de ses cobourgeois, pour être élu échevin d'une tribu (novembre 1745, à la tribu des drapiers), passer de là au grand sénat (1747), puis au comité des XV (1756). Le 4 janvier 1759, il fut élevé à la dignité d'*ammeistre-régent*, c'est-à-dire à la même charge que son bisaïeul avait occupée dans le moment le plus critique de l'histoire de Strasbourg. Au bout de trois ans, en 1762, sur les instances de ses nouveaux collègues au Directoire de la noblesse, il résigna cette magistrature bourgeoise, et se fit nommer *stettmeistre honoraire* [1]. Le roi consacra cette innovation; je ne sais si je me trompe, mais on dirait que le gouvernement de Louis XV cherchait à effacer, par ces faveurs accumulées sur la tête de Jean de Dietrich, les torts que

1. Les stettmeistres étaient pris dans le corps de la noblesse. Il n'y avait point eu jusque-là de stettmeistre en non-activité.

Louis XIV et Louvois avaient assumés vis-à-vis de l'un des signataires du traité du 30 septembre 1681.

Rien ne manquait à Jean de Dietrich; il était arrivé à l'apogée de son développement; il avait réuni tous les honneurs auxquels il pouvait aspirer en Alsace et à Strasbourg, et, pour mettre le comble à ses prospérités, le Ciel lui donnait dans la personne de sa femme une compagne accomplie, et dans la personne de *Philippe-Fréderic* un fils heureusement doué, qui promettait de faire rejaillir sur sa maison un nouvel éclat.

Aussi concentra-t-il sur ce second fils[1] toute sa sollicitude et une affection peut-être trop exclusive.

Jean de Dietrich était évidemment une nature ambitieuse et un peu calculatrice. Il trouvait que sa famille avait, depuis bientôt deux siècles, éparpillé ses forces à Strasbourg, et qu'il fallait regagner le temps perdu. Rien de plus légitime d'ailleurs, et de plus moral, que ce désir de fonder une maison, qui puisse conserver, de père en fils, d'honorables traditions de famille, et former, au milieu des vagues mobiles de ce monde, un point d'appui et de relâche où parents et amis trouvent, dans des circonstances malheureuses, un refuge et une assistance certaine.

Tous les rêves de l'amour paternel semblaient se réaliser et prendre corps dans le jeune Fréderic. C'était une intelligence distinguée, avide d'instruction et de toutes les nobles jouissances que donne la culture des lettres, des sciences et des arts. Comme son père, il n'était pas exempt d'ambition; l'idée de jouer un rôle dans les grandes affaires lui souriait, sans le rendre insensible aux douces affections de la vie de famille, ni au spectacle d'une nature pittoresque, au sein de laquelle s'écoulèrent en partie ses premières années. Par devoir et par

1. L'aîné des fils de Jean de Dietrich se nommait Jean, comme son père. Il était né le 4 septembre 1746, et épousa Louise-Sophie de Glaubitz. — Un troisième fils, nommé J. Henri, né le 22 novembre 1745, est mort en bas âge (juillet 1753). Je n'ai à m'occuper ici que du futur maire de Strasbourg.

goût, il s'adonna de bonne heure, au milieu des établissements de son père, à des études métallurgiques sévères et consciencieuses. Dans un temps où la géologie était à peine devinée, et où la science minière se trouvait en quelque sorte dans l'enfance, Fréderic de Dietrich devança les connaissances de ses contemporains, et fut l'un des pionniers les plus hardis et les plus laborieux de cette époque d'exploration première et de tâtonnements, qui a précédé l'ère glorieuse du dix-neuvième siècle. Pendant sa jeunesse, de véritables voyages de découverte dans les montagnes de l'Italie, de la Hongrie, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, jetèrent le fondement de ce savoir solide et étendu, dont il a fait preuve dans son beau travail malheureusement inachevé, portant le titre de *Description des gîtes de minerai et des bouches à feu de la France*. Cet ouvrage fait, de nos jours encore, autorité pour les hommes spéciaux[1], qui trouvent dans ce répertoire la description exacte des minières et usines des *Pyrénées* et de la *Lorraine*, et l'analyse des droits usagers qui s'y rattachent. L'auteur comptait, dans une série de volumes suivants, décrire avec la même exactitude les mines et *usines* de la France entière; une partie considérable de cette vaste statistique minière de la France était préparée, lorsque la révolution éclata[2].

Des relations suivies avec les sommités scientifiques de son époque entretenaient en lui le feu sacré, qui éclaire et réchauffe sans consumer. Les recherches de Fréderic de Dietrich

1. Je m'appuie, en émettant ce jugement, de l'autorité de mon savant ami M. Daubrée, membre de l'Institut, qui a le plein droit de délivrer en cette matière un brevet d'illustration.

2. Les deux premiers volumes qui ont paru en 1786 contiennent la description des gîtes de minerai et des usines des *Pyrénées:* les 3e, 4e, 5e et 6e parties, publiées en l'an VIII chez Firmin Didot, sont consacrées à la Lorraine méridionale. F. de Dietrich est de plus le traducteur de Ferber (*la Minéralogie en* 1776), de Scheele, *l'Air, l'Eau et le Feu* (1781), de Trébra,

ne se bornaient pas à la spécialité de son état de propriétaire de forges ; il les étendait à toutes les branches des sciences naturelles, à la chimie, à la physique ; une bibliothèque choisie, sans cesse alimentée par la librairie parisienne et allemande, un vaste cabinet d'histoire naturelle, le mettaient en mesure de « progresser, » sans perdre un temps infini, comme l'étudiant prolétaire, qui amasse péniblement les miettes de son savoir dans les cahiers de ses cours, et dans les bibliothèques publiques. Heureux privilége d'une fortune patrimoniale, appliquée à de nobles poursuites, mais privilége dangereux, puisque, la plupart du temps, il n'est qu'une tentation qui entraîne dans les abîmes. J'ai toujours voué une égale admiration au fils du riche qui s'adonne à des études ou à des travaux sévères, et au fils du pauvre qui lutte avec les besoins de chaque jour, pour satisfaire son désir de s'instruire. L'un et l'autre font également preuve de force d'âme ; mais le premier joue à coup sûr, tandis que le second use sa force dans un travail souvent infructueux. Félicitons toujours Fréderic de Dietrich d'avoir compris les véritables devoirs de sa position heureuse, et d'avoir laissé à ses fils et petits-fils l'exemple d'une existence vouée au travail théorique et pratique. Si Fréderic de Dietrich n'a point imité la plupart des enfants de nobles de vieille roche ou de nobles parvenus, s'il a justifié le hasard de sa naissance, il n'a point, d'un autre côté, échappé aux influences funestes de son siècle, précisément parce qu'elles se présentaient à lui, voilées par un mirage

---

Sur l'intérieur des montagnes (1787), Paris, in-fol. avec cartes et planches. — Il a inséré une série de dissertations dans les journaux et recueils scientifiques de l'époque. Le premier il a décrit le *Kaiserstuhl* et signalé l'origine volcanique de ce groupe de montagnes. Il avait fait de la pyrotechnie une étude spéciale. Le style de l'auteur dans ces divers écrits est toujours ferme et lucide ; lorsque le sujet le comporte, M. de Dietrich sait donner du coloris à ses tableaux et de la chaleur à ses réflexions. Ses nombreux mérites comme savant lui valurent un fauteuil à l'Académie des sciences.

trompeur. Le réveil chrétien qui est et sera, quoi qu'on en dise, le caractère distinctif du milieu du dix-neuvième siècle, n'était pas même pressenti à l'époque où le futur maire de Strasbourg faisait son entrée dans le monde. Je n'entends pas dire par là, qu'en 1760 il n'y ait eu, aussi bien qu'aujourd'hui, des âmes nourries des doctrines évangéliques, mais le courant général des idées ne portait point dans cette direction; les encyclopédistes régnaient et gouvernaient dans les hautes sphères de la société, et les esprits qui échappaient au matérialisme brutal des enfants perdus de la philosophie, se rangeaient dans la phalange déiste, ou sous la bannière de la philanthropie, qui avait la prétention d'arborer son drapeau, pour le bonheur du genre humain, sur les tours des maisons de ville et sur celles des églises. Fréderic de Dietrich, en un mot, était resté étranger aux idées dogmatiques du catéchisme chrétien; je suis loin de lui en faire un reproche; il a subi la pression atmosphérique de son temps; la lecture du *Vicaire savoyard* et du *Dictionnaire philosophique* avait remplacé pour lui, sinon la lecture, du moins la méditation recueillie de la Bible; et quoique protestant de nom et chrétien pratique par l'amour et l'intérêt qu'il donnait aux travailleurs sous ses ordres, par l'affection généreuse qu'il portait dans toutes ses relations, il paraît ne pas avoir compris la nécessité de cette régénération intime, qui est, de nos jours, au fond de toutes les consciences délicates, de toutes les natures droites et de tous les esprits élevés, à quelque condition sociale et à quelque confession religieuse qu'ils appartiennent. La suite de ce récit ne fera que trop bien comprendre pourquoi j'insiste, dès le début, sur cette analyse intime qui doit nous donner la clef du caractère et en partie des actes de Fréderic de Dietrich.

Ses travaux scientifiques, ses études d'économie politique surtout, l'avaient mis en rapport avec Turgot, dont il devint l'ami ; plus tard, et peu d'années avant la révolution, il s'était

lié avec Condorcet, et, dans ses généreuses aspirations, il s'était passionné pour l'émancipation des nègres. Toutes ses tendances devaient le porter à voir dans les premiers mouvements de réforme politique une ère nouvelle de bonheur et de prospérité pour les peuples de l'Europe. Il devait surtout, en sa qualité de protestant, saluer la proclamation des principes de tolérance qui allaient être inscrits dans les codes, et pratiqués dans la vie publique.

L'ancien régime ne lui avait cependant pas été défavorable, mais il avait arrêté son essor et circonscrit la sphère de son activité. En 1773 déjà son père, pour lui faciliter le chemin des honneurs, avait résigné en sa faveur la charge de secrétaire-interprète de l'institution du Mérite militaire[1], et le 5 septembre 1779 M. le comte d'Affry annonce à Fréderic de Dietrich que le roi Louis XVI lui accorde la charge de secrétaire général des Suisses et Grisons, vacante par la démission de M. de Mortanges. A plusieurs reprises le gouvernement l'avait chargé d'inspecter, en qualité de commissaire royal, les mines, les forges, les usines de la France, de l'Angleterre, de la Corse[2], et il se trouvait en relations suivies avec l'administration des maisons de Monsieur et de celle du comte d'Artois, pour les exploitations métallurgiques qui se faisaient, au nom des frères du roi, sur quelques points du pays. Mais, soyons de bon compte, ces missions, ces honneurs de seconde main ne devaient point suffire à un homme qui, jeune encore, se trouvait au premier rang du mouvement scientifique de son époque[3],

1. Lettre signée de M. de Monteynard à M. Bertin, annonçant, le 6 janvier 1773, que le roi approuve cet arrangement et que le brevet va suivre. Lettre de M. Bertin du 12 janvier 1773 à M. de Dietrich.

2. Dépêche du 20 février 1785, de M. de Calonnes, rappelant une précédente commission, expédiée le 11 janvier 1785, par laquelle M. de Dietrich était délégué à la vente des mines à partir du 1er juillet 1784. La dépêche de février étend cette mission à la Corse.

3. Il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences, d'abord, et quelques années avant la révolution, membre de la même académie.

et qui alliait aux connaissances théoriques du savant, l'expérience acquise au milieu de ses propres ouvriers et dans toutes les minières de l'Europe.

Fréderic de Dietrich devait gémir de ces entraves qui tenaient à des lois surannées. J'ai même entendu professer l'opinion, basée sur je ne sais quelles données, qu'il avait abjuré, par ambition, la foi de ses pères.

Cette imputation est d'une extrême gravité. Je ne l'adopterais, pour ma part, qu'autant que des preuves certaines seraient fournies à l'appui de ce dire; et dans ce cas, je serais obligé de contester les motifs qu'on prête à cet acte. Dans le cours de sa carrière publique antérieure à la révolution, Fréderic de Dietrich n'a obtenu aucune récompense, aucune faveur royale, qui eût pu être refusée à sa *qualité de protestant:* il n'a été ni chevalier de Saint-Louis, ni ministre secrétaire d'État. S'il avait changé de religion, c'est que dans son for intérieur il se serait opéré un revirement, une conversion, dont Dieu seul aurait eu le secret et dont lui seul est le juge. Mais dans l'immense correspondance qui a passé sous mes yeux [1], dans les lettres intimes qui émanent de Dietrich ou qui lui sont adressées, rien n'indique le fait d'une abjuration: dans les lettres touchantes qu'il adresse de la prison de l'Abbaye à sa femme, à la veille de mourir, lorsque le cœur n'a plus de voiles, dans les lettres échangées avec son père, rien ne trahit cette illumination intérieure qui aurait pu amener, dans la règle de conduite de l'homme et du citoyen, un changement aussi capital. Dietrich, au pied de l'échafaud, conserve la sérénité du sage; mais c'est le calme de Zénon ou de Socrate, entrecoupé pourtant de regrets et de larmes; ce n'est point la foi du martyr chrétien.

Il faudra donc classer, jusqu'à meilleure information, la

1. J'ai lu, parcouru, annoté des centaines de lettres adressées à M. de Dietrich par des hommes de toutes les classes, surtout à l'époque où il exerçait les fonctions de maire de Strasbourg.

conversion de Fréderic de Dietrich au nombre des faits très-contestables qui embarrassent le récit biographique de tout homme dont le nom a eu quelque retentissement dans l'histoire. Je viens d'effleurer les rapports de Fréderic de Dietrich avec son épouse. Née dans une famille bâloise, sœur du chancelier Ochs[1], qui se dévoua de cœur et d'âme à son beau-frère, Mme Louise de Dietrich s'était identifiée avec toutes les tendances de son mari, et, comme maîtresse de maison accomplie, elle réunissait autour d'elle les étrangers de distinction et les savants qui illustrèrent Strasbourg dans la seconde moitié du dix-huitième siècle; elle avait porté sans embarras le fardeau de ses grandeurs passagères, et son noble cœur ne fléchit point sous les terribles épreuves de la révolution.

Elle avait à peine, depuis huit ou neuf ans, joui de son bonheur d'épouse et de mère de famille, en donnant à M. de Dietrich deux fils[2], lorsque les premiers indices de l'orage se montrèrent à l'horizon.

Fréderic de Dietrich se trouvait depuis quelque temps retenu à Paris, en sa qualité de membre de l'Académie des sciences et de secrétaire des Suisses et Grisons. Son vieux père entretenait avec lui une correspondance suivie, et le mettait au courant des affaires politiques et des nombreuses questions d'intérêt qui se produisent journellement dans l'administration d'une grande fortune basée sur l'industrie.

Les noms de toutes les sommités sociales de l'Alsace, ceux de tous les fonctionnaires figurent dans ces lettres. M. Jean de Dietrich siégeait alors dans l'assemblée provinciale et dans l'assemblée intermédiaire qui examinaient et traitaient de 1787 à 1790, côte à côte de l'intendance d'Alsace, les grands intérêts du pays. Partout on sentait et on articulait la nécessité de

1. L'auteur estimé d'une histoire de la ville de Bâle.

2. M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, en parlant de la composition de la Marseillaise, mentionne les filles de M. de Dietrich. Le premier maire de Strasbourg n'en a jamais eu.

réformes radicales; dans le corps nobiliaire même, les hommes désintéressés et clairvoyants y poussaient; mais en Alsace, comme dans les autres provinces du royaume, ils se heurtaient contre les résistances qui déjouent par l'inertie les meilleures intentions. L'assemblée intermédiaire à Strasbourg avait été l'occasion de violents démêlés entre son président, le bailli de Flaxland, et le cardinal de Rohan; des questions d'étiquette cachaient des dissentiments plus profonds et plus graves. « Le Directoire (de la noblesse), écrit M. Jean de Dietrich à son fils à la date du 26 janvier 1789, le Directoire a adressé une lettre circulaire à tous les nobles pour les exhorter à faire le sacrifice de leurs exemptions et contribuer aux impositions à l'instar des autres individus. Nous *avons adhéré purement et simplement;* mais plusieurs des gentilshommes ne sont pas de cet avis; il faudra voir ce qui en résultera. »

Il ne faut point se laisser tromper au calme apparent de cette missive; le père de M. Fréderic de Dietrich n'était arrivé à cette résignation qu'après plus d'un mécompte, et nous sommes déjà bien loin de l'heureuse époque où il se disait, avec quelque complaisance, le propriétaire le plus riche et en quelque sorte le plus heureux d'Alsace. Dans cet intervalle il avait perdu, pendant un voyage à Paris, son épouse; l'aîné de ses fils n'avait pas tourné au gré de ses désirs; les soucis de l'avenir politique du pays venaient aggraver ses chagrins personnels et les embarras que lui causait le maniement des nombreux employés de ses forges et de ses forêts[1]. Toute sa tendresse se reportait sur celui de ses fils qui était l'orgueil de sa famille et « *qu'il voudrait voir solidement heureux.* » Ce mot, lancé dans l'intimité, semble indiquer que M. Fréderic de Dietrich, très-désintéressé, avait négligé ses propres affaires pour remplir les nombreuses fonctions, en partie honorifiques,

---

1. 6,000 personnes relevaient des usines de M. de Dietrich.

qui le retenaient à Paris. Plus d'une fois son père lui reproche avec douceur son indulgence à l'endroit d'agents subalternes qui ne méritaient point sa confiance.

Mais ces légers nuages ne troublaient point les rapports entre le père et le fils; et les secousses qui ébranlèrent le sol de la France allaient les rapprocher davantage encore, dans le besoin d'une défense commune et d'un épanchement mutuel.

On avait procédé le 23 mars, à Strasbourg, à l'élection des députés qui devaient représenter les intérêts de la ville à l'assemblée des États généraux. M. Jean de Türckheim, ammeistre, et Étienne-Joseph de Schwendt, syndic du Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, avaient reçu cette mission difficile sous plus d'un rapport; car le cahier des doléances qui traçait leur ligne de conduite, renfermait, il faut bien le dire, des exigences intempestives. Si les électeurs de Strasbourg s'étaient bornés à demander le maintien de la capitulation de 1681, on comprendrait cette crainte et cette réserve, mais la noblesse réclamait le maintien de ses droits seigneuriaux, et certaines tribus élevaient des prétentions spéciales; les bouchers, entre autres, exigeaient la diminution du droit d'entrée sur les bestiaux, dans un moment où les finances de l'État étaient déjà embarrassées; la bourgeoisie voulait être exemptée du service de la milice; en un mot, on répugnait à se fondre avec le reste de la France, tout en cherchant à profiter des avantages que donnait la réunion à un grand royaume. Les trente-deux commissaires, délégués par les représentants de la bourgeoisie, signèrent le cahier, rédigé dans les deux langues, et parmi les signataires on remarqua le nom du commandant Klinglin, qui allait jouer un triste rôle dans les troubles de juillet 1789.

Depuis quatre à cinq ans il régnait à Strasbourg une fermentation qui eût été inaperçue peut-être dans les temps calmes, mais qui allait prendre un caractère grave sous l'empire des circonstances politiques.

Le conseil des XV, chargé de la police de la ville, avait voulu, dans l'intérêt même des consommateurs, introduire un nouveau mode de pesage des viandes. On ne tint point compte au magistrat de ses bonnes intentions. Les bouchers, lésés dans leurs intérêts, étaient parvenus à exciter les esprits de la moyenne bourgeoisie contre les XV; dans les cabarets, dans les brasseries, une opposition violente se faisait contre l'autorité locale, et l'arrestation de quelques fauteurs du désordre, en octobre 1787, n'avait fait qu'envenimer la plaie.

Pour expliquer cette haine publique contre les XV, il faut rappeler qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire, ce comité de police avait admis à Strasbourg quelques artistes et artisans étrangers : tous les métiers se trouvèrent donc liés par une espèce de solidarité avec les bouchers.

Dans les premiers mois de 1789, le magistrat, sentant l'urgence des concessions, avait proposé des conférences avec les délégués de la bourgeoisie; mais ces entrevues ne menèrent à aucun résultat; on s'était d'ailleurs ajourné du 25 mai au 25 juin, et les deux députés qui siégeaient dans l'assemblée de Versailles, informés de ces pourparlers infructueux, manifestèrent leur vif déplaisir. Ils écrivent au mois de mai : « Nous avons rendu M. le ministre secrétaire d'État de la guerre attentif à la situation de Strasbourg et à la nécessité d'y envoyer un commissaire royal en qualité de médiateur. »

Quoique le grand conseil de la ville de Strasbourg blamât cette demande des deux députés et se préparât à envoyer des délégués spéciaux à Paris, pour éclairer le ministre, celui-ci n'en tint compte et annonça, par dépêche du 6 juillet, que M. Fréderic de Dietrich était nommé commissaire du roi, chargé de remplacer le préteur royal, M. Gérard, malade à la suite de violentes discussions avec les bouchers. De ce jour commence le rôle politique de M. de Dietrich.

Il y était préparé par son long séjour de Paris, par sa connaissance parfaite du mécanisme administratif de la France,

par ses rapports avec les hommes d'État, qui tenaient en main le gouvernail, par ses études, sa rare capacité de travail, et par les espérances de réussite que, jeune encore, il apportait à l'accomplissement de sa tâche.

M. de Dietrich avait quarante ans au moment où il allait se mêler aux affaires de sa ville natale. Le désillusionnement des hommes et des choses n'avait pas encore flétri ses convictions premières. On vieillissait moins vite de son temps que du nôtre. Il ne pouvait ignorer que sa position serait difficile entre un gouvernement central qui allait exiger des sacrifices de tous ses sujets, et une cité avide à la fois de libertés et de priviléges, désireuse de nouveautés et se cramponnant à son passé historique avec l'obstination d'un vieillard caduc, qui, le pied dans la tombe, sent la nécessité d'une métamorphose, mais ne peut renoncer aux souvenirs de ses beaux jours. M. de Dietrich partait de Paris avec la ferme intention de concilier autant qu'il le pourrait ces prétentions opposées, de sauver, pour sa ville natale, quelques-unes de ses anciennes franchises et de la décider à des sacrifices indispensables. Son programme devait être celui de l'honnête homme, qui répugne aux mesures absolues, n'épouse les passions d'aucun parti dans les temps de trouble, et qui recueille, pour ses peines, l'ingratitude toujours, la prison et la mort quelquefois. Le souvenir de Dominique Dietrich, au lieu d'arrêter son arrière-petit-fils sur la pente où il allait se trouver, semblait, au contraire, flotter devant ses yeux, comme un modèle à suivre. Peut-être aussi Fréderic de Dietrich, comme il arrive dans les révolutions, se jetait-il maintenant au cœur de la mêlée, sans trop regarder ni en avant ni en arrière, uniquement poussé par le désir de bien faire et de constater, aux yeux de ses concitoyens, l'énergie intellectuelle et morale qu'il avait appliquée naguère au service de l'État dans des positions plus modestes.

Peu de mois avant de quitter la capitale, il avait accueilli,

sur la recommandation d'un pasteur de Niederbronn[1], le célèbre Trenck[2], qui avait pu lui montrer les traces visibles des fers dont le *roi-philosophe* par excellence l'avait chargé. Jusqu'à quel point Fréderic de Dietrich avait-il été impressionné par le récit de cette cruelle infortune? et la vue de ce martyr de l'autocrate sans contrôle aurait-elle en dernier lieu exercé quelque influence sur ses convictions politiques qui allaient se prononcer contre tout régime arbitraire, que ce régime fût exercé par un roi ou qu'il procédât d'une assemblée ou d'un club?....

Quelles que fussent les dispositions d'esprit de Dietrich, il était précédé à Strasbourg par le vent de la faveur populaire et par une véritable célébrité; il allait y trouver, à côté de quelques rivaux ou adversaires clair-semés, des amis, des partisans et des clients nombreux. Sa position, sa fortune, l'avaient mis en mesure de rendre service à beaucoup de savants, de négociants, d'hommes de labeur; les luttes et les revers politiques n'avaient pas encore affaibli ces sympathies, et lorsque, le 6 juillet 1789, il se présenta devant le conseil de la cité en compagnie du prince Maximilien de Deux-Ponts, maréchal de camp, colonel du régiment d'Alsace[3], et de M. de Chaumont qui remplaçait l'intendant, M. de la Galaizière, un murmure approbateur l'accueillit. Le brevet daté du 28 juin

---

1. M. Eissen, l'un des correspondants les plus assidus de M. de Dietrich et l'un de ses amis et collaborateurs les plus dévoués. M. Eissen faisait, pour obliger son patron, des observations météorologiques suivies. J'ai trouvé dans les papiers de famille une lettre très-curieuse datée de décembre 1784 contenant la description à la fois sérieuse et burlesque d'un hiver excessivement rigoureux et de l'effet produit par le froid dans le presbytère.

2. On n'ignore pas que Trenck fut enfermé, pendant neuf ans et cinq mois, dans un cachot de Magdebourg, pour avoir levé les yeux sur la sœur de Fréderic II, roi de Prusse. Il a raconté lui-même dans des mémoires intéressants sa longue et douloureuse captivité.

3. Plus tard roi de Bavière, sous le nom de Maximilien Ier.

1789, qui le nommait commissaire du roi près la ville de Strasbourg, fut remis au secrétaire du conseil des XIII (affaires extérieures), qui en donna lecture à l'assemblée, les portes ouvertes[1].

Puis le nouveau commissaire, faisant fonctions de préteur royal, prit lui-même la parole:

« Je dois au zèle que mon père a porté de tous temps aux intérêts de la ville l'opinion favorable du magistrat. Je connais les difficultés que je rencontrerai dans l'exercice de mes fonctions.... Tous les moments de ma journée seront consacrés au bien de la ville et des citoyens, mais je saurai aussi maintenir les droits et la dignité de l'autorité..... Sa Majesté ne s'est décidée à me déléguer près de vous, qu'en vue du triste état de santé de M. de Gérard..... Je ne croirai avoir rempli ma mission qu'autant que j'aurai réussi à conquérir la bienveillance du magistrat et de mes concitoyens. »

En même temps il annonce que le commandement militaire en Alsace est confié au comte de Rochambeau et au baron de Flachslanden, et que le gouvernement du roi refuse d'accueillir les deux délégués que la ville comptait envoyer à Paris, mais dont la mission serait évidemment inutile maintenant qu'une commission spéciale se trouve sur place pour recueillir les doléances et éclairer le ministère sur la situation.

Cette dernière partie du discours de M. Dietrich causa une légère irritation dans l'assemblée, mais le commissaire du roi réussit à la calmer bien vite, en faisant remarquer les termes bienveillants de la dépêche ministérielle et en donnant l'assurance que lui-même, au besoin, défendrait la constitution locale si elle était attaquée.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis cette entrée

1. J'emprunte les détails de l'arrivée de M. de Dietrich à Strasbourg, à l'excellente *Histoire de la révolution à Strasbourg*, écrite par feu M. Henri Engelhardt, pour faire suite et servir de complément à l'*Histoire d'Alsace* de Strobel.

solennelle de M. de Dietrich, lorsqu'une dépêche des députés de Strasbourg, lue au conseil le 20 juillet, annonça la prise de la Bastille. Cet événement allait avoir son contre-coup immédiat en Alsace, comme dans tout le reste de la France; mais à Strasbourg l'explosion populaire, depuis longtemps préparée, fut plus violente, je dirais plus originale, si je ne répugnais à employer cette expression pour caractériser des scènes d'un désordre hideux et d'une dévastation gratuite.

Les scènes de vandalisme qui signalèrent, dans la capitale de l'Alsace, la journée du 21 juillet 1789, ont été plusieurs fois racontées, et je pourrais me dispenser d'y revenir, si elles n'étaient en quelque sorte intimement liées à la biographie de Fréderic de Dietrich, qui se trouva, pour la première fois, en regard d'une de ces tourmentes qu'aucune force humaine ne peut diriger. Le commissaire du roi a dû, dès ce moment, concevoir quelques doutes sur l'heureuse issue d'une révolution qui s'annonçait avec un aussi redoutable éclat. Mais déjà il n'était plus temps de reculer; et par des concessions faites à propos, il était permis d'espérer que la haine des classes inférieures contre les privilégiés se laisserait apaiser.

Les deux jours qui précédèrent le sac de l'*hôtel de ville* de Strasbourg se passèrent en pourparlers entre l'ancien magistrat (le grand conseil) et les représentants nouvellement élus de la bourgeoisie; les derniers siégeaient à l'hôtel du Miroir (rue des Serruriers), dans le voisinage immédiat du grand conseil[1]. M. de Dietrich allait des uns aux autres, cherchant à apaiser les exigences des mandataires de « la jeune cité, » et à arracher au vieux conseil l'acceptation de tous les points de réforme politique ou municipale, signalés par une commission que l'on avait nommée au sein des représentants. Le magistrat était disposé à tout accorder; mais pendant qu'il

1. Celui-ci siégeait dans l'hôtel actuel du commerce, appelé alors *die Neue Pfalz*.

rédigeait sa déclaration sur le cahier des doléances de la bourgeoisie, pendant qu'il délibérait, on agissait dans les rues et dans les conciliabules secrets, dont les véritables fauteurs, cachés et devinés dans les coulisses, n'ont jamais été complétement dévoilés.

Des scènes partielles de désordre avaient, pendant deux jours, préludé au coup de théâtre du 21. La population, ameutée par les meneurs, s'était portée devant la demeure d'un membre détesté du conseil des XV et avait brisé les vitres. Le lendemain la même opération fut dirigée contre l'hôtel de ville; pendant que le magistrat était en séance, quelques fenêtres avaient volé en éclats. Une députation des bouchers s'était présentée aux portes du grand conseil et avait demandé à être introduite: « Que voulez-vous, citoyens? » leur avait demandé le commissaire royal. — « L'abolition de l'impôt sur les viandes, l'adoption immédiate du cahier des doléances. » — M. de Dietrich, qui montrait au milieu de ces scènes de tumulte une présence d'esprit imperturbable, avait porté l'ultimatum du magistrat à la commission réunie au Miroir. Ici, la peur avait exalté les esprits; on connaissait les menaces du peuple, on savait qu'une partie de la garnison était douteuse; on ne se montrait plus satisfait des concessions qui, quarante-huit heures plus tôt, auraient semblé immenses. Les clefs de l'hôtel de ville et du Pfennigthurm (la caisse d'épargne) étaient réclamées comme gage de la sincérité du grand conseil; ces conditions humiliantes rapportées par le commissaire royal au sein du conseil furent acceptées sans discussion dans la soirée du 20 juillet, et l'on put croire un moment que l'ordre serait rétabli. Des illuminations spontanées témoignèrent de la joie des bons citoyens qui croyaient à la réalité de cette paix plâtrée. Mais déjà il n'était plus temps; les rôles du lendemain étaient distribués, et les meneurs, acharnés contre l'ancienne magistrature dont ils voulaient la chute instantanée, honteuse, se moquaient de la mise en scène officielle, qui

leur avait laissé le temps de préparer la mine qu'ils allaient faire sauter.

Le commandement de la place de Strasbourg était confié, en juillet 1789, au baron de Klinglin, fils de ce préteur royal de triste mémoire qui avait payé de son honneur et de sa vie des malversations impudentes, longtemps impunies, mais à la fin dévoilées par quelques hommes de cœur. Une haine implacable contre les magistrats républicains, cause unique de la chute du préteur, dévorait Klinglin, qui caressait les passions de la populace abjecte et ne reculait point, pour assouvir sa vengeance, devant l'excitation au désordre matériel. On l'avait vu, dans les soirées du 20 et du 21 juillet, circuler au milieu des groupes qui brisaient les carreaux du quinzenier Lemp et les croisées de l'hôtel de ville; on l'avait entendu dire à haute voix : «Tout doux, mes bons amis! tout doux! mais pas de feu!....» Lorsque le grand conseil avait fait connaître à la commission du Miroir, par l'intermédiaire de Fréderic de Dietrich, qu'il était prêt, autant que le permettraient les circonstances, à diminuer les charges qui pesaient sur les objets de consommation, Klinglin avait parcouru à cheval les rues de la ville, en proclamant la diminution immédiate du prix du pain et de la viande. De pareils procédés, malheureusement prouvés, n'ont pas besoin de commentaire. Que les traditions de sa famille aient été pour le commandant de la place de Strasbourg un pesant fardeau, qui aurait pu lui en faire un reproche? Mais il eût été plus noble de les secouer, de les effacer par une vie sans tache, et par le pardon des injures, s'il avait trouvé la peine, infligée à l'auteur de ses jours, hors de proportion avec son crime.

Le baron de Klinglin voyait en outre, avec un dépit à peine caché, le commissaire du roi, désigné par le gouvernement et par ses concitoyens, remplir la même charge de préteur, que l'on avait arrachée des mains impures de son père; il voyait surgir à ses côtés un rival dans la faveur populaire, et

comptait sans doute le discréditer, en montrant son impuissance à calmer et à arrêter les fureurs de la foule. En fallait-il davantage pour pousser une nature rancuneuse dans la voie où le commandant de Strasbourg cherchait une double satisfaction pour son amour-propre malade et son cœur ulcéré? Dans les journées néfastes de juillet 1789, rien ne contrebalançait l'influence occulte du commandant de la place de Strasbourg. L'arrivée de M. de Dietrich était dé date trop récente, et ce magistrat n'avait pas encore conquis la faveur et la confiance dont il allait jouir six mois plus tard. Au-dessus de Klinglin, dans la hiérarchie militaire, le gouverneur de l'Alsace, le comte de Rochambeau, avait peu ou point d'autorité; il venait à peine de prendre le commandement des troupes, ne connaissait point le pays et subissait, sans aucun doute, les insinuations malveillantes du baron de Klinglin contre la haute magistrature locale.

Ces indications suffiront pour expliquer l'attitude injustifiable de la garnison pendant les désordres.

Dans la matinée du 21 juillet, une rumeur perfide se répandit dans la ville: « les concessions arrachées au magistrat n'étaient, disait-on, ni sincères, ni sur le point d'être exécutées » .... et on disait cela avec une assurance imperturbable, à l'heure même où le magistrat assemblé signait sa déchéance, en apposant le nom de tous ses membres sur l'acte d'adhésion à l'ultimatum des délégués de la bourgeoisie.

Il arriva alors, au petit pied, à Strasbourg, ce qui s'est vu dans toutes les émeutes, dans toutes les journées révolutionnaires de Paris.... des figures étranges, inconnues, sortirent comme de dessous terre; une agitation inusitée se fit remarquer dans les principales rues de la ville; les ateliers de maçonnerie, de charpentage, de menuiserie, de serrurerie furent abandonnés en masse, à la même heure, par les ouvriers; tous les métiers fournirent leur contingent à cette troupe de démolisseurs qui s'acheminaient, munis d'instruments

de destruction, mais sans bruit, vers l'hôtel de ville; la tourbe bruyante des gamins suivait le corps d'armée, et une horde de mégères, de femmes et de filles perdues fermait la marche. Il était à peu près trois heures du soir lorsque cette immense cohue déboucha par toutes les issues sur le marché aux herbes (place Gutenberg), que d'ignobles baraques, destinées à la vente des poissons, encadraient alors du côté de l'Est.

La force armée avait été convoquée à temps; des piquets de troupes stationnaient sur la place menacée, au moment de l'arrivée des pillards. On devait s'attendre à voir opérer des arrestations ou refouler les émeutiers sans effusion de sang; ces démonstrations semblaient commandées dans l'intérêt de la sûreté publique et du magistrat municipal réuni dans la maison de ville. Mais les soldats, maintenus dans une incroyable inaction, l'arme au bras, laissèrent reprendre et achever l'œuvre de destruction, interrompue dans la soirée du 20 juillet. Les croisées qui avaient été épargnées la veille, volèrent en éclats; la grande porte d'entrée fut enfoncée; des échelles furent appliquées contre les murs et en un clin d'œil l'antique édifice se trouva, comme une forteresse prise d'assaut, livré au bon plaisir des assaillants qui se répandirent dans les salles de réunion, dans les bureaux, dans les archives, dans les greniers, dans les caves; glaces, tableaux, meubles de toute nature, étaient lancés à travers les embrasures béantes, puis ce fut le tour des parchemins et des actes, qui encombrèrent toutes les rues avoisinantes à quelques pieds de hauteur; la toiture disparut plus vite que si la grêle mêlée à l'ouragan en avait brisé les tuiles; dans les caves, les tonneaux centenaires furent défoncés; le vin bu sur place, emporté dans des brocs et des hottes, répandu sur le sol; à tous les étages de ce vaste édifice, se reproduisaient les scènes d'un révoltant délire; les enragés, poussés par ce besoin contagieux de faire le mal, que l'on a toujours remarqué dans les foules ameutées, gâtaient et détruisaient en pure perte; les prudents dérobaient

ou s'adjugeaient, le front haut, les dépouilles opimes de ce palais bourgeois, symbole d'un ordre de choses détesté; les caisses publiques se trouvèrent forcées, pillées; et l'argent ne coula point, comme le vin, sur les parquets. Les membres du grand conseil et des divers comités, surpris par l'émeute, avaient à peine eu le temps de se sauver par des issues dérobées, et d'épargner à cette foule aveugle des actes de violence.

Quelques habitants notables, indignés à la fois et inquiets sur le sort de la ville, qui pouvait d'un moment à l'autre se trouver livrée à ces hordes pillardes, s'étaient rendus chez le comte de Rochambeau et avaient réclamé avec vivacité l'intervention pacifique de la force armée. Ce ne fut pas sans peine, après de longues hésitations et sur les instances faites par le prince Max de Deux-Ponts, que le maréchal se décida à donner des ordres, pour mettre fin au scandale qui durait depuis quatre à cinq heures. Mais déjà le salut était venu d'autre part: le prince Fréderic-Louis de Hesse-Darmstadt, à la tête du régiment d'infanterie qu'il commandait au service de France, avait assumé la responsabilité d'une intervention, sans attendre les ordres supérieurs. Il avait empêché la prise d'assaut de la *chambre des contrats* qui renfermait tous les actes notariés, et il avait balayé, avec un détachement de ses troupes, l'hôtel de ville envahi. Cette heureuse infraction aux règlements, commandée par le bon sens et par une impérieuse nécessité, fut le salut de Strasbourg. Le prince Max de Deux-Ponts, en sortant du quartier général, avait amené un détachement du régiment de Royal-Alsace, et achevé cette pacification.

Pendant toute la durée de ces saturnales, dont l'hôtel de ville était le prétexte et le théâtre, le baron de Klinglin, fidèle à son rôle, et poursuivant jusqu'au bout les joies de sa vengeance, avait stationné, à la tête d'un piquet de cavalerie, dans la rue des Serruriers, et avait tenu au peuple les mêmes

propos que la veille : « Mes bons enfants, tout ce qui vous plaira, tout, excepté du feu ! »

Espérait-il que la destruction des archives municipales ferait disparaître les protocoles, témoins muets, mais irrécusables de l'action désastreuse que son père avait exercée sur l'ancienne magistrature ? On serait tenté de le croire, à ne considérer que l'obstination systématique des bandes qui avaient envahi les archives et qui lançaient dans les ruisseaux des rues les volumes et les dossiers de la chancellerie. Mais Klinglin ne pouvait ignorer que les actes mêmes de la procédure dirigée contre son père se trouvaient au parlement de Grenoble, et qu'il n'aurait rien gagné par la destruction partielle de quelques documents antérieurs au procès. Sa mémoire se trouve déjà suffisamment chargée ; il serait peu loyal de lui imputer gratuitement des délits imaginaires.

Le quart d'heure de Rabelais fut rude pour les acteurs vulgaires de ce drame tragi-comique. Autant l'effroi avait été grand, au moment même de l'émeute, autant la réaction fut vive et instantanée. On opéra jusqu'à trois cents arrestations le lendemain du sac de l'hôtel de ville, et par des procédés sommaires, on condamna à mort un ouvrier mayençais, qui avait été convaincu d'avoir dérobé une assez forte somme en or. La nécessité de statuer un exemple ferma la bouche à toute autre considération. Ce malheureux étranger, cocher, dit-on, de l'électeur de Mayence, paya pour tous ses camarades ; il fut exécuté. Mais quatre autres condamnations à mort n'eurent point de suite sérieuse ; le magistrat saisit lui-même la première occasion, pour envoyer les dossiers criminels aux députés de la ville qui siégeaient à l'Assemblée constituante ; dès que le calme fut rétabli à la surface, les habitudes d'indulgence et de bonhomie qui sont au fond du caractère alsacien, prévalurent ; le magistrat qui s'en allait ne voulait évidemment pas se charger de la responsabilité de quelques jugements sévères. A la suite des nouvelles que les députés

strasbourgeois, MM. de Türckheim et de Schwendt, donnèrent sur la séance historique du 4 août, tous les membres de l'ancien gouvernement municipal de Strasbourg donnèrent successivement leur démission. Les XV avaient ouvert la marche, quelque peine que se fût donnée M. de Dietrich pour empêcher cette retraite. Les consuls et les autres comités suivirent; les trois cents échevins fermèrent la marche; le 12 août, tout était consommé. Le commissaire du roi avait aussi offert de se retirer; le début n'était pas engageant; il céda pourtant à des instances unanimes et consentit à remplir auprès de la magistrature strasbourgeoise, réorganisée dès le 13, les fonctions de médiateur et de délégué, interprète du gouvernement central.

Ce n'était pas encore la municipalité, telle que nous allons la voir constituée peu de mois plus tard; on conservait provisoirement les anciennes formes du gouvernement local; mais au grand conseil on n'admit qu'un tiers des membres appartenant au corps de la noblesse, et partout, dans les comités, dans l'échevinat, l'on fit prévaloir la parité absolue entre les deux cultes: le commissaire du roi réunit au Miroir les nouveaux élus, et deux comités, chacun de quarante membres, prirent en main les affaires courantes.

Cette nouvelle administration sentait instinctivement qu'elle n'aurait qu'une existence provisoire; elle manquait d'union et d'énergie. Les magistrats dépossédés agitaient sourdement la ville; les patriotes exaltés poussaient en avant et demandaient l'abolition de la charge de préteur et son remplacement par un maire. Le nom de M. Fréderic de Dietrich fut jeté en avant par un membre du corps des échevins; mais lui-même, par un sentiment de prudence et de délicatesse facile à comprendre, protesta contre cette idée. « Il fallait, disait-il avec une appréciation parfaite des circonstances, attendre que l'Assemblée constituante eût prononcé sur toutes les parties du service public. »

Mais il était évidemment le magistrat désigné par la voix publique et par la force des choses. « Vous serez maire de Strasbourg, lui écrivait de Paris M. Jean de Türckheim, dès le commencement de septembre, mais nous sommes à la veille d'une grosse révolution. » Ses amis influents le tiennent au courant de tous les symptômes de l'opinion publique à Strasbourg, lui désignent les intrigants dont il devra se défier, lui signalent les écueils, et M. de Klinglin, qui entretient officiellement les meilleurs rapports avec lui, écrit d'un ton patelin (lettre du 26 septembre), après lui avoir parlé avec malice du renchérissement du pain : « Je crains que vous n'ayez de la peine à vous faire entendre du peuple. »

Le peuple, en effet, commençait à sentir sa force; le 21 juillet la lui avait révélée à Strasbourg; dans les campagnes on pillait les abbayes; une guerre de paysans s'organisait! Pour lutter avec le désordre à Strasbourg, on avait, immédiatement après le sac de l'hôtel de ville, formé cette garde civique, qui bientôt devint *garde nationale*, et contribua d'une manière glorieuse à défendre la frontière et la cité. M. de Dietrich exerça sur cette organisation nouvelle une excellente influence; il fallait, dans le principe, lutter avec beaucoup de répugnances et de préjugés; mais déjà il faisait face à tout et préludait à l'activité prodigieuse qu'il allait déployer comme maire de la ville.

A côté des affaires publiques, il était obligé de songer à des devoirs de famille compliqués et pénibles. Ses amis, ses hommes d'affaires de Paris, lui demandaient des instructions de détail sur la gestion de sa maison; et du fond de la Galicie, des Pyrénées, des villes d'Allemagne, il continuait à recevoir des missives scientifiques, comme s'il avait vécu en plein repos au milieu de ses forges du Jægerthal et de son cabinet de minéralogie.

Le frère de sa femme, le chancelier bâlois, qui partageait ses idées libérales, cherchait à soutenir sa confiance dans un

avenir de liberté. « J'attends avec impatience les lettres de Strasbourg, lui écrit-il à la date du 6 septembre, on dit vaguement que la paix y est rétablie; mais ce qu'il m'importe de savoir, c'est *vous*, c'est vos succès, votre bonheur..... Je suis de ceux que les convulsions actuelles n'effrayent aucunement. Je m'étonne chaque jour qu'il ne se fasse pas plus de mal; que l'on se rappelle ce que la liberté des Suisses, l'indépendance des Hollandais, la constitution des Anglais, ont coûté de sang. » Puis il donne des nouvelles très-curieuses sur le comte d'Artois, qui vient de passer en Suisse, essayant en vain de contracter un emprunt de 100,000 fr. à Berne, et subissant à Zurzach des mortifications plus cruelles, parce qu'elles lui étaient infligées par des Français. Le chancelier bâlois abandonne au futur maire de Strasbourg le soin de tirer les inductions de ces faits significatifs. L'auréole qui avait jusqu'ici entouré les têtes princières s'éclipsait, et un nouveau pouvoir, avec lequel il s'agissait de compter, se dressait, à la fois menaçant et riche de promesses, en face du palais de Versailles.

M. de Dietrich jugeait parfaitement la situation; mais à Strasbourg il avait affaire, je l'ai déjà dit, à des gens qui voulaient le noir et le blanc, la fin sans les moyens, le progrès et la conservation. A la date du 1er octobre, le conseil général des échevins présenta les conditions que mettait la ville de Strasbourg à se soumettre au décret du 4 août qui avait aboli tous les priviléges. Dans cette espèce de manifeste local, signé par le baron de Neuenstein, stettmeistre, et Poirot, ammeistre, on établissait une distinction un peu subtile entre les droits féodaux de l'intérieur de la France et les droits *régaliens* de la cité de Strasbourg; entre la corvée seigneuriale et la corvée transformée en redevance pécuniaire telle qu'elle était établie dans les bailliages de la ville. On demandait le maintien de la capitulation de 1681 et de quelques articles de la paix de Westphalie; la conservation des fondations religieuses; le

maintien de la ligne de douane sur les frontières de Lorraine; la libre navigation du Rhin, etc. En d'autres termes, Strasbourg voulait bien faire partie de la France politique, mais elle entendait, au milieu de la fusion générale qui s'opérait, former un îlot municipal inaccessible. A Paris, cet acte fut envisagé comme une démonstration de résistance. M. Jean de Türckheim en fut si vivement contrarié, qu'il donna sa démission comme député, et à peine de retour à Strasbourg, il y joignit sa démission comme échevin. Le seul député restant de Strasbourg, M. de Schwendt, fit de vains efforts pour sauver quelques débris de l'ancienne constitution strasbourgeoise; l'Assemblée constituante passa à l'ordre du jour, le 20 décembre.

Les lettres de M. de Schwendt à M. de Dietrich portent l'empreinte d'un profond découragement. « Considérez ma position, écrivait-il à M. de Dietrich, j'ai été le seul réclamant, oui, le seul du royaume entier, contre les municipalités. J'ai été écouté; je n'ai rien obtenu... Comment veut-on que je fasse de nouvelles réclamations quand un décret formel a déterminé la loi après m'avoir entendu?... » M. de Schwendt, au surplus, était un esprit chagrin, disposé à ne voir que le mauvais côté des choses, et ne risquant guère de se tromper en face de la désorganisation générale. Il avait été sur le point de jeter le froc aux orties, et de partir pour l'Amérique avec M. de Lézay-Marnésia. M. de Dietrich, au contraire, essentiellement optimiste, cherche toujours à tirer le meilleur parti des circonstances données, à jouer le beau rôle de conciliateur, à calmer les passions surexcitées, les inquiétudes des partisans exclusifs de la langue allemande et les frayeurs gratuites du commerce qui ne voulait point d'une ligne de douane portée sur le Rhin.

Dans les deux discours qu'il tint, le 1er décembre 1789 et le 2 janvier 1790, dans l'assemblée des échevins, toutes les questions confessionnelles, commerciales, municipales sont

discutées avec beaucoup d'habileté; il s'applique à préparer les esprits aux changements politiques désormais inévitables, et finit par demander avec quelque véhémence si Strasbourg veut faire bande à part[1]. « Vous avez épuisé, leur dit-il, tous les « moyens de remplir les premières vues de vos commettants, « avant que la loi suprême fût portée; sans doute, si vous les « rassembliez, ils se soumettraient aux décrets de l'assemblée; « leur fidélité, les marques éclatantes de leur attachement à la « nation sont le gage assuré de leurs sentiments... Non, Mes- « sieurs, l'esprit d'insurrection n'est point en eux, et je ne leur « ferai pas l'insulte de leur supposer l'idée de ne recevoir que « par force l'empire de la liberté, après avoir tout fait pour « briser leurs chaînes; soumettre aux corporations de la ville « les démarches qui vous restent à faire pour exécuter les dé- « crets de l'Assemblée nationale, ce serait donner à ceux des « individus de ces corporations qui ne sont pas assez suffisam- « ment éclairés, l'idée fausse et dangereuse qu'il dépend d'eux « de suspendre l'exécution des décrets du souverain.

« Si un tel principe était admis, si chaque commune pou- « vait, en vertu d'anciens priviléges, admettre ou rejeter à « volonté les lois du pouvoir législatif, autant vaudrait-il dis- « soudre l'Assemblée nationale, car chaque commune s'érige- « rait elle-même en législateur!... »

La voix du bon sens triompha; un succès éclatant couronna les efforts de M. de Dietrich; lorsque, au mois de janvier 1790, on procéda, dans les quinze assemblées primaires ou sections nouvellement formées, à l'élection d'un maire, il réunit 9,685 voix; son concurrent, l'ammeistre Poirot, n'en obtint que 2,286. Mais ses adversaires ne se tinrent point pour battus; ils attaquèrent son élection comme illégale, puisqu'il n'avait point le

1. Voir la brochure: *Discours prononcé le 1er décembre 1789 à la séance de MM. les 300 échevins, représentants de la bourgeoisie de Strasbourg*, par M. le baron de Dietrich, faisant fonctions de préteur, et le discours prononcé le 2 janvier 1790.

temps voulu de résidence suivie à Strasbourg. Quoique les assemblées primaires fussent compétentes pour décider la question litigieuse, le maire voulut la porter devant l'Assemblée constituante, où il obtint, dans la séance du 8 mars, une éclatante confirmation[1]. Dès le 9 mars, le prince de Broglie lui annonça ce triomphe et lui exprima la vive satisfaction qu'il en éprouvait[2].

Dix-sept fonctionnaires municipaux et trente-six notables, formant dans leur ensemble le conseil de la commune, avaient été élus le même jour que M. de Dietrich. L'installation solennelle de la nouvelle municipalité eut lieu le 18 mars 1790; c'étaient les funérailles de la vieille constitution. Les paroles d'adieu, adressées par le maire au magistrat qui se retirait, sont pleines de convenance; elles couvrent le côté pénible de cette abdication...

« Rendez-moi la justice de croire que si j'ai vu avec enthou-« siasme les principes d'égalité se répandre, le voile des pré-« jugés se déchirer, l'amour de la patrie renaître, et celui de

1. Ce ne fut pas toutefois sans quelques démarches préliminaires de M. de Schwendt, qui avait à neutraliser la malveillance de quelques députés alsaciens. Pendant ces négociations, une indiscrétion fut commise par les amis de M. de Dietrich: on publia une lettre intime du député, qui traitait fort cavalièrement les menées pitoyables des antagonistes du maire. De là, des récriminations acerbes qui troublèrent un instant la bonne intelligence entre les deux correspondants, sans toutefois ralentir le zèle de M. de Schwendt, qui était en quête d'une position et avait besoin de l'appui de M. de Dietrich.

2. Les relations de M. de Dietrich avec le prince Victor de Broglie, et le maréchal son père, dont le nom est intimement lié à l'histoire de Strasbourg, remontaient à plusieurs années; elles devinrent très-fréquentes pendant les trois premières années de la révolution. Une nombreuse série de lettres du prince (député de la noblesse d'Alsace) au maire de Strasbourg, en font foi. — Le duc de Larochefoucauld est aussi l'un des correspondants les plus assidus du maire; il le tient au courant de certaines affaires: celle des juifs, par exemple. Les lettres de MM. de Schwendt et de Broglie s'occupent de tous les sujets, indifféremment.

« la liberté enflammer mes concitoyens, j'ai souvent gémi, « lorsque, en ma qualité d'interprète de la volonté du roi, j'ai « dû vous engager d'accélérer les mesures qui allaient priver « de leur position des personnes que j'ai révérées dès le ber- « ceau. »

Puis s'adressant au nouveau corps municipal : « Et vous, « Messieurs, choix précieux de la confiance publique, suppléez « par vos lumières à ce qui me manque; soutenez mes travaux, « soyez indulgents; je ne serai fort que par vous; travaillez « avec moi à faire fleurir dans nos murs le commerce, les « sciences et les arts; à maintenir l'abondance, à secourir la « misère, à faire renaître sur les rives du Rhin les beaux jours « de Rome, de Sparte et d'Athènes; unissons tous nos efforts « pour nourrir, échauffer le patriotisme et maintenir l'empire « des lois nationales. » Enfin, au pied de l'autel du Temple-Neuf, invité par le pasteur à renouveler son serment civique, le maire, levant la main au ciel, prononça ces paroles solennelles : « Concitoyens, mes frères! le serment que j'ai prononcé « ce matin devant Dieu et devant le peuple, je le répète dans « ce lieu sacré; je maintiendrai, je défendrai la Constitution et « la liberté de toutes les forces de mon être, de tout mon bien, « de tout mon sang, de toute ma vie; prêt à vivre, prêt à mou- « rir pour la nation, pour la loi et pour le roi!..... Tous « mes efforts n'auront d'autre but que d'assurer le bien-être « et les droits de tous les citoyens! ce n'est qu'en faisant des « heureux que je le puis être moi-même! »

Et ce serment, qui sur beaucoup d'autres lèvres n'aurait été qu'une formule, le maire de Strasbourg l'a tenu dans son acception la plus littérale; il a donné son bonheur domestique, son bien et sa vie à son pays.

La première séance publique du nouveau conseil municipal n'eut lieu qu'un mois plus tard (le 19 avril); on avait employé cet intervalle à sonder le nouveau terrain, à scruter les dispositions individuelles des nouveaux conseillers qui se trouvèrent

tous d'accord par leurs tendances, et marchèrent comme un seul homme sous la bannière de leur chef électif. Celui-ci déploya, pendant les trente mois[1] qu'il passa dans cette haute et dangereuse position, une activité intelligente et un courage à toute épreuve. Dans ces années de transition entre l'ancien régime et l'établissement de la république, le chef municipal de Strasbourg étendait le cercle de son influence bien au delà des limites qui forment aujourd'hui le domaine d'un maire de grande ville. Ses attributions n'étaient pas nettement définies; l'intendance ayant cessé de fonctionner, il se trouva, par la force des choses, investi d'un pouvoir à peu près préfectoral, en correspondance directe et de tous les moments avec les autorités militaires et judiciaires de Strasbourg et du Bas-Rhin, avec les maires des communes rurales, avec les maires de plus d'une grande ville des départements voisins, avec des agents de toute nature à l'intérieur et à l'étranger. M. de Dietrich, maire de Strasbourg, était une véritable puissance. Il n'arrive que trop souvent que les hommes publics placés dans une position éminente sont écrasés par le fardeau des affaires et entraînés par le courant des événements; souvent aussi il se fait que des intelligences distinguées usent leurs forces dans des positions qui ne leur permettent point le libre jeu de toutes leurs facultés; c'est une coïncidence rare sur le domaine politique que celle d'une tâche complétement appropriée aux forces de l'ouvrier... M. de Dietrich fut de tous points l'homme de la circonstance; pendant deux ans et demi il maintint dans la ville de Strasbourg, au milieu d'un pays en combustion, l'alliance de l'ordre, des lois et du libre jeu de toutes les institutions; et s'il succomba en août 1792, c'est qu'il avait épuisé le système des concessions, et que, après la déchéance du roi constitutionnel, il ne pouvait, sans devenir infidèle à ses convictions les plus fortes, pactiser avec la ré-

1. M. de Dietrich est maire depuis le 18 mars 1790 jusqu'au 22 août 1792.

volte couronnée et avec la licence hypocrite, usurpant tous les attributs de la déesse de la liberté.

Mais je devance les événements; je n'atteindrai que trop tôt cette limite extrême où cessèrent les succès de Dietrich et où, par une loi fatale et universelle, commence pour lui la rude expiation de sa prospérité et de quelques distinctions passagères.

En ce moment, M. de Dietrich en était encore à sa lune de miel politique..... De tous les coins de l'Alsace, de Paris[1], de Suisse, d'Allemagne arrivaient des lettres de félicitations; on saluait le soleil levant, et ce concours inusité de témoignages flatteurs, au début de sa carrière publique, prouve à l'évidence à quel point les amis de la Constitution comptaient sur lui. M. Ramond de Carbonière lui recommande toutefois la fermeté, et M. de Flachslanden fait entendre, dès ce jour, des accents moins enthousiastes: « Il y a plus d'épines que de « roses sur la route que vous avez à suivre... La confiance que « j'ai en votre prudence est la seule chose qui me rassure... « La révolution n'est pas à beaucoup près achevée, il se pré- « pare de grands orages. » Puis il fait un tableau de la situation

---

1. Voici une lettre, que Lafayette lui écrivait à cette époque:

.... « Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser M. de Chaumont, mon aide de camp et mon ami, que j'ai chargé d'une lettre pour la garde nationale de Strasbourg, et qui vous porte en même temps une lettre du ministre du roi. M. de Chaumont causera avec vous sur tous les objets relatifs à la cause nationale. Votre correspondance avec M. de la Rochefoucauld et moi me ferait souhaiter bien vivement de causer avec vous; mais puisque nos occupations respectives nous retiennent à une grande distance l'un de l'autre, je pense que les conversations de M. de Ternan et de M. de Chaumont auront pu y suppléer. Vous êtes entouré d'obstacles et d'intrigues, mais votre patriotisme et vos talents en triompheront. Je serai toujours prêt à solliciter auprès de l'Assemblée nationale et du roi tout ce qui pourra faciliter vos travaux et déjouer les projets de vos ennemis.

« Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

« Paris, 10 juin 1790. Signé: LAFAYETTE. »

(fin de février 1790): «...Voilà les questions du jour, sans « doute exagérées, et suite nécessaire d'une révolution qui « nous procure d'ailleurs tant d'avantages, plus de roi, plus « d'armée, plus de marine, plus d'argent... nos grands faiseurs « ont au milieu de cette anarchie si désirée un vaste champ « pour exercer *in animâ vili.* » L'ironie était poignante. Dès ces premiers jours, M. de Dietrich entendait derrière son char d'ovation les chants de la satire.

Je ne dois point cacher que le jeune maire, d'ailleurs si prudent, fit un faux pas au début même de sa carrière; dans les premiers jours de janvier 1790, un club s'était établi à Strasbourg, à l'instar de ce qui se pratiquait alors dans toutes les communes de France. Cette réunion portait le titre très-rassurant des *Amis de la Constitution* et parlait d'abord conformément à cette enseigne. M. de Dietrich avait souffert qu'on l'affiliât à cette société; en cela il ne faisait aussi qu'imiter l'exemple de tous ses amis politiques, membres de la Constituante. Il eut lieu plus tard de se repentir amèrement de cette condescendance qui entravait ou compromettait les libres allures du magistrat municipal.

Quant à ses affaires personnelles, il dut, dès ce moment, renoncer à les suivre avec assiduité. Il était à peu près en permanence à la mairie et, magistrat populaire dans le vrai sens du mot, accessible, du matin au soir et fort avant dans la nuit, à toutes les réclamations, à tous les solliciteurs.

A moins de tenir en main la corne d'abondance, il ne pouvait suffire à tous les malheurs qui s'adressaient au « père de la cité; » il soulageait à son détriment, sans acception d'état ou de culte, les pétitionnaires les plus méritants; mais il creusait un abîme sous ses pas.

Une vieille et respectable dame, de ses amies, lui fait à ce sujet, dans une lettre pleine de bon sens prophétique, des reproches qui ont dû, sans l'ébranler, lui montrer au bord de l'horizon ce point noir devant lequel les yeux se ferment

volontiers, lorsque les pieds sont enchaînés et incapables d'éviter l'orage prochain... Je ne résiste point au désir de citer quelques passages de cette lettre familière qui révèle les graves soucis dont les caractères les plus forts et les plus élevés ne pouvaient se défendre aux approches des commotions de 1792 et 1793.

« ......Votre fils, mon cher enfant, sera le porteur de ma « lettre....; en le revoyant, sans vous, il m'a rappelé qu'à pa- « reil âge que lui et dans une circonstance bien douloureuse « et déchirante pour tous les deux (lorsque M. de Dietrich per- « dit sa mère encore jeune, à Paris), vous vous jetâtes dans mes « bras, en me demandant de vous servir de mère. Depuis ce « moment, vous m'êtes cher, le temps a fortifié mon sentiment « et le vôtre; j'espère qu'il me conduira au tombeau; j'ai peu « fait pour vous et j'ai reçu beaucoup de vous; vous m'avez « donné une fille charmante que je chéris, des petits enfants « dont l'aurore est brillante; je les aime, et quoique séparée « de vous tous, votre tendresse et celle que je vous porte me « soutiennent et me font supporter les amertumes dont ma vie « est remplie; mais je ne peux vous dissimuler plus longtemps « que vous me causez aussi de grandes angoisses; oui, mon « cher enfant, je vois avec douleur qu'en ne remplissant pas « les promesses que vous m'avez faites, vous vous mettez dans « une dépendance cruelle des circonstances, et cependant « vous avez bien éprouvé combien il est cruel d'en recevoir la « loi....

« Je sais que votre répugnance vous suggère beaucoup de « prétextes auxquels vous vous laissez aller; mais, mon enfant, « le moment viendra où vous vous reprocherez de vous être « laissé séduire par eux, et je parierais que, sans vous l'être « dit positivement, vous attendrez la seconde mairie pour faire « cette confession....

« La chose publique mérite bien votre attention; votre en- « thousiasme n'est pas tel que vous ne voyiez fort bien le péril

« qui nous menace; nous irons tant que nous aurons des capi-
« taux à manger, dont nous nous servons pour payer les inté-
« rêts. Voilà plus de 300 millions, des 400 du clergé, dépensés,
« sans qu'il y ait un sol de dettes de payé : la ville de Lyon
« vient de donner un terrible exemple, qui ne sera que trop
« suivi; les confédérés, qui sont ici, disent à qui veut l'entendre,
« que tout ira, tant qu'il ne sera pas question d'impôt; l'Assem-
« blée le sent si bien qu'elle ne veut pas l'établir, et qu'elle
« s'en tiendra à en poser les bases, et quand cela sera fait, elle
« n'aura rien de plus pressé que de s'en aller....

« Vous aurez votre part dans le malheur général qui arrivera
« dans deux ou trois ans au plus tard! » Quelle prédiction!
« Arrangez-vous donc, je vous en conjure, pour n'en pas avoir de
« personnels encore à supporter; la tâche qu'on aura alors sera
« assez forte à supporter; Necker, je crois, va nous quitter, on
« le laisse couler..... M. de Larochefoucault me demandait hier
« ce que produira sa retraite: Pas grande chose, lui dis-je,
« mais son successeur fera beaucoup, et si vous nous donnez
« l'évêque d'Autun, tout sera perdu. — Mais qui mettra-t-on là,
« sera-ce Dufresne? — Le choix sera bien plat, lui dis-je, il ne
« repoussera pas comme l'évêque, mais il n'attirera aucune
« confiance; Dufresne sera regardé comme un commis et pas
« autrement. — Mais, cependant, ajouta un autre, il est le seul
« qui connaisse les affaires. — M. Blondel opinait par cette rai-
« son fortement pour lui, et je me permis une comparaison
« qui leur fit effet : Oui, dis-je, c'est comme si on vous char-
« geait de faire la cuisine d'une grande maison, parce que vous
« avez acquis, par la tenue des livres, la connaissance de ce
« qu'il faut pour la faire. — On trouva ma comparaison juste
« et on revint à demander qui on mettrait là.... Dieu, le Père,
« dis-je, car il n'y a que lui qui puisse nous tirer d'affaire, s'il
« veut bien dire son *fiat lux*....

« .....Encore une fois, je vous conjure de mettre ordre à
« vos affaires; c'est la dernière fois que je vous en parle; je

« n'ai pas le droit de vous persécuter; si vous me refusez, « je resterai toujours votre mère, mais votre mère bien affli- « gée. »

Hélas! M. de Dietrich aurait-il voulu écouter et suivre ces conseils, il ne l'aurait pu : il avait des engagements d'honneur pris à la face du soleil et au pied des autels; il était sur une pente que l'on remonte difficilement et où l'on ne se sauve du ridicule de la chute que par l'exil ou la mort.

Dans ce moment, d'ailleurs, F. de Dietrich devait encore se trouver sous le charme des souvenirs les plus récents, et être trop enivré d'applaudissements pour prêter une oreille attentive et obéir aux sommations de son amie maternelle.

On venait de célébrer la fête de la fédération rhénane, et les nombreux témoignages qui nous restent de cette solennité s'accordent à la représenter comme une émouvante démonstration de patriotisme et d'enthousiasme républicain. Depuis soixante ans, tous les régimes qui se sont succédé en France ont si souvent usé et abusé du puissant levier des grandes fêtes, pour ébranler les masses et agir sur leur imagination, que nous sommes devenus à la fois indifférents et incrédules lorsque nous lisons le récit de grandes représentations nationales ou locales.

Je ne fatiguerai point mes lecteurs par la reproduction de tous les détails du programme officiel, qui avait appelé, le dimanche 13 juin 1790, dans la plaine des Bouchers, la population de Strasbourg, celle d'une partie de l'Alsace et du margraviat de Bade; je m'appliquerai plutôt à rechercher la signification politique de cette cérémonie et à rendre en quelques mots le rôle qu'y joua le magistrat éminent, dont l'administration fait en ce moment le sujet de mon récit.

Dans ces premiers jours de la révolution française, où la majorité de la nation semblait avoir bu à grands traits dans la coupe d'une toute-puissante enchanteresse, qui aurait promis le retour de l'âge d'or sur la terre, dans ces premiers jours

d'enivrement général, citoyens, gardes nationaux, soldats, éprouvaient le besoin de se voir, de s'entendre, de s'embrasser, de s'encourager à la poursuite de cette terre promise, véritable Eldorado, mirage séducteur qui fuyait à mesure qu'on croyait l'atteindre.... Des villes d'un certain rayon fixaient un jour où elles se rencontreraient par députation, sur un point donné, pour renouveler sur l'autel de la patrie (c'était alors la formule obligée) le serment *de vivre libre ou de mourir*. Mais ces phrases, qui nous semblent un peu vides aujourd'hui, ne l'étaient pas le moins du monde le lendemain de la prise de la Bastille, l'avant-veille de la levée de boucliers de toute l'Europe soulevée contre la France rajeunie; elles ne l'étaient pas pour des hommes convaincus, nullement désillusionnés, comme nous, sur toutes choses...... L'autel de gazon, élevé dans la plaine des Bouchers de Strasbourg, pour y recevoir, au pied de ses degrés, les gardes nationaux délégués de beaucoup de communes de l'Alsace, de la Lorraine, de la Franche-Comté et de la Bourgogne, cet autel était bien le symbole d'une fraternité sincère, d'une fusion de tous les intérêts moraux, politiques et sociaux. Les entreprises de bourse nous passionnent aujourd'hui à un degré pareil, et il n'y a peut-être pas lieu de nous en féliciter : car mieux vaut l'enthousiasme pour des biens même imaginaires, que l'adoration trop exclusive des intérêts matériels.

En juin 1790, cette fête de la fédération rhénane avait d'ailleurs un caractère spécial; c'était de la part de Strasbourg et de l'Alsace une profession de foi politique, un solennel démenti donné à des insinuations calomnieuses qui avaient montré les Alsaciens décidés à abandonner la cause de la France et à se confédérer avec les populations ultrarhénanes. On avait, comme il est plus d'une fois arrivé depuis, confondu à dessein l'amour que professe l'Alsacien pour ses institutions et ses traditions locales avec les sympathies politiques. Maintenant, la ville de Strasbourg et l'Alsace se déclaraient unies de cœur et de pen-

sée avec leurs voisins d'au delà des Vosges, et conviaient à ce spectacle, comme des hôtes chéris, les habitants de la rive droite, qui allaient faire dans leurs foyers la propagande des idées libérales émanées de la France.

L'organisation de la fête était partie de la municipalité. Le maire, qui avait passé une partie de sa vie à Paris, ne dédaignait pas une belle mise en scène; il savait, d'ailleurs, avec mesure et intelligence, remuer la fibre populaire et parler ce langage chaleureux qui émeut les grandes réunions. L'honneur de la journée lui appartint, et tous les yeux étaient fixés sur lui, lorsque, traversant l'immense carré que formaient les troupes de la garnison, la garde nationale de Strasbourg et les députations, il monta les degrés de l'autel, et prononça, d'une voix sonore, la formule sacramentelle de fidélité au roi, à la loi et à la nation.

La physionomie mâle et expressive de M. de Dietrich rayonnait de bonheur; et lorsque, quelques moments après, le détachement des « enfants de la patrie, » commandé par son jeune fils, s'approcha à son tour du tertre de gazon pour répéter le même serment, son cœur paternel dut être enivré par les acclamations qui partirent de la foule des spectateurs.

Mais ces moments de triomphe passager se payent toujours à un prix excessif; et la fiction, qui montre, planant dans les nuages, des génies envieux du bonheur des mortels, cette fiction personnifie la mélancolie qui surgit fatalement au milieu de la joie dans la tête du penseur.

Dès le mois de juillet, le maire de Strasbourg fut obligé d'intervenir dans une affaire très-grave et très-compliquée qui touchait la ville de Haguenau. J'ai déjà donné à entendre que, par la force des choses, dans ces temps de désorganisation sociale, où les pouvoirs n'étaient pas régulièrement limités et définis, M. de Dietrich se trouvait appelé plus d'une fois à donner des avis, des conseils, et à émettre des décisions sur

des faits litigieux qui ne relevaient nullement de son administration locale.

A Haguenau, la municipalité nouvellement instituée s'était trouvée en butte aux insultes et aux violences de la populace, agitée, on le croit, par la magistrature ancienne; car cette dernière, non-seulement avait dû céder la place, elle avait été poursuivie pour « non-reddition de comptes depuis 1785. » L'instigateur des désordres de juillet était un simple greffier de la mairie, nommé Westermann, qu'une partie de ses concitoyens envoya protester à Paris, auprès de l'Assemblée nationale, contre l'élection des autorités de Haguenau.

L'examen de ce litige fut déféré à la municipalité de Strasbourg, en d'autres termes, à M. de Dietrich, qui mit à faire instruire une affaire, qui ne le regardait qu'indirectement, son activité et son impartialité habituelles. Il recueillit, comme arbitre dans ces pénibles débats, un témoignage éclatant de gratitude. A la date du 9 novembre, tous les bourgeois notables faisant partie de la population de Haguenau, lui adressèrent une lettre ainsi conçue :

« C'est par le courrier d'hier que nous avons appris l'heureux « dénouement de nos affaires; le premier mouvement dont « nos cœurs étaient saisis s'est aussitôt porté vers vous, Mon« sieur; c'est à vos soins généreux, c'est à votre zèle vraiment « patriotique, que nous devons le triomphe dont nous jouis« sons; le calme, la tranquillité et l'heureuse harmonie, le tout « si essentiel pour le bonheur d'une ville et de ses habitants, « en naîtront indubitablement. Dans ces moments d'un doux « épanchement de nos cœurs, nous vous appelions notre père, « le restaurateur de notre liberté; agréez, Monsieur, ces qua« lifications, et celle de citoyen de notre ville, que nous allons « faire consigner dans les actes publics; elles sont les expres« sions faibles, mais fidèles, de nos âmes pénétrées; elles « doivent vous servir de gage de notre gratitude et entier dé-

« vouement, qui se propageront jusqu'à notre postérité la plus « reculée.

« Nous sommes avec respect,

« Monsieur,

« Vos très-humbles et très-obéissants serviteurs, « les citoyens actifs et chefs de différentes tribus « de la ville de Haguenau. »

(*Suivent les signatures.*)

L'un des anciens magistrats de Haguenau, M. de Vorstadt et M. de Pons, qui avait commandé la garnison lors des premières émeutes de juillet, adressèrent aussi à M. de Dietrich des lettres de félicitation et de remercîment.

Il avait été parfaitement assisté dans le cours de cette instruction par l'avocat général, M. Fischer, délégué par lui, sur les lieux, et par M. de Schwendt, qui avait présenté l'affaire dans son vrai jour auprès des comités de l'Assemblée nationale.

Westermann, qui paraît avoir été une espèce de bretteur de bas étage, fut arrêté à Paris et renvoyé à Strasbourg. Les lettres de M. de Broglie sont remplies d'allusions à cette affaire de Haguenau et relatent les démarches faites par les députés de la noblesse dans le but d'en hâter la solution.

Des troubles analogues s'étaient produits à Schlestadt contre la formation de la nouvelle municipalité; des commissaires strasbourgeois avaient été réclamés; l'ordre fut rétabli par eux et par l'intervention de la force armée.

Des difficultés embarrassantes surgissaient partout autour des autorités nouvelles. Les princes étrangers, qui avaient conservé, par le traité de Westphalie, leurs possessions en Alsace, protestaient contre les décrets de l'Assemblée constituante, qui les spoliaient de leurs droits historiques. Les Israélites réclamaient leur admission comme citoyens au sein de la nation régénérée; ils réclamaient au nom des droits de l'homme, et étaient repoussés au nom des intérêts matériels lésés par les marchés usuraires; les régiments en garnison dans les forte-

resses se révoltaient contre leurs officiers supérieurs, aristocrates de naissance et de conviction; le clergé, blessé dans sa conscience, jetait des cris de détresse; et la population des districts catholiques, habituée à obéir à l'influence de ses curés, se montrait rebelle à un gouvernement qui confisquait les biens des abbayes et exigeait des prêtres un serment incompatible avec leurs devoirs ecclésiastiques. Le cardinal de Rohan, mal famé comme homme, mais puissant comme prince de l'Église, agitait, de sa retraite d'Ettenheim, le clergé d'Alsace et les fidèles de son diocèse[1]. Le commerce, au milieu de la stagnation des affaires et du déclin de la confiance publique, portait ses plaintes devant les personnalités haut placées et influentes, à Strasbourg surtout, où la ville perdait par la seule abolition des droits féodaux, 52,000 fr. de ses revenus annuels, et 85,000 fr. par le reculement de la ligne des douanes de la frontière des Vosges à celle du Rhin. C'était un véritable pandémonium, un déchaînement de vents orageux de tous les coins de l'horizon, qui exigeait, de la part de ceux qui tenaient le gouvernail au milieu de la tourmente, un calme imperturbable, pour ne point aller à la dérive. Pendant une sédition militaire, dans les journées du 6 et du 7 août, M. de Dietrich se jeta tête baissée entre les régiments et reçut les félicitations les mieux senties de M. Victor de Broglie, qui était juge compétent en fait de courage.

Nous verrons, à mesure que se dérouleront les événements, quelle était l'attitude du maire dans ces conflits d'opinions, de prétentions, d'exigences violentes ou réactionnaires; et si l'on veut bien se rappeler qu'à la même époque la France entière était dans toutes ses parties livrée à la même tourmente, le calme relatif qui régnait à Strasbourg, grâce à la considération dont jouissait le maire, doit inspirer à l'observateur

1. Il envoya à M. de Dietrich un long mémoire, contenant le détail de ses griefs, et demandant que les choses fussent remises dans l'état où elles se trouvaient antérieurement au 4 août 1789.

impartial une véritable sympathie pour le fonctionnaire qui remplissait son devoir, sans autre espoir de récompense que le témoignage de sa conscience et de quelques amis.

Dans le cours de 1790 il exerçait encore une souveraine autorité sur le club des Amis de la Constitution; il parvint à l'aide de cette société, qui avait des ramifications dans toutes les classes, à maintenir l'ordre matériel, quoique des pamphlets incendiaires eussent été distribués dans les casernes pour ameuter de nouveau la garnison. Les libelles furent livrés au bourreau.

Dietrich, dans le courant de la même année, avait dirigé l'organisation des nouvelles administrations de districts et du département; le changement dans la constitution judiciaire du pays exigeait aussi de sa part une action directe. Il avait, dans les premiers temps, cumulé, avec ses fonctions à la mairie, celles des justices de paix extra muros. Cette anomalie, qui doublait son fardeau, cessa, lorsqu'au 12 novembre 1790 il put opérer la clôture des anciens tribunaux. Alors s'arrêta pour toujours ce rouage compliqué qui faisait de Strasbourg, par exemple, le siége prévôtal de la maréchaussée, du directoire de la noblesse, de l'officialité épiscopale, du tribunal universitaire, du greffe de tous les bailliages (du tribunal matrimonial) et de leur tribunal d'appel.

Lors de l'installation du nouveau tribunal de district, siégeant à Strasbourg, le maire, après avoir félicité la commune d'être délivrée des fonctions judiciaires, s'adressa en ces termes à ses concitoyens : « Soyez satisfaits, citoyens; méditez « avec reconnaissance sur les rapports actuels des différents « pouvoirs.... les attributions, les *committimus*, les juridictions « privilégiées ménageaient aux individus autant d'exceptions « aux lois générales; le citoyen ne s'intéressait qu'au maintien « de ces exceptions qui lui étaient utiles; il ne s'inquiétait pas « si la chose publique souffrait, ou si son voisin était opprimé. « Mais ne jetons pas un regard affligeant sur le passé; aujour-

« d'hui nous sommes tous soumis à la même loi, tous égaux « devant elle; les ministres, autrefois si redoutables, comme « le citoyen le moins puissant, les membres des départements « comme ceux des moindres municipalités; les évêques comme « les sous-diacres; le maréchal de France comme le soldat; le « juge supérieur comme le juge de paix: tous, sans exception et « réciproquement, dépendent des pouvoirs attribués à chacun « de ses corps; tous doivent être soumis au même tribunal de « justice, tous doivent à ses jugements respect et obéissance. »

Il ne fallait rien moins que ces admirables conquêtes du bon sens et de l'équité, qui sont la gloire du mouvement de 1789, pour réconcilier l'esprit avec une situation anormale et pour calmer les appréhensions qui voyaient dans un avenir prochain tous les malheurs à la fois fondre sur la France. Les principales causes de l'agitation qui régnait en Alsace et à Strasbourg, pendant les années qui précèdent les journées de septembre 1792 et la Terreur, résidaient dans l'exécution du décret sur le clergé, et dans le rassemblement des émigrés sur les frontières.

Si les patriotes étaient exaspérés par le voisinage inquiétant de ces derniers, les fidèles catholiques voyaient une atteinte portée à la liberté de conscience et à des droits consacrés, dans l'introduction d'un clergé constitutionnel et dans la vente des biens de mainmorte. De ce moment, la position d'un maire de Strasbourg, chargé de faire exécuter les décrets contre les prêtres réfractaires, aimés de leurs ouailles, approuvés en cour de Rome, devenait difficile; elle l'était d'autant plus que ce magistrat appartenait à un culte dissident [1].

---

1. La position de M. de Dietrich eût été, en effet, plus nette et plus facile, s'il n'avait, en sa qualité de protestant, inspiré des appréhensions aux deux fractions du clergé catholique.

La question de l'université et du traitement du clergé protestant occupa aussi M. de Dietrich; sa correspondance avec M. de Broglie touche à cette question délicate et complexe. Je résiste, parce que les bornes de cette

Les instructions et les mandements (23 et 28 novembre) de l'évêque de Strasbourg appelaient ouvertement le clergé et les fidèles à résister au décret du 12 juillet 1790; il n'y avait plus à hésiter; la municipalité, à moins de quitter la place, se vit obligée de défendre la lecture de la circulaire épiscopale dans les églises; le directoire du département, qui renfermait plus d'éléments aristocratiques, hésita un instant, puis il suivit cet exemple. Une surveillance active fut exercée sur les bords du Rhin pour empêcher l'introduction des brochures qui venaient d'Ettenheim; mais ces mesures ne prévinrent pas toute espèce de démonstration; lorsque, dans les premiers jours de janvier 1791, on se préparait à transporter aux archives départementales les documents provenant du chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux, une résistance assez vive fut opposée à cet acte dans l'église même; la garde nationale dut intervenir pour opérer ce transfèrement. Quelques jours plus tard (le 10 janvier) il y eut un mouvement dans la cathédrale à l'occasion de la clôture du chœur; un club catholique se réunit sous le patronage du professeur Dietrich dans le séminaire et protesta contre l'exécution des décrets. Il fallut en venir à la clôture de cette réunion. Les paysans des villages catholiques, aux environs de Strasbourg, étaient vivement agités, tandis que les villages protestants des anciens bailliages de la ville offraient d'accourir au secours de la municipalité. Le 23 janvier avait été fixé pour la prestation du serment du

note me commandent cette réserve, je résiste au désir de donner des extraits des lettres de M. de Broglie, qui sont remplies des preuves de l'intérêt qu'il donne aux affaires d'Alsace, et qui, dans les matières de culte, respirent une sage tolérance. — Comme représentant de la noblesse, M. de Broglie fait de vains efforts pour sauver, je ne dirai pas les priviléges, mais une partie de la position des seigneurs alsaciens. Lorsqu'il a échoué, il écrit une lettre désolée à son ami le maire, car il sait bien que cette non-réussite va le brouiller avec l'aristocratie de l'Est. — Quant à la vente des biens nationaux, il insiste sur la nécessité de l'activer; il voit le succès de la révolution dans l'exécution de cette mesure politique.

clergé ; une petite minorité fit cet acte de soumission. La situation parut assez grave à l'Assemblée constituante de Paris, pour envoyer des commissaires royaux (Matthieu Dumas, Hérault de Séchelles et Foissey) qui approuvèrent, au surplus, la mesure adoptée par le maire et prononcèrent la révocation du directoire du département, dont le dévouement à la cause constitutionnelle n'était pas suffisamment avéré. M. de Dietrich fit des tentatives de conciliation auprès du cardinal de Rohan lui-même, mais cet échange de lettres devait ne pas aboutir à un résultat satisfaisant; le cardinal-évêque persévéra dans sa manière de voir et se félicita de ce que la majeure partie du clergé était restée fidèle à son devoir (28 janvier 1791).

Le 6 mars était le grand jour fixé pour l'élection de l'évêque constitutionnel ; M. de Schwendt avait discuté, dans une correspondance confidentielle avec M. de Dietrich, le choix d'un candidat et conseillé de jeter les yeux sur l'abbé de Marmoutier ou celui d'Ébersmünster. On ne tint point compte de cet avis. Quatre cents électeurs procédèrent à l'acte inusité qui devait produire au sein du corps clérical et des croyants une exaspération indicible.

L'abbé Brendel, qui avait prêté le serment voulu par la loi, fut nommé évêque de Strasbourg. On assure, quelque incroyable que paraisse le fait, que des électeurs protestants furent trouvés au nombre des votants! C'était plus qu'il n'en fallait pour imprimer au nouveau prélat un stigmate indélébile; il était décrié, avant son entrée en fonctions, comme évêque luthérien, et matériellement menacé. Les commissaires du roi se virent obligés de le couvrir de leur protection et de l'abriter dans leur hôtel. Dans la cathédrale même il fut gravement insulté par l'ancien curé de Saint-Laurent, lorsqu'il se préparait à officier pour la première fois. A Strasbourg, la vigilance du maire prévint de plus grands troubles; mais à la campagne, où l'action de l'autorité ne pouvait se multiplier, l'installation des curés constitutionnels donna lieu à des dés-

ordres qui dégénérèrent quelques mois plus tard, à Obernai, en véritable émeute que la garde nationale de Strasbourg comprima violemment et non sans commettre des excès répréhensibles.

Les esprits honnêtes et modérés gémirent de ces tristes incidents; ils devaient peut-être, dès ce moment, perdre confiance dans le succès absolu de l'Assemblée nationale, puisqu'elle ne reculait pas devant les moyens de rigueur sur le domaine inviolable de la conscience. Le maire de Strasbourg, qui avait inscrit sur sa bannière officielle et au fond de son cœur les principes de la tolérance, fut sans aucun doute profondément ému; mais il subissait ici la loi de sa position.

Cependant il ménage autant que possible de justes susceptibilités; il se retranche derrière les commissaires du roi, qui, dans une proclamation adressée le 18 mars 1791 aux Français habitant le département du Bas-Rhin, font un peu de théologie déclamatoire pour défendre l'élection de l'évêque Brendel, « de ce pasteur, digne des premiers siècles du christianisme « par ses vertus, et des beaux jours de l'Église par ses lumières; « nouvel Ambroise qui, demandé à la fois par deux religions, « comme le citoyen le plus désirable pour la tranquillité com- « mune, a paru confondre un instant tous les cultes dans des « acclamations universelles.....

« Nourri par une longue étude de la saine et antique doc- « trine, il vous dira que, si l'on conteste au peuple le fait « d'avoir jamais nommé les évêques, c'est une erreur contre « laquelle déposent tous les monuments de l'histoire.... il vous « dira que l'excommunication ne peut être lancée par un évêque « déchu de sa juridiction; il vous dira, enfin, que les censures « iniques ne lient point devant Dieu et que, suivant la pensée « des Pères de l'Église, celui-là se retranche lui-même de « la communion qui en retranche injustement ses frères. » (Lettre 75 de saint Firmilien à saint Cyprien.)

Si Fréderic de Dietrich a dû se voiler la tête en face de

maux auxquels il n'y avait pas de remède, ou si, pour lutter avec les graves mouvements résultant de la retraite ou de l'abstention de l'ancien clergé, il consentit à admettre à Strasbourg quelques prêtres étrangers, auxiliaires dangereux et compromettants, il déploya sur un autre terrain une vigilance, une énergie louable et qui fut couronnée de plein succès. J'entends parler des mesures adoptées partout à l'endroit des émigrés, et en face de l'étranger qui commençait à menacer la France.

Déjà dans les premiers mois de 1791, l'armée de Condé se formait sur la frontière et projetait d'envahir la France en passant clandestinement le Rhin à Marckolsheim et Rhinau, pour marcher par Rosheim, Obernai, et pénétrer par le val de Bruche en Lorraine. Le maire de Strasbourg, averti par des agents zélés et intelligents, surveilla ces plans, moins insensés qu'on ne le dirait de prime abord; il les déjoua.

A Bâle, son beau-frère, le chancelier, le tenait au courant de toutes les démarches des émigrés, du chapitre d'Arlesheim et de l'évêque de Bâle, alors en résidence à Porentruy. Cette curieuse correspondance montre la trame ourdie dès ce moment contre le génie révolutionnaire de la France et les forces occultes rassemblées pour étouffer dans son berceau le jeune Titan qui allait troubler le repos de l'Olympe monarchique. Bâle était le théâtre où se nouaient beaucoup d'intrigues; le grand conseil était divisé d'opinion, et dans une circonstance assez grave ce fut le beau-frère de Dietrich qui fit pencher la balance du côté du parti français. L'évêque de Bâle avait demandé passage sur le territoire du canton de Bâle et, au besoin, à travers le chef-lieu, pour des troupes autrichiennes, sous prétexte de comprimer à Porentruy les velléités de révolte qui se manifestaient dans ces parages. On ne pouvait se tromper sur l'immense portée de cette mesure, si elle avait été adoptée par le gouvernement cantonal. Sans parler de la première infraction flagrante au principe de la neutralité suisse,

il était évident que les troupes de l'empereur Léopold, fort mal disposé pour l'Assemblée constituante, formeraient dans le pays de Porentruy et de Delle le noyau d'une armée d'invasion qui menacerait à la fois la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace.

Berne, Soleure et Lucerne engageaient la magistrature de Bâle à se rendre au vœu de l'évêque, organe de l'empire germanique; le Conseil de Zurich était partagé d'avis, mais conseillait, à une faible majorité, de céder. « Il est prouvé, écrit le « chancelier à son beau-frère Dietrich à la date du 6 février, il « est prouvé que, si l'on ne prend des précautions, l'aigle im- « périale sera arborée à Porentruy; ce que l'évêque obtiendra, « le comte de Montbéliard (le duc de Wurtemberg) le deman- « dera aussi. Quatre compagnies en attireront d'autres, et vous « aurez là un noyau de contre-révolutionnaires, un centre de « ralliement pour les émigrés qui remplissent nos contrées et « pour les mécontents de l'intérieur. »... Puis, quelques jours plus tard, il le rassure: « Non-seulement le passage n'a pas été « accordé, mais tout annonce qu'on le refusera énergiquement. « On voulait nous arracher par surprise un consentement fu- « neste. Les aristocrates de l'évêché et le résident impérial « sont alarmés de ce que ce coup ait manqué. Les parties cor- « respondantes du plan total auront été mises en jeu sans effet. « L'insurrection de Colmar, les adresses incendiaires, les émi- « grés rassemblés de l'autre côté du Rhin, toutes ces disposi- « tions sont à présent comme non avenues.

« J'ai été hier au concert... d'un amas d'étrangers, la salle « était remplie... Italiens, Parisiens, Alsaciens, Francs-Comtois, « épiscopaux, il fallait voir leur intimité, leurs rassemblements, « leurs entretiens mystérieux... Les triumvirs de cette horde « sont Mirabeau-Tonneau (le vicomte), Montjoie de Veaufray et « le comte d'Allamand. Ce Mirabeau restera encore quelque « temps ici. Il formera un des anneaux de la grande chaîne « que Condé tend autour de la France. Il y a quelquefois aux

« *Trois Rois*, à la table d'hôte, jusqu'à quarante émigrés « leurs propos font frémir; il y a même danger à y dîner. »

Dans une lettre du 18 février 1791, le chancelier bâlois raconte comment, de haute lutte, il a obtenu le renvoi des émigrés les plus influents. « Le vicomte de Mirabeau, avant « d'obéir au décret qui l'éloignait d'ici, doit avoir menacé « notre État en général et moi en particulier de son illustre « vengeance. J'aime à croire qu'on l'a calomnié, car cela ren- « drait son parti bien méprisable à mes yeux. Lui et d'autres « émigrants se sont rendus à Lœrrach, bourg du margrave à « deux lieues d'ici. J'ignore s'ils y sont encore. En attendant, « nous avons lieu de croire que ces preux chevaliers nous ont « déjà fait sentir, à la manière de leurs ancêtres du moyen « âge, les effets de leur noble courroux. La maison de notre « bailli de Riehen, village qui nous appartient au delà du « Rhin, entre notre ville et Lœrrach, a été pillée et abîmée « dans la nuit de mardi à mercredi. Mais il s'en faut bien que « cela nous ait intimidés, car le mercredi matin, jour fixé pour « décréter sur les mesures à prendre relativement aux aristo- « crates logés dans des maisons particulières, il a été décidé : « 1° Qu'on déclarerait à M. le comte Montjoie de Veaufray « (c'est l'ex-député) qu'il ait à nous quitter dans le courant de « cette semaine, pour sa propre sûreté et pour tranquilliser « notre bourgeoisie; 2° qu'on ferait dire à Mme de Pont (de « Nancy) qu'elle doit avant six ou huit jours s'éloigner de « notre ville et canton; 3° qu'on insinuerait à tous les étran- « gers logés dans des maisons particulières (ou chez des par- « ticuliers), qu'on attend d'eux qu'ils se comporteront avec « toute la circonspection possible et qu'ils ne fréquenteront ni « ne recevront chez eux d'autres étrangers. — Le renvoi de « Montjoie est ce qui a coûté le plus de peine à obtenir. Il est « parent de Metternich, de toute la coterie chapitrale de l'évê- « ché, de l'Alsace, de l'Autriche antérieure; il est en liaison « avec plusieurs nobles de quelques cantons aristocratiques; il

« avait adopté le ton fier et décisif de l'arrogance et de la « contre-révolution immanquable; il avait fait (à ce que j'ai « lieu de supposer) plusieurs fausses confidences. Enfin 15 voix « pour le garder et 15 voix pour le renvoyer. C'était à moi à « décider. Je voyais des yeux menaçants tournés vers moi. Un « morne silence régnait dans la salle. Je prie le Conseil de « garder le silence sur nos délibérations, et je prononce que « M... sera renvoyé dans le courant de la semaine. Sur-le-« champ un de nos oligarques s'écrie que cette décision me-« nace notre État et la Suisse des plus grands malheurs; mais « je lui impose silence et déclare que je ne révoquerai pas ma « décision.

« Le margrave a purgé ses États (du moins dans nos con-« trées) des enrôleurs et enrôlés. L'Autriche, assure-t-on, en « fera autant. Cependant je ne m'y fie pas, d'autant que les « chefs ne sont pas compris dans cette dénomination d'enrô-« leurs et enrôlés. Un Greiffeneck, membre de la régence de « Fribourg en Brisgau, est ici depuis dix à douze jours. Sans « lettres de créance pour le gouvernement, il n'en fait pas « moins des visites à nos oligarques pour nous engager à per-« mettre le passage des troupes impériales..... Berne a eu « l'indignité de nous reprocher d'avoir refusé le passage et « surtout d'avoir écrit au roi de France, au département du « Haut-Rhin et au général d'Affry. Ce canton a fait plus. Il a « écrit au susdit Greiffeneck qu'il aurait vu ce passage avec « plaisir. Les intrigues de ce canton ont fait que Soleure et « Lucerne, tout en approuvant nos motifs, n'ont pas laissé que « de nous faire entrevoir qu'ils l'eussent désiré..... On se plaint « de Berne ouvertement; on les appelle de mauvais Suisses, « qui nous sacrifieraient, qui se remettraient sous le joug de « l'Empire, pourvu qu'ils écartent le danger d'une révolution « dans leur canton. J'insiste sur l'inviolabilité de notre terri-« toire et dis que, si les Bernois veulent le passage, ils n'ont « qu'à l'accorder sur leur territoire et sur celui de Soleure.

« Mais gare alors pour le pays de Vaud qui touche à Versoy et « au pays de Gex.

« Qu'il arrive au reste ce qui voudra; j'ai obtenu mon but. « L'invasion du 4 février a manqué. Vous avez eu le temps de « vous mettre en mesure... L'évêque a demandé aux cantons « de Berne, Bâle et Soleure six députés pour l'aider de leurs « conseils et rétablir la sûreté dans son pays. Les nôtres ont « été nommés hier après dîner et ils partiront demain matin. « Un parti voulait me députer, l'autre s'y est opposé par la « raison (à ce qu'il était facile de comprendre) que ma pré- « sence n'inspirerait pas de la confiance à l'évêque et en inspi- « rerait trop aux sujets.....

« .....Je crains fort que la Prusse ne veuille réduire l'em- « pereur à diviser ses forces. C'est encore une idée vague, « mais que je vais suivre pour y rapporter les divers détails « des événements qui se préparent. Il est certain que le cha- « pitre d'Arlesheim a toujours fait grand bruit de la protection « du roi de Prusse; que les chefs du canton de Berne sont « très-fiers de l'ordre de l'Aigle noire, dont il les a décorés; « qu'ils ont, à cause de Neufchâtel, d'étroites liaisons avec lui; « que, si l'empereur peut passer sur terres suisses, le roi de « Prusse en pourra faire autant pour se rendre à Neufchâtel. »

J'ai cru pouvoir, sans fatiguer mes lecteurs, donner presque en entier le texte de ce curieux rapport politique envoyé sous forme de lettre familière et intime; il peint fidèlement, ce me semble, les dangers qui menaçaient dès lors la frontière française de l'Est.

La société constitutionnelle de Strasbourg se plaignait, avec vivacité, des mauvais traitements que subissaient les Alsaciens, lorsque, pour affaires ou tournées de plaisir, ils avaient le malheur de franchir le Rhin; et M. de Schwendt écrit à M. de Dietrich vers la fin d'avril : « Les événements qui se passent « ici depuis huit jours ont fort échauffé les aristocrates; plu- « sieurs sont partis et, sans aucun doute, ils sont allés joindre

« les fugitifs dans vos environs; surveillez bien les passagers, « il vous en viendra de temps à autre à Strasbourg sous des « noms et des costumes déguisés, pour connaître votre inté- « rieur, l'esprit de la garnison et celui des officiers. »

La fuite du roi, en juin 1791, et son arrestation à Varennes produisit à Strasbourg une vive agitation. Il fallut, pour la combattre, prendre des mesures de salut public et réprimer une démonstration populaire. Des mannequins représentant MM. de Klinglin et de Bouillé furent portés sur la place d'Armes et brûlés par les gamins des rues. A cette époque, le général Klinglin avait perdu toute sa popularité factice et n'était plus à Strasbourg. M. de Dietrich avait eu soin de le faire remplacer par le général Gelb; et maintenant il s'agissait de rassurer la frontière et le maréchal Luckner, qui inspirait toute confiance, vint prendre (le 17 août) le commandement de l'armée du Rhin.

Les premiers mois qui suivirent l'incident funeste de Varennes furent pour le maire de Strasbourg l'une des époques de la plus étonnante activité. Il contribua, pour une bonne part, à l'armement de la frontière du Rhin, en mettant la garde nationale sur le pied de guerre et en faisant un appel à la jeunesse pour former un corps de volontaires. Trois cents jeunes gens des premières familles de Strasbourg s'empressèrent de s'enrôler à sa voix. Plus d'un maire de l'Alsace rurale s'adressait à lui pour avis et conseil. Il entretient une curieuse correspondance avec le maire de Neuf-Brisach, qui le tient bien au courant du mouvement à l'intérieur et à l'extérieur et fait des démonstrations de patriotisme un peu burlesques; c'est, au milieu du grand drame qui se joue, la comédie ou la farce obligée, car les événements les plus austères présentent un revers de médaille. « Ces messieurs, écrit-il vers la fin de « juillet 1791, en parlant des émigrés à Brisach et à Fribourg, « ces messieurs ont reçu *beaucoup d'arjant* (*sic*). Colmar est le « siége de tous les aristocrates et prêtres réfractaires; tout le

« *vinioble* (*sic*) a les yeux fixés sur Colmar, et ce *vinioble* est « le fanatique... Il a fait brûler en effigie, sur la grande place, « par les mains de Chamcoquin (*sic*), à défaut du bourreau, « l'imprimé du serment des officiers à l'armée du traître « Bouillé. »

Les nombreux pétitionnaires nobles et citoyens roturiers qui s'adressent au maire de Strasbourg ne savent pas beaucoup mieux l'orthographe française que le docteur magistrat de Neuf-Brisach; ils ont dû dérider le front soucieux de M. de Dietrich les jours où ils ne l'impatientaient pas. Mme Streitt d'Immendingen demande un passe-port pour le Palatinat; elle à eu le quignon (*sic*) de ne pas être reçue par M. le maire à l'hôtel de ville... M. de Kirchheim (il signe Kirchheim) fait des protestations de dévouement à la liberté; il n'aime que Dieu et sa patrie; il veut être employé, coûte que coûte, dans l'entreprise la plus périlleuse du monde : « il donne sa vie pour cage « (*sic*), il demande que le maire fasse d'un homme malheureux « un citoyen heureux; il veut donner au maire le nom de libé« rateur! » Mme de Klinglin lui recommande le précepteur de son fils; c'était autour du pouvoir municipal, en 1791, au petit pied, le même concours de lâchetés triviales que l'on voit à toutes les époques se produire près des hommes influents à quelque titre que ce soit.

L'une des grandes préoccupations du maire de Strasbourg à cette époque, c'était la question du numéraire. Un décret de l'Assemblée constituante en prohibait l'exportation et donnait lieu sur les frontières à des tracas incessants, à des réclamations journalières, à des cas exceptionnels qu'il fallait apprécier en assumant souvent une grave responsabilité pour enfreindre la règle impitoyable.

M. de Mackau, le ministre de France à Stuttgart, se plaint lorsque ses fonds n'arrivent pas;..... des maisons de Bâle qui ont fait vendre de bonne foi de nombreuses marchandises à la foire de Saint-Jean à Strasbourg, ne peuvent en emporter le

produit et présentent leurs doléances... Des malentendus ou des applications stupides de la loi compliquent une question déjà si délicate..... Ainsi la municipalité de Ligny arrête des fonds considérables qui sont envoyés de Paris à une maison de banque de Strasbourg pour le payement des troupes; et le maire est obligé d'écrire à son collègue lorrain pour lui expliquer doucement que l'on pouvait pécher par excès de zèle... Un capitaine, en garnison à Haguenau, demande impérieusement la mise en liberté d'un sellier de Huningue, arrêté à Strasbourg comme porteur d'une somme de quelques milliers de francs qui appartient à ce militaire... Puis la municipalité de la même ville réclame la mise en liberté du courrier de la malle de Huningue.

Je multiplierais des citations de lettres pareilles, accumulées quelquefois sur un seul et même jour, sans compter celles qui ont dû se perdre dans les soixante-cinq ans écoulés depuis cette époque de luttes et de désastres. Le maire de Strasbourg, en un mot, était harcelé par ses amis et ses ennemis; il suffisait à tout par un travail opiniâtre qui ne se donne pas un jour de relâche et qui peut à la rigueur se soutenir au milieu de la surexcitation fiévreuse des grands événements. J'ai déjà dit ce qui se préparait le long du Rhin et en Suisse. Sur la frontière du Luxembourg le même danger menaçait. Le maire de Thionville écrit à la fin de juillet à M. de Dietrich que les émigrés réunis aux Prussiens sont prêts à fondre sur la France, et que les bourgeois de Thionville travaillent nuit et jour aux fortifications[1]. «La contre-révolution nous sapera par la misère, « dit-il, et forcera la pauvre classe d'égorger les aristocrates « et les patriotes qui ont quelque chose à perdre. Veillons et « soutenons-nous, mon cher confrère, car nous sommes trahis.»

1. A Strasbourg, la population avait, sur l'appel de la municipalité, démoli les *forts blancs* et *forts de Pierres*, qui étaient considérés comme les bastilles de la ville.

Puis ces cris d'alarmes sont interrompus par de bonnes nouvelles. M. de Schwendt lui annonce que l'Assemblée vient de décréter l'inviolabilité du roi (15 juillet), en ajoutant avec une naïve complaisance: «Les têtes couronnées de l'Europe doi« vent être contentes de nous!» Je ne doute pas que M. de Dietrich, plus clairvoyant que son ami le député, n'ait parfaitement jugé la satisfaction qu'éprouvaient les souverains allemands! Il ne ralentit en rien ses préparatifs de défense, et, il faut le dire à l'honneur de la majorité de ses concitoyens, on lui rendait pleine et entière justice. Rien de plus significatif sous ce rapport qu'un simple extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du Bas-Rhin qui venait, le 29 août, de nommer les députés pour la nouvelle assemblée législative. «Un membre, « y est-il dit, donne lecture d'une déclaration signée par un « grand nombre d'électeurs et portant en substance que, re« connaissant les services signalés que F. Dietrich, maire de « Strasbourg, a rendus à la patrie et au département du Bas« Rhin par sa prudence, son patriotisme, son amour pour la « Constitution, et *par sa fermeté mâle et inébranlable,* ils n'au« raient pas un désir plus vif que celui de le députer, de pré« férence à tout autre, à la première assemblée législative; « mais que, le regardant comme le principal soutien de la « Constitution et le conservateur de la tranquillité publique, « ils *n'avaient pas voulu* l'éloigner d'une contrée qui ne pou« vait pas encore se passer de ses services.»

Le diplôme de civisme qui le retenait dans sa ville natale par des liens d'amour et de confiance, lui fut porté par une députation d'électeurs et envoyé ensuite par extrait, couvert de quelques centaines de signatures, à l'Assemblée nationale et à tous les électeurs du royaume. A la date du 2 octobre, son ami Briche peut lui mander de Paris que l'Assemblée constituante, avant de se réparer, avait entendu la lecture de cet extrait, et que le témoignage éclatant donné au maire d'une grande ville frontière avait été couvert d'applaudissements.

Il recueillait, en ce moment encore et coup sur coup, la récompense des efforts appliqués depuis plus de deux ans au service de Strasbourg. Lorsque, le 25 septembre, on célébra dans le Bas-Rhin l'acceptation de la nouvelle Constitution par le roi, une députation de dames vint, après le *Te Deum,* offrir au maire une couronne civique.

M. de Dietrich déclina cet honneur, déposa la couronne sur un exemplaire de la Constitution et dit, avec son sourire le plus gracieux, au cercle charmant qui l'entourait : « Je n'ai « fait que mon devoir; la satisfaction de mes concitoyens est « ma plus belle récompense; s'ils sont heureux, ils le doivent « à la Constitution; je crois répondre à leurs intentions en cou- « ronnant notre nouveau code d'alliance de ces feuilles de « chêne offertes par vos mains. »

Après la cérémonie religieuse et militaire, un dîner fut servi aux orphelins, aux enfants trouvés, aux vieillards de la maison des pauvres sur la terrasse de l'ancien château épiscopal, transformé en maison de ville. Le maire, sa femme, les dames de Strasbourg, les officiers municipaux, les notables servirent les mets spartiates de cette table républicaine. A ne voir que la surface des choses, toutes les opinions semblaient, ce jour-là, fondues en un seul et même sentiment patriotique. On se rappelle qu'à Paris aussi les fêtes de la Constitution avaient fait trêve à l'agitation des discordes civiles. Mais c'était la dernière lueur de cette aurore de 1789, saluée par tant de vœux et tant d'espérances. A Strasbourg comme à Paris, les difficultés de la situation grandissaient chaque jour. A côté et au-dessus des amis de l'ordre et des lois, qui voulaient sincèrement la Constitution *avec le roi*, des fauteurs d'anarchie travaillaient à rendre impossible l'exécution même transitoire de cette charte vilipendée dès son origine. Au mois d'octobre déjà, le vicaire général de l'évêque constitutionnel de Strasbourg signale au maire le danger de l'enseignement donné par Euloge Schneider au séminaire, la connivence de l'évêque Brendel avec ce fou-

gueux professeur et les doctrines détestables répandues par la feuille de Kammerer.

Il faudrait avoir vécu dans l'intimité de M. de Dietrich, à l'époque même dont je parle, pour savoir jusqu'à quel point il était troublé ou non par des renseignements de cette nature. Dans son compte rendu, présenté au conseil général de la commune, le 24 novembre 1791, sur les travaux de la municipalité en 1790 et 1791, rien ne trahit, même de loin, une appréhension sérieuse; c'est le rapport d'un fonctionnaire qui a traversé des temps difficiles, mais qui s'efforce de convaincre ses administrés qu'on touche à des temps plus calmes. En passant en revue les affaires de police, de finances, de domaines, de travaux publics, traitées à la mairie, il fait ressortir, avec quelque complaisance, l'assiduité du maire et de ses aides, pour maîtriser le courant de chaque jour; il se félicite d'avoir fait démolir la tour aux questions, le gibet et les armoiries, mais sans vouloir pressentir l'instrument de supplice qui allait se dresser à la place des tortures féodales, ni les insolences démocratiques qui se pavaneraient à la place des armoiries inoffensives. Il venait de recevoir, d'ailleurs, une nouvelle ovation à l'occasion de sa réélection à la mairie : sur 5,000 votants, 4,000 lui avaient été favorables. Le substitut du procureur de la commune lui offrit, au nom de la bourgeoisie, une médaille d'or représentant un aigle qui prend son essor vers le soleil, et sur le revers, la ville de Strasbourg sous les traits de Minerve, présentant au maire une couronne civique, avec cet exergue : *A Dietrich, premier maire de Strasbourg.* De semblables témoignages devaient, sinon enivrer, du moins rassurer Dietrich sur l'avenir de sa carrière administrative. Il croyait devoir compter sur le concours des bons citoyens, n'ayant pas encore fait l'expérience de leur pusillanimité; car, en général, les études historiques n'instruisent qu'autant que les faits personnels et contemporains sont venus les éclairer et leur donner une consécration dernière. Si F. de Dietrich

croyait, dans les derniers mois de 1791, à un danger sérieux, il le voyait au delà du Rhin, où la légion noire des émigrés formait un corps de 23,000 hommes; il le voyait dans les protestations de l'Empire germanique contre la dépossession des princes allemands, *dynastes alsaciens*[1], et dans la déclaration de l'empereur Léopold II, qui confirmait les recès de l'Empire (10 décembre 1791). Mais notre armée, commandée par Luckner, comptait 35,000 hommes; mais M. de Narbonne, le ministre de la guerre, qui venait de visiter Strasbourg, rendait, le 1er janvier 1792, bon témoignage à Paris de notre attitude: « L'activité du maréchal Luckner, sa vigilance, son patriotisme, « et les talents du maire garantissent la sécurité de cette place « forte. »

Ainsi cette année néfaste de 1792 s'était encore ouverte, pour Dietrich, sous d'heureux auspices; il avait reçu, le 1er de l'an, de loin et de près, de nombreuses lettres de félicitation; le commissaire des guerres, Mathieu-Faviers, lui écrivait de Toulon, que le seul moyen de multiplier les partisans de la Constitution, serait d'établir partout des municipalités pareilles à celle de Strasbourg, en ajoutant : « Mais où trouver des « maires comme celui qui n'a pas son pareil?.... » Tous ses amis de Paris, sans exception, lui mandent, pendant les premiers mois de 1792, qu'on le désigne pour le ministère de l'intérieur, sans le féliciter, au surplus, de cette éventualité, qui, dans ces temps de crise révolutionnaire, ne lui vaudrait, pour tout profit et tout honneur, que d'être en butte aux traits de la calomnie. A Strasbourg, du moins, rien n'était changé à la surface; mais le fractionnement du club du Miroir ouvrit pour le maire cette série de disgrâces, qui, par une gradation fatale, devait aboutir à la révocation, à l'exil, à la prison et à l'échafaud.

M. de Dietrich avait eu le grand tort de laisser introduire,

1. Strobel-Engelhardt, t. VI, p. 8-9.

dans la réunion du Miroir, plusieurs membres fanatiques, étrangers soit à la France, soit à l'Alsace, tels que Euloge Schneider, le prêtre renégat, le Savoyard Monnet, le Lyonnais Téterel, Laveau et Simond. C'étaient, sans exagération métaphorique, des serpents qu'il avait réchauffés dans son sein. Lorsque, le 21 janvier, en vue de la situation dangereuse de la frontière, Dietrich demanda que la place de Strasbourg et les autres places fortes situées sur le Rhin fussent déclarées en état de guerre (il s'abstenait de prononcer le mot d'état de siége), ses adversaires politiques exploitèrent immédiatement cette proposition : « Le maire de Strasbourg voulait livrer la liberté civique à la force militaire qui dépend de l'autorité royale. » Après quinze jours de débats au club et d'une guerre de libelles, cent citoyens notables, amis de Dietrich, se séparèrent brusquement de la réunion du Miroir, qui prit de ce moment le titre de club des Jacobins, et fit attaquer le maire avec virulence dans le *Courrier du Bas-Rhin*, alors rédigé par Laveau. Le journal allemand, intitulé l'*Argus*, l'organe d'Eulogue Schneider, qui déversait son fiel dans ce réceptacle, renchérit encore sur les accusations du *Courrier*. Le maire, on le pense bien, n'était pas dénué de défenseurs; il avait pour lui la *Gazette de Strasbourg*, alors rédigée par Salzmann, un parent de l'ami paternel de Gœthe, et un membre du conseil départemental, nommé Ulrich[1], qui lançait de temps à autre de spirituels pamphlets dans le public. Mais M. de Dietrich avait l'esprit trop sérieux et des tendances trop pacifiques pour approuver ce mode de procéder; il eut la malheureuse idée de tenter un rapprochement entre les Jacobins et le club modéré; il eut déjà quelque peine à entraîner ses amis avec lui; mais arrivés au Miroir, ses partisans y rencontrèrent une résistance forcenée; un acte officiel d'accusation contre le

1. L'auteur du *Livre bleu*, qui renferme de curieuses révélations sur la révolution à Strasbourg.

maire était déjà dressé ; les rédacteurs de ce libelle ne voulurent point renoncer à leur œuvre et la transmirent au club central de Paris (avril 1792). Cette première tentative contre Dietrich échoua ; les modérés avaient, de leur côté, dénoncé à l'Assemblée législative les intrigues impudentes des Jacobins strasbourgeois et demandé la clôture de toute espèce de société politique. Laveau, le rédacteur incendiaire du *Courrier*, avait même été cité en justice ; mais, acquitté par le jury, il redevint plus insolent que jamais.

Détournons nos yeux un moment de ce pénible spectacle. Le maire de Strasbourg méprisait, trop peut-être, ces adversaires de bas étage qui allaient se gonfler et grandir sous le soleil de juin et d'août et dans la rosée sanglante de septembre. Il se réfugiait, loin de ces clameurs, dans le sein de sa famille et dans un cercle d'amis restés fidèles au culte des beaux-arts et aux traditions d'une société d'élite. On était en avril ; sur la provocation de l'Autriche, la guerre était déclarée ; en face de l'étranger, un seul cri se fit entendre sur tous les points de la France ; et ce cri d'enthousiasme guerrier étouffa un moment toute autre pensée, couvrit un moment toute autre clameur. Sur la frontière de l'Est, la plus exposée du territoire national, l'enthousiasme guerrier fut au comble, et le chef municipal de Strasbourg, lui, qui depuis deux ans avait invariablement inspiré à ses concitoyens l'idée qu'il s'agirait peut-être de défendre par les armes cette liberté sortie des ruines de la Bastille, le maire de Strasbourg resta fidèle à ses antécédents, en donnant une impulsion dernière à ce mouvement de défense qu'il avait lui-même organisé. On improvisa, dans les murs de Strasbourg, trois nouveaux bataillons de volontaires, et l'un des jeunes fils du maire se fit inscrire sur cette liste[1].

Pendant le cours du dernier hiver, un jeune officier d'artillerie s'était fait remarquer dans le modeste salon de Mme de

1. L'aîné de ses fils servait déjà sous les murs de Landau.

Dietrich, en prenant une part active aux délassements musicaux que se permettait le maître de la maison, compositeur lui-même, dans ses moments de loisir. Cet officier, tous mes lecteurs l'ont nommé avant moi, c'était Rouget de l'Isle. Parler aujourd'hui de la composition de la *Marseillaise*, qui fut non pas écrite, mais exécutée, pour la première fois, dans le salon de M[me] Louise de Dietrich; en parler après l'auteur des *Girondins*, après les millions de voix qui l'ont entonnée ou hurlée sur tous les points du globe, avec ou sans intelligence, brutalement ou héroïquement, pendant les festins ou sur les champs de bataille, et presqu'au pied des échafauds, ce serait assumer une tâche ingrate. Ce que je puis me permettre, sans encourir le ridicule, c'est de fixer, à l'aide des documents dont je dispose, une circonstance qui a quelque valeur lorsqu'il s'agit d'un chant de victoire et de colère, qui a eu, depuis plus de soixante ans, le privilége inouï de passionner jusqu'à l'exaltation les masses et d'arracher même aux adversaires de la révolution française l'aveu tacite d'une commotion électrique.

A quelle époque précise la *Marseillaise* a-t-elle été composée par Rouget de l'Isle?..... La déclaration officielle de guerre de la France à l'Autriche est du 20 avril 1792; elle n'a pu être connue à Strasbourg que le 24; c'était le temps nécessaire à cette époque pour la transmission la plus prompte des dépêches. Or, je tiens en main une lettre de M. Duchastellet, commandant de la forteresse de Schlestadt, qui écrit à M. de Dietrich, à la date du 29 avril : « Ayez la charité de me « mander un peu ce qui se passe dans le monde, car mes « lettres et mes gazettes ne me viennent point de Strasbourg, « en sorte que je suis dans un abandon total. Je n'ai point « reçu le chant de guerre de M. de l'Isle que vous m'aviez « promis. »

Il est donc présumable que l'hymne de la *Marseillaise* a été composé, comme le veut la tradition, d'inspiration, au moment même où la déclaration de guerre a été connue, dans la nuit

du 24 au 25, et exécuté sur le piano de la maison Dietrich, dans la soirée du même jour.

Sous l'empire de l'émotion éprouvée, M. de Dietrich a pu écrire à son ami, le commandant de Schlestadt, dès le 26, sans avoir eu le temps de faire copier immédiatement les paroles et la musique.

M. Rouget de l'Isle a dû quitter Strasbourg peu de temps après la soirée qui lui a valu un renom immortel. Dans une lettre de Huningue, à M. de Dietrich, à la date du 12 juin 1792, il s'énonce en homme qui est resté sérieusement dévoué à la famille dont l'hospitalité avait été pour lui l'occasion d'un triomphe inattendu : « Nous sommes ici dans une violente in« quiétude, dit-il, sur les troubles qui ont agité Strasbourg « ces jours derniers. Les versions, à ce sujet, varient à l'infini, « comme cela arrive toujours. Nous attendons avec impatience « le courrier d'aujourd'hui qui doit mettre fin à notre incerti« tude. D'après la scène qui s'est passée au Miroir, et la ma« nière dont vos ennemis se défendent et battent la campagne, « j'ose vous prédire que désormais vous en aurez bon compte. « (Hélas! il n'a pas eu le don de prédire juste....) Encore « quelques coups de massue du brave Éleuther[1], encore quel« ques arguments de M. Champy dans le genre de ceux qu'il « a poussés dernièrement à ce scélérat de Schneider, et je tiens « toute cette canaille pour anéantie. Ce ne sera pas le moindre « des services que vous et vos amis aurez rendus à la chose « publique. De mon côté, je m'occupe très-sérieusement à « recueillir un certain nombre de faits qui prouveront au pu« blic la manière dont il doit apprécier les éloges et les satyres « de Laveau et de ses adhérents. Vous ne concevez pas, Mon« sieur, à quel point on est soulevé dans ce pays-ci contre la « conduite du département, et ce que vous concevez encore

1. C'est évidemment un nom de guerre servant à désigner quelque ami du maire.

« moins, ce sont les actes de violence, les arrestations, les « taxations arbitraires, les infractions journalières aux lois « dont les administrateurs du peuple se rendent coupables dans « cette malheureuse contrée. Le rapport conforme et unanime « de cinquante personnes les a à peine rendus vraisemblables « pour moi. Lorsque j'aurai acquis les preuves légales qu'on « m'a promises, je tâcherai de trouver le temps de les rédiger; « sinon, je les enverrai à M. Chairon, qui pourra en faire son « profit.

« Je me suis présenté chez M. Ochs, sous les auspices de « M. Fritz[1], et j'ai reçu de lui et de Madame votre belle-sœur « toutes les honnêtetés auxquelles je suis accoutumé dans votre « famille.

« Daignez me rappeler au souvenir de Mlle Diétrick (*sic*) et « lui faire agréer mes hommages. Ne m'oubliez pas non plus, « de grâce, auprès de la petite société du soir, où l'on parle « si bien *patriotisme*, et où l'on rit quelquefois de si bon cou- « rage aux dépens..... de ceux qui le méritent. Je ne vous « dirai rien de mes sentiments pour vous, Monsieur; ils sont « ceux de toutes les personnes qui ont le bonheur de vous con- « naître, et vous n'êtes pas à savoir qu'elles n'ont pas deux « manières de penser à votre égard. »

A la date du 19 juin, il continue en ces termes : « Un autre « vous féliciterait des marques d'estime et d'attachement que « vous avez reçues de vos concitoyens dans ces dernières cir- « constances. Je ne vous féliciterai, moi, que lorsque, à force « de soins, de peines, de périls peut-être, vous serez parvenu « à démasquer les scélérats, auteurs de tous ces troubles qui « nous agitent. Je ne tiendrais pas ce langage à un homme « dont le caractère me serait moins connu. Mais il n'y a plus « de milieu à garder avec ces hommes pervers. Il faut non plus « les réduire à l'inaction et au silence, mais que le poids de

1. Le fils du maire.

«leurs crimes retombe sur eux et les écrase, ou bien il vous «écrasera vous-même et tous les bons citoyens.»

A partir de ce moment il n'existe plus de traces de relations suivies entre l'auteur de la *Marseillaise* et le maire de Strasbourg. Les événements emportaient les hommes dans un effroyable tourbillon. Rouget de l'Isle, l'auteur de l'hymne qui a contribué sans aucun doute au succès matériel de la France contre la coalition de l'Europe entière, Rouget de l'Isle, on le sait, fut emprisonné, et ne dut son salut qu'au 9 thermidor[1]. Nous assisterons bientôt au lent martyre de son ami.

Les troubles de Strasbourg auxquels Rouget de l'Isle fait allusion avaient été, en effet, très-graves. Les enrôlés volontaires en étaient venus aux mains avec le régiment suisse Vigier (le 8 juin); le maire de Strasbourg avait été obligé d'intervenir avec le vieux Luckner pour rétablir l'ordre.

Au sortir des luttes de la rue, il se trouvait en face des Jacobins, en face de l'ancien clergé, en face du clergé assermenté. Les catholiques sérieux, partisans de l'ancien ordre de choses, représentaient le maire comme un ennemi de la religion; les membres du clergé constitutionnel le prirent en aversion, parce qu'il était juste et qu'il empêchait leurs manifestations intolérantes envers leurs anciens collègues. C'est un fait avéré que, en temps de révolution, il faut, pour avoir un point d'appui, prendre parti pour le rouge ou le noir; les hommes qui cherchent à transiger se perdent presque irrévocablement et ne satisfont que leur propre conscience.

Le club des Jacobins, sous la pression de Laveau et en partie de Schneider, persistait à anéantir l'influence de Dietrich par le canal de la société mère. Un nouvel acte d'accusation fut présenté contre lui dans la séance du 11 juin, du club de Paris, et cette fois avec plus de succès qu'en avril. Maurice de

1. Il a célébré la chute de Robespierre par un hymne très-éloquent, mais qui n'a eu aucun retentissement, pas plus que son hymne à la Raison.

Hesse et le baron Frey, deux Allemands réfugiés, appuyèrent vivement le factum de Laveau, et le même jour, 11 juin, le ministre de l'intérieur, Roland, écrivit à Dietrich: « Un bruit, « Monsieur, qui vous inculpe, ainsi que les administrateurs du « département du Bas-Rhin, s'est répandu dans cette ville. On « parle d'une conspiration pour livrer Strasbourg aux ennemis « de la France; ce bruit est fondé sur des lettres qui m'ont été « communiquées, venues de l'étranger et de Strasbourg même. « Il en est question ici dans les sociétés patriotiques, dans les « papiers publics. Il est parvenu au conseil du roi. Je crois de- « voir vous instruire de cette espèce de dénonciation, puis- « qu'elle a acquis ce degré de publicité. J'ignore sur quels fon- « dements elle peut s'appuyer; mais je ne doute pas que vous « ne preniez de promptes mesures pour détruire les impres- « sions désavantageuses qu'elle ne peut manquer de faire dans « le public. Il importe de rassurer toute la France sur le sort « d'une ville aussi importante que Strasbourg, et je suis en « droit de vous demander tous les renseignements qui peuvent « me servir de moyens pour vous conserver la confiance que « le roi a dans votre civisme et votre fidélité.

« J'ajouterai qu'on va jusqu'à citer les sommes d'argent ré- « pandues pour effectuer la corruption et les infamies dont je « viens de vous entretenir. *Signé:* ROLAND. »

Le ministre de la guerre, Servan, écrit le 12 juin à Lamorlière, qui commandait par intérim l'armée du Rhin pour se plaindre de la négligence avec laquelle se faisait le service et des mauvais sentiments de son entourage. C'était une allusion à M. Victor de Broglie, chef de l'état-major... Le maire, averti d'ailleurs chaque jour par ses amis de ces menées de Paris, et ne pouvant plus se faire la moindre illusion sur l'imminence du danger qui le menaçait, pensa, comme le lui conseillait Rouget de l'Isle, qu'il n'y avait plus de ménagements à garder; il donna lecture au conseil municipal des lettres ministérielles et demanda à se rendre à la barre de l'Assemblée nationale.

L'indignation de ses collègues fut vive et sincère; ils protestèrent contre l'idée que le maire pût s'absenter dans ce moment de Strasbourg. Tous les membres affirmèrent individuellement, sur leur honneur, qu'ils n'avaient aucune part à l'indigne et calomnieuse accusation portée contre leur maire; on rédigea, séance tenante, une protestation en faveur de F. de Dietrich; elle circula dans la ville, chez les citoyens modérés, encore en majorité, et fut couverte de quelques milliers de signatures. « Législateurs, est-il dit dans cette adresse, les hommes si « légèrement accusés de conspirer contre la Constitution sont « ceux qui l'ont établie et consolidée dans ce département et « qui aujourd'hui la défendent contre les rebelles, les despotes « et les factieux. M. Dietrich surtout, maire de cette commune, « a consacré à la chose publique des talents supérieurs, un « caractère ferme, une infatigable activité et un dévouement à « toute épreuve. Porté deux fois à cette place éminente et ora-« geuse, il a su préserver cette ville des troubles qui ont dé-« solé presque tous les autres points de l'empire. Législateurs, « il siégerait parmi vous, si les électeurs du département du « Bas-Rhin avaient consulté leur reconnaissance plus que leur « intérêt. Justes appréciateurs du mérite et de ses services, ils « l'ont dédommagé d'un sacrifice pénible. Vous avez reçu vous-« mêmes les expressions de leurs sentiments, et vos procès-« verbaux conservent encore ce glorieux témoignage rendu à « ses talents et à son patriotisme par les représentants d'un « département entier. Il n'a pas démérité depuis, et les calom-« nies d'une odieuse cabale n'ont fait qu'accroître sa gloire et « notre estime.

« Il avait demandé à aller lui-même confondre à vos yeux « ses détracteurs; mais le conseil général de la commune et « tous les citoyens n'ont pas cru que son absence pût être sans « danger pour la sûreté de cette ville et de l'empire.

« Nous vous déclarons, et par vous à la France entière, que « Frédéric Dietrich, maire de Strasbourg, et les autres fonc-

« tionnaires publics dénoncés au ministère de l'intérieur, « comme coupables du projet de conspiration mentionné dans « sa lettre du 11 de ce mois, ont toujours joui et jouissent « encore de toute notre confiance.

« Strasbourg, le 15 juin 1792, l'an IV de la liberté. »

Ont signé les membres du conseil général de la commune et une foule de citoyens.

Deux amis du maire, MM. Noisette et Champy, se chargèrent de déposer ce manifeste municipal entre les mains du président de l'Assemblée législative. Mais l'Assemblée refusa d'entendre les délégués (séance du 12 juillet), et se déclara satisfaite de la marche suivie par le ministre de l'intérieur, qui s'était refusé de déclarer au maire de Strasbourg quels avaient été ses accusateurs anonymes. La néfaste journée du 20 juin exerçait son influence sur les décisions de l'Assemblée; de ce moment, Dietrich était voué à l'ostracisme.

L'un de ses correspondants lui avait écrit dans la soirée même du 20 juin : « Nous venons de passer une journée ter- « rible,... heureusement les malheurs que je craignais ne sont « pas tous arrivés... Je suis au désespoir d'apprendre que vous « êtes accablé de dégoûts et de chagrins; mais jamais il n'a « existé un homme vertueux à qui justice n'ait été faite tôt ou « tard..... »

Depuis le mois de mai, les lettres de son beau-frère, le chancelier bâlois, deviennent aussi de plus en plus inquiétantes et soucieuses; il trouve les exigences de l'ambassadeur français (Barthélemy) trop grandes. D'un autre côté, aux affaires publiques se joignent les soucis de famille; la fortune particulière du maire périclite de plus en plus; les lettres des agents du Ban-de-la-Roche sont désespérantes; l'anarchie règne dans les forêts; les ordres de M. Jean de Dietrich sont méconnus. Dans son intérieur, M. de Dietrich éprouve pendant ces journées si agitées une félicité mêlée d'inquiétudes navrantes; il a le bonheur de devenir père pour la troisième

fois. Mme de Dietrich, vers la fin de juin, donne le jour à un fils qui ne sera pas destiné à fournir une longue carrière;... les anxiétés de la pauvre mère avaient évidemment réagi sur ce rejeton de la douleur.

De Paris, M. de Schwendt, le pessimiste[1], lui qui, dans des jours relativement calmes, était constamment au désespoir, encourage maintenant le maire: « Quant à vous particulière- « ment, lui dit-il dans une lettre du 8 juillet, vous voilà dans « le temps où vous pouvez consolider votre réputation. Main- « tenez le bon ordre, écrasez tous ses ennemis, et si la guerre « devait porter ses fléaux en Alsace, *conservez Strasbourg à la* « *France* par tous les moyens de vigueur et de force dont vous « êtes capable. Ne craignez pas les roquets qui aboieront contre « vous. »

Son vieil ami, M. de Nostitz, lui parle dans les mêmes termes (lettre de Paris du 1er juillet): « Paris est à la merci « des brigands; cela ne se passera pas sans effusion de sang. « Donnez le premier l'exemple à la France entière, en ne « souffrant pas une affiliation avec une société nuisible au « bonheur général. J'ose presque affirmer qu'on attend cela « de vous et des Strasbourgeois. »

Le maire de Sedan lui écrit (lettre du 1er juillet): « *Courage,* « *brave Dietrich*, et soyez persuadé que tous les honnêtes gens « ont voué leur estime à des administrateurs tels que vous. » Le maire de Nancy recourt à Dietrich pour réclamer son intervention au delà du Rhin dans une affaire d'arrestation, et Dietrich, au milieu de ses embarras et soucis personnels ou publics, rend le service qu'on lui demande. Chaque jour la situation s'assombrit. Schwendt recommence à sonner le tocsin d'alarme. « Il n'y a plus qu'un espoir (lettre du 9 juillet au « soir), c'est qu'ils poussent les choses au point de forcer les

1. Il était en ce moment juge au tribunal de cassation et manquait à peu près du nécessaire.

« honnêtes gens parmi eux de se rendre ailleurs et d'appeler « à leur aide la nation fidèle aux principes, à la sagesse, à la « Constitution... Pourquoi les bons citoyens dans les départe- « ments n'ouvrent-ils pas les yeux, et ne présentent-ils adresses « sur adresses contre les infractions journalières à la Constitu- « tion et *au bon sens;* contre cette provocation au renverse- « ment de tout ordre; contre cet empire de tribunes qui, au « premier jour, se précipiteront dans la salle; contre ce peuple « de Paris qui fait la honte de la nation... Dieu sait ce que nous « serons dans six semaines. »

Il calculait à peu près juste, M. de Schwendt; on était, jour par jour, à un mois de date du 10 août et à sept semaines des journées de septembre.

Le 11 juillet, il pousse un nouveau cri de désespoir: « Le « délire est à son comble; il est tel qu'un étranger pourrait « prendre Paris pour l'île des fous, mais des fous furieux. « Hier soir, on a vu le moment où la tribune mugissante « descendrait dans la salle; les membres enragés se sont dis- « tribués vers les deux sorties et injuriaient comme des char- « retiers ceux de la droite, qui ont été accueillis de la même « manière par le peuple; on voulait la réhabilitation de Pétion...

« Le plan des furieux est de transporter l'Assemblée et le « roi à Montpellier, si d'ici là ce prince ne succombe,... la « France est à la merci de la populace excitée par vingt ou « trente coquins qui lui préparent le meurtre, le carnage et « les fers; tout le monde fuit; eux-mêmes ont tous des passe- « ports; le mois de septembre nous verra dans l'esclavage le « plus vil, si d'ici là nous n'avons pas péri sous le couteau. Il « n'y a plus de remède que dans les baïonnettes, de quelque « part qu'elles viennent. La lâcheté inconcevable des honnêtes « gens ne nous laisse aucun espoir;... j'ai reçu l'adresse du « département du Bas-Rhin, c'est le meilleur esprit qui l'a « dictée... Tenez-vous prêt à appuyer les honnêtes gens s'il « arrive un événement. »

Cette recommandation d'encourager les honnêtes gens était fort encourageante, après ce qu'il a dit deux lignes plus haut; mais Fréderic de Dietrich n'avait pas besoin de cette sommation, son parti était pris[1].

Je continue à extraire quelques passages des lettres de M. de Schwendt qui nous jette au milieu de la situation à Paris, et nous initie par contre-coup dans les angoisses qui ont dû assiéger le cœur et l'esprit du maire de Strasbourg pendant ces journées orageuses qui précèdent la catastrophe du 10 août. «Dire où l'on nous mène, pour le peu de temps «que l'on a encore à nous mener, c'est chose impossible «(lettre du 20 juillet 1792), parce que l'on ne peut calculer «jusqu'où peuvent se porter la folie, la déraison et la perfidie, «pour ne rien dire de plus... Les généraux n'osent pas dire à «l'Assemblée ce qu'ils disent partout ailleurs; les ministres «(on se rappellera que le ministère Roland avait été renvoyé) «sentent que les moyens de résistance ne sont, sous aucun «rapport, en proportion de ceux employés contre nous. Luck-«ner écrit dans un sens et parle aux comités dans un autre. «Tel homme se laisse aller comme on le pousse et ne voit pas «le nœud de l'intrigue... On veut perdre Lafayette, et s'il n'est «pas tué, il sera pendu. La garde nationale, dont il était le «héros, ne l'appuie pas, mais est en partie tournée contre «lui... Les fédérés ne veulent plus partir d'ici; la municipalité «(de Paris) est perverse; le département est nul;... les projets «les plus atroces circulent;... il est probable que beaucoup de «députés donneront leur démission;... *mais vous avez un beau «rôle à jouer*. Conservez Strasbourg à la France. Tant que les «principales places fortes, telles que notre ville, Metz, Lille,

1. L'adresse à laquelle M. de Schwendt fait allusion, avait suivi immédiatement celle du conseil municipal de Strasbourg; elle était rédigée dans un esprit pareil, adressée au ministre Roland qu'elle sommait de faire justice des calomniateurs odieux et absurdes qui accusaient de conspiration les hommes d'ordre de Strasbourg.

« seront à nous, nous pourrons ne pas nous laisser faire com-
« plétement la loi. *Mais faites taire chez vous tous les factieux,*
« et prenez des mesures telles qu'ils ne puissent plus se réunir.
« Il est temps d'en finir; et vous donnerez un exemple qui
« pourra être suivi. Une ville en état de guerre est en dehors
« des mesures ordinaires, et votre position est trop impor-
« tante pour rien négliger de ce qui peut assurer un même
« esprit... »

A la date du 4 août, M. de Schwendt renchérit encore sur les précédentes missives; ce ne sont plus des paroles, ce sont des éclats de colère et de rage: « La mesure se comble, et « nous en sommes au point où l'on ne peut plus s'arrêter;... « les combinaisons les plus scélérates ont éloigné de Paris les « troupes de ligne, y ont attiré les Marseillais, ont rendu odieux « ceux de la garde nationale qui se prononçaient pour le bien, « et ont ainsi ôté à la force publique toute son action. On avait « aposté les Marseillais aux Champs-Élysées. Ils y ont massacré « trois grenadiers et blessé vingt autres gardes nationaux. « Moreau de Saint-Méry a pour sa part deux coups de pierre « et six coups de sabre, dont un pénètre dans le dos, du bas « en haut, de plus de trois pouces; trente l'ont assailli.

« Enfin les Marseillais avaient fait des dispositions pour atta-« quer le château dans la nuit d'avant-hier, et ils se faisaient « fort de l'abandon que la garde nationale avait fait de ses ca-« marades en ne les vengeant pas. On a su le projet, et on y a « pourvu par une force suffisante...

« L'Assemblée a refusé l'impression du message du roi, et « elle a applaudi aux horreurs vomies contre lui! quel siècle! « quelle barbarie! le jour où cette atrocité sera consommée, « je donnerai ma démission, j'aime mieux mendier mon pain « (et j'y serai réduit) que de remplir des fonctions publiques « sous de tels monstres, et je le publierai. Mais vous, mais « mes concitoyens, adopteront-ils une pareille atrocité? j'es-« père que non; j'espère qu'ils se déclareront formellement

« contre ce bouleversement de la Constitution, de la justice et « de la raison; ils se trouvent pour cela dans la position la plus « heureuse.

« Calculez les suites de cet odieux complot et pleurons sur « le sort de notre malheureuse patrie! Restera-t-il beaucoup « de gens honnêtes à la tête et au sein de nos armées? et quel « est l'honnête homme qui voudra tenir à la chose publique, « gouvernée par ces pirates qui seront en exécration à leurs « contemporains comme à la postérité? Paris sera une seconde « Ninive.

« Adieu; je compte sur votre fermeté comme sur vos senti- « ments, et vous les inspirerez à nos compatriotes.»

Deux jours plus tard, le 6, le chef d'une maison de banque avec laquelle M. de Dietrich est en relation, écrit de sa main au bas d'une lettre d'affaires : « Une faction infernale tient « notre ville dans une agitation bien inquiétante. Les suites en « sont incalculables. Si les malheurs dont nous sommes mena- « cés arrivent, *nous vous félicitons de la fermeté, du courage, « de la vertu que vous avez apportés dans toute votre adminis- « tration..*»

Je n'ai point à raconter le 10 août, mais l'attitude du maire de Strasbourg pendant cette crise. M. de Dietrich fut tel que ses amis avaient espéré le voir : courageux, calme et digne d'un meilleur sort.

Pendant que l'on discutait à Paris dans les rues, dans les sections, dans les clubs, dans les comités, dans l'Assemblée, la question de la déchéance du roi, le conseil municipal de Strasbourg, sous l'influence de son chef, rédigea, à la date du 7 août, deux adresses, l'une au roi, l'autre à l'Assemblée législative. Ces pièces n'étaient que trop explicites; dans l'une, les membres du corps municipal promettent de rester fidèles à la Constitution, et déclarent que du jour où elle serait violée, ils se croiraient quittes de leurs engagements.

En laissant partir cet acte, qui arriva à Paris dans la soirée

même du 10 août, et tomba entre les mains du représentant Rühl, le maire Dietrich se constituait l'ennemi du parti qui allait remporter la victoire; il signait sa déchéance et son arrêt de proscription. Mais ce n'était point assez; le maire allait se compromettre d'une manière plus fatale encore et brûler tous ses vaisseaux.

Lorsque la nouvelle de la prise des Tuileries par les fédérés arriva dans les murs de Strasbourg (c'était le 13 août), Fréderic de Dietrich convoqua sur-le-champ le conseil et provoqua d'urgence des mesures de sûreté. On doubla les postes; les citoyens étaient sommés de faire connaître sur l'heure aux autorités compétentes toute nouvelle qui intéresserait l'ordre public; les rassemblements, les réunions de toute nature furent interdits, *les clubs provisoirement fermés.* De concert avec le directoire du département, il fut décidé que *l'on resterait fidèle à la Constitution!*

Il n'y a pas deux manières de juger des actes de cette nature.... Si les autorités de Strasbourg ont pris ces délibérations en pleine connaissance de cause et avec la ferme résolution d'en accepter toutes les conséquences, c'était un acte d'un admirable courage; si l'on a pensé, en agissant ainsi, pouvoir louvoyer et attendre les événements, c'était un acte de frénésie!....

Je suis, pour ma part, convaincu que le maire de Strasbourg savait quel était le danger qu'il affrontait; mais il ne désespérait pas complétement de la chose publique. Ami de Lafayette, il comptait peut-être sur quelque résistance dans une partie de l'armée; on n'avait pas encore l'expérience, acquise depuis, de l'irrésistible influence d'une journée de Paris sur les départements. F. de Dietrich, électrisé par les encouragements de ses amis politiques ou par l'idée de former un noyau autour duquel se grouperaient les défenseurs des lois, Dietrich put un instant se croire appelé à jouer un rôle sur le théâtre de l'histoire, à attirer sur lui les regards de ses contemporains et à s'illustrer aux yeux de la postérité. Depuis deux mois, il

avait eu le temps de peser toutes les chances et d'envisager toutes les éventualités, et quoiqu'il ne pût se dissimuler que le parti de la révolte ne fût bien audacieux et fort, le parti de l'ordre irrésolu et même faible, il n'avait pas encore perdu toute foi dans la vertu intrinsèque d'une belle cause. Quelques semaines suffiront pour déchirer ce dernier voile que sa nature généreuse et facile aux illusions jetait sur les horribles nudités de l'anarchie[1].

Dans la séance du conseil municipal du 15 août, on avait agité la question de savoir si l'on enregistrerait le décret portant suspension du roi, lorsque cet acte arriverait à Strasbourg. Les députés Koch et Rühl avaient écrit, dès le lendemain du 10 août, des lettres désespérantes; Koch surtout avait supplié les autorités, au nom de la patrie, de sauver la Constitution et le département du Bas-Rhin; mais déjà le premier élan avait fait place à quelque réflexion, et sur l'observation d'un membre du conseil, qu'il valait mieux s'abstenir de toute décision précipitée, on ne rédigea point de nouvelle adresse à l'Assemblée. L'arrivée des commissaires de l'Assemblée était annoncée; on voulut attendre leurs explications sur la portée et la signification des événements du 10.

Ces délégués, revêtus de pouvoirs absolus, arrivèrent le 19 août seulement; ils n'étaient pas venus en droite ligne de Paris à Strasbourg où ils avaient craint de rencontrer quelque résistance. De Saverne, ils s'étaient rendus à Wissembourg et à Landau, dans le double but d'y procéder à l'épuration des états-majors et de se faire accompagner d'un cortége de bourgeois fidèles pour faire leur entrée au chef-lieu en toute sécurité. Ces commissaires (c'étaient Carnot, Coustard, Prieur, Ritter) avaient réussi dans leur première expédition au delà de leur attente; à l'exception de M. Victor de Broglie et de

1. Voir aux Pièces justificatives l'adresse du conseil général du Bas-Rhin, du conseil général du district et du conseil général de la commune de Strasbourg, réunis, à leurs concitoyens, 15 août 1792, l'an IV de la liberté

quelques officiers d'état-major, tous les généraux (Biron, Kellermann, Custine) reconnurent l'autorité dictatoriale de l'Assemblée et du nouveau pouvoir exécutif. A leur entrée à Strasbourg, d'où les officiers supérieurs s'étaient retirés sans attendre la suite des événements, ils furent reçus par la société du club du Miroir, par des jeunes filles qui leur offrirent des fleurs, et par les canonniers de la garde nationale; puis, ils se rendirent immédiatement au sein du conseil départemental.

Là, ils demandèrent qu'on leur donnât lecture de la délibération prise quinze jours auparavant (le 7 août), et demandèrent si le conseil persévérait; treize membres eurent le courage de répondre affirmativement. Ils furent suspendus et remplacés le surlendemain (21 août) par des membres pris au sein de la société des Jacobins.

Les clubs avaient été rouverts dès que les commissaires avaient mis le pied à Strasbourg.

Quant au conseil municipal, intimidé par les procédés cavaliers de la commission de Paris, en même temps rassuré par les explications de ces délégués sur le maintien de l'ordre et des lois, il se soumit et révoqua ses précédentes délibérations. Le maire baissa la tête devant la force; il n'avait pas même été averti officiellement de l'arrivée des commissaires; son rôle était évidemment fini.

Nous touchons à la séance municipale du 22 août, la dernière à laquelle Dietrich ait assisté. Avant d'introduire mes lecteurs au sein du conseil et les faire assister à la scène d'adieu du maire, il faut rappeler en quelques mots la décision prise dans l'Assemblée législative après le 10 août, lorsqu'elle eut connaissance du manifeste municipal de Strasbourg du 7 août.

Dans la séance du 14, Laveau et Simond, qui étaient partis pour Paris après la fermeture du club des Jacobins, dénoncèrent le maire et la municipalité de Strasbourg comme ennemis de la chose publique. Cette accusation resta sans suite; on

voulait évidemment attendre le premier rapport des commissaires envoyés en Alsace. Mais, quatre jours plus tard, dans la séance du 18, une dénonciation anonyme reproduisit les mêmes griefs contre la commune de Strasbourg et contre son chef. Le député Rühl, avec une perfide bonhomie, demanda que l'on ne prît aucune décision avant d'avoir reçu les dépêches de Carnot : « Que Dietrich, se trouvant chargé et accusé « par plusieurs personnes, devrait, dans son propre intérêt, « être mandé à la barre de l'Assemblée; que lui (Rühl) ne « connaissait pas personnellement le maire de Strasbourg, « mais que Dietrich avait, dans l'Assemblée même, beaucoup « d'amis, qui sauraient, sans aucun doute, réfuter les attaques « dirigées contre lui. »

Mais déjà la terreur planait, invisible, sur tous les députés modérés; pas une voix n'osa s'élever en faveur de Dietrich qui portait le stigmate de traître à la patrie. Par décret de l'Assemblée il fut cité à comparaître devant elle dans le délai de huit jours; et une proclamation du Directoire exécutif, datée du 19, prononça la dissolution du conseil municipal. Ces actes officiels parvinrent à Strasbourg entre les mains des commissaires dans la nuit du 21 au 22.

Le nouveau maire provisoire (Lachausse) fit convoquer le conseil par le maire sortant, pour annoncer les dispositions prises par le gouvernement central. A travers la sécheresse du procès-verbal de cette mémorable séance, à travers son laconisme calculé, il est facile de voir la gêne et l'émotion qui régnaient dans l'assemblée municipale pendant la lecture des actes officiels.

Le maire révoqué avait ouvert la séance, en avertissant ses collègues qu'un membre du conseil avait reçu, le matin même, des dépêches de Paris qui avaient nécessité la convocation immédiate de cette réunion. Après la lecture des pièces, M. Lachausse se déclara incapable de remplir les fonctions dont le gouvernement central le chargeait; et, faisant usage de la faculté

que lui laissait la proclamation du 19 août, il délégua, en son lieu et place, M. Braun, qui n'accepta que conditionnellement, « ne connaissant pas, dit-il, toutes les obligations que « cette mission lui imposerait. »

Alors le procureur de la commune, M. Mathieu, qui se trouvait compris dans l'ordonnance de révocation, prit la parole et fit ressortir avec vivacité le civisme et le courage dont le maire avait fait preuve pendant sa pénible administration; il avait la conviction que M. de Dietrich se justifierait d'une manière éclatante et facile.

Le conseil couvrit d'applaudissements ce discours et fit consigner au procès-verbal que le maire Dietrich emportait l'estime et la confiance de ses collègues. Le maire les remercia de ce témoignage d'affection, le seul qu'ils pussent lui donner dans ce moment critique. Ses dernières paroles furent une exhortation à ne rien faire qui pût troubler la tranquillité publique. Il salua l'assemblée en annonçant son intention de partir pour Paris, et, se dérobant à toute démonstration, il quitta immédiatement sa ville natale.

Le conseil se sépara, en proie à des émotions faciles à concevoir et causées à la fois par le danger que couraient le maire, la chose publique et leurs propres personnes.

Le parti modéré, qui formait encore la majorité dans la ville, fut plongé dans la stupeur, lorsque le bruit de la révocation du conseil et du départ de Dietrich se répandit. Le club de l'Auditoire, l'expression de ce parti, se sépara, sans qu'il fût besoin d'une intervention quelconque pour le contraindre ou le fermer.

Téterel, Euloge Schneider et Monnet, les représentants extrêmes du parti jacobin, commencèrent dès ce moment à exercer sur la ville une influence désastreuse; leurs antagonistes ne se donnèrent pas pour battus; dès le premier jour, et dans le courant de l'hiver de 1792 à 1793, on put croire un moment que le parti de l'ordre et de la saine liberté, dont

Dietrich avait été le représentant, tiendrait tête aux énergumènes, et réagirait favorablement sur la destinée de l'ancien maire.

Celui-ci n'était pas allé en droite ligne à Paris. Il lui fallut quelques jours pour réunir les documents dont il devait faire usage pour sa défense; ajoutons aussi qu'il avait envoyé à Paris un ami dévoué pour sonder le terrain. On était à la veille des journées de septembre.

M. de Dietrich passa la fin d'août dans les montagnes du Jægerthal. Il fit ses derniers adieux à ces forêts séculaires au milieu desquelles il avait passé les belles années de son enfance et les rares moments qu'il déroba plus tard à ses devoirs officiels. Triste et pénible répit!.... l'air pur des Vosges ne calmait plus la fiévreuse impatience qui le dévorait; en se penchant pour la dernière fois sur le miroir limpide des vastes étangs qui avoisinent ses forges, il a dû se demander s'il ne valait pas mieux y chercher un éternel repos que de tenter une lutte désormais inutile; sur l'escalier princier de son château de Reichshoffen, de sinistres pressentiments ont dû l'assaillir, et lui dire à l'oreille que peut-être il en montait les degrés pour la dernière fois. Oh! qui peut sonder les profondes angoisses d'un père de famille qui prévoit les malheurs et la ruine des siens, suivant de près sa propre ruine..... Mme de Dietrich avait rejoint son mari, et c'est avec cette fidèle compagne qu'il reprit la route de Paris, en se dirigeant par Bitche sur Metz.

Il s'était fait délivrer, le 28 août, par la municipalité de Reichshoffen, un certificat constatant que depuis le jeudi 23 août il s'était arrêté tant à la forge du Jægerthal qu'à Reichshoffen même, pour attendre ses papiers de Strasbourg. Un autre certificat, délivré par la municipalité de Bitche, fixe le passage de M. et Mme de Dietrich dans cette forteresse au 1er septembre. Le maire de Bitche atteste que ces voyageurs lui avaient déclaré se rendre à Paris par la route de Sarregue-

mines, et qu'ils avaient manifesté « un grand attachement à la patrie, » malgré la persécution à laquelle ils se disaient livrés.

Il est évident que le maire marchait à petites journées pour attendre son émissaire de Paris. Qui oserait lui en faire un reproche? ce fidèle messager[1] vint à sa rencontre sur la route de Sarreguemines à Metz; il était parvenu à sortir des barrières au moment même où l'on s'attendait à des scènes de violence. Il annonça au maire proscrit qu'il trouverait à Paris non des juges, mais des bourreaux; que l'Assemblée, d'ailleurs, par décret du 28 août, avait prescrit son arrestation provisoire et son transfèrement à la barre de la Convention par la gendarmerie.

Après un court instant d'hésitation et avoir remercié avec effusion l'ami fraternel qui venait de sauver ses jours, M. de Dietrich passa furtivement la frontière[2], ni sans peine, ni sans danger; et, après un long détour forcé, par le Palatinat et Francfort, il vint se jeter, le 10 septembre, dans les bras de son beau-frère à Bâle. Il touchait au port; il sortait de la caverne de Cacus, et se trouvait sous un toit hospitalier, dans un pays réellement libre, auprès d'amis dévoués; car peu d'hommes ont, comme lui, rencontré, au fond du gouffre, des cœurs à l'abri de tout changement.

Son intention toutefois n'était pas de profiter indéfiniment de cette bonne hospitalité. En s'exilant volontairement, il n'avait voulu que se mettre à l'abri des violences et constater qu'il se rendrait à Paris, *de sa libre volonté*. Le jour même de son arrivée à Bâle, il écrivit, d'une part, au président de l'Assemblée législative qu'il se constituerait prisonnier dès que le règne des lois serait rétabli; puis il fit la même déclaration à l'ambassadeur de France en Suisse, ne cessa de porter la cocarde tricolore, s'abstint de se décorer de l'ordre du mérite

1. Je dois croire que c'était M. Gloutier, qui avait été chargé de l'éducation de Fréd. de Dietrich, fils.

2. Probablement le 2 ou le 3 septembre.

militaire et protesta en toute occasion de son dévouement à la liberté et à la patrie française.

Son but était évident : il craignait d'être confondu avec les émigrés. Son exil avait évidemment un tout autre caractère que celui des royalistes qui, dans ce même moment, prenaient les armes contre leur pays et entraient avec l'armée du duc de Brunswick dans les murs de Verdun.

Mais ces protestations de l'ancien maire de Strasbourg arrivaient trop tard; ses ennemis voulaient sa chute et au besoin sa mort, non sa justification. Dès que la nouvelle de sa fuite eut été mandée à Paris, un décret du 6 septembre le déclara émigré; ses biens furent immédiatement mis sous le séquestre.

Pour ne point compromettre son beau-frère et ne pas se donner l'apparence d'un intrigant, qui guettait sur l'extrême frontière l'occasion de s'entendre avec les ennemis de l'intérieur, il sortit de Bâle presque aussitôt après son arrivée et se retira dans la petite ville de Winterthur, écartée alors de toute grande communication, au fond du canton de Zurich. Dans cet asile, que son beau-frère, le chancelier, lui avait probablement conseillé de choisir, il observa la même réserve prudente qui avait caractérisé toutes ses démarches à Bâle; et il passa dans cette pittoresque contrée ses dernières semaines de liberté pendant l'automne de 1792.

Ce furent, comme au Jægerthal, de tristes journées de grâce. La grande nature peut offrir des consolations et un baume réparateur aux cœurs malades ou ulcérés; mais l'esprit rongé d'inquiétudes n'y trouve point le repos. Placez un condamné à mort en face d'un magnifique coucher de soleil, dans un beau panorama de montagnes, il restera inattentif et insensible, ou bien il trouvera dans ces grands effets de lumière et d'ombre je ne sais quel rapprochement avec sa propre destinée, et le poids de sa douleur retombera sur lui plus violemment que dans un cachot.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, M. de Dietrich pensa

que le moment de rentrer en France était venu; il avait réuni ses moyens de défense. Le gouvernement prenait une attitude plus ferme en face de l'anarchie; la journée de Valmy sauvait la république naissante; l'attention publique était absorbée par l'instruction du grand procès contre la victime royale.

Avant de quitter la ville hospitalière de Winterthur, M. de Dietrich se fit délivrer un certificat du magistrat local, constatant que pendant son séjour il avait vécu dans une retraite profonde; il recueillit des certificats analogues des magistrats de Bâle et de l'ambassadeur Barthélemy; puis il écrivit de Bâle, le 2 novembre, au commissaire civil du département du Haut-Rhin pour lui annoncer son intention de se constituer prisonnier à Saint-Louis au jour et à l'heure qu'on lui indiquerait, et pour demander à être transféré à Paris, devant l'Assemblée, où il répondrait de l'accusation formée contre lui. « Le porteur « a l'ordre d'attendre votre réponse; vous êtes trop fidèle ob« servateur des lois, pour qu'il me soit permis de douter de « votre empressement à satisfaire à celle que je vous demande « d'accomplir. »

La réquisition que le citoyen Colombelle, commissaire à l'armée du Haut-Rhin, adressa au général Ferrières, est datée du 4 novembre; elle porte en somme: que le général ait à donner aide et protection au requérant Fréderic Dietrich, pour la sûreté de sa personne, depuis Saint-Louis jusqu'à la barre de la Convention nationale, lieu de sa destination; et à le faire conduire sous bonne et sûre escorte, à ses frais.

Enfin, dans la matinée du 5 novembre, Fréderic de Dietrich repassa la frontière de France, après avoir fait ses adieux à son beau-frère qu'il ne devait plus revoir. Il se présenta devant la municipalité de Saint-Louis, en d'autres termes, il montait la première marche de l'échafaud, mais il ne devait conquérir le droit d'en finir avec une intolérable souffrance qu'après des alternatives déchirantes, après des péripéties tragiques et quatorze mois d'emprisonnement.

On serait presque tenté de faire un reproche à M. de Dietrich d'être rentré dans son pays livré aux factions; on se demande comment il a pu se jeter de propos délibéré dans la gueule du monstre révolutionnaire, après avoir échappé miraculeusement à ses premières morsures; comment il a pu trouver le courage barbare d'infliger à une épouse, déjà si cruellement éprouvée, toutes les tortures morales qu'aucune langue ne peut rendre et que l'imagination la plus hardie ose à peine rêver....

Il n'y a qu'une réponse à faire. M. de Dietrich voulait sauver le patrimoine de ses trois fils; il ne voulait point amasser sur la tête blanchie de son vieux père la réprobation qui s'attachait en 1792 aux familles des émigrés.

Je suis, au surplus, convaincu que cet acte hors ligne et sans exemple dans l'histoire de notre première révolution, si riche en faits anormaux, avait été médité et concerté entre les deux conjoints, d'accord ici comme dans toutes les circonstances de leur longue union.

Le cœur de Mme de Dietrich devait battre d'orgueil et de tendresse; car l'homme n'affronte jamais la mort dans une noble cause sans se faire respecter et chérir davantage par celle qui lui tient de près.

M. de Dietrich, au moment où il franchissait (le 5 novembre 1792) la fragile barrière de bois qui sépare le canton suisse de Bâle de l'empire français, avait quarante-quatre ans révolus. Des cheveux châtains encadraient sa belle tête; un front bien dessiné, des yeux bleus, une bouche délicate, figurent dans le passe-port délivré par l'officier municipal et signé d'une main ferme par le porteur. Le malheureux! il venait d'apposer son propre nom au premier feuillet de son arrêt de mort.

Un aide de camp du général Ferrières l'accompagna à Paris et annonça son arrivée le 11 novembre à l'Assemblée, dont il attendait les ordres avant d'amener son prisonnier à la barre.

Une vive discussion s'éleva dans la séance même du 11,

après la lecture de la lettre de l'aide de camp; preuve nouvelle, s'il en fallait, que des passions violentes et haineuses se rattachaient à la cause de l'ancien maire de Strasbourg.

On lui refusa la faveur de se faire entendre à la barre de l'Assemblée, parce qu'il était « décrété d'accusation. » Ses adversaires redoutaient évidemment sa mâle éloquence et l'effet que produirait, sur le noyau non prévenu de la Convention, l'attitude de ce citoyen qui n'avait d'autre tort que d'avoir pendant trois ans déjoué dans une ville frontière les intrigues des deux partis extrêmes. Dietrich avait rencontré au milieu de ces débats un défenseur dans la personne de Condorcet, qui rappela les mérites administratifs de l'ancien maire de Strasbourg et son zèle pour la liberté garantie par les lois. Son adversaire Rühl voulait qu'on lui appliquât la loi sur les émigrés; mais un autre membre ayant fait remarquer la contradiction patente qui résulterait d'une décision pareille, puisque Dietrich serait à la fois traité comme émigré et comme étant mis en arrestation pour répondre à une inculpation différente, l'Assemblée passa à l'ordre du jour sur la proposition Rühl.

La situation de Dietrich n'en devenait pas meilleure; d'autres membres (Bourdon de l'Oise, etc.) demandèrent que, sur les nouveaux faits articulés par Rühl, le comité de sûreté générale fît rédiger un nouvel acte d'accusation et que Dietrich fût renvoyé devant ses juges naturels, c'est-à-dire devant le tribunal criminel du Bas-Rhin. Cette proposition fut adoptée et un nouvel acte rédigé le 20. A la date du 27 novembre, Dietrich rentra à Strasbourg, non plus comme il l'avait peut-être espéré un moment en passant trois semaines auparavant la frontière près de Bâle, non pas justifié, déclaré innocent par l'Assemblée souveraine, mais sous la grave inculpation d'avoir comploté avec Lafayette contre la sûreté de l'État et d'avoir été, le 7 août dernier, la cause première, le rédacteur même de l'adresse désormais criminelle qui déniait à l'Assemblée souveraine le droit de briser la Constitution royaliste de 1791.

La rancune du parti actuellement dominant était tout entière concentrée sur ce dernier fait. Dietrich avait failli établir à Strasbourg le noyau d'un gouvernement hostile aux résultats obtenus par la révolte couronnée du 10 août. Il n'y avait, pour expier ce tort irrémissible, qu'une alternative: l'exil et la confiscation ou la mort. Dietrich avait lui-même témérairement renoncé aux bénéfices de sa fuite du 2 septembre. Ses ennemis ne devaient lâcher leur victime qu'après lui avoir ravi l'honneur, la fortune, la vie et, après avoir puni, même dans la personne de son père, dans celle de sa femme et de ses fils, ses velléités d'indépendance.

Pour atteindre ce but, on avait mal fait sans doute de le renvoyer devant ses juges à Strasbourg. La sympathie de la majorité continuait à lui être acquise. Dès le 11 novembre, F. de Dietrich avait adressé de sa prison de Paris une lettre à ses anciens administrés où il rappelle les faits depuis le 19 août; puis il ajoute: « La Convention m'a désigné le tribu« nal de votre département; il est heureux pour moi d'avoir à « me justifier en face de mes dénonciateurs, au milieu de tous « ceux qui, témoins journaliers de mes discours et de mes « démarches, ont pu apprécier ma conduite politique. Quelle « qu'ait été, chers concitoyens, votre opinion à mon égard, je « vous conjure, au nom de l'attachement que vous m'avez tant « de fois témoigné, de suspendre votre jugement jusqu'à ce « que mes juges aient prononcé. J'espère également de mes « amis et de mes ennemis qu'ils resteront calmes et laisseront « un libre cours à la justice. Pour moi, j'attends mon jugement « avec l'assurance d'un homme fort de sa conscience et de ses « principes. J'ai pu me tromper sur le caractère et les inten« tions de ceux qui ont eu quelque influence dans les affaires « publiques, mais toute la France verra que je n'ai parlé et agi « que pour la liberté de mon pays.

« Le renouvellement des élections approche; je ne puis igno« rer que, en supposant mon innocence déclarée, plusieurs

« d'entre vous se proposent de la reconnaître par leurs suf-« frages. Je déclare, et j'en prends l'engagement formel, que « je n'accepterai dans ce moment aucune fonction publique. « Je le dois à ma tranquillité autant qu'à la vôtre... L'attache-« ment et l'estime des uns ne feraient qu'entretenir la haine des « autres et fomenter les divisions de parti qui doivent toutes « disparaître sous l'étendard de la république. Déclaré innocent, « je me retirerai à la campagne. J'y propagerai les principes « de l'égalité; j'y ferai connaître par ma soumission aux pou-« voirs constitués celle que tout homme libre leur doit; les « fatigues d'une longue et pénible administration, les cruelles « persécutions que j'ai éprouvées depuis quelques mois et le « soin de ma fortune entièrement délabrée me commandent « impérieusement de rentrer dans la vie privée. »

Je dois croire que Frédéric de Dietrich était parfaitement sincère dans cet appel qu'il fait aux sentiments pacifiques de ses concitoyens; il avait toute espèce d'intérêt à éviter l'agitation des esprits, les démonstrations oiseuses et irritantes; mais ses amis influents ne pensèrent pas comme lui, ou bien ils furent impuissants à maîtriser le courant de l'opinion publique et à apaiser les voix qui se déclaraient hautement en faveur du maire déchu. A peine F. de Dietrich fut-il descendu (le 27 novembre) à l'hôtel de l'*Esprit*, qu'un groupe de partisans dévoués l'environna pour lui faire cortége au moment où il se rendit à la maison de justice. Des visites incessantes vinrent lui porter l'assurance du dévouement de ses concitoyens. Une sorte de garde nationale s'établit spontanément vis-à-vis de la prison pour déjouer les tentatives d'invasion armée que pourraient faire les Jacobins; quelques dames préparèrent elles-mêmes les aliments que l'on envoyait à M. de Dietrich, afin de prévenir tout essai d'empoisonnement. Les orphelins vinrent en députation saluer « le père de la cité, » injustement emprisonné... Je livre ces faits à l'appréciation de mes lecteurs... Il est évident que de pareilles manifestations devaient blesser et

irriter au vif les « maîtres de céans » et accumuler sur la tête de M. de Dietrich de nouveaux torts, d'autant plus irrémissibles que l'on ne pouvait réhabiliter l'ancien maire, sans imprimer indirectement une flétrissure à tous ceux qui depuis plus d'un an avaient contrarié et calomnié sa gestion. Il est difficile toutefois, malgré l'imprudence intempestive de ces ovations, de blâmer ces courtisans du malheur qui ne craignaient point d'apporter leurs hommages derrière la grille d'une maison d'arrêt à un fonctionnaire disgracié et menacé de la hache des septembriseurs.

Dans cette attitude courageuse de Strasbourg, en novembre et en décembre 1792, dans ces témoignages de sympathie prodigués à un incarcéré, à la veille de l'établissement systématique de la Terreur sans contrôle, il y a évidemment une protestation contre les massacres récents de septembre. La contagion de l'effroi n'avait pas encore énervé tous les caractères; on se redressait pour la dernière fois avant de baisser la tête devant la fatalité personnifiée dans le Comité de salut public. Un nouveau fait bien significatif et grave, parce qu'il touchait aux rouages mêmes de l'administration municipale, exaspéra les Jacobins à Strasbourg. Les assemblées primaires avaient à procéder à de nouvelles élections pour remplacer le conseil révoqué à la fin d'août. Les élections furent toutes favorables aux partisans de l'ancien maire; le parti modéré remporta une victoire complète. Les noms d'une partie de l'ancien conseil général de la commune (c'est ainsi qu'on appelait alors le conseil municipal) sortirent de l'urne; les autres membres furent pris parmi les membres exclus en août du directoire du département par les commissaires de Paris. M. Fréderic de Türckheim fut nommé maire de Strasbourg; c'était le frère de l'ancien ammeistre et un ami de Dietrich. Le procureur révoqué de la commune, M. Mathieu, rentra dans les mêmes fonctions. Qu'on se figure la colère et la rage du club du Miroir en vue de ces nominations qu'ils n'eurent point de peine à repré-

senter à Paris comme le produit d'une faction hostile à la France.

Ce n'était rien moins que la résurrection de l'ancien magistrat qui se dressait comme un fantôme devant le nouvel ordre de choses, apportant le trouble, la désunion dans les esprits, et cherchant à exercer une influence désastreuse sur l'esprit des jurés appelés à prononcer sur le sort de Dietrich. Abandonner au tribunal criminel de Strasbourg le jugement de l'ancien maire, c'était vouloir à coup sûr son absolution et le triomphe du principe germanique dans une ville que déjà, sous Dietrich, on avait tenté de livrer à l'ennemi. Ces cris de détresse, poussés par les antagonistes des Girondins, eurent un retentissement funeste à Paris. La Convention nationale décréta (le 12 décembre) que Dietrich serait jugé à Besançon. C'était une contravention flagrante à l'équité naturelle et même aux prescriptions de la jurisprudence révolutionnaire. On enlevait le maire de Strasbourg à *ses juges naturels*, sans lui accorder le bénéfice de la loi qui lui octroyait le droit d'être jugé dans l'un des deux départements les plus voisins.... Pour ceux qui connaissaient les moteurs secrets de cette mesure inique, il y avait un raffinement de cruauté dans le choix du chef-lieu du Doubs. La place de Besançon était alors commandée par Charles de Hesse, l'un des ennemis personnels de l'ancien maire de Strasbourg, qui n'avait pas été gracieux pour cet intrigant étranger, prétendu bâtard de prince, dont le principal mérite avait consisté à sacrifier des titres imaginaires sur l'autel de la démagogie française. Le club du Miroir de Strasbourg s'était trouvé en rapports suivis avec le club des ultra-démocrates du Doubs; l'opinion publique dans ce département était à l'avance corrompue et aigrie contre le prisonnier qui allait comparaître devant ce jury passionné.

Dietrich partit le 19 décembre pour sa nouvelle destination, après avoir exhorté ses amis à ne point aggraver sa position par quelque démonstration hostile à l'ordre de choses établi.

Mme de Dietrich demanda, comme une faveur, d'être incarcérée avec son mari ; elle obtint cette grâce. Pour les deux époux, à la veille d'une cruelle séparation, ce fut l'époque à la fois la plus intime et la plus navrante de leur union. L'époque de la Terreur a présenté plus d'un exemple de dévouement conjugal jusqu'au pied de l'échafaud. L'attachement de Mme de Dietrich à son mari, placé sous le couteau, n'est pas unique dans les fastes de la Révolution ; mais peu d'agonies se sont prolongées aussi longtemps que celle de Fréderic de Dietrich ; aucune détention n'a présenté, comme la sienne, le contraste rapproché de l'espérance et du désespoir ; elle a été pour ces deux âmes d'élite, à défaut de foi dans la vérité révélée, un travail d'épuration, l'initiation la meilleure dans les mystères et les promesses de la vie éternelle.

Fréderic de Dietrich avait été écroué dans la maison de justice de Besançon le 23 décembre ; il ne fut jugé par le jury du Doubs que le 7 mars. Il employa les loisirs des longues soirées d'hiver à combiner ses moyens de défense et à écrire sa dernière volonté.

Mais, en définitive, de quel crime était-il accusé?..... La dénonciation officielle, déposée en novembre 1792 sur les bureaux de l'Assemblée nationale par le député Rühl, va nous l'apprendre. L'acte d'accusation, annoté par le défenseur de Dietrich, n'est à tout prendre que la reproduction un peu affaiblie de tous les points articulés dans un factum que je crois devoir reproduire dans une partie de sa triste teneur. Le citer, c'est faire justice des calomnies systématiques qui ont conduit Dietrich sur l'échafaud.

« Fréderic Dietrich, je t'accuse :

« 1° D'avoir eu, comme maire de Strasbourg, l'une des clefs de la république, une entrevue secrète à Phalsbourg avec Lafayette, qui, de l'aveu du général Galbaud, saisissait ces occasions pour comploter contre la sûreté générale ;

« 2° D'avoir calomnié les citoyens de Strasbourg dans une

adresse que tu as fait présenter à l'Assemblée nationale législative, et dans laquelle tu dis que le vœu des citoyens de Strasbourg était que l'Assemblée nationale portât une loi contre cette corporation conspiratrice et anarchiste, connue sous le nom de Jacobins, qui ne tarderait pas, si elle devait encore durer quelque temps, à précipiter la France dans un abîme de malheurs, et dans laquelle tu dis encore que les citoyens de Strasbourg ont trouvé dans la lettre du département de Paris, du 12 juin, au ministre de l'intérieur, et dans celle du général Lafayette à l'Assemblée nationale, l'expression de leurs sentiments et de leurs vœux; et qu'ils ont reconnu dans la dernière l'émule de Washington et le héros de la liberté des deux mondes; tandis que les citoyens de Strasbourg n'ont jamais légalement émis leurs vœux à ce sujet, et qu'un grand nombre de ces citoyens étaient eux-mêmes Jacobins;

« 3° D'avoir fait imprimer cette adresse calomniatrice et incendiaire, et de l'avoir envoyée aux principales municipalités du royaume d'alors, pour les animer contre les sociétés populaires, et pour exciter du trouble, ce qui était l'effet que tu en attendais;

« 4° D'avoir approuvé et d'avoir promis de faire approuver la conduite de ton émissaire Champy, qui, lorsqu'il a été empêché de placarder à Paris des placards à ta louange, et tournés contre le citoyen ministre Roland, a menacé les citoyens de Paris du courroux et de l'indignation de ceux de Strasbourg, en leur faisant sentir que cette clef du royaume pourrait les faire repentir de leur procédé à son égard, tandis que les citoyens de Strasbourg n'ont jamais eu l'idée de venger ta querelle personnelle avec Roland sur les citoyens de Paris, et tandis que cette vengeance, si elle avait pu être conçue, n'aurait abouti qu'à une trahison et à une défection dont ils sont incapables, ou au comble du ridicule dont ils sont bien éloignés de vouloir se couvrir;

« 5° D'avoir, au mépris du titre Ier de la Constitution et de

l'article 42 du décret rendu par l'Assemblée nationale du 14 décembre 1790, défendu aux membres de la société populaire de Strasbourg, qui s'assemblait à la tribu du Miroir, de s'assembler;

« 6° D'avoir fait mettre le scellé sur les papiers, livres et correspondance de cette société, sans y avoir été autorisé par aucun jugement ou sentence qui aurait précédé cette apposition de scellé;

« 7° D'avoir sollicité du général La Morlière une réquisition de bannir et d'exiler de Strasbourg, sans aucune forme de procès, le citoyen Philibert Simond, aujourd'hui membre de la Convention nationale; le citoyen Perigny, premier commis du ministre de la marine; le citoyen Laveau et plusieurs autres encore qui avaient eu le malheur de te déplaire;

« 8° D'avoir séduit plusieurs milliers de citoyens de Strasbourg, dont la plupart ignorent le français, et de les avoir déterminés à signer une adresse à l'Assemblée nationale législative, dans laquelle ils protestent contre la déchéance du roi, et déclarent que le jour où cette déchéance anticonstitutionnelle sera prononcée, leurs liens seront brisés, et leurs droits leur seront rendus, ce qui veut dire que alors ils se croiront autorisés à se séparer du reste de la nation et à reprendre leurs anciens droits;

« 9° D'avoir fait imprimer cette adresse incendiaire, et de l'avoir envoyée aux principales municipalités du royaume d'alors, pour provoquer la guerre civile, en cas que l'Assemblée nationale dût prononcer la déchéance du roi, en quoi tu as si peu réussi, que plusieurs de ces municipalités, remplies d'horreur contre tes coupables projets, ont renvoyé ton projet au comité de surveillance et de sûreté générale;

« 10° D'avoir, après que la suspension du ci-devant roi a été prononcée, proposé deux adresses, qui ne tendaient à rien moins qu'à séparer Strasbourg du centre de l'union qui résidait dans l'Assemblée législative, en désapprouvant le parti qu'elle avait pris de la suspension;

« 11° D'avoir tenté d'exciter la commune contre les commissaires de l'Assemblée nationale envoyés dans les départements du Rhin;

« 12° D'avoir de la seule et propre autorité expédié un passeport à la femme du traître Nadal, directeur de l'arsenal de Strasbourg, qui, en émigrant, a emporté beaucoup d'effets appartenant à la nation, et qui voulait se faire suivre par sa femme avec le reste de ces effets.»

Dans un mémoire volumineux, mais éloquent et plein d'intérêt, Fréderic de Dietrich[1] s'applique à se justifier devant ceux de ses concitoyens dont l'opinion favorable, mais non raisonnée, aurait pu être faussée par les insinuations malveillantes de ses ennemis. Il ne comptait point ramener à lui ses ennemis; et, quant à ses amis, tout au plus leur fournissait-il quelques arguments de fait à l'appui de ceux qu'ils trouvaient inscrits dans leurs cœurs.

On reconnaît, dans le style de quelques parties de ce discours *pro domo*, l'élève de l'école un peu déclamatoire de Thomas et de Raynal; dans son argumentation, l'accusé est quelquefois subtil, et en quelques points il est facile d'entrevoir qu'il cherche à tourner la question; car au point *de vue révolutionnaire*, il était évidemment coupable, puisqu'il ne s'était pas, dès le premier moment, et sans réflexion, rallié au parti vainqueur; mais ce plaidoyer émane dans son ensemble d'une inspiration vraie; c'est l'honnête homme indigné qui renvoie à ses adversaires les pierres dont ils cherchent à le lapider, et qui dévoile avec une fermeté habile les perfidies de ses calomniateurs. Il est indubitable pour moi que ce mémoire répandu dans l'intervalle qui s'est écoulé entre l'époque de son entrée en prison et son premier jugement à Besançon a dû produire une irrésistible impression sur l'esprit public

1. *Fréderic de Dietrich, ancien maire de Strasbourg, à ses concitoyens.* 1 vol. grand in-4°, sans indication d'imprimeur et sans date précise.

et décider ses ennemis à se retrancher derrière une décision arbitraire pour empêcher ce magistrat éminent de rentrer dans la vie active.

Le préambule de ce discours imprimé, dont les principaux arguments, et, en quelques parties, les termes mêmes sont reproduits dans le discours que Dietrich a prononcé le 7 mars devant le jury de Besançon, ce préambule se déroule avec une majestueuse ampleur....

« Si je ne considérais que le caractère connu des hommes « qui me persécutent et la nature de cet amas d'inculpations « que la calomnie a élevées contre moi avec une si laborieuse « et cependant si stérile malignité, je ne répondrais à tant de « vaines clameurs que par le silence du dédain, et me présen- « tant devant les tribunaux avec le décret qui contient la « longue liste de mes prétendus délits et les registres où sont « consignés tous les actes de mon administration, je n'oppo- « serais à mes détracteurs que les pièces de conviction qu'ils « ont eux-mêmes produites, et j'attendrais en paix le jugement « qui doit mettre le sceau à ma justification et le comble à « leur opprobre. Mais dans un État où l'existence morale de « chaque citoyen est tout entière sous le domaine de l'opinion, « où chaque individu n'est rien que par l'estime de tous, j'ai « cru que ce n'était pas assez pour moi d'être absous par ma « conscience et par l'organe des ministres de la loi; j'ai cru « qu'un ancien fonctionnaire public, que le premier magistrat « d'une grande cité, diffamé par tout l'Empire par la plus au- « dacieuse calomnie, décrété d'accusation par les représentants « de la nation, devait à la nation cet hommage et cette preuve « de son respect de se soumettre lui-même à son jugement, « et de lui rendre compte non-seulement de ses actions, mais « encore de ses sentiments et de ses pensées. Mon respect « même pour la Convention nationale exige de moi des expli- « cations que j'aurais refusées aux menaces de mes ennemis. « En m'imposant l'obligation de répondre à tant d'impostures,

« elle m'impose l'obligation de confondre les imposteurs. Un « décret d'accusation contre un innocent est un arrêt de con- « damnation contre ceux qui l'ont surpris à sa religion par « leurs calomnies.

« Une autre considération non moins puissante, c'est que la « gloire de la commune de Strasbourg se trouvant essentielle- « ment liée à ma cause, puisque ce sont ses actes mêmes qui « sont attaqués, puisque c'est elle-même que ses ennemis « veulent flétrir en ma personne, puisque c'est elle-même « qu'ils ont prétendu jeter dans les fers, et qu'ils voudraient « frapper de mort en m'assassinant avec le glaive de la justice, « c'est à moi qui ai présidé à ses délibérations, qui ai été « l'exécuteur de ses arrêtés, c'est à moi qui ai connu mieux « que personne la sagesse de ses conseils, l'ardeur et la pureté « de son patriotisme, à la venger des outrages de ses ennemis, « et à présenter à la reconnaissance publique le tableau de « ses services et de ses vertus dont j'ai été pendant trois ans « le témoin et l'admirateur.

« Enfin, et ce motif n'est pas le moins capable de me déter- « miner, dans un temps où la confiance publique, tourmentée « par un flux et reflux continuel de dénonciations contradic- « toires, sait à peine distinguer les vertus du crime; où une « accusation est, aux yeux d'une multitude égarée, un titre de « conviction; où la calomnie se présente avec assurance à la « face des tribunaux, tandis que l'accusé tremble encore, mal- « gré son innocence, sous la sauvegarde de la loi...; j'ai pensé « qu'il était digne d'un vrai patriote, d'apprendre par son « exemple à la nation entière, à apprécier à leur juste valeur « ces éternels dénonciateurs de complots, en lui montrant un « citoyen dont toutes les pensées, toutes les affections, tous « les travaux, n'ont eu pour but que l'intérêt de la patrie, et « cependant persécuté, accusé, décrété comme traître à la « patrie; de relever l'espérance des bons citoyens, en leur « prouvant que, malgré la force des préventions et les cris des

« factieux, pour faire entendre la vérité, il ne faut que le cou-
« rage de la dire, et d'étonner l'audace des calomniateurs en leur
« faisant voir que du fond même des cachots on peut dévoiler
« l'imposture, et que la prison peut devenir un rempart pour
« la vertu, en élevant une barrière entre les poignards des
« assassins et le cœur de l'homme de bien.

« Qu'il me soit permis, en commençant, de faire quelques
« réflexions sur la bizarrerie de ma destinée, ou plutôt sur
« l'aveuglement et l'injustice des hommes passionnés qui jamais
« ne voient ou du moins ne représentent les objets tels qu'ils
« sont en eux-mêmes, mais tels que l'intérêt de leur haine
« exige qu'ils paraissent et peignent le même individu sous des
« traits diamétralement opposés, s'embarrassant fort peu que
« le portrait soit ressemblant, pourvu qu'il soit odieux.

« Dans leurs déclamations fanatiques, les écrivains d'un
« parti m'ont dénoncé à l'Europe comme un instigateur de
« sédition, comme un fauteur de guerre civile, comme un
« homme vendu aux ministres de l'ancien régime, vendu à la
« liste civile, vendu aux princes français, vendu à la maison
« d'Autriche et à la coalition des puissances, comme un aristo-
« crate déguisé, enfin, comme un *Feuillant*.

« Dans le même temps, un autre parti me représente comme
« un ennemi des lois anciennes de l'État, comme un ennemi de
« la maison de Bourbon, comme un chef de conjurés, un traître
« vendu à toutes les factions qui déchirent la France, et à toutes
« les couronnes qui veulent la démembrer; enfin comme un
« démagogue forcené, comme un *Jacobin*.

« Pour mettre le comble à tant de contradictions, tandis
« que je suis décrété en France, sur la dénonciation des clubs,
« comme prévenu d'avoir favorisé l'émigration et les émigrés,
« je suis cité devant les tribunaux de l'Empire comme prévenu
« d'avoir attenté à la vie des chefs des émigrés; tandis que je
« suis dénoncé en France comme ayant voulu livrer la ville de
« Strasbourg aux Prussiens, je suis dénoncé à Berlin comme

« ayant, de concert avec les mêmes Jacobins qui me persécu-
« tent, dépêché un meurtrier pour assassiner le roi de Prusse.

« Ce rapprochement simple et frappant suffira sans doute pour « faire évanouir ces imputations accumulées qui se détruisent « mutuellement; car assurément, si j'étais vendu à la maison de « Bourbon, je ne l'étais pas à la maison de Brunswick; si je « conspirais contre le despotisme, je ne conspirais pas contre « la liberté; si j'étais Jacobin, je n'étais pas Feuillant, ou plutôt je « n'étais ni l'un ni l'autre; j'étais ce que je m'honorerai toujours « d'être: un citoyen soumis aux lois, un magistrat esclave de « ses devoirs, ennemi de toute faction, de toute cabale, de tout « parti, ne connaissant qu'une passion, celle du bien public, « qu'une règle, la Constitution qu'il avait juré de maintenir. »

. . . .

Je ne pourrais, à moins de reproduire en entier ce magnifique plaidoyer, suivre M. de Dietrich dans tous les détails de sa défense. Il prouve par les dates qu'il n'a pas pu comploter contre le salut de l'État avec Lafayette qu'il n'a vu qu'une fois, le 13 janvier 1792, à Phalsbourg, à une époque où la France entière proclamait ce général le défenseur le plus zélé de la liberté menacée..... et que cet entretien avait eu pour but de se concerter avec lui pour la défense de la frontière. Il rappelle, non sans orgueil, les services qu'il a pu rendre comme maire de Strasbourg, non-seulement à sa ville natale confiée à son administration, mais au gouvernement central qu'il a tenu au courant des projets des émigrés sur toute la ligne du Rhin; il rappelle la correspondance qu'il a entretenue avec nos ministres à l'étranger, à Vienne, à Munich, à Stuttgart, en Suisse; avec les ministres à Paris; avec des agents dévoués et habiles qu'il a mis en rapport, dans l'intérêt du service avant de quitter Strasbourg, avec le général Biron dont il n'invoque pas en vain le témoignage[1]; il démontre l'urgence des préten-

1. Le général Biron écrivit, le 18 février 1793, une lettre très-favorable à M. de Dietrich.

dus actes arbitraires qu'il s'est permis contre des fauteurs du désordre, contre cette engeance anarchiste, la seule cause de ses malheurs personnels; il prouve l'inanité de certaines imputations, l'exagération triviale et calomnieuse d'autres points de l'accusation formée contre lui; tour à tour l'ironie, le persiflage, la colère lui fournissent des armes pour blesser en face les pygmées qui l'ont insulté; il raille, il éclate, il maudit tour à tour; son discours porte quelquefois l'empreinte violente de l'époque; c'est le torrent des montagnes qui écume, gronde et se brise contre les rochers qui obstruent son passage, mais redevient limpide et calme au travers des prairies. M. de Dietrich se révèle à nous comme un chaleureux écrivain; et certes, plus d'une fois, la noble compagne de sa captivité a dû tressaillir et serrer la main de son mari en entendant ces mâles accents de l'homme de bien persécuté dans son dernier refuge, traqué jusque sous les verrous et digne d'une meilleure destinée.

Je viens de dire que dans ce mémoire M. de Dietrich se rappelle, avec une fierté permise, les services rendus par lui; on lui pardonnera aussi de revenir, avec une douloureuse satisfaction, sur les témoignages d'attachement qu'il a reçus de ses concitoyens dans le moment le plus pénible de son administration, celui où il apprend que ses ennemis l'emportent et qu'il est cité à la barre de l'Assemblée nationale!

« Je voulais faire prévenir individuellement tous les membres, dans la crainte qu'une telle nouvelle brusquement répandue et hautement annoncée dans une séance publique n'excitât de la fermentation; mais le citoyen La Chausse insista pour que la cloche fût sonnée, et elle le fut. A neuf heures, je retournai à la maison commune. L'affluence y était si grande, que j'eus peine à parvenir à ma place. J'ouvris moi-même la séance. A la lecture du décret qui me mandait à la barre, la douleur publique éclata d'une manière si énergique et si touchante, que le témoignage d'une affection aussi vive

« et aussi universelle m'aurait fait bénir la haine même de mes « ennemis, qui me procurait un prix si flatteur de mes services, « si mon respect pour l'Assemblée législative et mon zèle pour « l'intérêt de la nation m'avaient permis de ne voir que moi « dans un acte d'injustice surpris ou arraché aux représentants « du peuple.

« Le maire était suspendu et toutes les rues retentissaient « des cris de *Vive le Maire!* Dans la maison commune, ce « n'étaient que pleurs et gémissements. Si l'Assemblée natio- « nale avait pu être témoin d'un tel spectacle, je n'aurais pas « eu besoin d'une autre apologie. La voix de toute une ville ne « s'élève pas avec tant de force en faveur d'un magistrat pré- « varicateur. On peut surprendre un instant la crédulité du « peuple, on peut usurper un jour les honneurs de l'apothéose, « mais ce n'est pas durant trois ans d'administration qu'on en « impose à ses concitoyens; ce n'est pas au moment de sa dis- « grâce qu'on reçoit les hommages de la flatterie, qu'on re- « cueille même le fruit d'une juste bienveillance; ce n'est pas « au milieu de la crise la plus violente d'une révolution impré- « vue qu'un intrigant échappe au soupçon, que le fonctionnaire « le plus intègre peut compter sur la confiance la plus méritée. « Cette bienveillance, cette estime, cette confiance si précieuses « et si rares, j'en ai cependant joui trois ans entiers, je les ai « conservées au moment même où il est si commun de les « perdre, et le jour marqué pour ma disgrâce fut le plus beau « jour de mon triomphe. »

Voici en quels termes il parle de l'heure terrible où il apprend, sur la route de Sarreguemines, que l'Assemblée avait décrété qu'il serait amené par la gendarmerie à la barre:

« Il était évident que je compromettais ma sûreté sans aucun « avantage pour ma patrie, à laquelle je serai toujours prêt à « faire tous les sacrifices. Loin de pouvoir me flatter de réussir « à faire entendre ma justification, je n'avais pas même l'espoir « de parvenir jusqu'à la barre de l'Assemblée nationale. Mes

« ennemis m'avaient poursuivi jusque dans ma retraite ; ils « m'avaient environné d'espions et d'émissaires, ils avaient « cherché à soulever les communes voisines contre celles qui « m'accordaient un asile ; enfin j'étais prévenu par des menaces « directes et des avis certains qu'ils m'avaient dénoncé à Paris « et sur la route comme un conspirateur déjà décrété d'accu- « sation pour avoir voulu livrer Strasbourg aux Autrichiens. « Dans ces circonstances, je fis ce que me prescrivaient le soin « de mon honneur et celui de ma sûreté personnelle : j'envoyai « à la commission des Douze les pièces qui prouvent que je « n'ai rien ordonné, que je n'ai rien fait qu'en vertu de délibé- « rations des corps administratifs et sur des réquisitions des « généraux qui avaient pour objet le maintien de l'ordre et « la sûreté d'une ville en état de guerre. Je lui fis passer de « plus les certificats des municipalités dans lesquelles j'avais « séjourné jusqu'alors et qui constatent l'intention que je « n'ai jamais cessé d'y manifester de me rendre à la barre. « Après avoir rempli ces tristes devoirs, je partis enfin le « 2 septembre, le cœur déchiré, bien plus encore des mal- « heurs de ma patrie, où la sauvegarde des lois était im- « puissante devant la fureur des factions, que de mes propres « malheurs dont je trouvais la consolation dans le témoignage « de ma conscience et le souvenir du bien que j'avais fait. »

. . . .

« Je fis, sous un nom emprunté, environ cent cinquante « lieues en Allemagne, presque toujours de nuit et par des « routes détournées, pour gagner la Suisse sans être arrêté « par les émigrés et par les armées autrichiennes. Je ne voulus « pas même demeurer plus d'une nuit à Francfort, dont le « voisinage avec Mayence me faisait craindre qu'un plus long « séjour ne fournît à la malveillance un prétexte de m'accuser « d'intelligence avec les ennemis de l'État. Dans ce pénible « voyage, j'eus pour compagne de mes fatigues et de mes « dangers mon épouse, dont la tendresse et les vertus ont

« doublé pour moi le sentiment du bonheur dans les jours « de prospérité, et dont la constance soutient mon courage et « écarte de mon âme l'affliction et la douleur sous les coups « les plus cruels du sort. »

Enfin dans une brillante péroraison il demande : « Comment « les cris de la haine de quelques étrangers suspects pour la « plupart, et d'un petit nombre de leurs partisans séduits ou « égarés, ont-ils pu l'emporter sur le témoignage d'une ville « entière? et les délations d'un Laveau, d'un Philibert Simond, « d'un Schneider, sur les suffrages de 40,000 citoyens? Il faut « le dire, ce sont les préventions d'un seul homme, c'est la « démarche basardée d'un ministre qui a donné une ombre de « réalité aux plus méprisables chimères. Cet homme, ce mi- « nistre est Roland, alors l'idole, aujourd'hui l'horreur d'un « certain parti. C'est cette inconcevable lettre, écrite le 11 juin « par un des premiers agents du pouvoir exécutif au maire d'une « grande ville, au directoire d'un département sur je ne sais « quelles dénonciations, contre lesquelles les ténèbres mêmes « dont s'enveloppaient leurs auteurs, auraient dû le tenir en « garde; c'est la créance qu'il parut donner à ces fables ab- « surdes qui leur donna en effet quelque crédit; et voilà la « source de tant de persécutions que j'ai essuyées, de tant de « calomnies débitées contre la ville de Strasbourg, de tant de « vexations et de violences exercées sur les corps administra- « tifs et sur les meilleurs citoyens.

« C'est à regret, Roland, que je vous cite au tribunal de l'opi- « nion dans un moment où vous offrez un nouvel exemple de « l'instabilité de la faveur populaire, où vous éprouvez aussi « l'ingratitude et peut-être même l'injustice de ceux que vous « avez servis. J'honore votre courage et je respecte vos mal- « heurs. Mais que de maux n'ont pas causés à votre patrie cette « malheureuse facilité à adopter les préjugés, les passions de « ceux qui vous environnaient, et cette ténacité si nécessaire, « lorsqu'elle n'a pour objet que le maintien des principes, mais

« si dangereuse lorsqu'on la porte dans ses affections et dans « ses jugements? Que ne pourrais-je pas vous dire sur votre « proclamation du 19 août, sur la suspension arbitraire de tant « d'administrateurs patriotes, sur votre lettre du 26 août au « département provisoire du Bas-Rhin et sur tant d'actes de « despotisme exercés au nom de la liberté! Mais je veux écar- « ter tout reproche; je ne me permettrai qu'une seule réflexion; « c'est que ceux qui, depuis près d'un an, font tant d'efforts « pour me rendre leur victime, sont les mêmes qui vous célé- « braient au mois de juin comme l'espérance de la patrie, qui, « le 10 août, semblaient ne vouloir détruire la royauté que « pour vous porter au ministère et qui, le 2 septembre, ont « voulu vous faire égorger dans les prisons et qui voudraient « vous traîner à l'échafaud.

« Par quel grand sacrifice, par quel service signalé rendu à « l'État, ces ardents délateurs de tous les amis de l'ordre, ont- « ils, en effet, mérité la confiance publique? Qu'ont-ils fait « pour la nation? Ils ont déclamé dans un club, ils ont aristo- « cratisé le respect des lois et démocratisé l'anarchie; ils ont, « par leur correspondance, allumé la défiance universelle contre « les fonctionnaires civils et militaires; ils ont déclamé dans un « club, ils ont préconisé l'excellence des piques; ils ont célébré « la fête de l'arbre de la liberté. Et moi aussi, j'ai planté l'arbre « de la liberté, et moi aussi, j'ai fait, de concert avec le comité « permanent, fabriquer quatre mille piques, et invité le conseil « général du département à procurer des armes aux citoyens « qui en manquaient; et moi aussi, j'ai entretenu une vaste « correspondance, non pas avec de prétendus comités de « clubs, sans titre, sans mission, sans caractère, mais avec les « généraux, les ambassadeurs, les ministres, les comités de « l'Assemblée nationale. J'ai surveillé au dedans les mauvais « citoyens, au dehors les émigrés et leurs agents, les démarches « des princes français, celles des princes étrangers. J'ai dénoncé « avec courage les ennemis du peuple quels qu'ils fussent, et

« je n'ai diffamé personne, et je n'ai sacrifié l'honneur et l'état « d'aucun citoyen à mes visions et à mes vengeances. Je n'ai « pas déclamé dans les clubs, mais on m'a toujours vu au con- « seil de la commune, au comité permanent, à la mairie; par- « tout où m'appelaient les devoirs de ma place et l'intérêt de « mes concitoyens. Je n'ai jamais prêché aux troupes l'insubor- « dination, et aux citoyens la licence; mais j'ai contribué à « purger l'armée des officiers aristocrates qui l'infestaient; j'ai « maintenu le respect des personnes et des propriétés; enfin j'ai « sacrifié à ma patrie ma place, ma fortune, mes espérances; « et ce qui est bien plus encore pour un père, deux enfants qui « me sont plus chers que la vie......

« Je n'ai rempli que mon devoir, je le sais; mais enfin je « l'ai rempli. Je ne demande point de récompense, je l'ai re- « cueillie : elle est dans mon cœur; elle est dans le sentiment du « bien que j'ai fait; elle est dans cet honneur qu'il n'est point « au pouvoir de mes ennemis de flétrir, parce qu'il ne dépend « ni de leurs opinions, ni de leur témoignage; elle est dans cet « amour de la patrie, qui fait trouver du plaisir dans les tra- « vaux, de la douceur dans les peines, du charme dans la mort « même que l'on souffre pour elle; elle est dans le bonheur « d'avoir assuré pendant trois ans celui d'une ville entière; « elle est dans l'amour et dans la reconnaissance de mes con- « citoyens; elle est dans l'acharnement même de mes persécu- « teurs, honorable témoignage de mon éloignement pour l'in- « trigue et la cabale et de mon dévouement absolu au bien « public; elle est enfin dans le suffrage de ce témoin irrécusable « dont la voix puissante terrasse le méchant au milieu même « de son triomphe, soutient le juste sous le poids de l'infortune « et les traits de la calomnie et le rend supérieur aux vains « jugements des hommes et aux vicissitudes des événements.

« Je demande justice, et je pense trop bien de l'équité de « mes juges et de celle du peuple français pour ne pas l'at- « tendre avec confiance. Si cependant, par la violence ou par

« les artifices de mes ennemis, mon espérance venait à être « trompée, leur injustice ne me rendra point injuste; sous le « fer des bourreaux, comme sous le poignard des assassins, « je formerai encore des vœux pour ma patrie et pour la liberté. « Ils auront beau faire, ils seront plus à plaindre que moi; car, « quelque sort qui me soit réservé, ils ne pourront m'ôter ni « l'estime des gens de bien, ni une conscience irréprochable, « ni la paix de la vertu; et quelle que soit leur destinée, ils « sont condamnés à vivre et à mourir avec la haine publique, « l'agitation du crime, leur conscience et leurs remords. Je « suis trop vengé. »

Si M. de Dietrich, pour écrire ce mémoire foudroyant, dut faire un appel à des souvenirs qui souvent l'exaltaient et le passionnaient, il se recueillit en lui-même pour écrire sa dernière volonté, à la dérobée, à l'insu de son épouse qu'il ne voulait point associer à ces tristes pressentiments d'une inévitable destinée.

Je ne me crois point autorisé à transcrire en entier ce document, quelque honorable qu'il soit pour la mémoire de l'homme de cœur dont je raconte le long martyre; mais il ne songeait évidemment, en traçant ces pages touchantes, qu'à sa famille, non au public; et même à plus de soixante ans de distance, il est des douleurs sacrées que l'on ne peut révéler sans une indiscrétion coupable.

Je me borne à donner l'analyse succincte de cet acte de dernière volonté; je citerai quelques passages qui laisseront entrevoir l'abîme de douleurs où M. de Dietrich était plongé.

« Besançon, de la maison de justice, le 7 février 1793.

« *A mon père Jean Dietrich, à ma femme Louise et à mes deux fils, Fréderic, Albert.*

« L'acharnement de mes ennemis, leur influence sur un grand nombre de personnes de cette ville où j'ai été transféré au mépris des premiers principes de justice et d'humanité,

me font entrevoir que, malgré mon innocence et nonobstant les sacrifices que j'ai faits, je serai victime de la rage de quelques factieux, soit que mes juges se trouvent influencés par eux, soit que des forcenés se portent à quelque violence *contre moi, dans le cas où je serais acquitté de l'accusation.*

« Je prévois les plus grands malheurs pour ma patrie; mes affaires sont dans un délabrement total, et telles que, sans le secours de mon père, j'aurais la douleur de ne pouvoir satisfaire aux engagements les plus sacrés; mes malheurs ont altéré ma santé : ma vie a constamment été laborieuse; le travail et les soucis ont affaibli mes facultés morales, de manière que j'envisagerais sans effroi le terme de ma carrière, si j'étais tranquille sur le sort de ceux que j'ai toujours chéris plus que moi-même, et sur l'accomplissement de mes engagements.

« Ma confiance sans bornes dans les bontés de mon père, dont la bienveillance a toujours été si active envers moi, qui, durant ma détention à Strasbourg, s'est occupé de tout ce qui pouvait l'adoucir; des bienfaits duquel nous subsistons depuis quelque temps, moi et toute ma famille, ma confiance, dis-je, dans la continuation de cette bienfaisance en faveur de ma veuve et de mes enfants, porte seule le calme dans mon cœur.

« Mon père, écoutez mes dernières prières en tant qu'elles ne nuiront en rien à mon frère et à sa famille. La persuasion où je suis, que vous les exaucerez, me fera porter la tête sur l'échafaud, ou contempler le fer d'un assassin, avec ce courage que la vertu donne à l'homme juste, à celui qui peut se dire à sa dernière heure qu'il a épargné à ses concitoyens tout le mal qu'il a pu, et qu'il a saisi avec enthousiasme le petit nombre d'occasions où il lui a été possible de faire le bien et de contribuer à leur bonheur. »

. . . .

Ici, il entre dans l'énumération des causes qui ont dérangé et miné sa fortune, puis il reprend en ces termes :

« Aucune de ces pertes n'a ébranlé ma constance à remplir

avec zèle l'engagement que j'avais pris de maintenir la Constitution; et cependant mes ennemis ont eu l'atrocité de m'accuser de perfidie.

« Ma femme est une des plus touchantes victimes de leurs forfaits; sa tendresse pour moi a été sans bornes; elle s'est rendue compagne de mes malheurs et, malgré sa faible santé, elle les a partagés avec courage et avec énergie; elle voulait se rendre avec moi à Paris au mois d'août. Avertis sur notre route des dangers dont j'étais menacé, elle m'a accompagné lorsque j'ai fui les massacres du 2 septembre; et le directoire du département du Bas-Rhin, m'ayant, sans égard pour le décret du 11 novembre, déclaré émigré, l'a comprise dans ma proscription.

« Ma mort la privera du fruit du travail de mes mains, que je me serais fait un bonheur de consacrer à sa subsistance, si j'avais été forcé de m'expatrier après avoir été acquitté. Mon père et mes fils emploieront sûrement tous les moyens que les lois ne défendent pas pour la préserver des horreurs de la misère. Elle est d'autant plus digne de leurs soins, que son cœur compatissant a toujours secouru les malheureux, lorsque sa position le lui permettait encore. Éloignée de tous ceux qui lui sont chers, privée de la présence de son frère en Suisse, que deviendrait-elle s'ils ne s'occupaient d'elle avec la plus grande assiduité durant son exil? Cette crainte est déchirante; elle fait le tourment de mes derniers moments; elle me plongerait dans le désespoir, si elle n'était tempérée par la connaissance que j'ai du cœur de ceux auxquels je m'adresse.

« Si, d'un autre côté, les sollicitations de ma famille parviennent à faire annuler l'arrêté du département qui a mis ma femme au rang des émigrés, ce que j'espère après ma mort, puisqu'elle aura calmé ceux qui ont soif de mon sang, elle aura besoin des conseils les plus éclairés. »

. . . .

« Mes fils, mes chers enfants! Si je péris, cette injustice vous

accablera de douleur. Vous connaissez ma conduite politique et mes sacrifices; vous avez vous-mêmes consenti que je les fisse à la patrie; *eh bien, imitez votre père: aimez-la toujours. Étouffez, à l'approche du danger qu'elle court, le cri de la nature. Ne vous en prenez pas à la patrie du tort de quelques scélérats qui auront immolé votre père.* Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure. Il m'eût été doux de vous embrasser encore avant de subir le sort qui m'attend. Tous deux devant l'ennemi, je sacrifie à l'obligation où vous êtes de le combattre, le désir ardent que j'ai de vous appeler auprès de moi. Je vous serre de toutes mes forces contre mon cœur. Ayez soin de votre mère: remplacez-moi auprès de votre petit frère et acquittez-nous envers la courageuse amie qui tient lieu de mère à cet enfant né dans le sein du malheur.

« Je conjure Alexis Gloutier de vous continuer ses avis et sa tendresse. Mon père, ma femme, vous, mes chers enfants, vous regarderez sûrement comme le plus sacré de mes engagements, comme le plus doux et le plus impérieux devoir, l'acquittement exact de la pension viagère que j'ai assurée à ce fidèle ami, lorsqu'il a consenti à se charger de l'éducation de mes deux fils. Si vous êtes vertueux et bons citoyens, vous lui en avez l'obligation. Il a tout fait pour vous conserver votre père; il lui a procuré et lui a donné, dans les lieux où il a été successivement détenu, des consolations qu'une estime réfléchie et l'amitié la plus fervente peuvent seules imaginer. Il a diminué l'amertume des derniers jours de ma vie; plus d'une fois il a exposé la sienne pour me la sauver. »

. . . .

« Je prie les citoyens Kerverseau et Grappe, qui ont si courageusement embrassé ma défense, qui se sont, pour ainsi dire, identifiés avec moi, qui m'ont donné des preuves si fortes de leur estime, en s'exposant à toute la haine de mes persécuteurs, de recevoir ici mes plus sincères remercîments; l'ac-

quit de leurs honoraires sera sûrement un des premiers soins de mon père; je le supplie de vouloir bien s'en occuper sans retard.

« Il m'en coûte de m'interdire la satisfaction de donner aux orphelins de Strasbourg un secours individuel; je dis individuel, parce que je n'aurais pas donné à la maison, mais à leurs tuteurs respectifs. Les bons enfants m'aimaient et je suis navré de périr sans pouvoir leur faire du bien; qu'ils apprennent au moins que j'ai pensé à eux à l'approche de ma mort, et que les démonstrations de leur attachement durant ma détention à Strasbourg ont donné des charmes à la persécution que j'éprouve. »

. . . .

« Que les citoyens Fréderic Schœll et Ulrich reçoivent ici les témoignages de ma reconnaissance pour le courage qu'ils ont eu d'écrire et d'imprimer en ma faveur. »

. . . .

« J'embrasse tendrement ma sœur, mes nièces et mon neveu; je demande à la première ses bontés pour mes fils et son amitié pour ma femme; je prie mes nièces d'aimer leurs cousins; je vous conjure tous de vivre en bonne harmonie et de vous dire que des différences dans les opinions politiques ne doivent pas désunir des individus qui ont plus que jamais besoin de resserrer leurs liens et de s'entr'aider!

« Pardonnez-moi tous mes torts; ils ont été involontaires. J'abandonne cette vie sans avoir de reproches sérieux à me faire. Si mes ennemis ne faisaient pas le malheur de ma patrie, je leur pardonnerais en mourant.

« O vous, hommes de bien de la commune de Strasbourg! les malheurs dont vous êtes accablés, la persécution de la cabale infernale dont vous êtes ainsi que moi les victimes, ont empoisonné la fin de ma carrière. L'espérance de vous en préserver par ma rentrée en France, aussi bien que le désir de satisfaire mes créanciers, m'ont déterminé à apporter

ma tête à des hommes dont les mains fumaient encore du sang qu'ils ont versé le 2 septembre, et je péris sans obtenir mon but. Oh! que je sois la dernière de leurs victimes et ma mort serait un bienfait. »

. . . .

« Que ma patrie jouisse bientôt, à l'abri d'une bonne constitution, de toute la félicité qu'on doit attendre des principes d'égalité, sainement appliqués et d'une liberté sans licence. Tels sont les derniers souhaits d'un homme qu'on sacrifie comme traître et rebelle à la France.

« Je vous quitte, mes chers parents, ma femme, mes enfants, mes amis, en faisant les vœux les plus ardents pour que le terme de mes jours soit celui de vos peines. Qu'un bonheur sans nuage efface jusqu'au souvenir des chagrins que je vous ai causés. Adieu, je me jette pour la dernière fois dans vos bras. »

. . . .

Dans une espèce de codicille, il dispose de plusieurs meubles et effets personnels et ajoute qu'il a copié trois fois « cette lettre » et collationné ces trois exemplaires.

Après deux mois et demi de captivité préventive, l'instruction de l'affaire Dietrich se trouva complète; les débats solennels s'ouvrirent dans les premiers jours de mars 1793 et se prolongèrent toute une huitaine. Mais l'accusé ne se trouvait plus en face d'un public prévenu contre lui, ni en face d'un jury partial et passionné; loin de là, un revirement complet s'était fait dans l'opinion publique de Besançon et du Doubs à l'endroit de l'ancien maire de Strasbourg. Il ne faut point oublier que le régime de Robespierre ne jetait pas encore son voile funèbre sur tous les esprits et ne glaçait pas encore par la peur les nobles élans de la pitié. Les Girondins tenaient encore tête à leurs adversaires de la Montagne. Le dévouement de Mme de Dietrich à son mari, ce sacrifice volontaire de sa liberté avait attendri tous les cœurs honnêtes; et l'irrésistible

influence de ce courant sympathique s'était communiqué aux autorités constituées du département du Doubs. L'extradition de cette noble mère de famille, que les ennemis de Dietrich voulaient faire incarcérer loin de son mari, à Strasbourg, avait été catégoriquement refusée.

M. de Dietrich se présentait devant ses juges le front haut et serein; près de cent témoins avaient été assignés. Ce fut le 6 mars seulement que M. de Dietrich prononça lui-même son discours de défense. Il parla pendant cinq heures, ébranla son auditoire par la force de ses arguments et émut les cœurs par les élans pathétiques qui venaient interrompre le récit des faits. J'ai lu et médité ce long plaidoyer, à la fois éloquent et habile, trop habile peut-être: les circonstances commandaient impérieusement à l'accusé d'être prudent; il est évident pour moi, que dans la discussion des faits, mis à sa charge, M. de Dietrich, pour essayer de sauver sa tête et se conserver à sa famille, fait à l'esprit du temps des concessions qu'il n'aurait point accordées huit mois plus tôt. Partout où il a réfuté des imputations absurdes et calomnieuses, telles que celle de sa connivence avec l'étranger, le maire proscrit de Strasbourg est admirable; une indignation vraie lui inspire des expressions senties; mais lorsqu'il discute la signification et la valeur des adresses du conseil municipal du 7 et du 13 août, lorsqu'il se croit obligé de prouver qu'il était de son devoir de soutenir la Constitution de 1791 aussi longtemps qu'il ne connaissait point expressément la volonté nationale, il y a là je ne sais quoi de subtil et d'emprunté dans son langage qui indique la gêne de sa conscience. La déchéance du roi et surtout l'avénement de la Convention étaient évidemment pour Fréderic de Dietrich un événement malheureux, et si, dans les replis les plus intimes de sa pensée, il adoptait comme un pis-aller la république avec Lafayette pour président, il ne pouvait la saluer de bon cœur, lorsque Roland et Danton se montraient sur les premiers degrés d'un trône où siégeait impassible, comme une

statue d'airain, une trinité abstraite décorée du nom de liberté, d'égalité et de fraternité.

Quoi qu'il en soit, l'effet du discours de Dietrich fut irrésistible : il devait l'être; écoutez plutôt ce début :

« Juges et vous citoyens, associés par la religion du serment à leur auguste ministère, et vous aussi que je vois se presser dans cette enceinte et que l'amour de la patrie, inséparable du zèle de la justice, y a attirés en foule;

« Dans ce moment redoutable, où la loi va prononcer sur l'honneur et la vie d'un citoyen, écoutez les dernières paroles qu'elle lui permet de proférer pour sa défense, avec cet esprit d'impartialité qui seul doit pénétrer dans ce sanctuaire et que vous commande plus particulièrement encore la situation d'un accusé qui, sans autre intérêt que celui de rendre hommage aux lois de son pays et de manifester son innocence, est venu volontairement soumettre sa conduite à l'examen des tribunaux et sa tête au glaive de la justice; écoutez un ancien fonctionnaire public, naguère premier magistrat d'une grande cité, aujourd'hui chargé du poids d'une accusation capitale, avec les mêmes dispositions où l'ont toujours trouvé ceux dont il a été lui-même le juge.

« Distrait de la juridiction de mes juges naturels, traîné à cinquante lieues du siége de mon domicile, du siége de mes fonctions, du lieu des délits qui me sont imputés; privé d'un des plus grands supports que la loi des jurés assure à l'innocent, de cette opinion publique dont elle l'environne comme d'une sauvegarde, de cet irrécusable témoignage de ses concitoyens qui écartent de lui les odieux soupçons, les interprétations perfides, j'ai redouté un instant, je l'avoue, l'effet funeste des préventions dans une ville où j'avais lieu de craindre de n'être connu que par les calomnies de ceux qui ont juré ma perte. Mes juges ne me feront pas un crime, sans doute, d'avoir cédé aux alarmes de ma famille, aux instances de mes amis, et d'avoir, non suspecté leur intégrité (un tel sentiment

n'est jamais entré dans mon cœur), mais réclamé un droit commun à tous les Français, un droit que la loi me garantit, un droit dont l'exercice me semblait utile à ma défense.

« Aujourd'hui, que la vérité est connue de tous, fort de mon innocence et de votre équité, fort de la sainteté du lieu et du respect même que ce tribunal m'inspire, rassuré par ce religieux silence, favorable augure de l'esprit dont sont animés tous ceux qui m'écoutent, je vais parler avec une entière confiance. Juges et citoyens, vous me devez justice, vous avez juré de me la rendre; je vous dois la vérité, je vous jure de vous la dire.

« Vous avez entendu l'énumération des délits qui me sont imputés, les dépositions des témoins qui confirment ou qui détruisent les assertions de mes accusateurs, les explications qui éclaircissent ce que pouvaient laisser d'obscurité quelques faits isolés et dénaturés par la calomnie et dont vous ne pouviez apprécier l'esprit, parce que vous ne connaissez pas l'ensemble de ma conduite.

« Si j'avais entendu raconter d'un autre homme ce que, depuis un an, on raconte de moi à la République entière; si j'avais entendu lui imputer cette prodigieuse multitude d'attentats toujours nouveaux, dont mes ennemis m'ont fait accuser par les cent bouches de la renommée; et ma conspiration avec Lafayette pour livrer aux ennemis les portes de la France; et Strasbourg vendu aux Autrichiens pour six millions; et mes intelligences avec la cour pour le rétablissement de l'ancien régime; et mes intelligences avec les émigrés pour les introduire sur le territoire français et préparer les torches de la guerre civile; et cette fabrication de faux assignats dans les îles du Rhin pour renverser le crédit national; et la tyrannie que j'affectais hautement dans Strasbourg; et les actes journaliers de violence et de despotisme que j'y exerçais; et toutes les horribles inculpations dont les journaux faisaient retentir contre moi toute l'Europe; je ne sais si mon indignation n'au-

rait pas éclaté contre cet homme avec plus de violence encore, et si, d'après les préjugés dont on a imbu le public contre moi, je n'ai pas plus à me louer de sa modération qu'à me plaindre de son injustice.

« Quel est, en effet, celui qui, au récit de cet incroyable amas de crimes, n'ait pas dû me regarder comme un nouveau Catilina, conjuré contre sa patrie et sa liberté; mais quel est celui qui, lisant ensuite le décret d'accusation rendu contre moi, et ne trouvant dans cet acte, où l'on voit cependant à chaque ligne percer la malveillance du rédacteur, au lieu de tant de prodiges de scélératesse, que des reproches vagues sur quelques phrases de pétitions, dont on n'ose pas même avancer que je suis l'auteur, n'ait pas senti à son tour se soulever son âme tout entière contre l'audace de mes calomniateurs, et ne se soit dit qu'il devait être bien irréprochable, le fonctionnaire public, contre lequel, après trois ans d'administration dans une des cités les plus importantes de l'empire, de si furieux ennemis n'avaient pu entasser que des griefs de cette nature! »

Je ne saurais, sans étendre outre mesure cette notice, reproduire un à un les griefs élevés dans l'acte d'accusation contre Dietrich et les répliques de l'accusé. Ce serait en partie, d'ailleurs, faire double emploi; M. de Dietrich, pour se justifier, est obligé de rentrer au cœur de son administration municipale, de se faire en quelque sorte son propre apologiste, de donner lecture d'une partie de sa correspondance et des actes officiels, adresses, délibérations, extraits de procès-verbaux, dont nous connaissons déjà, sinon le texte, du moins l'objet et le contenu, et quelque intérêt qu'offrît ce tableau d'ensemble, cette espèce d'autobiographie, miroir fidèle d'une existence agitée, compromise par la calomnie, par des événements majeurs en dehors de toute prévision humaine, je dois réserver plutôt quelques pages à ces mouvements inspirés, où l'indignation de l'honnête homme éclate et où il quitte le terrain des faits pour faire un appel direct à la sympathie de ses

juges..... Ainsi, après avoir démontré l'inanité des reproches qu'on lui adresse pour avoir favorisé certains émigrés, il s'écrie: « Mais que sont à la haine et à la vengeance la justice et « la vérité? Flétrir l'honneur de son ennemi, faire couler son « sang sur un échafaud, dévouer une famille au malheur et son « nom à l'infamie, voilà ce qui leur importe. Tout est vrai, tout « est juste quand il peut les conduire à ce but.

« En vain la loi de leur conscience leur crie: Arrêtez! ne « vous couvrez pas de la honte d'un parjure! ne vous couvrez « pas du sang de cet homme juste!... que la honte du parjure, « disent-ils, que le sang de l'homme juste retombe sur nous, « pourvu qu'il périsse. Mais il est innocent..... il est criminel, « puisqu'il est notre ennemi... qu'il périsse!... mais il a servi « la patrie... il nous attaque, qu'il périsse!... mais les saintes « lois que vous outragez, mais la justice à qui vous en imposez, « mais la liberté que vous ébranlez, jusque dans ses fonde- « ments... qu'il périsse! qu'il périsse!...

« Tel est, juges et citoyens, tel est l'esprit des passions.... « tel est celui des ennemis qui ont juré de me sacrifier à leur « aveugle ressentiment..... »

Il faut ne point oublier que ces paroles ne sont point une vaine déclamation, mais le cri de détresse d'un homme qui sait qu'on le traque comme une bête fauve et que les chasseurs sont implacables comme des meurtriers passionnés.

Puis, discutant la valeur morale des témoins entendus, il les montre rongés d'une haine qui éclate à travers le calme apparent de leur maintien et la trame perfide de leurs dépositions.....

« Maintenant écoutez, citoyens, le dernier trait de la persé- « cution à laquelle je suis en butte, et lorsque vous saurez « qu'elle est l'ouvrage des principaux de ces témoins entendus « contre moi, jugez du degré de croyance que mérite leur « témoignage..... ils ont conçu le projet de me faire assimiler « aux traîtres qui ont fui leur patrie pour y reporter le fer et

« le feu... malgré la loi qui assure au contumace la jouissance « de ses droits et de ses biens, dès l'instant qu'il se représente, « malgré l'humanité, l'équité qui réclamaient le partage de « cette justice en faveur de celle qui avait partagé ma disgrâce « et mon sort, malgré l'autorité de la Convention qui, sur « cette opposition formelle faite le 11 novembre par mon « accusateur, avait passé à l'ordre du jour, malgré une pre« mière délibération du 8 janvier par laquelle le directoire du « département du Bas-Rhin avait rejeté cette proposition, ce « même directoire, rapportant la délibération, a inscrit mon « nom et celui de ma femme sur la liste des émigrés..... Ainsi « en vain mon innocence eût-elle triomphé à ce tribunal, « échappé à la mort, l'exil m'attendait au sortir des fers; ainsi, « proclamé innocent par la loi, j'étais banni de ma patrie comme « criminel; ainsi, tandis que mes deux fils la défendent aux « frontières, une barrière éternelle s'élevait entre eux et leur « père, entre eux et leur mère, et ils étaient réduits à l'affreuse « alternative d'abjurer ou leur patrie ou ceux qui leur ont donné « le jour...... »

Le malheureux! en prononçant ces paroles prophétiques, il ignorait encore combien il disait juste et qu'il pourrait bientôt s'écrier avec le poëte :

Grâce aux dieux! mon malheur passe mon espérance!

Avant de se rasseoir sur le banc des accusés, voici comment il parla pour la dernière fois au jury du Doubs :

« Je ne crois pas qu'il existe un seul point dans cette cause « sur lequel je n'aie porté ma justification jusqu'à l'évidence. « Oh! que ne m'est-il donné de pouvoir mettre mon âme tout « entière sous les yeux de mes juges, je n'aurais pas besoin « d'apologie. Qui d'entre eux ne deviendrait tout à coup mon « défenseur, mon ami, mon frère, en voyant que sous le joug « de la plus cruelle oppression, il n'est pas dans mon cœur un « sentiment qui ne soit pour la gloire de la patrie, pas un vœu

« qui ne soit pour sa liberté, pour son bonheur et pour celui « de mes concitoyens?

« Juges et citoyens, si vous avez aujourd'hui à prononcer « sur mon sort, c'est moi qui l'ai voulu; si ma vie ou ma mort « dépend de votre jugement, c'est moi-même qui suis venu « m'y soumettre. Loin de moi le regret d'une démarche qui « m'honore et dont le soin de ma gloire m'imposait la nécessité; « je n'avais fui que pour dérober ma tête au fer des assassins; « je n'avais fui que le 2 septembre : cette époque seule explique « et justifie ma prétendue émigration. Je devais rentrer le jour « où les lois respectées garantissaient à l'innocence la sûreté « et la justice, je l'avais promis, je l'ai fait, je le ferais encore. « Je connaissais la fureur de mes ennemis, j'avais compté sur « leur vengeance et sur leurs manœuvres; je m'attendais à tout, « je n'ai été étonné de rien. Mais je comptais plus encore sur « l'équité de mes concitoyens; je ne serai pas plus trompé dans « cette attente. Citoyens, ma rentrée en France ne fut point un « acte de courage; dans un coupable, c'eût été un acte de dé« mence; dans un innocent, ce n'est qu'une démarche toute « simple pour réclamer la justice qui lui est due.

« Que chacun de vous consulte son propre cœur et qu'il se « demande si, en butte à la haine d'ennemis tels que les miens, « il eût osé se livrer à la sévérité des lois, si sa conscience lui « eût fait l'ombre même d'un reproche.

« Juges et citoyens, c'est la justice, c'est l'impartiale et stricte « justice que je vous demande. Oubliez, j'y consens, oubliez « tous les services que j'ai rendus à la Révolution; oubliez « quatre ans d'une administration difficile, orageuse, mais in« tègre; oubliez et ma fortune et ma santé et (le plus cher de « tous mes biens) mes deux fils que j'ai sacrifiés à la patrie; « ne voyez que les faits qui me sont imputés, et ne prononcez « que sur ces faits d'après votre intime conviction. Mais quand « vous prendrez en main les boules fatales, souvenez-vous « que, en présence de l'Être suprême, vous allez les déposer

« dans l'urne de la justice et non dans l'urne de la vengeance; « que le malheur n'est pas un crime, ni la haine des méchants « un titre de proscription, et que l'innocent persécuté, qui n'a « plus de protecteur sur la terre, doit trouver dans les tribu« naux un asile assuré contre l'oppression.

« Juges et citoyens, j'ai dit. J'attends avec respect le juge« ment que vous allez prononcer. Je fais des vœux pour que la « patrie trouve des enfants plus heureux que moi, elle n'en « aura jamais de plus fidèles. »

Dans la journée du 7 mars, après une longue délibération, le jury apporta un verdict d'acquittement sur tous les points. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans la salle. Dietrich allait être rendu à sa famille?... Mais non!... l'accusateur public se lève et le silence se rétablit.

On entend avec un frémissement d'impatience la déclaration que le citoyen Dietrich serait mis en liberté, s'il n'était détenu pour autre cause. Dietrich fut ramené dans sa prison, comme inscrit sur la liste des émigrés.

Je dois croire qu'il avait été prévenu à l'avance de cette décision, et qu'il n'a point passé du bonheur de se savoir acquitté, libre comme l'oiseau dans l'air, au désappointement désespérant qu'impliquait le maintien de sa détention. Cette dernière année de Dietrich est assez riche en douloureux incidents; c'est un devoir d'écarter autant que possible les douleurs imaginaires.

Mais tout en restant écroué, Dietrich devait espérer faire casser la délibération inique du directoire du Bas-Rhin, délibération obtenue par surprise, sur la demande de trois membres, ennemis acharnés de l'ancien maire; il devait compter sur le bénéfice de l'ordre du jour de la Convention nationale qui avait consacré dans la séance du 11 novembre le principe qu'il ne pouvait à la fois être considéré comme émigré et se trouver traduit, après sa libre rentrée en France, devant un tribunal français, pour d'autres faits que ceux de l'émigration.

M. de Dietrich, dès le 11 mars, quatre jours après son acquittement, adressa du fond de sa prison une pétition au président de la Convention nationale; il montre ses ennemis calomniant le jugement rendu en sa faveur, et s'efforçant de surprendre, à l'Assemblée nationale, de nouvelles mesures de rigueur. Son défenseur Kerverseau écrit un mémoire plus développé dans le même sens; il prouve par des arguments que lui fournit le bon sens, que Dietrich ne peut être considéré comme émigré; il appuie son dire de documents authentiques, recueillis en Suisse sur le caractère de son séjour de deux mois à l'étranger; il démontre que Dietrich, rentré sur le territoire français dans le délai légal, doit aussi rentrer dans la pleine jouissance de ses biens et de sa liberté.

Les ennemis du malheureux détenu firent la sourde oreille. L'horizon politique s'était rembruni dans l'intervalle. A Strasbourg, les commissaires nationaux Couturier et Dentzel avaient révoqué le conseil municipal qui était sorti des dernières élections et qui était composé des amis de Dietrich. Monet, le fougueux Savoyard, qui remplaçait M. de Türckheim à la mairie, imposait silence à l'esprit public; appuyé par Euloge Schneider, il maintenait les assertions haineuses qui avaient provoqué la chute de Dietrich. A Paris, l'étoile des Girondins pâlissait; le Conseil exécutif maintenait arbitrairement dans les prisons du Doubs le citoyen courageux qui était lui-même venu se présenter devant ses juges et qui avait été proclamé innocent. Je renonce à dire quelles furent les amères sensations de Dietrich pendant le semestre d'été de 1793. La surexcitation de toutes ses facultés, tenues en éveil par le soin de sa défense, par l'élaboration de ses mémoires, par la correspondance qu'il avait dû entretenir pour rassembler ses moyens de justification, cette agitation fébrile, mais productive et sérieuse, avait dû faire place à un abattement profond, augmenté chaque jour par la douleur de l'attente, par les espérances déçues et par le spectacle navrant de la résignation de sa femme.

Dans le courant du mois de mai, Tronçon Ducoudray, son défenseur officieux, avait adressé une nouvelle pétition à la Convention nationale, pour obtenir l'élargissement de son client; la demande est rédigée dans les termes les plus inoffensifs, et de nature à ne point froisser la susceptibilité des hommes qui dominaient alors dans les comités de l'Assemblée....; elle montre le citoyen Dietrich prenant l'engagement formel de ne point rentrer à Strasbourg, si on veut bien lui assigner un séjour quelconque loin des frontières....; mais le comité de législation se borne à enregistrer, à la date du 27 mai, et sous le n° 5865, la pièce déposée par Tronçon Ducoudray. Personne ne s'occupait plus ostensiblement de Dietrich, lorsque, à la date du 31 août, deux officiers municipaux et un commissaire de police de Besançon se présentèrent dans la maison d'arrêt, et mirent sous le scellé tous les papiers et effets appartenant à l'ancien maire de Strasbourg. Mme de Dietrich assista seule à cette pénible opération dont elle pressentait la triste signification. Son mari avait été appelé quelques moments auparavant dans le greffe de la prison, et avait été acheminé vers Paris, sans qu'on lui eût donné le temps de faire ses adieux à sa femme. Le sacrifice était consommé; de ce jour, la séparation éternelle commençait. Une voiture spéciale emmenait M. de Dietrich à l'abbaye de Paris; il en passa le seuil dans les journées anniversaires de septembre 1792; les fantômes des victimes, parmi lesquelles il avait compté quelques amis, se seraient dressés devant lui, si son âme eût été moins fortement trempée...; mais il se raidit contre des terreurs qui n'étaient pas tout à fait imaginaires, et reportant toutes ses pensées, toute la vivacité, et toute la vitalité de son affection vers l'ange de douceur qu'il avait laissé dans un autre cachot, il parvint par une force de volonté surhumaine à dompter ses souffrances morales et physiques. Heureux ceux qui, dans de pareils moments, étanchent la soif qui les dévore, dans les sources d'eau vive dont parlent les

Ecritures....; mais respect aux caractères pénétrés de stoïcisme, qui, sans la consolation de la foi révélée, prêtent l'oreille à la voix de leur conscience, et y trouvent les garanties d'une vie à venir et une compensation pour des malheurs non mérités.

Dans les lettres émouvantes par leur simplicité que Fréderic de Dietrich adresse à sa femme pendant les derniers mois de sa captivité solitaire, il y a peu de trace d'inspirations chrétiennes; il est resté jusqu'aux derniers moments ce qu'il était toute sa vie : l'homme juste dont parle le poëte païen; par moments il redevient artiste et cherche à tromper les heures et à échapper à ses préoccupations sur les ailes de l'harmonie.

Il ne me reste qu'à donner textuellement quelques passages de ces lettres écrites par un condamné à mort. Le parfum de tendre sollicitude pour les siens qu'elles exhalent, se communiquera à tous mes lecteurs; l'on sent que celui qui a pu aimer avec cette force, en face de la mort, que celui qui s'est à ce point dépouillé de tout égoïsme, était digne d'aborder le sanctuaire et d'entrer en communion de tous les bienfaits de l'Église chrétienne.

Vendredi, 13 septembre 1793.

« Les bonnes nouvelles de Dunkerque nous dédommagent un peu de la perfidie des Toulonnais, qui ne tarderont pas, je l'espère, de recevoir leur juste châtiment.

« ....Mes ennemis auront beau me persécuter, mon dévouement à la cause de la liberté et de l'égalité ne s'ébranlera jamais. Je t'embrasse de toute mon âme. »

.... Octobre.... 22 du 1er mois de l'an II.

« J'ai reçu, chère amie, ta lettre; je te remercie de tout mon cœur du nouvel anneau que tu me prépares; tu songes à tout, sois tranquille quant à mon vêtement; j'ai tout ce qu'il faut; jusqu'à présent l'automne est si doux que mes fenêtres sont toujours ouvertes..... Chaque jour je sens que je n'ai été vraiment malheureux que depuis notre séparation. Hier, la journée

a été supportable, parce que j'ai reçu à la fois des nouvelles de tout ce qui m'est cher; plus j'en reçois des marques de tendresse, plus je me reproche les tourments que je leur occasionne à tous.»

27 octobre.

«J'ai reçu, ma chère amie, à la fois tes deux lettres du 21 et 22, et je réponds en même temps à celle du 23, qui m'est arrivée aujourd'hui. J'ai vu avec peine que tu avais des insomnies, et que le bonheur de voir couleur de rose t'avait abandonnée. Hélas! l'idée d'une séparation éternelle est sans doute affreuse et cruelle; si cela se présente à toi, saisis encore ce qu'elle offre de consolation (!). Songe à tes enfants...; rappelle-toi qu'ils sont privés du bonheur d'être dans les bras de leur mère, parce que des ennemis implacables ont calomnié leur père. *Rappelle-toi que chaque moment de mon existence est un tourment pour moi depuis qu'on m'a arraché de tes bras;* rappelle-toi que dans toutes les révolutions il y a eu des victimes innocentes sacrifiées aux haines particulières. Songe que j'ai rempli mes fonctions avec zèle, que j'ai servi sans relâche la cause du peuple, et que, si je me trouve du nombre de ses victimes innocentes, je quitterai avec sérénité une vie que l'on me condamne à traîner loin de vous. Je t'attendris par ces réflexions; tes lettres y ont donné lieu; je le fais pour ranimer ton courage..... J'avais offert tes enfants à la patrie; eh bien! si ton mari pouvait, par le sacrifice de sa vie, contribuer au bonheur de tous, tu lui dirais toi-même de l'offrir, et il le ferait avec joie. — Tu sais combien de fois je t'ai tenu ce langage, lorsque je pouvais encore confondre mes larmes avec les tiennes.»

Puis il lui envoie des morceaux de sa composition.

30 octobre.

«Ma chère amie, un instant après le départ de ma lettre d'hier (elle manque), on m'a apporté la tienne par laquelle tu

m'annonces ta mise en liberté; — tu avais bien raison de penser que cette nouvelle me ferait verser des larmes d'attendrissement; tu n'es plus tourmentée, et mes enfants retrouveront leur mère, *si leur père leur était enlevé*.... Luckner est entré hier à l'Abbaye. Je t'embrasse tendrement; derrière mes barreaux, mon cœur bondit de joie, de savoir que tu n'en as plus devant les yeux..... Adieu; j'ai cent quintaux de moins sur le cœur.»

30 brumaire an II.

«.....Tes lettres me deviennent chaque jour plus nécessaires; je crains l'effet qu'aura produit sur ta santé la nouvelle de l'arrestation de ton fils.... Je te l'ai déjà dit, dans un moment révolutionnaire, les innocents sont souvent confondus avec les coupables, et les mieux intentionnés souffrent pour eux; mais c'est avec le calme d'un cœur sans reproche, et en conservant le même amour pour la patrie et la liberté...... Je suis toujours dans un état de souffrance pénible, mais supportable..... Je t'adresse toutes mes lettres directement, afin qu'on ne croie pas, qu'en me servant d'un autre couvert, nous veuillions y mettre du mystère.»

22 novembre (vieux style).

«Je n'ai point de nouvelles de Fritz (mon fils), depuis son arrestation; je lui ai écrit directement à la maison de réclusion de Chaumont.»

27 novembre, 7 frimaire an II.

«Je réponds, ma chère amie, à ta lettre du 2 frimaire. Je crois t'avoir déjà mandé qu'Albert était réuni à son frère[1]. Je t'ai marqué hier la raison pourquoi leurs lettres ne te parviennent pas. La tienne m'a fait verser un torrent de larmes. J'ai reçu hier des lettres de mon père qui continue à se bien porter. Quant à moi, je suis comme hier; je gémis en me cou-

---

1. A cette époque les deux fils de M. de Dietrich étaient arrêtés, ainsi que son père, M. Jean de Dietrich.

chant la nuit, et le matin en me levant, et je suis toujours ramené à l'affreuse idée que mon existence est à charge à tous les miens, et qu'elle fait leur malheur. Ah! si j'avais mille vies, je les sacrifierais volontiers, pourvu que ce sacrifice pût faire cesser vos maux.»

28 novembre, 8 frimaire.

«Hélas, ma chère amie, je n'ai presque pas la force de répondre à ta lettre du 4 frimaire; que mes ennemis connaissent bien les moyens de faire mon supplice en accablant tous les miens à cause de moi! Qu'ils terminent mes tristes jours pour assouvir leur rage; ma fin sera douce si elle te rend libre, ainsi que mes enfants. Ma vie m'est insupportable.»

10 frimaire.

«J'ai bien pensé que ta santé recevrait une rude secousse des événements que nous venons d'éprouver. Je n'ai pu me procurer tes anneaux de crin; cela m'afflige. J'ai fait couper mes cheveux, afin d'être encore plus indépendant pour le peu de toilette que je fais; je te les enverrai.

«...Je ne sais comment j'existe; et mon courage, qui ne s'est jamais abattu tant qu'il n'a fallu supporter que mes maux, m'abandonne presque entièrement depuis que, éloignés les uns des autres, je vous sais tous malheureux. Ma santé n'est pas plus mauvaise qu'hier; *mais chaque jour je regrette de ne pas la voir se détériorer davantage.* Je t'aime, je te chéris de tout ce qui me reste de facultés, et je ne trouve de consolation que dans la certitude de la justice que vous rendez tous à mes sentiments, et dans l'espérance que vous avez que je n'ai pas mérité mes malheurs et ceux dont vous êtes accablés.»

3 décembre 1793, 13 frimaire.

«Je n'ai point reçu des lettres de toi, hier, ma chère amie; il m'en parviendra sûrement deux aujourd'hui. Le *Moniteur* d'hier ne renfermait pas, comme je l'avais pensé, l'article des

Jacobins qui me concerne. Peut-être sera-t-il dans celui d'aujourd'hui; c'est à la séance du 9 que cela s'est passé; j'attends avec calme le résultat de cette démarche, et ne suis occupé que du sort de nos enfants. Fritz et Albert m'ont envoyé la copie des pétitions qu'ils ont adressées au Comité de salut public, du lieu de leur détention; elles m'ont paru fort bien faites. Je t'embrasse tendrement et de toute mon âme, et désire apprendre que ta santé est moins mauvaise...»

5 décembre, 15 frimaire.

«Hélas! ma chère, ma tendre amie, comment me serait-il possible de ne pas m'effrayer, lorsque je te sais malade dans le moment où tu as le plus grand besoin de toutes tes forces et de tout ton courage moral et physique. Tu recevras par ce courrier le *Moniteur* qui rend compte de la séance des Jacobins du 9 frimaire;... tu y verras combien on a trompé Robespierre à mon sujet,... et cette malheureuse feuille te parviendra au moment où tu aurais peut-être le plus besoin de calme. Je t'y avais préparée d'avance. J'espérais que la nécessité d'exister pour tes enfants te donnerait les forces et le courage nécessaires pour soutenir les nouvelles attaques qu'on fait à ton malheureux époux... malheureux, uniquement par les maux qu'il vous cause, et non par ceux qu'il souffre lui-même. Tu cherches à me tranquilliser en me parlant des soins qu'on a de toi, mais je te sais dans une habitation humide et malsaine, consumée par le chagrin auquel les soins ne remédient guères. Je te conjure de songer à nos enfants. *Que ne puis-je rassembler promptement toutes vos souffrances pour moi, et vous en délivrer en descendant dans la tombe!*

«Mes ennemis ne se doutent pas qu'ils me rendent service en provoquant ce moment... Ce doit être une idée consolante pour toi et pour mes enfants de penser que bientôt peut-être je serai quitte de tous les maux;... l'innocent ne craint pas plus la mort que les fers...

« Je ne serais pas entré dans des détails aussi affligeants, surtout te sachant incommodée, si je ne savais que tu recevrais le *Moniteur;* mais dans l'idée qu'on ne pensera pas à te le cacher, je dois fortifier ton âme, et par elle ton corps, *afin que tu sois prête à tous les événements.*

« Qu'ils se trompent, ceux qui regardent comme un traître un homme qui n'était occupé que de pourvoir la ville de Strasbourg de tous les approvisionnements, pour la mettre en état de subir un siége de six mois; et qui était fermement résolu de se faire sauter auprès d'un magasin à poudre, plutôt que de s'exposer à tomber entre les mains des puissances coalisées... Conserve-toi pour tout ce qui nous est cher, je t'en conjure par ta tendresse inaltérable pour moi. Je te presse dans mes bras, je te serre contre mon cœur, je te couvre de mes larmes. Adieu. »

Je renonce, après ces adieux déchirants, à faire assister mes lecteurs pendant trois semaines encore à cette effroyable torture des deux époux. Mme de Dietrich tombe malade. M. de Dietrich s'en aperçoit à l'altération de l'écriture de sa femme, et ses souffrances personnelles montent à un degré d'intensité effrayante.

La séance des Jacobins du 9 frimaire à laquelle M. de Dietrich fait allusion, devait, en vérité, sembler un arrêt de mort anticipé au prisonnier et à sa famille.

« Un membre, y est-il dit, s'étonne que Dietrich n'ait pas encore subi la peine due à ses crimes, *et qu'il ne soit pas même en état d'arrestation.* Sur cette interpellation, Robespierre fait une sortie violente, haineuse, avec des allégations complétement mensongères: Dietrich, selon lui, n'est resté à son poste à Strasbourg que pour livrer Strasbourg à l'ennemi; il a été incarcéré à Besançon; mais il avait des amis et des protecteurs qui lui ont procuré la liberté... « *Nous l'avons fait* « *remettre en arrestation* et conduire à Paris, où il devra être

« jugé, contrairement à un autre avis qui demandait qu'on le « fît transférer à Strasbourg; il y conserve trop de partisans, « il y aurait du danger à ce transfèrement. »

Vers la fin de novembre 1793, le comité des Jacobins de Strasbourg avait rappelé à la société mère de Paris que la justice publique n'était pas encore satisfaite, et que le glaive de la loi devait frapper l'ancien chef de la municipalité de Strasbourg, qui avait essayé de livrer la ville à ces mêmes ennemis extérieurs dont on songeait en ce moment à purger l'Alsace. On demandait, pour statuer un salutaire exemple, que Dietrich fût renvoyé et jugé à Strasbourg.

Robespierre s'y opposa dans le club même des Jacobins de Paris. Il lui semblait dangereux de renvoyer l'ancien maire de Strasbourg dans une cité où il comptait encore de nombreux partisans; il le réservait à une fournée à Paris, où devaient comparaître d'autres ennemis de la République qui avaient comploté avec les généraux Custine, Dumouriez, Houchard et La Morlière.

Quelques semaines plus tard, Robespierre, au nom du Comité de salut public, demanda que l'ancien maire de Strasbourg fût traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris. M. de Dietrich avait lui-même écrit à Robespierre... De quelle teneur était sa lettre? — A-t-il lui-même, comme on l'a prétendu, demandé à être mis en jugement pour en finir avec une existence qui lui était devenue insupportable? était-il tombé à ce point de dégoût des hommes et des choses que même l'affection pour les siens n'a plus pu contre-balancer ce supplice de l'âme où elle préfère se réfugier dans le néant plutôt que de continuer à être torturée? Quoi qu'il en soit, M. de Dietrich a eu tort peut-être de se rappeler au souvenir du dictateur et de perdre les chances qui lui restaient, d'échapper à la guillotine par l'oubli.

Il comparut le 7 nivôse (27 décembre) devant le juge Foucaud, qui lui adressa des questions à peu près sur les mêmes

faits déjà examinés par le tribunal de Besançon; on lui reprochait d'avoir protégé les prêtres rebelles à la loi, persécuté la Société populaire de Strasbourg, comploté avec Lafayette; d'avoir correspondu avec les ennemis; offert une couronne civique à Narbonne lors de son passage à Strasbourg, et facilité la sortie de beaucoup d'émigrés, surtout de la femme Nadal. Fréderic de Dietrich répondit catégoriquement à ces diverses questions en opposant une vive dénégation à quelques-uns des faits et en expliquant la véritable nature des autres.

Le juge finit par lui demander: « Avez-vous un conseil? » et sur la réponse négative de l'accusé, il lui dit: « Nous nommons d'office le citoyen Duchâteau. »

La veille, un autre juge du tribunal révolutionnaire, Dénézot, avait recueilli les dépositions mensongères de Laveau et d'Euloge Schneider, ces ennemis acharnés de Dietrich et artisans de sa perte. Schneider venait d'être amené à Paris, dans la prison même de l'Abbaye, après avoir été exposé à la guillotine de Strasbourg par ordre de Saint-Just et de Lebas; il était sur le point de comparaître lui-même devant le tribunal révolutionnaire; mais cette prévision ne l'empêchait pas de faire un *acte patriotique* en chargeant la mémoire de son ancien antagoniste; peut-être avait-il l'arrière-pensée de réveiller par cet acte de complaisance la pitié de Robespierre.

L'instruction sommaire étant complète, Dietrich fut extrait le lendemain 8 nivôse (28 décembre) de la Conciergerie, de cette dernière station avant l'échafaud, et ramené devant le tribunal révolutionnaire, en face de l'accusateur public Fouquier-Tinville et du président Hermann, qui avertit l'accusé Dietrich d'être attentif à ce qu'il allait entendre.

Après la lecture de l'acte d'accusation, on entendit successivement les témoins Simond, Laveau, Charlemagne, Euloge Schneider, Schad, Charles Hesse et Pierre Bentabolle.

L'accusé opposa un silence dédaigneux à ces dépositions et

ne prononça pas un mot pour sa défense. « Je sais, dit-il à ses juges, que mon sort est décidé. »

« Et le président, ayant recueilli les opinions, a prononcé à « l'accusé *le jugement de condamnation;* le greffier a écrit le « jugement; il y a inséré le texte de la loi. Le président a fait « retirer le condamné et la séance a été levée. »

Telle est la relation du procès-verbal.

Au sortir de l'audience, Fréderic de Dietrich aurait, dit-on, demandé à être exécuté sur-le-champ; je n'ai pas de peine à ajouter foi à ce mouvement de désespoir hautain; puis, sur les prières d'un ami de date récente, d'un homme condamné dans la même séance et, je crois, pour le même fait de complot avec les ennemis de la République, il consentit à faire usage du délai de vingt-quatre heures que lui accordait la loi pour se préparer à mourir.

En rentrant à la Conciergerie, il écrit à sa femme les lignes suivantes :

« Ma chère amie, je t'embrasse bien tendrement. Les nou- « velles d'aujourd'hui te seront bien sensibles; songes à toi « et à tes enfants, et penses surtout que tes maux finiront « bientôt. Je t'embrasse tendrement encore une fois. »

Le 9 nivôse (29 décembre), F. de Dietrich monta sur l'échafaud, calme, au dire de tous les spectateurs qui l'ont vu marcher à la mort, sans cette exaltation dramatique qui s'emparait à cette terrible époque de beaucoup de condamnés. Il avait 45 ans accomplis : c'eût été mourir trop tôt dans un temps de prospérité; mais dans ces effroyables journées de discordes civiles, c'était succomber deux ans trop tard. Si Fréderic de Dietrich avait pu disparaître de la scène après les fêtes de septembre 1791, la reconnaissance publique aurait déposé la couronne civique sur son cercueil; la population de Strasbourg tout entière se serait portée à ses funérailles et des larmes abondantes auraient coulé sans contrôle. En décembre 1793, pas un ami de Dietrich n'osa le plaindre; son vieux père dévora

sa douleur dans le cachot où il était enfermé, et mourut à l'âge de 76 ans, après Thermidor, rendu à la liberté qui n'avait plus de valeur pour lui[1].

Mme Louise de Dietrich, sans mourir comme son mari sur l'échafaud, but jusqu'à la lie la coupe d'amertume. Son troisième fils mourut en bas âge; recueilli par une vieille domestique, pendant que ses parents, son grand-père et ses frères étaient en prison, il attira de violentes persécutions à cette femme, qui fut incarcérée à son tour.

J'ai touché avec une religieuse émotion aux lettres que l'infortuné prisonnier de l'Abbaye avait adressées à sa femme. Une note écrite de la main de Mme de Dietrich elle-même et jointe à ce recueil, nous apprend avec quelle pieuse tendresse elle conserva ce dernier legs d'un mourant..... mais j'aime mieux la laisser parler elle-même et ne rien enlever à la tragique naïveté de ce feuillet : « Je n'ai retiré ces lettres de des« sus mon cœur avec des cheveux de mon mari que lorsque le « papier se décomposa et que les cheveux tombèrent neuf mois « après sa mort. »

Que sont, après une réalité pareille, les douleurs accumulées dans les fictions des poëtes! que sont les misérables souffrances d'amour-propre et les pertes matérielles qui tourmentent et enveniment notre existence en temps de calme! par quelque voie que l'on pénètre dans les annales de la Révolu-

1. M. de Dietrich, père, avait adressé, le 15 mai 1794, une pétition à la Convention nationale, pour obtenir la levée du séquestre mis sur ses biens à titre de biens d'un *père d'émigré*. Il avait à cette occasion énuméré les vexations qu'on lui avait infligées. Sa demande, on le pense bien, demeura sans effet. Son petit-fils Frédéric n'obtint qu'en thermidor an III (août 1795) que le nom du malheureux maire de Strasbourg fût rayé de la liste des émigrés. Le mémoire éloquent présenté par Frédéric de Dietrich, fils, fut appuyé par Jean Debry.

tion, que ce soit par le *Moniteur* et le Journal de Fouquier-Tinville, ou par la plus modeste correspondance privée, où la douleur se cache, s'efforce de se voiler et de s'abriter derrière un pardonnable mensonge, on aboutit à des scènes que l'œil et la pensée n'osent affronter, pour ne point tomber dans l'abîme de la folie. Tous les peuples achètent à un prix exorbitant les moindres conquêtes sur un passé vers lequel ils reviennent de guerre lasse, comme pour accuser le néant de tous nos efforts, de toutes nos poursuites sur cette terre de passage.



PIÈCE JUSTIFICATIVE.

ADRESSE du Conseil général du département du Bas-Rhin, du Conseil général du district et du Conseil général de la commune de Strasbourg, réunis, à leurs concitoyens. Du quinze août 1792, l'an quatrième de la liberté.

CITOYENS,

De grands événements sont arrivés le 10 août dans la première ville de l'Empire : le Roi avec sa famille s'est réfugié au milieu des Représentants de la Nation, le sang des citoyens a coulé ; le château des thuileries a été un théâtre de massacres. Au milieu de ces troubles et de ces scènes d'horreur, un décret a prononcé la suspension du Chef du Pouvoir exécutif. Nous ignorons encore tous les détails de ces malheurs publics : retenons notre jugement ; toute démarche précipitée pourroit nous jeter dans un abyme de maux.

La Patrie est dans un danger imminent ; des armées ennemies la menacent : nos frères, nos enfants se précipitent aux frontières, pour s'opposer à l'invasion du territoire françois ; se dévoueront-ils avec tant de courage, pour que nous laissions la chose publique en proie à ses ennemis intérieurs ? Non, nous devons dans cet instant nous réunir, pour nous garantir des fureurs homicides dont tant de citoyens viennent d'être les victimes. Nous maintiendrons la sûreté générale, nous surveillerons les propriétés, en fléchissant sous le joug nécessaire des lois que nous avons acceptées ; tels sont les devoirs qui nous sont tracés dans ce grand péril. — Ce sera sous l'égide des lois toujours subsistantes, que nous écarterons de nous les horreurs de l'anarchie et de la guerre civile, ces deux fléaux de l'humanité. Que les Corps administratifs, les Municipalités, les Tribunaux, les Juges de paix, les Officiers de police, pénétrés de la sainteté de leurs devoirs, fermes à leur poste, fidèles au serment qu'ils ont prêté, remplissent toutes leurs fonctions avec constance et courage ! que les gardes nationales n'oublient pas qu'elles ont juré de faire respecter les lois ! que les ennemis de l'ordre soient courageusement dénoncés ! que les rigueurs de la loi s'appesantissent sur eux, comme sur tous ceux qui attenteront à la sûreté individuelle et aux propriétés ! — Enfin, que tous les citoyens ne cessent d'environner de leur

confiance et de leur considération ceux qu'ils ont librement élus pour leurs représentans, leurs administrateurs et leurs juges! qu'ils aient sans cesse devant les yeux, que ce sont eux qui les ont investis de leurs pouvoirs! C'est dans ce calme nécessaire qu'il faut nous préparer à prononcer sur les malheureux événemens du 10 août. Restons unis, afin de nous rendre dignes d'exercer avec la nation entière les droits primitifs d'un peuple appelé à former le pacte social; mais jusques-là, garantissons-nous des perfides suggestions qui tendroient à intervertir l'ordre établi, et à affoiblir la confiance due aux autorités constituées; car ceux qui le tenteroient, ne pourroient être que les plus cruels ennemis de la patrie, ils briseroient les derniers liens de l'ordre social. Le comble de tous les malheurs, ce seroit d'exister sans lois; alors commenceroit le plus horrible brigandage: qui pourroit en calculer les effets et en prévoir le terme?

Citoyens-soldats, soldats-citoyens, que le saint amour de la patrie a portés sur nos frontières, nos efforts pour maintenir la paix publique seroient insuffisans, si vous ne nous secondiez par votre généreux courage, en repoussant avec valeur les armées étrangères, et en continuant de vous soumettre aux règles salutaires de la discipline. — Défiez-vous surtout des agitateurs qui, s'introduisant au milieu de vous, voudroient vous faire abandonner l'honorable poste que vous occupez, ou vous alarmer sur les sentimens de vos chefs; ce sera lorsque vous aurez mis nos frontières hors de toutes les atteintes, que tous les vrais amis de la liberté se réuniront.

Signé: Braun, président; Kuhn, Kauffmann, Ostermann, Albert, Salzmann, Lehn, Sigrist, Louis, Ammel, Matthieu, Stœber, Ulrich, Schœll, Neff, Coulmann, Rœderer, Gloutier, adm., Xav. Levrault, procureur-général-syndic du département: L. Wangen, Oberlin, adm.; Ch. Popp, procureur-syndic du district de Strasbourg; Dietrich, maire; M. A. Lachausse, Grün, Brackenhoffer, Gaspar Noisette, Türckheim, Laurent, Saltzmann, officiers municipaux; Matthieu, procureur de la commune; Mayno, Maurer, Pasquay, Phil. Reinbold, Arnold, Thomassin, Heitz, Wehrlen, M. Marchand, notaire de la commune de Strasbourg; Hermann, secrétaire-greffier adjoint.



J. J. OBERLIN

L'ANTIQUAIRE.

Lorsqu'une seule et même famille offre, soit de père en fils, soit en ligne collatérale, plusieurs individualités qui s'illustrent dans la politique, la littérature, les sciences ou les arts, on a toujours trouvé que ce cumul ou cet héritage de gloire constituait un spectacle attachant. Sans remonter ni aux temps anciens, ni aux Corneille et aux Racine, me bornant à notre voisinage transrhénan et à notre siècle, je ne rappellerai que les frères Guillaume et Alexandre de Humboldt, les frères Guillaume et Jacques Grimm, ces dioscures de la science contemporaine; et dans notre propre pays, les deux Schweighæuser et les deux Oberlin; de ces derniers, l'un le pionnier intrépide, qui a défriché, l'Évangile à la main, une région inculte des Vosges; l'autre, un éclaireur tout aussi laborieux, qui, dans le domaine de l'archéologie et de la philologie comparée, a devancé de plus d'un demi-siècle les recherches ardues de l'érudition actuelle.

C'est de cet archéologue, *Jérémie-Jacques Oberlin*, que je vais entretenir mes lecteurs. Quoiqu'il ait fourni toute sa carrière dans l'enceinte étroite de Strasbourg, il n'appartient pas exclusivement à cette ville, mais à l'Alsace, mais à la France et à l'Allemagne savante; il fait partie de cette phalange d'hommes dévoués au culte des lettres qui ont nettement jugé et consciencieusement accompli en Alsace leur mission de médiateurs intellectuels entre les deux rives du Rhin.

La vie d'Oberlin est calme et uniforme; c'est dans ses nombreux écrits qu'il faut chercher la trace de sa prodigieuse

activité, des pensées qui ont agité sa tête, des sentiments qui ont fait battre son cœur. A ne voir que la surface de son existence, on n'y découvrirait que la carrière toute régulière d'un jeune homme issu d'une famille bourgeoise, fils d'un professeur du gymnase de Strasbourg, et qui, à l'exemple de son père, se dévoue d'abord à l'enseignement secondaire et privé, puis conquiert, à la pointe de sa plume et à force de veilles savantes, les positions universitaires et académiques que sa ville natale peut lui offrir.

Jérémie-Jacques Oberlin, né le 8 août 1735, mort le 8 octobre 1806, à l'entrée de sa 72e année, traverse la seconde partie du dix-huitième siècle, c'est-à-dire une époque toute pacifique, toute de travail, sans se heurter contre un obstacle majeur, sans sortir de ses habitudes studieuses, jusqu'au moment où la Terreur assombrit la fin de cette mémorable période séculaire. Oberlin faillit périr dans cette catastrophe; mais ce fut, je le répète, le seul incident dramatique de sa longue existence, tout entière vouée au culte des sciences archéologiques et philologiques, aux devoirs publics et privés.

Oberlin fut l'élève chéri de Schœpflin. Il est évident pour moi que l'influence de cet éminent érudit décida la vocation du frère du pasteur du Ban-de-la-Roche. Probablement, sans Schœpflin, J. J. Oberlin aurait confiné toute son existence, soit dans un village comme ministre de l'Évangile, soit dans les classes du gymnase; sans fortune, sans protection directe, il aurait été obligé d'user toutes ses forces dans un labeur, méritoire sans doute, mais qui ne conduit point vers les sommités de la science. Ainsi Oberlin, quoique voué de cœur et d'âme aux études archéologiques, ne parvint pas même à visiter les pays de ses rêves: l'Italie, la terre des antiquités classiques, l'Allemagne, la terre sainte des philologues. Il dut borner ses explorations à la vallée rhénane, à nos environs immédiats et à un seul tour de France qu'il accomplit de 1774 à 1775. Mais à cette époque, il avait déjà atteint sa 40e année;

déjà il était en rapport avec les illustrations scientifiques de la France et de l'Allemagne; déjà membre correspondant de l'Académie des inscriptions et de plusieurs sociétés savantes de France, d'Italie, d'Angleterre. Il est juste de rappeler cette circonstance pour faire ressortir le mérite personnel d'Oberlin, qui parvint, sans secours ni impulsion du dehors, à ce rare développement intellectuel et à une accumulation remarquable de connaissances encyclopédiques.

Oberlin était entré comme professeur au gymnase en 1755; en 1763, il avait commencé à faire des cours particuliers d'antiquité, de diplomatique, d'héraldique, d'histoire littéraire. Nommé, vers la même époque, custode de la bibliothèque créée par Schœpflin, il fut dès lors ce que feu M. le professeur Jung est devenu de nos jours, le conseiller intime et dévoué de tous les hommes, jeunes et vieux, qui s'occupent de recherches littéraires ou scientifiques; il fut le cicérone bienveillant des collections archéologiques confiées à sa garde par l'illustre vieillard, auteur de l'*Alsace illustrée*. En 1770 enfin, une place officielle fut ouverte à Oberlin dans l'enseignement public; encore n'obtint-il qu'une chaire de logique et de métaphysique, dont les devoirs entraînaient le professeur vers des régions qui ne lui étaient pas aussi familières que celles du monde antique et du moyen âge.

Cette année de 1770 et celles qui la suivirent ont été véritablement climatériques dans l'histoire littéraire de Strasbourg. Dans une autre circonstance déjà, j'ai fait ressortir l'importance que l'université de Strasbourg avait acquise à cette mémorable époque[1]; on me dispensera volontiers de rappeler ici tous les noms célèbres qui à cette époque illustraient ma ville natale et y attiraient un concours de jeunes hommes venus surtout de la Russie allemande et de plusieurs points de la Germanie. Le séjour de Gœthe et de ses jeunes amis au chef-

---

1. *La Ville et l'Université de Strasbourg en* 1770.

lieu de l'Alsace est désormais tombé dans le lieu commun, tant le roman et l'histoire en ont usé et abusé.

Ce qui est moins connu, c'est la présence, à Strasbourg, d'une autre illustration : je veux parler de l'historien Schlœzer, qui visita notre pays en 1773 et produisit sur Oberlin une incontestable et heureuse impression. Encore de nos jours, le nom de Schlœzer n'a point perdu sa valeur dans cette Allemagne, si riche en illustrations scientifiques. A l'époque dont nous parlons, Schlœzer y exerçait, comme publiciste, une véritable dictature, car, par sa *Correspondance*, il devint le fondateur des publications périodiques ; il ouvrit de nouveaux horizons d'études en faisant entrer l'histoire des États du Nord dans le cercle des recherches érudites et révolutionna les vieux procédés de composition, en introduisant dans les œuvres historiques une animation plus grande. Oberlin fut encouragé par lui dans ses recherches philologiques; son ouvrage sur le patois lorrain, ses études sur la lexicographie et la poésie allemande du moyen âge sont certainement dus à cette présence vivifiante du savant professeur de Gœttingue.

Indépendamment des trésors d'érudition, dont Schlœzer pouvait communiquer à son ami l'inépuisable réservoir, un autre attrait, d'un genre nouveau, s'attachait à cette forte individualité. Dans l'un de ses voyages en Alsace, Schlœzer amena sa fille Dorothée, qui unissait aux grâces de son sexe toutes les ressources et les charmes d'un esprit formé à l'école de l'antiquité. Dora Schlœzer rappelait, à s'y méprendre, les femmes italiennes de la Renaissance; elle était citoyenne de la république de Platon plutôt que sujette du roi de Hanovre ; et cette apparition illumina, comme un brillant météore, l'horizon nébuleux de l'antique Argentorat. Le monde savant et le monde des salons étaient tout entiers à ses pieds, tant était irrésistible le charme de cette âme qui vivait dans les régions de la haute science, sans devenir étrangère aux devoirs de la famille. Je n'ai point à faire ici la biographie de la fille de Schlœzer, qui

vint plus tard chercher un refuge dans le midi de la France et s'éteindre au pied du château des papes à Avignon; j'ai seulement saisi cette occasion naturelle pour ouvrir une échappée de vue sur un chapitre moins connu de l'histoire intérieure de Strasbourg, dans le dernier quart du dix-huitième siècle.

Par l'enseignement qu'il donnait à des jeunes gens de grande maison, Oberlin, sans renoncer à ses habitudes simples et patriarcales, était l'hôte bienvenu des salons, et je trouve une trace de ses relations avec les cercles nobiliaires dans la dédicace de la seconde édition de son *Orbis antiquus*, à Mme Hélène de Dietz, épouse de M. de Krock, conseiller d'État intime de l'empereur de Russie. Il avait instruit les fils de cette dame qui s'était, pendant un séjour en Italie, vouée à l'étude de l'antiquité. Oberlin avait sans doute retrouvé dans ses relations avec elle le même genre d'intérêt que dut lui inspirer la présence de Dorothée Schlœzer. Marié deux fois, heureux et respecté comme père de famille, Oberlin n'a pu être insensible cependant au charme qu'exerce une grande naissance, unie à un développement intellectuel que le monde de la bourgeoisie de sa ville natale, au dix-huitième siècle, ne pouvait lui offrir.

Les pures jouissances allaient être, pour un temps, interrompues par des devoirs plus sérieux, à l'approche de la grande tourmente. On peut observer le progrès de ces préoccupations dans les programmes semestriels qu'Oberlin publiait en sa qualité de gymnasiarque ou de directeur du gymnase pour la distribution solennelle des prix. Jusqu'ici le savant, le paternel surveillant de cet ancien établissement pédagogique s'était appliqué dans ses allocutions à développer, en beau langage cicéronien, les avantages de l'éducation classique; tantôt il avait fait l'éloge d'un professeur défunt, tantôt rappelé les phases diverses que l'enseignement public avait dû traverser à Strasbourg. Mais à partir de 1790, il prépare les jeunes élèves, impatients de recueillir leurs pacifiques couronnes, il les prépare à leur rôle prochain de citoyens actifs; avec le maire de

Strasbourg, qu'il complimente à son entrée dans l'Auditoire, il échange des paroles civiques; il se permet de jeter un peu de ridicule sur les procédés de l'ancien enseignement scolastique; mais il appuie avant tout sur la nécessité de baser la liberté sur les mœurs; il rappelle que le déclin de la république romaine commence avec la corruption publique et privée. A ses yeux, *la crainte de Dieu est la base de l'équité;* et le courage civil, dans les moments de crise, le premier devoir du citoyen. Jugez ce qu'un pareil langage, aux mois d'avril et d'octobre 1793, impliquait de hardiesse, de franchise et de sentiment indélébile du devoir. Cette voix ne fut que trop entendue. Une arrestation nocturne s'ensuivit; Oberlin fut conduit, avec d'autres citoyens de la même trempe que lui, dans les prisons de Metz. Pendant un transfèrement d'un cachot à l'autre, on lui mit les menottes comme à un vil criminel. Mais sous la hache des bourreaux, Oberlin ne démentit pas une seule minute ses antécédents; il prouva que l'étude des grands modèles de l'antiquité n'avait pas été pour lui une vaine phraséologie, mais qu'il s'était nourri de la moelle de ces grands génies. Aux espérances et à la foi du chrétien, Oberlin alliait l'imperturbable courage des sectateurs de la Stoa. Éditeur de Tacite, il s'était identifié avec le vertueux Agricola et avec tous ces nobles citoyens qui préféraient la mort à l'adoration des idoles du jour. Éditeur d'Horace, il répétait la sentence du poëte :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

La Providence pourtant allait mesurer les épreuves aux forces défaillantes du sexagénaire. Au bout de trois mois de cette dure et terrifiante captivité, Oberlin put circuler sous caution dans l'intérieur de la ville de Metz; il reçut une généreuse hospitalité chez un courageux habitant de la ville; le docteur Mathias recueillit sous son toit l'éminent archéologue, qui reprit de suite ses études comme aux jours de sa prospérité.

Vers l'automne de 1794, il obtint l'autorisation de retourner dans ses foyers, et il revit, en passant les Vosges, son frère puîné, le pasteur du Ban-de-la-Roche, qui, abrité derrière ses montagnes, ses forêts et ses paroissiens chéris, avait échappé à l'étreinte révolutionnaire.

Rendu à la vie de Strasbourg, il se hâta de rouvrir les classes du gymnase et d'y réunir les élèves qui n'étaient pas encore d'âge à porter les armes. Dans les programmes semestriels, dont il reprend l'usage, mais en renonçant à la langue latine, il exalte la nécessité et les bienfaits d'une forte éducation; il cherche dans l'antiquité grecque et latine, à l'époque de la Renaissance et dans les temps modernes, des exemples à l'appui de sa thèse. Les illustrations indigènes occupent, bien entendu, une grande place dans ces sermons scolaires; des noms, aujourd'hui familiers à tous, éveillent dans ces jeunes esprits, alors entraînés avec leurs parents dans le tourbillon du jour, le culte désintéressé du beau, du bien, du vrai. Et à travers ces excursions dans le temps passé, on entend retentir dans ces discours le canon de Marengo qu'Oberlin salue avec enthousiasme, comme le coup de grâce de l'anarchie et l'inauguration d'une ère nouvelle.

Le calme est rentré dans les esprits et dans les cœurs. L'académie protestante de Strasbourg rouvre ses portes en 1803 et Oberlin solennise le fait par un remarquable discours d'inauguration[1]; il prend place au conseil municipal de la ville, il préside le collége électoral; il reprend, avec ses savants amis, les échanges scientifiques et organise la bibliothèque agrandie des dépouilles des chapitres et des abbayes; jamais, à aucune époque de sa vie, il n'a été plus actif et ne s'est senti plus jeune; jamais il n'a parcouru d'un pied plus léger et avec un

1. Vers cette époque (l'an XI), Camus vint à Strasbourg visiter les établissements savants. Il fit, dans son rapport à l'Institut national, un rapport flatteur sur Oberlin et ses collègues.

esprit plus lucide ces vastes galeries où viennent s'étager les trésors intellectuels et les débris artistiques des temps passés. Ses concitoyens, ses collègues, ses parents lui sourient et lui promettent une heureuse vieillesse; la fin de sa carrière va ressembler, après les temps d'orage, à ces merveilleux crépuscules qui prolongent, dans les régions du Nord, les journées d'été; il va recueillir les fruits de ces multiples plantations qui ont absorbé les forces de sa jeunesse et de son âge viril... Mais non... la main invisible de la mort le frappe; le matin du 8 octobre 1806 on trouve le vieillard septuagénaire étendu sans mouvement à côté de sa couche; deux jours plus tard il a cessé de vivre, et le 13 octobre l'élite de la population accompagne ses restes mortels à leur dernier asile.

Des voix amies ont célébré dans les trois langues les incontestables mérites d'Oberlin: modeste au milieu de ses succès, calme dans le malheur, irréprochable dans sa conduite comme homme et comme citoyen, laborieux comme peu de savants, et doué surtout de ce coup d'œil qui devine l'avenir et en aplanit les abords. Un résumé succinct des travaux d'Oberlin justifiera mon dire. Nous sommes, mieux que ses contemporains, en mesure d'apprécier l'ensemble de ses études, la portée des résultats qu'il obtint. Quoique J. Schweighæuser, l'illustre helléniste, ait rendu dans son éloge funèbre une éclatante justice au collègue et ami dont il avait à célébrer le mérite, et que des journaux littéraires français et allemands aient dès lors proclamé Oberlin l'un des coryphées de la science archéologique, nous pouvons mieux qu'en 1806 et 1807 juger l'étendue et la portée de ses connaissances. On ne prévoyait pas, il y a soixante ans, quelle importance prendrait l'étude de l'allemand et du français du moyen âge, ni quel immense secours l'archéologie apporterait aux sciences historiques. L'étude comparée des langues et des monuments, en un mot, était presque dans l'enfance à l'époque où Oberlin, avec la divination d'un talent supérieur, défrichait ce champ inculte.

A moins de tomber dans une aride nomenclature, je ne pourrais énumérer ici, même sommairement, les volumes, les dissertations, les traités, les programmes sortis de la plume d'Oberlin. Il faut de toute nécessité me borner à l'indication des principaux ouvrages de ce savant polygraphe en le suivant sur le terrain de l'antiquité classique, du moyen âge allemand, du moyen âge français et de la littérature générale. Je m'appliquerai à ne pas amoindrir à vos yeux le mérite d'Oberlin, tout en ne relatant pas avec l'inexorable conscience du bibliographe les titres de ses œuvres complètes.

Comme archéologue, Oberlin a conquis d'un seul bond une place distinguée par la publication de ses *Tables des rites romains* (1773), par la description du musée de Schœpflin (1773), et par l'édition de l'*Orbis antiquus*, de ce manuel pratique de la géographie ancienne, vivifiée par l'énumération des monuments alors découverts (1775). La description du musée Schœpflin n'est malheureusement pas terminée; elle s'est arrêtée au premier volume qui comprend les monuments en pierre, les marbres, les vases. Les monnaies, les gemmes et les statuettes devaient suivre. L'édition était faite aux frais de l'auteur, et j'ai regret à le dire, il ne trouva point de Mécène généreux pour continuer cette publication. En parcourant les détails du petit volume que nous possédons, avec planches, j'ai remarqué la description des autels de Diane, de Cybèle, de Pallas; de nombreuses pierres votives, des têtes d'Hercule et d'Hylas, de Sextus Empiricus, de la mosaïque de la villa Tiburtine, de nombreuses lampes funéraires et domestiques, de quelques antiquités mérovingiennes et d'un calendrier runique. Oberlin indique toujours en quelques contours précis, en quelques phrases accentuées la physionomie de l'objet, de manière à en donner une idée nette même au lecteur qui ne pourrait compléter par une visite sur les lieux cette première notion acquise. Il est bien regrettable que l'élève de Schœpflin n'ait pu terminer son travail projeté, qui serait encore de nos jours d'une utilité

pratique pour ceux de nos collègues[1] dont le zèle désintéressé se chargera prochainement de l'inventaire des richesses archéologiques que renferme la bibliothèque de Strasbourg.

Pendant deux ou trois générations, de savants professeurs et de nombreux élèves ont fait usage de l'*Orbis antiquus* d'Oberlin pour l'enseignement et pour l'étude de la géographie ancienne. L'énoncé de ce fait me dispense de m'étendre sur les mérites d'un manuel dont la seconde édition parut en 1790, à la veille même des événements qui allaient entraver l'activité érudite d'Oberlin en lui imposant des devoirs civiques plus urgents.

Durant le voyage qu'Oberlin avait fait dans le midi de la France, le canal qui unit la Méditerranée à l'Océan lui avait inspiré l'idée de décrire la canalisation telle qu'elle était appliquée dans le monde ancien, en parlant du fossé de Marius, de Drusus et de Corbulon. Ce traité, moitié historique, moitié technique, écrit en latin, attira l'attention du monde savant de la capitale et lui valut des rapports plus intimes avec Villoison, Sainte-Croix, etc., et les autres hommes qui marchaient alors à la tête de la science. Dès sa première jeunesse, il avait d'ailleurs laissé deviner par sa thèse *De* ἐνταφιασμῷ, c'est-à-dire du mode de sépulture usité chez les anciens, la portée de son esprit investigateur. Jamais, même lorsque les études du moyen âge allemand semblaient devoir absorber toutes ses forces, jamais il ne devint infidèle à ses premières affections pour le monde antique. Tantôt il saisissait l'occasion d'une intéressante découverte pour donner cours à d'ingénieuses hypothèses, basées sur des considérations où le bon sens s'alliait à une saine érudition[2]; tantôt il reproduisait, élucidait, améliorait avec la clairvoyance de l'amour paternel les textes de César,

1. Cette notice biographique a été lue en séance générale du Comité historique.

2. Telle est, par exemple, la lettre adressée en 1779 au comte de Skawronsky, chambellan russe, sur un bijou du temps des Antonins, trouvé à Citta Lavinia dans les ruines de l'ancien Lanuvium.

de Tacite, d'Horace, d'Ovide. Pour l'édition de Tacite, il eut la bonne chance de se servir du manuscrit de Bude qui avait fait partie de la bibliothèque de l'héroïque Mathias Corvinus, roi de Hongrie. Ce sont de ces bonnes fortunes qui arrivent presque immanquablement, par une espèce de coïncidence miraculeuse, aux hommes studieux; on dirait qu'ils sont pourvus d'une baguette magique, ou d'un sens divinatoire qui leur révèle la connaissance des sources cachées et fait surgir à leur approche les eaux qui vont fertiliser les champs exploités par eux.

Comme germaniste, Oberlin a le grand mérite d'avoir l'un des premiers attiré les regards des savants et des amateurs sur les trésors que recèle la littérature allemande du moyen âge. En face des immenses travaux de la science contemporaine, je ne veux pas surfaire le mérite d'Oberlin; ses travaux sur les poëtes allemands de ces siècles reculés semblent le bégayement de l'enfance, lorsqu'on les compare aux éditions multiples et complètes livrées de nos jours au public par les savants de toutes les régions d'Allemagne et de Suisse. Mais encore faut-il apprécier ces premiers tâtonnements d'un homme désintéressé, car le vent de la faveur ne gonflait point alors les voiles de ces pauvres ballons d'essai. Je n'ai pu, en vérité, me défendre d'un sourire en parcourant, par exemple, une thèse sur Conrad de Würzbourg, soutenue par un jeune Strasbourgeois (J. D. Koch), sous la présidence d'Oberlin, en comparant ces citations tronquées au texte des 50,000 vers de la *Guerre de Troie*, publiés en 1858 par Adalbert de Keller à l'aide des travaux antérieurs de Frommann et de Roth. Mais ce sourire, je l'ai bien vite comprimé en me reportant à quatre-vingts ans en arrière[1]; j'ai même pensé qu'il fallait, à cette époque reculée, un grand courage pour aborder le manuscrit de la collection de la maison de Saint-Jean qui contenait cette informe et incommensurable épopée. Précisément à cette

1. La thèse susdite est du 23 mai 1782.

époque, Oberlin publiait le glossaire de Scherz à Strasbourg, de 1781 à 1784, c'est-à-dire que, pour la première fois, on faisait entrer dans le domaine public l'interprétation de cet idiome alémanique ou souabe, d'autant plus difficile qu'à première vue il ressemble, à s'y méprendre, à la langue allemande moderne, et que l'explorateur, lorsqu'il veut arriver à saisir tous les détails du texte, se voit, à son grand étonnement, obligé à une étude aussi scrupuleuse que s'il s'agissait d'un texte grec ou latin. Le glossaire de la langue allemande du moyen âge, réuni par Scherz, édité par Oberlin, est une œuvre bénédictine de la plus grande portée. Certes, ce dictionnaire in-folio, quelque volumineux qu'il soit, n'a pu être complet; car on ne connaissait alors qu'une partie des riches collections transmises à la postérité par les calligraphes des treizième et quatorzième siècles. Les vocables alémaniques étant d'ailleurs expliqués par des termes latins et souvent par des équivalents ou des circonlocutions, Scherz et Oberlin n'arrivent point à la netteté précise du *Dictionnaire* de Ziemann, encore moins peuvent-ils concourir avec la science écrasante de la *Lexicographie* et de la *Grammaire* de Grimm; mais, ces restrictions admises, quelle richesse de citations! quel bon sens dans l'interprétation de ces textes fragmentaires et de cette terminologie alors presque inconnue! Oberlin n'aurait rien fait pour l'antiquité classique, rien pour les monuments, les trésors, les livres entassés à la bibliothèque, rien pour l'enseignement public et privé, rien pour la création des almanachs-annuaires à Strasbourg, que son nom, marié à celui de Scherz, vivrait dans le souvenir reconnaissant des innombrables amateurs qui abordaient, il y a un quart de siècle encore, sans autre secours que cet honnête dictionnaire ou quelques vocabulaires spéciaux, les vers des Minnesinger et des poëtes épiques du siècle des Hohenstauffen.

C'est dans une autre direction encore qu'Oberlin a devancé, de près de soixante-dix ans, les tendances intellectuelles et les

études philologiques indigènes, poursuivies en France, sous nos yeux, avec une ardeur sans pareille.

Pendant les visites que l'archéologue de Strasbourg faisait à son frère, au pasteur civilisateur du Ban-de-la-Roche, J. J. Oberlin avait utilisé ses loisirs, en étudiant le patois alors méprisé de ces pauvres montagnards; mais avec le coup d'œil du génie il avait découvert, dans ce passe-temps ou ce délassement, le sujet de graves et incalculables inductions. En comparant ce patois ou plutôt ce dialecte à celui de la Lorraine, à celui de la Bourgogne et aux dialectes du midi de la France, il était arrivé à y entrevoir une source d'instruction, un secours inappréciable pour l'intelligence du vieux français et du provençal. A l'aide de ses études dans la science des diplômes, il avait apprécié à sa juste valeur la langue du peuple qui conservait, en France aussi bien qu'en Allemagne, les anciennes locutions, la grammaire et la syntaxe de ses pères, tandis que la cour, la noblesse, les savants, la haute bourgeoisie, en épurant et en transformant la langue, lui avaient aussi bien souvent enlevé sa saveur native et son génie primitif. La thèse que Génin a établie et victorieusement prouvée dans son bel ouvrage sur les *Variations du langage français*, Oberlin en avait, par anticipation, confié les premiers germes à son ingénieux opuscule sur le *Patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche, fief royal d'Alsace*. Publié à Strasbourg en 1775 et dédié à Schlœzer, qui en avait, en partie, provoqué la rédaction, cet ouvrage, on peut bien le dire maintenant, ouvrit une ère nouvelle pour ce genre d'études. Le modeste auteur émettait alors le vœu timide que son travail pût servir à l'intelligence de quelque ancien titre du moyen âge; voici ce qu'il écrivait dans sa préface:

« Peut-être ferai-je naître à quelque génie plus fécond et plus philosophe que le mien l'idée de rectifier cette comparaison des langues vulgaires et de pousser plus loin l'examen de leur rapport. »

Cependant, dès son premier pas dans la carrière nouvelle, il parvint à établir comme un fait indubitable « que le patois, c'est-à-dire les dialectes français, remonte, quant à son origine, aux changements que la langue latine, corrompue en langue vulgaire, rustique ou romane, eut à essuyer depuis le onzième siècle.... »

« Le fonds du patois lorrain est le vieux langage français du douzième siècle environ que des gens occupés au labour ne se sont point avisés de changer contre le français qui s'est purifié par degrés. »

Il établit encore « qu'il s'est aussi glissé dans le patois par la succession des temps une série de corruptions, effet de l'ignorance et de la paresse; » enfin, quant au patois spécial des Vosges, il convient « que le commerce avec les voisins suisses et allemands et la demeure que des colons allemands y ont fixée ont enrichi (!) ce dialecte de mots, de phrases, de tournures qui en ont altéré la prononciation. »

Le corps de l'ouvrage est formé par une série d'extraits, pris à titre d'échantillons dans de vieux textes français, à partir du neuvième siècle; puis de citations tirées du provençal, du bourguignon, du lorrain, enfin du patois spécial du Ban-de-la-Roche. Pour l'illustration de ce dernier, ce sont des fragments de dialogues, de fables, de proverbes, des lettres et une série de ces chansons, répétées pendant les veillées d'hiver au foyer domestique de ces braves montagnards. Une grammaire et un glossaire du patois lorrain terminent le tout.

Je me suis incliné avec respect devant cet opuscule fécond, prophétique, publié il y a tout à l'heure quatre-vingt-dix ans, et que feu Génin a sans doute parcouru avec la fièvre de l'investigateur curieux qui s'engage, au milieu des forêts royales de la science, dans une nouvelle et interminable avenue.

Ces triples recherches dans la direction de l'antiquité classique, de l'antiquité gallo-française et alémanique étaient loin d'épuiser l'activité d'Oberlin. L'histoire littéraire, dans son en-

semble, réclamait une partie de ses loisirs; il en avait besoin pour l'enseignement d'abord, puis pour son développement personnel; car un esprit de cette trempe ne pouvait rester satisfait qu'en embrassant le champ de la science tout entier, après en avoir étudié quelques parcelles spéciales.

Les manuscrits que M. Brunet de Presle a cédés à notre société donnent une idée de la vaste érudition d'Oberlin; mais, sous d'autres rapports, ces papiers sont pour nous l'occasion de regrets auxquels il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de donner satisfaction. L'auteur seul de ces extraits, recueillis dans les œuvres de tous les siècles, aurait pu les revêtir d'une forme littéraire; lui seul aurait pu retrouver le fil des idées qu'il rattachait à ces atomes de citations laconiques; lui seul aurait pu souffler sur ces feuillets sibyllins, les coordonner, trouver le mot de l'énigme, la parole vivifiante qui d'une lettre morte fait jaillir une source d'instruction et d'inspiration nouvelle.

Au surplus, les manuscrits d'Oberlin n'ont pas, sous ce rapport, un caractère exceptionnel; il en sera de même de toute collection d'extraits, dernier legs d'une existence savante. Vous éprouverez le même sentiment, à la fois d'étonnement, d'admiration et de regrets, en parcourant à la bibliothèque publique de Schaffhouse les volumineux cahiers qui renferment les hiéroglyphiques annotations, faites par un immortel écrivain, par Jean de Müller, pendant et à la suite de ses immenses lectures. Ce sont des trésors en barre; mais le vrai monnayeur s'étant éclipsé, personne n'osera s'aventurer à appliquer un coin défectueux sur ce métal amoncelé.

Il est bien regrettable aussi que nous ne possédions plus la correspondance d'Oberlin; ses rapports multiples avec les érudits au delà du Rhin, au delà des Vosges, au delà des Alpes et de la Manche auraient mis dans un jour plus complet la vive intelligence, le savoir varié, l'amabilité, le cœur de l'homme de bien dont j'ai essayé de vous montrer l'incomplète image.

Vous connaissez tous le monument qui conserve sa mémoire dans le modeste panthéon de nos illustrations locales. Je prends la liberté de vous renvoyer à l'œuvre d'Ohmacht, pour raviver dans votre mémoire les traits de l'auteur de l'*Orbis antiquus;* je vous prie de feuilleter vous-mêmes, dans vos loisirs, ses nombreux écrits pour compléter mon imparfaite esquisse. Vous vous convaincrez, je pense, qu'en exaltant cette laborieuse existence, qu'en l'assimilant à plus d'une célébrité scientifique beaucoup plus retentissante, je suis néanmoins resté au-dessous du vrai, et que j'ai craint de me laisser égarer par ma sympathique admiration pour un compatriote[1].

---

1. J'emprunte à l'*Éloge de J. J. Oberlin,* prononcé le 17 mars 1807 à la séance publique de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, par Ehrenfried Stœber, la liste de la plupart des publications de notre auteur :

Dissertatio philologica de ἐνταφιασμῳ, sive veterum ritu condiendi mortuos. Arg., 1757.

Miscella litteraria Argentoratensia. Arg., 1770. In-4°.

Museum Schœpflini. T. I. *Ibid.,* 1773. In-4°.

Diss. prisca jungendorum marium fluviorumque molimina. Ibid., 1770. In-4°.

Diss. de linguæ latinæ medii ævi mira barbarie. Ibid., 1773. In-4°.

Diss. medii ævi jungendorum marium fluviorumque molimina. Ibid., 1773. In-4°.

Orbis antiqui monumentis suis illustrati prodromus. 1772. In-4°.

Rituum romanorum tabulæ. Ibid. In-8°, 2e édit. 1784.

Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche, fief royal d'Alsace. Strasbourg, 1775. In-8°.

Diss. jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina. Arg., 1775. In-4°.

Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ. Ibid. In-8°, 2e édit. 1790.

Ovidii Nasonis Tristium libri V; ex Ponto libri IV, etc. Ibid. In-8°, 2e édit. 1778.

Vibius Sequester, de fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus, quorum apud poetas mentio fit. Argent., 1778. Gr. in-8°.

Iddmann, *Recherches sur l'ancien peuple finnois.* Strasbourg, 1778. In-8°.

Lettre à M. le comte de Skavronsky, sur un bijou dont ce seigneur a fait l'acquisition à Rome. Strasbourg, 1779.

Joh. Georg. Scherzii Glossarium Germanicum medii ævi, potissimum, dialecti Suevicæ. T. I, *Arg.*, 1781 ; t. II, *ibid.*, 1784. In-fol.

Almanach de Strasbourg, 1780, 1781.

Almanach d'Alsace, 1782-1790 inclusivement.

Almanach du département du Bas-Rhin, 1792.

Diss. Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis. Argent., 1782. In-4°.

Diss. Diatribe de Conrado Herbipolita, vulgo Meister Kuonze von Würzburg, sæculi XIII Phonasco Germanico. Arg., 1782. In-4°.

Diss. Boneri Gemma sive Boners Edelstein, fabulas Ce Phonascorum ævo complexa, ex inclyta bibliotheca ordinis S. Hierosol. Argentoratensis. Supplementum ad J. G. Scherzii philosophiæ moralis German. medii ævi specimina undecim. Ibid., 1782. In-4°.

Bihtebouch, dabey die Bezeichnunge der heiligen Messe. Beichtbuch aus dem XIV. Jahrhundert. Mit Glossen. Strassburg, 1784. In-8°.

Diss. de Johannis Tauleri, ord. præd. dictione vernacula et mystica. Arg., 1786. In-4°.

Diss. Alsatia litterata sub Germanis sæculo IX et X. Arg., 1786. In-4°.

Diss. de Johannis Geileri, Cæsaremontani, vulgo dicti von Keysersberg, scriptis Germanicis. Arg., 1786. In-4°.

Diss. logica, de vitio subreptionis in omni humana vita obvio. Ibid., 1786. In-4°.

Diss. L. Apulejus Ægyptiis ter mysteriis initiatus. Arg., 1786. In-4°.

Diss. De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi, vulgo Von den elsässischen Minnesingern. Ibid., 1786. In-4°.

Horatii carmina. Arg., 1788. In-4° *maj., typis et sumtu Rolandi et Jacobi.*

Artis diplomaticæ primæ lineæ; in usum auditorum. Argent., 1788. In-8°.

Diss. de Jac. Twingero Regiovillano, vulgo Jac. de Kœnigshoven. Arg., 1789. In-4°.

Litterarum omnis ævi fata. Arg., 1789. In-8° *maj.*

Mémoire sur la motion de M. Mathieu, procureur-syndic du district, concernant les protestants d'Alsace, pour servir de suite au discours de M. Koch sur ladite motion. Strasbourg, 1790. In-8°.

Observations concernant le patois et les mœurs des gens de la campagne. Strasbourg, 1791. In-8°.

Découverte de M. de Fredenheim, surintendant des bâtiments et du musée de Stockholm, faite au Forum Romanum, *en janvier* 1789.

C. Cornelii Taciti opera, ex recensione Jo. Aug. Ernesti, denuo curavit Jer. Jac. Oberlin, t. I et II. *Lips.* 1801.

Essai d'annales de la vie de Jean Guttenberg, inventeur de la typographie. Strasbourg, chez Levrault, 1801. Gr. in-8°.

Discours prononcé à l'ouverture de l'Académie des protestants de la Confession d'Augsbourg, le 15 brumaire an XII, par Jérémie-Jacques Oberlin. Strasbourg, chez Jean-Henri Heitz, 1804.

C. Julii Cæsaris Commentarii de bello Gallico et civili : accedunt libri de bello Alexandrino, Africano et Hispaniensi, cum recensione Francisci Oudendorpii. Post Cellarium et Morum denuo curavit Jer. Jac. Oberlinus. 1805.

A cette énumération, il faut ajouter une série de programmes (de 1782 à 1806), publiés pour les fêtes scolaires du gymnase de Strasbourg.



OBERLIN

LE PASTEUR DU BAN-DE-LA-ROCHE.

Discours prononcé dans la séance du 30 décembre 1849, à la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin.

L'an dernier, à pareille époque, vous avez accueilli avec quelque indulgence un travail que j'ai eu l'honneur de vous soumettre sur l'administration de M. de Lezay-Marnésia. Je vais aujourd'hui vous entretenir de l'un de ses amis, qui a exercé, comme lui, une influence marquée sur l'agriculture de notre pays; mais tandis que le préfet pouvait agir sur un département entier, et sur une population d'un demi-million d'âmes, l'homme modeste et longtemps obscur auquel je fais allusion, était confiné dans une vallée solitaire des Vosges, et le rayon de son action ne s'étendait d'abord que sur quelques centaines de familles. Cependant, par un contraste bizarre de ces deux destinées, un instant parallèles, le nom du préfet, le nom de l'administrateur éminent n'est guère répété aujourd'hui que par la bouche de ses anciens administrés; celui d'Oberlin, au contraire, a franchi depuis longtemps l'horizon étroit de sa patrie, et a conquis une renommée européenne.

Vous comprendrez tout à l'heure qu'il a dû en être ainsi, pourvu que je parvienne à ébaucher le portrait du civilisateur du Ban-de-la-Roche, de manière à faire ressortir les contours saillants de cette physionomie originale.

Je viens de nommer la scène où s'est révélée l'influence de ce serviteur de Dieu. Avant de vous introduire dans son humble presbytère, et de vous montrer ce pasteur, la pioche à la

main, sur le bord des torrents qui traversent les montagnes défrichées par l'action incessante de sa volonté, permettez-moi de tracer, en quelques lignes, la description même de ce pays. Il est indispensable de jeter un coup d'œil sur la configuration du sol, et sur l'aspect qu'il offrait avant la venue d'Oberlin, pour estimer à leur juste valeur les résultats conquis par la mâle énergie et par la piété active de cet homme de bien, dont la nature, quelque simple qu'elle parût, réunissait dans une heureuse harmonie les qualités qui d'habitude s'excluent : le don de l'initiative et la persévérance dans la mise en œuvre.

Vous connaissez tous le beau vallon de la Bruche, dominé à son entrée en plaine par le château féodal de Guirbaden, et par la colline du Heiligenberg, où le vigneron, en remuant le sol, découvre des poteries romaines. Portez vos yeux à l'ouest, vous verrez dans le lointain, et à une hauteur considérable, les deux pointes du Donon aux souvenirs celtiques. C'est presqu'au pied de cette montagne que je prétends vous conduire ; suivez les sinuosités pittoresques de la vallée, remontez les gracieux méandres du large torrent, qui lui donne son nom, vous arrivez à Rothau ; c'est une commune, qui faisait partie de l'ancienne seigneurie du Ban-de-la-Roche, mais qui reste encore en dehors de l'étroite enceinte que nous allons aborder. Jusqu'ici la déclivité du sol n'a pas été très-sensible ; Rothau n'est guère qu'à une centaine de mètres au-dessus de Strasbourg ; mais déjà vous êtes sur l'extrême limite de la culture riante, et l'âpreté des régions élevées s'annonce par plus d'un signe précurseur.

De Rothau à Fouday, sur une distance de peu de kilomètres, la physionomie du val de Bruche a changé complétement ; ce n'est plus une large surface de prairies entrecoupée de villages et de vergers, bordée de montagnes aux formes gracieuses ; le vallon s'est rétréci ; le chemin monte le long de rocs incultes, par des rampes plus ou moins raides, et bientôt

vous touchez à une vallée latérale, formée par un torrent tributaire de la Bruche, et montant par des pentes abruptes vers le plateau infertile du Champ du feu.

Ce vallon latéral, c'est le vrai Ban-de-la-Roche; il mérite son nom; partout le granit perce une mince couche de terre végétale, et l'on sent qu'un labeur infatigable a seul conquis à la culture les prairies et les champs, qui s'étendent dans les ravins ou qui escaladent les hauteurs.

Pendant six à sept mois de l'année la neige recouvre de son uniforme linceul ce pauvre pays; souvent pendant des semaines entières une brume glacée jette un second voile de deuil sur les échancrures du vallon. Néanmoins sous cette apparente uniformité et sur cet étroit terrain, l'observateur peut, le thermomètre à la main, constater des gradations brusques d'un point à un autre. A mesure que l'on remonte de Fouday, située à l'issue du vallon latéral, vers les quatre autres communes du Ban-de-la-Roche, surtout vers Belmont, et de là vers les hauteurs du Champ du feu, on passe du climat des villes suisses à celui de la Pologne ou de la Suède. Lorsque le vent d'est vient à passer sur les plateaux élevés à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qu'imprégné d'atomes neigeux il se précipite sur les villages du Ban-de-la-Roche, rien ne résiste à sa furie; les poumons les plus robustes se crispent à son approche, comme s'il avait traversé les steppes de la Russie, et les expressions pittoresques du patois local stigmatisent son action malfaisante.

A sept mois de souffrance, succèdent, après une fonte de neiges souvent accompagnée de désastres, quatre ou cinq mois de température variable; quelquefois de fortes chaleurs, qui s'engouffrent, accablantes, dans ces rocs décharnés; d'autres fois des pluies torrentielles; et au milieu de ce climat excessif, quelques beaux jours clair-semés, lorsque l'odeur du foin aromatique parfume ces solitudes, et que les ruisseaux, purs de tout alliage de neige, de glace ou de pluie, unissent

leur murmure au chant des oiseaux. Pendant ces quelques mois fugitifs, comme dans le nord de l'Europe, il faut semer et récolter à la hâte, avant qu'un hiver précoce ne vienne détruire de maigres moissons. Ce pays si agreste, si pauvre, si bien caché au fond de montagnes que l'on dirait impénétrables à la marche d'une armée, aurait dû échapper au moins aux ravages de la guerre; il n'en a rien été; la lutte religieuse du dix-septième siècle n'épargna point le val de la Roche; population, champs et bestiaux disparurent comme dans la presque totalité de la riche vallée du Rhin; le château de la Roche, démantelé, ne dominait plus que des décombres et des ruines; et lorsqu'au sortir de ces temps maudits, après soixante ans de calme, les cinq hameaux de Waldersbach, Belmont, Bellefosse, Fouday et Solbach eurent repris un peu de vie, l'hiver de 1709 vint arrêter cette sève renaissante; la famine replongea dans une misère sans issue cette population encore débile. A la misère s'était jointe l'ignorance, sa compagne fidèle; dans les huttes de ces pauvres montagnards, le porc habitait comme en Irlande côte à côte de son maître, dont il était la seule ressource. La pomme de terre, récemment importée, avait vite dégénéré dans ces champs perdus au milieu des rocs, sans protection contre les cours d'eau destructeurs, sans engrais, sans les soins d'une intelligente culture; et les habitants affamés, peu délicats sur le choix de leurs mets, allaient cueillir des herbages dans les ravins, ou des pommes et des poires sauvages sur des arbres non greffés. Je ne trace point un tableau de fantaisie; j'en adoucis les sombres couleurs.

Le Ban-de-la-Roche avait, dans la seconde moitié du seizième siècle, embrassé la réforme; un seul pasteur, avec la résidence de Waldersbach, desservait Belmont, Bellefosse, Fouday et Solbach; un second pasteur demeurait à Rothau. Ces positions, vous le pensez bien, n'étaient guère ambitionnées, les candidats les moins aptes y allaient, et encore à contre-cœur; ils avaient hâte de sortir de cette Sibérie, dès que

l'occasion s'en présentait ; enfin au milieu du dernier siècle, un homme de cœur, pensant qu'il y avait là quelque bien à faire, vint s'installer à Waldersbach ; c'était le pasteur Stuber, qui le premier tenta d'améliorer l'état moral, intellectuel et physique de ses pauvres paroissiens ; il devint en effet le digne précurseur d'Oberlin ; il introduisit le premier un peu d'ordre dans les écoles, ou plutôt il les fonda, car en arrivant il trouva un porcher, vieux et infirme, faisant les fonctions d'instituteur. Stuber gagna la confiance de ses ouailles par un dévouement auquel ses prédécesseurs n'avaient point habitué ces malheureuses familles ; et il parvint à leur inspirer l'envie d'améliorer leur sort, en arrachant à la terre un peu plus de nourriture, mais il usait ses forces à ce travail de Sisyphe ; il enterra à Waldersbach sa jeune femme, tuée par les privations et par ce climat mortel aux frêles créatures : enfin en 1767, il accepta une vocation à Strasbourg, mais avant de quitter son troupeau du Ban-de-la-Roche, il voulait lui-même choisir son remplaçant.

En ce temps vivait à Strasbourg un jeune candidat, qui se distinguait au milieu de ses camarades par une vie d'une extrême austérité. Il couchait sur la dure comme les anachorètes, et réduisait l'usage de ses aliments au plus strict nécessaire ; il domptait son corps, pour rester maître de lui-même. Dans son enfance, et même pendant sa première jeunesse, Jean-Fréderic Oberlin avait éprouvé une vocation impérieuse pour le métier des armes, non pour y chercher une vie de licence, mais à raison des dangers dont la vie militaire est semée, à raison des privations qu'elle impose. Au milieu du dix-huitième siècle, Oberlin, fils d'un pauvre professeur de province, ne pouvait guère, en se faisant soldat, aspirer aux épaulettes d'officier : mais son âme, fortement trempée, et cependant humble comme celle d'un enfant, y trouvait à la fois l'occasion d'obéir et d'affronter la mort.

A mesure que son intelligence acquit de la maturité, il put

entrevoir un champ de travail plus conforme à sa véritable vocation dans l'apostolat évangélique. Le sort des missionnaires souriait à son imagination, et promettait une large récompense à son âme aimante et expansive ; il avait découvert le point d'Archimède, le point en dehors de ce monde, un levier qui le soulève et le remue : *la croyance dans les choses invisibles.* C'était une nature admirablement composée que la sienne, à la fois militante et contemplative, cherchant en même temps une activité réelle, et s'élevant, pour se reposer, dans les régions éthérées ; la prière lui prêtait ses ailes ; non point une prière vague, non point une aspiration, telle que tout homme bien né en éprouve dans ses bons moments ; mais la prière adressée au Dieu personnel, à Jéhovah et au Verbe incarné. Sans le vouloir, sans le savoir, il agissait sur les âmes moins fortes ; on s'adressait à lui pour obtenir des prières efficaces ; chêne fort et inébranlable, il prêtait soutien au lierre qui se nouait autour de son tronc pour arriver vers le ciel.

C'est chez ce jeune homme, établi dans une mansarde nue, que se présenta le pasteur Stuber, et lui exposa ce qu'il attendait de lui.

Je ne saurais obtempérer à vos désirs, lui répondit Oberlin ; Dieu m'appelle autre part ; je viens d'être nommé aumônier du régiment de Royal-Alsace ; j'ai dirigé mes études récentes vers la polémique ; j'ai lu Voltaire et Diderot, pour lutter avec les jeunes officiers, élevés à leur école ; j'ai fait de la chirurgie et de la médecine, pour soigner en cas de besoin les blessés et les malades ; enfin, j'aime la vie rude du soldat.

Stuber insiste, il lui montre le Ban-de-la-Roche comme une arène plus difficile que celle des camps ; il lui dit que l'ignorance est plus tenace que l'incrédulité ; il lui parle des longues soirées d'hiver, où les malades et les mourants réclameront son assistance matérielle et spirituelle dans les censes écartées ; il lui retrace la vie de labeur, qui l'attend à chaque heure du jour et de la nuit ; la lutte avec l'orgueil et la vanité des uns,

l'opiniâtreté et la méchanceté des autres ; il le presse, le tourmente, le supplie de ne point laisser inachevée une œuvre de civilisation à peine ébauchée ; il fait briller à ses yeux non point la gloire du guerrier, ni l'auréole du martyre, mais les douces et vivifiantes joies d'une paternité immatérielle, d'une tutelle exercée sur une centaine de familles éparses dans la solitude -- et Oberlin ébranlé par l'idée d'une humble mission, d'un apostolat caché aux yeux du monde, tel que le chrétien doit l'ambitionner, Oberlin finit par dire : Vous aurez demain ma réponse.

Cette réponse vous l'avez déjà devinée ; le soldat du Christ avait demandé les ordres de son maître ; la prière l'avait éclairé ; il partit pour Waldersbach.

La transformation qu'il y fit subir à la terre et aux habitants, n'a point été l'œuvre de peu d'années ; il ne put, comme Moïse, frapper le roc pour en faire jaillir la source vive ; son action fut lente, mais irrésistible à force de ténacité ; il vit s'élever et grandir deux générations, pendant son ministère de soixante années ; et ce n'est que pendant la seconde moitié de sa longue carrière qu'il put recueillir les fruits visibles de son labeur. Les faits que je vous présenterai condensés en quelques pages sont le résumé de cette vie de charité ; chacun des jours d'Oberlin a été marqué par une œuvre minime sans doute dans la vie générale d'un pays, mais grande à raison des efforts qu'elle réclamait, mais immense parce qu'elle était conçue par une seule tête et exécutée par une seule volonté. Les actions d'éclat, accomplies dans un moment de crise, éblouissent ; la vertu journalière est monotone ; je craindrais d'offenser la mémoire d'Oberlin, si je devais vous condamner à son occasion à un seul moment d'ennui. Je ne dois vous donner que des têtes de chapitres ; vous remplirez facilement les lacunes.

Oberlin, en venant s'établir dans son presbytère délabré, dut se dire : J'ai trois choses à faire dans cette vallée : remuer le sol, toucher les cœurs et éclairer les esprits ; je dois trans-

former le pays par l'agriculture, par la prédication et par l'enseignement.

Voici comment il s'y prit pour transformer le sol. Vous connaissez déjà sa configuration et sa stérilité. La vaine pâture ajoutait aux inconvénients de la situation locale. Longtemps avant que la loi n'intervînt, Oberlin décida ses paroissiens à renoncer à cet usage, et à transformer, sous sa direction, la terre aride ou perdue en prés naturels ou artificiels. Les sources, qui, à l'époque des fortes pluies ou de la fonte des neiges, ravageaient les pentes, furent condensées en rigoles régulières, et fournirent en temps opportun une nourriture appropriée à ces terrains péniblement nivelés, dont il avait fallu enlever les quartiers de roc et les pierres disséminées. Mais peu à peu des nappes de verdure recouvrirent le sol autrefois livré à une végétation parasite, au parcours, au bois rabougri, aux rochers, ou à l'action dévastatrice des petits torrents des montagnes. Le trèfle prit pied, grâce à des essais répétés; mais l'humus végétal trop mince se refusa aux racines pivotantes du sainfoin; il fallut renoncer à cette culture. Des pommes de terre, régénérées par des semis que le pasteur avait fait venir à ses frais de Hollande et de Suisse, s'acclimatèrent à merveille dans le sable granitique de toute la vallée. Oberlin enseigna à ses paroissiens l'art de ménager les moindres pouces de terrain, propres à cette culture, et à décupler les produits par l'emploi judicieux de l'engrais déposé au fond de chaque fossette. Les tiges et les feuilles, desséchées sur place pendant l'hiver, étaient brûlées au printemps pour engraisser la terre à l'aide des cendres. A une année de culture de pommes de terre, succédait une année de lin; car Oberlin parvint à doter son vallon chéri de cette plante, qu'il fit venir de Livonie; il avait deviné que l'analogie du climat du Ban-de-la-Roche avec celui des bords de la Baltique devait amener quelque parenté entre les produits des deux pays.

Un essai qui ne réussit pas complétement, fut celui des

arbres fruitiers, tels que les cerisiers, les noyers, les pommiers ou les poiriers délicats. Dès les premières années de son séjour à Waldersbach, Oberlin avait établi avec des soins minutieux une pépinière dans les champs qui avoisinaient sa demeure ; comme Lezay-Marnésia, il aimait l'ombrage des arbres utiles ; il imposait à chacun de ses jeunes paroissiens l'obligation de planter deux arbres fruitiers le jour de sa première communion. L'inclémence des hivers ne permit point de donner aux vergers un grand développement ; il fallut se contenter de cultiver en abondance la pomme de terre substantielle ; bientôt ce produit du Ban-de-la-Roche obtint sur les marchés de Strasbourg un succès mérité, et acquit une prépondérance marquée sur les pommes de terre de la plaine.

Le système des engrais occupait, vous le pensez bien, une large part dans les améliorations agricoles, introduites par Oberlin ; ici, comme en toute chose, il avait joint l'exemple au précepte, en creusant, auprès de ses étables, des fosses pour servir de réservoirs ou de citernes, et en prouvant, par l'application à sa petite économie rurale, quel profit le cultivateur pouvait tirer des bestiaux consignés à demeure.

Ses paroissiens manquaient d'ustensiles aratoires ; il en établit un magasin ; il en délivrait à crédit jusqu'à ce que le preneur fût mis en état de s'acquitter par la rentrée de la récolte ou la vente de ses bestiaux. Il avait fondé dans le même but, et pour détruire l'usure, une petite caisse d'emprunt, qui servait dans les moments de gêne à secourir les habitants les plus nécessiteux, mais toujours à charge par eux de s'acquitter en temps opportun ; car il ne voulait point d'une générosité qui encourage la fainéantise, l'impéritie ou la mauvaise foi. Il assistait le travail, sans donner à fonds perdu au vice.

Avec la pratique il sut combiner la théorie. Il fonda — vous allez peut-être sourire — une société d'agriculture, dont les membres durent payer une cotisation, ni plus ni moins que s'ils eussent disposé d'une fortune indépendante. Dans ces

réunions, auxquelles plusieurs de ses amis de Strasbourg vinrent s'associer par une mise de fonds et par l'envoi de livres ou de journaux, les procédés de culture étaient discutés, et des prix modestes décernés aux meilleurs éleveurs ou aux petits cultivateurs intelligents. Oberlin ne dédaignait point de stimuler l'ambition de ses élèves, mais en dirigeant vers un but honnête et utile ce désir d'être et de paraître, qui dévore les intelligences actives. Dans ses procédés d'éducation agronomique et morale, le pasteur de Waldersbach m'a souvent rappelé les Pères du Paraguay; comme eux, il exerçait une influence magique sur les âmes que Dieu lui avait confiées; comme eux, il imprimait à la volonté de ses ouailles une impulsion irrésistible. Il obtenait d'eux des corvées, telles que jamais ni seigneur de village, ni intendant de province n'aurait osé en proposer. Ainsi, pour donner un écoulement aux produits indigènes, et pour faciliter l'arrivage des approvisionnements qui manquaient à ces hameaux, il fallut créer des chemins de communication à travers les terrains les plus accidentés et les plus rocailleux. Le pasteur Oberlin accomplit ce prodige sans secours gouvernemental; il se fit à la fois ingénieur et pionnier, il traça la route vicinale, qui devait relier son vallon à la vallée de la Bruche, et se mit seul à l'œuvre avec son valet de labour. Alors ses paroissiens, électrisés par son exemple et son abnégation, vinrent lui offrir leur assistance; bientôt il put, à la tête de deux cents travailleurs bénévoles, frayer, niveler, terminer ce chemin; il put faire sauter des rocs, construire des murs de soutènement, jeter un pont sur la Bruche, et au bout de deux ans de labeur, voir les chariots rouler sur une chaussée unie, à pentes douces, dans les mêmes localités où des sentiers raides conduisaient naguère de hameau à hameau, et où pendant six mois de l'année la neige effaçait toute trace du passage des hommes.

Ce modeste chemin vicinal, construit par un obscur ecclésiastique, sans secours officiel, au seul appel d'une voix où

l'éloquence du cœur se mêlait aux mâles accents d'un commandement désintéressé; cette petite route creusée dans le roc par une main qui, le jour du Seigneur, s'ouvrait pour bénir les travailleurs; cette arche de pont jetée sur un torrent par un architecte improvisé, ces œuvres ne vous semblent-elles pas, dans leur cadre rétréci, aussi méritoires que les perforations hardies que nous voyons exécuter sous nos yeux par des hommes de l'art soutenus par des milliers de bras et par les millions de l'État?

Mais, vous allez demander sans doute : Comment cet homme isolé parvenait-il à opérer ces prodiges? car si sa parole mettait en mouvement les quelques centaines de ses paroissiens, où prenait-il les fonds pour ses essais d'agriculture, pour ses machines, ses caisses d'emprunt, pour les dépenses inévitables que devait entraîner la maçonnerie d'un pont, ou le soutènement d'une route au cœur des montagnes?

Eh bien, il trouvait des fonds, comme les serviteurs de Dieu, à quelque culte qu'ils appartiennent, en ont toujours trouvé, lorsque les besoins réels de leur communauté étaient en jeu. Oberlin frappait à la porte de ses amis, et les portes s'ouvraient avec les cœurs; il courait à cheval, bride abattue, de nuit, à Strasbourg, lorsqu'il n'avait point d'argent; il électrisait les citadins comme il entraînait ses ouailles; il quêtait, et les mains les plus dures laissaient tomber leur offrande dans les siennes; l'esprit de Dieu lui conférait le don des bonnes paroles, qui échauffent les cœurs tièdes; et entre ses mains, cet argent fructifiait, car il le dépensait avec intelligence, de même que dans sa maison il alliait à l'économie la plus sévère une hospitalité patriarcale.

Oberlin avait donc changé l'aspect matériel de ses paroisses; à la vaine pâture, aux jachères, à quelques maigres sillons de seigle et d'avoine il avait substitué des tapis de verdure, où la tige du lin se balançait à côté du champ de trèfle ou des solanées; en place de la hutte enfumée, ensevelie dans des fentes

ou crevasses de terrain, il avait élevé la cabane ou la maison rustique; aux expositions humides avaient succédé des emplacements salubres; sous ces demeures modestes, dont la propreté touchait presqu'à l'élégance, il avait fait creuser des caves, où dans les hivers les plus froids les provisions se trouvaient à l'abri; autour de ces maisonnettes, quelques pouces de terrain restaient consacrés à la culture des fleurs, et ce qui vaut mieux encore, de ces cabanes sortaient, à la place des sauvages d'autrefois, des femmes à la mise décente, des hommes au maintien satisfait, et des enfants qui tendaient à l'étranger leurs petites mains, non pour mendier, mais pour demander une caresse amicale.

Messieurs, je ne fais point une idylle. A la fin du dernier siècle, sous l'Empire, et pendant les premières années de la Restauration, le Ban-de-la-Roche avait la physionomie que j'essaye de reproduire. Et ici, je vais encore au-devant d'une question : l'agriculture, quelque moralisante qu'ait été son action, aurait-elle suffi à produire cette métamorphose?... évidemment non... Oberlin était avant tout un admirable instructeur ou pédagogue; il a fondé les salles d'asile et les écoles primaires de ses paroisses... des salles d'asile, soixante ans avant que ce nom n'ait été prononcé, quatre-vingts ans avant que la loi n'ait prescrit cette institution dans nos communes!

Vous me permettrez de donner quelques détails sur cette partie de son activité.

Il commença, toujours avec des ressources improvisées, par construire des maisons d'école spacieuses à la place des réduits où l'on entassait les enfants avant son arrivée; puis il composa ou fit composer des livres élémentaires; il forma des maîtres et des directrices. Dans cette dernière tâche il fut secondé par une simple paysanne, dont le nom a été proclamé et couronné dans l'une des séances annuelles de l'Institut, par Louise Schæppler, qui, à l'exemple de son pasteur, dévoua son existence à ces modestes créations.

Le but d'Oberlin était bien nettement formulé dans son esprit; il voulait que les enfants de ses paroissiens reçussent une éducation à la fois agricole et religieuse; dès leur âge le plus tendre, il voulait les familiariser avec leur état futur, leur faire aimer cette existence cachée au sein des montagnes, et leur apprendre à bénir le Créateur dans ses œuvres. Aussi les élèves les plus jeunes, réunis sous la tutelle des directrices, passaient les heures de classe à tricoter, à coudre, à éplucher du coton cru, car Oberlin avait, à côté du travail agricole, introduit la filature à la main pour occuper les veillées d'hiver. On présentait à ces petits êtres des plantes usagères, soit dans un herbier, soit en peinture; on leur enseignait le nom et les qualités de ces fleurs ou des herbages, qu'ils étaient tenus de reconnaître ensuite pendant leurs promenades. Ai-je besoin d'ajouter que cette botanique élémentaire profitait à la fois au développement intellectuel et moral de ces enfants, qui chantaient en commun les louanges de Dieu, et dont le plus grand bonheur consistait à recevoir, le jour de dimanche, une parole d'encouragement de leur père Oberlin. En même temps, les notions régulières de la langue française leur étaient enseignées; car le pays tout entier, avant l'arrivée d'Oberlin, ne parlait qu'un patois informe, peu différent de celui de la Lorraine; or le pasteur, tout en admettant que ces dialectes dégénérés ont quelque valeur aux yeux du philologue, trouvait avec raison que la rudesse des mœurs était étroitement unie à celle du langage, et que l'introduction de la langue écrite adoucirait les aspérités de cette population montagnarde.

L'instruction donnée, dans les écoles du Ban-de-la-Roche, aux enfants qui approchaient de l'adolescence, ressemblait à celle de nos écoles primaires, seulement elle était plus pratique; elle donnait moins à l'analyse et aux règles abstraites; elle visait toujours de préférence à préparer ces fils de paysans à la vie du bûcheron, de l'artisan ou du journalier; elle inspirait l'amour passionné de la nature, au sein de laquelle

ces élèves pauvres étaient appelés à vivre ; elle les appliquait aussi à tracer à la main de petites cartes géographiques ; — ébauches imparfaites et raides, si vous voulez — mais suffisantes pour leur faire connaître les pays situés au delà de l'étroit horizon de leurs montagnes. C'était agrandir par l'imagination le cercle où ils vivaient, et donner aux caractères inquiets le désir de voir ce monde inconnu, soit comme soldats, soit comme artisans. Oberlin ne craignait point le contact du monde extérieur pour ses élèves, cuirassés contre les tentations par les préceptes d'une morale austère et d'une foi vive. Il a dû arriver, sans doute, que du nombre de ces pauvres villageoises, jetées seules et jeunes comme servantes dans le tourbillon infect de nos villes, quelques-unes aient terni leur pureté primitive; mais combien d'entre elles ont résisté à cette épreuve et ont retrouvé dans leurs chalets et au pied de leurs autels rustiques un asile dont aucun remords n'est venu troubler le calme et la sérénité !

Oberlin prêchait le mariage, et, qui plus est, en moraliste chrétien, la fécondité du mariage. Au moment d'entrer en fonctions, il avait trouvé, dans les cinq villages de Fouday, Waldersbach, Solbach, Bellefosse et Belmont, quatre-vingts à cent familles en détresse; au commencement de ce siècle, ce chiffre avait au moins quintuplé ; trois mille habitants vivaient sur le même espace de terrain ; ils y jouissaient d'une existence très-tolérable, tous bénissant leur pasteur qui avait su arracher leurs parents à un état sauvage, qui avait assouvi leur faim, couvert leur nudité, abrité leur tête, délié leur langue, ouvert leurs yeux, éclairé leur intelligence et régénéré leur âme immortelle.

Je n'ai ni le droit ni la volonté de vous parler d'Oberlin au point de vue dogmatique. Je m'adresse à un auditoire mixte; ce n'est point ici le lieu d'apprécier le prédicateur ou de critiquer le démonologue, familier dans le monde des esprits et décrivant les compartiments du séjour des damnés, ou les

avenues étincelantes de la Jérusalem céleste. Permettez-moi seulement de dire que, dans ses homélies et dans ses sermons, c'était toujours le père qui parlait familièrement à ses enfants, et que, même en chaire, l'agriculture faisait souvent l'objet de ses enseignements. Il existe une corrélation tellement intime entre la vie des champs et l'adoration du Dieu qui a créé cette terre si belle et si féconde, que le patriarche du Ban-de-la-Roche devait de préférence se placer sur ce terrain et faire de la propagande agricole au sein même du sanctuaire.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des succès, des résultats obtenus par Oberlin; je pourrais les rehausser, en étalant les mécomptes qu'il éprouva et les épreuves qu'il dut traverser pendant toute sa carrière. La vertu la plus haute ne met point à l'abri des douleurs; Oberlin en subit de cruelles; mais lutteur indomptable, il se redressait plus fort après en avoir subi l'étreinte.

Pendant la Terreur, Oberlin, protégé par sa popularité, échappa plus longtemps que ses collègues de la plaine à l'incarcération et aux menaces des proscripteurs; il put même offrir un asile à plus d'un proscrit; ce n'est que peu de temps avant Thermidor qu'il fut emmené, avec son ami, le pasteur Bœckel de Rothau, dans les prisons de Schlestadt. Pendant sa captivité, sa famille passait chaque jour des heures entières, agenouillée dans sa chambre, pour demander à Dieu la délivrance de son chef; ses paroissiens unissaient dans toutes les maisons leurs voix à celles de ses enfants. Aussi sa rentrée dans le vallon fut-elle le signal de la plus touchante démonstration. Il reprit, comme il avait fait pendant toute la Terreur, ses conférences religieuses à l'église même, en couvrant d'un mensonge pieux ces réunions chrétiennes.

C'est l'année calamiteuse de 1816 à 1817 qui a, sans aucun doute, éprouvé le plus fortement la foi d'Oberlin. La famine affligea le Ban-de-la-Roche plus durement que le reste de l'Alsace; il faut que la détresse ait été grande pour que le pasteur de Waldersbach se soit décidé à faire un appel à Stras-

bourg, à Colmar et aux autres communes des deux départements, dans un moment où presque toute la population baissait la tête sous le fléau. L'intérêt qu'inspira cette malheureuse vallée fut tel, que les quêtes produisirent, à Strasbourg surtout, des ressources suffisantes pour atteindre le printemps; Oberlin eut le bonheur inappréciable de pouvoir rappeler à ses paroissiens, sauvés d'une mort imminente, que la foi et la charité opèrent de nos jours encore des miracles.

A la même époque il fut affligé d'un coup personnel; il vit mourir lentement à ses côtés un fils qui s'était dévoué, comme lui, à l'enseignement des pauvres d'esprit. Dans cette circonstance terrible, Oberlin resta fidèle aux croyances de sa vie entière; il respecta l'arrêt du ciel; pas une plainte ne sortit de sa bouche, et ses paroissiens, saisis d'un respect mêlé d'effroi, virent ce vieillard presque octogénaire, debout sur le bord de la tombe qui engloutissait son plus cher espoir, entonner un hymne à la louange du Très-Haut, dont la main s'était appesantie sur lui.

La Providence avait d'ailleurs réservé dans ces cruels moments, je ne dirai point une compensation, mais quelque contre-poids à ses douleurs de père. Il avait à ses côtés, depuis 1812, un aide, un ami digne de le comprendre et de le seconder. Un fabricant de Bâle, qui envisageait l'industrie non comme un mécanisme destiné à broyer des rivaux et à accumuler des trésors, mais comme une succursale de l'agriculture, M. Legrand, le type de l'industriel chrétien, avait fondé une fabrique de rubans de soie dans la commune de Fouday; cet établissement vint à propos remplacer au Ban-de-la-Roche l'industrie cotonnière qui était écrasée par les machines. Sans l'arrivée de cet homme, irrésistiblement attiré au sein des Vosges par les vertus d'Oberlin, et ambitieux de lui venir en aide pour consolider son œuvre au milieu d'une population sans cesse croissante, la ruine du Ban-de-la-Roche était peut-être immanquable; ce fut donc encore le bon génie d'Oberlin

qui protégea son œuvre. Legrand donna plus que du travail aux paroissiens du pasteur de Waldersbach; il leur voua la même affection désintéressée, et il se fit, comme son ami dont il partageait les convictions religieuses, l'instituteur des enfants, le patron des adultes, le soutien des vieillards et le tuteur prévoyant de tous.

Je suis presque honteux, Messieurs, de vous parler de quelques honneurs mondains qui échurent, sur la fin de sa carrière, à Oberlin, qui, loin de les chercher, fut naïvement étonné, stupéfait, qu'ils lui fussent tombés en partage. Lui, qui toujours pensait aux autres, ne put longtemps comprendre que des personnages haut placés eussent songé à lui. Il n'avait usé de ses rapports intimes avec M. de Lezay-Marnésia que pour hâter la fin d'un litige séculaire au sujet des droits forestiers que réclamaient les communes du Ban-de-la-Roche; ses relations avec des économistes, des pédagogues, des missionnaires en Allemagne, en France, en Angleterre, en Amérique, ne furent, aux yeux de ce modeste travailleur dans le champ de Dieu, que des bienfaits non mérités destinés à répandre quelque charme dans sa solitude. Oberlin avait refusé, sans sourciller, des carrières brillantes; il voulait le bonheur de ses enfants d'adoption, non sa gloire personnelle; et, comme il arrive souvent, la gloire qu'il méprisait vint déposer une couronne civique sur sa tête blanchie.

L'illustre François de Neuchâteau révéla en 1818 à la Société centrale d'agriculture les métamorphoses du sol, les mystères de bienfaisance qui s'accomplissaient depuis plus d'un demi-siècle au sein des Vosges dans quelques hameaux ignorés. La Société crut devoir décerner avec acclamation, à Jean-Frédéric Oberlin, une médaille d'or. Quelques années plus tard, un préfet des Vosges lui envoya la croix d'honneur; et rarement l'étoile des braves brilla sur une poitrine plus brave.

Lorsque, âgé de 86 ans, il expira, accablé de labeurs et d'années, lorsque, le 5 juin 1826, le convoi funèbre s'achemina

de Waldersbach à Fouday, où l'on avait creusé la fosse qui allait recouvrir sa dépouille mortelle, ce fut dans toute la vallée un immense sanglot; ce fut une de ces journées de deuil populaire qui ne se lèvent que pour les hommes de bien et dont les émotions pénétrantes sont refusées aux pompes solennelles. Ce ne furent pas ses paroissiens seuls qui lui rendirent les derniers honneurs, j'allais dire les dernières adorations; de bien des lieues à la ronde accoururent des milliers d'habitants de tous les cultes pour voir à travers le cercueil vitré, pour la dernière fois, les traits de ce serviteur de l'Évangile, père du pauvre, censeur de l'égoïsme, interprète et consolateur éloquent de toutes les douleurs humaines, initiateur des âmes saisies de repentir, et véritable législateur de cette vallée, qui avait vu ses premiers pas dans la carrière militante, et qui offrait à son corps inanimé un champ d'asile jusqu'au jour de la résurrection.

Il est difficile, Messieurs, de constater le progrès dans l'histoire; il est encore plus facile de le nier; car il y a dans la vie des peuples de longs temps d'arrêt, et même des pas rétrogrades qui inspirent le doute et la défaillance. Mais quoi qu'il en soit, et même en adoptant une profession de foi pessimiste, l'on ne saurait nier que les annales des pays et des provinces ne présentent des points lumineux qui projettent leurs reflets à de longues distances et qui effacent les impressions sinistres par leur doux rayonnement. La vie et la mort d'Oberlin forment dans l'histoire de notre province un de ces points sur lesquels les yeux fatigués aiment à se reposer; et si, au début de ce travail, je vous ai montré sur les confins du val de Bruche trois civilisations diverses, qui ont laissé leurs traces visibles sur ce sol, j'y ai mis quelque préméditation.

Supposez un instant que les ombres des druides gaulois, qui accomplissaient sur les hauteurs boisées du Donon de sanglants sacrifices, eussent pu assister aux funérailles de ce prédicateur chrétien que l'on ensevelissait au pied de leur sombre mon-

tagne; supposez qu'à la suite de ces Keltes, les manes des soldats romains, qui luttaient contre les géants de la Germanie sur les bords du torrent de la Bruche, eussent été conviés à cette même cérémonie; et que les spectres des brigands féodaux, qui siégeaient impunément pendant le moyen âge dans le château de la Roche, fussent venus se joindre à tous ces représentants des siècles passés. — Quelles auraient été les pensées de ces âmes, invisibles et frémissantes, meurtries par le souvenir des temps d'exécrable cruauté, au milieu desquels avait été jetée leur existence terrestre? Auraient-elles compris ces hommages rendus par une immense population à un ministre de paix qui avait toujours donné au lieu de prendre, et qui n'avait jamais usé d'un autre glaive que de celui de la parole pour rappeler aux heureux et aux riches leurs devoirs envers les faibles et les nécessiteux?

Et maintenant, pour sortir au plus vite de ce jeu d'imagination païen que vous pourriez presque me reprocher au milieu de ce sujet austère, veuillez tirer vous-mêmes la conclusion de mon parallèle. La génération qui rend des honneurs religieux à la mansuétude, à la bienfaisance, à la pureté évangélique, vaut-elle plus ou moins, est-elle plus ou moins avancée que ces troupeaux d'hommes, que dis-je, de serfs ou d'esclaves, qui livraient leurs enfants aux égorgeurs sacrés, leurs femmes et leurs filles aux vautours des donjons? Le druide ou l'aruspice qui enfermaient leur science dans le sanctuaire, le chevalier qui la méprisait, sont-ils les types d'une civilisation plus douce que celle au sein de laquelle Oberlin décupla les produits de la terre à l'aide de la science vulgarisée, et put dire aux enfants: Venez à moi, je vais vous enseigner à louer votre père qui est aux cieux et qui vous donne votre pain quotidien?

LEZAY-MARNÉSIA

PRÉFET DU BAS-RHIN.

Je veux autour de moi que tout vive et prospère,
Je veux que sur ma tombe on puisse écrire un jour:
J'ai semé les bienfaits et recueilli l'amour.

Ces vers, inscrits en tête de ces pages, sont empruntés à un poëme didactique d'ailleurs peu connu *sur la Nature.* Ils expriment d'une manière si précise et si vraie les sentiments, la tendance, la pensée intime de l'administrateur éminent dont je vais essayer de retracer la vie et les travaux féconds, que je n'ai pu m'empêcher de les citer; je l'ai pu d'autant moins que l'auteur du poëme est le père d'Adrien de Lezay-Marnésia. Possédé, comme son fils, d'une ardente passion pour le bien public, et de cet amour du peuple qui ont fait d'Adrien de Lezay le préfet le plus populaire de l'époque impériale, le marquis Claude-François de Lezay eut la douleur de ne pas réaliser, dans le cours de sa carrière, son programme poétique; c'est que chez lui ces nobles sentiments étaient ternis par un peu d'alliage, tandis que le magistrat départemental du Bas-Rhin était un homme complet.

Je crois indispensable de dire quelques mots des ancêtres de M. Adrien de Lezay; la suite de ce récit me justifiera, je l'espère.

§ 1. *Ancêtres et parents de M. Adrien de Lezay-Marnésia.*

Il est rare qu'une illustration surgisse tout à coup, sans antécédents, sans tradition de famille. Si, chez les hommes de cœur dont l'origine est obscure, et qui s'élèvent comme par enchantement au-dessus de la foule, on pouvait suivre la trace

des premières inspirations, presque toujours on les trouverait dans les saintes leçons puisées au foyer domestique, sous l'influence de parents distingués; on aboutirait à un fil qui rattache leur développement en apparence spontané à une transmission héréditaire. Les maisons d'une noblesse reconnue possèdent l'inappréciable avantage de ces annales privées, à l'aide desquelles il est permis de deviner ou d'expliquer la célébrité d'un contemporain par le sang que lui ont transmis ses ancêtres.

La terre de Marnésia est située en Franche-Comté, près d'Orgelet[1]; mais la résidence habituelle de la famille, d'origine espagnole, était à Saint-Julien, non loin de Lons-le-Saulnier.

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, Claude-Humbert, marquis de Lezay, sieur de Marnésia, Courtaon, Présilli et Saint-Julien, occupe le grade de brigadier des armées du roi et commande à Toulon.

La grand'mère du préfet, Charlotte-Antoinette née de Bressey, résidait à Nancy, entourée d'une cour de littérateurs, tels que Saint-Lambert, le chevalier de Boufflers, Cérutti. Elle-même s'adonnait à la composition littéraire; elle est l'auteur des *Lettres de Julie à Ovide*, fiction romanesque, longtemps attribuée à Marmontel, par la seule raison que le public, si prompt à accorder aux femmes toutes les faiblesses et l'héroïsme du cœur, se plaît à leur refuser la pensée créatrice. Je ne mentionne l'existence de l'aïeule de M. de Lezay que pour constater les tendances qui régnaient dans sa famille. La marquise de Marnésia mourut à Condé, en 1785, chez son beau-frère, Louis-Albert de Lezay-Marnésia, évêque d'Évreux, doyen du chapitre de Lyon, qui est lui-même mort sur le seuil de la Révolution, le 4 juin 1790.

L'un des fils de la marquise-auteur, Claude-Gaspard de Lezay-Marnésia, vice-dôme à Lyon, a joué un rôle dans les

1. Je dois quelques notices sur la famille de M. de Lezay à l'ouvrage intéressant de M. de Stramberg, intitulé : *l'Antiquaire rhénan* (*Der rheinische Antiquarius*).

assemblées provinciales qui ont précédé 1789 ; il est l'auteur des *Réflexions sur l'Histoire de France* (Paris, 1765) et d'une *Oraison funèbre de Louis XV* (Lyon, 1774, in-4°).

Le frère aîné du vice-dôme, Claude-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia (père du préfet du Bas-Rhin), est né à Metz, le 26 août 1735. Jeune, il servit comme capitaine du régiment du roi ; mais il fut forcé de prendre son congé par suite d'un règlement de service. Dès lors il vécut dans l'intérieur de sa famille, s'adonnant à la culture des champs et des lettres ; il étudia la minéralogie, créa les bosquets et les jardins de Saint-Julien, et répandit des bienfaits matériels et intellectuels sur ses vassaux. Longtemps avant la Révolution il avait aboli la corvée, et, aux approches de l'orage politique et social qu'il voyait poindre à l'horizon, il avait demandé, avec d'autres gentilshommes de sa province, l'abolition des taxes féodales et la répartition égale des impôts entre toutes les classes.

En 1788, il publia un ouvrage de circonstance, composé par Cérutti : le *Mémoire pour le peuple français*, et fut élu membre des États généraux où il passa du côté du tiers état. Mais lorsque, en dehors de l'Assemblée constituante, les passions anarchiques commencèrent à s'agiter, le marquis de Lezay, philanthrope plutôt qu'homme de lutte, se découragea ; il prit le parti d'émigrer, non pas du côté de Coblence, mais aux États-Unis, où il essaya de fonder une colonie agricole ; c'était en mai 1790. L'un de ses fils, celui qui fut préfet sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, et qui siége maintenant au Sénat, l'accompagna dans cette course aventureuse, entreprise avec l'ardeur et la bonne foi de l'homme de bien qui voit le but sans calculer les moyens de réussite. Or, M. François de Lezay n'avait pu ni étudier le terrain sur lequel il allait s'établir dans les solitudes de la Pensylvanie, au con-

1. Cette biographie est écrite en 1854. — Le préfet-sénateur, frère du préfet du Bas-Rhin, est mort en août 1857, à Blois, au moment même où l'on inaugurait, à Strasbourg, la statue d'Adrien de Lezay-Marnésia.

fluent de l'Ohio et du Sciotto; il n'avait pas non plus opéré un triage parmi les aspirants-colons qui se présentaient pour émigrer avec lui. C'était une tourbe bigarrée qui se pressait sur le bâtiment frété par lui; homme pieux, et sur la pente de la dévotion, il avait exigé que chacun fût muni d'un billet de confession, et que les partners des deux sexes justifiassent de leur acte de mariage. Il est facile d'imaginer à quel point, au moment d'un départ en temps de révolution, les aspirants purent abuser de la généreuse confiance du chef de l'expédition. Un témoin irrécusable de cette traversée, ainsi que de l'essai de colonisation, affirme que M. de Lezay fut dupe de ceux avec lesquels il traitait et dupe de lui-même. Avec de pareils éléments, on devait échouer. Le père et le fils passèrent l'hiver de 1791 dans un blockhouse à Marietta, au beau milieu des sauvages Indiens. M. de Lezay engouffra une bonne partie de sa fortune dans cette malencontreuse entreprise, et, au sortir de ce désert, il se ruina complétement à Pittsburg.

Il allait être emprisonné pour dettes à Philadelphie, lorsqu'il fut tiré d'affaire par une inspiration hardie de son fils, qui sut intéresser à sa situation désespérée le comte Andriani et la famille Bingham. Cette dernière lui fournit des fonds, et accepta, avec une généreuse confiance, une traite sur un banquier de Londres. M. de Lezay put se rembarquer pour l'Europe, prit terre à Londres, puis rentra en France vers la fin de 1792, malgré l'imminence des dangers auxquels il s'exposait. D'abord caché à Saint-Julien, dont le parc et le château avaient été ravagés par des hordes incendiaires, puis emprisonné pendant un an à Besançon, libéré après le 9 thermidor, une seconde fois exilé après fructidor vers la fin du régime directorial; enfin, rentré en France sous le Consulat, il termina sa carrière agitée à Besançon, dans les derniers jours du siècle qui finissait (le 9 novembre 1800), après avoir salué l'aurore d'une ère nouvelle.

§ 2. *Jeunesse de M. de Lezay.*

Adrien, comte de Lezay-Marnésia, le fils aîné de François de Lezay, naquit dans le domaine paternel de Saint-Julien en 1770. Au milieu d'un beau pays, sous les yeux et la direction d'un père agronome, minéralogue et poëte, le jeune Adrien s'éprit, de bonne heure, de sciences et de littérature. La culture intellectuelle ne fait pas les hommes distingués et illustres, mais elle leur ouvre la voie; elle facilite leur développement. Adrien de Lezay n'aurait point fourni sa brillante carrière d'administrateur, si, dès ses premières années, il n'avait vécu dans le commerce des grands génies de tous les âges; il n'aurait peut-être point été homme pratique, homme d'action, si, de bonne heure, il n'avait vu la science appliquée par son père aux faits, et le sol remué par la même main qui traçait sur le papier les vers que lui inspirait la vie champêtre [1].

Pour obéir à des traditions de famille, il entra au service militaire; mais peu satisfait d'une vie de garnison, il éprouva l'irrésistible besoin de donner à ses facultés un aliment nouveau, et il se livra à l'étude de la diplomatie en Allemagne. Pendant quelque temps il fut à Gœttingue le commensal du poëte Bürger et dut sans doute à cette relation d'avoir été initié dans le grand mouvement qui rajeunissait alors la littérature allemande.

C'est pendant cette retraite studieuse qu'il apprit la chute de la royauté en France et le retour de son père qu'il alla rejoindre à Saint-Julien. Mme de Lezay, sa mère, avait déjà émigré en Savoie, et son père était aigri par les malheurs publics,

1. Voici les principaux titres scientifiques et littéraires du marquis C. Fr. de Lezay. Il est l'auteur d'un *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet* (Besançon, 1778); — du *Bonheur dans les campagnes* (Neufchâtel, 1784); c'est un traité contre la corvée; — des *Lettres écrites des rives de l'Ohio* (Paris, 1792); ces lettres ont été saisies par la police; — d'un *Essai sur la nature*, poëme en cinq chants.

par la ruine de ses projets de colonisation, par le ravage de ses plantations, le délabrement de son château héréditaire, et par la nécessité de ne point paraître au grand jour, afin de dérober sa tête aux proscripteurs. Dans ces circonstances critiques, Adrien et son frère prirent le parti de se réfugier au centre même du volcan, à Paris, avec l'espoir d'y passer plus sûrement inaperçus que dans la commune de Saint-Julien. Ils comptaient d'ailleurs sur la protection et sur l'assistance de deux amis de leur famille[1].

Mais les événements se déroulèrent avec une effrayante rapidité; la journée du 31 mai 1793 engloutit le parti des Girondins, auquel les deux frères paraissent s'être ralliés dans ces temps de détresse; ils faisaient du moins partie, pendant cette crise, de la garde nationale de la butte des Moulins, qui passait pour girondiste, et ils jugèrent convenable de quitter Paris, après la chute de ces derniers défenseurs d'un ordre légal. Arrêtés dans un village aux environs de la capitale et miraculeusement sauvés par la présence d'esprit et la générosité d'un commissaire qui prenait les dehors d'un proscripteur[2], ils se réfugièrent aux bains de Forges, où s'était réunie, au sein même de la Terreur, une société d'élite.

Les deux frères paraissent avoir joui de la protection de la municipalité locale, en récompense de strophes patriotes qu'ils composèrent pour un club.

Dans cette retraite champêtre, la première réquisition générale les surprit. Adrien fut exempté pour une maladie de larynx, et dut se séparer de son frère, qui partit pour l'armée républicaine, et fit les campagnes de Hollande en 1794 et 1795.

J'ignore dans quel asile M. Adrien de Lezay parvint, pendant le reste de la Terreur, à échapper à l'emprisonnement. Nous le retrouvons à Paris, après la chute de Robespierre, cherchant

1. M. de Fontanes et Mme la vicomtesse de Beauharnais qui, peu d'années plus tard, épousa le général Bonaparte.

2. Ce brave citoyen périt plus tard sur l'échafaud.

dans les lettres à la fois une consolation et des ressources matérielles. Il publia, vers la fin de 1794, une brochure intitulée : *les Ruines* ou *Voyage en France, pour servir de suite à celui de la Grèce.* C'est un tableau saisissant de la Terreur, sous laquelle la France venait de gémir. Cet ouvrage eut un succès prodigieux; quatre éditions en une seule année, des traductions anglaises et allemandes donnèrent à ce jeune auteur de vingt-quatre ans quelque confiance en lui-même : il dut croire, un moment, qu'une brillante carrière littéraire s'ouvrait devant lui.

En 1795 parut, de sa main, mais sous le voile de l'anonyme, une seconde brochure : *Qu'est-ce que la Constitution de 1793?* La police supprima cet écrit, qui fut réimprimé sous le nouveau titre de : *Considérations sur les États de Massachusets et de Pensylvanie* ou *Parallèle de deux Constitutions, dont l'une est fondée sur la division, l'autre sur l'unité de la législature.* L'énoncé seul de ce titre indique que le jeune Adrien de Lezay, avec un jugement qui, pour être sûr et juste, n'avait pas attendu le nombre des années, prévoyait qu'il sortirait de la Convention nationale un autre ordre de choses, et que le régime d'une assemblée unique sans entraves et sans contre-poids était condamné dans l'opinion publique. Il pressentait, avec tous les esprits élevés et tous les cœurs droits, que le bélier destructeur de la Révolution avait fait son temps et qu'il fallait mettre la main à l'œuvre pour reconstruire un nouvel édifice gouvernemental au milieu des ruines et en partie avec les matériaux mêmes qui gisaient sur le sol ébranlé.

Mais cet avenir que M. de Lezay voyait poindre à l'horizon, pensait-il le trouver dans le Directoire qui allait succéder à la Convention?.... Pas davantage. Il était, en sa qualité de collaborateur des *Débats*, franchement réactionnaire. La brochure intitulée : *De la Constitution de 1795*, fut une nouvelle attaque contre le parti dominant. Après la journée de vendémiaire, il fut obligé de se cacher dans une campagne de la Normandie.

Du sein de sa retraite, il continuait à faire la guerre de partisan à un pouvoir amphibie, qui n'était ni républicain ni monarchique.

Dans un écrit, publié en 1797 par M. de Lezay, sous le titre: *Des causes de la Révolution et de ses résultats*, le jeune pamphlétaire prophétise la chute prochaine des cinq Directeurs. Aussi le parti du gouvernement fut-il de plus en plus irrité contre lui; Chénier lui fit l'honneur de le nommer dans une de ses satires; c'était la première consécration de l'homme politique; l'exil vint mettre le sceau à sa réputation naissante. M. Adrien de Lezay fut proscrit et obligé, en septembre 1797, de se sauver avec son père dans le pays de Vaud, où il continua à utiliser ses loisirs par des publications de circonstance, qu'il est superflu d'analyser dans cette esquisse[1].

Dans sa première retraite à Bretteville, en Normandie, et maintenant, pendant son exil involontaire en Suisse, M. Adrien de Lezay-Marnésia avait préparé un travail littéraire sur lequel il fondait de grandes espérances. J'ai déjà fait allusion à son séjour dans la maison du poëte allemand Bürger, auteur de *Lénore;* de cette époque date évidemment sa prédilection pour une littérature alors fort inconnue en France, si l'on excepte quelques traductions informes des œuvres de Gessner, de Klopstock, de *Werther*, et des *Brigands*. M. de Lezay avait traduit en français la tragédie de *Don Carlos*, de Schiller. Le choix de cette œuvre est tellement significatif pour le caractère du futur préfet, que je suis justifié à l'avance, j'aime à le croire,

1. La brochure intitulée : *De la faiblesse du gouvernement qui commence, et de la nécessité de se rallier à la majorité nationale*, a été publiée déjà en 1796, à Paris; elle est dirigée contre Benjamin Constant, alors l'avocat éloquent du Directoire.

A Neuchâtel, en Suisse, il publia, en 1797, les *Lettres à un Suisse sur la nouvelle Constitution helvétique*. — Les *Pensées choisies du cardinal de Retz* sont imprimées à Paris (en 1797) avec une bonne Préface de notre auteur.

si je m'arrête quelques instants, pour expliquer la corrélation intime qui existe entre l'idée qui a inspiré le poëte-créateur et les tendances de son jeune interprète.

Toute personne qui a lu et médité *Don Carlos*, sait que les prédilections de Schiller n'étaient point pour le prince, fils de Philippe II, qui donne son nom à la tragédie, mais pour un personnage de fantaisie qu'il appelle *marquis de Posa*. Ce n'est point la passion malheureuse de Don Carlos pour sa belle-mère Élisabeth de France qui inspire au poëte ses plus belles scènes, mais la passion idéale du noble chevalier de Malte pour les idées réformatrices, pour la liberté de la pensée, pour le bonheur intellectuel et matériel des peuples. La froide raison a beau démontrer qu'un pareil caractère, au seizième siècle, à la cour de Philippe II, est un véritable anachronisme, qu'il a aussi peu de réalité qu'en aurait un grand inquisiteur jeté au milieu des mœurs douces et tolérantes du commencement du dix-neuvième siècle. La puissance créatrice du poëte allemand est telle, l'illusion que produit cette apparition d'un philosophe en face du sombre autocrate espagnol est si grande, que le lecteur, subjugué, se laisse aller à la pensée que dans l'existence du roi, fils de Charles-Quint, il a pu y avoir un moment de lassitude du pouvoir absolu, un moment de dégoût, d'effroi et d'isolement, dont l'audacieux franc-maçon, qui porte le nom de Posa, s'est emparé pour donner corps à ses chimériques mais généreuses espérances.

Adrien de Lezay, jeune, élevé par un père dont nous connaissons les tendances, secoué par la Révolution, mais nullement brisé par elle, haïssant la tyrannie de la Convention et l'arbitraire du Directoire, comme il aurait haï le cruel Philippe II, s'il avait eu le malheur de vivre sous son règne, aspirait, lui aussi, à entrer dans la phalange sainte des réformateurs de l'humanité. Désireux de mettre à la disposition du peuple la plus grande somme de bonheur possible, Adrien de Lezay devait se mirer dans l'adorable caractère de Posa, qui

lui renvoyait ses propres traits, comme la source limpide renvoyait à Narcisse son image enchanteresse. Quelle bonne fortune pour lui qu'une semblable découverte! quel heureux hasard de trouver sous la main un pareil tableau! de pouvoir s'en emparer, en reporter les couleurs sur une autre toile, se croire presque créateur à son tour, sauf à traduire plus tard, sur le théâtre de la vie, les nobles projets éclos dans la tête d'un poëte idéaliste!

M. Adrien de Lezay retourne à Paris dès que le gouvernement consulaire lui rouvre les portes de la patrie; il se hâte de faire paraître *Don Carlos* (en 1799), avec des notes et une introduction «sur la langue française et le Théâtre français.»

En publiant cette traduction d'une tragédie allemande, il compte sur un grand succès littéraire; il compte étonner du moins et captiver l'attention publique, car il sait qu'il se fait novateur. A cette époque, en effet, la voie n'était pas préparée; Mme de Staël n'avait pas encore révélé aux salons de Paris le monde fantastique d'outre-Rhin; ce n'était pas témérité pure que d'espérer un accueil favorable.... Hélas! malheureux traducteur! malheureux jeune homme! Le canon de Marengo tonnait alors au delà des Alpes et renvoyait ses échos dans toutes les capitales de l'Europe. Paris s'enivrait des chants de victoire; tout au plus quelques littérateurs de profession prêtèrent-ils une attention distraite à cet essai de naturalisation, tenté en faveur d'un mélodrame germanique par un jeune publiciste, dont le monde mobile de Paris avait depuis longtemps oublié les premiers succès.

Adrien de Lezay, découragé en face de cette indifférence inattendue, quitta Paris comme un enfant boudeur; presqu'en désespoir de cause, pour l'acquit de sa conscience, il envoie un exemplaire de sa traduction au conseiller d'État Réal, qui était alors en faveur auprès du premier Consul.

Il arrive souvent dans la vie que des espérances déçues, des projets détruits, se réalisent plus tard sous une forme autre

que celle dont nos désirs les avaient revêtus. Adrien de Lezay n'avait pas cueilli les lauriers littéraires qu'il croyait déjà saisir, mais le succès lui arriva d'une manière plus flatteuse que par l'intermédiaire d'un feuilleton ou par les éloges toujours peu sincères du monde des salons. M. Réal, frappé de la nouveauté des aperçus que renfermait la préface de *Don Carlos*, répondit avec bienveillance au traducteur, et lui demanda s'il désirait que le volume fût présenté au premier Consul. Cette ouverture inattendue dut combler les vœux secrets de l'écrivain, qui joignit à son nouvel envoi une lettre avec des considérations politiques d'une haute portée. M. Réal tint parole : il soumit volume et lettre d'accompagnement à Napoléon Bonaparte. Et nouveau succès plus inespéré encore! Le Consul prit le temps de lire l'épître d'envoi et s'écria devant M. Réal : « Ma foi, c'est plus beau que *Cicéron!* » Il me semble que cette parole du vainqueur de Marengo, rapportée à M. de Lezay, a dû l'enivrer plus que n'auraient fait les paroles louangeuses des critiques en renom et des plus belles femmes de Paris!

Quant à la tragédie de *Don Carlos*, elle n'obtint point le suffrage du premier Consul. On en devine facilement la cause. Les tirades de Posa, quelque éloquentes qu'elles fussent, devaient déplaire à Napoléon, qui détestait toute ambition chimérique et qui échappait au charme que le poëte de Weimar exerce dans la langue allemande sur des lecteurs allemands. Élevé à l'école dramatique de Corneille, il voulait bien que des héros fussent grands sur le théâtre; mais il les voulait jetés dans un moule d'airain et non drapés dans le manteau des philosophes idéologues. Le gros du volume paraît, en un mot, avoir détruit dans l'esprit du premier Consul l'impression favorable de la préface et de l'épître dédicatoire. M. de Lezay ne fut point appelé, comme la première parole échappée à Napoléon Bonaparte l'avait fait espérer, à prendre part immédiatement aux affaires publiques. Cependant son nom resta gravé dans la mémoire du premier Consul, qui avait évidemment

deviné la portée de ce jeune novateur littéraire et qui comptait bien l'employer comme un instrument utile à ses grands desseins, comme un rouage dans l'immense machine politique qui obéissait à son impulsion puissante, j'allais dire à la seule pression de l'un de ses doigts, si ces comparaisons ambitieuses ne donnaient une image imparfaite et confuse de ces fortes volontés qui du haut d'un trône ébranlent, gouvernent et vivifient le monde.

M. de Lezay-Marnésia conservait du reste auprès du souverain de la France un protecteur actif qui pouvait, à défaut du souvenir de *Don Carlos*, rappeler le nom du traducteur. Je rentre ici au sein de la famille de notre préfet que j'ai dû un instant reléguer au second plan.

La sœur de M. Adrien de Lezay avait épousé M. Claude de Beauharnais, cousin du général Beauharnais, du premier mari de l'impératrice Joséphine. On n'ignore point que Napoléon a constamment témoigné les plus grands égards aux parents de sa première épouse; il en donna une preuve éclatante en adoptant, dès les premières années de l'Empire, une jeune fille, issue du mariage de M. Claude de Beauharnais avec Mlle de Lezay-Marnésia. Tous mes lecteurs ont nommé la princesse Stéphanie, grande-duchesse douairière de Bade.

M. Claude de Beauharnais n'oublia point les intérêts de son jeune beau-frère. L'occasion de lui être utile se présenta bientôt.

§ 3. *M. de Lezay-Marnésia, ministre résident à Salzbourg.*

Par un article secret du traité de paix de Lunéville (conclu le 26 janvier 1801), l'ancien archevêché de Salzbourg avait été sécularisé, érigé en électorat et conféré, à titre de dédommagement, à Ferdinand, grand-duc de Toscane, dont les États héréditaires passaient, sous la dénomination de royaume d'Étrurie, à Louis de Bourbon, prince de Parme.

L'électorat de Salzbourg n'était pas confiné aux étroites

frontières de l'archevêché; pour faire une principauté sortable à Ferdinand III d'Autriche, frère de l'empereur François II, on y réunissait l'ancienne ville de Passau, l'évêché et la ville d'Augsbourg, l'abbaye de Kempten, douze autres abbayes immédiates, enfin dix-neuf villes impériales de l'ancienne Souabe, parmi lesquelles se trouvait comprise Ulm, la clef du Danube. C'était au cœur de l'Allemagne, sur les confins de l'Autriche et de la Bavière, un territoire qui, sans être beau comme le séjour de la Toscane, pouvait offrir un équivalent au prince autrichien dépossédé.

La ville de Salzbourg, située dans un magnifique pays alpestre, conservait, avec les traditions de la cour ecclésiastique, le culte des beaux-arts. L'un des coryphées de la musique moderne, Mozart, y était né et y avait occupé la charge d'organiste de la cathédrale et de la cour. Des édifices religieux, dignes du séjour d'un ancien prince de l'Église, des palais, des villas, des maisons à terrasses, où le marbre était prodigué, faisaient de cette résidence un séjour qui rappelait quelque peu, sur le revers septentrional des Alpes, les souvenirs de l'architecture italienne. Pour un prince doux, pacifique, prudent, amateur des arts, tel que Ferdinand III, la ville de Salzbourg semblait choisie à dessein; elle devait adoucir les rigueurs de l'échange auquel il avait souscrit, afin de faciliter les arrangements politiques entre la France et l'Autriche.

Dans cette principauté de nouvelle création et qui fut officiellement connue à la suite de la convention de Paris du 26 décembre 1802, il fallait un ministre plénipotentiaire, chargé de représenter la France auprès du frère de l'empereur d'Allemagne.

Le premier Consul appela à ce poste délicat M. Adrien de Lezay, recommandé par ses antécédents nobiliaires, par ses études diplomatiques, historiques, économiques, littéraires, et par l'une de ces nobles physionomies qui appellent partout, même en pays hostile, l'attachement, la confiance et la bien-

veillante amitié. Napoléon Bonaparte, lorsque le jeune diplomate lui fut présenté, resta frappé de sa tenue irréprochable, de ses traits réguliers. « Que vous êtes beau, Monsieur l'ambassadeur ! » s'écria-t-il en le distinguant au milieu des courtisans qui remplissaient les salons de Saint-Cloud. Cette parole bienveillante et presque familière du chef de l'État devenait pour M. de Lezay-Marnésia, dès son entrée en fonctions, un brevet de réussite. Quant à son diplôme de capacité, il l'avait conquis dans les rudes épreuves d'une jeunesse tourmentée par les angoisses de la terreur, de l'exil, des privations matérielles ; il l'avait conquis dans les études solitaires, dans la lutte du journalisme, dans les déboires de la carrière d'homme de lettres. Mais, quelque bien préparé qu'il fût, son noviciat allait être périlleux. La jeunesse ne voit guère que le côté brillant de la carrière diplomatique; elle n'en devine pas les aspérités. Et sous Napoléon, dans quelque poste que vous eût placé sa volonté, il fallait réussir : sa faveur était à ce prix.

Envoyé à Salzbourg, M. de Lezay ne remplissait pas une mission aussi simple que semblait le faire présumer le rôle secondaire du souverain auprès duquel il allait représenter la France. Il était jeté comme une sentinelle perdue sur les confins du plus puissant État de l'Allemagne, qui sortait ébranlé, mais nullement épuisé, d'une lutte de dix ans avec la République française. On était en droit de supposer des arrière-pensées au cabinet de Vienne ; et c'est le cabinet de Vienne que M. de Lezay était chargé d'étudier, de surveiller, de deviner à Salzbourg. C'est dans le sourire, le silence ou les paroles des ministres et des courtisans de l'électeur que le jeune diplomate devait lire les pensées de la cour impériale d'Autriche; dans la familiarité des maisons de Salzbourg, il avait à recueillir l'écho affaibli, mais très-intelligible, des salons de la grande capitale du Danube.

M. de Lezay apporta sur ce terrain difficile la prudence, le tact, le jugement, qu'on n'était pas en droit d'attendre d'un

homme, encore jeune, qui remplissait pour la première fois, à l'âge de 32 ans, des fonctions publiques.

Auprès de l'électeur lui-même, sa tâche devait être moins ardue. Ferdinand III, comme duc de Toscane, n'avait jamais été hostile à la France ; il n'était entré dans la première coalition, en 1793, que pour sauver son port de Livourne, qui allait être bombardé par la flotte anglaise. Dès 1795, il signa la paix avec la République française. Après la rupture du traité de Campo-Formio, il avait suivi à regret la fortune de sa famille.

M. de Lezay, par la droiture et l'aménité de son caractère, maintint l'électeur dans ces bonnes dispositions ; il lui inspira pour le premier Consul, et bientôt pour l'Empereur, l'admiration qu'il éprouvait lui-même. Aussi, dans plusieurs circonstances, Napoléon donna-t-il à Ferdinand d'Autriche des marques non douteuses de son intérêt ; l'on assure même qu'à l'entrée de la campagne de 1812, la couronne de Pologne avait été un instant destinée à l'ancien électeur de Salzbourg, par celui qui alors encore était l'arbitre de l'Europe.

Pendant le peu d'années que Lezay séjourna dans le pays de Salzbourg, la modeste cour de Ferdinand n'était point animée par la présence d'une électrice. La princesse Louise de Naples, sa première femme, était morte au moment même où le sort de son époux se décidait dans les conférences de Lunéville, et l'ex-duc de Toscane ne s'était pas encore remarié.

Mais cette circonstance, qui devait enlever aux réunions aristocratiques de Salzbourg une partie de leur charme, laissait peut-être un champ plus libre à l'influence directe de M. de Lezay sur le prince qui honorait de son amitié le jeune ministre de France.

Les rapports de confiance et d'intimité que M. de Lezay sut établir avec des personnages distingués dans l'électorat et à Vienne même, ne furent pas sans influence, comme je serai conduit à le dire, sur la destinée ultérieure de notre préfet.

La saison d'été et d'automne est courte dans les hautes montagnes. M. de Lezay savait la mettre à profit pour visiter les plus beaux sites de ces Alpes du *Salzkammergut*, dont les pieds sont baignés par de petits lacs pittoresques, et les cimes encadrées de neiges éternelles. Le jeune ministre de France était grand admirateur de monts et de forêts; il avait puisé, dans sa famille et au pied du Jura, cet ardent amour de la nature qui l'a suivi dans toutes les positions de sa vie et dans tous les pays qu'il a habités par la suite. Mais ce qui l'attachait de préférence au pays de Salzbourg, c'étaient les richesses minéralogiques enfouies au cœur de ses rochers. M. Adrien de Lezay avait fait de la minéralogie l'une des occupations sérieuses de sa vie; pendant son séjour dans l'Allemagne du Nord, il avait visité en détail les mines du Harz; il connaissait celles de l'Angleterre, et peu de temps avant d'être appelé dans la carrière diplomatique, il avait fait une excursion minéralogique en Espagne.

Mais ces études pacifiques, ces courses charmantes eurent bientôt un terme. Sa position se compliqua à la suite des événements politiques. Napoléon avait placé sur son front la couronne impériale; il préparait à Boulogne sa descente en Angleterre, lorsque l'Autriche fit marcher ses troupes vers le Danube supérieur.

Au milieu de ce redoutable conflit, dont l'issue allait amener l'humiliation de François II et une nouvelle dépossession de son frère Ferdinand, M. de Lezay conserva une attitude de médiateur qui allait le mieux à son caractère. Il chercha autant que possible à épargner au pays de Salzbourg les rigueurs et les ravages inutiles; excellent Français d'une part, il ne renonçait cependant pas sans lutte à son rôle primitif de philanthrope; il comprenait la guerre chevaleresque, comme Eugène Beauharnais; mais il détestait le gaspillage et les déprédations gratuites qui font maudire les vainqueurs. Poussé par l'impérieux besoin de son cœur et par la voix de sa conscience,

il signala au gouvernement français des actes peu délicats qui étaient reprochés à un officier supérieur de notre armée d'invasion. Cette démarche, qui ne fut peut-être pas faite avec *toute* la prudence d'un diplomate, mais avec la ferveur d'un redresseur de torts, paraît avoir été mal interprétée par quelque courtisan habile ou envieux, qui donna à entendre que M. de Lezay avait plutôt les allures partiales d'un diplomate autrichien ou anglais que le dévouement sans réserve d'un sujet de l'Empereur. Ces insinuations portèrent leurs fruits; car le génie n'a point le privilége d'une pénétration infaillible, lorsqu'il est obligé de se servir d'intermédiaires pour apprécier les hommes et les choses. Tranchons le mot: on parvint à tromper Napoléon sur les intentions de M. de Lezay, et lorsque, au retour d'Austerlitz, l'Empereur tint à Munich une cour plénière, où les princes de l'Allemagne méridionale, qui espéraient leur part dans les dépouilles opimes, étaient mêlés aux illustrations de notre armée, le ministre de France à Salzbourg dut aussi se rendre dans la capitale de la Bavière, soit pour se justifier, soit pour apprendre à connaître sa destination ultérieure. L'électorat de Salzbourg venait d'être supprimé par la paix de Presbourg (26 décembre 1805); l'électeur Ferdinand conservait son titre; mais il transférait sa résidence à Würzbourg, ses possessions passagères ayant été englobées dans les deux nouveaux royaumes de Bavière et de Wurtemberg. M. de Lezay-Marnésia allait-il suivre l'archiduc Ferdinand dans son nouvel électorat sur les bords du Mein, ou recevoir une autre mission?

Dans les salons du palais de Munich, l'Empereur, en parcourant les rangs serrés de sa cour militaire, passa devant M. de Lezay en lui jetant un regard sévère et sans lui adresser la parole. M. de Lezay restait anéanti; le bruit de sa disgrâce se répandit dans les groupes, et en un instant il demeura isolé, comme si le doigt de la réprobation divine l'avait frappé.

Mais un ange gardien veillait sur lui.

L'impératrice Joséphine se tenait, avec sa cour, dans un salon voisin; ayant appris l'état d'abandon où se trouvait M. de Lezay au milieu de la foule dorée, elle le fit inviter à se rendre auprès d'elle, et calma par ses paroles bienveillantes la fièvre qui agitait l'honnête homme froissé dans sa conscience et le fidèle sujet de l'Empereur, blessé dans son cœur dévoué.

Grâce à l'influence de l'Impératrice, M. de Lezay reconquit rapidement le terrain perdu; il fut chargé d'organiser la république du Valais que l'Empereur avait l'intention de transformer en département de l'Empire.

Je n'ai rien à dire de cette mission qui paraît avoir été à peine entreprise; car nous sommes au commencement de 1806, et dès le 15 mai de cette année, M. de Lezay reçut sa nomination de *préfet de Rhin-et-Moselle.*

Ici s'ouvre pour lui une nouvelle carrière; l'homme de lettres et le diplomate se transforment; l'administrateur éminent se révèle et trouve à Coblence un premier théâtre de succès et de gloire incontestée.

§ 4. *M. de Lezay-Marnésia dans le département de Rhin-et-Moselle.*

Le département que l'Empereur confiait à la haute intelligence et au dévouement de M. de Lezay-Marnésia était formé d'une partie de l'ancien électorat de Trèves et réuni depuis cinq ans à la France; c'était un terrain vierge où tout restait à créer, quoique les préfets Boucqueau, Mouchard-Chaban et Alexandre Lameth, qui avaient administré le Rhin-et-Moselle avant M. de Lezay, n'eussent manqué ni de zèle ni de capacité; mais, soit que leur séjour eût été trop passager, soit qu'ils se trouvassent trop rapprochés encore des souvenirs de l'émigration qui avait établi à Coblence le théâtre de ses intrigues et communiqué ses passions à la haute classe de la société, leur administration ne laissa point de traces durables.

Aucun de ces préfets de la République française n'avait été, d'ailleurs, au même degré que M. de Lezay, passionné pour le travail, pour les créations utiles, pour les innovations pratiques; ils n'étaient point, comme lui, aiguillonnés par l'irrésistible besoin de se faire aimer, et par l'amour de la gloire qui seul fait accomplir les grandes choses. Boucqueau paraît avoir été un esprit contemplatif; car, après avoir perdu son fils, il entra dans les ordres; Mouchard-Chaban organisa plus tard les départements anséatiques; Alexandre Lameth enfin laissa dans la ville de Coblence la réputation d'un homme aimable, beau parleur et protecteur des médiocrités.

M. de Lezay, à peine arrivé à Coblence, déploya une dévorante activité; il se mit en rapport personnel avec toutes les sommités sociales, avec toutes les intelligences distinguées, avec les savants, les agronomes et les hommes de bonne volonté. Dès son début, il annonce que le sort des classes inférieures lui tiendra avant tout à cœur; il veut connaître leurs besoins, leurs intérêts, leurs désirs; il veut être accessible à tout le monde, remédier sur-le-champ aux abus, réparer sur place les injustices; il ouvre sa porte aux plus humbles, et n'accorde sa bienveillance aux fortunés de ce monde qu'autant qu'ils veulent s'associer à ses vues, à ses pensées, à la mission qu'il a reçue de l'Empereur et de sa propre conscience. Son but est de faire aimer leur nouvelle patrie aux populations des bords du Rhin; c'est par des bienfaits journaliers qu'il cherche à étouffer les souvenirs de l'émigration et ceux de l'invasion républicaine; c'est dans la métamorphose du sol et dans le renouvellement des idées au cœur de la société qu'il cherche les moyens d'assimilation et de fusion de l'Allemagne rhénane avec la France.

Pour connaître, il faut voir; aussi ne se confine-t-il point au chef-lieu; il commence à parcourir son ressort administratif dans toutes les directions. Ce n'était pas chose facile et simple à une époque où les routes y étaient à l'état de rudi-

ment; car le territoire du département de Rhin-et-Moselle offrait les contrastes les plus incroyables, les disparates les plus choquantes.

D'une part, l'admirable vallée du Rhin, les pittoresques vallées de la Moselle et de l'Ahr inférieure, avec leurs vignobles, leurs villes aux dômes byzantins et aux flèches gothiques, leurs bourgades, leurs villages, leurs hauteurs rocheuses couronnées de châteaux en ruine; vallées privilégiées, dont huit années de guerre n'avaient pu anéantir toute la prospérité; et le chef-lieu lui-même, éprouvé sans doute par les calamités récentes, mais toujours beau dans un site classique au confluent de deux fleuves, avec ses édifices, témoins vivants de l'ancienne résidence électorale;

Et d'autre part, tout l'intérieur du pays entre le Rhin, la Moselle, la Meuse et le Roër, couvert de bois, de bruyères, de lacs, des montagnes basaltiques de l'Eifel, et des derniers contre-forts du Hundsrück; une population pauvre, arriérée, négligée sous le gouvernement ecclésiastique, luttant, sur un terrain ingrat, dans des gorges sauvages, sur des plateaux arides, avec l'intempérie des saisons, et n'essayant pas, faute de moyens matériels, d'appliquer à ce sol l'unique genre d'industrie qu'il aurait comporté, l'élève du bétail;

Tel était, en 1806, l'aspect général du pays dont M. de Lezay-Marnésia comptait entreprendre la transformation.

Avec le coup d'œil prompt de l'homme de génie, le jeune préfet a saisi cette double physionomie de son département; il comprend vite ses devoirs d'administrateur: ne pas favoriser les uns aux dépens des autres, mais faire vivre les uns par les autres; souder les uns aux autres par des voies de communication faciles; mettre à la disposition de la chaumière la plus écartée les secours du médecin et de l'assistance publique; répandre partout les bienfaits de l'éducation populaire; apporter à cette tâche toutes les forces de sa volonté, toutes les ressources qu'il pourra emprunter au gouvernement d'un

grand empire, et jusqu'au dernier centime de sa propre fortune, voilà quel fut, après ses premières tournées, son programme secret, que ses actes officiels se chargeront bientôt de traduire au grand jour.

D'une main ferme, il a saisi, dès son arrivée, en mai 1806, les rênes de l'administration, et communiqué, avec la vivacité qui lui est propre, son ardeur à tous ceux qui travaillaient sous ses ordres. A la bonté, d'ailleurs, il sait unir la sévérité; les paresseux, les traînards sont écartés sans miséricorde; il récompense le mérite laborieux et punit les fautes. La connaissance des hommes que, souvent à ses propres dépens, il a acquise dans la carrière diplomatique, le sert à merveille dans sa nouvelle position; il apporte à l'étude des caractères, à l'appréciation de leurs qualités et de leurs défauts, une rare sagacité, une application scrupuleuse, et, lorsqu'il s'agit de renouveler, dix-huit mois après son arrivée, une grande partie du personnel des maires, il connaît parfaitement la valeur de tous les candidats, et ses nominations obtiennent l'assentiment unanime.

Sûr désormais d'être bien secondé dans ses bureaux, dans son chef-lieu, dans les communes, et par les ingénieurs, il met en œuvre ses réformes projetées.

Avant son arrivée, l'intérieur du département, je l'ai déjà dit, n'avait point de routes. Il crée, comme il le fera plus tard dans le Bas-Rhin, le système des chemins vicinaux. Le long du Rhin, et sur le grand fleuve lui-même, la circulation, même avant l'introduction de la vapeur, a toujours été fréquente et facile; le préfet n'a point à se préoccuper des rapports entre Coblence, Andernach, Bonn et Cologne; mais il s'applique à relier à cette grande artère tous les vallons latéraux, aux villes des bords du fleuve, les villages et les hameaux des montagnes. Par ses arrêtés, ses instructions, ses circulaires, et surtout par ses courses personnelles sur les points les plus reculés du département, il parvient, selon l'expression d'un témoin ocu-

laire[1], à faire comprendre au dernier paysan du dernier hameau l'utilité, la nécessité de ces voies de communication.

Pendant ces fatigantes promenades, il voit de ses propres yeux les besoins des communes; il étudie l'opinion publique, s'en inspire ou la rectifie; son attitude, sa physionomie commandent la confiance; les prestations en nature et en argent, aujourd'hui commandées par la loi, il les obtient par son influence personnelle, et termine à l'étonnement général une entreprise énorme, hérissée de difficultés, que ses prédécesseurs, s'ils l'avaient conçue, n'auraient probablement point exécutée ou qu'ils auraient léguée à leurs successeurs, s'ils avaient tenté de la commencer.

L'instruction primaire était aussi fort négligée dans son département. M. de Lezay, qui veut pour le peuple à la fois le pain matériel et la nourriture de l'âme, relève les écoles, en commençant par la base, par l'éducation des maîtres. Dès novembre 1806, il a fondé une école normale (arrêté du 29 novembre 1806), où les instituteurs, déjà en fonction, vont être astreints à suivre des cours. Tout est pratique dans l'enseignement qu'on leur donne. « Je ne veux point, dit le préfet, qu'il y soit question du kengourouh de l'Australie, mais de la taupe et de la larve du hanneton. » La serpe à la main, un maître-jardinier leur démontre, dans la pépinière départementale que le préfet a fondée, l'art de greffer et d'améliorer les arbres. On leur enseigne la préparation du vin et du cidre, l'aménagement des forêts, les règles fondamentales de l'agriculture; car M. de Lezay ne veut pas que les instituteurs primaires soient les rivaux du curé et les oracles de la politique de cabaret; il désire, et en cela il devance aussi les meilleurs pédagogues modernes, il désire que les maîtres de l'enfance cultivent, à côté de leur école, un verger, un potager. Dans sa

1. M. de Stramberg, auteur de l'*Antiquaire rhénan*.

Nous devons à cet intéressant ouvrage une partie de ce paragraphe sur le séjour de M. de Lezay à Coblence.

pensée, le plus beau délassement du précepteur de village est la promenade dans les champs et les bois, la culture des fleurs, des légumes et des fruits. Chez ce noble esprit, l'idéal et le réel se touchent et se confondent, sans s'exclure; on aurait dit que, dans sa théorie et sa pratique administrative, il a voulu appliquer les règles d'une saine poétique, en mêlant l'agréable et l'utile.

Aux soins donnés à l'avenir des jeunes générations, il ajoute, dans son aimable prévoyance, les soins pour la maternité. La création d'une école de sages-femmes, près de l'hospice de Coblence, date de 1807; un cabinet d'anatomie y est annexé dès l'origine; et cet établissement modèle, créé à une époque où presque pas un chef-lieu de département dans le vaste empire français ne se trouvait doté d'écoles de ce genre, n'est que le précurseur, le point de départ pour l'introduction d'une police médicale. Un arrêté du 18 janvier 1808 divise le département de Rhin-et-Moselle en dix-huit districts ou cantons médicaux, dont chacun est soumis à l'inspection d'un médecin cantonal, ayant la mission de veiller sur la santé publique et de propager par tous les moyens légaux, par la persuasion et les encouragements, le bienfait de la vaccine. Ce but, M. de Lezay le poursuit avec une persévérance qui tenait à une conviction sainte. Il se croit appelé à lutter avec le fléau qui décimait et enlaidissait les générations. Cette foi lui donne la force de contrarier les préjugés, la routine, et de braver au besoin la moquerie, qui poursuit, à leur début, les novateurs convaincus. Transportons-nous à un demi-siècle en arrière, dans les sauvages vallons de l'Eifelgebirge, pour concevoir avec quelles superstitions locales le préfet dut entreprendre la lutte. Eh bien! trois ans de cette incessante pression sur des esprits, rebelles d'abord et puis convaincus, suffirent pour aboutir à une vaccination générale. En 1809 déjà, le ministre de l'intérieur adresse au préfet de Coblence des félicitations : « Vous m'avez confirmé dans la conviction qu'une volonté forte

peut et doit aboutir à des résultats complets, même dans les objets qui dépendent de l'opinion publique. Recevez mes félicitations; vous êtes l'un des premiers préfets qui aient résolu le problème de l'extirpation de la petite vérole. Je remets à votre disposition une somme de 1,800 fr., pour prix à décerner aux médecins qui ont surtout concouru à atteindre ce but. »

1,800 francs! ce n'était pas un trésor, mais un encouragement. Et M. de Lezay faisait le bien pour se contenter lui-même, avant de songer à d'ambitieuses récompenses. « Il est fou pour le bien! » disait de lui le conseiller d'État Réal, son protecteur du temps du Consulat. Lorsqu'une fièvre épidémique éclate sur un point quelconque du département, le préfet accourt lui-même sur les lieux; il s'assure de ses propres yeux de l'exécution des mesures qu'il a prescrites. Son entrée dans les chaumières, les paroles et les secours qu'il prodigue, y répandent le calme et la sérénité qui hâtent les guérisons.

Ami de l'enfance, ami du peuple et du pauvre, M. de Lezay doit surtout et avant tout être l'ami de l'agriculteur. Dès sa première jeunesse, en Franche-Comté, sous la direction de son père, il s'est initié dans le travail des champs et l'art du jardinier; les études théoriques et les voyages ont complété son instruction première. Maintenant, jeté dans un département où la ville la plus peuplée ne comptait guère plus de 12,000 âmes, sur la lisière des vignobles, des bois et des bruyères, au milieu d'une population dont la majorité n'a d'autre avenir que l'agriculture, M. de Lezay ne dédaigne point de descendre aux plus humbles détails du métier. Les ouvrages sur le droit des gens et des traités diplomatiques sont relégués dans les casiers écartés, où dort la traduction de *Don Carlos*. Des rêves brillants de Posa, il n'a retenu que le vers qui assigne à la charrue du villageois une place dans le grand ensemble d'un État bien gouverné.

M. de Lezay commence par introduire d'excellents ustensiles de labour, et il fait des essais sur divers points du départe-

ment pour constater la productivité et le rendement de certaines espèces de blés ou de plantes fourragères. Une grande extension est donnée à la culture de la luzerne; l'esparcette, inconnue jusqu'alors dans le pays, commence à être cultivée, grâce aux encouragements du préfet et aux graines qu'il fait distribuer. Sa constante préoccupation consiste à faire planter partout des arbres fruitiers; on en compte près de quatre cent mille, plantés de 1807 à 1809. Dans chaque mairie on établit une pépinière; le jardin du château de Coblence est transformé en pépinière départementale, où le préfet réunit toutes les essences précieuses que peuvent lui fournir les Pays-Bas, l'Alsace, la pépinière des Chartreux et quelques grands jardins allemands; il distribue libéralement ces trésors chez les particuliers et dans les campagnes. De la Normandie il fait venir des essences de pommiers et cherche à répandre le goût du cidre; mais il ne parvient pas à faire une concurrence sérieuse aux vins du Rhin; et l'on a remarqué que, après le départ du préfet, les espèces ont rapidement dégénéré.

Protecteur de l'agriculture, M. de Lezay-Marnésia devait, pour obtenir la fin, vouloir les moyens. Sans fumier, point de bonnes terres, et point de fumier sans bestiaux; aussi applique-t-il tous ses soins à encourager l'élève du bétail, et il le fait avec d'autant plus de raison, que les parties centrales, montagneuses de son département, sont propres, avant tout, à ce genre d'industrie. Il rajeunit et renouvelle les races indigènes abâtardies, en introduisant le bétail de Birkenfeld; il améliore la race chevaline par des étalons amenés de Rosières et distribués sur plusieurs points de son territoire administratif. Ces innovations hardies, successives, n'étaient pas toujours du goût des agriculteurs; mais le préfet persiste, et la routine obstinée finit par céder le pas à l'expérimentation, ayant pour alliés l'enthousiasme et l'intelligence.

Et toujours soucieux de rapporter à l'hygiène publique, à la santé du peuple, toutes ses mesures, après avoir incontes-

tablement amélioré la race bovine, il défend de mener les veaux trop jeunes à l'abattoir.

Nous ne cacherons pas, cependant, que, parmi ces plans de réforme agricole, il n'y ait eu place aussi pour des mécomptes. L'idée de naturaliser le mérinos sur les bords fortunés du Rhin, où les hivers sont quelquefois si cléments et où la vigne prospère, à l'abri des coteaux baignés par le fleuve, sous une latitude déjà très-septentrionale, cette idée un peu hardie lui avait semblé réalisable. En 1807, un bélier et quatre brebis de race espagnole sans mélange avaient fait heureusement le long trajet qui sépare de Coblence leurs plaines natales. Cette avant-garde avait été suivie de trente-quatre métis de 4e ou 5e génération. Le préfet les établit à Bell, près de Laach, et ce troupeau prospéra d'abord dans ces pittoresques solitudes. Enhardi par ces premières tentatives, M. de Lezay fit venir dix béliers et cent brebis des bergeries Delessert et Francastel. Mais ces animaux, à la complexion délicate, qui semblaient d'abord s'acclimater, grâce à quelques hivers un peu doux, succombèrent plus tard au cœur d'un hiver rigoureux.

Héritier de l'esprit d'entreprise de son père, M. Adrien de Lezay-Marnésia n'était pas seulement gentilhomme; il avait, dans sa nature, quelque chose du pionnier d'Amérique. Le *go-ahead, aller de l'avant*, du citoyen des États-Unis était aussi sa devise. Et à vrai dire, on ne fait rien de grand sans hardiesse. Il se préparait, peu de temps avant son rappel du département, à rendre navigable la *Nette*, qui traverse les sites du Maifeld et de l'Eifel. Dans les districts les plus sauvages de cette dernière chaîne, près de Barweiler, il avait témérairement créé, de ses propres deniers, des fermes-modèles et persistait à défricher ce sol ingrat. Le capital appliqué au terrain le plus rebelle ne lui semblait jamais perdu; et en un sens, il avait certainement raison; à moins de travailler sur le roc vif, la contrée la plus sauvage finit par céder aux efforts incessants de l'homme; mais les sacrifices peuvent devenir

trop grands pour les efforts individuels. Ce fut le cas dans cette circonstance; il laissa une partie de son patrimoine dans les fermes-modèles de Barweiler, avant de recueillir les fruits de ces défrichements.

Si mes lecteurs ont suivi sans trop de fatigue les réformes agricoles de M. de Lezay, ils s'arrêteront peut-être un moment encore avec quelque complaisance dans sa création horticole aux portes mêmes de Coblence. Le préfet, nous le savons déjà, n'était pas seulement agronome; s'il avait pu suivre son véritable penchant, il aurait été minéralogue ou planteur-paysagiste. Donnez-lui la colossale fortune d'un lord anglais, et il fera de vastes collections d'histoire naturelle; il construira des serres-chaudes, où les plantes tropicales déploieront à leur aise leurs gigantesques rameaux; il taillera un parc magnifique dans quelque forêt d'Allemagne ou de France. Voici, au surplus, ce qu'il exécute avec les moyens dont il dispose au siége de la préfecture: il dote la pépinière départementale d'une collection de livres appropriés à cet établissement, après avoir créé une bibliothèque administrative. Il fonde aussi un cabinet de minéralogie locale, et fait lui-même une collection des produits naturels et artificiels de son département; il encourage enfin des publications destinées à répandre ces connaissances parmi ses administrés.

Au sortir de Coblence, en longeant le Rhin vers le sud, le terrain était couvert de décombres, de ruines et de jardins vignobles dans un état de délabrement complet. Le sens artistique du préfet était blessé de cette vue, qui attristait les abords du chef-lieu, au milieu d'un site d'ailleurs ravissant, dont le Rhin, avec son cadre de collines, et le fort, alors démantelé d'Ehrenbreitstein, faisaient seuls tous les frais. Pourquoi ne chercherait-on pas à frapper l'étranger qui aborde le chef-lieu, en venant du côté méridional, par l'aspect d'un vaste et gracieux jardin? Concevoir, vouloir et exécuter, c'étaient pour M. de Marnésia des termes presque synonymes;

c'étaient les trois temps d'une seule et même opération; mais il connaissait bien les lenteurs et les objections administratives. Pourquoi ne pas exécuter à ses propres risques et périls? Ne pouvant, en sa qualité de fonctionnaire départemental, acquérir les parcelles nécessaires pour agrandir le terrain communal entre le Rhin et la grande route, il engage des amis à faire des acquisitions, commence par y établir des plantations d'arbres fruitiers et forestiers accommodés au climat; puis il demande pour sa création favorite le concours de tous les habitants de Coblence. Et à son appel, les uns donnent de l'argent, les autres font des prestations en nature; on distribue les parcelles à ensemencer; bientôt le parc, tel que le préfet l'avait rêvé, sort du néant; de nombreux sentiers traversent en serpentant le terrain; et tous les jours on y rencontre des hommes de loisir, des travailleurs sortis des classes lettrées et marchandes, qui s'y portent en foule, à la voix du fondateur de cette belle pépinière, où les fleurs exotiques, les magnolias et les hortensias, cultivés par les mains délicates des femmes du grand monde, encadrent les reposoirs, où les parapets verdoyants se reflètent dans les eaux du Rhin.

Voilà les miracles que peut opérer une foi vive mise au service d'une volonté forte, désintéressée, intelligente.

Dans la sphère morale — et c'était là le but suprême de ses efforts — il avait mérité et conquis une couronne civique. Que devait vouloir un préfet envoyé par Napoléon dans un pays réuni à la France par le droit de la guerre et des traités?.... Il devait gagner les cœurs à leur nouvelle patrie, et préparer dans l'ancien électorat de Trèves et de Cologne la métamorphose qui a fait de l'Alsace la province, je ne dirai pas la plus gauloise, mais la plus patriotique de l'Empire français.

C'était sans doute un acheminement vers ce noble but, que ces soins constants donnés à l'agriculture et au bien-être des classes qui payent de leur sang et de leur sueur la dette du citoyen. Les écoles, transformées sous la direction de maîtres

habiles et moraux, devaient aussi préparer cet apprivoisement des esprits et la fusion des caractères. Mais ce n'eût pas été tout, si le chef civil du département n'avait apporté à cette tâche, dans ses rapports avec les classes populaires, sa bonne grâce et son affabilité natives. Vis-à-vis des dissidents politiques, M. de Lezay savait être indulgent sans faiblesse et sans faire de concessions; les mesures sévères forcément adoptées pour la conscription, il savait les adoucir à propos, lorsque des cas véritablement exceptionnels permettaient de mêler l'interprétation à la lettre morte de la loi. Aussi sa seule présence et son attitude énergique suffirent-elles, en 1809, pour étouffer une tentative de révolte dans une commune où l'on avait essayé d'arrêter le départ des recrues.

J'ai cité à dessein l'année de cette tentative avortée. On se rappelle que c'était l'époque de la campagne de Wagram, où sur plusieurs points de l'Allemagne couvait la révolte contre la suzeraineté de la France. C'était l'année de la levée de boucliers du duc de Brunswick et de Schill, l'année où un étudiant fanatique tenta, dans la cour de Schœnbrunn, de poignarder l'Empereur.

Dans le département de Rhin-et-Moselle, au contraire, le représentant du chef de l'État avait su réunir, par les liens d'une commune affection et d'un même dévouement, les esprits élevés dans des traditions toutes différentes de celles du noyau de la France. Un témoin, dont je ne puis révoquer en doute la parfaite impartialité[1], affirme que la vie publique y ressemblait à l'existence au sein d'une grande famille. C'est avec des hommes de la trempe de M. de Lezay que les monarques font des conquêtes plus sûres, quoique plus lentes, que par les armes. Mais les hommes tels que M. de Lezay-Marnésia sont rares, et plus rarement encore ils savent se contenir et se contenter d'un rang inférieur. C'est le propre des nobles

1. M. de Stramberg.

esprits de faire leur devoir dans le cercle, même étroit, où Dieu les a placés.

Ce devoir, M. de Lezay le comprenait dans toute son étendue et dans sa partie la plus difficile. La franchise faisait une partie intégrante de son caractère. Poli comme un courtisan dans les formes habituelles de la vie, en affaires il ne cachait ni sa pensée, ni la vérité, au risque de déplaire à son ministre et même à l'Empereur. Il faut au surplus en convenir : c'est un préjugé bien usé que de croire que la vérité ne peut jamais se dire en haut lieu; elle se dit plus souvent qu'on ne pense, et n'entraîne point, comme une suite indispensable, la disgrâce.

M. de Lezay était occupé à relever de ses ruines la ville d'Oberwesel, qui avait été incendiée, lorsqu'il reçut, vers la fin de février 1810, une dépêche qui lui enjoignait de se rendre immédiatement au chef-lieu du Bas-Rhin. Il était nommé préfet de ce département. C'était un avancement rapide. Son administration actuelle ne portait que sur 250,000 habitants, pauvres pour la plupart; tandis que le Bas-Rhin, à l'époque où Landau et les cantons méridionaux du Palatinat actuel entraient encore dans ses limites, en comptait bien plus du double. M. de Lezay allait quitter un chef-lieu de 12,000 âmes pour une ville de 50,000 habitants; il se rapprochait du centre de l'Empire et allait se trouver, comme dans le temps de sa splendeur de diplomate, en rapports fréquents avec les cours voisines de Bade, de Darmstadt, de Wurtemberg. A Carlsruhe surtout il retrouvait sa parente, sa nièce, la fille adoptive de l'Empereur, la gracieuse princesse Stéphanie. Cependant M. de Lezay, comme tous les cœurs bien nés, s'était vivement attaché au sol qu'il fécondait; on lui arrachait l'âme, en l'enlevant à cette famille allemande qui était devenue la sienne. Mais il ne s'agissait pas d'hésiter; une fois déjà il avait refusé un siége au conseil d'État; maintenant l'obéissance la plus empressée était de rigueur; car son appel à Strasbourg avait

un but politique, que mes lecteurs devinent. L'archiduchesse Marie-Louise y était attendue; M. de Lezay devait recevoir la jeune souveraine sur les confins du territoire français. Les rapports qu'il avait formés six ans auparavant à Salzbourg avec des personnages haut placés en Autriche n'étaient pas étrangers au choix que l'Empereur avait fait de lui pour le poste de préfet du Bas-Rhin.

Il part, mais la mort dans l'âme, comme s'il avait eu le pressentiment, non des nouveaux succès qui l'attendent, non des nouveaux amis qu'il allait se faire, mais de l'accident funeste qui devait clore sa carrière d'une manière aussi imprévue que tragique.

Le 1er mars il avait quitté Coblence avec lè jurisconsulte Arnold et M. Daglon, son secrétaire particulier; et le surlendemain déjà le conseil municipal de cette ville a pris un arrêté disant que le parc, créé par lui sur les bords du Rhin, porterait désormais le nom de *Parc Lezay*.

Le nouveau préfet, à peine arrivé à Strasbourg, répond: « Attaché, comme je le suis, à la ville de Coblence, vous « jugerez facilement le prix que j'attache à son souvenir, et « la profonde reconnaissance avec laquelle je vois les preuves « touchantes que le conseil municipal daigne me donner... La « promenade que j'avais commencée, et que vous voulez finir, « servira d'éternel monument de la bonté avec laquelle les « habitants ont su reconnaître les intentions de l'administra- « tion, et de la facilité qu'elle a de faire le bien dans un pays « où il suffit qu'elle le projette pour que ses habitants l'exé- « cutent. Quand ces arbres que vous avez plantés répandront « leur ombrage et que vous irez vous y promener avec vos « familles, souvenez-vous, Messieurs, du préfet qui vous « adopta tous comme sa famille, qui mit sa gloire en vous, « et qui ne doit qu'aux infatigables efforts de ses coopérateurs « et à l'inépuisable bon esprit de ses administrés les faveurs et « les distinctions que Sa Majesté s'est plu à répandre sur lui. »

Un second arrêté du conseil municipal ordonne le dépôt de cette lettre dans les archives communales, et prescrit l'inauguration solennelle du parc.

Mais, hélas! triste mobilité des choses de ce monde! il fallut plus tard, pour payer les termes échus des parcelles que le domaine avait vendues aux prête-noms de M. de Lezay, revendre en détail le terrain du parc; la commune reprit, comme son bien, les terrains vagues qui lui avaient appartenu dans l'origine. Le beau parc Lezay n'existe plus; on ne retrouve sur l'emplacement qu'il avait embelli que certaines plantes exotiques: le peuplier argenté, la spirée, des roses et quelques cerisiers plantés de la main même du préfet; mais sa mémoire continue à être vénérée dans le pays entre Rhin et Moselle. Heureux, entre tous, l'homme qui laisse de pareils regrets au cœur de toute une population! certes, il a conquis une immortalité aussi brillante que celle de l'artiste ou du poëte, et des affections moins passionnées sans doute, mais plus solides et plus profondes que celles inspirées par la beauté.

§ 5. *M. de Lezay à Strasbourg.*

Au moment où M. Adrien de Lezay-Marnésia prenait possession de l'hôtel de la préfecture du Bas-Rhin, et saluait, de son regard d'artiste, la façade et la flèche de cette cathédrale, dont les voûtes devaient, quatre ans plus tard, abriter son cercueil, la ville de Strasbourg était joyeusement agitée. Des fêtes se préparaient; les cœurs et les esprits étaient à l'unisson des événements. Le nouveau préfet, avec le génie d'organisation que nous lui connaissons, mit immédiatement la main à l'œuvre. Déjà l'on préparait au chef-lieu un spectacle, renouvelé du moyen âge: un cortége des arts et métiers. Le préfet voulut étendre cette solennité en y conviant des députations de campagnards; de concert avec M. de Wangen, alors maire de Strasbourg, il règle le programme des deux journées que l'Impératrice devait passer à Strasbourg.

Vis-à-vis du palais, qui lui servira d'habitation, sur l'autre bord de la rivière, s'étendait alors une rangée de baraques et de maisons lézardées, dont il fallait masquer le désagréable aspect. Il improvisa une décoration, dont la charpente reposait en partie sur le quai et s'avançait par gradins sur la rivière. C'était une représentation assez fidèle du château de Schœnbrunn, avec ses jets d'eau naturels et ses terrasses, qui se dressait ainsi vis-à-vis du palais impérial. Ce dernier était, dans ces temps de splendeur, meublé avec luxe et digne d'abriter pendant quelques jours la fille des Césars d'Allemagne.

Sur le pont du Rhin, alors en charpente massive, des allées de sapin, transplantées tout à coup des forêts des Vosges, annonçaient le pays agreste que l'Impératrice allait traverser avant d'aborder l'intérieur de la France.

Le 22 mars est arrivé. Un soleil printanier favorise la solennité. Le son des cloches et le canon annoncent que l'Impératrice a touché le sol français. Un mouvement électrique s'est communiqué aux 100,000 spectateurs qui couvrent la route du Rhin, et aux habitants de la ville, qui cache sous des guirlandes de verdure et de drapeaux les façades peu élégantes de ses vieilles maisons, et qui montre partout, aux portes, aux fenêtres, sur les toits, dans les rues, le plus bel ornement d'une fête princière : des figures radieuses.

Au son des cloches, au tonnerre de l'artillerie, au roulement des tambours, a répondu une immense acclamation; c'est le peuple qui salue dans la femme, dans l'épouse de Napoléon Ier, la future mère d'une lignée d'empereurs; car alors on était à l'une de ces rares époques dans la vie des peuples, où l'on croit à la gloire et à ses triomphes, au bonheur et à sa durée.

Le cortége impérial a franchi la porte d'Austerlitz; il avance lentement à travers une double haie des troupes de la garnison et de la garde nationale. Aux portières de la voiture de Marie-Louise se tiennent le préfet du Bas-Rhin et plusieurs généraux,

au milieu desquels se fait remarquer par son air chevaleresque le général de Cœhorn, qui devait, quelques années plus tard, succomber sur le champ de bataille de Leipzig. Mais dans ce moment personne ne songeait à la possibilité d'un désastre pareil; l'entrée de Marie-Louise fut une entrée triomphale; et si, au milieu de cette foule immense, il se fût rencontré un prophète de malheur, qui eût eu la prescience de l'avenir et qui eût dit à la fiancée impériale: « Tu retourneras bientôt, fugitive, avec un roi, ton fils, dans le pays de tes pères! » l'indignation publique aurait étouffé, sous des cris de colère, cet oiseau nocturne, qui s'égarait au milieu de cette resplendissante solennité.

Le lendemain, un soleil tout aussi radieux se leva sur la fête qui se préparait.

A onze heures du matin, l'Impératrice s'était placée sur l'un des balcons qui donnent sur la terrasse du bord de l'eau. M. de Lezay-Marnésia occupait une place d'honneur à ses côtés. Alors on vit s'avancer, en vingt-cinq groupes, les vingt-cinq corporations de métiers de la ville, et à leur suite les paysans des cantons du Kochersberg et des environs de Strasbourg, longue procession du travail, de celui qui transforme et ennoblit la matière, et de celui qui féconde le sol. Plus de huit mille personnes formaient ce cortége, accueilli dans les rues de la ville qu'il traversait, avant de déboucher sur la terrasse aux pieds de l'Impératrice, par une population aussi nombreuse que la veille. Les témoins de ce spectacle original, répété avec assez de fidélité en juin 1840, lors des fêtes Gutenberg, se rappellent une superbe jeune fille, portée par les menuisiers sur un élégant fauteuil, comme sur un trône de beauté; puis un enfant, revêtu d'une armure, sur un cheval, bardé de fer, et conduit par les ferblantiers; puis deux jeunes hommes, en uniforme autrichien et français, joignant, sous les yeux de l'Impératrice, leurs guidons aux armes des deux puissants pays qui formaient une alliance nouvelle; puis la nacelle des

bateliers, avec un réservoir, où s'ébattait une carpe centenaire du Rhin, à côté d'un silure du Danube; enfin, le symbole d'une industrie, à laquelle le préfet du Bas-Rhin allait, au milieu du blocus continental, prêter le secours d'une invention nouvelle: deux énormes pains de sucre, portés par les confiseurs. L'encadrement vivant de chaque corps de métier était formé par des groupes de jeunes filles, vêtues de blanc, et par les patrons de la corporation.

Soixante maires, à la tête des agriculteurs, des femmes et des jeunes filles de leurs communes, dans leur antique costume national, traversèrent la terrasse après les métiers, et, vivants symbôles du moyen âge, dont ils conservaient le vêtement, ils saluaient de leurs acclamations l'Impératrice, rejeton de ces comtes de Habsbourg, qui avaient joué un rôle dans les mêmes campagnes, sur lesquelles s'étendait maintenant le sceptre de Napoléon.

Grâce aux soins du préfet, une large hospitalité accueillit ensuite ces braves cultivateurs et leurs familles sur les glacis de la ville; une soixantaine de chariots, garnis de jeunes filles et de jeunes femmes, et les escadrons des hommes à cheval y reçurent des distributions de vivres, pendant qu'un banquet réunissait à la Robertsau les huit mille soldats de la garnison.

Dans la soirée, M. de Lezay ouvrit pour la première fois ses salons en l'honneur de l'Impératrice: douze jeunes filles, des premières maisons de la cité, vinrent déposer des corbeilles de fleurs aux pieds de leur souveraine, éclatantes comme elle de l'incarnat de la beauté printanière. C'était la clôture de la fête; l'élite des habitants apportait l'expression de ses hommages, après l'acclamation populaire.

C'était, sur la frontière de la France, la consécration du choix de l'Empereur par la voix publique.

Le nouveau préfet avait contribué à faire de cet accueil un événement significatif, qui devait lui valoir un sourire d'approbation du souverain. L'Impératrice lui fit remettre par

M. Daru une riche tabatière, ornée du portrait de l'Empereur, et accompagna cette munificence des paroles les plus gracieuses: « L'Empereur m'a fait défendre, » telles furent les paroles rapportées par M. Daru au préfet, « de donner son portrait; mais l'accueil que je viens de recevoir a été si extraordinaire que Sa Majesté me pardonnera de lui avoir désobéi. » Aussi, la satisfaction, le bonheur de M. de Lezay éclatent-ils dans la proclamation qu'il adresse à Strasbourg et aux campagnes, immédiatement après le départ de l'Impératrice. Dès le 24 mars, à peine de retour de Saverne, il écrit au maire de Strasbourg:

« Vous convoquerez le conseil municipal de la commune, « afin de lui faire connaître que Sa Majesté a daigné se montrer satisfaite de la fête que la ville de Strasbourg a été « admise à lui offrir. Sa Majesté, en voyant défiler le magnifique cortége des arts et métiers, a daigné dire que ce « spectacle était unique...

« Dans ce beau jour, que le ciel a pris soin de fêter avec « nous, tous nos vœux ont été comblés; c'est avec orgueil « que nous répéterons à nos neveux: Le premier jour que « l'Impératrice a passé en France a été accordé à la ville de « Strasbourg, et cette journée, sans prix pour nous, ne fut « pas sans intérêt pour elle. »

Et le 26 mars, il écrit aux maires du département, en leur transmettant l'assurance de la satisfaction éprouvée par l'Impératrice:

« Sa Majesté n'a pu voir sans intérêt, à son premier pas dans « l'Empire, le magnifique échantillon de sa population et de « ses richesses, que lui offrait ce superbe cortége, dans lequel « soixante communes ont pu fournir, à elles seules, sept cents « pères de famille, montés sur de beaux chevaux, autant de « jeunes gens, et autant de jeunes filles élégamment vêtues. « Sa Majesté a voulu les voir défiler jusqu'au dernier. Comme « on paraissait vouloir fermer la grille de la terrasse, elle a « daigné la faire rouvrir.

« Donnez ces détails aux habitants. »

Enfin, le 26 mars, il s'adresse plus spécialement aux maires de la route de Paris, sur le parcours du chef-lieu du Bas-Rhin à Saverne :

« Malgré tous les efforts du génie des ponts et chaussées, « la route de Strasbourg à Saverne fût restée impraticable pour « le passage de S. M. l'Impératrice, si des secours extraordi- « naires n'y avaient été appliqués. J'ai eu recours à votre zèle, « *et en dix jours, cette route, qui était un cloaque*, a été con- « vertie en une allée de jardin ; ce sont les mots de S. A. S. le « prince de Neufchâtel.

« Je n'ai pas eu moins de plaisir, en précédant Sa Majesté « pour la recevoir aux frontières du département, quand j'ai vu « les communes que leur trop grande distance ne m'avait pas « permis d'y appeler pour la fête, se porter en masse sur la « route et la border d'un bout à l'autre sur le passage de l'Im- « pératrice. Cet air de fête et cet empressement n'ont point « échappé à Sa Majesté, et elle a daigné s'en expliquer avec « une adorable bienveillance.

« Je vous envoie 120 médailles commémoratives de la fête. »

Dans la dernière missive, on pressent déjà l'administrateur qui va donner tous ses soins à la création et à l'entretien des routes, de même que dans un arrêté, pris à la date du même jour, il proclame le respect scrupuleux de la propriété, en faisant défense aux fermiers de la chasse des banlieues communales de s'égarer dans les propriétés particulières.

Après le départ de l'Impératrice, il se met lui-même en route, pour la capitale (le 29 mars), pour y prendre le mot d'ordre sur l'attitude à observer vis-à-vis des petits États allemands du voisinage, et pour y recueillir des récompenses méritées.

Il reste absent pendant trois mois, et ce n'est qu'en juillet 1810 que se produit dans le Bas-Rhin cette activité féconde, dont il a déjà donné tant de preuves dans le département de Rhin-et-Moselle.

Dès le 7 juillet se forme, sous son impulsion, et sous les auspices de Mme de Lezay-Marnésia, la *Société maternelle*, qui se donnait pour mission d'assister les femmes pauvres en couche. Dans les vues d'amélioration sociale, le préfet du Bas-Rhin était activement secondé par une épouse faite pour comprendre son noble cœur.

Mme de Lezay appartenait à la famille de Canisy; elle avait épousé en premières noces le marquis de Bricqueville, qui émigra et périt dans la funeste expédition de Quiberon. Restée veuve, à peine sur le seuil de la jeunesse, elle connut de bonne heure les vives et profondes souffrances; son âme s'ouvrit à la pitié; elle fécondait par la charité pratique des principes religieux très-sévères qui, plus tard, sous le coup de malheurs redoublés, tournèrent en dévotion peut-être trop ascétique; mais, à l'époque dont nous parlons, Mme de Lezay-Marnésia était encore l'ornement des salons, la bonne et gracieuse compagne du chef du département et la distributrice de ses aumônes.

Pour rester toutefois historien fidèle et dans la complète vérité, je dirai qu'à Strasbourg l'action de M. de Lezay-Marnésia était moins éclatante peut-être qu'à Coblence; le terrain n'était pas déblayé comme dans l'ancien électoral de Trèves, où l'invasion française avait effacé tout vestige du passé. Dans le Bas-Rhin subsistaient plusieurs anciennes et vénérables institutions de charité ou d'instruction publique qu'il s'agissait seulement de maintenir et de féconder. A Strasbourg comme à Coblence, le préfet s'entoure d'hommes capables, ardents, dévoués.

Presque toutes les notabilités alsaciennes qui ont siégé sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, soit dans les assemblées législatives, soit dans les conseils locaux de la cité et du département, les professeurs des facultés, les principaux commerçants et industriels étaient ralliés autour de lui et dans une intimité plus ou moins grande avec le préfet-modèle; au

fond des campagnes, il allait chercher les hommes de bien dévoués à une tâche obscure. Lezay-Marnésia tendait volontiers la main au pasteur Oberlin, du Ban-de-la-Roche, et à Soultzer, le médecin du pauvre et des paysans au pied du mont Sainte-Odile.

Son regard paternel s'attachait surtout aux communes rurales. Lors du séjour de l'Impératrice, il avait été touché au vif par l'empressement des paysans, et il s'était bien promis que l'émotion qu'il avait éprouvée ne serait point passagère et tournerait au profit de ses administrés.

Comme dans le département de Rhin-et-Moselle, il commence par des tournées fréquentes, brusques, inattendues; il voulait voir de ses propres yeux quels étaient les besoins des localités[1]. Les routes qui sillonnent le département étaient alors dans un état détestable; elles ressemblaient à ces tempéraments usés par de longs excès qu'une cure radicale peut seule ramener à bien. Je ne parle pas des chemins vicinaux, ils n'existaient point; même les routes de 1re et de 2e classe étaient complétement défoncées à de certaines époques de l'année. M. de Lezay mit tous ses soins à y remédier; il fit comprendre à toutes les communes que leur bien-être agricole et industriel dépendait de leurs communications avec les centres de population; il entraînait les maires par de chaleureuses paroles; généreux jusqu'à la prodigalité, lorsqu'il voulait presser les travaux publics, il arrivait lui-même inopinément sur place avec des fourgons chargés de vivres; il réunissait les notables du canton dans les banquets fraternels, où le vin du cru un peu âpre était remplacé par le vin pétillant des rives de la Marne. Il enchantait ses convives par l'aménité de ses manières cordiales; et les voies de communication se réparaient, s'achevaient rapidement, comme si la

1. L'auteur de cette notice reproduit ici, en partie, un mémoire présenté par lui, en décembre 1818, à la Société d'agriculture du Bas-Rhin: *Influence de M. Lezay de Marnésia sur l'agriculture de notre département.*

baguette d'une fée avait aplani leur surface raboteuse ou comblé les fondrières. En moins de trois campagnes, la viabilité départementale était restaurée, et les premiers fondements de la vicinalité se trouvaient jetés. Quant à cette dernière, il était réservé à l'un de ses successeurs de la mener à bonne fin [1], et de rendre accessibles les cantons les plus reculés du département. Mais Lezay-Marnésia avait devancé d'un quart de siècle les principales dispositions de la loi de mai 1836 ; il avait deviné le parti énorme que l'on pouvait tirer de la prestation en nature, et il en avait fait comprendre les avantages aux populations rurales du Bas-Rhin. « Ce qui est impossible « aux plus grands États avec tous leurs trésors, disait-il, est « possible aux moindres États avec la prestation en nature, » et il rappelle à ce sujet les merveilles accomplies dans le moyen âge, lorsque les populations pieuses et dévouées élevaient les cathédrales qui font l'étonnement de leurs arrière-neveux.

Déjà, le 24 septembre 1810, il peut charger le sous-préfet de Wissembourg de remercier en son nom les cantons de Seltz, Soultz et Niederbronn, pour la réparation des routes :

« Je dois à tous justice, à tous elle sera rendue; mais il est des faveurs que je ne dois à personne, et qui reviennent de droit à ceux qui méritent le mieux de l'administration ; c'est à eux que je les réserve. »

M. de Lezay-Marnésia ne se contentait point de créer ou de réparer les routes ; il s'appliquait à les orner. Dans ses actes administratifs, la plantation d'arbres fait l'objet de nombreuses instructions ; et les *bouquets de couronnement*, qui devaient, aux abords de chaque village, rappeler la solennelle intronisation de l'Empereur, figurent dans plus d'une circulaire. M. de Lezay voulait partout de la verdure, et il avait raison ; les arbres

---

1. M. Louis Sers, préfet du Bas-Rhin depuis le mois d'août 1837 jusqu'au 26 février 1848.

forment la plus belle parure d'un pays; depuis que les épaisses forêts d'autrefois ont disparu, il n'y a point de mal à multiplier le long des routes et autour des villages les arbres fruitiers ou forestiers et les essences étrangères, qui transportent l'imagination en de lointains climats.

Les sous-préfets, jaloux de capter la bienveillance de leur chef, adoptaient ses idées, qui avaient un caractère à la fois champêtre et utilitaire. Une énorme quantité d'arbres de toute nature surgirent comme par enchantement sur tous les points du Bas-Rhin. Un rapport de M. Verny, sous-préfet de Wissembourg, annonce, à la date du 1er janvier 1812, que dans les derniers mois de l'année précédente, 22,000 arbres, appartenant à 25 espèces différentes, ont été plantés sur toutes les routes de l'arrondissement. Et le préfet lui répond : « Vous ne pouviez m'envoyer de plus agréables étrennes. Qu'on conserve ces arbres avec le même soin, et bientôt le cultivateur bénira leur ombrage. » Un autre sous-préfet, M. Dartein, annonce, le 30 du même mois, que 28,000 arbres ont été plantés dans l'arrondissement de Strasbourg. Les autres sous-préfets en font autant, et ces rapports reviennent à des distances plus ou moins rapprochées. Je l'ai déjà dit, le préfet, qui voulait réaliser en quelque sorte les rêves des poëtes arcadiens, alliait à l'idée d'un bouquet d'arbres plantés à l'entrée d'une commune, l'image des danses villageoises pour la jeunesse, du repos pour les vieillards; il voulait que le pâtre y trouvât un refuge contre les chaleurs de l'été, et les anciens, au besoin, un salon de verdure pour y délibérer sur les intérêts de la communauté. Peut-être s'éloigne-t-il un peu trop du terrain et du style administratif dans ses circulaires qu'il n'épargnait point aux maires des communes rurales; mais cette faute est vénielle, si l'on veut bien considérer l'intention qui inspirait le préfet, et les résultats positifs qu'il parvint à obtenir.

C'est lui qui a fait établir sur toutes les grandes routes les

reposoirs en grès rouge dédiés au roi de Rome. Ces constructions modestes ont survécu au malheureux prince, dont le titre était inscrit, dans l'origine, sur leur entablement. Arbres, bosquets, reposoirs, le préfet ne cesse de recommander le soin de leur conservation, à l'aide de tuteurs et d'épines, à tous les fonctionnaires placés sous ses ordres ; il menace de punitions sévères les délinquants qui brisent ou qui mutilent les arbres. Lorsque des méfaits de cette nature arrivent à sa connaissance, le ton de ses lettres est passionné, légèrement emphatique : « Tout ce qui est à planter sera planté, s'écrie-t-il, dans une circulaire du 18 décembre 1811, et malheur à celui qui, emporté par une aveugle rage, pourrait être tenté de détruire ou de mutiler les nouvelles plantations !.... Les malheureux qui ont renversé le reposoir de Batzendorf croyaient être bien invisibles quand ils attentaient à ce monument dressé aux voyageurs par l'hospitalité publique ; eh bien ! ils sont aujourd'hui dans les prisons de Strasbourg ! Le même sort attend tous ceux qui seraient tentés de les imiter. »

Il prescrit aux maires d'envoyer fréquemment leurs adjoints pour inspecter les jeunes plantations ; puis, trouvant ce moyen insuffisant, il nomme des commissaires pour vérifier les arbres manquants. Il veut qu'on établisse des pépinières communales, réservoirs locaux, où chaque agriculteur pourra se procurer les espèces qui lui font défaut, et pour que les bosquets ne cessent de gagner en étendue, il prescrit, lors de chaque renouvellement des conseils municipaux, aux nouveaux fonctionnaires, de planter de nouveaux arbres à titre de bienvenue ; il fait la même invitation aux nouveaux mariés, aux militaires décorés et retraités qui viendront s'établir dans la commune. Il veut que ces bosquets soient des annales de famille, où le fils vienne s'asseoir à l'ombre des arbres plantés par son père ; « il veut peupler ces bois de respectables souvenirs. » Les reposoirs seront aussi entourés d'arbres touffus. « Tout voyageur, dit-il, qui aura mis le pied en Alsace doit pouvoir, de demi-

lieue en demi-lieue, s'asseoir à l'ombre. Chez un peuple aussi hospitalier que l'est l'Alsacien, les routes doivent être hospitalières comme les demeures.»

Les soins principaux de M. de Lezay-Marnésia dans le Bas-Rhin ont porté sur la culture du tabac et de la betterave. C'est pour ces deux produits qu'il a transformé de fond en comble l'agriculture alsacienne.

Le décret impérial qui établit le monopole du tabac avait été promulgué le 29 décembre 1810, c'est-à-dire dix mois après l'entrée en fonctions de Lezay-Marnésia. C'est une opinion assez généralement répandue que ce décret a ruiné une importante branche de notre industrie locale. Je suis obligé de m'inscrire en faux contre cette opinion, qui prévalait encore si bien sous le régime des Bourbons, que les députés du Bas-Rhin — à quelque opinion politique qu'ils appartinssent — étaient obligés de faire à ce sujet la petite guerre au gouvernement. Mais, si le monopole a ruiné quelques malheureux fabricants obligés de fermer leurs ateliers, il a sauvé la culture même du tabac dans le Bas-Rhin; et Lezay-Marnésia, par les instructions paternelles qu'il prodiguait aux cultivateurs, et par une intelligente application du décret, peut revendiquer l'honneur de cette régénération.

Depuis plus de quinze ans, les planteurs alsaciens avaient complétement négligé la préparation des feuilles; le tabac d'Alsace avait perdu sa réputation, acquise dès le dix-septième siècle, lorsqu'un prince de Deux-Ponts appela pour la première fois des réformés français dans la petite ville de Bischwiller. Bref, depuis quelque temps les feuilles du tabac d'Alsace n'étaient cultivées que pour entrer dans le commerce à titre de mélange, et pour enlever à d'autres espèces le goût trop âcre du terroir.

La cessation du commerce maritime avait néanmoins augmenté chez nous la plantation du tabac, en dépit de l'infériorité de l'espèce, car beaucoup de fabricants, établis dans le

Bas-Rhin, achetaient sur place. Nos paysans, sûrs de débiter leur marchandise, la livraient avec la tige ou caboche, et en mouillant discrètement les feuilles pour leur donner plus de pesanteur. Il arriva de là que les tabacs alsaciens furent de plus en plus dépréciés, et qu'au moment où parut le décret, ils allaient être expulsés des marchés, peut-être même du marché indigène.

Le préfet, pour arriver à ses fins, c'est-à-dire pour sauver malgré eux les planteurs, eut à lutter avec des préjugés enracinés et avec la cupidité basée sur de mauvais calculs. Mais dans cette lutte il s'obstine, car il a la conscience de vouloir le bien. Dès le principe, il lui faut déjouer certains spéculateurs, qui, pour acheter des feuilles à vil prix et les revendre plus cher au gouvernement, répandent de faux bruits sur la somme que payera la régie. Ce premier point gagné, il fait comprendre aux cultivateurs le côté vicieux de la culture et de la préparation pratiquées jusqu'à ce moment. « Vous compromettrez l'avenir de cette industrie en Alsace, leur dit-il après une première épreuve en 1811, car la régie sera plus sévère à l'avenir, les experts désigneront les cultivateurs qui s'obstinent à mouiller les feuilles; on leur refusera le permis de planter; vous vous habituerez moins aisément à la ruine de la culture qu'aux mesures jugées nécessaires pour la conserver. »

Après le blâme, qui ne s'adresse qu'à quelques-uns, les encouragements qui s'adressent à tous : « Aucune partie de l'Empire n'est aussi propre que l'Alsace à cette culture; mais il faut renoncer à toute routine vicieuse. » Puisqu'il convient de changer souvent de semence, pour empêcher l'abâtardissement de l'espèce, Lezay s'engage à en faire venir d'Amérique, de Hollande, de Belgique, de Hongrie; il établira des semis pour distribuer des plants. Les préceptes les plus détaillés sont donnés sur les couches, sur la plantation, sur tous les soins que nécessitent le sarclage, le buttage, l'écimage, et surtout la des-

siccation des feuilles dans les séchoirs. « C'est le défaut de séchoirs convenables qui a altéré la qualité du tabac, s'écrie-t-il ; c'est le pernicieux usage de pendre des chapelets contre les murs, sous les toitures des maisons, à des palissades ou à des arbres, et de laisser le tabac exposé à toutes les vicissitudes de la température. En effet, quelle force, quel poids, quelle essence, quelle onctuosité peut-il conserver après avoir été tour à tour, et sans cesse, mouillé et séché ? la feuille n'est plus qu'un composé de filaments sans consistance et sans vertu. »

Les manoques, ces paquets de quinze à vingt feuilles liées ensemble, font aussi le thème de longs et minutieux préceptes. Le préfet sentait qu'il fallait en revenir aux éléments fondamentaux et traiter les cultivateurs comme des écoliers, au risque de blesser leur susceptibilité, pourvu que le but final fût atteint.

Au bout de peu de mois, le préfet recueillit déjà les remercîments de plusieurs agriculteurs sensés : ils le priaient de rendre obligatoire l'exécution de ses mesures et de ses conseils. En novembre 1811, trois visiteurs sont nommés par lui, avec la mission d'aller de village en village pour commenter les instructions écrites et faire comprendre aux planteurs que les soins exigés d'eux ne sont nullement gratuits. Le triage par qualité devra être spécialement recommandé ; les feuilles de 1811, non triées, seront déclarées hors de classe et rejetées. Des poursuites sont intentées contre les fraudeurs ; car cet homme si bienveillant et si doux sait user de sévérité lorsqu'il le faut. Des garnisaires sont envoyés au Frohnhof, près d'Epfig, parce qu'on y avait opposé la force ouverte aux agents de la régie. Mais si d'une main le magistrat départemental se croit obligé de punir, il récompense largement de l'autre. Dès cette première année de culture au compte de la régie, il institue des fêtes cantonales, où des prix (de 300 fr.) sont décernés aux planteurs qui ont fourni les plus belles manoques ; et une fête

départementale est célébrée pour la première fois en 1811, le jour anniversaire du couronnement de Napoléon, avec un éclat propre à frapper les imaginations populaires et rustiques.

Un vaste magasin de la manufacture de tabac avait été transformé en salon, où vint s'établir le jury[1] nommé pour décerner les prix au premier des lauréats cantonaux. Auprès du jury se tenait un voyageur illustre et qui s'était arrêté pour assister à cette solennité, un savant, aujourd'hui chargé d'ans et de gloire, M. Alexandre de Humboldt[2]; le général Desbureaux, alors dans la force de l'âge, plus tard cachant sa modeste vieillesse sous les ombrages et dans la retraite d'Argenteuil; Brackenhoffer, maire de Strasbourg, et son adjoint Levrault; de Montbrison, recteur de l'Académie; de Türckheim, membre du conseil général; enfin Villars, le doyen de la Faculté de médecine.

A l'entrée du magasin, 150 jeunes filles, vêtues de blanc et unies par des guirlandes, formaient une haie sur laquelle l'œil des spectateurs se reposait avec autant et plus de complaisance peut-être que sur les illustrations civiles et militaires; car la jeunesse et la beauté ont le privilége passager de primer toutes les autres supériorités sociales. La salle était remplie par les agriculteurs venus des environs de la ville, par le public strasbourgeois et par les ouvriers de la manufacture en habits de fête. Le son des fanfares couvrait le murmure confus de ces mille voix qui attendaient avec impatience le verdict de la magistrature placée sur une estrade au-dessus de laquelle on avait disposé un trophée des attributs de la fabrique, tout entier en tabac filé, recouvert d'ornements dorés. Au milieu

1. Le jury était composé de MM. Gravelotte, directeur des droits réunis; Marocco, régisseur de la manufacture impériale; Dilleman, garde-magasin général; Morlet, colonel du génie, et président de la Société d'agriculture; Saglio, membre du conseil général; Mannberger et Jundt, anciens fabricants de tabac.

2. Il faut se rappeler que cette notice est écrite en 1854.

de cette décoration, l'aigle impériale déployait ses larges ailes et semblait couvrir de sa protection cette assemblée pacifique et industrielle.

Après un rapport du garde général, le prix d'honneur fut décerné à Marc Klein, d'Erstein, pour avoir livré les feuilles les plus belles, les plus onctueuses et les meilleures.

Après ce prononcé, les jeunes filles, couronnées de guirlandes, entrent et se placent derrière le jury; en face de celui-ci les vainqueurs cantonaux; en avant était Marc Klein.

Le préfet posa la couronne sur sa tête en lui adressant l'allocution suivante: «Marc Klein, de la commune d'Erstein, venez recevoir la double couronne, prix de votre double victoire; et pour l'estimer tout ce qu'elle vaut, jetez les yeux sur ce qui vous environne. Jaloux de la poser moi-même sur votre tête, les habitants les plus notables de Strasbourg le sont aussi d'honorer de leur présence votre triomphe; et l'illustre Humboldt qui, dans toutes les autres sciences, a franchi les sommets, comme il a franchi ceux des Cordillères, s'est arrêté deux jours pour faire partie du jury qui vous la décerne.

«Revenu de cette fête dans vos foyers, que cette couronne y reste suspendue d'âge en âge, qu'elle passe de père en fils, comme héritage à celui des enfants qui l'aura emporté sur ses frères en zèle pour l'amélioration de la culture. Jurez-vous à vous-même que chaque année, à pareil jour, vous lui en ajouterez une pareille; et qu'on regarde comme une calamité de famille de se l'être laissé arracher. Deux belles génisses de race à ajouter à un beau taureau sont sans doute un prix digne d'émulation; mais un objet plus digne d'émulation, c'est la conservation de l'honneur acquis et de nouveaux honneurs à acquérir.»

On retrouve dans ce discours de M. de Lezay-Marnésia la religion de l'honneur, la religion du soldat français, appliquée aux exploits de la carrière civile. Un banquet termina cette belle journée. Le lendemain on transporta le trophée à Erstein,

où il fut reçu processionnellement à l'entrée de la commune par le conseil municipal.

Je n'ai cru pouvoir mieux caractériser les tendances de M. de Lezay qu'en retraçant les détails d'une fête calculée pour exciter une émulation à la fois noble et utile. Chez ce fonctionnaire éminent, l'imagination était aux gages du bon sens pratique; et cette brillante faculté, qui entre des mains plus ambitieuses devient souvent une torche incendiaire, était pour lui un flambeau destiné à éclairer la route du devoir laborieux et austère.

A peine au sortir de la fête, il reprend son rôle de directeur et de juge. Dans un langage plein d'une noble franchise, il dit aux planteurs dès le 1er janvier de l'année suivante: «Tout tabac qui aura éprouvé la moindre mouillure sera brûlé.» Il oppose le mode d'action de ceux qui veulent tromper la régie à celui de la régie qui ne veut pas qu'on la trompe. «Au lieu d'obtenir une augmentation de prix, en laissant les caboches ou en mêlant les feuilles de moindre qualité, vous n'obtiendrez ni le prix de première, ni de seconde, ni de troisième qualité; mais un prix purement arbitral... Vous direz que je sacrifie vos intérêts à ceux de la régie... Si je le voulais, je vous laisserais livrer, tels quels, vos tabacs.»

Le 27 janvier il va plus loin; il supprime d'un trait de plume la culture du tabac dans toute l'étendue de l'arrondissement de Saverne, parce que la fraude n'y avait point cessé. Il ne recule point devant les moyens de rigueur, quelque pénibles qu'ils soient, parce qu'il ne veut pas que le département administré par lui soit entaché d'un vice quelconque aux yeux de l'administration centrale.

En mars, il constate que la somme de trois millions a été payée pour les feuilles livrées; c'était, à peu de chose près, la contribution foncière du département. «Pour recevoir un million de plus, il n'aurait fallu que mieux trier les feuilles.»

Et il ajoute avec une ironie à peine contenue : « Une leçon qui coûte un million est sans doute assez chère pour qu'on la retienne. Celui qui trie ses feuilles reste son propre expert. » Ne reconnaissez-vous pas là quelque chose de la malicieuse bonhomie du fabuliste ?

Puis M. de Lezay termine par des remerciments chaleureux aux employés qui ont le mieux secondé les vues de l'administration ; et la manière un peu prolixe dont il s'acquitte de cette portion de sa tâche prouve combien elle lui était agréable, tandis qu'en distribuant le blâme, son style bref et saccadé indique qu'il a hâte d'en finir.

En juin, il revient à la nécessité de redoubler de soins dans la culture et la préparation pour obtenir un classement avantageux. Il établit un parallèle entre le procédé alsacien et celui des autres pays qui cultivent le tabac. « Notre sol vaut le leur ; notre climat vaut mieux ; nos cultivateurs ne valent pas moins ; il ne s'agit que d'être aussi soigneux pour être aussi bien payé, et gagner 135 fr. par quintal métrique de première qualité. »

Dans l'avis du concours de 1812, en annonçant que les prix consisteraient en dix étalons normands ou mecklembourgeois et en deux juments poulinières, il rattache à la culture du tabac une autre branche importante de l'industrie agricole. L'éducation chevaline et l'amélioration de la race reviennent souvent dans ses circulaires. Il prend des précautions minutieuses pour l'hébergement des étalons qui seront donnés à titre de prix. Des stalles particulières devront être assignées à ces nobles animaux ; on fera baisser le seuil des portes d'écurie au moins de 3 à 4 centimètres pour éviter que les étalons ne se couronnent ; défense est faite de les employer au chariot ; des précautions hygiéniques sont indiquées avec tout le souci d'un amateur.

Si la race chevaline ne s'est pas sensiblement améliorée dans le Bas-Rhin à cette époque, la faute n'en est pas au pré-

fet qui a essayé de donner une bonne et forte impulsion, mais à la force de la routine et peut-être aussi à quelque vice inhérent à notre race poulinière, qui ne réunit pas toutes les qualités requises pour régénérer l'espèce.

Quant au tabac, les cultivateurs, dès l'année 1812, étaient mis dans la bonne voie; et, je le répète, si cette profitable culture a été conservée au Bas-Rhin, il faut, en grande partie, en rapporter l'honneur à l'influence de l'administration de M. de Lezay-Marnésia.

Il en est de même pour la culture de la betterave et de la fabrication du sucre que renferme cette plante.

On a souvent discuté la question de l'utilité de la fabrication artificielle du sucre, surtout en vue de nos colonies, qui produisent naturellement cette substance alimentaire, et en vue du terrain que l'on enlève à la culture des céréales propres à nos climats. Je dois m'interdire ici toute digression qui tendrait à élargir le cadre de mon travail spécial. Je me place donc au point de vue d'un préfet de l'Empire et d'une population que le blocus continental a privée du sucre de canne; et envisagée ainsi, l'activité intelligente de M. de Lezay-Marnésia est digne des plus grands éloges.

Pour suppléer au sucre des colonies, on avait dû recourir à des expédients de toute nature. Pendant quelque temps, la chimie avait cru découvrir dans le sirop et le sucre de raisin le meilleur supplément du sucre ordinaire. Aussi le préfet avait-il, dès la première année de son arrivée, distribué des instructions qui renferment l'analyse des procédés Chaptal, Vauquelin, Proust, Parmentier et Berthollet. Sur ses instances, le conseil général avait fixé une prime de 1,200 fr. pour celui qui réussirait à fabriquer 150 kilogrammes de sucre de raisins provenant du département. On s'engageait à donner la préférence aux sirops et aux sucres de cette nature pour l'approvisionnement des hôpitaux; mais il ne paraît pas que ces tentatives aient été couronnées de succès.

Quant à la betterave, il ne devait pas en être de même. Après la promulgation du décret sur ce genre de plantations, le préfet demande des notes statistiques et s'applique à répartir d'une manière intelligente, entre les quatre arrondissements, les 3,000 hectares qui devront être ensemencés dans le Bas-Rhin. (Circulaire du 15 février 1812.) « Aux trois millions que produit le tabac, vous pourrez bientôt ajouter trois millions pour la betterave, » dit-il aux agriculteurs. Il leur explique le profit qu'ils pourront retirer en fabriquant eux-mêmes le sirop et la moscouade que renferme cette plante ; il entre, comme pour le tabac, dans les détails sur la qualité relative des espèces.

« La betterave jaune ou blanche donne plus de sucre que la betterave rouge ou marbrée, employée ordinairement dans ce pays; je m'en suis procuré des semences. » Puis il enseigne la manière de nourrir le bétail avec le résidu fermenté de la betterave.

Mais voici une objection majeure qui se présente dès le principe. Comment remplacer les 3,000 hectares enlevés d'un seul coup à la culture habituelle ? Le préfet tient une réponse toute prête ; les habitants qui auront reçu une affectation de culture de betteraves sur leurs terres pourront demander une concession de terrain triple sur les terres communales en friche; ils en auront la jouissance pendant neuf ans, et les trois premières années seront franches de toute redevance; celui qui se livrera à la fabrication du sirop de betteraves aura les terres franches de redevance pendant neuf années consécutives. A ces explications, à ces promesses sont annexées des instructions remarquables sur le mode de culture. Et, non content de ces préceptes théoriques, il se met immédiatement en rapport avec les notables agronomes du pays pour les gagner à ses projets. Puis il nomme des commissaires chargés d'inspecter la nouvelle culture ; il leur inculque ses idées ; il les électrise ; il leur communique le feu sacré qui le dévore :

« Faites bien comprendre aux communes la nécessité de transformer les vastes terrains incultes; combattez leurs craintes ridicules au sujet de la nourriture des bestiaux. » Il se sert des armes de l'ironie pour saper ces incroyables préjugés. « Qui ne sait, s'écrie-t-il, que des milliers de voitures de trèfle pourraient être récoltées sur ces mêmes pâturages où les bestiaux, exposés à toutes les ardeurs du soleil, ne trouvent de loin en loin que de rares brins d'herbe, et d'où, après avoir servi de pâture aux insectes, au lieu d'y trouver la leur propre, ils reviennent avec toute la faim qu'ils y avaient apportée. Ne dirait-on pas en voyant ces landes enclavées dans les terrains cultivés, qu'il y a deux espèces de populations en Alsace : d'un côté des hommes intelligents, laborieux, de l'autre des sauvages ? »

Les exhortations, les mesures actives, les facilités données produisirent un effet presque instantané. Six semaines après la circulaire de février, beaucoup de communes ont déjà excédé le contingent assigné; l'administration est obligée de mettre un frein à cet empressement passionné; tous les habitants du Bas-Rhin avaient déjà pris l'habitude d'accepter comme une parole d'Évangile les avis qui leur arrivaient de ce magistrat aux intentions paternelles.

La plantation assurée, M. de Lezay s'occupe bien vite de la fabrication; il veut qu'elle se localise comme la culture. Tout cultivateur aura la faculté de confectionner chez lui, sous licence spéciale, jusqu'à 10,000 kilogrammes de sirop ou de sucre de betteraves. Le préfet engage à faire cette fabrication pendant les quatre mois d'hiver, pendant le chômage des travaux d'agriculture. « C'est au feu où il se chauffe, que le laboureur fera cuire son sirop; c'est dans son poêle qu'il le fera cristalliser. » Enfin il établit à Strasbourg un cours de grande et de petite fabrication; il invite Bonmatin, l'auteur d'une excellente méthode, à venir au chef-lieu du Bas-Rhin; et l'on y rédige les procès-verbaux de l'instruction orale donnée par ce

professeur pendant la manipulation. Un maçon bien instruit dans la construction des fourneaux est tenu à la disposition de tout habitant qui réclame son assistance; des ouvriers sont désignés pour la fabrication des ustensiles; deux manipulateurs, MM. Nestler et Durant, seront prêts à se rendre sur place, aux frais de l'administration. Ainsi tout est prévu, les fabricants seront conduits à la lisière aussi longtemps qu'ils seront novices, et un enseignement gratuit continue à être ouvert à la préfecture, surtout pour les fils des agriculteurs qui voudront réunir à leur exploitation rurale ce genre d'industrie.

Je sais bien que ce n'étaient là que des tâtonnements, et que la science contemporaine a perfectionné ces premiers procédés à un point qu'on aurait alors à peine osé espérer. Mais toujours M. de Lezay peut-il revendiquer l'honneur d'avoir ouvert la voie en Alsace et d'avoir montré dans cette branche, comme dans toutes les autres de sa trop courte administration, ce que peut un seul homme dans une haute position, lorsqu'à la volonté de bien faire il sait allier le talent de choisir de bons instruments, et lorsqu'il applique son énergie à des objets réellement utiles.

Ainsi la question des engrais et de l'amélioration des bestiaux le préoccupait à juste titre. Il ne cesse d'y revenir. Pendant une tournée qu'il fait dans la Lorraine allemande, il a remarqué que le fumier est déposé devant les maisons. « Je ferai cesser cet abus, dit-il; je ne veux pas que les routes soient des égouts. »

Dans une autre occasion, il donne d'excellents conseils sur la manière de produire le terreau animal et d'utiliser les matières fécales; il se moque des paysans qui envoient leurs enfants ramasser le long des routes le crottin des chevaux et qui laissent s'écouler l'eau des fumiers; il blâme le stupide procédé de jeter sur le bord des chemins vicinaux les corps morts des animaux et d'empester l'air au lieu d'utiliser ces débris.

Pour obtenir l'amélioration des races, il ne cesse d'insister sur la culture successive des landes; il combat, sous ce rapport, le préjugé des agriculteurs qui veulent que leur bétail puisse s'ébattre en liberté dans la vaine pâture. « Comparez, leur dit-il, les pauvres bestiaux du Ried avec le beau bétail du Kochersberg, où il n'y a pas un pouce de landes. Comparez les chevaux sauvages de l'Ukraine ou de la Hongrie aux chevaux du Mecklembourg, de la Normandie, de l'Angleterre! » Et remarquez en passant ce trait de courage: M. de Lezay, en 1812, ose rendre justice à la perfide Albion! « Partout, s'écrie-t-il, partout où les races se sont ennoblies, l'ennoblissement de la race n'est venu qu'après l'ennoblissement de la terre par la culture, qui n'est autre chose que la destruction de ce qui nuit au profit de ce qui sert. »

Dans les autres branches de son administration, Lezay-Marnésia apporte la même ardeur, la même intelligence, que dans le service de la vicinalité et dans l'amélioration de l'agriculture.

La vaccine est propagée avec une rapidité sans exemple, grâce à l'impulsion donnée par lui; en peu de temps, il n'y eut plus de hameau caché dans les montagnes où le vaccin n'eût été porté. Quatre-vingt mille enfants et adultes avaient subi depuis 1801 à 1812 cette opération bienfaisante; sur ce chiffre, l'immense majorité a été vaccinée de 1810 à 1812, et le rapporteur, M. Reiseissen, alors médecin de l'hospice des Orphelins, pouvait, en s'adressant au préfet, dire avec raison: « Toute la génération du siècle est vaccinée; ce résultat sera certes l'un des plus beaux de votre administration. Par la sagesse de vos mesures, vous avez obtenu, sans recourir à des actes de rigueur, ce qu'en d'autres pays la sévérité n'a pu obtenir. »

Pour estimer à leur juste valeur de semblables efforts, qu'on veuille, ici, comme dans le département de Rhin-et-Moselle, se rappeler la ligue puissante des préjugés superstitieux, de

l'indolence ignorante, et quelquefois du mauvais vouloir. M. de Lezay connaissait le grand art de frapper les imaginations. Ainsi il prescrivit d'attacher aux maisons où la petite vérole éclatait, un écriteau annonçant que la maladie venait de pénétrer dans telle ou telle demeure, et que la communication était interdite, si ce n'est pour les objets d'indispensable nécessité. La rigueur n'était évidemment qu'apparente; on voulait agir sur les esprits, pour obtenir un résultat désirable.

Dans un tout autre ordre d'idées, le préfet, non-seulement n'était point sévère à l'excès, il cherchait au contraire à tempérer la rigueur des prescriptions légales. C'est sur les instances courageuses de M. de Lezay que le gouvernement retira du département du Bas-Rhin les colonnes mobiles des troupes d'exécution.

L'époque de l'activité pacifique de M. de Lezay coïncide avec les années 1811 et 1812. En 1810, il avait étudié le terrain; en 1813 et 1814, les événements politiques empiètent sur les journées que le magistrat philanthrope aurait voulu consacrer uniquement au développement intellectuel, moral et matériel de son département. L'étoile de l'Empereur avait pâli; les désastres de la grande armée réagirent par contre-coup sur les derniers hameaux de la France qui s'épuisait à remplir les vides dans les rangs de nos soldats. Lezay-Marnésia ne peut plus s'occuper qu'à la dérobée de l'embellissement de ses chères campagnes d'Alsace; hélas! il ne s'agissait plus de planter des arbres, mais de trouver des chevaux, des provisions, des médicaments; car les cavaliers manquent de monture, les magasins sont vides, et les hôpitaux se remplissent de blessés, de malades et de mourants. Vers la fin de 1813, une fièvre typhoïde très-intense et très-meurtrière se communique de l'armée fugitive aux habitants sédentaires; dès lors toutes les pensées des autorités départementales et municipales s'appliquent à combattre ce redoutable fléau. Pour comble de malheur, l'ennemi passe la frontière du Rhin; il couvre l'Alsace

de ses bataillons; il franchit les Vosges; et Strasbourg, abandonnée à ses propres ressources, à sa garde nationale et à une faible garnison, voit du haut de ses remparts, à un kilomètre de distance, les avant-postes allemands et cosaques.

§ 6. *M. de Lezay-Marnésia pendant le blocus de Strasbourg*[1].

Au milieu de cet état de choses, l'autorité du préfet n'était plus entière. Il avait, par des mesures promptes et énergiques, pourvu à l'approvisionnement des forteresses de Strasbourg, de Schlestadt, de Landau; grâce à son influence bienveillante, la levée des gardes d'honneur s'était faite sans la moindre difficulté. Mais il reculait lui-même au second plan, par suite du décret du 26 décembre 1813, qui nommait pour chaque division militaire des commissaires avec des pouvoirs illimités pour accélérer la levée des troupes, l'approvisionnement des places, l'organisation des gardes nationales et la levée en masse au sein des départements envahis par l'ennemi. La haute police leur était confiée; ils pouvaient établir des commissions militaires, et restaient seuls juges de la limite que devait rencontrer leur dictature locale.

Le 2 janvier 1814, le sénateur Rœderer, investi de ces hautes et en partie redoutables fonctions, était arrivé à Strasbourg accompagné de M. de Belleville, maître des requêtes. Il s'installa à l'hôtel de ville; et le préfet abdiquait une partie de son pouvoir officiel, mais nullement cette influence morale qu'exercent au milieu des dangers les grands caractères qui veulent le bien public.

Il va, dans ces graves circonstances, déployer une énergie, une activité nouvelle, et veiller paternellement sur la cité transformée en une vaste caserne, où tous les citoyens font le

1. Les données de ce paragraphe sont en partie empruntées aux souvenirs personnels de l'auteur.

métier de soldat et où les femmes préparent, pour les hôpitaux encombrés, des médicaments et de la charpie.

La veille de l'arrivée du commissaire impérial, le comte Broussier, qui commandait la division militaire, avait passé sur la place d'Armes la revue de la garde nationale et de la garnison. L'attitude de ces militaires improvisés et des soldats, débris de l'armée d'Allemagne, avait été calme et digne. On était décidé à se bien défendre, à conserver à l'Empereur et à la France Strasbourg, le boulevard de l'Est, Kehl la tête du pont du Rhin, et la flèche de la cathédrale, où le drapeau tricolore avait, depuis vingt ans, si souvent flotté comme symbole et messager de victoire.

Le comte Rœderer, après avoir reçu les autorités, s'applique à maintenir ces bonnes dispositions. Jeudi, le jour des Rois, au moment où l'ennemi commençait à occuper les villages voisins, et où les communications avec l'intérieur de la France furent interrompues, le sénateur publie la proclamation suivante:

« Strasbourgeois, vous êtes le principal boulevard de la patrie. La France entière vous regarde, et se confie en votre fidélité, si souvent éprouvée. Vous avez une brave garnison, commandée par un chef énergique, dont les vues sont remplies par l'infatigable zèle d'un préfet sans cesse occupé de ses devoirs.

« Strasbourgeois, je jure en votre nom et au mien, je jure à l'Empereur fidélité et dévouement. »

Cet appel au courage des citoyens n'était pas une figure de rhétorique; les dangers étaient graves, imminents; le service qu'il fallait exiger de la garde nationale était rude; pour occuper les postes nombreux de l'intérieur de la ville, les citoyens furent obligés d'être de garde de trois ou quatre jours l'un, au milieu d'un hiver d'une rigueur excessive, au milieu d'une contagion typhoïde, et en face d'une disette, inséparable compagne d'une cité hermétiquement bloquée. La viande fraîche,

les légumes verts, le lait, montèrent bientôt à des prix fabuleux; le numéraire manquait, et pas un messager du dehors ne vint ranimer l'espérance par l'annonce d'une victoire ou d'un ravitaillement. La ville ressemblait à un vaisseau, lancé sur le roc, sans mât, sans voilure, mais fort heureusement avec un bon pilote, qui ranime l'équipage et attend avec calme la marée montante pour reprendre la mer.

Ce pilote, vous l'avez nommé, c'était le préfet. Non qu'il ait eu à mettre la main à la garde de son épée et à monter à cheval avec le général Broussier pour donner de temps à autre une alerte aux assiégeants, non qu'il ait eu à comprimer la plus légère tentative de révolte au milieu d'une population à la fois forte, résignée, obéissante; mais il se pose comme le patron, comme l'avocat de l'habitant, et il adoucit les mesures que la rigueur de la situation provoque. Par son propre exemple, par son irrésistible éloquence, par les nombreux amis qu'il s'est faits dans tous les rangs, il obtient librement ce que, sans lui, la force aurait peut-être décrété et arraché. D'énormes fournitures en linge et en literie sont faites par la bourgeoisie aux hôpitaux militaires, et l'on combat le fléau du typhus, bien plus meurtrier que les combats, à l'aide de tous les moyens hygiéniques que la science enseigne. Les fumigations sont pratiquées sur une large échelle, à l'aide du spécifique de Guyton-Morveau, et le préfet nomme des commissaires pour en surveiller l'application dans les lieux publics, les prisons, les casernes, les écoles[1]. Aussi, dès le mois de février, le chiffre des malades dans les hôpitaux diminue-t-il sensiblement; et au mois de mars, l'état sanitaire est près de rentrer dans les données normales.

De même pour lutter avec le fléau de la famine, on organise, sur l'initiative du préfet, des secours à domicile pour les indigents, en prélevant de l'argent chez les habitants aisés. A

1. Voir son arrêté du 26 janvier 1814.

l'aide de souscriptions on arrive à distribuer par jour, dès le premier moment, un millier de soupes économiques. Indépendamment des répartitions gratuites, on prépare le même aliment, à 15 c. la ration, pour les familles qui ne sont pas dénuées de toute ressource. On allait, en avril, porter le chiffre des rations à distribuer par jour jusqu'à 4,000, lorsque le blocus fut levé. Des comités de secours avaient été institués; et M. de Lezay donnait, comme toujours, à côté du précepte, l'exemple du dévouement. Plus de 50 familles trouvaient tous les jours, à l'hôtel de la préfecture, une table servie de bons aliments, grâce aux soins maternels de M[me] de Lezay-Marnésia.

Ainsi, l'alimentation et l'hygiène publique exigeaient déjà de grands sacrifices, mais il fallait aussi nourrir et payer la garnison; il fallait suffire à tous les services publics. A l'aide de vieux cuivre en magasin, on fabriqua des pièces d'un décime jusqu'à concurrence de la somme de 30,000 fr., pour l'usage journalier. M. le comte Rœderer imagina quelques moyens habiles, excusés, justifiés peut-être par les circonstances anormales, pour se procurer les ressources les plus indispensables.

Dès la fin de janvier, il établit une loterie de marchandises de coton confisquées, à 6,000 billets; puis, par décret du 9 février 1814, il prescrit la vente forcée de grandes provisions de sel, que l'on répartit entre les habitants, en établissant des catégories selon la fortune présumable et présumée. Ici les réclamations arrivent en foule, et le préfet s'empresse de les faire connaître au commissaire impérial et de demander des instructions. Il lui adresse un rapport du conseil de préfecture (à la date du 6 mars) et réclame vivement la nomination d'une commission *municipale*, qui sera mieux en état de juger au fond, c'est-à-dire par la connaissance des moyens, qu'un conseil de préfecture, qui ne peut rectifier que des erreurs de calcul ou de copie.

Le commissaire extraordinaire, dominé par les circonstances, répond durement : « L'opération que j'ai faite est une

« vente, non un tribut gratuit; j'ai fait jusqu'à présent des « ventes, pour épargner aux Strasbourgeois des impôts. Vente « de bons papiers, vente d'étoffes de coton, vente de sel: voilà « toutes mes opérations. Les étoffes de coton se sont réparties « d'elles-mêmes; j'ai réparti le papier entre les capitalistes ri- « ches, le sel entre les consommateurs aisés. Les répartitions « ont-elles été mal faites?... Les cotisés n'ont qu'à revendre « leur contingent pour se dégrever... »

Les récriminations du comte Rœderer portent surtout contre les premières classes de contribuables; il menace de l'envoi de garnisaires. Le préfet intervient; il plaide; il temporise.

Mais les réclamations sont bien plus vives encore contre une négociation de 600,000 fr. d'effets publics que le comte Rœderer prescrit vers la fin de mars. Alors le préfet intervient en conciliateur; il a réuni les personnes qui se sont refusées au payement, écrit-il au comte Rœderer; et il en résulte qu'il y a des cotes à supprimer, d'autres à réduire; il y a lieu d'autoriser les personnes qui figurent sur la liste rectifiée à donner leurs billets payables après la levée du blocus.

« Votre Excellence n'ignore pas plus que moi tout ce qu'on « croit pouvoir alléguer contre une répartition qui n'a pas « d'autre base que la conscience d'un jury d'équité... Mais cette « base était en réalité moins trompeuse dans une opération « qui, pour aller au but, ne devait omettre aucune nature de « richesse.

« C'est donc en toute sécurité de conscience, Monseigneur, « et non sans avoir comparé ce qu'il peut y avoir d'inconvé- « nient à conduire jusqu'au bout la mesure de la négociation « avec les inconvénients qu'il y aurait à la laisser sans suite, « que je crois pouvoir proposer à Votre Excellence le premier « de ces deux partis. »

Même les personnes étrangères aux questions économiques auront remarqué la bonne foi, le bon sens et l'équité, qui caractérisent cette lettre du préfet. Le comte Rœderer lui répond

le même jour qu'il a basé la négociation de ces effets du domaine sur les circonstances exceptionnelles : « On doit courir « le risque d'occasionner quelques froissements particuliers, « plutôt que de laisser périr la chose publique. Le pouvoir, « dans ce cas, n'a d'autre règle que sa conscience.

« Quand il s'agit de taxer pour l'impôt, on doit regarder les « revenus; mais quand on taxe pour une négociation, on doit « regarder les caisses, soit qu'elles soient garnies par le re- « venu ou par le capital. »

Dans la liste des personnes qui ont pris part à la négociation, le préfet est porté pour 10,000 fr.

La solution de cette grave difficulté fut amenée, comme nous allons le voir bientôt, par les événements; l'heure de la délivrance approchait.

Pendant trois mois la faible garnison de Kehl et de Strasbourg avait fait des efforts surhumains pour inspirer du respect à l'ennemi.

Les corps alliés (russes et badois) qui bloquaient la ville étaient commandés par le comte de Hochberg; sans être très-nombreux, ils comptaient assez d'hommes pour tirer autour de la ville un infranchissable cordon et pour l'incendier au besoin, s'ils avaient eu de l'artillerie de siége. Mais ils se bornaient à observer la ville, et hors quelques boulets perdus, qu'ils jetèrent par bravade dans le faubourg de Pierres, ils n'annonçaient leur présence, de nuit, que par le feu de leurs bivouacs, et de jour, par les avant-postes qu'on découvrait à l'œil nu du haut des remparts.

Les canonniers de la garde nationale s'amusaient quelquefois à lancer des boulets au milieu de leurs feux. C'étaient les rares passe-temps de la veillée; la bonne poudre était réservée pour les sorties.

On en fit une, le 24 janvier, par la porte de Pierres. Les voltigeurs de la Meurthe entrèrent de vive force à Hœnheim, et la lutte s'étendit jusque vers Souffelweyersheim; mais les

cantonnements ennemis s'étaient ralliés; il fallut battre en retraite, avec un butin de 200 bœufs ou vaches, qui échurent à la garnison.

Dix jours plus tard, le 4 février, le commandant militaire tenta une triple sortie par Kehl, la porte d'Austerlitz et la porte de Pierres, sans obtenir un résultat majeur. Les gardes d'honneur entrèrent trois fois de vive force dans le village de Schiltigheim, et finirent par se replier.

Le 13 février on fit un coup de main par la porte des Pêcheurs, pour enlever du bétail et maintenir libres les communications avec la Robertsau.

Ce n'était là qu'une escarmouche; mais dans la nuit du 29 au 30 mars, la garnison de Kehl fut attaquée sur toute la ligne, et l'île du Rhin fut un instant compromise. De ce moment, la garde nationale fut tenue de faire en partie le service du Rhin, et elle prit une part active à la sortie très-sérieuse du 8 avril, où les villages badois de Sundheim, Auenheim, Neumühl furent attaqués par nos troupes. Une violente canonnade porta l'anxiété dans l'intérieur des familles, et pendant que les femmes allaient au service divin de ce jour de la Passion, les habitants valides étaient tenus échelonnés depuis la place d'Armes jusque dans l'île des Épis; les autres étaient mêlés aux canonniers et aux artilleurs de Kehl.

C'était une journée pleine d'anxiétés, mais ce fut la dernière. Le 12 avril, le préfet put annoncer que de graves événements venaient de se passer à Paris, et qu'un officier y était expédié pour recueillir des nouvelles officielles. La proclamation se terminait par la recommandation de persévérer dans une attitude courageuse, afin de conserver *à la France* une ville qui avait trouvé sa gloire et sa prospérité à être française.

Le 13, après avoir présidé une séance du conseil municipal, où il annonça la tragique abdication de Fontainebleau, qui venait de clore la lutte de la France contre l'Europe, et les bases adoptées par le nouveau gouvernement, le préfet dut

publier la dépêche suivante : « D'aujourd'hui vous avez un roi.... Dans peu de jours vous aurez la paix... »

Et le 14, une proclamation du comte de Rœderer, basée sur l'arrivée simultanée de dix numéros du *Moniteur* et de plusieurs lettres officielles, invite les habitants et la garnison à adhérer à Louis XVIII, qui allait être représenté par le comte Roger de Damas, gouverneur du roi, *dans l'Alsace, la Lorraine et les Trois Évêchés*.

Le sacrifice était consommé. Strasbourg, ville aux sentiments napoléoniens, avait conservé jusqu'au dernier moment une foi complète dans quelque victoire éclatante qui refoulerait l'ennemi sur la rive droite du Rhin; elle se serait plutôt attendue à voir ses portes enfoncées par des pétards ennemis qu'ouvertes par le talisman d'un armistice et de la cocarde blanche.

On était heureux sans doute de rentrer dans la vie normale, d'échapper au cauchemar qui pèse jour et nuit sur une ville hermétiquement bloquée ; mais l'étonnement fut grand de voir surgir à l'horizon politique des noms que les enfants et les jeunes gens ignoraient, et que la génération mûre avait presque oubliés.

La paix fut solennellement proclamée dans les rues et sur les places publiques ; il n'y eut, en face de ce grand et incontestable bienfait, aucune manifestation, ni d'enthousiasme, ni de déplaisir ; mais le soir, au théâtre, on siffla impitoyablement une pièce de circonstance, et un adjoint au maire, rendu responsable de ce scandale, en mourut de chagrin.

Le préfet était à tel point aimé à Strasbourg et dans le département, qu'il avait pu impunément, et sans ébranler la confiance que le public avait en lui, conserver ses fonctions sous le nouveau régime. On lui tenait compte des antécédents de sa famille nobiliaire, et puis il continuait à servir la France. Loin de le blâmer, toute la population lui sut un gré infini d'être resté à son poste. Les habitants de Strasbourg, pénétrés de gratitude pour les services qu'il avait rendus à leur cité

pendant le blocus, chargèrent le ciseleur Kirstein du travail artistique d'une coupe, dont les figures symboliques en bas-relief avaient été dessinées par le sculpteur Ohmacht, et qui devaient éterniser dans la famille de M. de Lezay le souvenir de la reconnaissance publique[1].

Mais un voile de tristesse resta désormais répandu sur le front du préfet. Il fallait, avant de songer à reprendre, au cœur même de la paix, des travaux pacifiques, il fallait songer à réparer les désastres de la guerre, qui avait marqué son passage dans les communes rurales; il fallait héberger les armées alliées, qui quittaient lentement la France, et annonçaient, officiers et soldats, leur prochain retour; il fallait satisfaire les exigences d'un gouvernement nouveau, inexpérimenté... Que de motifs de soucis, de regrets, de déboires de toute nature! Le cœur de Lezay-Marnésia était brisé avant qu'un accident déplorable ne vînt mettre fin à ses jours.

Au mois de juillet, le vieux maréchal Kellermann était venu prendre le commandement de la division. La population de Strasbourg accueillit avec un respect silencieux le vainqueur républicain de Valmy. On lui aurait su gré de s'être retiré devant le nouvel ordre de choses.

Pendant le cours de cet été, qui devait être le dernier pour M. de Lezay, Strasbourg avait continué à être très-animée; la paix continentale amenait de nombreux voyageurs, au moins passagèrement, dans ses murs. On entrevit, à plusieurs re-

---

1. L'un des groupes représente une mère et deux enfants, qui répandent des fleurs sur un autel. Au pied de ces figures, on lit l'inscription suivante:

Adriano de Lezay-Marnesia, Als. inf. præf., grati urbis servatæ cives dedicaverunt *.

Sur le revers du gobelet se trouve une figure de la déesse de la Jeunesse.

La coupe devait être présentée à M. de Lezay par une députation de Strasbourg, le 7 octobre, deux jours avant sa mort!

Elle est aujourd'hui dans la famille de M. le sénateur comte de Lezay.

* A Adrien de Lezay-Marnésia, préfet de la Basse-Alsace, les citoyens reconnaissants du salut de leur ville.

prises, des touristes anglais, promenant leur étrange costume dans une ville dont la prospérité avait infiniment gagné par le blocus continental, et qui se serait passée de la présence de ces étrangers. Au commencement de septembre, la princesse de Galles, accompagnée de son chevalier d'honneur Bergami, s'arrêta quelque temps au chef-lieu du Bas-Rhin; elle étonna les puritains et même les mondains de sa passion médiocrement voilée. Enfin, à la même époque, les journaux de Paris et de la localité annoncèrent la prochaine tournée du duc de Berry, neveu du roi, dans les départements de l'Est.

C'était une grande fatigue et un embarras politique qui attendaient le préfet. Il avait débuté avec éclat dans le Bas-Rhin par la réception de Marie-Louise; la réception d'un prince de la maison de Bourbon allait clore violemment sa carrière.

Le duc de Berry devait arriver le dimanche 2 octobre. M. de Lezay-Marnésia était allé à sa rencontre jusqu'à la limite de son département, au même point où Marie-Louise lui avait gracieusement tendu la main, au printemps de 1810, en quittant l'Alsace.

Le préfet avait transformé la montée de Saverne en parc anglais. Autour de l'obélisque-démarcateur, des familles de paysans étaient groupées sur des chars; d'autres formaient des campements; l'on rencontrait des groupes semblables auprès des grandes communes; de station en station une garde d'honneur à cheval enveloppait la voiture de voyage du prince.

A un quart de lieue de Strasbourg, le maire, M. Brackenhoffer, vint le complimenter; aux portes de la ville, ce fut le tour du vieux duc de Valmy.

Le prince monta à cheval et fit son entrée en uniforme de chasseur. Les rues étaient animées, bruyantes; les spectateurs curieux; mais peu de traces d'empressement. Des cris très-

rares de : *Vive le roi ! Vive le duc de Berry !* partaient des groupes.

Le duc de Berry était observateur; cet accueil peu gracieux ne put lui échapper. Le public lisait l'ennui sur sa figure blasée.

Dans la soirée, l'artillerie tira un magnifique feu d'artifice à la Robertsau. Une foule immense fut attirée par ce spectacle; et une représentation théâtrale, dont Talma faisait les honneurs, termina cette journée officielle, qui n'avait pas été très-satisfaisante pour le préfet.

Les 3 et 4 octobre, que le prince passa à Strasbourg, furent remplis par des exercices militaires au Polygone et par une visite à Kehl, dont le fort avait été démantelé cinq mois auparavant, et où se formait une nouvelle bourgade sur les fossés comblés.

Dans la soirée du 3, il y eut bal à l'Hôtel de ville; les journaux relatèrent que le duc de Berry avait dansé avec la femme du préfet. Rien ne nous autorise à penser que le duc de Berry n'ait été très-prévenant pour M. de Lezay; mais ce dernier, habile à deviner les moindres symptômes de l'opinion publique, ne pouvait se faire illusion sur les résultats de ce voyage. Le peu d'affabilité, la brusquerie du prince avaient déplu; les troupes étaient silencieuses ou ne poussaient que des cris de commande. A la veille de faire, avec le duc de Berry, une tournée d'un jour à Landau, M. de Lezay lui dit avec une noble franchise : « Monseigneur, vous traversez, *en courrier*, des pays que vous gouvernerez un jour. Ce serait pour vous la plus importante des tâches de vous faire connaître des peuples. »

Cet avertissement, assez clair, ne porta point de fruits. L'ordre de route était arrêté. On partit le mercredi 5 octobre, à 4 heures du matin, par la route de Drusenheim et de Lauterbourg. Après peu d'heures de halte à Landau, les chevaux dévorent de nouveau l'espace; on se dirige par Wissembourg

et Haguenau sur Strasbourg. C'était faire, en une journée d'automne, près de 200 kilomètres. Il faisait nuit close, lorsqu'on touchait à Haguenau. Les habitants avaient pavoisé et illuminé leurs maisons sur le passage du duc de Berry, qui s'arrêta quelques instants à l'Hôtel de ville. M. de Lezay voulut devancer le prince et arriver quelques instants plus tôt à Strasbourg ; il était poussé par sa destinée.

Près de Haguenau, il donne ordre aux paysans qui conduisent sa calèche, de prendre un chemin de traverse. On avait entassé des cailloux sur le bord de cette route vicinale. Des pétards, imprudemment lancés, précipitent les chevaux ; la voiture se heurte, verse contre cet amas de cailloux ; le préfet est lancé dans le fossé. Un violent éblouissement sillonne sa tête, couvre ses yeux ; une atroce douleur pénètre ses reins. Le bas de son corps a été pressé contre le pommeau de son épée, dont la lame s'est brisée ; l'éclat d'un tronçon est profondément entré dans les chairs.

Un moment, le préfet a perdu connaissance ; mais bientôt revenu à lui, il se fait transporter à Haguenau ; ici un chirurgien russe, le docteur Marcus, attaché au dépôt des soldats alliés en convalescence, pose le premier appareil.

Les instances les plus vives sont faites pour décider M. de Lezay à rester à Haguenau, où des soins empressés vont lui être prodigués. Mais une seule pensée l'assiége et le tourmente ; Mme de Lezay sera dévorée d'anxiété. Il questionne l'homme de l'art : « Puis-je atteindre Strasbourg sans mourir ? »

Sur la réponse affirmative du docteur Marcus, il se fait porter en voiture ; il traverse, en proie à des souffrances pénétrantes, les communes où les flambeaux, allumés pour le passage du prince, jettent leurs dernières lueurs.

Il arrive entre onze heures et minuit aux portes de Strasbourg ; elles étaient fermées ; on n'attendait plus le préfet, et la consigne rigoureuse refusa d'ouvrir même au chef civil du département. Il fallut, réglementairement, prendre les ordres du

commandant de place. Oh! quelle heure d'attente cruelle! et quel effroyable contraste entre cette voiture solitaire, arrêtée près des glacis, dans une nuit sombre d'automne, avec le fonctionnaire blessé à mort, et l'intérieur de la ville illuminée pour l'arrivée du prince, et le bourdonnement confus de la foule qui n'était pas encore rentrée partout dans ses demeures.

Enfin l'ordre d'ouvrir arrive. M. de Lezay fut porté, vers une heure du matin, sur un lit, dont il ne devait plus se relever.

On appela, au milieu de la nuit, le docteur Cailliot; ses réponses à une épouse éperdue furent évasives.

Le prince partit le lendemain, 6 octobre, pour Colmar, et le public apprit, par le journal de la localité, qu'un accident empêchait le préfet d'accompagner Mgr le duc de Berry.

Je renonce à retracer une agonie de trois jours, et l'anxiété qui dévorait tous les habitants de la préfecture. On n'a point agi et vécu comme M. de Lezay, sans se faire adorer de ceux qui vous entourent. Et cependant cet homme, qui avait mis toutes ses forces au service de son devoir, cet homme, maintenant en face de la mort, c'est-à-dire en face du tribunal suprême, devant lequel tombent toutes les illusions de l'amour-propre mondain et tous les rêves ambitieux, cet homme dit : « Je veux être jugé d'après mes intentions. »

M. de Lezay mourut en chrétien religieux et étonna par son courage et son calme tous ceux qui l'approchèrent encore pendant ces journées de deuil anticipé. Les *Actes de la Préfecture*, miroir fidèle des travaux, mais non de la vie des préfets, ne disent pas un mot de cette fin cruelle. Une gradation significative dans le formulaire de la signature du préfet indique seule la marche progressive du mal et son issue funeste. C'est d'abord pour le préfet en tournée, puis pour le préfet *indisposé*, puis pour le préfet malade que signe le conseiller délégué; enfin, le 13 octobre, il signe pour la première fois en son propre nom. La mort venait d'enlever sa proie; M. de

Lezay expirait à peine âgé de quarante-quatre ans. Deux jours plus tard, le convoi funèbre s'acheminait lentement vers la cathédrale, à travers des haies de troupes, de gardes nationaux et d'une population immense, muette de douleur. On n'entendait, sur le passage du cortége, que le roulement intermittent des tambours voilés, quelques sanglots étouffés et le frôlement des drapeaux qui s'inclinaient, enveloppés de crêpes, devant les restes inanimés de ce champion du devoir.

Le cercueil du préfet était couvert de fleurs, des insignes de sa charge et de la croix de commandeur. Il était porté par les maires des communes rurales, par ces braves gens de la campagne qu'il avait tant aimés! Le maire de Strasbourg, les sous-préfets, les généraux du département tenaient les cordons; en tête du cortége marchaient les orphelins, personnification de la douleur publique; puis le clergé de la ville et la maison du préfet.

Derrière le cercueil s'avançait le duc de Valmy, étonné de rendre, à l'âge de quatre-vingts ans, les derniers devoirs à ce fonctionnaire, enlevé dans la force de l'âge à un long et bel avenir. Les officiers de la garnison et de la garde nationale, toutes les autorités civiles, les facultés, les notables de la ville, et des détachements militaires fermaient la marche.

Après la clôture de la cérémonie funèbre, les restes mortels du préfet demeurèrent provisoirement déposés dans la cathédrale; et les députations de la campagne allèrent porter dans leurs foyers les détails des souffrances qui avaient précédé la mort d'Adrien de Lezay et de la douleur publique, qui venait de rendre à l'illustre magistrat un dernier et éloquent hommage.

Je me suis demandé comment ce fonctionnaire, né pour les œuvres de la paix et les exécutant au milieu d'une époque guerrière, comment il aurait marqué sa route pendant les longues années où les travaux publics et les luttes parlementaires absorbaient l'activité des esprits les plus distingués. Lui

aussi, il aurait salué de ses acclamations enthousiastes l'ère des chemins de fer et de la vapeur; lui aussi, il aurait entrevu dans ces moteurs puissants l'aurore d'une civilisation nouvelle; il aurait hâté de ses vœux, de son argent et de son intervention personnelle, l'achèvement de ces grandes voies de communication, et peut-être, au lieu de mourir renversé dans une vulgaire calèche, serait-il tombé, comme Huskisson, victime sur les rails d'un chemin de fer.

Mais à quoi bon ces hypothèses oiseuses? Il est mort, pionnier laborieux, après l'accomplissement d'une tâche modeste au point de vue de l'histoire générale du pays, mais dont les habitants reconnaissants de la Basse-Alsace conserveront toujours le souvenir.

Ce qui ne meurt point dans le cœur des populations, c'est l'abnégation personnelle de l'homme public. Adrien de Lezay non-seulement avait mis ses forces et son inspiration au service de son devoir, il avait donné sa fortune maternelle, et entraîné par son nom, par son exemple, par sa persuasive éloquence, d'autres hommes de bien, qui avaient peut-être d'autres devoirs à remplir. Je n'ai point dû cacher, dans une vie si belle et si idéale, cette force d'entraînement peut-être blâmable au point de vue d'une morale puritaine et étroite, mais justifiée par les résultats obtenus. Que les utopistes se brisent, en entraînant d'autres étourdis avec eux, c'est un malheur peu regrettable... Mais lorsque les esprits créateurs jettent dans le moule qu'ils ont pétri l'airain que d'autres mains leur ont livré, l'immortelle statue voit le jour, et la postérité paye de ses acclamations l'avance généreuse faite par les amis du sculpteur.

J'ai commencé ce récit, en le plaçant sous l'égide de vers composés par le père d'Adrien de Lezay; je veux clore cette imparfaite notice par des paroles que le frère d'Adrien, le chef actuel de la famille, a prononcées, au moment où il quittait, en 1816, la préfecture du Lot pour celle de la Somme. Le

seul énoncé de ces paroles me justifiera, car elles semblent écloses sur les lèvres d'Adrien et résumer sa profession de foi administrative :

« *Un bon cœur*, dit le préfet du Lot, *peut suffire à beaucoup* « *d'amour, et un honnête homme à beaucoup de devoirs*[1]. »

Post-scriptum.

Les restes mortels de M. Adrien de Lezay-Marnésia furent transportés, de la cathédrale, dans la sépulture privée d'une famille à laquelle ce noble magistrat était attaché par les liens de l'affection, de l'estime et du dévouement mutuel. — Au moment où j'écrivais la biographie du préfet (en 1854), son cercueil se trouvait encore dans la terre de Krautergersheim, propriété de feu M. le colonel Henri de Türckheim; mais dans une chapelle qui ne servait plus au culte et qui n'était point ouverte au public.

M. César West, préfet du Bas-Rhin de 1850 à 1855, a eu l'heureuse idée de consacrer par un monument le souvenir de M. de Lezay; par une série de mesures consignées dans les *Actes de la Préfecture*, il provoqua, à partir de décembre 1853, le concours des autorités et de la population. Ces actes ont été l'expression du sentiment public dans le Bas-Rhin, qui réclamait pour le souvenir de feu M. de Lezay-Marnésia une consécration solennelle.

M. West a changé de résidence préfectorale, avant d'avoir

1. M. le sénateur, comte de Lezay-Marnésia, a occupé successivement quatre préfectures sous la Restauration; ce sont celles du Lot, de 1815 à 1816; celle de la Somme, de 1816 à 1817; celle du Rhône, de 1817 à 1822. — Rappelé en 1828 par M. de Martignac dans la carrière administrative, il a rempli les fonctions de préfet de Loir-et-Cher pendant vingt ans sans interruption. C'est le digne frère d'Adrien de Lezay, aimant comme lui le devoir, ayant comme lui des inspirations d'homme de bien et des initiatives d'administrateur intelligent; élargissant, en un mot, toutes les positions où il s'est trouvé par le bien qu'il y a fait.

pu achever son œuvre, qui a été conduite à bonne fin par son successeur M. Migneret.

En 1855, le cercueil de M. de Lezay-Marnésia a été transféré de Krautergersheim dans la cathédrale, en présence de ses deux neveux.

L'inscription de la tombe de M. de Lezay est conçue en ces termes :

ICI REPOSE
LA DÉPOUILLE MORTELLE
DE
FRANÇOIS-MARIE-ADRIEN, MARQUIS DE LEZAY-MARNÉSIA
NÉ LE 10 AOÛT 1769
A SAINT-JULIEN, DÉPARTEMENT DU JURA,
MORT A STRASBOURG
LE 9 OCTOBRE 1814,
DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS,
VICTIME DE SON DEVOIR,
ET PLEURÉ PAR TOUT LE PAYS.
SON CORPS,
PRIMITIVEMENT DÉPOSÉ A KRAUTERGERSHEIM,
DANS LE CAVEAU MORTUAIRE DE LA FAMILLE DE TÜRCKHEIM,
A ÉTÉ TRANSFÉRÉ
LE 15 OCTOBRE 1855
DANS L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE STRASBOURG,
AVEC L'AUTORISATION DE L'EMPEREUR,
DU CONSENTEMENT DE MONSEIGNEUR ANDRÉ RÆSS,
ÉVÊQUE DU DIOCÈSE,
PAR LES SOINS DE M. MIGNERET,
PRÉFET DU BAS-RHIN.

A la date du 27 août 1857, le monument commémoratif de M. de Lezay a été solennellement inauguré par un discours éloquent de M. Migneret, en présence de toutes les autorités départementales, et d'un public nombreux, qui a salué de ses acclamations la statue destinée à perpétuer les nobles traits et l'imposante personnalité de l'administrateur philanthrope.

Aucun Alsacien n'ignore que cette belle statue, l'œuvre d'un artiste éminent, M. Philippe Grass, est placée à l'angle nord-est des jardins de la préfecture, sur l'un des passages les plus fréquentés de la ville de Strasbourg.



LE GÉNÉRAL RAPP.

Je me sens irrésistiblement entraîné vers les hommes forts qui, sortis des rangs du peuple, s'élèvent au-dessus de lui, sans renier leur origine première. Un pareil spectacle donne satisfaction à tous les bons sentiments, et n'afflige point le cœur, comme font les élévations subites qui tournent le dos à leur point de départ. Le général Rapp, fils d'un concierge de la cour de Colmar, a constamment, dans ses jours de faveur et de prospérité, ramené ses yeux et sa pensée vers le modeste logis paternel. L'Alsace peut, à bon droit, être fière de cet intrépide compagnon de l'empereur; je remplis un devoir de piété, en consacrant quelques pages à sa mémoire.

Dans nos deux départements du Rhin, le nom du général Rapp est sur toutes les lèvres; il est connu de l'Europe entière. Un magnifique tableau de Gérard a consacré le plus beau fait d'armes du général Rapp; l'immortalité populaire, que donnent les arts, lui était acquise avant qu'il n'eût mis le pied dans la tombe. Placée dans le temple de la gloire, sa statue peut se passer de l'hommage d'un écrivain, étranger aux choses de la guerre, et n'ayant d'autre titre à faire valoir pour raconter sa vie, que celui d'être Alsacien comme lui.

Jeunesse de Rapp, ses premiers faits d'armes dans le Palatinat et en Égypte.

Rapp est né à Colmar le 26 avril 1771. Dès mon enfance, j'ai entendu répéter son nom avec orgueil par mon père, né dans la même ville, presque la même année, et camarade de

classe du général. Ces premières leçons d'histoire contemporaine et vivante, données par un admirateur désintéressé du défenseur de Dantzig, ont laissé d'ineffaçables traces dans mon souvenir; elles me décident, au moment où sa ville natale lui élève une statue, à recueillir les traits qui peuvent servir à compléter sa physionomie. Les mémoires, rédigés sur les propres notes du général par quelques-uns de ses amis, et publiés, en 1823, par sa famille, font connaître surtout le guerrier; je vais essayer de peindre l'homme.

« Je n'ai pas la prétention d'être un personnage historique; « mais j'ai approché longtemps d'un homme dont on a indigne- « ment travesti le caractère; j'ai commandé à des braves dont « les services sont méconnus; l'un m'a comblé de biens; les « autres m'eussent donné leur vie; je ne dois pas l'oublier. »

Ces lignes se trouvent sur les premières pages du volume auquel je viens de faire allusion, et qui restera, quoique j'aie glané et recueilli des notes auprès de quelques contemporains et amis du général, mon principal guide et la principale caution de l'exactitude de mon récit.

Bien différent de tant d'autres personnes qui ont joué des rôles ou secondaires ou presque inaperçus, Rapp ne veut point grossir son importance individuelle; il se place même un peu trop sur l'arrière-plan. Quoi qu'il en soit, je le prendrai au mot; je le traiterai, malgré l'incontestable illustration de son nom, comme un simple général, dont la première pensée a été de devenir un bon et vaillant soldat, et qui, fidèle aux pressentiments de son enfance et de sa jeunesse, n'a point aspiré à diriger les esprits, après avoir conduit des bataillons au feu de l'ennemi.

Ce n'est pas à dire pourtant que son aptitude ait été exclusivement bornée aux faits de la guerre; il a été, incidemment, habile diplomate et bon administrateur. J'aurai soin de relever ces qualités sans les exalter aux dépens de son principal mérite.

Les parents de Rapp l'avaient destiné au commerce, mais ce fut peine perdue. Adolescent, lorsqu'il entendait sur le champ d'exercice de sa ville natale résonner le clairon, battre le tambour, ou les chevaux piaffer, son cœur se gonflait : sans connaître la formule moderne d'une vocation innée, il était irrésistiblement entraîné vers les rangs de ces soldats, qui allaient, peu d'années plus tard, recevoir le baptême de la victoire. On était en automne 1788; Rapp, à peine âgé de dix-sept ans, se présenta, de l'aveu de son père, dans le bureau de l'officier de recrutement, et s'enrôla dans le 10e régiment de chasseurs à cheval, dont une partie se trouvait alors cantonnée à Ostheim.

Au moment où Rapp traversait la place publique, le plumet sur le chapeau, et fier des insignes de sa nouvelle carrière, il aperçut dans les rangs des jeunes gens qui stationnaient aux abords de la place, un camarade du même âge que lui. «Veux-tu venir avec nous?» lui cria Rapp. Le jeune homme interpellé fit un signe négatif; lui aussi il pressentait sa vocation; c'était l'un des fondateurs futurs des manufactures du val de Münster[1].

D'autres camarades, qui accompagnèrent Rapp jusqu'à son premier gîte, furent si considérablement distancés par lui dans la vie publique, qu'il est inutile de mentionner leur obscure destinée. Cependant le général ne les renia jamais dans les temps de sa prospérité.

Rapp était d'une bonne trempe. Sa force musculaire était étonnante; il brillait dans tous les exercices gymnastiques; mais son courage, qui prenait sa source dans sa constitution corporelle, se purifia, se sublima plus tard; le sabreur devint un héros apparenté à cette famille moderne dont Napoléon est à la fois le chef et le modèle.

Les premiers faits d'armes de Rapp se sont produits à l'ar-

1 Feu M. Jacques Hartmann, frère de l'ancien pair de France.

mée de Rhin-et-Moselle, où il servit sous les ordres de Desaix, qui lui délivra, en 1795, une attestation brillante, portant que « le citoyen Rapp, lieutenant au 10[e] de chasseurs à cheval, « avait donné dans toutes les occasions des preuves d'une in-« telligence rare, d'un sang-froid étonnant, et d'une bravoure « digne d'admiration ; qu'il avait été blessé très-grièvement à « trois reprises différentes, et que notamment le 9 prairial « an II, à Leizkam, dans le Palatinat, il s'était précipité, à la « tête d'une compagnie de chasseurs, sur une colonne de hus-« sards ennemis, plus que quintuple, avec un dévouement si « intrépide, qu'il remporta l'honneur de la journée. »

On craignait que sa dernière blessure au bras ne le rendît inhabile au service. Heureusement pour lui et pour l'armée, il n'en fut rien. Rapp n'avait alors que vingt-trois à vingt-quatre ans ; c'eût été clore trop tôt une carrière qui allait lui valoir encore huit fois plus de blessures et une riche moisson de gloire.

Quelquefois on a comparé Leizkam aux Thermopyles ; il vaudrait mieux éviter ces rapprochements. Rapp n'avait pas la prétention d'être un Spartiate ; encore moins aspirait-il dès lors à une renommée historique. Un certificat de bravoure, dans une armée de braves, lui semblait une récompense magnifique.

Il raconte d'une manière très-simple ses promotions ultérieures :

« Devenu aide-de-camp du modeste vainqueur d'Offenbourg[1], « je fis auprès de lui les campagnes d'Allemagne et d'Égypte. « J'obtins successivement le grade de chef d'escadron à Sédi-« man, — où j'eus le bonheur, à la tête de 200 braves, d'en-« lever le reste de l'artillerie des Turcs — et le grade de « colonel, à Samanhout, sous les ruines de Thèbes. Je fus griè-

1. Il fut présenté à Desaix par M. Élie Graff, de Colmar, alors capitaine d'artillerie dans la garde nationale mobile.

« vement blessé dans cette dernière affaire, mais aussi je fus « cité bien honorablement dans les relations du général en chef. »

Ce que Rapp passe modestement sous silence, c'est la mission qu'il eut à remplir auprès de Mourad-bey dans la Haute-Égypte. Il s'en tira avec habileté et prépara les voies de l'arrangement auquel le général en chef voulait aboutir. Le chevaleresque Mourad-bey, enchanté de Rapp, lui fit cadeau de deux beaux sabres damasquinés.

Rapp aide-de-camp du premier consul.

Après la bataille de Marengo et la mort de Desaix, Bonaparte attacha Rapp à sa personne. — « Aide-de-camp du premier « consul, j'eus quelque consistance : mes rapports devinrent « plus étendus. » — C'est toujours le même langage modeste, qui, chez Rapp, était parfaitement naturel.

Rapp, devenu général de brigade, employa sa part d'influence en faveur de plusieurs émigrés qui, à ce qu'il assure, ne lui rendirent pas la pareille. Aussi ne les aimait-il guère; sous ce rapport, le sang plébéien qui circulait dans ses veines ne se démentit pas.

Il avait jusqu'à un certain degré son franc parler auprès du vainqueur de Marengo, qui lui accordait un rare bon sens et un excellent cœur, tout en l'accusant d'être mauvaise tête. En quelques circonstances Rapp poussa l'opposition jusqu'au point de déplaire; mais ces accès d'humeur du grand capitaine ne duraient pas. Napoléon sentait parfaitement où était pour lui la véritable affection.

Rapp accuse, avec raison, la police de caquetage d'avoir fait un mal infini au premier consul et plus tard à l'empereur; ces rapports perfides semaient la désunion entre ses parents, ses amis, ses serviteurs; c'étaient les traditions renouvelées de l'Italie du moyen âge. Avec sa brusquerie alsacienne, Rapp se jetait à travers ces trames et les déjouait par une franchise

qui n'était pas dénuée de finesse. Napoléon ne l'en aimait que davantage.

C'est sous le Consulat que Rapp intervint, avec succès, pour un ancien major suisse, impliqué dans le procès de Cadoudal, et sur le point d'être exécuté. Russillon, c'est le nom du conspirateur, ne s'en souvint pas toujours. — « Il a fait, depuis le « retour du roi, plusieurs voyages à Paris, sans que je l'aie vu. « Il a pensé que j'attachais assez peu d'importance à ce petit « service; il a eu raison. »

Rapp pense évidemment que l'ironie inoffensive est une vengeance permise, et, au point de vue purement humain, il a raison aussi. — « J'avais fait rayer, dit-il dans un autre passage « de ses mémoires, j'avais fait rayer de la liste des émigrés « plusieurs gentilshommes; j'avais donné de l'argent aux uns, « fait des pensions aux autres; quelques-uns s'en rappellent; « la plupart l'ont oublié. A la bonne heure : ma caisse est fer« mée depuis le retour du roi. »

Il fallut bien être moins libéral après 1814; la fortune du général avait subi de grandes réductions. Pendant les dernières années de l'Empire, Rapp avait près de 400,000 fr. de revenus en dotations et traitements; la Restauration lui fit perdre les cinq sixièmes de cette existence princière. Mais je ne dois point devancer les événements.

Ses démarches pour des inconnus et des indifférents paraissent avoir été couronnées de plus de succès que celles faites en faveur de ses amis ou de personnages haut placés. Il excita un moment la colère de Napoléon pour avoir intercédé trop vivement en faveur de Regnier, et pour avoir écrit, à ce propos, une lettre qui renfermait des expressions de dépit. Mais ces accès d'humeur de son auguste maître n'étaient que passagers; on savait que Rapp, vif et boudeur, professait au fond une admiration passionnée pour le grand homme auquel la France venait de confier ses destinées. Dans ses mémoires, il saisit toutes les occasions pour mettre en relief les émi-

nentes facultés qui font de son empereur un être à part dans l'histoire du monde; et ces expressions naïves ont une valeur d'autant plus grande qu'elles partent d'un raisonneur subjugué et non d'un courtisan.

Ainsi, au moment de l'explosion de la machine infernale (3 nivôse an IX), Rapp, qui suivait le premier consul dans la voiture de Joséphine, eut l'occasion de voir de près l'imperturbable sang-froid de son maître, et il raconte avec quelques détails cette scène émouvante pour répondre aux détracteurs imbéciles qui refusaient à Napoléon le courage. — « Il était « dans sa loge, calme, paisible, occupé à lorgner les specta- « teurs. « Joséphine?! » dit-il dès qu'il m'aperçut. Elle entrait « à l'instant même; il n'acheva pas sa question. « Les coquins, « ajouta-t-il avec le plus grand sang-froid, ont voulu me faire « sauter. Faites-moi apporter un imprimé de l'*Oratorio* de « Haydn. » Voilà, je crois, des preuves de courage, ajoute Rapp, « qui ne sont pas équivoques. Ceux qui l'ont suivi sur le champ « de bataille ne seraient pas embarrassés d'en citer d'autres. »

Pendant le Consulat, Rapp fut chargé d'une mission à la fois diplomatique et stratégique en Suisse. L'armée française avait à peine quitté le territoire de la nouvelle confédération helvétique, en 1802, lorsqu'un mouvement, organisé par les partisans de l'ancien régime oligarchique et fédéraliste, éclata. Le Directoire helvétique, dont le siége était à Berne, fut culbuté. Il importait au premier consul de ne point laisser l'ancienne aristocratie reprendre pied. Intervenir comme dictateur et médiateur entre les deux partis, telle fut dès le premier moment sa résolution bien arrêtée; il chargea Ney et Rapp du soin de comprimer les troubles et de calmer les esprits.

Rapp était arrivé à Lausanne avec des forces imposantes; il allait marcher sur Berne. Tout le pays de Vaud, autrefois sujet des Bernois, accueillit les libérateurs français avec des cris de joie; toutefois on n'était pas encore complétement rassuré sur l'issue de la lutte.

A cette époque, un négociant alsacien, jeune encore, et ami d'enfance de Rapp, était établi à Lausanne; il servait comme sergent dans la milice improvisée de sa nouvelle patrie. Ses camarades l'engageaient à se rendre auprès du général français pour sonder le terrain.

L'entrevue fut cordiale. — « Général, pouvez-vous me donner l'assurance que les Bernois ne viendront plus ici ? Un mot de votre bouche donnera du cœur à quelques trembleurs. — Tu peux leur dire que nous allons mettre Berne à la raison pour toujours. » — Puis, jetant un coup d'œil sur le modeste uniforme de son interlocuteur, le général ajoute en souriant : « Tiens! il paraît que tu as un grade dans la garde nationale vaudoise ? — Je vois bien que tu te moques de moi, général Rapp, répliqua le Vaudois naturalisé, en lançant un gros juron; mais parions que je suis aussi heureux et content que toi ? » — Le général ne répondit pas; il congédia très-amicalement le jeune sergent, qui joua ce soir un rôle parmi ses camarades, parce qu'il avait parlé au pacificateur de la Suisse.

Rapp s'acquitta de sa mission au grand contentement du consul Bonaparte. L'acte de médiation suivit de près (en février 1803) l'entrée des deux généraux français sur le territoire helvétique.

Rapp à Austerlitz.

Dans la première année de l'Empire, le nom de Rapp était déjà connu de toute l'armée; mais il n'avait pas encore eu l'occasion de faire, sur un champ de bataille, un de ces grands coups qui attirent l'attention universelle, et qui inscrivent définitivement un nom dans les fastes de la gloire. La bataille d'Austerlitz forme, dans l'existence guerrière de Rapp, un point culminant, comme elle est un fait stratégique d'une immense portée dans l'histoire même de l'Empire.

Il ne m'appartient pas de reproduire ici en détail les com-

binaisons à la fois profondes et simples qui ont fixé à Austerlitz la victoire sous nos drapeaux. Je dois me borner à relater succinctement la part que Rapp a prise à un résultat prédit à l'avance, avec une certitude mathématique, par l'homme de génie qui tenait alors en main la destinée de l'Europe. Dans sa proclamation aux soldats, l'empereur avait dit : « Les positions que nous occupons sont formidables ; pendant que les « ennemis marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc...... Soldats, je dirigerai moi-même vos bataillons..... »

Écoutons maintenant le général Rapp : « Nous arrivâmes à « Austerlitz ; les Russes avaient des forces supérieures aux « nôtres ; ils avaient replié nos avant-postes et nous croyaient « déjà vaincus....... Ils résolurent de tenter au centre un dernier effort. La garde impériale russe se déploya..... Un feu « de mousqueterie se fit bientôt entendre : c'était une brigade « que les Russes enfonçaient. Napoléon m'ordonna de prendre « les mamelouks, deux escadrons de chasseurs, un de grenadiers de la garde, et de me porter en avant...... Je partis au « galop....; la cavalerie était au milieu de nos carrés et sabrait « nos soldats...... Je m'avançai en bon ordre. « Voyez-vous, « dis-je à ma troupe, nos frères, nos amis qu'on foule aux « pieds : vengeons-les ! vengeons nos drapeaux ! » Nous nous « précipitâmes sur l'artillerie, qui fut enlevée. La cavalerie nous « attendit de pied ferme et fut culbutée du même choc ; elle « s'enfuit en désordre, passant, ainsi que nous, sur le corps « de nos carrés enfoncés. Les soldats qui n'étaient pas blessés « se rallièrent. Un escadron de grenadiers à cheval vint me « renforcer ; je fus à même de recevoir les réserves qui arrivaient au secours de la garde russe. Nous recommençâmes. « La charge fut terrible ; l'infanterie n'osait hasarder son feu ; « tout était pêle-mêle ; nous combattions corps à corps. Enfin, « l'intrépidité de nos troupes triomphe de tous les obstacles ; « les Russes fuient et se débandent ; Alexandre et l'empereur

« d'Autriche furent témoins de la défaite; placés sur une élé-
« vation à peu de distance du champ de bataille, ils virent cette « garde, qui devait fixer la victoire, taillée en pièces par une « poignée de braves. Les canons, le bagage, le prince Repnin, « étaient dans nos mains; malheureusement nous avions un « bon nombre d'hommes hors de combat, le colonel Morland « n'était plus, et j'avais moi-même un coup de pointe dans la « tête.

« J'allai rendre compte de cette affaire à l'empereur; mon « sabre à moitié cassé, ma blessure, le sang dont j'étais cou- « vert, un avantage décisif remporté avec aussi peu de monde « sur l'élite des troupes ennemies, lui inspirèrent l'idée du « tableau qui fut exécuté par Gérard. »

Je serai désormais plus sobre de citations, mais je n'ai pas cru devoir me dispenser de reproduire l'ensemble de cette scène, qui ne déparerait point une page de Plutarque.

Nommé général de division, Rapp, pendant qu'il était alité au château d'Austerlitz, fut visité plusieurs fois par l'empereur lui-même; mais à peine guéri de sa blessure, vers la fin de décembre, il est mandé à Schœnbrunn auprès de son maître, qui lui donne une mission de confiance auprès des divers corps d'armée stationnés en Styrie, en Carinthie et dans le nord de l'Italie. Après cette tournée d'inspection, il rejoint l'empereur à Munich, où l'on allait célébrer le mariage du prince Eugène avec une princesse de Bavière. Rapp venait d'accompagner en voyage le fiancé et il avait gagné son amitié.

Rapp diplomate.

De ce moment, Rapp faisait un nouveau pas en avant dans sa brillante carrière; ce n'était plus le simple soldat de fortune; le contact journalier avec des hommes dont la place était déjà marquée dans l'histoire, ses rapports incessants avec l'entourage immédiat de l'empereur et avec ce souverain lui-

même, avaient imprimé aux facultés intellectuelles de Rapp un développement prodigieux et suppléé à l'insuffisance de son éducation première. Sans rien perdre de sa bravoure et de sa droiture, le jeune général de division avait gagné l'habileté que donne le maniement des grandes affaires. Napoléon trouvait en Rapp un aide intelligent en dehors du champ de bataille. La connaissance des deux langues française et allemande, que Rapp parlait également bien ou mal en sa qualité d'Alsacien, était d'un grand secours à son maître dans les guerres d'Allemagne. Après Austerlitz, le général fut envoyé dans le Hanovre, récemment cédé à la Prusse, pour y observer l'état des esprits. Il fit causer le nouveau gouverneur prussien, le comte de Schoulenbourg, qui ne put s'empêcher de dénigrer les succès d'Ulm et d'Austerlitz; puis il vit Blücher en Westphalie, et n'eut pas de peine à deviner les intentions hostiles de la Prusse. Il étudia de même les hommes et les choses à Francfort, à Darmstadt, le long du Rhin, et vint rendre compte à l'empereur: « Vous organiserez les bataillons de marche à Strasbourg, » lui dit Napoléon; et Rapp, après avoir rempli cette tâche, rejoint son maître à Würzbourg, où il amène le petit-fils du souverain badois, le jeune prince qui allait devenir l'époux de Stéphanie.

Rapp en Prusse et en Pologne. 1806-1807.

La campagne de Prusse allait s'ouvrir; les hostilités commencent à Saalfeld, pour finir, préalablement, par le coup de foudre d'Iéna et d'Auerstædt. Rapp fut chargé, vers le soir du 14 octobre, de poursuivre les débris de l'armée prussienne; il entre pêle-mêle avec eux à Weimar et se présente au château ducal. M. de Pappenheim, qu'il avait connu à Paris, vint tout effrayé au-devant de lui. Rapp le rassure, et, en galant chevalier français, calme les dames de la cour. « Je connaissais, dit-il, plusieurs dames de la suite de la duchesse; l'une

est devenue depuis ma belle-sœur. Chacun reprit courage. Il y eut bien quelques petits désordres; mais ce fut peu de chose.»

Le narrateur n'est pas complétement exact dans cette circonstance; les dégâts commis à Weimar furent considérables.

Dans cette même soirée eut lieu, au haut de la rampe de l'escalier, la première entrevue de l'empereur et de la duchesse de Weimar. Cette noble femme, par son attitude et son admirable langage, parvint à fléchir la colère du vainqueur et à prévenir la confiscation des États de son mari qui avait commandé un corps prussien à Iéna.

De Weimar, Rapp est envoyé à Berlin; il y visite, de la part de l'empereur, le vieux prince Ferdinand, oncle du roi, la princesse de Hesse, sœur du souverain vaincu; puis, comme toujours, il s'applique à amoindrir des infortunes locales, à adoucir les ressentiments de l'empereur contre des ennemis coupables, mais malheureux. Ainsi il parvint, en novembre, à sauver à Blücher un transfèrement à Dijon, et dans l'affaire du prince de Hatzfeld, il se joignit à Duroc, Caulaincourt et Berthier pour conjurer l'orage... Vains efforts! l'empereur prescrit l'arrestation du prince; mais Rapp, comptant sur la clémence de Napoléon, se borne à placer provisoirement son prisonnier dans la chambre de l'officier de garde du palais, au lieu de le livrer à la commission militaire qui devait le juger.

«Il était environ midi. Napoléon m'ordonna d'expédier sur-le-champ cet ordre, en y joignant la lettre interceptée[1] du prince de Hatzfeld; je n'en fis rien. J'étais néanmoins dans une transe mortelle; je tremblais pour le prince; *je tremblais pour moi-même.*»

On sait le reste. La princesse de Hatzfeld éplorée, enceinte, vint se jeter aux pieds de l'empereur, qui chargea Rapp de suspendre provisoirement le jugement... Rapp assista à la mé-

1. C'est la lettre dans laquelle M. de Hatzfeld rendait compte au prince de Hohenlohe de la situation de l'armée française à Potsdam, où il était venu auprès de l'empereur.

morable audience... « Votre mari, Madame, d'après nos lois, a mérité la mort. Général Rapp, donnez-moi sa lettre. Voyez, lisez, Madame... » Elle était toute tremblante. Napoléon reprend aussitôt la lettre, la déchire, la jette au feu... Puis il donne ordre à Rapp de faire revenir le prince du quartier général... Rapp avoua ne l'y avoir point envoyé; et non-seulement il ne reçut pas de reproche, mais Napoléon parut en être satisfait. La grâce du prince était évidemment arrêtée dans l'esprit de l'empereur avant l'audience donnée à Mme de Hatzfeld.

Voici la lettre de remercîment que Rapp reçut du prince:

« Mon général,

« Au milieu des sentiments de toute espèce que j'ai éprouvés dans la journée d'hier, les marques de votre sensibilité, de votre intérêt n'ont pas échappé à ma reconnaissance; mais hier au soir j'appartenais tout entier au bonheur de ma famille, et je ne puis m'acquitter qu'aujourd'hui envers vous.

« Croyez, au reste, mon général, qu'il est des moments dans la vie dont le souvenir est ineffaçable, et si la profonde reconnaissance, l'estime d'un homme de bien peuvent être de quelque prix à vos yeux, vous devez être récompensé de l'intérêt que vous m'avez montré. »

Rapp ménagea au duc de Weimar la rentrée dans ses États, et il en reçut, aussi par écrit, le témoignage d'une profonde gratitude.

La campagne de Pologne suivit de près celle de Prusse. Rapp y prit d'abord une part active; il poursuivit avec une division de dragons les Russes, vers Golymin; mais ici, il eut le bras fracassé, et fut obligé de se faire transporter à Varsovie, où Napoléon venait d'arriver (1er janvier 1807). — « Eh bien, « Rapp, tu es encore blessé, et toujours au mauvais bras. » ... « C'était la quatrième blessure que je recevais au bras droit seu« lement... « Cela n'est pas étonnant, Sire, toujours des batailles! »

Boyer et Ivan le pansèrent en présence de l'empereur, qui opina pour une amputation; mais Boyer répondit de la guéri-

son, sans en venir à cette extrémité. — « J'espère bien que ce n'est pas pour la dernière fois que vous me martyriserez! »

A peine guéri, il reçoit l'ordre d'aller gouverner Thorn, d'où il expédie des munitions et des vivres pour activer le siége de Dantzig. Après la reddition de cette place, Rapp en fut nommé gouverneur avec le rang de général en chef. Dans ses nouvelles fonctions, il devait débuter par des rigueurs; il avait à faire rentrer trente millions de contributions!... Par d'habiles ménagements, il sut éluder des ordres inexécutables, et sauver provisoirement d'une ruine complète le commerce de cette ancienne ville libre.

De Dantzig, où cinq ans plus tard il devait acquérir une gloire immortelle, Rapp surveillait la Prusse, tout en poursuivant sa politique de conciliation. Il ne croyait pas impossible de calmer les esprits et de gagner les cœurs. « Les Prussiens, écrivait-il à l'empereur, ne peuvent pas oublier du jour au lendemain leur grandeur passée. » — Mais le contre-coup de notre désastre de Baylen se fit sentir jusque dans le Nord; il y eut en Prusse un moment de vive agitation que Rapp signala, dans la prévoyance de menées plus dangereuses encore. L'empereur n'en tint aucun compte, il répondit: « Les Allemands ne sont pas des Espagnols. »

Rapp en Autriche. Campagne de 1809.

Sur ces entrefaites, Rapp reçoit l'ordre de rejoindre la grande armée en Autriche. Il arrive auprès de l'empereur à Landshut, et en est mal reçu. « Comment se portent *vos* Prussiens et *vos* Dantzigois? Vous auriez dû faire payer à ces derniers ce qu'ils me doivent. » Mais, comme toujours, cette mauvaise humeur ne tint pas. Le naïf dévouement, l'intrépidité de Rapp, qui n'oubliait pas son premier métier, devaient constamment lui reconquérir la bienveillance impériale. — A Esslingen, Rapp, en assumant avec le général Mouton (tout à l'heure comte de

Lobau) la responsabilité d'une attaque hardie à la baïonnette contre les masses autrichiennes, sauva littéralement l'armée. L'empereur lui donna un éclatant témoignage de satisfaction: « Si jamais tu as bien fait de ne pas exécuter mes ordres, c'est aujourd'hui; car le salut de l'armée dépendait de la prise d'Esslingen[1]. »

Ce devait être, dans cette campagne de 1809, le terme des exploits de Rapp. Trois jours avant la bataille de Wagram, il avait accompagné l'empereur dans l'île de Lobau; il y versa et eut une épaule démise, de plus trois côtes fracassées. Remis de cette chute, il était de service le 23 octobre à la revue de Schœnbrunn. Napoléon était placé entre Berthier et Rapp. Dans ce moment, un jeune homme s'avance sur l'empereur, en faisant mine de vouloir lui remettre une pétition. L'air décidé du pétitionnaire frappa le général, qui le somma de s'éloigner; et ayant éprouvé un refus, il donna ordre de l'arrêter. L'on découvrit sur lui un énorme couteau. Interrogé, il refuse de décliner son nom à une autre personne qu'à l'empereur lui-même.

L'issue de l'interrogatoire que l'empereur fit subir à ce jeune fanatique par l'intermédiaire de Rapp est connue. Froidement exalté — car ses pulsations n'étaient pas accélérées — il refusa la grâce que Napoléon lui fit offrir en échange d'un signe de repentir; la justice humaine dut suivre son cours. Pendant trois journées entières Staps refusa toute nourriture et mourut en criant: *Vive l'Allemagne! Vive la liberté!*

L'empereur fut profondément frappé de ce symptôme, qui lui révélait les menées des sociétés secrètes en Allemagne. Il

---

1. Rapp avait l'ordre de dégager le général Mouton avec deux bataillons de la jeune garde, faire retraite avec eux et prendre position sur les bords du Danube. Il ne se borna point à ce premier exploit. La réserve ennemie, conduite par l'archiduc Charles, se déployait à quelques pas; il fallait la rejeter. Le village d'Esslingen fut pris et repris cinq fois; mais à la fin Rapp et Lobau demeurèrent maîtres du terrain.

chargea le général de garder le couteau de l'assassin. La paix glorieuse, conclue peu de semaines plus tard, et les prospérités des années suivantes, firent oublier ce significatif et terrible incident. Les événements suivirent leur cours fatal.

Rapp assista aux fêtes du palais de Nymphenbourg près Munich; il reçut, de la part du roi Max de Bavière, un accueil cordial. Puis il accompagna l'empereur dans le reste de son voyage à Stuttgart, Rastadt, Strasbourg jusqu'à Fontainebleau.

Rapp gouverneur de Dantzig. 1810-1812.

En 1810, peu de temps après les cérémonies du mariage impérial, Rapp, qui passait pour un ami dévoué de Joséphine, reçut l'ordre de se rendre à son poste, à Dantzig, dont la garnison était alors formée de Saxons, de Badois, de Wurtembergeois, de Hessois, de Westphaliens. C'était presqu'un corps d'armée. En 1811, un régiment d'infanterie bavaroise vint joindre Rapp, qui reçut à cette occasion une lettre affectueuse de son royal ami Max de Bavière. Je la transcris textuellement; elle caractérise celui qui l'écrit et le destinataire.

Munich, le 15 août 1811.

« Vous allez avoir mon 14e d'infanterie sous vos ordres, mon cher Rapp; je le recommande à vos bontés et à vos soins. Le colonel est un brave homme qui fera son devoir; le lieutenant-colonel et les deux majors sont bons; le corps des officiers de même; et les soldats beaux et parfaits. Je les trouve bienheureux, mon cher général, d'être sous un chef tel que vous: *und noch dazu ein Elsässer*[1].

« Adressez-vous à moi, directement, toutes les fois qu'il s'agira du bien-être de ma troupe, ou qu'elle servira mal, chose qui, j'espère, n'arrivera pas. Je saisis cette occasion,

1. *Et Alsacien par-dessus le marché!* — Je crois devoir rappeler que le roi Max aimait beaucoup l'Alsace et Strasbourg, où il avait résidé comme jeune colonel au service de France.

mon cher Rapp, pour vous réitérer l'assurance de ma constante amitié. *Signé:* MAX-JOSEPH. »

Rapp occupait à Dantzig une position pénible: il était tiraillé en sens opposé par les ordres de l'empereur et par la misère des habitants. On demanda un jour, de Paris, l'avis de Rapp sur l'opportunité de faire entretenir la garnison de Dantzig par le gouvernement prussien. Le gouverneur répondit sans hésiter — et cette fois-ci avec plein succès — qu'il serait obligé, dans ce cas, de résigner sa charge.

Les rapports et les dénonciations pleuvaient contre lui. Il usait, en effet, de ménagements envers le commerce de Dantzig, faisait relâcher plusieurs prises et contenait le zèle exagéré des douanes, qui exécutaient à la lettre les règlements sur le blocus continental. La direction des douanes prétendait ne recevoir d'ordres que du ministère à Paris. Rapp fit mettre le directeur pendant six jours aux arrêts et l'empereur lui donna gain de cause. — « Si Rapp a puni, il a dû avoir des motifs. Dantzig est en état de siége, et, dans ce cas, un gouverneur est tout-puissant. »

Le gouverneur de Dantzig jugeait avec une rare lucidité l'avenir de la prépondérance française en Allemagne. Le travail souterrain des sociétés secrètes ne lui échappait nullement; il le signalait constamment à l'attention du cabinet des Tuileries, et il prédisait toutes les éventualités tragiques dans le cas d'un revers au delà du Niémen.

« Si Votre Majesté, écrivait-il dans les premiers mois de 1812, éprouvait des revers, elle peut être certaine que Russes et Allemands se lèveraient en masse pour secouer le joug; *ce serait une croisade; tous vos alliés vous abandonneraient.* Le roi de Bavière, sur lequel vous comptez tant, se joindra lui-même à la coalition; je n'excepte que le roi de Saxe; peut-être que lui restera fidèle; mais ses sujets le forceraient de faire cause commune avec vos ennemis. »

Sans doute cette franchise, malheureusement prophétique,

déplut au premier moment; mais l'empereur avait trop d'impartialité dans l'esprit, et, pour Rapp, trop d'affection dans le cœur pour qu'il eût pu conserver quelque mécontentement. Avant d'ouvrir la campagne de Russie, il passa à Dantzig. Ayant aperçu dans le salon du gouverneur le buste de la reine Louise de Prusse, il le railla amicalement de cette prédilection. — « Ah! vous avez le buste de la belle reine chez vous! cette femme-là ne m'aimait pas. — Sire, lui répondit Rapp, il est permis d'avoir chez soi le buste d'une jolie femme: elle était d'ailleurs l'épouse d'un roi aujourd'hui votre allié. »

Pendant le souper, l'empereur ayant demandé brusquement combien il y avait de Cadix à Dantzig: « Il y a trop loin, Sire, répliqua Rapp. — Ah! je comprends! s'écria l'empereur; nous en serons pourtant bien plus loin d'ici à quelques mois. — Tant pis! — Je vois bien que vous n'avez plus envie de faire la guerre; vous voudriez habiter votre superbe hôtel à Paris. — J'en conviens, Sire, Votre Majesté ne m'a jamais gâté; je ne connais guère les plaisirs de la capitale. »

Cette soirée de quasi-intimité avait succédé à une journée de brusquerie. En visitant les travaux de la place, l'empereur avait aperçu une contravention assez grave aux règlements, et il avait dit: « Je n'entends pas que mes gouverneurs tranchent du souverain. » Rapp ne répondit mot, parce qu'il se sentait dans son tort d'après la lettre des prescriptions. En résumé, quoique Rapp fût diamétralement opposé à la campagne qui allait s'ouvrir, il était, comme toujours, prêt à suivre l'empereur au bout du monde et à faire pour lui le sacrifice de sa vie, en Sibérie, comme il l'eût fait dans les campagnes d'Italie ou d'Allemagne.

C'était, au surplus, une antipathie peu rationnelle que tant d'hommes de guerre et tant d'hommes d'État manifestaient contre cette expédition du Nord. On a pu critiquer le mode d'exécution; mais si jamais croisade européenne fut entreprise pour une bonne et admirable cause, au nom de la civilisation

contre la barbarie, c'était bien celle de la grande coalition contre l'empire des czars. Napoléon Ier pressentait près d'un demi-siècle à l'avance les empiétements successifs du colosse russe et il courut chercher dans ses propres foyers ce redoutable adversaire contre lequel Napoléon III a repris la même lutte par d'autres voies, qui seront couronnées de succès; cette foi nous reste pleine et entière[1].

Rapp pendant la campagne de Russie.

Je n'ai à retracer ici ni les premiers succès ni les revers tragiques de cette campagne de 1812, dont tous les incidents sont connus et dont la seule mention fait vibrer chez nous toutes les cordes sympathiques de l'âme. Des historiens d'une rare éloquence ont raconté notre marche sur Moscou, les flammes qui ont dévoré le quartier d'hiver auquel on venait de toucher et les souffrances sans exemple de nos légions au milieu des champs de neige qui leur ont servi de sépulcre et de linceul. Je n'ai qu'à indiquer la part que le général Rapp, maintenant comte de l'empire, a eue dans la victoire de la Moscowa et dans l'épouvantable catastrophe qui a suivi de près cette infructueuse lutte.

Il avait rejoint l'empereur à trois lieues en deçà de Smolensk, au moment même où l'on allait entrer dans la ville aux trois quarts incendiée. L'âme si fortement trempée de Rapp était en proie à de sinistres pressentiments. Déjà en traversant la Prusse orientale, la Pologne, la Lithuanie, et en voyant la désolation complète de ces pays, les routes défoncées par les pluies, les milliers de chevaux morts ou mourants, et nos traînards, et nos malades, et le désordre, et le gaspillage, il se disait instinctivement que nous avions du courage, mais que la Russie avait pour elle la nature, et que le sort de Charles XII pourrait bien être réservé au vainqueur de tant de rois.

1. Ceci était écrit en 1854.

Son inquiétude croissait à mesure que nous avancions dans ces steppes et que l'ennemi fuyait devant nous. On peut faire le sacrifice de sa propre vie et trembler cependant pour le sort de tant de braves qui unissent leur destinée à la vôtre... mais le général Rapp, je l'ai déjà dit, avait depuis douze ans renoncé à son existence individuelle; il était l'une des planètes qui gravitaient, par la force des choses, autour de cette étoile fixe qui n'avait point sa pareille dans les hautes régions de l'histoire.

La veille de la bataille de la Moscowa, Rapp reçoit l'ordre de faire une reconnaissance le plus près possible des lignes ennemies, et lui, qui dépassait toujours les instructions données en face d'un danger, se trouve un moment au delà des vedettes russes. On tira sur lui à mitraille. A deux heures, il vint rendre compte à l'empereur: «Les Russes nous attaqueront sans faute si nous ne les prévenons.»

Rapp couchait dans la tente même de l'empereur. A trois heures du matin, celui-ci réveille son fidèle aide-de-camp. — «Rapp, as-tu bien dormi? — Sire, les nuits sont déjà fraîches.» L'empereur fit apporter du punch, en prit un verre, après en avoir offert à Rapp, lut quelques rapports et reprit la conversation. «Crois-tu que nous ferons de bonnes affaires aujourd'hui? — Il n'y a pas de doute, Sire; nous avons épuisé toutes nos ressources; nous sommes bien forcés de vaincre.»

A cinq heures et demie du matin, les trompettes sonnent, les tambours battent aux champs; Rapp monte à cheval avec l'empereur, qui est reçu partout par les acclamations les plus enthousiastes. Au fort de cette bataille meurtrière, Rapp est obligé de prendre le commandement de la division Compans, dont le chef était blessé. — Rapp interrompt ici sa narration, pour répéter que jamais il n'avait vu semblable carnage. Lui-même fut touché quatre fois dans l'espace d'une heure, d'abord de deux coups de feu, ensuite d'un boulet au bras gauche, qui lui enleva la chemise jusqu'à la chair; enfin un biscaïen le

frappa à la hanche gauche, et le jeta à bas de son cheval. C'était, au total, sa vingt-deuxième blessure.

« Je fus obligé de quitter le champ de bataille; j'en fis prévenir le maréchal Ney, dont les troupes étaient mêlées avec les miennes.... Napoléon vint lui-même me faire visite : « C'est « donc toujours ton tour?.... Comment vont les affaires?.... — « Sire, je crois que vous serez obligé de faire donner votre « garde. — Je ne veux pas la faire démolir; je suis sûr de ga- « gner la bataille, sans qu'elle y prenne part. »

On sait le reste; 50,000 hommes gisaient sur le champ de bataille; 40 généraux français étaient hors de combat. La victoire, conquise par des miracles de bravoure et d'énormes sacrifices, restait incomplète. Mais du moins nous entrâmes à Moscou.

Le général Rapp se garde bien de décrire l'incendie; il en fait toucher du doigt les progrès rapides et irrésistibles, en racontant comment, dans cette nuit cruelle qui suivit notre entrée, il fut obligé de se faire porter d'un quartier dans l'autre, sans trouver ni repos ni trêve nulle part. Il était arrivé à Moscou à quatre heures du soir, et s'était établi, près du Kreml, dans l'hôtel Narischkin; à minuit le foyer de l'incendie était déjà si effrayant, que ses aides-de-camp réveillèrent le général, qui se fit transporter près d'une fenêtre, d'où il contemplait, muet d'effroi et rongé par la fièvre, ce spectacle sans exemple dans le monde depuis la destruction de Babylone par les mains d'un vainqueur enivré, ou depuis Rome incendiée par un tyran en démence. Mais ici, quelle différence! A Babylone, Alexandre et son armée restaient debout, intacts, sur des ruines; à Rome, l'État ne périclitait point par la disparition de quelques quartiers, qui sortirent, embellis, de leur cendre; tandis que dans la capitale de la Moscovie, où tout, excepté le Kreml, fut dévoré par les flammes, le vainqueur lui-même s'abîma dans cet immense bûcher.

« L'incendie s'avançait sur nous, dit le général; à quatre

heures du matin, on me prévint qu'il fallait déloger. Je sortis; quelques instants après la maison fut atteinte. Je me fis conduire du côté du Kreml; tout y était en alarmes. Je rétrogradai, et me rendis au quartier des Allemands; on m'y avait arrêté l'hôtel d'un général russe; j'espérais m'y remettre de mes blessures; mais quand j'arrivai, des bouffées de feu et de fumée s'en échappaient déjà. Je n'entrai pas.... Je rencontrai le maréchal Mortier. « Où allez-vous? me dit-il. — Le feu me chasse « quelque part que je me loge; je vais décidément au Kreml. « — Tout y est en désordre; l'incendie gagne partout. — Où « me retirer? — A mon hôtel. Mon aide-de-camp vous y con« duira. » Je le suivis; la maison était près de l'hospice des enfants trouvés. Nous y étions à peine, qu'elle était déjà embrasée. Je passai la Moscowa pour m'établir vis-à-vis le palais, qui était encore intact.... Mon propriétaire était un brave chapelier, qui me prodigua tous les soins possibles. J'étais à peine installé chez cet honnête artisan, que le feu se manifesta de toutes parts. Je quittai à la hâte.... Nous vînmes nous établir en plein air, derrière les murs du Kreml; c'était l'unique moyen de trouver quelque repos. Le vent soufflait avec une violence toujours croissante et alimentait l'incendie. Je me déplaçai encore une fois, mais ce fut la dernière. Je me retirai près d'une barrière; les maisons étaient isolées, éparses; le feu ne put les atteindre. Celle que j'occupai était petite, commode; elle appartenait à un prince Galitzin. J'y ai nourri pendant quinze jours au moins 150 habitants réfugiés. »

Le 13 octobre Rapp se sentit assez remis pour se présenter au château. L'empereur lui demanda avec intérêt des nouvelles de ses quatre blessures, et lui montra le portrait du roi de Rome, qu'il avait reçu la veille de la bataille de la Moscowa. Le 18 octobre, Rapp, ayant appris que la retraite était arrêtée, monta à cheval pour voir s'il supporterait le mouvement, et le 19, de grand matin, il était au Kreml, au moment où Napoléon allait quitter cette résidence. « J'espère bien que vous

ne me suivrez pas à cheval, lui dit l'empereur ; vous n'êtes pas en état de le faire; mettez-vous dans une de mes voitures. » Mais Rapp compte sur son organisation de fer, et refuse l'offre bienveillante de son souverain et ami. A trois lieues de Moscou, sur la route de Kaluga, en rase campagne, la conversation fut reprise, et Rapp ne put s'empêcher de dire que la retraite commençait trop tard, que les habitants prédisaient un hiver rigoureux. Malgré les paroles rassurantes de l'empereur, Rapp persista dans son dire: il discutait avec sa franchise habituelle les chances de salut qu'auraient eues les blessés, si on les avait abandonnés, à Moscou, à la merci des Russes, lorsque son jeune et chevaleresque aide-de-camp, Guillaume de Türckheim, arriva de la capitale, annonçant que tout y était tranquille, que quelques pulks de cosaques étaient entrés dans les faubourgs, sans s'approcher du Kreml, encore occupé par les troupes françaises.

On se remit en route. Quatre jours plus tard, on culbuta près de Malojaroslawez le corps de Kutusow, qui essayait de barrer le passage. Rapp ne prit point part à ce beau fait d'armes; mais le lendemain, au moment où l'empereur faillit être enlevé par une nuée de cosaques, ce fut Rapp qui soutint le choc de ces barbares, à la tête de l'escadron de service. Son cheval reçut un coup de lance, et se renversa sur lui; il fut foulé aux pieds par les cosaques, qui coururent au parc d'artillerie, pour butiner. Rapp se redressa sur ses jambes; on le remit en selle, et il arriva au bivouac du quartier général, avec son cheval tout couvert de sang. Napoléon, après avoir ri de l'aventure, combla Rapp d'éloges, et répéta ces choses flatteuses dans le bulletin officiel. — « Je n'ai jamais goûté de satisfaction comparable à celle que j'éprouvais en lisant les choses flatteuses qu'il (l'empereur) disait de moi dans toutes les occasions.... Je répète avec orgueil les éloges de ce grand homme; je ne les oublierai jamais. » Rapp sentait très-bien que le César des temps modernes lui donnait un brevet d'immortalité.

On était maintenant en pleine retraite. Déjà, dans la marche rétrograde sur Smolensk, commencèrent les désastres. Aux tourments qu'inspirait à l'empereur le sort de son armée, vint se joindre l'indignation causée par le complot de Malet. Rapp fut témoin, dans un blockhaus, de la scène qui suivit la première lecture du *Moniteur* et des rapports de police.

A une douzaine de lieues en avant de Smolensk, sur les bords du Borysthène, Rapp resta, par ordre de l'empereur, avec Ney et l'arrière-garde, pour couvrir le passage et sauver les derniers débris de l'armée. Effleuré par une balle, et après avoir eu un cheval tué sous lui, il rejoignit l'empereur le surlendemain à Smolensk. — « Tu peux être tranquille maintenant, lui dit Napoléon; tu ne seras pas tué cette campagne. — Je désire que Votre Majesté ne s'y trompe pas. — Non, non, tu ne seras pas tué. — Mais je pourrais bien être gelé. » L'empereur détourna la conversation, et se répandit en éloges sur la vigoureuse et héroïque résistance que l'intrépide maréchal Ney venait de faire.

Près de Krasnoï, Rapp reçut l'ordre d'enfoncer l'infanterie russe à la baïonnette. Il était silencieusement assis auprès d'un feu de bivouac, et se préparait à ce coup de désespoir, lorsque M. de Narbonne vint lui dire, de la part de l'empereur, de remettre le commandement au duc de Trévise : « L'empereur ne veut pas vous faire tuer dans cette affaire. »

Rapp avoue qu'il reçut ce contre-ordre sans déplaisir; il était exténué de privations, de froid et de blessures. La température devenait chaque jour plus âpre, et l'armée tombait d'un danger dans un autre. Minsk avait été surpris; la Bérésina était occupée par les ennemis; Ney restait en arrière. Au quartier général de Dombrowna, l'empereur fit appeler Rapp à deux heures du matin, et pendant qu'il conférait avec lui sur la gravité de la situation, on cria aux armes; tout était en rumeur. — « Allez voir ce que c'est, dit Napoléon avec sang-froid : je suis sûr que ce sont quelques mauvais cosaques qui veulent

nous empêcher de dormir. » — Ce n'avait été, en effet, qu'une fausse alerte.

A deux jours de là, Napoléon apprit avec une indicible joie que Ney avait rejoint le quatrième corps. Mais on touchait à la Bérésina, dont la rive droite était occupée par les Russes. Dans la dernière couchée, près de Borisow, Rapp et le comte Lobau passèrent la nuit sur une poignée de paille. Ney lui dit en allemand, le matin, au moment du départ : « Notre position est inouïe ; si Napoléon se tire d'affaire aujourd'hui, il faut qu'il ait le diable au corps. » — Murat et Rapp étaient du même avis ; ils ne pensaient pas qu'un seul homme de notre armée pût échapper. Mais tout en causant, ils s'aperçurent que l'ennemi avait filé, et que ses feux étaient éteints. Rapp entra dans la baraque occupée par Napoléon, et annonça ce résultat inespéré. L'empereur, sa garde, les troupes de Ney et d'Oudinot passèrent ; mais sur la rive gauche le combat continuait à être vif ; la disproportion était immense ; il fallut céder ; les horreurs du pont commencèrent....

A Smorgoni, à dix-huit lieues de Wilna, Rapp fut encore une fois mandé, à deux heures du matin, auprès de l'empereur, qui lui annonça son départ immédiat pour Paris. Rapp n'avait pas été mis dans le secret du voyage, et ne cacha pas le trouble où le jetait cette confidence tardive. — « Tu t'arrêteras quatre jours à Wilna auprès de Ney, puis tu iras à Dantzig. » Les mêmes ordres lui furent répétés par écrit, après le départ de l'empereur, par le major général Berthier.

Alors commença le dernier acte de l'épouvantable catastrophe. Rapp arriva gelé à Wilna, et en repartit sur-le-champ, d'après les conseils de Ney. « Le plus léger retard peut vous faire tomber dans les mains des cosaques ; ce serait un accident fâcheux, qui ne profiterait ni à l'armée, ni à l'empereur. »

Rapp suivit ce conseil, et loua deux juifs, qui le conduisirent au Niémen. Voici comment le général raconte cette dernière scène du dernier acte :

« Nous arrivâmes bientôt à cette funeste hauteur, où fut abandonné ce qui nous restait de matériel. Il nous fut impossible de la monter : nos chevaux s'épuisaient en vains efforts ; nous les aidions, nous les excitions ; mais le terrain était si glissant, si rapide, que nous fûmes obligés de renoncer à l'entreprise.... Je délibérais avec mon aide-de-camp sur le parti qu'il convenait de prendre. Mes israélites me proposèrent de suivre un chemin de traverse, qui avait d'ailleurs l'avantage d'être plus court ; ils me dirent qu'ils répondaient de moi. Je les crus ; nous partîmes et le lendemain soir nous étions au delà du Niémen. Je souffrais horriblement ; mes doigts, mon nez, mes oreilles commençaient à me donner de l'inquiétude, lorsqu'un barbier polonais m'indiqua un remède un peu désagréable, mais qui me réussit. J'arrivai enfin à Dantzig : le roi de Naples me suivit à quelques jours de distance ; Macdonald me remit ses troupes.... » Les Russes parurent presque immédiatement ; ils se répandirent autour de la place, et le siége mémorable, qui allait couvrir de gloire les débris du 10ᵉ corps d'armée, commença.

Le siége de Dantzig. 1813.

Un grand passé historique se rattache à la ville de Dantzig, et l'héroïque défense de cette place de guerre ne fut qu'une nouvelle et dernière page ajoutée à de mémorables annales. A l'entrée du moyen âge, cette cité, merveilleusement située pour le grand commerce, fut longtemps un objet de convoitise ; le Danemark, la Poméranie, la Suède, l'ordre teutonique se la disputèrent ; elle resta finalement aux chevaliers Teutons, en 1310, s'affranchit un siècle plus tard de leur joug, et vers 1454, à l'époque où Constantinople succombait, Dantzig fut reconnue comme ville libre par la Pologne, dont le roi resta cependant son suzerain.

Pendant plus de trois siècles elle se maintint dans cette po-

sition un peu ambiguë, se faisant représenter à la diète de Pologne par un député, qui avait droit de voter, et admettant à son tour, au sein de son conseil municipal, un burgrave à titre de représentant du roi polonais. La grandeur et la force de Dantzig étaient dans son commerce, dans ses rapports avec la ligue anséatique, dans sa situation heureuse entre toutes, près de l'embouchure d'un grand fleuve qui la protégeait contre les attaques du dehors, et lui amenait, pour être transportées au loin, les denrées de l'intérieur des terres.

De vastes magasins, de superbes chantiers, de beaux édifices religieux et civils, élevés au moyen âge, attestaient les succès d'autrefois et la prospérité présente. Au-dessus des demeures confortables des commerçants, au-dessus et au milieu de ces maisons à pignon, délicatement sculptées, s'élevaient la vaste église ogivale de Sainte-Marie, la bourse et la cour des nobles (cour d'Arthur), et dans le port stationnaient, agglomérés, des bâtiments de commerce, chargés de céréales, de cuir, de fourrures, de laines, de chanvre, à la destination d'Angleterre, de Hollande ou des villes anséatiques.

La ville étendait au dehors aussi son bras protecteur; beaucoup de bourgades et de villages des environs relevaient d'elle. Du haut des tours l'habitant de Dantzig pouvait avec quelque orgueil promener ses yeux vers les quatre points de l'horizon; partout il rencontrait des sites riants ou fertiles; des collines pittoresques à l'ouest, la grande île du Werder au sud-ouest, les sinuosités et les bras de la Vistule à l'est et au nord; et à une lieue, près de son embouchure, deux forteresses, sentinelles avancées sur les deux rives; et plus haut encore, dans la même direction, une langue de terre, avec la bourgade de Hela, confondant ses dunes avec les flots de la Baltique, qui viennent se briser contre ce rempart naturel.

Toute prospérité publique ou individuelle ayant un terme, Dantzig, si longtemps considérée comme le grenier du Nord, vit tarir, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, les

sources de sa grandeur politique et commerciale. Une jeune puissance, la Prusse, gagnait du terrain de jour en jour; elle entourait d'un cercle infranchissable la vieille cité, vassale et alliée de la Pologne. En mai 1793, les Prussiens occupèrent Dantzig après une lutte de quelques jours, et seize ans plus tard, à la suite de la bataille d'Iéna, les Français, commandés par le maréchal Lefebvre, investirent la place. L'heure de détresse avait sonné; Dantzig, déjà déchue de son rang de cité libre, allait éprouver des pertes irréparables dans son existence commerciale. Après un investissement et un siége de deux mois et demi (du 7 mars au 27 mai 1807), la ville, bombardée pendant trente jours, se rendit au vainqueur, qui reçut de son souverain le titre de duc de Dantzig.

A la paix de Tilsit, Dantzig fut reconnue ville libre; mais c'était là un titre illusoire. Nous savons déjà qu'elle était occupée par une garnison française, sous la tutelle d'un gouverneur français, et que ce gouverneur était le général Rapp, l'homme-lige de l'empereur et Français avant tout, quoiqu'il s'appliquât de son mieux à concilier les exigences les plus contraires de sa position, et à ménager aux habitants la transition à un nouvel ordre de choses.

Le bombardement que Dantzig venait d'essuyer, les saisies d'immenses provisions accumulées dans les greniers d'abondance, et l'amoindrissement progressif de ses relations extérieures par suite du système continental, le passage continu de troupes, tout n'était que le prélude des scènes de désolation et de misère, dont la ville allait être le théâtre pendant le siége de 1813. L'élite de la population avait eu le pressentiment des épreuves qui lui étaient réservées; pendant l'hiver de 1811 à 1812 elle s'était pressée autour de la chaire d'un professeur d'histoire, élève de Jean de Müller. M. Dippold, un homme de talent et de cœur, avait déroulé devant ses auditeurs attentifs et émus les grands tableaux et les péripéties de l'histoire universelle; il avait exhorté ce public intelligent, par

l'exemple des temps passés, à ne point faiblir devant les catastrophes qu'il prévoyait dans un avenir prochain. Et ces leçons éloquentes, qui ont subi l'épreuve de l'impression, portèrent leurs fruits; les riches habitants de Dantzig endurèrent avec résignation les horreurs d'un siége prolongé, et rendirent possibles, par leur attitude et par leurs sacrifices personnels, cette héroïque défense qui a donné à Rapp et à ses braves compagnons un droit incontestable à l'admiration de la postérité.

L'histoire du siége de Dantzig présente trois phases distinctes : les cinq premiers mois d'abord; puis le trimestre de l'armistice; enfin les quatre derniers mois, aboutissant à la fatale issue, que la bravoure des soldats, et le génie militaire, l'indomptable énergie de leur chef pouvaient retarder, mais non prévenir.

Voici quelles étaient les ressources de Rapp, au moment où il venait de se jeter dans la place, et d'y réunir les débris du 10e corps d'armée.

35,000 hommes de troupes de toutes les nations s'y étaient réfugiés. On y voyait des Français, des Allemands, des Hollandais, des Polonais, des Italiens, des Espagnols, des Africains; presque tous épuisés, malades, découragés par les longues privations de la campagne de Russie et comptant trouver dans les murs de Dantzig la fin de leurs misères, des médicaments, des vivres, du repos, un abri tutélaire. Mais tout manquait; on avait épuisé peu à peu, pour la grande armée, toutes les ressources, toutes les provisions; au moment où la place était investie, Rapp ne trouvait derrière des fortifications ébauchées que très-peu de céréales dans les magasins, point de viandes, point de légumes, point de médicaments pour les malades entassés dans les hôpitaux, une population appauvrie par le siége de 1807 et le blocus continental, et, pour combler la mesure, un froid de plus en plus intense, qui prolongeait, sur la terre allemande, les atroc essouffrances endurées dans les steppes de la Russie.

Des 35,000 hommes enfermés à Dantzig, 8 à 10,000 étaient seuls valides; encore étaient-ce des recrues inexpérimentées. Tous les militaires qui avaient échappé au grand désastre, et qui s'étaient arrêtés à Dantzig, étaient ou blessés, ou atteints du typhus, ou paralysés par les effets du froid. Rapp ne consulta que son devoir et son courage personnel; il était bien décidé, c'est son expression, à ne point se ménager; il savait d'ailleurs que même avec de simples conscrits français on pouvait tout tenter. Il avait d'excellents aides dans le colonel Richemont et le général Campredon; ce dernier commandait le génie, et fit immédiatement des efforts inouïs pour mettre la place à l'abri d'un coup de main.

Quelque bien située que soit la ville de Dantzig au point de vue militaire, entourée, comme elle l'est, en partie par la Vistule, traversée par la Radaune et la Motlau, protégée par des fossés d'inondation et par une chaîne de collines escarpées, tous ces avantages naturels faisaient défaut au moment de l'ouverture du siége de 1813. Rivières et canaux étaient gelés; aucune palissade ne défendait les abords de la place; les parapets étaient dégradés. Il fallut, à la hâte, sur un terrain dur comme le roc, élever de nouveaux ouvrages et dégager la Vistule. C'est à coups de hache que les troupes valides ouvrirent un large canal dans les glaces du fleuve; deux fois la gelée reprit, tout à coup, en une seule nuit: trois fois il fallut refaire ce travail de géants. Sur les glacis on eut recours au feu pour amollir le terrain, et être en état de faire les terrassements les plus indispensables ou d'élever les palissades. C'est ainsi que le Holm, Weichselmünde et le Neufahrwasser[1] furent mis en état de défense. Mais ces fatigues, endurées au milieu d'un froid de 24° Réaumur, fournirent une nouvelle pâture aux hôpitaux militaires. On y comptait 15,000 malades; en février 1813, 130 hommes mouraient par jour; en mars

1. Les deux forts à l'embouchure de la Vistule.

le chiffre des décès journaliers montait à 200. Du fond des hôpitaux militaires, l'épidémie passa aux habitants, et le deuil fut bientôt dans toutes les familles. Rapp se crut obligé d'interdire les pompes funèbres, afin de maîtriser l'effroi qui gagnait les imaginations vives et superstitieuses à la vue de cette file de cercueils, qui rappelaient chaque jour les sinistres traditions de la peste au moyen âge.

Au froid, à la misère, à l'ennemi vint se joindre la disette pour les riches, la famine pour les pauvres. *On manquait de tout ;* je prends encore les expressions du général lui-même. Le gouverneur avait en vain expédié un aviso à Stralsund, pour s'approvisionner ; une tempête avait jeté le bâtiment sur la côte. Alors, tout l'espoir du chef, de ses officiers, de ses soldats et des habitants s'attache au retour de la belle saison ; mais le dégel amena un brusque dégagement de la Vistule ; les magasins, les chantiers, plusieurs quartiers de la ville furent submergés ; la campagne, aux alentours, ressemblait à un vaste lac agité, où flottaient pêle-mêle les cadavres des hommes et des animaux ; les ouvrages des fortifications récemment élevées furent détruits, et les postes les plus nécessaires à la défense, tels que le Holm, Heubude, le Werder, la Nehrung, se trouvèrent inondés.

A ces fléaux de la disette, du typhus, de l'inondation se joignait l'ennemi du dehors, qui ne se bornait pas à observer la ville, en restant les bras croisés, mais qui attaquait la garnison par les proclamations et par les armes. Les proclamations, on le pense bien, étaient un appel à la trahison. Le général russe Lewis sommait les troupes étrangères qui se trouvaient au service de la France, de quitter leurs drapeaux ; il agissait par les menaces et les promesses ; Rapp, pour les déjouer, faisait lire ces appels devant le front des bataillons ; découvrait-il des embaucheurs, au lieu de les mettre à mort et d'exaspérer la population par des rigueurs, il leur faisait raser la tête, et les renvoyait chez eux, hués par la populace.

Enfin, pour prévenir les attaques ou les assauts, il allait de temps à autre, lui-même, chercher les assiégeants dans leurs cantonnements.

C'était là un vrai tour de force qui n'était possible qu'avec des soldats élevés à l'école de Napoléon, ou avec des recrues électrisées par l'exemple de leurs aînés. Le service des avant-postes se faisait par des hommes à moitié gelés, affublés de peaux, la tête enveloppée de linge, et marchant souvent à l'aide d'un bâton. Eh bien, avec une garnison si durement éprouvée, les officiers qui commandaient sous Rapp, et qui puisaient auprès de lui et dans leur propre caractère un stoïcisme à toute épreuve, trouvaient moyen de faire des prodiges de valeur, et de prendre souvent l'offensive, dès que la saison le permit.

Ce furent, pendant cette première période du siége, des alternatives de succès et de revers. Ainsi le brave colonel de Heering était, dès les premiers jours, descendu trop avant dans la plaine; il se laissa envelopper avec ses trois cents hommes; mais la garnison française prit bientôt une éclatante revanche. A plusieurs reprises, il y eut des rencontres à Langfuhr; le 5 mars, huit cents Français y repoussèrent des masses quadruples. Ce même jour, la mêlée fut affreuse à Schottland et à Ohra; cinq cents Russes (de l'armée de Moldavie) mirent bas les armes, et les assiégeants comptèrent deux mille hommes mis hors de combat; mais nos troupes aussi éprouvèrent des pertes irréparables; cinq cents des nôtres furent tués ou blessés.

En attendant, l'épidémie avait toujours marché; au bout de trois mois de siége, six mille hommes de la garnison avaient péri; dix-huit mille gisaient malades dans les hôpitaux, le général Franceschini avait succombé et le manque de vivres se faisait sentir de jour en jour d'une manière plus intolérable. En mars, on fit une sortie pour s'en procurer, mais les villages avaient été évacués avant l'arrivée des troupes françaises, qui

ne parvinrent à ramasser qu'une centaine de bestiaux, et trois cents cinquante prisonniers. Ceux-ci allaient être un embarras de plus pour la garnison affamée. Rapp avait institué une commission des subsistances sous la présidence du commandant Heudelet; elle fit saisir, contre des bons remboursables à la fin du blocus, le vin qui était encore disponible dans les caves, les bestiaux dans les étables ou dans les écuries des habitants. Les moyens de rigueur étaient excusés ou légitimés par l'excès des souffrances du soldat.

On eût dit que le mal se riait des efforts qu'on faisait pour le combattre. Le délire et les convulsions gagnaient les malades des hôpitaux et des demeures particulières. En mai, on comptait depuis l'ouverture du siége cinq mille cinq cents décès parmi les habitants; c'était le dixième du total de la population. Douze mille soldats avaient succombé soit dans les sorties, soit sur leur lit de douleur; c'était le tiers de la garnison. Parmi les morts on citait le général Gault, « excellent officier et brave soldat, qui méritait un meilleur sort. »

Avec les premières journées de dégel, les commandants Szembeck et Potocki firent une sortie du côté de Langfuhr, s'emparèrent du signal d'alarmes élevé par l'ennemi, l'incendièrent, et poussèrent dans la direction du nord jusqu'au pittoresque couvent d'Oliva, si connu dans l'histoire des traités de paix (1660). Ils se bornèrent à jeter quelques obus dans la bourgade du même nom.

Pour donner un aliment à l'amour-propre légitime du soldat, Rapp solennisa les fêtes de Pâques par une revue de la garnison valide, en face de l'armée de siége : sept mille hommes en bonne tenue défilèrent, l'arme au bras, les fusils non chargés, dans la plaine entre Stries et Oliva, à la barbe des Russes, qui n'osèrent attaquer ces hommes, trempés à l'antique. « Mais, dit le général Rapp, après avoir paradé, il fallut vivre. » Cette fois, il fit une expédition dans la Nehrung, cette langue de terre, qui sépare de la Baltique une espèce

de golfe intérieur, le Frischhaff où se déversent la Nogat et la vieille Vistule.

Cette sortie fut couronnée d'un plein succès. Les Russes (de l'armée de Lithuanie) furent repoussés à plusieurs lieues de distance ; on leur enleva des fourrages et des bestiaux. En même temps l'île du Werder fut occupée ; le général Bachelu fouillait la rive droite de la Vistule, et à l'aide de canots on tirait aussi de la rive gauche du fleuve toutes les ressources disponibles. Ainsi l'on parvint à ramasser 500 bêtes à cornes, 400 têtes de menu bétail, 1,200 quintaux de foin, 800 quintaux de paille et 2,300 décalitres d'avoine.

Quel secours inespéré et inappréciable pour la courageuse garnison! on sortit d'embarras, pour un moment, quant aux vivres; mais le gouverneur n'avait pas un sou vaillant pour payer les troupes et les travailleurs des fortifications. Toutes les caisses étaient vides depuis longtemps. Dans cette extrémité, Rapp eut recours à un emprunt de trois millions, qu'il leva sur les habitants aisés. C'était une de ces ressources dont il n'est permis de faire usage que dans les cas extrêmes. Il y eut un moment de vif mécontentement; grâce à la fermeté, à la droiture du général en chef qui garantissait le remboursement, une bonne partie de l'emprunt fut réalisée. Un seul incident déplorable marqua parmi les suites de cette opération. Le sénateur Pigelau, justement considéré parmi ses compatriotes, avait été accusé de trahison par un embaucheur gracié, le prétendu baron Servien. Arrêté sur des indices qui semblaient certains, par ordre du gouverneur de la ville, Pigelau fut emprisonné, mais bientôt justifié. Alors Rapp se hâta, sans fausse honte, de lui faire une réparation éclatante, digne à la fois du général français et du sénateur de Dantzig.

Avec le retour de la bonne saison, les rencontres, au dehors de la place, devinrent de plus en plus fréquentes. Au général Lewis avait succédé, dans le commandement des troupes de

siége, le prince Paul de Wurtemberg, militaire actif, qui ne laissait pas un instant de relâche aux assiégés. Ses ressources augmentaient d'ailleurs de jour en jour, tandis que la garnison de Rapp était, comme nous l'avons dit, sous la triple influence des privations, des maladies et des combats, sans espoir de ravitaillement et de secours du dehors. Pendant ce long hiver, Rapp était resté sans communication aucune avec l'empereur; il n'avait pu que deviner la marche des événements par le plus ou moins de mouvement dans le corps des assiégeants, lorsqu'enfin, vers le milieu du mois de mai, pendant une sortie où les Russes furent chassés de leur camp de Pitzkendorff, le général en chef reçut les nouvelles des victoires de Lützen et de Bautzen. Immédiatement répandue dans les rangs de nos braves soldats, cette dépêche y porta une ivresse difficile à décrire. Les cris: En avant! en avant! étaient sortis de toutes les bouches; l'on avait culbuté les Russes et mis 1,500 des leurs hors de combat. Déjà l'on se flattait de revoir l'empereur accourir en triomphe sur les bords de la Vistule; l'exaltation était au comble, et le gouverneur, maintenant investi par son maître d'une autorité presque illimitée, put satisfaire les besoins de son cœur, en distribuant des récompenses, achetées au prix de bien du sang et de souffrances aussi cruelles que la mort. Mais peu importait; tout était oublié, famine, fièvres, blessures; avec le soleil de juin et les victoires de notre jeune armée, l'espérance était rentrée dans tous les cœurs. L'armistice, annoncé dans la première quinzaine de juin, allait d'ailleurs permettre de ravitailler la place, et d'affronter au besoin de nouvelles épreuves et de nouveaux dangers. Hélas! cette héroïque garnison n'avait traversé qu'une faible partie de la voie douloureuse qu'elle était appelée à suivre, et qui devait aboutir soit au cimetière sous les murs de Dantzig, soit à un retour dans ces steppes de la Russie, vaste prison de glace, que l'on venait à peine de quitter.

La durée de l'armistice fut marquée par plusieurs incidents

que je ne puis passer sous silence. Le prince de Wurtemberg ne remplissait pas avec une loyauté parfaite les clauses des conventions ; il chicanait sur la quotité des subsistances de ravitaillement ; il livrait des viandes corrompues, et des farines d'une qualité tellement mauvaise, qu'il fallait les éprouver par l'analyse chimique avant d'en faire usage. Les Russes enlevaient tous les canots qui allaient à la pêche, et, après les plaintes portées par le gouverneur de Dantzig au général en chef ennemi, on ne fit plus main basse sur les canots, mais sur les pêcheurs et les paysans, que l'on enleva dans leurs cabanes à plusieurs lieues à la ronde. De jour en jour, le nombre des pièces d'artillerie des assiégeants augmentait ; vers la fin de l'armistice, on comptait 300 pièces de gros calibre, qui formaient autour de Dantzig une enceinte d'airain ; plus de soixante mille hommes étaient agglomérés autour de la place, tandis que dans les premiers jours de janvier à peine si l'on avait compté sept mille cosaques. Ce chiffre restreint explique la possibilité de la défense de Dantzig dans un moment où la garnison presque tout entière était alitée, anéantie par le froid, et où les forts extérieurs n'étaient pas en état de résister à la moindre attaque.

A la date du 15 juin, Rapp crut devoir exposer au major-général Berthier la triste situation de la place et des troupes ; il déclara formellement qu'il ne pourrait opposer une résistance sérieuse que jusqu'en octobre. Il rappela qu'en 1811 l'empereur avait fait requérir à Dantzig 600,000 quintaux de grain, qu'il ne restait absolument rien dans les magasins, que l'effectif réel des troupes était tout au plus de vingt mille hommes, qui seraient successivement réduits, à l'époque du 1er mai 1814, d'après une proportion facile à établir à l'aide des faits récents, à dix ou onze mille hommes, en supposant toutefois que l'on restât pourvu de vivres. La situation des magasins, des finances, du produit de l'emprunt forcé fait l'objet d'un exposé rapide, aboutissant à la conclusion d'un

envoi indispensable de fonds pour la solde de l'armée et des travaux du siége. « Au surplus, ce qui reste de la garnison — c'est ainsi que termine le général — est excellent ; elle fera ce que l'empereur peut attendre de ses meilleurs soldats, et justifiera la confiance que Sa Majesté lui accorde, en la plaçant au nombre des corps de la grande armée. »

Lorsqu'à la fin d'août les hostilités furent reprises après la dénonciation de l'armistice faite par le prince Wolkonski, Rapp n'en fut nullement fâché ; il rentrait dans un état franc et normal, tandis que la suspension d'armes l'avait forcé à des ménagements qui tournaient au désavantage des assiégés.

Si le lecteur a suivi avec quelque intérêt la résistance de l'indomptable garnison pendant les premiers mois de l'année, s'il n'a pu refuser aux habitants de Dantzig, si cruellement éprouvés et si résignés, toute sa sympathie, il s'attachera davantage encore à la destinée de cette poignée de braves, assaillie à partir de la fin d'août par une armée décuple en forces. A Dantzig, le peu d'espoir qui restait aux chefs après la reprise des hostilités, le retour de la mauvaise saison, l'isolement, la famine bientôt renaissante, toutes ces circonstances fatales réunies auraient dû briser les courages ; mais tous étaient électrisés par les grandes idées du devoir, de l'honneur, et de la gloire à conquérir.

Les maladies ne paraissent pas avoir sévi, pendant cette seconde partie du siége, au même degré que six mois auparavant, quoique les privations fussent de plus en plus inouïes. Les chevaux, les chiens, les chats étaient dévorés ; de pauvres pitances de farine devaient suffire aux soldats ; les habitants même les plus aisés se nourrissaient de son et de drêche ; on manquait de sel, et pour s'en procurer, on avait recours aux moyens les plus extraordinaires et les plus dégoûtants. Et ces soldats, si pauvrement nourris, faisaient face à l'ennemi : ils allaient le chercher dans ses propres quartiers ; et ces habitants exténués résistaient aux essais d'embauchage. Les lois

martiales, il est vrai, étaient sévères, et peut-être faisait-on de nécessité vertu.

Dans ces jours de détresse, où toute ressource manquait, Rapp fit ouvrir les prisons et expulser les malfaiteurs et les mendiants. Les Russes refusèrent de leur livrer passage. Ces malheureux libérés seraient morts entre les remparts et les lignes ennemies, mais le gouverneur se laissa fléchir, leur rouvrit les portes de la ville et pour utiliser cette tourbe, il l'employa aux travaux des fortifications.

A la première reprise des hostilités, les attaques ouvertes des ennemis et leurs tentatives déloyales n'avaient pas été heureuses. Leurs fusées se perdaient sur les remparts, et leurs émissaires furent saisis dans les magasins qu'ils voulaient incendier. Dans les derniers jours d'août, une lutte obstinée s'établit à Langfuhr, dans cette localité si vivement disputée déjà pendant la première moitié du siége. C'était presqu'une bataille, où se distinguèrent les Napolitains, commandés par le colonel Pépé, le même qui huit ans plus tard acquit un renom dans le mouvement constitutionnel de Naples.

Le village de Langfuhr resta au pouvoir des ennemis. Un incident dramatique avait signalé cette lutte. Au moment de notre retraite, les Bavarois et les Hessois, alors encore nos alliés, s'étaient jetés dans deux maisons crénelées, et s'y étaient maintenus pendant toute la nuit, au milieu de l'incendie du village. Le lendemain le capitaine Marmier s'avança, dans le but de faire une reconnaissance vers l'un de ces postes, le découvrit et le délivra; un bataillon entier vint au secours de l'autre; on ramena ces braves, en triomphe, à travers les ennemis; ce fut à qui exalterait leur courage, et Rapp établit les blessés dans son propre hôtel[1].

Pendant l'armistice, le gouverneur, pour ne pas être en-

1. Parmi eux se trouvait un Hessois, M. de Dalwigk, qui, dans cette retraite glorieuse, avait eu l'épaule fracassée.

fermé complétement dans la ville, avait élevé de formidables ouvrages de défense sur le front d'Oliva et du Hagelsberg; toutes ces fortifications extérieures étaient palissadées, munies de logements et de magasins à poudre, flanquées enfin de deux camps de baraques. Oliva et les hauteurs de la gorge, qui descendent vers le fleuve, furent de même mis en état de défense. Aussi lorsque la flotte ennemie attaqua Dantzig, pendant les premiers jours de septembre, elle tira neuf mille coups de canon sans réussir à entamer la place; elle perdit deux canonnières, en eut jusqu'à neuf de gravement endommagées, et subit des avaries dans ses frégates.

Pendant que Rapp s'était fortifié, les assiégeants n'étaient pas non plus restés inactifs; ils avaient élevé de formidables batteries, qu'ils démasquèrent subitement en novembre. Trois bombardes et quarante canonnières vomissaient le fer et le feu sur la forteresse; on a compté, dans l'espace de douze heures de combat, jusqu'à vingt mille coups de canon. Cette première attaque n'ayant point réussi, elle fut renouvelée quelques jours plus tard avec une nouvelle fureur. Les plus beaux quartiers de la ville, sur les deux rives de la Motlau, furent consumés; le Buttermarkt, la Speicherinsel, Oliva n'étaient plus qu'un amas de décombres. Une bombe éclata dans un magasin de bois, et de là l'incendie gagna les subsistances. Un seul magasin avec 4,000 quintaux de grains fut sauvé, grâce à la hardiesse et à la présence d'esprit de Guillaume de Türckheim, le chevaleresque aide-de-camp de Rapp. Et pendant ce désastre du bombardement l'ennemi attaqua les redoutes qui auraient été emportées sans la défense obstinée de Chambure, admirablement secondé par la compagnie franche, ou « les Enfants perdus. »

Cette troupe, comme l'indique son nom, était formée des soldats les plus intrépides, décidés aux coups de tête, à une guerre toute de surprise et d'audace, et capables d'exécuter les plans les plus extravagants, de sauter, légers comme les

chamois, par-dessus palissades et tranchées, de tomber, hardis comme les vautours, sur les ennemis épouvantés. En face des grands périls, on voit toujours se former des associations de cette nature. Inadmissibles dans un état de choses régulier, elles rendent d'immenses services au moment où tout est en jeu. Parmi les enfants perdus de la garnison de Dantzig brillait un jeune officier qui, plus tard, a conquis un nom glorieux dans la guerre contre don Carlos d'Espagne ; je veux parler de notre compatriote Conrad, qui eut l'épaule gauche fracassée dans l'une de ces attaques tentées par les Russes. Chambure, lui-même blessé, voulut l'engager à quitter le combat : « Allez annoncer au général que nous sommes rentrés dans la redoute. — Non, capitaine, j'ai encore mon bras droit, vous n'avez que le gauche. »

Ce sont là des scènes dignes des héros d'Homère ou des paladins de Charlemagne. Je serais obligé, si je voulais les relater toutes, de transcrire les mémoires du gouverneur de Dantzig, et je dois me rappeler que je n'ai à raconter ici que la vie du général lui-même.

Vers le milieu de novembre sa position n'était plus tenable. Les proclamations que les Russes répandaient parmi la garnison commençaient à produire quelque effet sur les Bavarois et les Polonais, qui devaient craindre, lors de la prise de la ville, quelque mesure de discipline sévère, puisqu'ils continuaient à servir la France, tandis que leurs souverains se détachaient de l'alliance française. Rapp ne pouvait plus compter que sur les 6,000 hommes de troupes nationales, tandis qu'il en aurait fallu au moins 20,000 pour défendre deux lieues de circuit. Dans cette extrémité, le général en chef expédie par mer son aide-de-camp Marmier, qui, par un miracle incroyable, échappe à la croisière anglaise.

Le prince de Wurtemberg essaya, mais en vain, d'intimider le gouverneur de Dantzig lui-même par la menace de la Sibérie, d'ébranler son courage et celui de ses soldats par quelques

assauts redoublés et par un bombardement qui ne laissait de relâche à la garnison ni de jour ni de nuit. Les fortifications extérieures étaient accablées par les obus et la mitraille ; les redoutes et leurs parapets ne pouvaient plus opposer de résistance; les derniers vivres étaient épuisés; point d'espoir de ravitaillement ni de délivrance.

Se résignant alors à sa destinée, avec la conscience d'avoir rempli son devoir jusqu'à la dernière limite du possible, et en face des misères sans nom qu'endurait la population indigène depuis onze mois, Rapp ouvrit avec le général ennemi des négociations qui aboutirent à une convention, signée le 29 novembre, et portant en substance dans ses dix-neuf articles, que les troupes, formant la garnison de Dantzig, sortiraient de la ville le 1er janvier 1814, qu'elles seraient considérées comme prisonnières de guerre et conduites en France; que, dès le 12 décembre, les prisonniers de guerre détenus à Dantzig seraient rendus à l'armée assiégeante; qu'à la même époque, toutes les munitions de guerre de Dantzig, tous les pontons, tout le train d'artillerie seraient remis à un commissaire de l'armée de siége. Cette dernière partie de la convention était déjà remplie, lorsque le général ennemi fit connaître à Rapp que l'empereur Alexandre avait refusé de ratifier la capitulation en ce qui touchait le retour des troupes en France.

Une correspondance très-amère entre le général Rapp et le prince de Wurtemberg s'engagea par suite de cet incident; mais il était facile d'en prévoir l'issue. Rapp dut se soumettre à la force majeure et se laisser conduire avec ses compagnons de gloire et de malheur dans l'intérieur de la Russie. Au moment de se séparer des troupes françaises, les Polonais et les Bavarois, qui étaient forcément ramenés dans leurs foyers, brisèrent leurs armes de désespoir.

Ainsi finit, le 1er janvier 1814, par une catastrophe depuis longtemps prévue, ce drame émouvant, qui avait duré près

de douze mois, car l'investissement de la place avait commencé dans les premiers jours de l'année 1813.

Le siége de Dantzig a pris rang, dans l'histoire napoléonienne, à côté du siége de Saragosse et de celui de Hambourg. Je ne suis point juge compétent de sa valeur relative au point de vue de la résistance opposée à l'attaque; mais il me semble qu'en fait de détails dramatiques, ses annales ne sont que trop abondantes, et que la gloire des défenseurs a été chèrement conquise.

Rapp à Strasbourg en 1815.

Après la paix conclue, Rapp était rentré de Kiew en France; il avait été convenablement accueilli aux Tuileries par le nouveau pouvoir, mais il se trouvait désorienté au milieu des nouvelles figures qui avaient envahi la cour et en face de plus d'un ingrat qu'il avait autrefois obligé. D'immenses dotations étaient perdues pour lui; rentré dans la classe de tous les généraux en retraite, il ne pouvait plus protéger; pourquoi l'aurait-on ménagé?

Lorsque l'empereur revint de l'île d'Elbe, Rapp était à Écouen, à la tête d'un corps de troupes, qu'il remit, le 21 mars, à la disposition du ministre de la guerre. Bertrand manda Rapp aux Tuileries, de la part de son ancien maître et ami.

Le général raconte lui-même cette curieuse entrevue, ou plutôt il répète textuellement, autant que ses souvenirs le lui permettent, la conversation animée, prime-sautière, qui s'établit entre lui et Napoléon; et l'on ne sait, en vérité, ce qui inspire dans cette circonstance plus d'intérêt, la franchise du général, ou l'habileté caressante de l'empereur, qui veut reprendre, corps et âme, son ancien serviteur et aide-de-camp.

« Et vous comptiez donc vous battre contre moi, Monsieur le général Rapp? lui dit l'empereur. — Oui, sire. » L'empereur

se moque de lui, et réplique avec une parfaite intelligence de l'action irrésistible qu'il exerçait sur un vieux soldat : « Bah! je vous aurais montré la tête de Méduse! »

Les nouvelles décorations que porte Rapp font aussi l'objet de la plaisanterie de Napoléon. Il demande à Rapp comment les Bourbons l'ont traité, et ayant reçu une réponse contraire à ses désirs, il s'écrie : « Ah oui! cajolé aujourd'hui, mis ensuite à la porte! » — Puis, il récapitule les fautes des Bourbons, explique les motifs de son retour, les espérances de succès qu'il apporte, et appuie beaucoup sur la modération qu'il mettra dans les affaires. Rapp, malgré la déférence qu'il doit à l'empereur, ne peut s'empêcher de manifester le regret que les conditions offertes à Dresde n'aient pas été acceptées. « Vous ignorez tous, s'écrie Napoléon, ce qu'eût été une paix semblable. Quoi! aurais-tu peur de recommencer la guerre, toi qui as été quinze ans mon aide-de-camp? Lors de ton retour d'Égypte, tu n'étais qu'un soldat, j'ai fait de toi un homme!» — De ce moment Rapp est gagné par les souvenirs; sa tête hésite, mais son cœur ému se fond complétement; il proteste de sa gratitude; il dit avec fermeté : « Si je vis encore, ce n'est pas ma faute! — C'est vrai; je n'oublierai jamais ta conduite, ni celle de Ney pendant la retraite de Moscou; et, au siége de Dantzig, *tu as fait l'impossible.* »

Et puis Napoléon en vient à l'argument irrésistible : il tire la moustache de Rapp; il lui saute au cou; il le tient embrassé pendant quelques minutes : « Allons, tu prendras le commandement de l'armée du Rhin; d'ici à deux mois tu recevras ma femme et mon fils à Strasbourg. »

Et peu de jours plus tard, le 29 mars, il lui prescrit de partir, après lui avoir annoncé que ses propositions d'accommodement ont été rejetées et qu'il faudra probablement se battre. Avant de partir, Rapp reçut les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur. Il les avait bien gagnés à Dantzig.

A son arrivée en Alsace, dans les premiers jours d'avril, il

apporte aux habitants les bonnes paroles dont l'empereur l'a chargé pour eux : « Témoignez aux Alsaciens toute ma satis- « faction ; c'est pour leur être agréable que j'envoie au milieu « d'eux un de leurs enfants. »

L'enthousiasme que Strasbourg avait fait éclater lorsqu'on eut appris l'entrée de Napoléon à Paris approchait, en effet, du délire. La cocarde tricolore avait été arborée par la garnison et la garde nationale avec un élan qui faisait bien augurer de la résistance que l'on opposerait à l'ennemi, s'il venait à attaquer la frontière. Personne ne se faisait illusion sur l'avenir le plus prochain; on savait que l'Europe n'adopterait pas, sans une lutte à mort, le rétablissement de l'Empire français, qui restait identifié pour elle avec le système des conquêtes. Malgré les souffrances de la première invasion, ou peut-être en souvenir des maux irréparables de la guerre, les Alsaciens se préparaient à faire face à l'ennemi. Dans les Vosges, le général avait pu s'assurer de ses propres yeux de la défense qu'on organisait; mais il y eut plus de lenteur, lorsqu'on en vint à remplir les cadres de l'armée active et les rangs de la garde nationale mobile. La correspondance de Rapp avec l'empereur, en mai 1815, est intéressante à plus d'un titre; on y retrouve le soin des détails auxquels Napoléon, comme tous les hommes de génie, ne dédaignait pas de descendre; il indique au général en chef de l'armée du Rhin les moindres parcelles des corps qui pourront servir à augmenter ses ressources disponibles; il met des fonds à sa disposition pour la monture des troupes. En même temps il l'engage à établir un système de surveillance à la frontière et à Mayence.

Rapp, au surplus, se multiplie pour satisfaire l'empereur et se mettre dans un état de défense respectable; il parcourt, à plusieurs reprises, les deux départements, visite et approvisionne les places fortes, passe en revue les gardes nationaux d'élite, stimule le zèle de tous les fonctionnaires militaires, civils, ecclésiastiques, et trouve le temps, tout en courant le

pays, d'assister à des fêtes patriotiques à Mulhouse et à Strasbourg.

Vers la fin de mai, son quartier général est transféré de Strasbourg à Haguenau. A cette époque, 35 bataillons de garde nationale mobile se trouvaient sur pied, armés et exercés: c'était un effectif de 24,000 hommes, qui ne le cédaient pas de beaucoup aux troupes de ligne en fait de tenue et de bonne volonté; mais ces bataillons étaient destinés à garder les forteresses et à rester autant que possible rapprochés de leurs foyers respectifs; ils ne devaient pas entrer en rase campagne. C'était au fond une milice bourgeoise; seulement elle était en uniforme et composée d'hommes valides.

Des corps de partisans s'étaient formés sous la direction du colonel Mathieu; ils servaient d'éclaireurs; mais ils étaient en très-petit nombre.

L'armée active, forte de 15,000 hommes au moment de l'arrivée de Rapp, ne dépassait guère le chiffre de 20 à 22,000 hommes au moment où les hostilités allaient commencer. Vers le 15 juin Rapp s'était porté sur les lignes de la Lauter et à Wissembourg; mais toute la frontière du Rhin de Lauterbourg à Huningue et de Wissembourg à la Belgique était dégarnie. Avec des forces aussi restreintes, le général en chef n'hésita cependant pas à prendre l'offensive et à s'emparer des villages de la Queich au moment même où l'on se battait à Waterloo. La nouvelle de cette funeste catastrophe lui parvint le 21; en même temps, son faible corps est menacé d'être débordé par 60,000 Russes, Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois et Badois. Et cependant il faut songer aux forteresses d'Alsace, qui vont être cernées, bloquées, assiégées; car une armée alliée a déjà pénétré dans le Haut-Rhin, et Rapp est obligé de morceler ses ressources, en faisant partir par la poste deux bataillons destinés à Huningue et à Brisach.

Son plan de campagne paraît avoir été dans l'origine de défendre l'Alsace pied à pied, puis de se retirer en Lorraine;

mais les colonnes ennemies interceptaient déjà la route de la Meurthe et de la Moselle. Dans la journée du 21, il fit un mouvement de concentration et prit pied au nord de la forêt de Haguenau, sa droite à Seltz, son centre à Surbourg, sa gauche étendue vers Bitche. Le général de Rottenbourg surveillait le Rhin; le général Desbureaux était posté à Saverne.

Attaquée sur cette ligne, surtout à Seltz et à Surbourg, l'armée du Rhin se défendit vaillamment et resta maîtresse du terrain; mais la nouvelle de la marche des Autrichiens sur Schlestadt et Strasbourg étant parvenue au général en chef, il dut se replier sans délai sur le boulevard de l'Est pour couvrir et sauver au moins cette clef de la France.

Pendant ce mouvement rétrograde, le désastre de Waterloo parvint à la connaissance des troupes, que Rapp ne comptait mettre au courant de la situation qu'après s'être enfermé ou adossé à Strasbourg. Il y eut un instant de désespoir et de découragement; plusieurs compagnies voulaient se jeter dans les Vosges et faire la guerre de partisans; quelques mutins, isolés, désertèrent. A Haguenau, un régiment entier voulut quitter les drapeaux. Rapp, ému, désespéré, se porte au milieu des troupes; il les harangue avec l'éloquence irrésistible que donne l'indignation : « Nous allons nous battre dans une heure, s'écrie-t-il; que les lâches s'en aillent; qu'ils abandonnent les aigles; que les braves restent auprès de leur chef et de leurs drapeaux ! » Le calme se rétablit à la voix du général, qui put se replier, sans incident nouveau, sur le cours d'eau de la Souffel, et prendre les dispositions pour attendre l'ennemi, dont les bataillons serrés et nombreux le suivaient à la piste.

La journée du 28 juin avait commencé. Un soleil brûlant dardait ses rayons sur la vaste plaine qui allait être le théâtre d'une lutte acharnée. Le corps d'armée du Rhin formait presqu'un demi-cercle, dont l'extrême droite touchait à l'Ill, non loin de Strasbourg, et l'extrême gauche à la route de Saverne;

le segment passait par les villages de Hœnheim, Souffelweyersheim, Lampertheim, Mundolsheim, et les trois Hausbergen.

L'ennemi attaqua impétueusement le village de Lampertheim, défendu par le colonel Beurmann et un bataillon du 10e, qui soutint bravement le choc de 8,000 hommes, la plupart Wurtembergeois, et le feu de six pièces de canon. A la fin il fallut céder au nombre; les vertes prairies de la Souffel, dans le voisinage du presbytère et du moulin de Lampertheim, restèrent jonchées de cadavres français et ennemis. Je jette un voile sur quelques scènes d'épouvantable barbarie.

Nos soldats se replièrent à Mundolsheim derrière la Souffel. Alors l'ennemi s'ébranla à la fois par les routes de Brumath et de Bischwiller; il lançait 50 à 60,000 hommes de troupes fraîches sur nos bataillons harassés par les marches des précédentes journées. Le plan des alliés était de faire une trouée dans notre ligne et de séparer en deux notre corps de bataille. Rapp devina leur dessein. Les Autrichiens, forts par leur cavalerie, avaient déjà pénétré, par la route de Brumath, entre notre 15e et notre 16e division, et ce mouvement força les nôtres à évacuer à la hâte Mundolsheim, pendant que le général Rottenbourg, posté à Souffelweyersheim, fut obligé de replier sa gauche pour couvrir Hœnheim et Bischheim. En ce moment, Rapp en personne, à la tête du 11e de dragons et du 7e de chasseurs à cheval, se jette au centre sur la cavalerie autrichienne et wurtembergeoise, la culbute et en fait une affreuse boucherie. Alors le général Rottenbourg, qui a pu reprendre l'offensive, pousse l'ennemi devant lui; une panique s'empare des alliés; les bagages, les fourgons à deux lieues en arrière de leur corps d'armée, sont culbutés, l'ennemi laisse 2,000 morts sur le champ de bataille; le terrain et la journée nous restent; mais nous aussi nous comptons 700 hommes hors de combat! Pendant toute la soirée et une partie de la nuit, les habitants de Strasbourg, consternés, émus d'admiration et de pitié, virent entrer dans leurs murs des chariots

chargés de blessés, qui remplissaient l'air des cris de : *Vive l'empereur ! vive l'empereur*[1] *!*

Les soins les plus empressés furent prodigués à ces braves; c'était une journée de gloire : 15,000 hommes avaient tenu tête à un ennemi trois à quatre fois plus nombreux; ils avaient cédé, pas à pas, une ligne trop étendue pour leur petit nombre; un instant séparés et ébranlés par les masses qui fondaient sur eux, ils avaient rétabli l'honneur de la journée, en culbutant la brillante cavalerie des ennemis, et, sans la nuit, la fatigue et leur petit nombre, ils auraient refoulé au delà de la forêt de Brumath, et peut-être de celle de Haguenau, le corps d'invasion qui leur était opposé. Le général en chef dut sagement se contenter de couvrir le chef-lieu du Bas-Rhin, en tenant les hauteurs de Hœnheim, Bischheim et Schiltigheim au nord, et en garnissant au sud les bords de l'Ill à Illkirch et Graffenstaden. C'était une position inexpugnable qui laissait beaucoup de latitude à ses mouvements et lui permettait de s'approvisionner sans faire retomber toute la charge sur l'intérieur de la ville.

La nuit après la journée du 28 fut terrible. On s'était battu dans les rues de Souffelweyersheim et de Mundolsheim; le prince royal de Wurtemberg fit incendier ces malheureuses communes, et l'on vit, du haut des remparts, ce vaste brasier projeter de sinistres reflets sur l'horizon au nord de la ville. L'église de Souffelweyersheim avait échappé à cette exécution militaire; dans la journée du 29, l'ennemi répara cet oubli, et, vers dix heures du matin, le svelte clocher s'abîma dans les flammes.

Peu à peu on apprit les détails de la journée. Le prince Ferdinand d'Autriche avait été transporté blessé à Haguenau; les hussards autrichiens de Blankenstein avaient essuyé les

1. On remarqua que presque toutes les blessures portaient sur les pieds et les jambes. Une partie de nos troupes, au fort de la lutte, occupait le haut du ravin de la Souffel, et les alliés tiraient sur eux de bas en haut.

pertes les plus fortes; mais c'était une triste et tardive satisfaction de songer aux pertes de l'ennemi, lorsque nous avions les nôtres sous les yeux, et que la nouvelle des violences commises dans les communes rurales arrivait, par des bandes de fugitifs, aux oreilles des citadins consternés!

L'aspect de Strasbourg pendant ces dernières journées de juin et les premières semaines de juillet 1815 ressemblait à celui d'un immense camp et d'un vaste marché. Ce n'était plus ni la disette de vivres ni le manque de troupes du blocus de 1814; les rues étaient remplies d'uniformes, et les campagnards des environs ayant fait déguerpir à temps leur grand et menu bétail, des étables en plein vent étaient formées devant la plupart des maisons des faubourgs et jusqu'au centre de la ville. Toutes les casernes, tous les remparts, tous les forts extérieurs étaient garnis de gardes nationaux mobiles et sédentaires, et le camp du général en chef offrait sur les hauteurs au nord un tableau toujours neuf et animé. C'était, dans les trois villages si connus des promeneurs de Strasbourg, le bourdonnement d'une ruche : troupes de ligne, gardes nationaux, campagnards et citadins étaient occupés à improviser, en rase campagne, de formidables retranchements. La foule des soldats et des habitants persistaient à ne pas ajouter foi à l'abdication de l'empereur, et les esprits intelligents, qui ne voyaient que trop l'abîme de malheur où nous étions tombés, étaient d'accord à se dire qu'il fallait, en face de l'ennemi, faire bonne contenance, sauver Strasbourg, et se battre au besoin pour la patrie, quoique le grand homme ne dirigeât plus les destinées de la France.

Rapp avait établi son quartier général dans l'île du Wacken à proximité du camp du nord; le commandement de la ville était confié au général Sémélé; le préfet, Jean de Brie — le même qui, dix-sept ans auparavant, avait miraculeusement échappé au massacre de Rastadt — secondait, comme de raison, l'autorité militaire dans toutes ses mesures de défense.

La population agitée, émue, mais belliqueuse, fraternisait avec les soldats. On cherchait à s'étourdir sur les événements accomplis et sur les éventualités plus ou moins fatales que l'on voyait poindre à l'horizon chargé de nuages.

Deux sorties, entreprises le 6 et le 8 juillet, fournirent plutôt un sujet de distraction que d'alarmes. C'étaient des reconnaissances plutôt que des combats prémédités. La seconde, toutefois, dirigée sur les villages de Hausbergen, de grand matin, avait jeté une sérieuse alarme dans les rangs des alliés. Les ouvrages, élevés par leurs troupes pour mettre ces localités à l'abri d'un coup de main, avaient été emportés par les nôtres; leurs officiers supérieurs, surpris pendant leur sommeil, avaient été obligés de se sauver sans armes et sans uniforme; et lorsque l'ennemi parvint à se rallier, une lutte vive s'engagea. Les troupes de sortie, prises dans la division du général Albert[1], se battirent avec acharnement et ne se replièrent que lentement en faisant face aux alliés.

Mais l'intérêt du drame qui se passait alors en Alsace n'était déjà plus sur la scène ouverte et visible; il était au quartier général. A mesure que les faits accomplis à Paris arrivaient à la connaissance de Rapp, il commençait à nourrir des inquiétudes sérieuses sur le corps d'armée et la place qui lui étaient confiés.

Un armistice avait été conclu au Wacken dès le 22 juillet, entre le baron de Wacquant, lieutenant-général, muni des pouvoirs du prince de Hohenzollern, commandant en chef de l'armée de siége, et le baron de Maureillac, muni des pouvoirs du comte Rapp. Cette convention avait été communiquée à tous les commandants de place d'Alsace, celui de Huningue excepté. Par suite d'un malentendu, ou à dessein, le colonel Tavernier avait été retenu à Colmar sans arriver à notifier

1. C'était le 7e de chasseurs, le 11e et le 19e de dragons. Dans cette sortie le lieutenant-colonel Merlin eut son cheval tué sous lui.

l'armistice au général Barbanègre, qui jeta, le 26 juillet, des bombes dans l'intérieur de Bâle. Mais ni cet incident, ni le siége de Huningue n'exercèrent une influence sur la marche des affaires en Alsace. Il s'agissait, pour le général en chef, de savoir comment il ferait adopter la cocarde blanche par son armée et comment il parviendrait à exécuter la grave mesure du licenciement.

Un changement de cocarde est, en toute circonstance, une grave affaire; les couleurs, lorsqu'elles sont des symboles historiques, résument des intérêts et des passions; elles vont au cœur par les yeux. En 1815, après les Cent-Jours, déposer la cocarde tricolore et prendre la cocarde blanche, c'était pour l'armée le renoncement à tout un passé de gloire; c'était une humiliation. Les Bourbons, s'ils avaient pu faire la loi à leurs propres partisans et adopter le drapeau tricolore, auraient peut-être pris racine dans les affections du pays; ils auraient pu donner, sans trop de froissement, le milliard d'indemnités aux émigrés et le milliard qui allait payer l'occupation étrangère.

L'armée de Rapp avait la rage au cœur, lorsque, à la fin de juillet, un ordre du jour lui prescrivit de mettre la couleur blanche sur ses shakos et de cacher ses aigles. Ne pouvant s'en prendre au gouvernement central, sa mauvaise humeur retombait sur ses chefs immédiats.

Sur ces entrefaites, le lieutenant-général du roi, Dubreton, arriva le 9 août à Strasbourg; le 10 août, le licenciement de la garde nationale mobile fut prononcé. Quelques jours plus tard, le comte de Barbé-Marbois vint, au nom du roi, présider le collége électoral.

Cependant le général Rapp continuait à commander l'armée du Rhin. Il venait même de transférer (le 12 août) son quartier général du Wacken dans l'intérieur de Strasbourg; il résidait au palais. Position singulière et qui n'était possible que dans un moment de crise et de transition, pareil à celui que je suis occupé à peindre.

Rapp avait reçu l'ordre confidentiel de licencier le 10e corps d'armée, en renvoyant chaque homme isolément, sans armes et sans argent, dans ses foyers. Cette mesure était tout simplement inexécutable. Les soldats réclamaient leur solde et commençaient à murmurer; ils ne voulaient pas retourner chez eux « sans le sou, comme des malfaiteurs congédiés. » Le général en chef avait envoyé l'un de ses aides-de-camp à Paris pour faire des représentations instantes au ministre de la guerre et réclamer l'argent nécessaire pour le payement d'un arriéré de solde très-considérable. Mais à Paris on n'avait pas de fonds; il fallut l'impérieuse urgence de la situation pour arracher, après des sollicitations réitérées et en s'adressant au roi lui-même, un à-compte de 400,000 fr. Le général Rapp, dans un ordre du jour du 18 août, fit annoncer l'envoi de cette somme et donner l'assurance que les fonds arriveraient successivement.

Le 23 août un nouvel ordre du jour portait que le lendemain 24 août le soldat recevrait quinze jours de paye, et qu'à partir de là, de cinq jours en cinq jours, la solde serait régulièrement payée. Les soldats étaient invités à respecter « l'ordre et la discipline, » exhortation significative dans ce moment, car elle indique clairement les inquiétudes que l'on avait conçues au quartier général.

Ce payement tardif, partiel, insuffisant s'était opéré la veille de la Saint-Louis, qui allait être célébrée à la place du 15 août. Les soldats assistèrent mornes et silencieux aux services officiels. Le général Rapp, accompagné du comte Marbois, se rendit, avec quelque intention, dès neuf heures du matin, au Temple-Neuf et à dix heures à la Cathédrale. Il paraît que le général, en se montrant dans cette solennité toute royaliste, voulait prouver la droiture de ses intentions et ne pas compliquer, en s'abstenant d'y paraître, une situation déjà tendue. Mais le soldat, qui, depuis six semaines, criait à la trahison, trouva dans ce simple acte de courtoisie un motif de plus pour nourrir ses défiances.

Par la force des choses, le général avait eu des communications fréquentes avec les officiers supérieurs de l'armée de siége. Dans le courant de juillet, il avait reçu l'ordre du gouvernement du roi de livrer mille fusils à l'armée russe. Dès les premiers jours du même mois, on lui avait fait la proposition de remettre la place entre les mains d'un prétendu commissaire du roi. Les arrangements relatifs à l'armistice avaient nécessité de fréquentes allées et venues. Au mois d'août, avec la cessation complète des hostilités, ces rapports étaient devenus plus fréquents encore. Il n'en fallait pas tant pour inspirer des soupçons à des hommes à la veille d'être renvoyés et qui, depuis les nouvelles de Waterloo, étaient en proie à l'une de ces violentes douleurs morales qui troublent le jugement des meilleures têtes et gagnent en intensité par la contagion des sympathies. Bref, le général en chef était soupçonné de vouloir licencier ses troupes, sans satisfaire leurs justes réclamations. Le soldat n'accusait pas la loyauté de Rapp, mais on le supposait probablement sous l'empire d'ordres venus de Paris. Quelques malveillants s'appliquèrent à répandre le bruit que l'armée du Rhin serait livrée à l'ennemi!

A ces époques de crise, les opinions les plus contraires et les plus absurdes s'accréditent avec une extrême facilité; l'invraisemblance d'un fait n'arrête ni ceux qui le propagent, ni ceux qui l'accueillent comme une parole d'évangile. Si les ennemis du général Rapp l'ont accusé d'avoir été de connivence avec les Autrichiens ou avec le gouvernement restauré, soit pour garrotter les soldats de l'armée du Rhin, soit pour les dépouiller, des amis maladroits ont prétendu que le général s'entendait sous main avec les troupes elles-mêmes pour obtenir par la violence et la révolte le payement de leur solde légitime.

Il suffit de livrer ces données contradictoires à l'appréciation saine et calme de mes lecteurs; ils y verront à quel prix se jouent les grands rôles sur le théâtre du monde!

Le général en chef de l'armée du Rhin planait au-dessus de

ces soupçons en les ignorant, ou si quelques indices parvenaient jusqu'à lui, il les méprisait. En vain il s'était efforcé de conjurer l'orage en contractant un emprunt à Strasbourg. Les habitants avaient demandé une hypothèque, et le ministre des finances, sollicité d'accorder à cet effet les tabacs déposés au magasin du chef-lieu, avait refusé. Les à-compte payés jusqu'ici à l'aide de traites envoyées de Paris et avec une somme de 160,000 fr. fournie par la municipalité sur les instances du général Sémélé, gouverneur de la ville, n'avaient fait qu'irriter l'impatience des soldats. La sédition, préparée sous main, éclata le 2 septembre.

De grand matin une députation de cinq sous-officiers vint exposer au général en chef les griefs des soldats, et les « conditions » qu'ils mettaient à leur licenciement.

Au mot de « conditions, » le général, qui était souffrant et venait de sortir d'un bain, s'écrie bouillonnant de colère: « Quoi! des conditions à moi! » et il renvoie les parlementaires stupéfaits.

Cinq cents sous-officiers de toutes les armes attendaient le résultat de cette audience. Ils demandent à leur tour d'être introduits auprès du général en chef. Les aides-de-camp les empêchent de pénétrer dans son cabinet; le colonel Schneider, chef d'état-major, essaye en vain de les calmer: « Notre solde! de l'argent! » voilà les cris qui partent de leurs rangs. On se retire de part et d'autre sans avoir abouti à un arrangement.

Le général en chef, en attendant, avait mis son uniforme; il sort avec son chef d'état-major et ses aides-de-camp; mais déjà, dans ce court intervalle, la ville avait changé d'aspect; tout était préparé pour frapper un grand coup; les environs du palais étaient hérissés de baïonnettes et huit canons braqués contre la façade. Rapp essaye de parler; des vociférations couvrent sa voix; il se précipite sur un canonnier qui se tenait, la mèche allumée, près d'une pièce, et qui se confond en excuses à l'approche de son chef supérieur avec lequel il a

fait la campagne de Dantzig : « Mon général, je suis obligé de faire comme les autres! »

Partout où le général essaye d'aborder les troupes, les baïonnettes se croisent; quelques écervelés l'ajustent : Türckheim et d'Andlau, ses braves aides-de-camp, le couvrent de leur corps.

De guerre lasse, Rapp désespéré rentre au palais; le flot des séditieux s'y précipite après lui; les cours, les escaliers, les appartements se remplissent de piquets; la chambre à coucher du général est gardée à vue.

En même temps que cette scène de bas-empire se passait aux abords et à l'intérieur du palais, des canons sont braqués contre l'hôtel de ville, habité par le général Sémélé : l'arsenal, la fonderie, les hôtels du receveur militaire et du payeur sont gardés; des patrouilles, conduites par des sous-officiers, se croisent dans toute la ville, des piquets renforcent les corps-de-garde des portes; la place d'Armes, occupée militairement, ressemble à un vaste camp retranché, défendu par des canons; et du centre de cette place, les ordres donnés par un simple sous-officier, et transmis avec précision, circulent sur tout le réseau de cette vaste trame avec la rapidité de l'étincelle électrique.

Quel était le chef inconnu de cette habile manœuvre? un produit de l'élection de ses pairs, un sergent-major de chasseurs du 7e d'infanterie, Dalhousie de nom. Audacieux et doué de quelque éloquence militaire, il avait, en sa qualité de plus ancien sous-officier de l'armée du Rhin, obtenu le matin même les suffrages des conspirateurs réunis dans un bastion pour se concerter sur le parti à prendre. Dalhousie ne s'était engagé qu'après avoir recueilli le serment d'une obédience aveugle et absolue et après avoir bien établi le but de cette levée de boucliers : « *Payement de l'arriéré avant le licenciement; rien de plus, rien de moins;* du reste, maintien absolu de l'ordre public; respect des personnes et des propriétés. »

Ce programme fut exécuté à la lettre; défense absolue, sous peine de mort, fut faite d'entrer dans un cabaret pendant la durée de cet état de siége intérieur, pour éviter qu'un cas même isolé d'ivresse ne jetât une défaveur quelconque sur l'entreprise.

La ville, plongée pendant quelques heures dans une morne stupeur, se rassura vite à la vue de cette organisation forte au sein même du désordre, à la vue de l'attitude calme, réservée de tous les soldats, qui ne répondaient à aucune interrogation. Dans la matinée, les officiers des diverses compagnies avaient essayé de ramener à leur devoir les soldats mutinés. Dalhousie, pour mettre fin à ces instances, consigna tous les chefs; à partir de ce moment, le flot de la sédition coula, sans plus rencontrer le moindre obstacle, mais aussi sans causer la moindre dévastation matérielle.

Cependant cet état de choses, qui compromettait gravement la sûreté intérieure et extérieure de la ville, ne pouvait durer. A la première nouvelle de la révolte, l'armée des alliés resserra ses cantonnements et reçut des renforts, quoique le général commandant les troupes du blocus eût été averti que rien ne serait tenté contre la ligne du dehors, et que l'on eût immédiatement donné une sauvegarde au général autrichien Volkmann qui résidait à Strasbourg, sur la place d'Armes même. Il était naturel que les alliés prissent des mesures de précaution au moment d'une aussi formidable émeute militaire, et pour expliquer leurs dispositions, il n'est pas nécessaire de recourir à des interprétations forcées. Quelques esprits soupçonneux ont pensé qu'il y avait peut-être connivence entre les généraux alliés et les instigateurs cachés de la révolte pour livrer la place de Strasbourg à l'ennemi. Le général Rapp lui-même s'est servi de cet argument pour faire rentrer dans le devoir la garnison mutinée, lorsque Dalhousie et quelques sous-officiers se présentèrent devant lui dans l'après-dînée du 2 septembre; mais nous doutons fort que le général eût pu

croire sérieusement à l'existence d'un pareil complot. Dans la position extrême où il se trouvait, il avait certes le droit de se servir de toutes les armes du raisonnement, et, à défaut de connivence entre les conspirateurs cachés dans l'ombre et des ennemis extérieurs, le simple hasard pouvait amener un conflit; l'étincelle était près de la poudrière. Il fallait, à tout prix, l'éteindre au plus tôt.

La municipalité fut convoquée par ordre de Dalhousie; un emprunt de 700,000 fr., réparti entre les citoyens notables et rendu exigible dans les vingt-quatre heures, rentra immédiatement. Le sergent-major, commandant les troupes, put faire lire, dans la soirée même du 2 septembre, devant tous les postes, l'ordre du jour suivant:

« Tout va bien; les habitants financent et les payements sont commencés. Signé: *Garnison.* »

Le général Rapp, dès qu'il eut appris que les Strasbourgeois accordaient à la violence morale ce qu'ils avaient refusé à ses sollicitations, avait envoyé son chef d'état-major à la municipalité pour régler la répartition de l'emprunt forcé entre les différents corps. Cette opération et celle du payement individuel se firent avec la plus grande régularité et sans donner lieu à la moindre réclamation.

En attendant, l'état de siége intérieur continuait. Pendant deux nuits la ville fut illuminée par ordre, dans l'intérêt de la surveillance. C'était un contraste singulier que cet air de fête des maisons avec l'aspect des rues où passaient des patrouilles, où stationnaient des piquets, sans qu'un seul groupe de bourgeois pût se former. On circulait isolément. La cité appartenait aux prétoriens; mais ces prétoriens jouaient avec une rare perfection et une conscience digne d'éloges le rôle de gardiens de l'ordre public.

Le général improvisé sortait fréquemment à la tête de son état-major pour s'assurer lui-même de la situation et de l'exécution de ses ordres. On lui rendit sur son passage tous les

honneurs militaires, et il a dû savourer en quelques heures toutes les ivresses du pouvoir, si toutefois l'idée du lendemain n'est venue troubler cette haute fortune d'un jour.

Un seul accident funeste interrompit le cours de cette tragicomédie. Le cocher du général avait essayé de sortir du palais, au plus fort de l'émeute : il conduisait un chariot chargé de bottes de foin ou de paille. On le fit rétrograder ; il eut le malheur de blesser un enfant, et la troupe furieuse, se précipitant sur lui, lui porta quelques coups dont il mourut.

Le payement des troupes était terminé dans la soirée de dimanche ou les premières heures de lundi 4 septembre. Dalhousie réunit la garnison sur la place d'Armes, et, après une allocution un peu décousue, il la fit défiler devant lui ; puis il alla arborer le drapeau blanc à la préfecture et à la mairie et finit par se présenter chez le général en chef, qui lui pardonna en faveur de la discipline remarquable maintenue pendant ces deux journées sans précédent dans l'armée napoléonienne[1].

Dès que la consigne du palais et celles des demeures particulières eurent été levées, tous les officiers supérieurs se précipitèrent à l'envi chez le général pour lui témoigner toute la douleur que l'événement du 2 septembre leur avait fait éprouver. Une adresse officielle, écrite dans le même sens, signée par quatorze colonels, trois majors et par tous les chefs de bataillon, parut dans le journal de la localité. Des habitants notables se rendirent individuellement auprès du comte Rapp pour lui manifester les mêmes sentiments, et le général en chef, au moment de quitter la ville et de déposer son commandement, le 17 septembre, écrivit une lettre d'adieu, dans laquelle il affirme n'avoir eu qu'à se louer de ses compatriotes. Mais c'étaient là des démonstrations officielles. De fait, le général était vivement irrité et blessé, moins peut-être de la

1. Dalhousie passa, plus tard, devant un conseil de guerre, et fut acquitté.

sédition que du refus qu'il avait éprouvé dans la question de l'emprunt[1].

Les soldats licenciés après leur payement se répandirent dans les rues et les magasins pour faire leurs provisions de voyage : sur les glacis de la place, il y eut de touchantes scènes d'adieu. Le *Courrier du Bas-Rhin* du 5 septembre se borna simplement à annoncer le licenciement de l'armée du Rhin et le départ immédiat du 58e régiment d'infanterie. Quinze jours plus tard, il se hasarde à donner un récit succinct de l'événement qui a formé dans le blocus de 1815 l'épisode le plus dramatique.

Le lendemain même de l'émeute, M. de Bouthilier, le nouveau préfet investi des pouvoirs du roi, arriva ; il trouva l'ordre complétement rétabli. Le 7 septembre, le général Sémélé remit la place de gouverneur de la ville au général Dubreton, et dix jours plus tard, le général Rapp, dont la présence n'était plus indispensable à Strasbourg, partit à son tour. Déjà l'armée de blocus s'était éloignée des murs de Strasbourg. Dès le 7 septembre, le prince de Hohenzollern avait porté son quartier général de Stutzheim à Molsheim ; le général Czellich avait quitté Hausbergen pour s'établir à Wasselonne[2].

Quoique le blocus ne fût officiellement levé que le 25 septembre, les communications avec le dehors devinrent dès ce moment plus sûres et plus faciles. On écarta, comme un mauvais cauchemar, le souvenir des derniers mois, et la charité s'appliqua immédiatement à pourvoir aux besoins les plus urgents des communes rurales si cruellement éprouvées.

---

1. Peu de jours après la révolte apaisée, mon père, ayant un devoir d'affaires à remplir auprès du général, subit une très-vive incartade à propos de l'attitude de Strasbourg avant l'événement ; mais les aides-de-camp, qui entouraient Rapp, le calmèrent très-vite, et, dans le même instant, le général passa d'un élan de colère à une causerie intime.

2. L'Alsace était alors occupée par cent vingt à cent trente mille alliés, dont une partie quitta bientôt après le territoire français.

Le comte Rapp s'était provisoirement retiré à la campagne. Avant de prendre une décision sur le séjour qu'il aurait à choisir, il écrivit à Louis XVIII une lettre, que je ne puis me dispenser de citer :

« Sire,

« Je ne cherche point à justifier ma conduite. Votre Majesté sait que mon inclination et mon éducation militaire m'ont toujours porté à défendre le territoire français contre toute agression étrangère; je ne pouvais surtout hésiter à offrir mon sang pour la défense de l'Alsace qui m'a vu naître.

« Si j'ai conservé l'estime de Votre Majesté, je désire finir ma carrière dans ma patrie; s'il en était autrement, je serais le premier à demander d'aller passer mes jours à l'étranger; je ne saurais vivre dans mon pays sans l'estime de mon souverain.

« Je ne demande que cela, et n'ai besoin que de cela. »

Le général passa quelque temps à Paris sans être molesté. Il ne pouvait s'attendre à mieux dans le premier moment de la réaction ultra-royaliste, puis il se retira pendant un court intervalle en Suisse. Je vais le suivre dans sa solitude. Une nouvelle et dernière phase dans l'existence du général commence.

Rapp dans la retraite à Paris, à Wildenstein, à Rheinweiler. — Sa mort. — Sa famille.

Dans la vie d'un homme qui a rempli de hautes fonctions publiques, c'est un moment solennel que celui qui sonne l'heure de la retraite. Cette transition de l'activité au repos est plus sensible encore dans la carrière du soldat. Quelque belle que soit la métaphore du « repos sur les lauriers, » lorsqu'un général suspend son épée au coin de sa cheminée, lorsqu'il dépose les insignes du commandement, soyez sûr que son cœur saigne, et que ces douceurs tant ambitionnées du foyer domestique lui deviendront bien souvent mortelles.

Rapp était né pour l'action, il n'était point fait pour être soldat-laboureur. Cependant, à peine parti de Strasbourg, il songe à faire l'acquisition de quelque terre en Alsace, où il pourra vivre tranquille, à l'abri des orages du monde politique, et se créer un intérieur. En un mot, Rapp songe à se remarier.

Je n'ai point parlé jusqu'ici de sa première union; j'ai dû imiter la réserve qu'il a observée lui-même dans ses mémoires. L'empereur, en 1805, lui avait prescrit de se marier, et laissé le choix entre deux fiancées. Le général nous apprend, en passant, que ce premier mariage n'avait pas été heureux. A Dantzig il avait formé une union morganatique, et il oubliait, au sein d'une famille qu'il adorait, les soucis et les dangers de sa haute position. Mlle Betcher, la fille d'un négociant considéré, lui avait donné deux enfants, qui furent légitimés par leur père désespéré de n'avoir pu donner son nom officiel à une femme chérie.

Dans les premiers jours de 1816, Rapp, libre de tout engagement antérieur, épousa Mlle Albertine de Rothberg, qui appartenait à une famille d'ancienne noblesse[1]. Toute jeune encore, et remarquablement belle et gracieuse, elle mit son ambition et son bonheur à rendre sereine l'arrière-saison de l'illustre général, qui avait près de 45 ans au moment de former cette dernière union. C'est la force de l'âge dans le cours ordinaire des choses; mais ses fatigues et ses glorieuses blessures allaient accabler Rapp d'infirmités précoces, contre lesquelles il eut à se débattre.

Dès le 15 décembre 1815 il avait annoncé son prochain mariage à son fidèle aide-de-camp et ami M. Guillaume de Türckheim :

« Schneider doit vous avoir écrit, mon cher Türckheim, que

1. Elle tirait son nom d'un château ou d'une ville situés dans le bailliage de Dornach. — Les Rothberg avaient droit de bourgeoisie à Bâle. Depuis 1227 ils avaient des propriétés en Alsace.

le moment de consommer l'œuvre approche, et que je désire bien que vous soyez de la partie de noce avec le brave d'Andlau[1]. Je compte arriver le 24 au soir à Ollwiller. Heureux, mon cher Türckheim, ceux qui ont un bois, un jardin, une petite maison et une petite femme; la crise, dans laquelle nous vivons, me fait tous les jours désirer ces objets. Adieu, cher philosophe, je vous embrasse. »

Le jeune philosophe suivit bientôt l'exemple de son général, et nous allons, dans le cours de ce récit, retrouver dans la même correspondance les traces de l'intérêt que Rapp prenait à la famille de son ancien aide-de-camp.

A la date du 17 mars 1816 il lui écrit, de Paris, qu'occupé de l'achat d'une campagne, il est dans l'indécision entre Wildenstein, en Argovie, et Ittenwiller, dans le Bas-Rhin. Cette irrésolution est facile à concevoir; l'un et l'autre de ces domaines offrent des avantages matériels et des agréments pittoresques qui se contre-balancent. Le château de Wildenstein est situé sur le revers méridional du Jura, dans une position ravissante, l'Aar à ses pieds, et les hautes Alpes à l'horizon vers le midi. On est dans le vestibule de la Suisse.

Dans une position moins grandiose, mais peut-être plus agréable, le château d'Ittenwiller, au pied des Vosges, entouré de riches vergers, de prés et de vignobles, avait le grand avantage d'être à peu de distance de Strasbourg. Dans une lettre datée de 1816, le général appuie beaucoup sur cette circonstance; c'est à Strasbourg où, malgré les événements de septembre, il veut prendre ses quartiers d'hiver, lorsqu'il ne pourra se rendre à Paris.

Le 3 avril suivant, il mande de nouveau à M. de Türckheim: « Stutz est chargé de voir Ittenwiller dans tous ses détails; voyez avec lui ce qu'il y aura à faire; toutes vos raisons sont

1. M. le baron d'Andlau avait été blessé dans le combat du 28 juin sous les murs de Strasbourg.

bonnes; il n'y aura que l'article des dénonciations que je crains dans ces temps difficiles, et il paraît qu'on ne va pas mal dans votre pays.

« Je suis toujours ferme au poste, chez moi, tranquille, ne craignant rien, et m'attendant à tout; fier d'avoir bien fait mon devoir, dans tous les temps, mais surtout fier avec les exagérés, auxquels je ne passe rien. On est étonné de ne pas me voir aller aux Tuileries; j'ai répondu à deux émissaires qu'on m'a adressés pour me sonder, que j'irais, lorsque je verrais qu'on rendra la considération à l'armée, considération que les étrangers mêmes ont pour nous plus que jamais. »

Après de longues hésitations, il renonce à Ittenwiller, qui resta la propriété de la famille du général de Cœhorn, et se décide pour le château de Wildenstein. La Suisse devait, à raison des circonstances politiques, lui sourire plus que l'Alsace.

En août 1816, nous le trouvons aux eaux de Schinznach, non loin de sa nouvelle acquisition. A la date du 16, il écrit à son jeune ami :

« J'ai été touché du souvenir flatteur que le roi de Bavière m'a conservé, ainsi que sa famille.

« Le toast qu'il a porté en mon honneur a fait du bien à ma santé; on me l'avait déjà annoncé.

« L'acquisition de Wildenstein est une excellente affaire; vous ne croiriez pas que je pourrais avoir 50,000 fr. de profit en revendant en détail.

« Les eaux me font le plus grand bien.... Ma femme est à Rheinweiler. Vous ne reconnaîtrez plus les enfants, tant ils sont gros et gras. »

Les enfants dont il parle sont les rejetons de son union de Dantzig. La terre de Rheinweiler, où Mme la comtesse Rapp séjourna, appartenait alors à la famille de Rothberg. Le général y rejoindra bientôt après sa femme; plusieurs lettres écrites à M. de Türckheim sont datées de cette charmante résidence,

située, comme son nom l'indique, sur les bords du Rhin, dans le pays badois, à quelques lieues au nord de Bâle. C'est de là qu'il écrit le 5 octobre (1816) : « Ma femme n'oubliera jamais les bons et sages conseils que Madame votre mère lui a donnés.... Je me suis mal trouvé des bains de Schinznach ; j'ai été obligé de les quitter, je ne fais que me droguer ; on m'a mis des vésicatoires et aujourd'hui des sangsues....

« Je partirai le 1er du mois prochain. Ma femme viendra me rejoindre avec le nouveau-né, après ses couches....

« Je vous ai dit que je vous ferai arranger un logement à Wildenstein ainsi que pour les vôtres. C'est là où j'irai passer quelques mois heureux tous les ans, et c'est là où nous causerons de nos campagnes pour lesquelles les étrangers au moins ont conservé du respect, et qu'ils ne regardent pas comme un crime.

« Le roi vient de faire un coup d'autorité en renvoyant cette enragée chambre des députés ; ce qui lui attachera bien des cœurs. Vous vous rappellerez que j'ai toujours rendu justice à Sa Majesté, qui vaut bien mieux que tous ses alentours, qui l'ont toujours trompée d'une manière coupable, à une très-petite exception près. Si tous ces messieurs savaient combien les étrangers les méprisent, ils deviendraient peut-être meilleurs Français !

« Adieu, mon cher Guillaume : vous serez, à la solde entière, comme à la demi-solde, toujours un des plus estimables militaires que j'aie encore connus. »

Dix jours plus tard, il reprend la plume pour annoncer à son cher correspondant la prochaine délivrance de Mme Rapp, dont la grossesse est bien avancée. — « Il faut, mon cher Guillaume, que vous fassiez un acte de bon chrétien, en acceptant avec Mme de Lagorce *die Pathenstelle*[1] pour l'enfant qui sera né, à ce qu'il paraît, vers le 20 du mois prochain. Vous n'aurez autre

1. La charge de parrain.

chose à faire que de m'envoyer un *Oui*. Vous ne serez pas fâché d'avoir pour *Mitconsorten*[1] S. M. le roi de Bavière, le grand-duc et Mme la grande-duchesse de Bade, ainsi que quelques autres bonnes gens.

« Le roi de Bavière m'a écrit la lettre la plus aimable; il me dit qu'il est charmé de trouver cette occasion pour me prouver son attachement.

« Ma femme se porte bien; elle supporte bien cela. »

On aura remarqué le naïf mouvement de satisfaction auquel se laisse aller le général en parlant du roi Max, son ami. C'est qu'il avait en effet le droit d'être fier de cette affection royale, qui avait survécu aux orages de 1813, 1814 et 1815. C'était le prix des soins paternels que le gouverneur de Dantzig avait donnés à l'éducation martiale des corps bavarois placés sous ses ordres.

En octobre et novembre, le général paraît avoir traversé une crise violente; il n'est point parti pour Paris, comme il comptait le faire. C'est encore de Rheinweiler qu'il écrit le 28 novembre (1816):

« Je croyais bien ne plus pouvoir vous annoncer les couches de ma femme, qui vient de me donner un beau garçon. Je suis tombé malade au moment où j'allais partir et je ne suis pas encore bien rétabli. J'en ai assez de Rheinweiler, qui ne vaut pas le diable en hiver. J'attribue toutes mes incommodités à ces malheureuses eaux de Schinznach. »

Le beau garçon qui vient de naître, va porter le nom de son royal parrain; il s'appellera Max, et ce nom, de bon augure, semblera à son père le gage d'une longue suite de prospérités. — Il n'en sera rien pourtant.... mais je ne dois point anticiper sur les événements.... suivons le général pendant les quelques années qui lui restent encore au sein de sa famille et de ses amis....

---

1. Pour co-parrains.

Voici ce qu'il écrit, le 7 janvier 1817, de Paris, où il a pu retourner en toute sécurité, grâce à l'ordonnance royale du 5 septembre précédent, qui inaugurait une ère plus libérale :

« J'ai reçu votre lettre avec la farce d'Arnold, qui m'a beaucoup fait rire.... dites à Arnold qu'il est impossible de faire quelque chose qui puisse être plus agréable à un véritable Alsacien.... vous conviendrez que Glæssler ne joue pas un mauvais rôle. »

Tous les lecteurs alsaciens ont deviné, de prime abord, qu'il s'agit ici de la comédie *der Pfingstmontag* (le lundi de la Pentecôte), en dialecte strasbourgeois, qui a obtenu, même en Allemagne, un succès mérité. On comprend facilement le plaisir infini que cette œuvre remarquable a dû causer au général. Que de souvenirs de première enfance et de jeunesse n'a-t-elle pas dû lui rappeler! et comme il a dû retrouver dans ce caractère de l'habitant du Haut-Rhin (Glæssler) le type de ses meilleurs amis[1]!

Dans la même lettre, le général flagelle le système d'avancement qui était alors en usage dans l'armée; je n'oserais tout citer : « Ne croyez pas, mon cher Guillaume, que le roi partage ces détestables principes; c'est un brave et galant homme qui n'a jamais cessé d'apprécier les services de son armée; mais il est trompé.... de sitôt il n'y aura un bel et bon enthousiasme dans l'armée, par suite des humiliations sans nombre qu'on lui a fait subir.

« Je vis tranquille, retiré du monde, et je n'ai jamais été plus heureux. Si jamais le canon tonne, je demanderai au roi le poste le plus difficile à défendre. Je prouverai que je n'ai

1. Cette concession faite à la légitimité de l'enthousiasme de Rapp pour *la farce d'Arnold*, qui a une véritable valeur littéraire, et je dirai presqu'une signification politique, je prendrai la liberté de faire mes réserves quant à l'effet *heureux* ou *regrettable* produit par cette œuvre, que je discuterai peut-être un jour, avec tout le respect dû à la mémoire d'un maître chéri.

jamais été ni un fâcheux, ni un traître.... J'ai gagné tous mes grades sur les champs de bataille et pas dans les antichambres.... »

C'est le seul mouvement de fierté qui se rencontre dans le caractère de Rapp. Il est le fils de ses œuvres; il méprise les généraux parvenus par l'intrigue : il chérit les officiers et les soldats qui ont dû, comme lui, leur grade et leurs honneurs à leur sabre et à leur droiture :

« J'ai renvoyé (lettre du 2 février 1817 à M. de Türckheim) votre titre de chevalier de l'ordre militaire de Bavière à la grande chancellerie. Je suis charmé que le roi de Bavière vous ait donné cette marque de souvenir. Cela prouve que ses troupes étaient contentes de la manière dont je les ai fait battre à Dantzig. » On entrevoit fort bien, malgré l'incorrection du langage, le fond de la pensée de Rapp, qui avait renvoyé de Dantzig au roi Maximilien une troupe, numériquement amoindrie, mais un modèle en fait de discipline, d'obéissance militaire et de bravoure.

Les souvenirs de l'ère républicaine et impériale occuperont désormais, à côté de la vie de famille et des soins rustiques, tous les instants de Rapp.... « Nous avons enterré ce pauvre Masséna, l'enfant chéri de la victoire, écrit-il le 14 août 1817; ceux qui n'ont jamais aimé nos victoires, ne sont pas venus à l'enterrement, et nous en étions tous fort aises; ils ont encore une fois prouvé toute leur bêtise et leur stupidité, ainsi que leur peu de tact. Le roi ne laisse jamais passer une occasion pour faire savoir à l'ancienne armée, qu'il est du petit nombre de ceux qui apprécient ce que nous avons fait pendant vingt-deux ans. Il parle de Masséna avec intérêt et rend justice à ses hauts faits....

« Vous avez bien raison de me féliciter sur mon bonheur intérieur, je suis le plus heureux des hommes; j'aime bien sincèrement ma femme, et j'adore mes enfants.... »

Cette tendresse, cette sollicitude paternelle, dans un carac-

tère bronzé comme celui de Rapp sur les champs de bataille, a quelque chose d'infiniment touchant. Dans une lettre du 9 juin de la même année, après avoir annoncé à M. de Türckheim qu'il passerait l'été à Paris, puis quelques jours à Wildenstein, il ajoute qu'il conserve cette terre pour *Hans* et *Adèle*, et qu'il prend des arrangements pour assurer l'avenir de ses enfants légitimés....

« Notre fils (Max) est l'un des plus beaux enfants que l'on puisse voir. Dubois prétend qu'il ressemble à ce diable de roi de Rome. J'en suis bien fâché; on pourrait finir par le prendre pour lui. »

Dans la même lettre, il entre dans beaucoup de détails sur les dispositions économiques qu'il prend dans l'intérieur de son hôtel de Paris « dont il veut tirer le meilleur parti possible, » car sa fortune est bien réduite, et il a plus d'une infortune à soulager[1].

Les habitudes les plus hospitalières régnaient au surplus dans la maison de Rapp. Il avait souvent pour commensaux les généraux Belliard, Campredon, Bachelu, et l'illustre Desgenettes, l'ami intime de Kléber.

Quelquefois on vit s'asseoir, au milieu des uniformes brillants, quelques anciens camarades alsaciens du général, qui lui arrivaient dans leur costume indigène et rustique. Ainsi le vieux Bottmer (de Meistratzheim), qui avait été le maréchal-des-logis instructeur de Rapp, vint un jour le visiter. Retenu

1. Vers la même époque l'un de mes amis eut l'occasion d'être présenté au général par M. Jacques Hartmann. Rapp était couché sur son lit de repos. Dans sa chambre à coucher étaient exposés, sur des patères d'or, les sabres donnés par Mourad-bey, d'autres armes conquises en Égypte, et le couteau historique du jeune illuminé de Schœnbrunn. Le beau tableau de Gérard : *l'Amour et Psyché*, acheté depuis par le musée du Louvre, était suspendu vis-à-vis du lit du général, qui souffrait dans ce moment-là de ses blessures, et qui dit en souriant à ses visiteurs : « Je ne suis pas à mon « aise, mais j'ai été plus mal couché que cela. »

à dîner, il dit brusquement: « Ma foi, Rapp, tu as bien fait de rester sous les drapeaux! » Tous les convives partirent d'un franc éclat de rire. Rapp, nullement déconcerté, répondit à Bottmer: « Et toi, mon vieux, tu as bien fait de retourner à ta charrue! »

En août 1817, Rapp annonce à son cher aide-de-camp qu'il va partir pour Rheinweiler et la Suisse, mais tout seul. « J'ai fait l'acquisition de Rheinweiler; je n'ai pas voulu laisser cette propriété, qui appartient à la famille de ma femme depuis neuf siècles[1], entre les mains des juifs de Bâle. J'irai y passer trois mois de temps en temps, et autant à Wildenstein. La vie se passera ainsi, puisque je n'ai pu la finir sur le champ d'honneur. »

Il s'était donc réconcilié avec l'idée de résider à Rheinweiler, dont il avait tant redouté le climat deux ans auparavant, comme s'il avait pressenti qu'il y finirait ses jours. Désormais il appliquera tous ses soins à embellir ce domaine, adossé contre un groupe de montagnes, sentinelles avancées de la Forêt-Noire, et traversées aujourd'hui par le chemin de fer badois.

« Je remue de la terre, dit-il, dans une lettre du 18 septembre; je fais et je défais. Si vous voulez me voir avec Mme de Türckheim le printemps prochain, nous pourrons vous recevoir dignement et vous offrir un petit logement joli, commode, avec une vue au moins aussi belle que celle de Truttenhausen[2]. Vous serez enchanté des bords du Rhin.... J'ai loué les terres de Rheinweiler à 2,200 fr. Je conserve des arpents de vigne superbes, qui produisent d'excellent vin; 12 arpents de prairies avec 5 arpents de jardin potager magnifique, et j'ai, en outre, le moulin et les mines de gypse que j'espère bien faire valoir, ainsi que 120 arpents d'îles du Rhin et quelques rentes

1. Le général se trompe; ce n'est guère qu'à partir de 1555 que la famille de Rothberg réside à Rheinweiler.

2. Domaine de M. G. de Türckheim, au pied du mont Sainte-Odile.

foncières; enfin Rheinweiler, que je paye assez cher, sera dans quelques années une jolie et bonne propriété. »

C'est bien là le coin de terre tant ambitionné par Horace ; un vignoble exposé au soleil, des fruits et des légumes, des gazons toujours verts, le clapotement des vagues du Rhin, des collines, des bois, le poétique voisinage d'un moulin, et une minière à exploiter dans les montagnes, car à côté de l'agréable, il faut aussi songer à l'utile. La famille augmente ; Mme Rapp accouche d'une petite fille « fort laide ».... c'est l'heureux père qui l'affirme.... « mais on nous assure, continue-t-il, qu'elle n'en sera que plus jolie plus tard. Me voilà père de quatre enfants, et ce bonheur surpasse réellement tous les autres ; je l'éprouve tous les jours.... »

Puis il remercie son aide-de-camp de l'accueil qu'on lui a fait dans la famille de son frère à Strasbourg, et en revient une fois de plus à cette fille qui vient de naître.... « Je vous prie aussi de faire part à toute votre famille que ma femme m'a donné une fille qui est laide.... mais on me promet qu'elle fera tourner des têtes avec le temps. »

Que dites-vous de ce bonheur paternel, qui déborde, qui est honteux de ses élans, et cherche à les voiler, en ayant l'air de dénigrer la figure d'une enfant, qu'il idolâtre déjà ?

Sans rentrer dans une carrière tout à fait active, Rapp reprend un peu à la vie publique. Le roi l'a bien reçu : « J'ai eu l'honneur d'avoir une audience du roi, qui m'a fait un accueil charmant; j'en ai été fort touché. Sa Majesté m'a donné la main avec bonté, et m'a dit les choses les plus flatteuses. Pourquoi tous les autres grands n'ont-ils pas fait comme lui depuis leur première entrée? nous n'aurions pas à déplorer tant de malheurs. » Cette audience était un acheminement vers la pairie, qui échut à Rapp, lorsque le maréchal Gouvion-Saint-Cyr eut pris en 1818 le portefeuille de la guerre.

C'est dans les salons du maréchal que le comte Rapp eut une scène très-vive avec un colonel de l'Empire, qui avait,

en sa présence, attaqué l'empereur. « Je trouve fort étrange, s'était écrié Rapp, que l'on ose tenir un pareil langage dans le salon d'un homme de guerre, qui doit à l'empereur son bâton de maréchal. »

Le lendemain même le colonel vint donner des explications très-satisfaisantes à Rapp, qui s'était attendu à un cartel, et était bien décidé à y répondre. Le culte qu'il professait pour l'empereur n'admettait aucun compromis ; pour lui, Napoléon était l'idéal du héros et du souverain ; et cet hommage, il le rendait à la mémoire du prisonnier de Sainte-Hélène, hautement, toujours et partout, chez lui, dans les salons de Paris, à la cour des Tuileries. La scène qui se passa dans le cabinet de Louis XVIII à la nouvelle de la mort de l'empereur est bien connue. L'émotion profonde, que Rapp ne cherchait point à contenir, et les paroles affectueuses du roi, qui respectait cette douleur, peuvent se passer de tout commentaire. L'histoire contemporaine a enregistré ces détails dramatiques, et la postérité en gardera souvenir ; car tout ce qui, dans les personnages historiques, porte le cachet d'un sentiment profond et vrai, a le privilége d'exciter l'intérêt à travers les âges[1].

Cette fin prématurée du prisonnier de Sainte-Hélène réagit, sans aucun doute, sur l'organisation déjà ébranlée et affaiblie du général. Pendant l'été de 1821 il avait infructueusement pris les eaux de Vichy ; il était retourné plus souffrant que jamais à Rheinweiler. Entouré des soins les plus touchants, il ne fit plus que languir. A Paris déjà sa famille s'était aperçue du déclin de ses forces ; il semblait avoir pris en aversion la vie de grand seigneur, et, avide de retrouver les émotions, les habitudes de la vie des camps, il allait quelquefois dans

1. Est-il nécessaire de consigner ici ces détails ?.... Rapp pleurait en présence du roi : « Sire, vous me pardonnerez ; c'est à lui que je dois l'honneur de servir Votre Majesté. » Louis XVIII répondit ce que tout galant homme aurait dit à sa place.

les casernes de Paris goûter à la gamelle du soldat. On a souvent remarqué qu'en vieillissant l'homme retourne par instinct à ses habitudes premières, comme si les bouts de la chaîne qu'on appelle la vie, tendaient à se rejoindre et à se souder.

Le général Rapp n'avait accepté un siége à la chambre des pairs et des fonctions honorifiques auprès du roi qu'en vue de l'avenir de son fils Maximilien, sur lequel se concentrait maintenant son ambition. Mais il voulait que cet enfant fût élevé simplement et ne perdît jamais le souvenir de l'origine de son père. « Je ne veux pas que Max devienne vaniteux, disait un jour le général à un ami fidèle, à son ancien aide-de-camp Marmier ; promettez-moi, si je devais mourir, et si mon fils tournait à l'orgueil, promettez-moi de le conduire à Colmar, de lui montrer la modeste maison de mon père, et de le rappeler à l'humilité chrétienne. »

Je n'ai pas encore eu l'occasion de parler des sentiments religieux du général Rapp. D'origine protestante, il respectait la foi et le culte de ses pères ; il siégeait au consistoire de Paris ; il était chrétien par la charité, et il faisait largement le bien sans acception de culte. Les témoignages rendus à sa mémoire sont unanimes sur ce point. Les cloches de *toutes* les églises sonnèrent ses funérailles, lorsque sa dépouille mortelle arriva à Colmar, le 11 novembre 1821. Trois jours auparavant (le 8) le général expirait à Rheinweiler, entouré de sa famille et de quelques fidèles amis. Ses dernières paroles avaient été pour sa femme et son fils, pour la France et son souverain. Aux yeux de Rapp, élevé surtout à l'école de l'Empire, le roi, successeur de Napoléon, était le représentant de l'ordre public ; Rapp aimait, respectait la liberté individuelle ; il détestait le règne des masses et l'anarchie.

Lorsque le cercueil qui renfermait son corps, eut passé de la rive droite du Rhin sur la rive française, les cortéges des communes rurales de plusieurs lieues à la ronde vinrent se joindre au groupe des amis et à la députation de Colmar

qui formaient le convoi funèbre. Au loin, dans les campagnes, la cloche des morts annonçait son passage; ce soldat, mort pair de France, presqu'au faîte des honneurs auxquels un simple citoyen peut atteindre, avait frappé les imaginations populaires; sa franchise, sa brusquerie militaire attiraient à lui toute la génération de l'Empire, comme sa bienfaisance lui avait attaché les cœurs jeunes et vieux.

C'est avec cet entourage, ambitionné comme dernière récompense par l'homme de bien, que le cercueil de Rapp fut porté dans l'église paroissiale protestante de Colmar, et de là au cimetière. Vanité des vanités! les orateurs ecclésiastiques et laïques, proclamant devant une foule immense les titres de gloire et d'honneur de l'illustre général, étaient moins éloquents que les pauvres qui lui payaient le tribut d'une larme, ou ses compagnons d'armes, qui étaient venus rendre les derniers honneurs à ce vétéran des combats de l'Empire et de la République[1].

Quelques semaines plus tard, un service funèbre fut célébré dans l'église des Billettes à Paris. Ici le pasteur, qui n'était plus écrasé, comme ses collègues de Colmar, par le voisinage même du cercueil, se trouva presqu'à la hauteur de son sujet. C'était une méditation chrétienne, simplement commémorative, une revue biographique des titres que Rapp avait au respect de ses coreligionnaires, de ses concitoyens, et au souvenir de la postérité. Un long frémissement sympathique éclata dans l'auditoire, lorsque l'orateur rappela ce grand deuil, tout récent, sur les deux bords du Rhin, et ces lon-

1. Le cercueil était porté par des sous-officiers de chasseurs; les coins du poêle mortuaire étaient tenus par les généraux Meyer, Dermoncourt, Ménagier et le colonel d'état-major Tavernier. On remarqua dans le cortége: le général Kessel, qui avait commandé sous les ordres de Rapp; les comtes Waldner, ses anciens aides-de-camp; le lieutenant-colonel de Goll, qui avait traversé avec lui le siége de Dantzig; le colonel Mangin, qui avait été son camarade en Égypte, et son ami à Dantzig.

gues lignes de feux funéraires, qui sillonnaient les ombres de la nuit, et ce clergé, et ces fidèles de toutes les communions, unis dans un seul sentiment de fraternelle douleur[1].

Six ans et demi après la mort du général, on vint déposer à ses côtés, dans le cimetière de Colmar, le corps de son jeune fils, mort à Weimar, au mois de mai 1828. Ce pauvre enfant était à peine âgé de douze ans; se sentant défaillir, il avait dit à sa mère: « Si je meurs, tu me feras porter en France auprès de mon père. »

Le poëte patriarche, Gœthe, alors presque octogénaire, lorsqu'il apprit la douleur maternelle de la comtesse Rapp, lui envoya une strophe — quatre lignes — pleine de délicatesse.

Weimar, das von vielen Freuden
Wie ein Frühlingsbäumchen grünt,
Warum gabst du ihr die Leiden,
Ihr, die reinstes Glück verdient?

Ces vers se refusent, à raison même de leur gracieuse contexture, à toute traduction littérale.....

..... « Weimar, toi qui te présentes avec tes bosquets en fleurs et tes joies printanières, pourquoi *Lui* donner ces souffrances, à Elle qui est digne du bonheur le plus pur? »

Dix mois auparavant l'illustre poëte avait adressé à M[me] Rapp les vers suivants :

Zu dem Guten, zu dem Schœnen
Werden wir uns gern gewœhnen;
An dem Schœnen, an dem Guten
Werden wir uns frisch ermuthen.
So bedarf es deinen Wegen
Weiter keinen Reisesegen.

---

1. Au moment où Rapp expirait, il était pair de France, premier chambellan maître de la garde-robe du roi, grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, grand-croix de l'ordre militaire de Maximilien-Joseph de Bavière et du Lion Palatin, grand-croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, chevalier de l'ordre impérial de la Couronne de fer, membre du consistoire de Paris et vice-président de la Société biblique de France.

Il en est de cette strophe, comme de la précédente; c'est un souffle, l'accord à peine indiqué d'une harpe, que l'on ne peut fixer en notes appréciables.

« Oh! comme nous nous faisons une douce habitude de vivre « avec la bonté, avec la beauté! Comme nous puisons auprès « de la beauté, auprès de la bonté une ardeur juvénile! Tu « peux partir sans demander une autre bénédiction pour tes « courses lointaines..... »

Oui, certes, la comtesse Albertine n'avait qu'à se montrer pour captiver les cœurs, et l'auteur immortel de *Faust* lui-même ne pouvait, par ses vœux, sa bénédiction paternelle et sa sympathie, rien ajouter *au charme* qu'exerçait la douce figure de la jeune veuve. Cependant une prière pour *son bonheur* à venir, pour son bonheur personnel, n'aurait pas été superflue, puisqu'à un an de distance à peine elle perdait un enfant chéri, et que plus tard elle succomba elle-même, encore dans la force de l'âge, après avoir essayé de se créer d'autres affections et d'autres devoirs [1].

Le fils aîné de Rapp est mort, il y a une vingtaine d'années, en Algérie [2]. Il était écrit là-haut que le général intrépide « ne serait point la tige d'une lignée brave comme lui. »

Ses deux filles survivent; la plus jeune a épousé un Anglais de distinction [3]; l'aînée est devenue la femme du baron Édouard de Rothberg, frère de la comtesse Rapp, et elle habite cette poétique terre de Rheinweiler, qui est revenue à ses premiers propriétaires historiques.

Dans le sort des familles, comme dans la destinée des empires, il y a, quoi qu'on en dise, des circonstances marquées au coin de la fatalité, c'est-à-dire, d'une influence et d'une volonté d'en haut.

1. Mme la comtesse Rapp avait épousé, en secondes noces, un grand seigneur écossais, lord Drummond, duc de Melfort.

2. Il avait le grade de capitaine, et suivait les traces de son père.

3. M. Hope.

L'ambition bien légitime du sabreur héroïque de Leizkam, de Samanhout, d'Austerlitz avait été de fonder une famille; il croyait sinon la gloire, du moins la perpétuité de son nom attachée à la transmission, de père en fils, d'un héritage matériel et moral. Dieu ne l'a pas voulu. Les deux fils de Rapp sont couchés avec lui dans la tombe. Mais le défenseur de Dantzig et de Strasbourg, l'ami de Desaix, de Mourad-bey, de Ney, de Napoléon, ne sera point oublié de son pays natal, ni de la grande nation, quoiqu'il n'ait point laissé de fils pour le représenter dans les conseils de l'empire ou à l'avant-garde de l'armée.



LE GÉNÉRAL BARON DE CŒHORN.

Le général de Cœhorn n'a point commandé en chef comme son compatriote et ami, le général Rapp; mais il était brave et intelligent comme lui; les circonstances heureuses lui ont fait défaut : la suite de ce récit biographique fera toucher du doigt la raison de cette différence dans la carrière de ces deux vaillants Alsaciens. Au surplus, il existe entre eux plus d'un point de contact. Leur origine alsacienne, leur impétueuse bravoure sur les champs de bataille, les péripéties de leur carrière, leur inflexible culte de la discipline en font des figures originales dans le grand Panthéon du premier Empire. Le buste du général de Cœhorn, pour être sur un arrière-plan, n'en est pas moins digne d'intérêt. Le patriotisme alsacien accueille, avec amour, toutes les gloires qui ont leur berceau dans le pays entre les Vosges et le Rhin; en parcourant du regard les nombreuses illustrations de sa belle province, il s'attache avec une satisfaction impartiale aux étoiles fixes et aux planètes.

Je viens d'indiquer une analogie, un parallélisme frappant entre Rapp et Cœhorn, et tout d'abord je suis obligé cependant de signaler une dissemblance entre leur point de départ et leur destinée finale. L'un, le soldat de Colmar, est le fils de parents bourgeois; il commence par s'enrôler, sous l'ancien régime, et la Révolution seulement lui ouvre la carrière des honneurs militaires; après une vie de combats, il jouit de quelques années de repos champêtre; il s'éteint, tranquillement dans son lit, sur les rives du beau fleuve, témoin de ses premiers faits d'armes. Cœhorn n'est pas un soldat de fortune,

il est le fils d'un noble, d'un officier supérieur; il a des ancêtres en Suède et en Hollande; il commence sa carrière comme volontaire, mais le brevet d'officier lui était garanti, il l'obtient au bout de peu de temps. La République ou plutôt la Révolution lui enlève son grade, il commence à nouveaux frais, comme simple soldat, reconquiert bientôt le rang qu'il avait perdu, monte, moins rapidement que Rapp, quoique plus couvert de blessures que lui, et meurt à l'étranger, dix jours après la bataille de Leipzig, des suites d'une terrible blessure dont il est atteint vers la fin de ces meurtrières et désolantes journées.

Les principes de 1789, inculqués de bonne heure dans nos esprits, nous ont fait envisager sous un nouveau jour les avantages ou les inconvénients de la naissance. On a pu abolir les barrières infranchissables qui séparaient autrefois les rangs de la société; mais, cette justice faite, les souvenirs qui s'attachent aux familles historiques non-seulement restent debout, ils sont peut-être plus respectés et plus appréciés que dans les derniers siècles, où ils constituaient des priviléges. Une longue série d'aïeux, inscrite dans les archives d'une maison, peut inspirer quelque satisfaction et devenir l'objet très-légitime d'un culte de famille, surtout lorsque les descendants aspirent à égaler ou à dépasser leurs devanciers. Ces réflexions m'ont été suggérées, en étudiant la généalogie du général de Cœhorn, qui, avant d'être soldat de la République et baron de l'Empire français, avait été baron de son propre chef et de celui de ses pères. Il rattache son origine à celle du Vauban hollandais, à l'ingénieur Cœhorn, et celui-ci fait remonter la sienne aux premiers temps de la monarchie suédoise. Une branche de la famille existait dans le comtat Venaissin. Il vaut la peine de jeter un coup d'œil sur cet arbre qui plongeait ses premières racines dans le sol de l'antique Scandinavie.

Je décline toute compétence pour discuter les titres du premier Cœhorn, qui aurait été, dit-on, un serviteur du roi Olaüs et qui aurait reçu le baptême, avec ce roi païen converti, dès

la première moitié du onzième siècle. Je sais que dans l'ancienne noblesse française il n'est pas trois ou quatre familles qui puissent, d'une manière certaine, rattacher leurs annales domestiques aux temps des croisades; encore existe-t-il toujours quelques procédés arbitraires dans le mode d'établir ces généalogies reculées. Il doit en être de même en Suède, où les origines des plus anciennes familles ne sont probablement pas mieux éclaircies que celles des nôtres. Avec l'an 1300 — et c'est déjà une antiquité fort respectable — le jour se fait pour la famille de l'ingénieur hollandais; Éric-Christian Cœhorn, époux de Marguerite Anderson, fait partie des États suédois. Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, Toussaint Cœhorn figure comme général de cavalerie; il laisse deux fils, dont le plus jeune, Pierre Cœhorn, fonde, à Carpentras, la branche du comtat Venaissin. A la suite d'un duel malheureux que ce Pierre eut à Rome avec un comte de Schuilenbourg, Julien de Rovere, neveu de Sixte IV, et alors évêque de Carpentras, avait offert à son ami suédois un asile dans son diocèse.

Le frère aîné de l'expatrié, Christian-Fréderic Cœhorn, était gouverneur d'Upsal sous le roi Christophe; il fut la souche de la branche suédoise, dont les membres, de père en fils, occupèrent de hautes charges civiles, militaires et ecclésiastiques. Nous trouvons leurs noms sous Sténon Sture, Jean II, Gustave-Adolphe, Charles X et Charles XI. Ce fut sous le règne de ce dernier roi que Menno-Charles Cœhorn, second fils d'Éric-Charles Cœhorn, s'expatria et vint chercher fortune sous les stathouders de la Hollande, qui défendait alors son indépendance et sa nationalité contre le tout-puissant Louis XIV. Menno de Cœhorn se maria dans sa patrie d'adoption, et, de grade en grade, parvint à la charge de grand-maître d'artillerie et de lieutenant-général; c'était, en un mot, l'illustre ingénieur, émule de Vauban; c'était le créateur de Berg-op-Zoom, du fort Guillaume à Namur et le défenseur de cette place (1692);

le directeur du siége mis par les Hollandais devant cette ville, en 1695; l'auteur du traité *sur une nouvelle manière de fortifier les places*. Il mourut, en 1704, comblé de gloire et d'honneur, laissant deux fils, dont l'un, Menno baron de Cœhorn, fut grand-bailli de la ville et du comté de Leerdam, et député de la Frise aux États généraux. Le cousin du petit-fils de l'ingénieur, Jean-Jacques de Cœhorn, né à Maestricht, le 2 mars 1734, prit service en France, dans la légion de Condé (en 1758), passa ensuite dans le régiment d'infanterie allemande (Royal-Alsace), en garnison à Strasbourg, où il monta de grade en grade à celui de *mestre-de-camp*, et mourut en 1781. Il est le père du général, baron de l'Empire français.

S'il était permis, sans être superstitieux, de croire à des carrières prédestinées, celle du général de Cœhorn serait du nombre, à voir cette longue série d'ancêtres dont la plupart occupent, presque toujours de père en fils, une place notable dans les fastes militaires de la Suède et de la Hollande. Même la branche détachée dans le midi de la France, et qui verdit au milieu du pays des oliviers, ne prit point de cet arbre, emblème de la paix, le goût exclusif des carrières civiles. Loin de là, le grand nombre d'entre eux occupent dans les armées des rois de France des grades plus ou moins élevés.

Le père du général français dont le nom est inscrit en tête de ces pages, avait été l'instructeur militaire, l'ami paternel du jeune prince Max de Bavière, colonel-propriétaire du régiment Royal-Alsace. Ces relations valurent plus tard au général Cœhorn un royal protecteur.

Louis-Jacques de Cœhorn naquit à Strasbourg, le 16 janvier 1771, à une époque où son père n'était que simple capitaine. Je ne pense pas qu'il ait été élevé par ses parents[1] dans des habitudes de luxe, quoique M. de Cœhorn, lorsqu'il comman-

---

1. Sa mère appartenait à la famille patricienne des Lang, qui jouissait d'une belle fortune engloutie par la Révolution.

dait en lieu et place du prince bavarois, tint une grande maison. Au moment où son père mourut, Louis de Cœhorn n'avait que dix ans, et quatre ans plus tard, il s'enrôla dans le régiment de Royal-Dragons, passa dans celui de Royal-Alsace, et partit avec le grade de lieutenant pour la Guyane française, en avril 1792.

Sa vigoureuse constitution résista, sans éprouver trop de secousses, à ce climat meurtrier et aux fatigues militaires. Pendant une course dans l'intérieur de la colonie, il fit naufrage près de l'embouchure de l'Oyapock et rentra, brisé, à Cayenne, où le contre-coup des terribles événements de la seconde moitié de 1792 et du commencement de 1793, quoique amorti par la distance, se fit dès lors sentir d'une manière désastreuse pour tous les hommes suspectés de tenir d'affection à l'ancien régime. Le capitaine Cœhorn[1] était aimé de ses chefs, de ses égaux, de ses inférieurs; mais les liens de la discipline se relâchaient; il en témoignait son mécontentement; il portait sur son front les signes indélébiles de son extraction nobiliaire; il était tenu, bon gré mal gré, pour un aristocrate, et dut, après un emprisonnement de deux mois, céder sa place à des ambitieux de bas étage. On lui facilita les moyens de la retraite, en prétextant des raisons de santé. Le 21 juillet 1793, le jeune capitaine se démit de ses fonctions et s'embarqua, le 4 août, dans la rade de l'Enfant perdu, sur la frégate *la Blonde*, pour retourner en France.

La traversée fut semée d'incidents graves, dangereux. Les bâtiments anglais, vaisseaux et corsaires, sillonnaient les mers. La frégate échappa aux uns, donna plusieurs fois la chasse aux autres, et prit quatre bâtiments de commerce. Cœhorn n'avait plus d'épée; il était considéré comme simple passager; il était surveillé; la prison sans doute, l'échafaud peut-être l'attendaient à son débarquement à Brest. Cœhorn ne pouvait être

1. Il avait obtenu ce grade en juin 1792.

républicain qu'à contre-cœur; mais il était Français avant tout; en face de l'ennemi, il n'avait plus qu'un seul sentiment, l'amour passionné de la patrie, le désir de la savoir unie et forte. Dans ces rencontres en pleine mer, son ardeur martiale l'avait signalé à l'équipage tout entier; il demandait chaque fois à faire le coup de feu, et recommençait ainsi le métier de simple soldat sans épaulette, mais le mousquet en main, au milieu de périls incessants. On débarque à Brest vers la fin de septembre 1793. Le capitaine de la *Blonde* introduisit auprès des représentants du peuple, en mission dans le Finistère, le jeune Cœhorn qui demande sans tergiverser à reprendre service, comme simple soldat, dans les rangs de l'armée de l'Ouest. D'autres de ses compagnons d'infortune, dépossédés comme lui, et ayant navigué de conserve avec lui, boudaient; ils demandaient, avant de rentrer dans l'armée républicaine, la réintégration dans leur ancien grade. Cœhorn, en y renonçant, faisait acte de patriotisme, car il allait, pour sa part, contribuer à la compression de la guerre civile; et, en face des balles des Chouans, sans calcul prémédité, il échappait mieux que partout ailleurs à la chance d'être traité en fils de bonne famille.

L'habitude du commandement, le mépris du danger, l'expérience de la petite guerre acquise dans les forêts vierges et les marais de la Guyane, à la poursuite des nègres révoltés, la bonne mine du jeune soldat, son incontestable supériorité sur tous ses camarades, le firent bientôt remarquer par les chefs de l'armée de l'Ouest; on l'attacha provisoirement à l'état-major de l'armée placé à Ségré sous les ordres de l'adjudant-général Decaen, qui prit de suite en affection le brillant volontaire. Seize mois après son retour en France, Cœhorn fut, grâce à l'intervention directe du général Hoche, réintégré dans son ancien grade de capitaine. Il avait ainsi, de toute manière, reçu le baptême militaire; son éducation morale s'était faite dans le malheur et le support des injustices; son éducation intellectuelle se continuait au feu du bivouac ou sous

la tente solitaire; car Cœhorn, à la différence de la plupart de ses camarades, cultivait et alimentait son esprit; il cherchait dans l'étude de ses poëtes favoris un contre-poids à la rudesse des camps. La distinction naturelle ou acquise, qu'aucune révolution ne peut enlever, lui assurait dès ce jour une supériorité réelle qui devait, à mesure que l'ordre se rétablissait dans la société et dans les esprits, ouvrir devant lui la voie des honneurs militaires. Il possédait d'ailleurs, je l'ai déjà dit, à un suprême degré, la première et indispensable qualité du soldat; il était familier avec la mort, il la bravait à outrance, toujours et partout; dans une armée, où le dernier conscrit devient plus ou moins brave par la contagion de l'exemple et par l'inflexible tradition, Cœhorn réussit, jeune Achille, à se faire remarquer par son intrépide assurance et son ironique dédain des projectiles, des coups de sabre et de baïonnette. Ce n'est pas à dire qu'il portât sur lui un secret, un charme particulier, un talisman quelconque pour conjurer les périls; loin de là, il avait peu de bonheur; dans presque toutes les rencontres, grandes ou petites, il était blessé avec plus ou moins de gravité; et bien avant la fin de sa carrière, tout son corps, cicatrisé depuis le front jusqu'à la cheville des pieds, portait les traces des hachures et des déchirures qu'il avait recueillies pour prix de ses exploits, souvent téméraires, plus souvent encore commandés par l'honneur, le devoir, et une ambition très-naturelle à son âge.

En janvier 1795, il passa, avec son chef, à l'armée de Rhin-et-Moselle, dans le camp établi en face des remparts de Mayence. A partir de ce jour, pendant les campagnes du Palatinat et de Bavière (en 1795 et 1796) — campagnes moins brillantes, moins heureuses, mais marquées par des actes de courage aussi héroïques que celles d'Italie — Cœhorn, dans le rang inférieur qu'il occupait, fit des prodiges de valeur, et conquit, parmi ses camarades et ses chefs, le renom de vaillant soldat et d'officier intelligent.

Les combats de Pfeddersheim, de Lampsheim, de Mutterstadt, d'Oggersheim, de Malsch ou Ettlingen, de Langenbruck, furent pour lui autant d'occasions de se signaler; tantôt c'étaient des charges impétueuses, qui rétablissaient l'ordre de bataille, tantôt des officiers supérieurs, dégagés du milieu des ennemis; tantôt des positions perdues qu'il regagnait par son intrépidité. A l'affaire d'Ettlingen, on s'était battu depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir; le village de Malsch avait été pris et repris trois fois; on croyait l'ennemi harassé; le général Decaen s'était rendu auprès du général en chef Desaix, lorsque, à onze heures du soir, la première ligne, où se trouvait l'adjudant Cœhorn, fut attaquée à cinquante pas de distance, puis refoulée; toute la brigade allait se débander. Cœhorn réussit, dans l'obscurité, à retenir les plus braves, à leur faire prendre confiance, à faire avancer quelques pièces de canon, et à reconquérir une position qui, sans sa présence d'esprit, était perdue. Lorsque le général reparut, le danger avait cessé, et l'adjudant sauveur n'eut qu'à recueillir l'accolade de son chef et ami.

A l'affaire de Neresheim près de Frickingen (Wurtemberg), le danger que courut la brigade Decaen, qui faisait partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, fut tout aussi grand qu'à Malsch. Elle occupait la tête d'un bois en face de Schœndorf, et demeurait exposée à une vive canonnade qui la décimait, puis menacée d'être débordée par l'infanterie ennemie, qui fondait sur la lisière de la forêt. Je laisse parler le général Cœhorn lui-même:

« Mes soldats disparaissaient dans le bois, et quand je cher-« chais à les arrêter, ils répondaient qu'ils ne pouvaient plus se « défendre, n'ayant plus de cartouches. « De braves soldats ne « tournent jamais le dos à l'ennemi, tant qu'ils ont des baïon-« nettes. Quant à moi, je n'ai que mon sabre et je reste ici. » « Je ne restai pas seul. Bientôt après, il arriva des cartouches « et des obusiers; le feu recommença de notre part avec une

« vivacité à laquelle l'ennemi ne s'attendait plus. Le pas de « charge acheva de le décourager, et le champ de bataille nous « appartint. »

Je ne sais si mes lecteurs ne sont pas frappés comme moi de la simplicité de ce récit qui n'avait jamais été destiné à la publicité, mais jeté sur le papier, il y a plus d'un demi-siècle, pour servir de lecture aux enfants du général au coin du foyer domestique. — *Je ne restai point seul.* La péripétie de ce petit drame militaire est tout entière dans ces mots. L'adjudant a rallié et électrisé les hommes, rétabli la ligne de combat, et tenu tête, baïonnette croisée, à une masse imposante qui menaçait d'écraser les siens avant que l'arrivée d'une artillerie de campagne n'achevât de décontenancer les ennemis.

Au passage du Lech, Cœhorn avec deux chasseurs à cheval traversa, le premier, la rivière, et prit immédiatement des mesures pour la réparation du pont et la mise en activité d'un bac. Arrivé devant Ingolstadt, on se préparait à enlever d'assaut la tête de pont de cette place, lorsque les avant-postes de la division Beaupuy furent vigoureusement repoussés; la division entière accourut et prit position sur les hauteurs de Langenbruck, au-dessus d'un défilé que forment les hauteurs et les marais avoisinants. Je laisse de nouveau parler le général:

« L'ennemi ne tarda pas à paraître avec des forces doubles « des nôtres; la cavalerie aussi nombreuse que brillante était « celle que l'archiduc Charles avait détachée de l'armée du « Rhin pour la conduire contre l'armée de Sambre-et-Meuse: « elle annonçait la présomption de la victoire. Dans cette affaire « où chaque soldat, chaque officier était obligé de se doubler, « le général Decaen m'employa à reprendre le défilé de Lan- « genbruck à la tête des carabiniers de la 10e, et à repousser « la cavalerie ennemie qui menaçait d'enlever les pièces que « son artillerie nous avait démontées. Souvent je me suis trouvé « dans cette journée mêlé avec l'ennemi, presque toujours « j'étais à demi-portée de fusil. Enfin, lorsqu'une charge de

« carabiniers culbuta la cavalerie ennemie dans les marais, « sans attendre des ordres qui seraient arrivés trop tard, je « tournai le marais avec un escadron du 8ᵉ de chasseurs et « quelques canonniers à cheval; la déroute de l'ennemi devint « complète. » — C'est toujours la même sobriété dans l'expression, qui fait d'autant mieux apprécier la valeur de l'officier, remplissant ses périlleux devoirs, sans ostentation, comme une chose qui s'entend d'elle-même.

Je touche à un incident très-grave de la vie du général de Cœhorn, incident malheureux, qui a failli trancher sa carrière et qui n'a point été inscrit, à titre de droits acquis, parmi les états de service du jeune officier, quoiqu'il se soit, en cette occasion, sacrifié sans arrière-pensée à son devoir, aux ordres de son chef et à la haute importance qu'il attachait au maintien de l'ordre parmi les soldats.

L'armée de Sambre-et-Meuse était en pleine retraite. Dans ces moments désastreux les liens de la discipline se relâchent; les bons, les braves, les forts restent ce qu'ils étaient dans les jours de prospérité; mais l'écume des corps monte à la surface.

On traversait le bourg bavarois de Burgau, entre Ulm et Augsbourg, l'adjudant Cœhorn se trouvait à cheval à côté de son chef, lorsque des cris, partant d'une maison écartée, frappèrent les officiers de l'état-major. Les pillards désolaient une habitation. Le général Decaen ordonna de suite à Cœhorn d'y mettre ordre, et de faire au besoin main basse sur les récalcitrants. En arrivant vers le lieu désigné par les lamentations, l'aide-de-camp vit de malheureuses femmes qui s'en échappaient, les vêtements en lambeaux, et dans l'intérieur de la maison dévastée, quatre chasseurs retardataires continuant leur œuvre d'effronterie et de vandalisme. — « Sortez, brigands, » leur cria l'adjudant, du plus loin qu'il les vit; puis mettant le sabre à la main, il joignit le geste effectif aux menaces verbales, et réussit à chasser deux hommes moins obstinés que leurs complices. Deux pillards persistèrent. — « Nous ne

sommes point des bandits! — Oui, vous l'êtes; vous n'êtes point des soldats français.» Alors l'un des séditieux mit le sabre à la main et se précipita sur son chef. Cœhorn l'étend à ses pieds; il touche plus légèrement l'autre qui se sauve. Puis, ce rigoureux devoir accompli, il retourne auprès de son général, en lui disant : «Général, vous me désignez exclusive-«ment pour réprimer ces scènes de désordre; j'obéis, mais «j'en serai la victime.»

A trois jours de distance, le 1er vendémiaire an V (2 septembre 1796), les chasseurs si rudement traités par l'adjudant et leurs camarades attendirent Cœhorn dans une embuscade, se ruèrent sur lui et l'accablèrent de coups de sabre au point de le laisser étendu sur la place. Les généraux Desaix, Regnier, Beaupuy, Decaen trouvèrent le malheureux officier baigné dans son sang, frappé, c'est l'expression de Rapp, de soixante-dix coups de hachures; son corps n'était qu'une plaie, et, pour comble de malheur, il tomba, dans cet état, entre les mains de l'ennemi.

Il guérit toutefois, grâce à sa jeune et indestructible constitution; lorsque, au bout de six mois, il put, par voie d'échange, rejoindre son corps, il obtint à la fin un avancement depuis longtemps promis et attendu avec quelque impatience : il passa chef de bataillon (30 juin 1797), et se rendit bientôt après, avec son général, à l'armée d'Angleterre, sur les côtes de Cherbourg.

Ce fut un instant de répit, pendant le court espace qui s'écoule entre la paix de Campo-Formio et la reprise des hostilités en 1799. Placé, en qualité d'adjudant-général, toujours avec Decaen, sous les ordres du général Jourdan, il rentre sur cette terre d'Allemagne où il s'était déjà signalé; mais grièvement blessé à Liptingen (Stockach), dès l'entrée en campagne, il fut, à peine convalescent, employé, dans la division Legrand, qui occupait le fort de Kehl. Puis il repassa le Rhin avec la division du général Delmas (1800). Voici en quels termes l'illustre auteur de

l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a consigné dans ses immortelles annales les exploits de Cœhorn :

« Les généraux Delmas et Leclerc furent dirigés sur Seckingen « (à l'est de Bâle), puis sur l'Alb, devant le pont d'Alpbruck. « Ce pont était couvert de retranchements. L'adjudant-général « Cœhorn, marchant à la tête d'un bataillon de la 14ᵉ légère, « de deux bataillons de la 50ᵉ, et du 4ᵉ de hussards, s'avança « en colonnes sur les retranchements et les emporta. *Il sauta « ensuite sur les épaules d'un grenadier,* passa l'Alb de la sorte, « et ne laissa pas à l'ennemi le temps de détruire le pont. Il « prit des canons et fit des prisonniers. » (Thiers, I, p. 295.)

Un seul coup de pinceau du maître dans l'art de narrer les batailles fait ressortir les allures impétueuses de Cœhorn. Ce fait se passa le 1ᵉʳ mai 1800. Deux jours plus tard, le 3 mai, a lieu le combat d'Engen. Un incident de cette journée met aussi en relief la bravoure de notre adjudant-général :

« L'ennemi s'était retiré sur le pic de Hohenhœwen, avait « placé son artillerie et son infanterie sur les pentes, et rangé « en bataille, dans la plaine d'Engen, 12,000 hommes de cava« lerie. Moreau voulut enlever le pic et ordonner à la division « Delmas de l'assaillir.....

« La division Delmas, au sortir d'un bois dont elle s'était « emparée, fut exposée à un feu meurtrier. Elle le supporta « bravement. Le général Jocopus, se mettant à la tête de l'in« fanterie, gravit les pentes du pic, et eut la cuisse percée « d'un coup de feu ; mais le général Grandjean tourna la posi« tion ; l'adjudant-général Cœhorn, que nous avons vu passer « l'Alb sur les épaules d'un grenadier, s'élança sur la scène « avec un bataillon et délogea les Autrichiens. » (Thiers, I, p. 308.)

Il était resté exposé pendant toute la durée du combat à la mitraille et aux boulets de dix pièces de canon. A sept heures du soir seulement le général Richepanse vint faire cesser les attaques de l'ennemi.

L'adjudant-général Cœhorn avait, dans cette brillante jour-

née, payé de sa personne autant que dix grenadiers; il espérait de l'avancement; ses chefs immédiats le lui garantissaient. Par suite d'une espèce de fatalité qui pesait sur lui, et qui était peut-être un peu la suite de son caractère violent et d'un esprit frondeur, il dut conquérir chaque grade à la suite d'une longue attente et par des coups d'éclat répétés. A Mœskirch, il soutint, sur la lisière d'un bois, avec son bataillon, dont la moitié fut mise hors de combat, la canonnade et les attaques de forces infiniment supérieures. A Neresheim, il délogea de l'abbaye de ce nom, les «manteaux rouges» (*Rothmantel*) autrichiens; et à Neubourg[1], il y arrivait, ainsi qu'à Neresheim, pour la seconde fois. Sa petite troupe, qui formait l'avant-garde de la 1re division, fit beaucoup plus de prisonniers (1,500) qu'elle ne comptait d'hommes elle-même. Le major Kornreuter, du régiment de Lascy, fut pris de la main même de l'adjudant-général. Non loin de là succomba le brave Latour d'Auvergne, le premier grenadier de France; et Cœhorn eut le triste privilége de lui rendre, sur place, les derniers devoirs. Il consigne cette circonstance dans ses notes, avec l'expression d'un regret fortement senti, comme le retentissement de la voix de l'armée du Rhin tout entière :

«Les grenadiers pleuraient, et je n'ai pu m'empêcher de «verser des larmes sur la tombe de ce respectable vieillard, «du sang du grand Turenne, aussi brave et encore plus simple «et plus modeste que lui.»

J'ai puisé jusqu'ici avec une extrême réserve dans ces notes laissées par le général de Cœhorn; il écrivait pour ses enfants, il ne devait pas craindre de les fatiguer, en relatant un à un les faits qu'il accomplit seul avec ses compagnons de gloire.

---

1. Il avait, en 1796, sauvé du pillage l'abbaye de Neubourg. Les habitants voulurent à toute force le récompenser de cet acte de courage. Cœhorn opposa un refus péremptoire à ces instances; enfin, obsédé par ses nouveaux amis, il leur dit naïvement: «Eh bien, si vous le voulez à toute force, je manque de linge; donnez-moi quelques chemises.»

Mais j'ai dû me borner, en face d'un public même bienveillant, à donner des indications sommaires, de nature à faire apprécier la valeur exceptionnelle du guerrier et le caractère individuel de l'homme. Vers la fin de cette campagne de 1800, M. de Cœhorn avait reçu tant de félicitations, il jouissait d'une réputation si bien acquise, la discipline qui régnait dans son corps était si exemplaire, qu'une promotion prochaine devait lui sembler assurée; de plus, il devait la désirer, car il venait d'unir à sa destinée celle d'une jeune fille[1] simple, gracieuse, douée de toutes les vertus modestes de son sexe, et appartenant à l'une des familles patriciennes de Strasbourg. Mais son espoir allait être déçu. « Il me fallut, dit-il, descendre du faîte « de mes espérances, quand le travail de promotion parut. Le « sentiment un peu orgueilleux de mes avantages me fit né« gliger la bienveillance de ceux qui avaient l'oreille du général « en chef. »

Il en éprouva un déplaisir si amer, qu'il demanda, à la vue de nombreux passe-droits commis à son détriment, à quitter son régiment. Il fut envoyé au corps d'armée du général Sainte-Suzanne dont il était connu; puis, détaché au fond de la Forêt-Noire brisgowienne, pour mettre à la raison le comte de Mir, chef d'une bande de partisans.

Pendant qu'il remplissait cette mission ingrate, la bataille de Hohenlinden, la seule grande rencontre de cette campagne de Moreau, eut lieu; Cœhorn la manqua. Je l'ai déjà dit : les circonstances ne le favorisèrent nullement; mais il gagnait en

---

1. Mlle Sophie de Beyer. Cette adorable femme a fait l'admiration de tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité. Élevée pour le grand monde, où la famille patricienne de Beyer (Van Beyer, aussi d'origine hollandaise) occupait l'un des premiers rangs; heureusement douée, à la fois belle et gracieuse, spirituelle et bonne, instruite et modeste, Mme de Cœhorn ne vécut plus que pour sa jeune famille et ses devoirs maternels, du jour où une mort prématurée, sur le champ d'honneur, lui enleva son mari.

philosophie pratique et en résignation ce que la Providence lui refusait en honneurs.

Pendant les quelques années de repos qui suivirent la paix de Lunéville et d'Amiens, il fut d'abord membre de la commission de liquidation de l'armée du Rhin, sous la présidence d'un ami, M. Mathieu-Faviers; en 1803, il passa au camp de Bruges; il vit le premier consul dans le camp d'Ambleteuse. Les brillants faits d'armes de l'Alpbruck et de Hohenhœwen étaient connus du chef de l'État; la figure balafrée et le nom de Cœhorn firent le reste. Napoléon lui promit de l'avancement dès que retentirait le premier coup de canon. Mais ici Cœhorn usa de son crédit naissant en faveur de sa vieille mère, en demandant pour elle la reprise d'une pension dont elle avait joui jusqu'en 1792, comme veuve d'un ancien officier supérieur.

Il aborda la campagne de 1805 sans avoir eu de l'avancement. A Lambach, sur les bords de la Traun, la 1re division du corps du maréchal Davoust, dont Cœhorn faisait partie, rencontra les Russes et força le passage de la rivière (31 octobre 1805). Cœhorn fut fidèle à ses anciennes habitudes de soldat. Suivi d'un seul maréchal des logis et de quelques chasseurs, il coupa une arrière-garde d'une cinquantaine de chasseurs russes, la poursuivit dans un parc à moutons où elle s'était réfugiée, en sabra une partie, fit mettre bas les armes aux autres qui étaient restés étourdis par la vivacité de l'attaque, et croyaient que le petit nombre des assaillants formaient la tête d'une colonne. Voici comment M. de Cœhorn rend compte de cette affaire à sa jeune épouse :

« Je sautai avec mon cheval par-dessus la barrière, et, le « sabre haut, leur criai en allemand de se rendre; mais malgré « leur étonnement, ils ne mirent point bas les armes...; je fus « obligé, pour ma propre sûreté, de faucher avec la faulx de « la mort..... Jusque-là je n'avais couru que des dangers pro- « bables, mais le moment de la victoire faillit être le dernier

« de ma vie; l'officier russe qui commandait ce détachement, « ne comprenant pas mes cris, et prévoyant une mort inévi- « table, arma sa carabine à deux coups et m'ajusta, à trois pas, « dans le côté gauche; la balle passa derrière mon dos, dé- « rangée dans la direction par un brave chasseur, qui abattit « l'officier russe. Le premier aide-de-camp du maréchal Da- « voust a été témoin de la scène et accourait à mon secours; « mais sans la destinée qui veillait sur moi, il serait arrivé trop « tard. »

Cœhorn se trouva sur le grand champ de bataille du 2 décembre :

« La victoire, dit-il dans la même lettre, planait d'avance « sur la tête de son favori...... Je ne dois point oublier de te « dire que la division où se trouve ton ami a été inébranlable « comme un roc, sous une grêle de boulets et les charges de « cavalerie. Je n'ai pas cessé un instant d'être calme et serein.... « Il n'y a pas eu de mêlée sur notre point, et le danger a été « le même pour tous.... Le soir, l'empereur passa; je le re- « connus de loin et courais devant lui pour crier aux soldats « que c'était lui. Aussitôt les cris de *Vive l'empereur!* reten- « tirent dans les ténèbres...... C'est après ce moment que je « rejoignis le général Caffarelli, dans une maison de paysan à « Hollubitz, à notre gauche.

« .....Je reviendrai sans argent, sans chevaux, sans récom- « pense, mais non sans gloire, avec des mains pures, et mon « exemple apprendra de bonne heure à mes fils à ne point « compter sur la fortune, mais à acquérir en eux-mêmes assez « de confiance, pour être, autant que possible, au-dessus des « événements. »

Cette lettre me dispense de tout commentaire; son éloquente simplicité montre M. de Cœhorn dans son plus beau jour.

En 1806, il entre en campagne comme colonel. Voici comment il rend compte de son sort à la bataille d'Iéna :

15 octobre 1806.

« .....J'en suis quitte pour une forte contusion de biscaïen « sur l'omoplate gauche et un cheval tué sous moi. *C'est le « pauvre Austerlitz qui est mort entre mes bras*, après avoir eu « le corps traversé par un boulet qui a pénétré à deux pouces « de ma jambe droite, et est sorti si près de ma jambe gauche, « que j'en ai senti le coup assez violemment. Au milieu d'une « grêle de mitraille, je n'ai pas eu un instant d'appréhension, « mais ensuite j'ai rendu grâces à Dieu de m'avoir conservé à « ma famille...... J'étais dans le carré le plus avancé et qui a « soutenu les charges consécutives de l'élite de la cavalerie « prussienne.....; nous avons tué le duc de Brunswick.....; le « roi était devant nous avec la reine. »

M. de Cœhorn put se traîner jusqu'à Berlin, où il allait trouver d'excellents parents, attachés au gouvernement prussien, mais qui devaient, dans ces moments critiques, accueillir le colonel français comme une sauvegarde envoyée par le ciel. Voici ce que M. de Cœhorn écrit à sa belle-mère, Mme de Beyer, le lendemain même de son entrée dans la capitale : « Mon premier « soin, comme mon premier désir, a été de chercher la de- « meure de votre aimable sœur; elle avait quitté Berlin, il y a « huit jours, pour suivre son mari; personne de sa famille, « chez laquelle je suis établi, n'a pu me dire positivement où « elle est.....

« J'espère qu'on m'accordera quelques jours pour achever « de guérir de ma blessure du 14, et me donner les moyens « de me blanchir et me ravitailler un peu; je vais, à cet effet, « trouver le maréchal Davoust. Dieu donne qu'il soit bien dis- « posé; car je compte aussi lui demander une sauvegarde « pour..... »

A peine guéri, il rejoint son corps sur la route de Pologne; et, à peine arrivé, il est blessé pour la seconde fois dans cette entrée en campagne.

Il mande, en riant, « cet accident » à sa femme :

Niporent, 13 décembre 1806.

« J'ai été blessé ce matin vis-à-vis de Dembe sur les bords « du Bug d'une balle au-dessus de l'œil droit; mais comme le « coup était tiré obliquement, et que j'ai la tête très-dure, le « crâne est resté entier.....

« Nous avons 15,000 Tartares devant nous, et on nous assure « que ce sont de très-honnêtes gens qui nous aiment beaucoup « et qui déserteront la plupart dès que nous leur aurons fait « jour. En vérité, cela me paraît si fou de me trouver en face « des Tartares, que je ne puis m'empêcher d'en rire de tout « mon cœur..... »

En prenant ce ton enjoué, il avait évidemment voulu rassurer Mme de Cœhorn; car le coup dont il vient d'être frappé aux environs de Varsovie n'était pas aussi léger qu'il a bien voulu le dire. Dans une autre lettre du 17 janvier 1807, datée de Varsovie même, où on l'avait transporté, il écrit: « Ma blessure « vient de se fermer; mais une fissure dans le crâne, depuis « l'endroit où la balle a frappé jusqu'à l'autre coin de la tête, « me force de prendre beaucoup de précautions. »

Ces coups répétés semblent à la fin lui porter bonheur. A la date du 21 mars 1807, une lettre du prince de Neuchâtel lui annonça son brevet de général de brigade; et un mois plus tard, le même dignitaire lui envoie l'ordre de se rendre au camp de Finkenstein auprès du général Oudinot. Le général de Cœhorn en est ravi; il va se trouver avec des camarades qui le connaissent de longue date. Le 28 avril, il écrit de Teschendorff à Mme de Cœhorn: « J'ai été parfaitement accueilli « par l'empereur: « Je suis bien aise, m'a-t-il dit, que vous soyez « content; je vous connais, vous êtes un brave. » Le général « Oudinot est pour moi comme un frère; je suis aussi heureux « maintenant que je puis l'être. »

« La division Oudinot, écrit-il le 28 mai suivant du camp « de Marienbourg, la division a fait quelques mouvements sur « Dantzig; cette place importante a ouvert ses portes hier. Les

« forts de Weichselmünde et de Neufahrwasser, où les Russes « avaient débarqué pour venir au secours de Dantzig, se sont « également rendus, et les Moscovites, après s'être bien battus, « s'en sont retournés sur les vaisseaux qui les avaient apportés. « Nous leur avons souhaité un bon voyage et commencé aussi-« tôt le nôtre pour retourner à Marienbourg où nous devons « camper.

« Quoiqu'il n'y ait eu que ma brigade de toute la division « Oudinot qui ait donné le 15 mai (au combat de Weichsel-« münde), je n'ai presque pas été exposé, parce que j'ai fait le « général. Oudinot a fait le hussard; il en a été quitte pour un « cheval tué sous lui. Nous l'avons chapitré, et je crois avoir « traité ce sujet avec beaucoup d'éloquence. »

Le ton enjoué de cette lettre est évidemment l'écho de la satisfaction intérieure qu'éprouvait le vaillant général à voir le succès couronner ses efforts, et la faveur des grands de la terre lui accorder plus que des éloges.

Cette bonne veine ne se soutient pas longtemps. A la date du 4 juin, il se loue encore du bon accueil que lui a fait l'empereur après une grande revue; mais le lendemain de la bataille de Friedland, il a de nouveau une pénible nouvelle à annoncer à sa famille :

Donnau, 15 juin 1807.

« Ces gueux de Russes m'ont envoyé une once de plomb « dans la cuisse, hier à une heure, devant Friedland; on m'a « fait l'extraction de la balle. » Ainsi l'heure du triomphe même lui apportait toujours des avertissements qui l'empêchaient de s'endormir au sein du bonheur.

En 1808, l'empereur lui conféra le titre de baron de l'empire et une dotation en Westphalie pour soutenir sa nouvelle dignité. Le descendant de l'ingénieur hollandais pouvait bien se vanter d'avoir conquis, ligne par ligne, ses grandes lettres de naturalisation en France, et d'avoir ajouté à ses titres héréditaires le brevet d'une noblesse renouvelée par la main

du plus grand homme du siècle et scellée du sceau de la victoire.

Le court espace de temps qui s'écoula entre 1807 et 1809 forme dans la vie du général de Cœhorn un point culminant et un de ces temps d'arrêt que la Providence accorde quelquefois à ses enfants favorisés pour sonder leur cœur dans la prospérité et les préparer à des luttes nouvelles et prochaines.

Si le général de Cœhorn avait, d'une part, obtenu une dotation en Allemagne — fief chanceux et qui devait, cinq ans plus tard, s'écrouler avec le royaume de Westphalie — depuis plusieurs années il avait pris possession, au pied des Vosges, d'une terre plus modeste, mais moins exposée aux variations de l'atmosphère politique, et située à l'entrée de l'un des plus pittoresques vallons de l'Alsace.

« Lorsque, par une belle journée, vous suivez de l'œil, du « haut des remparts de Strasbourg, la chaîne des Vosges, vous « découvrez nécessairement, dans la direction du sud-ouest, « une montagne dont les mamelons, de grandeur inégale, mais « régulièrement décroissants, ne peuvent manquer de capti- « ver vos regards par leur forme élégante et arrondie[1]..... « Cette montagne, c'est l'Ungersberg (mont des Hongrois ou « Magyars); » et à ses pieds, au centre d'un amphithéâtre de vignobles et de forêts qui les surplombent, l'*ancienne prévôté d'Ittenwiller*, entourée de bouquets d'arbres, de vignes, de champs et de vastes prairies que sillonnent et que fécondent les eaux vives de l'Andlau. C'est dans l'ancien monastère d'Ittenwiller, non loin de l'abbaye fondée par sainte Richarde, que le vaillant général établit ses pénates et qu'il passa les trop courts instants de repos dans le sein de son heureuse famille. Il avait l'âme ouverte aux impressions poétiques; en fixant son choix sur ce domaine, que le musicien Pleyel avait habité pen-

1. Voir une monographie de l'auteur de cette esquisse: *Une bulle d'Alexandre III et la prévôté d'Ittenwiller*. Strasbourg, 1840, in-12.

dant la tourmente révolutionnaire, M. de Cœhorn cédait évidemment à l'attraction d'un site incomparable et peut-être un peu au charme des souvenirs légendaires et historiques dont ce sol classique de l'Alsace est imprégné. Pour jouir d'une vue ravissante, il n'avait qu'à ouvrir au hasard une croisée donnant sur la montagne, et d'un coup d'œil il embrassait le demi-cintre qui s'étend depuis les ruines du Landsberg jusqu'au mont des Magyars; il entrevoyait au-dessus d'un massif de verdure, par delà les aulnes de ses prairies, les tours de l'abbaye d'Andlau, et devinait, caché dans les forêts de sapins, le château solitaire de Spesbourg; puis, en parcourant les jardins de « la Prévôté, » il rencontrait partout les murs d'enceinte et les substructions de cet ancien monastère, fondé par la piété filiale, dès la première moitié du douzième siècle[1]. Si le général, dans ses moments de répit, avait eu le temps d'ouvrir Schœpflin, ou d'inviter son savant ami Arnold à faire des recherches dans les archives épiscopales alors négligées, il aurait pu apprendre que des papes et des prélats s'étaient occupés de la prospérité et de la discipline de ce cloître d'Augustins; qu'Alexandre III, le pontife romain, le vainqueur de Fréderic Barberousse, avait, en avril 1179, confirmé les priviléges et les biens dont jouissait l'établissement de Conrad le chanoine; que dans ces antiques et inappréciables documents figurent déjà les noms des riches communes, situées soit près du cloître (Saint-Pierre, Molsheim, Epfig), soit sur d'autres points de l'Alsace inférieure; et que cette église de Sainte-Christine d'Ittenwiller vécut longtemps au sein d'une rare prospérité; qu'après Alexandre III, les papes Innocent III et Honoré III lui donnèrent le patronage de l'église de Molsheim[2], et que l'exemple du premier fondateur

1. Le couvent d'Ittenwiller a été fondé en 1137, avec l'assentiment de l'évêque Guebhard, par un chanoine de Strasbourg, Conrad de nom, qui voulait par cette institution honorer la mémoire de ses parents, Truther et Bertha, et assurer le salut de leurs âmes par des anniversaires.

2. Voir *Archives départementales du Bas-Rhin.* Grand-Chapitre.

trouva plus d'une fois des imitateurs pieux et libéraux[1]. Mais, il faut bien en convenir, au commencement du dix-neuvième siècle on ne s'occupait point avec la même ardeur et le même intérêt qu'à présent de l'histoire des temps passés. L'histoire contemporaine absorbait les esprits, et les congés accordés au général Cœhorn étaient trop limités pour qu'il pût songer à autre chose qu'aux jouissances de la vie de famille et du propriétaire. Dans une de ces courtes apparitions qu'il fit à Ittenwiller, il avait remarqué parmi les prisonniers espagnols, employés, par humanité, à la culture des terres, un jeune homme, musculeux et bronzé comme un Arabe du désert, et montrant pour ces travaux agricoles tout le bon vouloir d'un exilé qui sait que son sort va dépendre de l'opinion favorable qu'il saura inspirer à son patron temporaire. Le général de Cœhorn plaça don Diego, né aux environs de Badajoz, dans l'intérieur d'Ittenwiller à titre de jardinier-intendant, et la figure de cet étranger méridional, qui gagna bientôt la confiance de ses maîtres, contribuait à donner une physionomie exceptionnelle à ce charmant enclos et à ses alentours si richement dotés du ciel.

Il faut nous arracher de cet asile et suivre le général dans sa campagne de 1809, qui va lui fournir l'occasion d'ajouter une page glorieuse de plus à ses services passés. L'attaque et la prise d'Ebersberg ont été pour le général de Cœhorn le point culminant de sa vie militaire. Nous allons l'accompagner pas à pas, sa correspondance à la main et à l'aide du récit drama-

---

1. En 1454, Ittenwiller fut réuni au couvent de Saint-Arbogast à Strasbourg; en 1463, à celui de Truttenhausen; plus tard, à la manse épiscopale. (Schœpflin-Ravenez, v. 355.) — En 1550 l'abbé de Marbach demanda à rétablir la prévôté d'Ittenwiller, supprimée à la suite de la Réforme, et à y envoyer des religieux de l'ordre des Augustins. La réponse de l'évêque fut affirmative. En 1706, le procureur fiscal de l'évêque ordonna la réparation du cloître d'Ittenwiller, aux frais des héritiers du cardinal-évêque de Strasbourg, Guillaume-Egon de Fürstenberg. — Voir *Archives du Bas-Rhin, loco citato.*

tique que l'historien du ***Consulat et de l'Empire*** a fait de ce combat de géants.

Peu de jours après la prise de Ratisbonne, le général écrit à sa famille une lettre datée de Straubing :

24 avril.

« Ma santé se conserve malgré les fatigues excessives et « toutes les privations auxquelles nos marches terribles don- « nent lieu. Les résultats de la journée d'avant-hier sont con- « nus; nous n'avons pu arriver à temps pour prendre part à « l'affaire, quoique nous ayons marché de Landshut jusqu'à « deux lieues de Ratisbonne sans nous arrêter.

« ...La division Claparède (celle où se trouvait le général) a « été séparée par ces derniers mouvements du corps du maré- « chal Oudinot et de lui-même; nous sommes sous les ordres « du duc de Rivoli. »

30 avril.

« Le maréchal (Masséna) me témoigne beaucoup d'estime « et de confiance; je puis dire que je suis content de moi; « je me suis abstenu, malgré le grand désir que j'en avais, de « m'amuser un peu avec mon sabre au milieu des ennemis. »

On dirait, à lire ces lignes, qu'il commence à s'identifier avec sa position de général et de père de famille; je crois qu'il se faisait illusion; nous allons voir le naturel revenir au galop.

Nous touchons à la mémorable journée du 6 mai (1809), au passage de la Traun, au-dessous d'Ebersberg. Il s'agissait pour Masséna de forcer ce passage, au sortir de Linz, pour empêcher derrière la Traun la réunion de toutes les forces de la monarchie autrichienne.

« ...On voyait devant soi la Traun coulant de droite à gauche « pour se jeter à travers des îles boisées dans l'immense lit « du Danube. On apercevait sur cette rivière un pont d'une « longueur de 200 toises au moins, puis au delà un plateau « escarpé, au-dessus duquel s'élevait la petite ville d'Ebers- « berg, plus haut encore le château fort d'Ebersberg, hérissé

« d'artillerie, et enfin soit en avant du pont, soit sur l'escarpe-« ment du plateau, une masse de troupes qu'on pouvait évaluer « de 36,000 à 40,000 hommes. Il y avait là de quoi modérer « tout autre caractère que celui de Masséna; il ordonna l'at-« taque sur-le-champ. » (Thiers, t. X, p. 245.)

Voici maintenant, à propos de cette attaque hardie, le brevet d'immortalité délivré à notre général par le même auteur :

« Le général de Cœhorn, dont nous avons eu occasion de « parler déjà, descendant du célèbre ingénieur hollandais, ren-« fermait dans un corps grêle et petit[1] l'une des âmes les plus « fougueuses et les plus énergiques que Dieu eût jamais don-« nées à un homme de guerre. Il était digne d'être l'exécuteur « des impétueuses volontés de Masséna.

« ...A peine arrivé sur les lieux, il court à la tête des volti-« geurs de sa brigade sur le village de Kleinmünchen, s'em-« pare d'abord des jardins, puis se jette dans les maisons, « prend ou passe par les armes tout ce qui les occupait, passe « au delà du village, se porte à l'entrée du pont chargé de « sapines incendiaires et criblé des feux de l'ennemi. Tout autre « que le général Cœhorn se serait arrêté pour attendre les « ordres du maréchal Masséna; mais l'audacieux général, l'épée « à la main, s'engage le premier sur le pont, le traverse au « pas de course, fait tuer ou prendre ceux qui essayent de lui « en disputer le passage; laisse, il est vrai, sur les planches « du pont beaucoup des siens, morts ou mourants, mais avance « toujours, et, le défilé franchi, lance ses colonnes d'attaque « sur le plateau qui était couvert des masses de l'infanterie « autrichienne. Cœhorn, sous une grêle de balles, gravit avec « le même emportement la rampe escarpée qui conduit à Ebers-« berg, pénètre dans la ville, débouche sur une grande place « que le château domine et oblige enfin les Autrichiens à se

1. M. Thiers paraît avoir été mal renseigné à cet égard. Le général Cœhorn, d'après le témoignage de ses contemporains et de sa famille, était, au contraire, grand, fort, en un mot, d'une belle taille.

« replier sur les hauteurs en arrière. Malheureusement ils « conservaient le château et font pleuvoir du haut de ces murs « un feu destructeur sur la petite ville devenue notre conquête. » (Thiers, t. X, p. 247.)

Les deux autres brigades de la division Claparède viennent au secours de la brigade Cœhorn, et une lutte épouvantable s'engage dans les murs mêmes d'Ebersberg et aux approches du château. 7,000 Français se battent contre 36,000 Autrichiens, prennent, perdent, reprennent la grande place, se retranchent dans les maisons, que les obus du château incendient, et sont enfin secourus, délivrés par la division Legrand, qui passe par les armes la garnison du château, et va camper avec le reste de la brigade Cœhorn en dehors des murs de la ville incendiée.

Entendons maintenant le récit du général lui-même, au bivouac entre Ebersberg et Ems :

5 mai 1809.

« La journée d'avant-hier a été bien glorieuse pour ma bri- « gade. L'empereur est arrivé après le passage de la Traun, « que j'ai effectué de vive force devant 40,000 ennemis. Hier « matin, il m'a fait demander pour l'accompagner sur le champ « de bataille. Il a paru très-satisfait; il a même dit un mot très- « flatteur : « Ce passage vaut celui du pont de Lodi. » Un offi- « cier, que j'avais pris pour aide-de-camp en remplacement de « celui des miens resté malade de fatigue à Straubing, a été « tué avec un de mes chevaux qu'il montait. Quant à moi, un « Dieu tutélaire m'a conservé; je n'ai eu que deux contusions et « mon meilleur et le plus ancien cheval de bataille tué sous moi.

« L'empereur nous a donné deux jours de repos; une botte « de paille dans la plus mauvaise baraque de journalier fait « mon bonheur et mon opulence; ce qui m'a fait le plaisir le « plus vif, c'est le cri spontané de toute ma brigade, lors- « qu'après avoir culbuté l'ennemi en position en avant du pont, « et avoir coupé une de ses colonnes, forte de 3,000 hommes,

« passant le pont sous une grêle de mitraille et de balles, avec « nos adversaires, soldats et officiers s'écrièrent tous à la fois : « *Vive notre général! Vive le général Cœhorn!* avec un enthou- « siasme si vrai que j'en ai ressenti un frisson qui venait du « fond de l'âme.

« Sans compter la colonne coupée, dont je n'ai pas eu le « temps de m'occuper, ma brigade a pris un drapeau, deux « pièces de canon, 25 caissons attelés et 1,800 prisonniers. »

On se demande comment, après un acte d'éclat de cette nature, le général de brigade, qui en était l'auteur principal, n'a point été promu sur le champ de bataille même au grade de général de division. La réponse est dans l'opération qui avait été exécutée en même temps que la prise d'Ebersberg. A quelques lieues au-dessus de cette localité, les colonnes françaises passèrent assez facilement; l'ordre d'attaque donné par Masséna se trouva donc inutile, ou du moins prématuré; on avait versé en pure perte beaucoup de sang généreux, et, sans l'admiration que Napoléon professait pour le génie guerrier de Masséna, il aurait sans doute exprimé un blâme sévère. En comparant le passage d'Ebersberg à celui de Lodi, l'empereur entendait donner un témoignage flatteur à l'intrépidité du général Cœhorn, mais non approuver l'attaque prescrite par Masséna. — « C'est une brillante folie, » doit-il avoir dit à quelques généraux de son entourage. Même dans sa plus belle journée de guerre, le général de Cœhorn devait être poursuivi par cette inexplicable et fatale mauvaise chance qui, à plusieurs reprises, vint entraver sa brillante carrière.

Cinq jours après la prise d'Ebersberg, le général arrive avec le gros de l'armée sous les murs de Vienne.

11 mai.

« Nous sommes arrivés ici hier matin à sept heures. Il n'y a « plus d'armée, mais la ville se défend; sous quelques jours « cependant j'espère que j'écrirai de Vienne. C'est ma brigade « qui fournit la garde de l'empereur à Schœnbrunn. »

Vienne, le 11 mai.

« Je suis entré hier dans Vienne, à la tête de tous les gre-« nadiers et voltigeurs de la division Claparède. »

Le 21 mai, il passe le Danube près d'Ebersdorf, est de nouveau blessé à la bataille d'Esslingen (22 mai); mais après s'être fait panser, il suit la brigade en voiture et se remet à sa tête.

Le 3 juin, il écrit du bivouac : « Cette campagne m'a déjà « beaucoup vieilli; je ne sais point être indifférent; je ne sau-« rais transiger avec moi-même. Je viens d'obtenir la récom-« pense demandée pour des militaires de tout grade de ma « brigade ; voilà les miennes jusqu'à présent. »

Deux jours après la bataille de Wagram, il écrit à Mme de Cœhorn :

« Nous avons gagné une grande bataille qui a duré deux « jours, pendant lesquels, avec des forces immenses, l'ennemi « a employé tout ce que la prévoyance, l'opiniâtreté et le déses-« poir ont pu lui fournir de moyens. Ma brigade a rempli sa « tâche dans ces deux journées, et les périls d'Ebersberg ont « été pour le moins renouvelés... elle a chargé les carrés à la « baïonnette et les a enfoncés. J'en suis quitte pour cinq con-« tusions et un cheval tué sous moi. Dis à ton fils que les Fran-« çais sont les premiers soldats du monde. »

Au milieu de cette vie de combats, le général reçoit une lettre autographe de son royal ami Maximilien de Bavière, qui lui envoie la décoration de l'ordre de Max-Joseph : « L'empe-« reur vient de me permettre, mon cher Cœhorn, de vous dé-« corer de mon ordre ; je désire que vous ayez autant de plai-« sir à le recevoir que moi à vous l'envoyer[1]. »

C'était au moins un témoignage de satisfaction qui lui arrivait à travers d'autres mécomptes.

Rentré en Alsace, il escorte, en mars 1810, la jeune impératrice Marie-Louise lors de son passage à Strasbourg et songe

1. Lettre du 10 juin 1809. — A la date du 15 novembre 1808 le roi de Bavière nomme M. de Cœhorn commandeur du même ordre.

à faire quelques efforts pour rétablir sa santé délabrée, lorsqu'il reçoit l'ordre de se rendre à l'armée d'Espagne (juillet 1811).

Il se traîne jusqu'à Pampelune, d'où il écrit à la date du 13 août: «Les mauvais temps et les mauvais chemins m'ont « réduit à l'extrémité; s'il avait fallu continuer un jour de plus, « je restais sur les grands chemins. »

Le 29 août, il pousse, lui le général courageux à outrance, il pousse un cri de détresse: « J'ai longtemps combattu, aussi « je suis arrivé au point où tous les intérêts de calcul, d'am- « bition et d'amour-propre disparaissent. » — On lui accorde à la fin un congé impérieusement commandé par tout le corps médical français à Pampelune, et il se rend à Baréges, où il ne parvient pas à se remettre; il demeure privé de l'usage d'une main et d'une jambe, et considérablement affaibli, il se réfugie à Tarbes, d'où il adresse, le 24 octobre, au ministre de la guerre une demande réitérée de congé. Je dois croire qu'il lui fut accordé, car l'année 1812 le trouve dans l'intérieur de sa famille, souffrant de ses blessures, mais nullement abattu et se préparant à de nouvelles luttes.

Il ne fait point partie de l'expédition de Moscou; cette abstention bien involontaire prolonge d'une année son existence déjà si compromise. Lorsqu'au début de la campagne de 1813 un appel de l'empereur vint le trouver dans sa paisible retraite d'Ittenwiller, il fit ses préparatifs d'équipement avec une ardeur juvénile; aux instances de son ami Arnold qui cherchait à le retenir, à le dissuader, à l'aide de raisonnements puisés dans les incomparables services déjà rendus par le général, dans sa constitution minée par la douleur, dans ses devoirs de père de famille enfin, Cœhorn répondait invariablement: « L'hon- « neur me rappelle sous les drapeaux; je marche; si je restais « en arrière, l'empereur y verrait non pas mon épuisement, « mais un esprit d'opposition, au moment où il a besoin de « toutes ses ressources. »

Il fait ses adieux à sa femme éplorée ; pour la dernière fois il serre contre son cœur ses fils et ses filles et se rend au rassemblement à Mayence. Avec sa fougue habituelle, il prend part aux batailles de Lutzen et de Bautzen ; mais sa mauvaise étoile verse de nouveau sur lui son influence malfaisante. Il reçoit des blessures graves, et point de récompense ; à la date du 18 juin (1813) il écrit d'Eichberg sur le Bober près de Buntzlau : « Ma brigade a reçu une quantité de grades et de récompenses ; il n'y a que moi qui n'ai pas même joui de la satisfaction de la voir nommée dans le rapport sur la bataille de Bautzen, quoique j'y aie perdu un tiers de mes hommes, que j'aie passé à Sprée sur un pont que j'ai fait raccommoder avec des portes et des volets, sans canon, sous le feu de plusieurs batteries, auxquelles j'ai été exposé pendant deux tiers du jour, et après un combat de mousqueterie.... Ma brigade toute composée de recrues de l'espèce la plus « débile « a emporté de vive force le village de Burg ; j'ai agi dans « cette occasion par moi-même et sans ordre. Avec des élé- « ments aussi faibles, il ne reste autre chose à faire aux chefs « de colonne, qu'à ne jamais désespérer de la fortune, et à « opposer le sang-froid, la constance, et une activité redou- « blée aux coups menaçants. »

Dans sa juste douleur, il adresse à un personnage influent, des alentours de l'empereur, une réclamation amère ; il est outré de l'oubli dans lequel on semble le laisser avec une intention presque malveillante ; il réclame *la publicité* comme l'héritage sacré de ses enfants. — « Je puis dire que, sacri- « fice d'argent, de santé, je n'ai rien considéré, du moment « où il s'agissait du service de l'empereur. A la bataille de « Bautzen, une violente contusion de biscaïen sur la colonne « vertébrale, malgré de grandes douleurs, n'a pu me faire « quitter ma brigade, où ma présence était alors indispen- « sable. A sept heures du soir, frappé de nouveau par une « balle dans la région du foie, je ne pouvais plus ni rester à

« cheval, ni me coucher ; je continuai néanmoins à donner « des ordres. Le lendemain, je me fis transporter à la tête « des carrés de ma brigade, et ne l'ai pas quittée, au milieu « de violentes souffrances. » — « Voilà, Monseigneur, le récit « succinct de ce que, dans ce commencement de campagne, « j'ai pu ajouter à mes services passés ; j'ai acquis le droit « consolateur de confier ma peine à Votre Excellence ; vous « ne laisserez votre œuvre imparfaite... »

Il adresse une supplique analogue au prince Berthier, sans obtenir, à ce qu'il semble, un résultat immédiat, car le temps de l'armistice se passe, et nous retrouvons le général de Cœhorn aux environs de Dresde, commandant une brigade de la division Friederichs, et en relations très-amicales avec ce nouveau chef. Les lettres du général Friederichs portent l'empreinte d'un caractère qui sympathisait avec celui de Cœhorn.

Après la bataille de Dresde, à laquelle notre général prend part, il est posté à Radeburg ; vers la fin de septembre il est chargé de la défense de Meissen et du pont sur l'Elbe. Il repousse avec sa vigueur accoutumée, qu'il sait communiquer aux officiers et soldats de sa brigade, les attaques du corps du général Sacken, et empêche le pont de l'Elbe d'être incendié. Au commencement d'octobre pendant le mouvement de concentration sur Leipzig, son chef immédiat lui confie la mission difficile d'occuper, sur la Mulda, tous les débouchés, et de protéger au besoin la retraite de la cavalerie française. Enfin, au moment suprême, pendant les terribles journées de Leipzig, il commande la division Friederichs, dont le chef est blessé.

Mais l'heure de Cœhorn aussi a sonné. Le 18 octobre, un boulet fracasse sa cuisse gauche. Quelques soldats se préparent à l'emporter. — « A vos rangs, leur dit-il, je suis comme les autres[1]. » — Deux de ses fidèles domestiques, ayant vu son

1. Ces nobles paroles ont été entendues par M. Lacroix, aide-de-camp du général Friederichs.

cheval revenir sans son maître, vont à la recherche du général, le trouvent étendu par terre, sans connaissance ; ils improvisent un brancard à l'aide d'une porte qu'ils détachent d'une chaumière, et cherchent pour le malheureux blessé un abri dans la demeure du libraire Tauchnitz à Leipzig. L'amputation du membre fracturé est jugée nécessaire, pratiquée sur-le-champ. Ce « chevalier sans peur et sans reproche, » qui avait depuis trente et un ans vu la mort sous toutes ses formes, et lutté sur les champs de bataille de la moitié de l'Europe, endura, sans sourciller, l'opération qui le reléguait, à l'âge de 42 ans, parmi les Invalides, et dit en souriant à son domestique : « Bah ! avec ma jambe de bois je pourrai encore faire valser ma femme à Ittenwiller. » Ainsi, la confiance dans la force vitale qu'il sentait circuler dans ses veines et qui faisait battre son cœur dans ces terribles moments, restait indestructible ; elle se traduisait par une explosion de mélancolique gaîté, qui, de la part d'un autre moins éprouvé que lui, aurait pu toucher à l'affectation ; ce serait faire injure à sa mémoire, que d'y trouver un autre sentiment que celui d'une admirable sérénité au milieu des souffrances, une lutte avec les visions fiévreuses, qui faisaient passer devant ses yeux les têtes chéries, attristées, de sa femme et de ses enfants ; sur son lit de douleur, le blessé écartait violemment les sombres pressentiments pour conserver quelques chances de guérison.

Dix jours plus tard, le 29 octobre il expira de faiblesse, au moment où son domestique portait une tasse de thé à ses lèvres décolorées.

Au milieu de l'épouvantable désordre et de l'épidémie pestilentielle, qui régnait alors à Leipzig, l'ennemi rendit cependant les derniers honneurs militaires au général français, que son nom et son caractère recommandaient à une attention exceptionnelle. Mais la famille de M. de Cœhorn n'a pu retrouver le lieu de sa sépulture. Il dort, inconnu, au milieu de ses

compagnons d'infortune et de gloire, que le typhus et les blessures avaient enlevés par milliers à la suite de la catastrophe du 19 octobre.

Le serviteur éprouvé qui avait été son garde-malade — je regrette de ne pas connaître le nom de cet homme fidèle au malheur — apporta à Strasbourg les détails sur les derniers moments de son maître ; il n'avait à déposer dans la demeure de la veuve et de six orphelins que les débris de l'équipement militaire, une croix de commandant de la Légion d'honneur, et de l'Ordre militaire de Bavière, un sabre brisé par un boulet, un chapeau couvert de sang.

Un coup d'œil rétrospectif sur cette vie agitée doit nous être permis. Les hommes de la trempe du « Bayard alsacien » n'apparaissent pas sur la scène avec chaque nouvelle génération, quelque fécond que soit notre sol en illustrations guerrières.

Que voyons-nous? un adolescent, orphelin, mais issu d'une noble race, prend service sous l'ancien régime, comme simple volontaire ; il gagne vite ses premiers grades, poussé par sa bonne mine et son nom ; il cherche, il brave les dangers des colonies pour avancer plus rapidement ; la révolution arrête son essor et le rejette au dernier rang des soldats. Il en prend son parti, remonte une seconde fois ces degrés inférieurs de la pyramide militaire ; un pressentiment secret lui dit que dans la giberne du soldat républicain se trouve au besoin le bâton de l'ancien maréchal de France ; un courage bouillant, extravagant le pousse à des exploits dignes des héros d'Homère ; il amortit lui-même peut-être l'éclat de ces hauts faits par une intraitable brusquerie et par les défauts inhérents à toute qualité exceptionnelle; en dépit des entraves, des contrariétés, des injustices, il frappe si bien tous les yeux qu'il conquiert, jeune encore, et avant la fin du dix-huitième siècle, sur les champs de bataille de l'Allemagne, le grade de commandant. Si, au lieu de faire ses débuts sous Hoche, Jourdan,

Moreau, il s'était battu sous les yeux du vainqueur d'Arcole et de Marengo, il est permis de croire qu'à la même époque déjà il aurait atteint le rang de colonel ou de général, et que sous l'Empire, ses destinées auraient été bien plus éclatantes. — Eh bien, je ne regrette point pour Cœhorn qu'il ait lutté, en vaillant champion, au second ou troisième rang. Qui sait si la prospérité constante n'eût point fait dévier et troublé ce caractère si droit et si pur; qui sait si, maréchal de France, il eût conservé cette franchise d'allures, presque républicaine, qui le rendait redoutable comme un censeur antique? que serait devenue au milieu de la cour qui se forme autour de toute grandeur, que serait devenue cette simplicité qui lui faisait, dans l'âge mûr et au milieu du bruit étourdissant de la guerre, rechercher la société des poëtes favoris de sa jeunesse? Je n'ai pas vu sans émotion, parmi les reliques de sa famille, un exemplaire fort usé des poésies lyriques de Salis, brave officier, et noble, comme Cœhorn, excellent père comme lui, et, comme lui, admirateur intelligent des grands spectacles de la nature. Le texte de ce petit volume portait de nombreuses traces du crayon du général qui avait marqué les passages sur lesquels il se plaisait à revenir. Dans l'une de ces strophes élégiaques, si douces et si gracieuses, qui abondent dans les œuvres du poëte suisse, l'époux heureux, mais poursuivi au sein du bonheur par de sinistres pressentiments, voit sa jeune femme penchée sur une urne funèbre, et verser des larmes pieuses, témoignage d'un éternel attachement. Ces vers étaient doublement soulignés; car, que de fois le général n'a-t-il pas dû prévoir le moment, où sa veuve répandrait aussi des pleurs en songeant à lui, sans avoir même la consolation de porter sa douleur sur un symbole visible au-dessus d'un tombeau.

Le général de Cœhorn avait inculqué de bonne heure à ses enfants cet amour de la grande et belle poésie; il leur faisait apprendre par cœur et déclamer les vers d'Athalie;

et quand son fils récitait l'immortelle réplique de Joas à Abner :

« Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte ; »

le père souriait satisfait ; il entendait au fond de son cœur l'écho de cette voix enfantine, qui répétait la sentence directrice de sa propre vie[1].

1. Le général de Cœhorn, au moment de mourir, laissait six enfants en bas âge : deux fils et quatre filles ; l'aîné de ses fils, M. le baron Eugène de Cœhorn, est aujourd'hui député du Bas-Rhin au Corps législatif, maire de Saint-Pierre et membre de la Légion d'honneur ; — le second, M. Edmond de Cœhorn, a suivi la carrière diplomatique ; il a rempli les fonctions de secrétaire d'ambassade à Constantinople, de premier secrétaire de légation à Francfort et à Darmstadt ; il est chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre hessois de Philippe le Magnanime ;

L'aînée des filles du général est l'épouse de M. le comte de Dunten, propriétaire en Livonie ;

La seconde a épousé M. le baron Alfred Renouard de Bussierre, député du Bas-Rhin au Corps législatif et membre du conseil municipal de Strasbourg ;

La troisième a épousé M. le baron de Dallwigk, président du ministère grand-ducal de Hesse ; elle est morte à Wisbade, le 2 mai 1860.

La quatrième, morte en octobre 1853, avait épousé M. le baron de Meneval, officier d'ordonnance de l'Empereur.

La veuve du général est morte en février 1841.



TABLE DES MATIÈRES.

VOLUME PREMIER.





